

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

DE LA

BELGIQUE EN 1936

SOMMAIRE

	Page		Page
<i>Première partie : L'INDUSTRIE.</i>		<i>Troisième partie : LES TRANSPORTS ET LE TOURISME.</i>	
I. La houille et le coke	315	I. Les transports par chemin de fer ..	423
II. L'électricité	323	II. Les transports maritimes et fluviaux.	427
III. Les métaux et la construction métal- lique	329	III. Les transports par route et les trans- ports aériens	435
IV. Les produits chimiques	346	IV. Le tourisme et l'industrie hôtelière..	438
V. Les carrières, la céramique et le bâti- ment	352	<i>Quatrième partie : LE MOUVEMENT GÉNÉRAL DES AFFAIRES, LE COMMERCE ET LES PRIX.</i>	
VI. Les verres et les glaces	363	I. Les compensations et les chèques pos- taux	440
VII. Le bois et l'ameublement	366	II. Le commerce de détail	441
VIII. Les textiles et le vêtement	370	III. Les prix	443
IX. Les peaux et les cuirs	383	IV. Le commerce extérieur	445
X. Le papier et le livre	388	V. L'état de nos accords commerciaux.	450
XI. Les industries d'art, de précision et de luxe	393	<i>Cinquième partie : LES FINANCES.</i>	
XII. Le tabac	395	I. La monnaie, les changes et le marché de l'argent	462
<i>Deuxième partie : L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.</i>		II. Les banques	466
I. Les cultures	400	III. Le marché des capitaux	469
II. Les produits de l'élevage	407	IV. Les finances publiques	484
III. Les industries alimentaires, la pêche et le commerce des denrées colo- niales	414	APERÇU D'ENSEMBLE	488
		STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES	496



L'INDUSTRIE

I. — LA HOUILLE ET LE COKE

En 1936, l'industrie houillère a fait retour à la prospérité. L'amélioration très légère qui s'était esquissée en 1934 et qui s'était généralisée à partir du second semestre de 1935, s'est amplifiée au cours de l'année dernière. Aussi, pour la plupart de nos exploitations houillères, l'exercice se clôture par des soldes bénéficiaires qui pourront utilement être mis à profit pour amortir les pertes, avouées et cachées, depuis le début de la crise charbonnière, en 1930.

A ce redressement, il n'est point de facteurs qui n'aient collaboré. Tous reflètent la conjoncture générale d'expansion qui a caractérisé l'activité industrielle au cours de l'année écoulée et dont témoigne plus particulièrement l'augmentation de la consommation de houille. A 29.823.000 tonnes, celle-ci est de 1.300.000 tonnes supérieure à la consommation de l'année précédente. A cette demande accrue, il a été satisfait à la fois par une augmentation de la production houillère, par une liquidation des stocks ainsi que par un recours plus abondant aux importations. Simultanément, les marchés à l'exportation ont fait preuve de nouveaux progrès. Enfin, les prix se sont nettement orientés, à la hausse. Tout en demeurant, à l'intérieur, à un niveau inférieur au niveau mondial, ils n'en ont pas moins laissé à l'exploitant une marge bénéficiaire intéressante, la hausse des salaires et des matières premières ayant pu être compensée dans une certaine mesure par une amélioration

du facteur de charge des exploitations et vraisemblablement aussi, par un nouveau progrès des rendements. Tels sont, brièvement esquissés, les traits principaux de l'histoire houillère au cours de l'année 1936. Cette histoire, satisfaisante à tous égards, n'a cependant pas été exempte de problèmes graves à résoudre.

TABLEAU I.

Indices des prix de gros des combustibles.

Source : *Revue du Travail*.

Base : avril 1914 = 100.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	866	752	651	620	584	618
Février	864	752	651	620	584	618
Mars	810	752	651	620	576	618
Avril	810	705	636	607	585	614
Mai	804	683	636	607	585	604
Jun	775	661	627	591	598	616
Juillet	775	652	627	591	598	651
Août	769	645	627	591	598	651
Septembre ...	752	645	627	591	598	651
Octobre	752	651	615	591	615	657
Novembre....	752	651	615	584	618	657
Décembre ...	752	651	615	584	618	689
Moyenne ann.	790	683	631	600	596	637

TABLEAU II. Dépenses et résultats d'exploitation pour l'ensemble des charbonnages belges.

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	DÉPENSES D'EXPLOITATION											DÉPENSES DE 1 ^{er} ÉTABLISSEMENT (2)		RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION										
	Montants (millions de francs)						Par tonne produite (francs)					Montants en millions de francs	En francs par tonne	Montants en millions de francs	En francs par tonne									
	Salaires	Dépenses afférentes à la main-d'œuvre (1)	Consommations			TOTAL	Salaires	Dépenses afférentes à la main-d'œuvre (1)	Consommations							TOTAL								
		Bois	Combustible, énergie électrique	Diverses, explosifs	Achat de mobilier, matériel outils, lampes, etc.	Achat de matériel, terrains, etc.	Divers			Bois	Combustible, énergie électrique	Diverses, explosifs	Achat de mobilier, matériel outils, lampes, etc.	Achat de matériel, terrains, etc.	Divers									
1930.....	2.472	300	403	333	368	—	282	293	4.450	90,19	10,93	14,69	12,14	13,41	—	10,29	10,69	162,33	382	13,95	—	190	—	6,94
1931.....	2.013	289	354	265	297	—	243	272	3.733	74,45	10,69	13,08	9,80	10,99	—	9, —	10,05	138,06	322	11,91	—	383	—	14,17
1932.....	1.337	218	224	178	219	—	135	239	2.550	62,40	10,18	10,47	8,29	10,21	—	6,31	11,16	119,02	180	8,39	—	237	—	11,06
1933.....	1.398	225	212	161	236	—	109	240	2.582	55,26	8,88	8,39	6,38	9,34	—	4,30	9,49	102,04	139	5,48	—	152	—	6,02
1934.....	1.308	207	204	147	225	—	78	225	2.394	49,56	7,84	7,71	5,59	8,53	—	2,95	8,53	90,71	114	4,34	—	132	—	4,99
1935.....	1.221	193	198	152	208	70	82	234	2.356	46,05	7,30	7,48	5,75	7,78	2,63	3,07	8,82	88,88	132	4,97	+	182	+	6,85

(1) Non compris les salaires.

(2) Comprises dans le total des dépenses d'exploitation.

TABLEAU III.

La situation annuelle des mines de houille belges.
(Bassins houillers du *Sud* et du *Nord*.)

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail*.

ANNÉES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS EXPLOI- TANTES	NOMBRE DE SIÈGES D'EXTRACTION			PRODUCTION				STOCK A LA FIN DE L'ANNÉE (milliers de tonnes)
		en activité	en réserve	en construction	totale pendant l'année (milliers de tonnes)	moyenne par journée de présence		P. c. de la production totale réalisée par l'emploi d'appareils mécaniques	
						ouvriers à veine	ouvriers (intérieur et surface réunis)		
1930	60	233	13	5	27.406	4,520	0,588	91,4	2.485
1931	77	227	11	6	27.035	4,572	0,591	92,6	3.543
1932	76	212	21	2	21.414	4,801	0,605	94,7	2.045
1933	75	204	24	1	25.278	5,007	0,663	96,4	2.858
1934	74	191	28	2	26.364	5,261	0,736	96,8	3.576
1935	64	177	32	2	26.484	5,444	0,776	98,5	2.558
1936					27.876	5,700	0,796		1.062

Le plus sérieux de ces problèmes fut celui de l'approvisionnement de notre marché. L'année 1935 s'était terminée avec des stocks de charbon qui, bien qu'en régression, s'élevaient encore à 2.578.000 tonnes, soit à plus du double de ce qui constitue un approvisionnement normal à pareille époque. Il se conçoit que dans ces conditions, une politique de production combinée avec une certaine diminution des stocks continuait à s'imposer au même titre qu'elle s'était recommandée précédemment. La production de base autorisée par l'Office National des Charbons, qui avait été fixée à 2.265.000 tonnes, fut relevée à 2.287.000 tonnes pour le premier trimestre de 1936, des suppléments de contingent étant accordés à certaines mines ainsi qu'il en avait d'ailleurs déjà été décidé au cours du dernier trimestre de 1935. Portée à 2.356.000 tonnes au cours du second et du troisième trimestre, cette production de base permit de reprendre aux stocks une moyenne de 100.000 tonnes par mois de telle manière qu'à la fin septembre, ceux-ci avaient été ramenés à environ 1.710.000 tonnes. Ce déstockage fut accéléré par l'application des congés payés, précisément à la veille de l'hiver, ce qui coûta au pays un tonnage de quelque 600.000 tonnes. C'est sur ces entrefaites que se dessina un brusque relèvement de la demande houillère à laquelle la capacité de production de l'industrie ne parvint que partiellement à s'adapter. Les stocks durent être largement entamés en vue de répondre aux besoins de la clientèle. Aussi, en fin d'année, n'atteignaient-ils plus que 1.062.000 tonnes, en diminution de 1.500.000 tonnes par rapport à l'année précédente tandis qu'une pénurie extrême de certaines catégories de combustibles se manifestait sur le marché.

A vrai dire, ces difficultés avaient été entrevues.

Compte tenu d'une part des progrès de la consommation et, d'autre part, du niveau plus élevé auquel s'étaient portées nos exportations, il était aisé de prévoir que tôt ou tard, dès que le déstockage aurait pris fin, et à défaut d'une augmentation des importations de charbon étranger, les besoins du marché intérieur n'auraient plus pu être satisfaits que par un relèvement assez accusé de la production nationale. D'un point de vue simplement technique, ce problème d'adaptation ne présentait guère de difficulté. Suivant les estimations récentes, la capacité de production des sièges actifs de notre industrie houillère ne serait pas inférieure, en effet, à 35.000.000 de tonnes (1). De ce côté, les possibilités d'expansion de l'industrie étaient donc amplement assurées. En vue de les mettre à profit, de la main-d'œuvre était toutefois nécessaire et c'est celle-ci qui faisait défaut. L'autorisation du Gouvernement fut sollicitée en vue d'importer de la main-d'œuvre qualifiée étrangère, mais des contestations relatives à l'importance et aux caractères du chômage encore observé dans l'industrie houillère ainsi que l'opposition de certaines organisations syndicales retardèrent toute décision.

Dans ces circonstances, le Gouvernement ne put que se résoudre à élargir les contingents d'importation. Jusqu'à cette époque, ceux-ci étaient demeurés pratiquement inchangés depuis l'année précédente, sauf que le contingent allemand avait été modifié aux dépens du contingent français afin de tenir compte du retour de la Sarre à l'Allemagne. Pendant le troisième trimestre de 1936, certains dépassements de contingents à titre individuel avaient été toutefois autorisés pour des destinations déterminées du pays. En

(1) CH. DEMAURE, *La reprise dans l'industrie charbonnière belge*, pp. 7 à 9 (Louvain, Ceuterick, 1936).

TABLEAU IV.

Le bassin houiller de la Campine.

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail.*

ANNÉES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS EXPLOITANTES	NOMBRE DE SIÈGES D'EXTRACTION			PRODUCTION			NOMBRE D'OUVRIERS		STOCKS A LA FIN DE L'ANNÉE (milliers de tonnes)	
		en activité	en réserve	en construction	totale pendant l'année (milliers de tonnes)	moyenne par journée de présence		P. c. de la production totale réalisée par l'emploi d'appareils mécaniques	à veine		Intérieur et surface réunis
						Ouvriers à veine	Ouvriers intérieur et surface réunis (tonnes)				
1930	7	6	—	—	3.813	6,410	0,609	96,4	1.691	20.579	387
1931	7	6	—	1	4.177	6,559	0,665	97,3	2.112	20.520	598
1932	7	6	—	1	3.926	7,071	0,771	97,0	2.115	18.658	133
1933	7	6	—	1	4.771	7,572	0,884	97,9	2.162	18.137	59
1934	7	6	—	1	5.644	7,524	1,006	98,0	2.513	18.400	437
1935	7	6	—	1	5.680	7,654	1,085	100,0	2.696	18.431	296
1936					6.280	8,359	1,141		2.584	18.523	135

TABLEAU V.

L'industrie charbonnière depuis 10 ans.

ANNÉES	Production (milliers de tonnes)	Importations (milliers de tonnes) (1)	Exportations (milliers de tonnes) (1)	Stocks à fin décembre (milliers de tonnes)	Consommation (milliers de tonnes) (1)	OUVRIERS (milliers)		
						Nombre total	du fond (y compris ceux à veine)	à veine
1927	27.551	13.379	4.755	1.847	34.497	174	112	24
1928	27.578	12.557	5.827	1.088	35.067	163	114	22
1929	26.928	16.207	5.476	322	38.425	163	106	20
1930	27.406	14.496	5.644	2.485	34.095	155	109	20
1931	27.035	12.544	7.436	3.543	31.085	152	107	20
1932	21.414	9.445	5.274	2.045	27.083	130	90	18
1933	25.278	7.694	5.202	2.858	26.957	134	93	19
1934	26.364	7.691	5.424	3.576	27.913	125	86	18
1935	26.484	6.863	5.878	2.558	28.487	120	83	18
1936	27.876	7.284	6.833	1.062	29.823	121	83	18

(1) Houille, coke et agglomérés, ces deux derniers étant comptés pour leur équivalent en houille crue.

octobre, les contingents furent élargis de 20 p. c. ; en novembre, l'augmentation fut portée à 30 p. c. et en décembre enfin, à 35 p. c. Ainsi qu'en témoignent les statistiques d'importation, seuls l'Allemagne, les Pays-Bas et la Pologne ont profité de cet élargissement des contingents. La France et l'Angleterre ne parviennent plus à épuiser leurs contingents. Tout en fin d'année, suite à l'opération monétaire française, on signalait cependant la réapparition du charbon français dans certaines régions frontalières des Flandres et du Hainaut.

Malgré ces difficultés, les exportations de nos charbons ont témoigné de progrès sensibles au cours de l'année. Ce n'est guère qu'au cours des derniers mois qu'elles ont manifesté quelque tendance à se réduire en dessous des chiffres qu'elles avaient atteint l'année précédente, à pareille époque. L'accroissement de nos exportations de houille crue résulte presque en tota-

lité du développement de nos expéditions vers l'Italie. De nouveaux marchés d'outre-mer ont cependant été progressivement conquis comme débouchés, notamment en Amérique latine et en Afrique du Nord. La France, les Etats-Unis et la Suède ont, par contre, absorbé la majeure partie de l'augmentation de nos exportations de coke. Relativement à nos rapports commerciaux avec la France, signalons que certains changements ont été apportés en ce qui concerne les tonnages pouvant être importés dans ce pays ; après des fluctuations diverses, l'évolution du marché imposa au Gouvernement français plus de libéralité en la matière ; à partir du 1^{er} décembre, le quantum importable fut rétabli à 100 p. c. de la période de référence, contre 55 p. c., dernier taux en vigueur. Relevons encore que des facilités spéciales avaient été accordées aux combustibles belges expédiés aux Ardennes françaises, lesquelles doivent, de par leur

TABLEAU VI.

Les fours à coke et les fabriques d'agglomérés en Belgique.

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail.*

ANNÉES	FOURS A COKE						FABRIQUES D'AGGLOMÉRÉS		
	NOMBRE D'USINES EN ACTIVITÉ	NOMBRE MOYEN DE FOURS EN ORDRE DE MARCHÉ	PRODUCTION PENDANT L'ANNÉE (milliers de tonnes)	HOUILLE CONSOMMÉE		NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS PENDANT L'ANNÉE	PRODUCTION ANNUELLE (milliers de tonnes)	HOUILLE CONSOMMÉE PENDANT L'ANNÉE	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS PENDANT L'ANNÉE
				Consommation totale (milliers de tonnes)	P. c. de la consommation de houille étrangère dans la consommation totale				
1930	46	2.883	5.361	7.404	52,0	5.972	1.875	1.702	1.104
1931	40	2.770	4.931	6.810	44,6	4.943	1.850	1.682	1.078
1932	34	2.316	4.476	6.179	36,4	3.929	1.321	1.202	795
1933	29	2.080	4.524	6.322	28,5	3.975	1.384	1.258	826
1934	29	1.973	4.363	6.276	24,4	3.074	1.351	1.231	817
1935	28	1.855	4.691	6.639	22,1	3.644	1.362	1.243	792
1936			5.076	7.140	20,7	3.743	1.553	1.406	802

TABLEAU VII.

Mécanisation des travaux souterrains.

ANNÉES	I. — ABATAGE	II. — REMBLAYAGE HYDRAULIQUE	III. — CREUSEMENT DES GALERIES	IV. — TRANSPORTS SOUTERRAINS	
	Proportion de la production belge de houille, obtenue par des procédés mécaniques (à l'aide de haveuses et de marteaux-pics)	Proportion de la production belge de houille, obtenue dans des tailles remblayées	Proportion de la longueur totale, réalisée à l'aide de marteaux-perforateurs	Dans les galeries	Dans les tailles
				Proportion du transport total effectué par moyens mécaniques	Proportion du transport total effectué par moyens mécaniques
1929.....	88,9 %	1,8 %	90,0 %	29,6 %	29,5 %
1930.....	91,4 %	1,2 %	89,5 %	34,4 %	34,2 %
1931.....	92,6 %	0,9 %	90,6 %	36,3 %	37,4 %
1932.....	94,7 %	0,9 %	92,7 %	37,9 %	41,5 %
1933.....	96,4 %	0,9 %	92,3 %	41,2 %	44,7 %
1934.....	96,8 %	0,9 %	91,9 %	48,1 %	47,9 %
1935.....	98,5 %	0,03 %	93,0 %	49,1 %	48,4 %

situation géographique, logiquement s'approvisionner chez nous. Il va de soi que la brusque réduction de valeur de la monnaie française amena certaines perturbations dans le commerce charbonnier belgo-français, les producteurs belges perdant de ce fait, du jour au lendemain, le bénéfice de la différence de change; ainsi qu'il était d'ailleurs prévu dans la convention régissant nos livraisons de charbons en France, les prix furent modifiés et deux relèvements successifs compensèrent approximativement pour les charbonnages belges la perte résultant de l'opération monétaire à laquelle venait de se résoudre le Gouvernement français.

On conçoit que la situation plutôt difficile de notre marché houiller, surtout vers la fin de l'année, ait suggéré quelques critiques à l'égard du développement de notre commerce d'exportation. Sans vouloir prendre position dans cette controverse, il est cependant permis de faire part de quelques observations qui ont été présentées à cette occasion. On a fait valoir que notre commerce d'exportation, portant en ordre principal sur des charbons domestiques, maigres et quart-gras, sa limitation n'eût pu

que très partiellement porter remède à la pénurie de combustibles industriels. La nécessité de faire honneur à des contrats à long terme, la nécessité impérieuse d'approvisionner le marché français sous peine de priver nos hauts fourneaux de leur alimentation en minerais, ont aussi été invoquées. D'autre part, il n'est point douteux que l'évolution très favorable des prix à l'exportation, conjuguée avec l'octroi de primes prélevées sur le produit des taxes de licence à l'importation, ait exercé une certaine influence sur l'orientation de notre commerce.

Ainsi, le retour à une conjoncture meilleure a suscité quelques nouveaux problèmes dont la solution est étroitement liée à l'idée que l'on se fait du rôle que l'industrie houillère est appelée à jouer dans le cadre de notre économie nationale. C'est pourquoi le Gouvernement a estimé devoir faire procéder à une étude d'ensemble de la question houillère. Ce soin a été confié en fin d'année à une Commission avec mission d'établir les bases logiques d'une politique charbonnière qui, tout en sauvegardant l'intérêt général, permette l'exploitation économiquement avantageuse des divers bassins houillers du pays.

TABLEAU VIII.

Importations et exportations de coke.

ANNÉES	QUANTITÉS IMPORTÉES OU EXPORTÉES (milliers de tonnes)						VALEURS TOTALES (millions de francs)
	Alle- magne	Pays- Bas	France	Suède	Divers	Total	
<i>Importations :</i>							
1930..	2.303	612	—	—	32	2.947	520
1931..	1.476	632	—	—	46	2.154	340
1932..	1.320	602	—	—	12	1.943	254
1933..	1.245	494	—	—	16	1.755	136
1934..	1.762	568	—	—	8	2.338	177
1935..	1.763	513	—	—	3	2.279	207
1936..	2.036	505	—	—	16	2.557	227
<i>Exportations :</i>							
1930..	—	—	670	—	123	793	148
1931..	—	—	475	209	179	863	130
1932..	—	—	325	215	440	980	117
1933..	75	46	304	155	274	914	87
1934..	107	53	362	192	246	960	92
1935..	75	49	346	177	272	919	112
1936..	75	48	505	265	358	1.251	164

L'extraction totale pour 1936 a atteint le chiffre record de 27.876.000 tonnes contre 26.484.000 tonnes en 1935, le maximum antérieur de 1928 s'établissant à

27.578.000 tonnes. Ce nouveau record s'est établi dans des conditions très différentes du précédent. En 1928, en effet, le bassin campinois n'intervenait dans la production totale du pays que pour 2.891.000 tonnes contre 6.280.000 tonnes en 1936. En d'autres termes, la production des bassins du Sud est tombée au cours de cette période de 24.687.000 tonnes en 1928 à 21.560.000 tonnes en 1936, soit une diminution d'un huitième environ. Par contre, entre les mêmes années, la production du bassin limbourgeois a augmenté de 117 p. c.

Comparant l'extraction moyenne mensuelle de chacun des trimestres des années 1935 et 1936 avec, en regard, le déstockage trimestriel observé au cours de la dernière année, on constate qu'exception faite pour le second trimestre marqué en 1936 par la grève de juin, la moyenne a été régulièrement plus forte cette année que l'an dernier.

	1935	1936	Reprise aux stocks 1936
1 ^{er} trimestre.....	2.151	2.445	— 266
2 ^e trimestre.....	2.152	2.038	— 113
3 ^e trimestre.....	2.229	2.315	— 467
4 ^e trimestre.....	2.293	2.495	— 650

TABLEAU IX.

Importations et exportations de houille crue, coke et agglomérés.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)										VALEURS (millions de francs)						
	HOUILLE CRUE										Coke	Agglo- mérés de houille	Ensem- ble (1)	Houille crue	Coke	Agglo- mérés de houille	Total
	Alle- magne	Grande- Bre- tagne	Pays- Bas	France	Pologne	Italie	Divers	Total									
<i>Importations :</i>																	
1930	4.361	2.776	1.831	1.146	37	—	163	10.314	2.947	180	14.496	1.648	520	32	2.200		
1931	4.406	1.859	1.900	889	224	—	160	9.528	2.154	244	12.544	1.300	340	38	1.678		
1932	3.322	1.353	1.242	589	129	—	101	6.736	1.943	203	9.445	804	254	26	1.084		
1933	2.577	1.039	912	474	126	—	96	5.224	1.755	210	7.694	586	136	24	746		
1934	2.150	729	730	366	381	—	125	4.481	2.338	190	7.691	469	177	21	667		
1935	2.255	476	669	228	89	—	60	3.777	2.279	137	6.863	425	207	16	648		
1936	2.411	375	782	105	130	—	59	3.862	2.557	109	7.284	483	227	14	724		
<i>Exportations :</i>																	
1930	—	—	289	3.120	—	—	553	3.982	793	712	5.644	801	148	129	1.078		
1931	—	—	451	3.959	—	—	1.058	5.468	863	940	7.436	925	130	142	1.197		
1932	—	—	313	2.732	—	—	446	3.491	980	566	5.274	605	117	81	803		
1933	—	—	345	2.871	—	—	372	3.588	914	473	5.202	557	87	64	708		
1934	—	—	382	2.939	—	33	457	3.811	960	406	5.424	539	92	54	685		
1935	—	—	352	2.966	—	407	554	4.279	919	446	5.875	672	112	64	848		
1936	—	—	336	2.977	—	790	632	4.735	1.251	525	6.833	787	164	79	1.030		

(1) Le coke et les agglomérés de houille sont comptés pour leur équivalent en houille crue, sur les bases suivantes :
 1 tonne de coke = 1,3 tonne de houille,
 1 tonne d'agglomérés = 0,9 " " "
 POSITIONS TARIFAIRES : Houille crue, y compris l'antracite : 185a.
 Coke : 185b.
 Agglomérés de houille : 185c.

Malgré une extraction réduite, le second trimestre de 1936 fut d'ailleurs le moins favorable en ce qui concerne la reprise aux stocks, la consommation des industries ayant subi une régression pendant la période trouble qui suivit la réoccupation militaire par l'Allemagne de la rive gauche du Rhin.

A 5.076.000 tonnes, la production de coke n'a pas encore rejoint le maximum qui fut atteint avant la crise. Constatons qu'aujourd'hui les fours à coke ne consomment plus que 20,7 p. c. de houille étrangère alors qu'il y a quelques années à peine, celle-ci représentait plus de la moitié de la consommation. Le développement de la production du bassin limbourgeois n'est pas étranger à cette évolution, celui-ci pouvant aujourd'hui nous fournir les charbons industriels et tout particulièrement les charbons à coke pour lesquels notre extraction était autrefois largement déficitaire. Depuis cette année, les quatre batteries de fours à coke de la Société Carbonisation Centrale, à Tertre, sont en service.

TABLEAU X. Assainissements et fusions dans les charbonnages belges. (En milliers de francs.)

ANNÉES	Réductions de capital (1)	Liquidations	Fusions
1929	—	136.000	—
1930	—	23.317	—
1931	—	59.400	18.160
1932	900	8.137	23.100
1933	2.120	2.350	—
1934	—	17.500	—
1935	11.180	—	—
1936	110.010	—	—

(1) Relevées depuis 1931 seulement.

TABLEAU XI. Les investissements dans l'industrie belge du charbon. (En millions de francs.)

Sources : *Annales des Mines et Statistiques Banque Nationale.*

ANNÉES	Frais de premier établissement	Capitaux frais investis (1)	Résultats de l'exploitation	Solde bénéficiaire	Dividende distribué
1929.....	330	304	+ 154	162	110
1930.....	382	168	— 190	346	194
1931.....	322	323	— 383	118	103
1932.....	180	25	— 237	6	58
1933.....	139	42	— 152	— 12	54
1934.....	114	42	— 132	— 16	43
1935.....	132	5	+ 182	— 64	41
1936.....	—	114	—	125	105

(1) Constitutions, plus augmentations de capital, plus émissions d'obligations, moins les apports (montants nominaux).

Depuis 1929 et jusqu'en 1935, le nombre de sociétés charbonnières exploitantes s'est abaissé de 89 à 64. Au cours de la même période, le nombre des sièges d'exploitation en activité s'est réduit de 228 à 177, tandis que celui des sièges en réserve est passé de 16 à 32, après avoir été de 11 en 1931. Plus impressionnante encore, à cet égard, est la concentration de

la production dans l'industrie du coke. Le nombre d'usines en activité, qui était de 46 en 1930, n'était plus que de 28 en 1935, tandis que le nombre moyen de fours en ordre de marche a diminué de 3.057 en 1929 à 1.855 en 1935.

Cette concentration de l'exploitation industrielle, dont les quelques données précédentes ne permettent de saisir que quelques-uns des multiples aspects qu'elle revêt, n'a pas été le moindre des facteurs qui aient contribué à stimuler puissamment la productivité par tête d'ouvrier au cours de ces dernières années. Notons qu'à 5,7 tonnes, la production moyenne par journée de présence des ouvriers à veine est encore en progrès sur les résultats de 1935. La moyenne relative à l'ensemble des ouvriers ne témoigne cependant plus que d'une très faible amélioration (voir tableau III).

Le nombre des ouvriers occupés a manifesté une très légère tendance à se relever. A 121.000 en 1936, il est de 42.000 inférieur à ce qu'il était en 1928. Dans l'industrie des fours à coke, il n'est plus que de 3.743, soit en diminution de 2.576 par rapport au chiffre de 1929.

* * *

Ainsi qu'il a été noté précédemment, les prix se sont nettement orientés à la hausse au cours de l'année écoulée. Les relèvements observés ont cependant été modérés, grâce à l'intervention éclairée du Gouvernement et à l'action de l'Office National des Charbons. Après les ajustements décrétés en 1935, en vue de relever les cotations des charbons trop profondément dépréciés, les prix sont restés sans changement jusqu'au mois de juin. A cette époque, les concessions importantes faites à la population ouvrière ont réclamé une première hausse des prix. Fixée initialement et uniformément à 11 francs, elle ne fut point admise par le Gouvernement. Un accord intervint bientôt, constituant, de l'avis unanime, un compromis acceptable entre le point de vue des producteurs et celui de l'intérêt général. La hausse fut limitée à 9 francs pour les charbons domestiques et à 7 francs pour les charbons industriels. En fin d'année, de nouveaux relèvements furent opérés suite à l'augmentation des salaires et des prix des matières d'approvisionnement. Ci-après, les prix, à un an de distance, de trois qualités types de charbon ainsi que du coke ordinaire avec, à titre de comparaison, les prix à fin 1934 ainsi que les maxima atteints avant la crise :

	CHARBONS			COKE ORDINAIRE
	Pour foyer domestique braisettes anthr. 20/30	Industriel Menu demi-gras mi-lavé	Fines à coke	
Décembre 1934..	220	110	105	110
Décembre 1935..	237	125	115	122
Octobre 1936...	246	132	122	137
Décembre 1936..	252	147	137	170
Maxima	340	190	180	205

En 1935, l'intervention de l'O.N.C. avait été modératrice et avait fortement contribué au maintien de la politique des bas prix énergiquement poursuivie par le Gouvernement après la dévaluation. Compte tenu de l'effervescence du marché charbonnier mondial au cours des derniers mois de l'année, il semble qu'en toute impartialité, la même appréciation doive être portée en 1936. Il n'est point douteux que, livrés aux seuls effets de l'offre et de la demande, les cours auraient subi des fluctuations beaucoup plus marquées. Sans doute, les prix fixés par l'O. N. C. sont-ils devenus des prix minima, fréquemment dépassés. La modération de la hausse n'en reste pas moins une réalité si l'on s'en réfère aux cotations pratiquées pendant les précédentes disettes de combustible, et à la disparité de prix dont témoignent les charbons belges par rapport à ceux des principaux pays industriels. La hausse considérable de certains charbons de second choix peut, il est vrai, paraître exagérée si l'on tient compte des plus bas cours auxquels ces combustibles purent être obtenus. Il va de soi que ces niveaux atteints à un moment où la demande était quasi nulle pour ces catégories de combustibles, ne peuvent logiquement servir de base pour l'appréciation du redressement intervenu.

De plus, en cette matière, il doit être tenu compte de progrès techniques très importants qui, en étendant le marché de certaines catégories de combustibles dits de second choix, ont certainement influencé cette revalorisation rapide dont d'aucuns s'étonnent.

Le 24 décembre 1936, s'est constitué l'Office Belge des Cokes qui groupera les cokeries belges dans un organisme analogue à celui qui groupe les charbonnages. Il prépare la conclusion, sur des bases élargies, d'un cartel international des cokes. L'idée d'un cartel international des charbons semble avoir fait de nouveaux progrès au cours de l'année écoulée.

* * *

Régis par l'accord intervenu en fin 1935, les salaires étaient appelés à varier en fonction de l'index, par tranches de 2,50 p. c., au lieu de 5 p. c. comme auparavant. L'index pris comme base était celui de 692, les salaires étant sujets à révision dans l'un ou l'autre sens pour une fluctuation de l'ordre de 16 points, soit à partir de 676 ou de 708. La question de la réduction de 2,50 p. c. se posa à fin mai, l'index étant tombé à 674, mais à la demande des délégués ouvriers et tenant compte du redressement de l'industrie charbonnière, on fut d'accord pour surseoir, pour un mois, à l'application de la convention.

Quelques semaines plus tard, le 11 juin, survinrent les grèves qui, en ce qui concerne les charbonnages, aboutirent aux résultats ci-après : augmentation extra-conventionnelle de 5 p. c. pour tous les salaires indistinctement, fixation à 32 francs du minimum de salaire journalier aux ouvriers adultes de plus de vingt et un ans, et à 42 francs pour les abatteurs et assimilés. Au début de décembre, une augmentation nouvelle de 2,50 p. c. fut accordée, bien que l'index

du 15 novembre n'eût atteint que 703; il avait, en effet, été convenu, lors de la liquidation de la grève, que l'on repartirait dorénavant, pour les variations ultérieures des salaires, avec un index de base de 684 au lieu de 692; de ce fait, une augmentation de salaire devait être accordée lorsque l'index-number atteindrait 700.

TABLEAU XII.

Le chômage dans les industries minières.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	OUVRIERS OCCUPÉS (fond et surface)	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
			Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
			Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1926.	160.197	70.234	106	1.159	0,2	1,7	33
1927.	175.544	74.879	46	2.543	0,1	3,5	45
1928.	161.401	68.592	134	1.837	0,2	2,5	25
1929.	151.253	65.086	26	155	—	0,2	9
1930.	155.109	67.273	106	755	0,3	1,2	19
1931.	152.054	63.353	898	5.313	1,4	8,5	193
1932.	130.143	88.081	3.852	20.961	5,4	29,8	606
1933.	134.478	82.756	4.560	27.915	5,0	30,3	590
1934.	125.114	87.305	6.671	24.579	7,4	27,3	655
1935.	120.165	76.839	6.557	18.589	7,8	22,2	685
1936.	120.505	76.132	5.054	5.084	6,4	6,3	438

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	36	582	500	500	835	556
Février	37	606	765	617	812	579
Mars	59	682	556	695	802	445
Avril	44	827	577	589	703	421
Mai	61	800	478	678	749	566
Juin	93	912	586	695	648	419
Juillet	249	562	521	610	686	431
Août	206	469	644	798	756	313
Septembre ...	268	556	630	768	531	306
Octobre	404	465	705	691	677	339
Novembre	340	411	550	586	583	424
Décembre ...	513	395	574	628	444	399
Moyenne	193	606	590	655	685	438

Depuis la dévaluation, sans tenir compte de l'application des congés payés, les salaires de l'ouvrier mineur ont donc été augmentés de 2,50 p. c. en juin 1935, de 5 p. c. en novembre 1935, de 5 p. c. en juin 1936 et de 2,50 p. c. en décembre 1936. Au total, ces quatre augmentations générales représentent plus de 15 p. c. du salaire d'avril 1935, attendu que chacune d'elles s'applique au salaire résultant de la majoration précédente. Comparativement aux salaires d'avril 1935, et compte tenu du relèvement des salaires résultant de l'adoption du taux minima de rémunération,

il est probable que les ouvriers mineurs ont vu leurs salaires améliorés en moyenne d'au moins 20 p. c. En fin d'année, leurs salaires réels ne devaient plus guère différer de beaucoup du maximum qu'ils atteignirent au début de l'année 1930.

Un accord est également intervenu en juillet dernier en ce qui concerne le salaire des jeunes ouvriers mineurs, de quatorze à vingt et un ans. Les salaires du début — quatorze ans — sont respectivement fixés à fr. 17,50 et fr. 12,50 pour le fond et la surface, et augmentent progressivement pour atteindre à vingt ans 29 francs et 25 francs et, à vingt et un ans, le minimum réglementaire de 32 francs pour les deux catégories; pour les ouvriers entrant à la mine après quatorze ans, le salaire est diminué de 1 franc par jour pendant la première année de travail.

La question des congés payés, qui faillit provoquer une nouvelle grève en août, fut définitivement mise au point en septembre; tout ouvrier mineur, après une année de travail dans un ou plusieurs charbonnages du pays, aura droit à un congé payé variant de trois à six jours, le nombre de ces jours étant en raison inverse du nombre d'exploitations dans lesquelles il a été occupé. Des accords précisèrent également la notion du salaire à appliquer à ces congés et fixèrent les dates auxquelles ces congés seraient octroyés.

Ainsi qu'il a été vu plus haut, le nombre total des ouvriers s'est très légèrement relevé au cours de l'année. Du maximum de 120.165 enregistré en 1935, on est passé en décembre 1936 à 123.446. Le nombre total des journées de travail en 1936 s'est établi à 278 contre 270 en 1935 mais il y a lieu de tenir compte de la grève de juin qui a privé l'industrie d'une dizaine

de jours d'activité. L'absence de ce facteur aurait donné un total de 288, se rapprochant très fort d'une année normale comptant 290 jours.

Le chômage du lundi qui existait encore ça et là, au cours du premier semestre de 1936, a complètement disparu. Il s'agit évidemment de chômage imposé, car l'absentéisme volontaire du lundi continue à sévir d'une façon regrettable. Les chômeurs qui existent encore, sur le marché du travail, n'offrent plus à l'industrie des possibilités de recrutement adéquat à ses besoins. La main-d'œuvre qualifiée fait tout particulièrement défaut. Les causes de cette situation sont multiples. D'une part, l'arrêt de l'embauchage au cours des années de crise ainsi que la modicité relative des revenus assurés à l'ouvrier mineur, ont détourné la population ouvrière de l'industrie houillère. D'autre part, certaines méthodes d'exploitation développées au cours des récentes années ont compromis la formation d'une réserve de main-d'œuvre qualifiée dans le cadre du personnel régulièrement occupé dans l'industrie. Quelles que soient les causes et les responsabilités de cette situation, celle-ci exige une solution. Le développement du bassin campinois en dépend étroitement.

Finalement, la revue de l'industrie houillère au cours de l'année 1936 ne peut se clôturer sans une mention au sujet de la loi du 9 juillet 1936, relative à l'application de la semaine de 40 heures dans les industries ou sections d'industries réputées dangereuses, insalubres ou pénibles. Au 21 septembre, une Commission d'étude fut nommée en vue d'étudier les possibilités techniques et économiques d'application de cette loi à l'industrie houillère. En fin d'année, la Commission n'avait pas encore déposé son rapport.

II. — L'ÉLECTRICITÉ

La statistique officielle de toutes les centrales de toutes catégories de 100 kw. et plus se présente comme suit pour l'année 1936 :

Par rapport à l'année précédente, l'énergie produite par l'ensemble des centrales du pays accuse une progression de 423 millions de kwh., soit 9,4 p c.

CATÉGORIES DE PRODUCTEURS D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	Production en Kwh.	% du total de la production
1. Centrales d'auto-producteurs :		
a) Affiliés à l'A. C. E. I. B.	2.293.163.309	46,4
b) Recensés directement par le Ministère des Travaux publics	306.322.754	6,2
		} 52,6
2. Organismes de distribution publique :		
a) Affiliés à l'Union des Exploitations Electriques en Belgique (U. E. E. B.).....	2.114.147.200	42,8
b) Concessionnaires de distribution non affiliés à l'U. E. E. B.	1.147.669	4,6
c) Régies communales	228.528.870	4,6
		} 47,4
TOTAL EN 1936...	4.943.309.802	100
Energie produite en 1935...	4.520.996.385	

L'accroissement de 1935 par rapport à 1934 avait atteint le même pourcentage.

Les proportions fournies par les différentes catégories de producteurs d'énergie électrique ont subi quelques modifications, dues en partie au fait que, pendant les années 1933, 1934 et 1935, un certain nombre de centrales ont échappé au recensement, et

que l'énergie produite par les centrales non comprises dans la statistique officielle a été supputée dans les données publiées par l'Association des Centrales électriques industrielles de Belgique. Depuis le début de 1936, le Ministre des Travaux publics a recensé 69 centrales industrielles supplémentaires. Désormais, la statistique officielle est pratiquement complète.

TABLEAU I. Puissance installée et production d'électricité en Belgique.

Source : Ministère des Travaux publics.

ANNÉES	CENTRALES DISTRIBUTRICES			CENTRALES RÉGIES			CENTRALES INDUSTRIELLES			TOTAL		
	Nombre de centrales	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)	Nombre de centrales	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)	Nombre de centrales	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)	Nombre de centrales	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)
1914 .	—	114	140	—	14	28	—	434	1.302	—	562	1.570
1927 .	—	600	1.140	—	74	128	—	645	1.975	—	1.319	3.243
1929 .	—	680	1.615	—	121	185	—	675	2.243	—	1.476	4.043
1931 .	31	1.090	1.715	10	161	197	204	905	2.269	245	2.166	4.181
1932 .	34	1.121	1.583	11	185	164	273	1.022	2.184	318	2.328	3.931
1933 .	31	1.121	1.714	10	187	161	209	—	2.027	250	—	3.902
1934 .	31	1.220	1.716	10	173	171	207	1.013	2.136	248	2.406	4.023
1935 .	31	1.211	1.905	10	171	195	240	1.049	2.356	281	2.431	4.456
1936 .	31	1.265	2.114	11	—	228	306	1.088	2.601	348	—	4.943

TABLEAU II.

Distribution et transport de l'énergie électrique en Belgique.

Source : *Ministère des Travaux publics.*

ANNÉES	Population desservie	ENERGIE DISTRIBUÉE					Energie importée	Energie exportée	LONGUEUR DES LIGNES			
		en basse tension			en haute tension	Basse tension			Haute tension			
		Eclairage privé et usages domest.	Petite force motrice	Eclairage public		aérienne			souter-raine	aérienne	souter-raine	
	(Milliers)	(Millions de kwh.)					(Kilomètres)					
1931	7.548	240	130	18	1.403	9,5	24,1	25.895	3.900	8.083	8.420	
1932	7.902	252	118	21	1.460	15,3	20,3	28.139	4.409	8.607	9.268	
1933	7.979	239	121	21	1.502	18,9	16,5	28.780	4.569	8.921	9.106	
1934	7.990	250	122	27	1.300	23,7	9,3	31.534	4.625	9.575	9.518	
1935	8.261	318	155	31	1.484	37,4	18,4	33.693	5.114	10.194	9.790	

Cet accroissement de la consommation est dû en grande partie au redressement économique. Le tableau suivant en donne quelque idée.

L'on remarquera surtout l'augmentation de l'activité dans les glaciers, verreries et industries de produits chimiques, où elle atteint 23,4 p. c. et dans les

Statistique partielle des Centrales industrielles.
Puissance installée et production par catégories d'industries.
Années 1935 et 1936.

BRANCHES D'INDUSTRIES	1935			1936			Variations de 1936 par rapport à 1935	Variations de 1935 par rapport à 1934
	Nombre	Puissance installée	Production	Nombre	Puissance installée	Production		
1. Charbonnages, mines, minières et fours à coke	57	449.343	990.562.982	57	449.358	1.077.571.623	+ 8,9 %	+ 14,7 %
2. Métallurgie (fer et autres métaux) ..	43	374.764	1.011.896.088	43	377.273	1.062.098.249	+ 4,9 %	+ 4,7 %
3. Glaceries, verreries et produits chimiques	23	89.555	114.740.517	23	91.205	141.601.291	+ 23,4 %	— 1,7 %
4. Carrières, ateliers de construction, textiles et divers	82	73.821	142.540.316	80	73.259	149.568.394	+ 7 %	+ 11,9 %
5. Cimenteries	9	36.509	65.248.194	9	36.509	68.434.328	+ 4,9 %	— 0,4 %
6. Sucrieries, distilleries, etc.	20	24.777	30.509.594	20	24.017	34.727.932	+ 13,8 %	— 7,2 %
7. Tramways	2	3.570	—	2	3.570	—	—	—
TOTAL...	236	1.052.339	2.355.497.691	234	1.055.191	2.532.943.731	+ 7,6 %	+ 7,4 %

sucrieries et distilleries, où elle est de 13,8 p. c. Si la progression est moins grande dans les autres branches, c'est parce que, au cours de l'année 1935, celles-ci avaient enchaîné plus rapidement le mouvement de reprise, chose particulièrement sensible dans les charbonnages, mines, minières et fours à coke, ainsi que dans les carrières, ateliers de construction et industries textiles. L'avance de la métallurgie est constante dans l'ensemble. Mais, comme il appert de l'examen du tableau III, elle résulte de mouvements en sens divers : amélioration de la situation dans les aciéries et les laminoirs, affaiblissement dans les fonderies de zinc.

Les chiffres contenus dans les tableaux suivants montrent que l'électrification de la Belgique n'a cessé de faire des progrès rapides et constants. En soi

TABLEAU III.

La consommation d'énergie électrique dans les industries métallurgiques.
(Milliers de kwh.)

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	Acéries	Laminoirs	Fonderies de zinc	Laminoirs à zinc
1928	92.250	363.870	9.720	1.355
1929	100.470	368.570	6.990	1.460
1930	122.090	400.570	8.140	1.610
1931	78.650	336.260	7.070	1.650
1932	79.760	295.883	5.947	2.655
1933	76.920	311.650	7.465	3.981
1934	85.300	312.643	9.178	5.849
1935	87.460	319.690	7.728	6.838

cela n'a rien d'étonnant puisque notre pays, industriel par excellence, en dehors du charbon, qui est à la base de sa puissance industrielle, possède très peu de ressources naturelles d'énergie : les forces hydrauliques exploitables sont peu importantes, les gaz naturels sont inexistant. A part les énergies de déchet, utilisation des charbons de qualité inférieure sur le carreau de la mine et récupération aussi complète que possible des gaz de hauts fourneaux, il ne reste donc, à côté du charbon, que l'utilisation de l'énergie électrique.

La concurrence de gaz naturels comme le butane et le propane, articles importés, n'est pas des plus dangereuses. L'on estime à 250.000 au maximum le nombre de consommateurs, souvent occasionnels, du butane. Ce sont pour la plupart des habitants de mai-

sons isolées ou des villégiateurs qui ont recours à ce gaz principalement pour la cuisine, parfois pour les chauffe-bains, rarement pour l'éclairage ou la force motrice.

Le nombre total des centrales électriques atteint 348 en 1936. L'accroissement indiqué au tableau I est apparent. Il s'agit, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, d'un certain nombre de producteurs industriels qui n'avaient pas été recensés jusqu'ici par le Ministère des Travaux publics. Au cours de l'année sous revue, la puissance installée n'a pas subi de grands changements. Il convient de remarquer que cette puissance est arrivée à un degré tel qu'elle peut suffire à un accroissement important de la production, surtout par une meilleure répartition de la distribution.

TABLEAU IV. **Production et distribution de l'énergie électrique en Belgique.**
(Sociétés affiliées à l'Union des Exploitations Electriques en Belgique.)
A. — Production et répartition de l'énergie électrique.

ANNÉES	Puissance installée (milliers de kva.)	ENERGIE (millions de kWh.)			RÉPARTITION EN % DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE VENDUE					
		Livrée aux réseaux par les centrales	Achetée à des producteurs ne faisant pas partie de P.U. E. E. B.	Reçue par les réseaux	Force motrice haute tension	Force motrice basse tension	Traction	Distributions par des semi-régies ou associations de communes	Eclairage privé et usages domestiques	Eclairage public
1929 ...	850	1.517	57	1.574	70,0	7,6	6,7	5,8	9,0	0,9
1930 ...	1.155	1.680	92	1.772	70,4	5,8	7,6	6,7	8,8	0,7
1931 ...	1.285	1.714	90	1.804	68,2	5,8	7,8	7,7	9,8	0,7
1932 ...	1.355	1.585	101	1.686	60,1	5,2	9,1	15,4	9,4	0,7
1933 ...	1.355	1.700	111	1.811	61,0	5,2	9,5	14,2	9,4	0,7
1934 ...	1.485	1.706	105	1.811	59,8	5,3	10,2	13,6	10,3	0,8
1935 ...	1.545	1.903	122	2.025	60,3	4,9	10,4	14,1	9,5	0,8
1936 ...	1.535	2.114	123	2.237	59,8	5,-	10,5	13,8	10,1	0,8

B. — Importance de la distribution de l'énergie électrique.

ANNÉES	COMMUNES EXPLOITÉES		NOMBRE D'ABONNÉS		LONGUEUR DES LIGNES (kilomètres)			
	Nombre	Populations (en milliers)	d'éclairage	haute tension	haute tension		basse tension	
					aériennes	souterraines	aériennes	souterraines
1929	1.745	5.729	900.000	2.650	4.100	6.200	17.000	1.830
1930	1.813	5.787	971.000	2.700	4.920	6.500	19.160	2.180
1931	1.910	5.930	1.100.000	2.830	5.490	7.000	21.600	2.310
1932	1.925	5.750 (1)	1.125.000	2.900	5.680	7.640	23.125	2.500
1933	1.940	5.760	1.210.000	2.950	5.880	7.680	24.000	2.525
1934	1.961	5.830	1.250.000	2.960	6.520	8.010	25.430	2.600
1935	1.974	5.870	1.270.000	3.050	7.160	8.050	26.240	2.700
1936	1.981	5.899	1.295.000	3.220	7.200	8.100	28.150	2.840

(1) La diminution provient du fait que depuis 1932, la ville d'Anvers exploite en régie.

A cet égard, attirons l'attention sur l'organisation rationnelle de la production qui fait, en Belgique, des progrès incessants, d'une part par l'établissement de réseaux d'interconnexion à haute tension, reliant entre elles toutes les centrales importantes des grandes

sociétés de distribution, d'autre part par l'organisation des industriels autoproducteurs dans le sud du pays, organisation régionale dans les Unions de Centrales électriques, organisation interrégionale dans l'Union générale belge d'Electricité.

Les interconnexions entre centrales de sociétés privées de distribution répartissent rationnellement la charge entre centrales vieilles et usines nouvelles, et compensent les diagrammes de consommation de régions industrielles à caractère différent. Il existe actuellement les systèmes de réseaux ci-après (1) : les interconnexions de la région bruxelloise comprenant la centrale principale de l'Interbrabant (Union intercommunale des Centrales électriques du Brabant), usine génératrice puissante équipée en commun au bord du canal maritime, interconnectée avec la régie communale d'Ixelles qui est elle-même en liaison avec la centrale de Hoeylaert et avec la centrale d'Oisquercq, en passant par les centrales de la régie de Bruxelles, de Leeuw-Saint-Pierre et des Forges de Clabecq. Il y a ensuite les interconnexions de centrales de la Société intercommunale belge d'Electricité et de ses filiales. Les centrales de Sweveghem, Alost, Malines, Bressoux et Verviers appartenant à cette société sont interconnectées entre elles par une double ligne aérienne, et, par Malines, avec la centrale de Schelle établie par la Société générale belge de Production d'Electricité, sur la rive de l'Escaut, à Schelle-lez-Anvers. En outre, les centrales de Sweveghem et d'Alost sont reliées aux réseaux de la Compagnie d'Electricité de la Dendre, celle de Bressoux est interconnectée avec l'Union des Centrales électriques de Liège, Namur, Luxembourg et avec la centrale de Sclessin de la Société d'Electricité du Pays de Liège. L'organisation de la centrale de base à Schelle est une merveille de technique. De là, un répartiteur impose aux autres centrales un diagramme

de marche destiné à obtenir la production dans les meilleures conditions de sécurité et d'économie. La Société Intercommunale Belge d'Electricité exploite en outre trois centrales hennuyères à Roux, Monceau et Pâturages, interconnectées et reliées à différentes autres centrales, celle de Monceau avec celle de Ville-sur-Haine et Thy-le-Château, celle de Pâturages avec le réseau de l'Union des Centrales électriques du Hainaut. D'autres sociétés de distribution appliquent également les interconnexions de secours et d'échange, et complètent ce système par des liaisons avec les centrales industrielles et les fusions de centrales électriques pour des raisons techniques et financières. Citons la Société d'Electricité du Pays de Liège, dont les centrales d'Amay et de Sclessin sont interconnectées, et celle de Sclessin reliée à Bressoux et au réseau de la Linalux; la Société de Gaz et d'Electricité du Hainaut, dont les centrales de Farciennes, Montigny, Bascoup et Ville-sur-Haine sont reliées entre elles, et, par Ville-sur-Haine, à la Société Intercommunale Belge d'Electricité; la Société d'Electricité de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de la Région de Malmédy, dont la centrale d'Auvelais est reliée au réseau de l'Union des Centrales Electriques du Hainaut, par l'artère de l'Union Belge d'Electricité, aux centrales hydrauliques de Bévercé, Buttgenbach, Heid-de-Goreux, et aussi à la centrale de la S. A. du Gaz de Namur; les Centrales Electriques des deux Flandres, qui réunissent les réseaux de la régie de Gand, des centrales de distribution de Langerbrugge, Slykens et Zeebrugge; enfin les Centrales de la Région Anversoise et du Limbourg, celles de Merxem et de Moll étant reliées à Schelle et celle de Moll étant interconnectée avec cinq centrales de Charbonnages du Limbourg à Beeringen, Zolder et Genck.

(1) Cf. *Bulletin de l'Association des Centrales électriques industrielles de Belgique*, janvier-mars 1937, pp. 2-12.

TABLEAU V. Production d'énergie électrique (distributeurs et autoproducteurs).
Source : *Sofina*. (En millions de kwh.)

PAYS	1931	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1930	1932	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1931	1933	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1932	1934	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1933	1935	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1934	1936	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1935
		%		%		%		%		%		%
Allemagne	25.788	- 10,8	23.459	- 9,0	25.654	+ 9,4	30.662	+ 19,5	(4)35.692	+ 16,4	(4)41.296	+ 15,7
Argentine (1)	1.473	+ 3,7	1.590	+ 7,9	1.615	+ 1,6	1.735	+ 7,4	1.817	+ 4,7	1.946	+ 7,1
Belgique	4.418	+ 6,9	4.136	- 6,4	4.261	+ 3,0	4.305	+ 1,0	4.710	+ 9,4	5.155	+ 9,4
Canada (1)	16.331	- 9,7	16.052	- 1,7	17.339	+ 8,0	21.160	+ 22,0	23.405	+ 10,6	(5)25.488	+ 8,9
Espagne (1)	2.681	+ 2,8	2.804	+ 4,6	2.897	+ 3,3	3.027	+ 4,5	3.272	+ 8,1	—	—
États-Unis (1)	86.312	- 4,0	77.868	- 9,8	79.983	+ 2,7	85.970	+ 7,5	93.656	+ 8,9	106.950	+ 14,2
France (2)	14.232	- 7,2	13.592	- 4,5	14.906	+ 9,7	15.172	+ 1,8	15.703	+ 3,5	(5)16.143	+ 2,8
Grande-Bretagne	17.874	+ 1,9	18.709	+ 4,7	20.303	+ 8,5	22.946	+ 13,0	25.493	+ 11,1	28.845	+ 13,1
Italie	10.800	- 1,8	10.652	- 1,4	11.768	+ 10,5	12.640	+ 7,4	13.590	+ 7,5	—	—
Mexique	—	—	—	—	1.529	—	1.833	+ 19,9	2.064	+ 12,6	2.291	+ 11,0
Pays-Bas (1)	1.979	+ 8,7	2.040	+ 3,1	2.082	+ 2,1	2.156	+ 3,6	2.207	+ 2,4	(5)2.336	+ 5,8
Pologne	2.598	- 10,6	2.257	- 13,1	2.396	+ 6,2	2.622	+ 9,4	2.820	+ 7,6	(5)3.120	+ 10,6
Portugal	268	+ 3,0	287	+ 7,1	302	+ 5,2	325	+ 7,6	356	+ 9,5	370	+ 3,9
Suisse (3)	5.049	- 3,0	4.790	- 5,1	4.934	+ 3,0	5.348	+ 8,4	5.692	+ 6,4	6.051	+ 6,3

(1) Distributeurs seulement.

(2) Distributeurs, plus autoproducteurs livrant une partie de leur production à des réseaux de distribution.

(3) Du 1^{er} octobre au 30 septembre.

(4) Non compris la Sarre.

(5) Chiffres provisoires.

Signalons qu'en outre les industriels auto-producteurs, par l'intermédiaire de l'Union générale belge d'Electricité, constituent aujourd'hui une exploitation basée sur la coopération à deux degrés. Dans le cadre de sa région, l'Union des Centrales relie producteurs et consommateurs, tandis qu'au deuxième degré l'Union générale belge d'Electricité élargit la base des échanges en réalisant l'interconnexion des groupements régionaux. Cette organisation est prépondérante dans cette région du pays où les industries métallurgiques et minières ont localisé les producteurs industriels dans les provinces de Liège, du Luxembourg, de Namur et du Hainaut. De cette façon, le champ d'action de l'Union générale belge d'Electricité s'étend, de par ses affiliés, à la moitié de la superficie de la Belgique; 40 p. c. de l'énergie produite dans le pays y sont consommés.

Ces aspects de la concentration ont contribué fortement à améliorer l'organisation de la production en Belgique. De cette façon, les distributeurs privés et les régies sont arrivés, grâce à leurs efforts personnels, à une concentration suffisante, caractérisée par une puissance moyenne, par centrale thermique de plus de 1.000 kw., de 42.000 kw. contre 22.000 en France et 24.000 en Angleterre, où les pouvoirs publics se sont cependant tournés délibérément contre les individualismes qu'ils jugeaient exagérés.

L'énergie produite est de nouveau en accroissement au cours de l'année sous revue. Cela provient, d'un côté, de l'extension de la clientèle, de l'autre de l'intensification de l'utilisation. Le premier de ces mouvements arrive à un palier. La presque totalité du territoire est couverte de réseaux électriques. 2.637 communes sur 2.670 sont électrifiées. La population desservie atteignait 8.261.000 habitants en 1935. La distribution est assurée par des sociétés privées dans 1.994 communes comptant 5.900.000 habitants, par des régies dans 198 communes totalisant 1.540.000 habitants, par des intercommunales ou groupes de communes dans 445 communes comptant 820.000 habitants. Bien qu'il reste encore à faire dans ce secteur (2), il est hors de doute que l'avenir est surtout à l'extension de l'utilisation de l'énergie électrique. A cet égard, les chiffres du tableau II indiquent une ten-

(2) Voici quelques chiffres relatifs à l'activité des sociétés affiliées à l'Union des Exploitations électriques de Belgique (Bulletin de l'U.E.B., juin-septembre 1936, p. 639) qui accusent les progrès assez lents mais constants en cette matière :

	1933	1934	1935	Ecart en % entre 1935 et 1934
Nombre de communes exploitées.....	1.930	1.941	1.965	+ 1,2
Population de ces communes.	5.761.000	5.826.000	5.874.000	+ 0,8
Nombre d'abonnés d'éclairage.....	1.165.000	1.188.000	1.239.000	+ 4,3
Nombre d'abonnés haute tension.....	2.950	2.955	3.050	+ 3,2

dance croissante de l'énergie en basse tension utilisée par l'éclairage public et privé et par les usages domestiques. Ces progrès s'expliquent surtout en matière d'usage privé et par l'éducation du public à laquelle les sociétés privées s'attachent avec persévérance et par les avantages que procure l'emploi du courant à des conditions avantageuses. Comme dans nombre de pays, nos distributeurs appliquent de plus en plus des tarifs spéciaux dégressifs par tranches.

D'après une enquête statistique faite par l'Union des Exploitations électriques de Belgique, l'on peut affirmer que, dans 80 p. c. des communes belges, comprenant environ 88 p. c. de la population totale, les abonnés peuvent user de tarifs spéciaux favorisant l'emploi d'appareils électro-ménagers. Les efforts de propagande faits par les producteurs sont coordonnés par une commission spéciale de l'Union des Exploitations électriques de Belgique et secondés par les constructeurs belges d'appareils électriques, produisant fers à repasser, grille-pain, réchauds, réchauds de table, bouilloires, gaufriers, aspirateurs, radiateurs, fours, cuisinières, appareils frigorifiques, chauffe-eau, machines à laver. Ces constructeurs perfectionnent sans cesse leur fabrication, l'adaptent au goût du public et chez celui-ci contribuent largement au développement des applications de l'électricité.

* * *

En terminant ce bref aperçu relatif à l'évolution de l'industrie électrique belge au cours de 1936, nous ne pouvons passer sous silence l'innovation intéressante réalisée par la Société Intercommunale Belge d'Electricité qui installe dans Verviers et ses faubourgs, un réseau de distribution de vapeur qui sera mis en service dans le courant de l'été 1937.

Depuis de longues années, la Société Intercommunale Belge d'Electricité et sa filiale la Société d'Electricité de l'Est de la Belgique alimentent en énergie électrique la région verviétoise; ces sociétés comptent parmi leur clientèle la plus grande partie de l'industrie textile verviétoise.

L'industrie textile a besoin, outre l'énergie électrique, d'une grande quantité de vapeur pour le lavage des laines, la teinture et l'apprêt des tissus.

Jusqu'à présent, les usines produisaient elles-mêmes leur vapeur.

Il était normal que l'Intercommunale, productrice d'énergie électrique et donc grande productrice de vapeur, songe à centraliser la production et à distribuer la vapeur dans la région verviétoise. Grâce à cette centralisation, il devient possible de remplacer par quelques chaudières à haut rendement, brûlant des combustibles inférieurs, les dizaines de chaudières à faible rendement, brûlant des combustibles chers. L'achat de vapeur au réseau de distribution évite à l'industriel tout souci étranger à son industrie; il dispose de la vapeur qui lui est nécessaire, à tout moment et à la pression voulue, comme il dispose déjà de l'énergie électrique.

De nombreuses réalisations de distribution de vapeur ont déjà été faites dans le monde et notamment en Amérique, en Allemagne, en France, en Tchécoslovaquie et au Danemark. Jusqu'à présent, la Belgique était restée fort en retard dans ce domaine; il n'existait guère que deux centrales électriques alimentant chacune en vapeur une usine située dans leur voisinage immédiat.

Les installations de l'Intervapeur verviétoise comprennent la centrale de production de vapeur et le réseau de distribution.

La centrale est équipée de quatre chaudières de fabrication belge, chauffées au charbon pulvérisé, et capables chacune de produire, par heure, 40 tonnes de vapeur à 25 atmosphères et 235°.

Les installations de déchargement, de stockage, de manutention et de broyage du charbon seront des plus modernes.

Le réseau de distribution a une longueur de 10 kilomètres.

Les tuyaux de 300 m/m de diamètre sont calorifugés et placés dans des caniveaux en béton dont les conditions de résistance ont été imposées par l'Administration des Ponts et Chaussées.

Les tuyaux sont assemblés par soudure électrique suivant le procédé adopté par les Anglais pour le *pipe-line* de l'Irak.

A ce jour, l'Intervapeur verviétoise s'est déjà assuré la clientèle des plus importantes usines de la place; ces clients ont souscrit des contrats pour un débit horaire total de 136 tonnes de vapeur, ce qui représente une vente annuelle de 400.000 tonnes de vapeur.

Ces chiffres représentent plus des 2/3 des besoins de vapeur de l'industrie verviétoise; ils augmenteront certainement, une fois l'Intervapeur de Verviers mise en service.

L'Intercommunale songe à réaliser ensuite des distributions de vapeur dans d'autres villes industrielles du pays.

III. — LES MÉTAUX ET LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

A. — LA SIDÉRURGIE.

L'exercice 1936 marquera dans les annales de la métallurgie belge comme une année de prospérité.

Le marché a été extrêmement actif d'un bout à l'autre de l'année; tous les compartiments ayant été tour à tour en vedette. Les tôleries méritent une mention toute spéciale, leur marché étant resté longtemps déprimé en raison de la stagnation de la construction navale et automobile ainsi que de la concurrence des producteurs. Au point de vue de l'activité générale, le second trimestre a été relativement plus calme, notamment à l'exportation, et ce, en raison de la tension internationale du moment ainsi que de la situation spéciale du groupe belge alors fortement en avance, surtout en aciers marchands, sur les tonnages d'exportation qui lui avaient été conventionnellement alloués par les Comptoirs; de ce fait, afin de rester dans les limites des quantums prévus pour l'exercice 1935-36 se clôturant le 30 juin, une bonne partie de ces fabricats dut être cédée aux groupes en retard de fourniture, notamment aux usines françaises. De même que dans l'industrie houillère, ce fut la fin de l'année qui se manifesta particulièrement effervescente, les délais de livraison s'allongeant progressivement jusqu'à atteindre quatre et cinq mois, et les producteurs étant finalement contraints de se retirer temporairement du marché pour divers produits. Envisagée dans son ensemble, l'année 1936 a donc très sensiblement accentué la situation favorable de 1935.

Elle s'est caractérisée par un nouveau relèvement de la production et surtout par des conditions d'exploitation extrêmement avantageuses. A ce dernier point de vue, il semble bien, qu'en fin d'année, les résultats atteints pendant les meilleurs mois des années 1928 et 1929 avaient été approchés sinon même peut-être rejoints ou dépassés.

* * *

En ce qui concerne la production, les tonnages fabriqués de fonte et d'acier brut passent respectivement d'une année à l'autre de 3.030.000 à 3.207.000 T. et de 2.966.000 à 3.105.000 tonnes, soit une progression de l'ordre de 5 p. c., malgré la perte d'une centaine de milliers de tonnes de part et d'autre, imputable à la grève de juin.

La production d'aciers moulés a, cette année encore, témoigné de sensibles progrès. Elle comble ainsi le retard que cette catégorie avait sur les autres. L'activité de ce département apparaît plus intense que ne pourrait le faire croire la comparaison des tonnages produits aujourd'hui et en 1928, ceux-ci constituant un critère peu satisfaisant pour juger une industrie dont les produits varient considérablement en nature et complexité. L'industrie des fers finis confirme, par contre, sa tendance à la disparition en clôturant l'année avec un tonnage de production à peine supérieur aux niveaux les plus bas atteints pendant la crise.

TABLEAU I. Production annuelle de fonte, et consommations diverses des hauts fourneaux.

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail.*

ANNÉES	PRODUCTION DE FONTE (milliers de tonnes)					CONSOMMATIONS (milliers de tonnes)			Nombre moyen d'ouvriers occupés
	de moulage	pour acier Thomas	spéciale	d'affinage	Total de la production	Coke		Minerais de fer	
						belge	étranger		
1930.....	184	3.064	24	93	3.365	2.946	420	9.019	7.144
1931.....	133	3.045	20	—	3.198	2.840	269	7.730	5.694
1932.....	75	2.662	12	—	2.749	2.405	141	6.642	4.839
1933.....	96	2.606	8	—	2.710	2.369	102	6.586	4.359
1934.....	92	2.849	12	—	2.953	2.429	199	6.987	4.122
1935.....	100	2.918	12	—	3.030	2.745	163	7.913	4.008
1936.....					3.207				

TABLEAU II.

Les Hauts Fourneaux.

Nombre de hauts fourneaux et capacité de production en 24 heures.

(Chiffres au 31 décembre de chaque année.)

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES (31 décembre)	Nombre de hauts fourneaux ayant une capacité de production en 24 heures de						Nombre total de hauts fourneaux	
	moins de 100 tonnes	100 à 149 tonnes	150 à 199 tonnes	200 à 249 tonnes	250 à 299 tonnes	300 tonnes et plus	en ordre de marche	en activité
1930.....	4	2	21	17	9	2	55	44
1931.....	4	1	18	15	11	6	55	44
1932.....	4	1	18	15	11	6	55	37
1933.....	2	1	19	8	9	6	45	32
1934.....	1	1	13	10	8	6	39	37
1935.....	2	—	15	9	13	6	45	42

L'augmentation de notre production sidérurgique ne représente cependant qu'un pourcentage modéré en comparaison de celui dont ont témoigné les industries étrangères. De 1935 à 1936, la production mondiale de fonte est passée de 74.100.000 à 91.000.000 de tonnes, tandis que la production mondiale d'acier brut (lingots et moulages) s'est relevée de 99.600.000 tonnes à 123.600.000 tonnes, soit un progrès de 24 p. c. environ. En ce qui concerne l'acier, tous les records antérieurs ont été dépassés. Notre production, par contre, reste encore notablement inférieure à celle de 1929. Tel est d'ailleurs aussi le cas de l'industrie luxembourgeoise dont l'activité, au cours de l'année écoulée, a cependant été ininterrompue. Aussi notre part dans la production mondiale s'est-elle à nouveau réduite. De 3,5 p. c. environ, il y a dix ans, elle est passée de 3,1 p. c. en 1935 à 2,5 p. c. en 1936. Cette évolution est imputable à divers facteurs. En partie, elle résulte du développement de la production locale dans une série de pays où l'industrie sidérurgique était quasi-inexistante autrefois, ainsi que de l'emprise économique de certaines nations, tel le Japon, sur d'autres, la Mandchourie et la Chine du Nord, par exemple. Elle est également la conséquence de la position fortement exportatrice de notre industrie sidérurgique. Notre marché intérieur n'a pas témoigné, en effet, d'un redressement aussi brillant que celui qui a marqué l'évolution des marchés américain, allemand ou anglais. En eût-il été autrement, que l'importance de notre production relativement à la production mondiale n'en aurait pas été influencée à un degré appréciable en raison précisément de la prépondérance de notre commerce d'exportation dans la structure de notre commerce sidérurgique. Enfin, il y a lieu d'observer que les débouchés qui se sont développés au cours de l'année 1936 se trouvaient dans des pays fortement industrialisés qui n'offraient par conséquent que des possibilités limitées au développement de notre commerce d'exportation. Lorsque, au cours des derniers mois, celui-ci fut devenu très actif, notre

industrie se heurta malheureusement à une pénurie de coke et de minerais et se trouva empêchée de relever sa production au niveau qu'auraient justifié les besoins du marché mondial. Plus que jamais, nous éprouvâmes à ce moment tous les inconvénients d'une dépendance étroite de l'étranger et pratiquement de la France, pour nos approvisionnements en minerais. Cette situation critique explique les revendications qui furent formulées en vue d'imposer un embargo sur les exportations de mitrilles dont normalement nous sommes fortement exportateurs et qui, très partiellement tout au moins, pourraient remédier à une disette éventuelle. Dans le même ordre d'idées, on conçoit que la diminution de la productivité des mines françaises ait, en fin d'année, causé de graves soucis à notre industrie. A cet égard, il n'est pas sans intérêt de noter une augmentation assez notable des importations de minerais de provenance autre que la France.

TABLEAU III.

Production, par 24 heures et par région,
de fonte pour acier.
(Moyennes mensuelles.)

ANNÉES	HAINAUT ET BRABANT		LIÈGE		LUXEMBOURG		TOTAL	
	Nombre de hauts fourneaux à fin d'année	Production en tonnes	Nombre de hauts fourneaux à fin d'année	Production en tonnes	Nombre de hauts fourneaux à fin d'année	Production en tonnes	Nombre de hauts fourneaux à fin d'année	Production en tonnes
1930 .	23	5.639	21	4.055	—	—	44	9.694
1931 .	23	5.312	23	3.871	—	—	46	9.183
1932 .	16	4.883	20	3.502	—	—	36	8.385
1933 .	14	3.953	18	3.592	—	—	32	7.545
1934 .	16	4.241	17	3.958	—	—	33	8.199
1935 .	20	4.780	(1) 19	3.986	—	—	39	8.766
1936 .	22	5.020	16	3.195	4	905	42	9.120

(1) Y compris Luxembourg.

TABLEAU IV.

Les aciéries belges.

Production d'acier, consommation et nombre d'ouvriers occupés.

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail.*

ANNÉES	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ACTIFS	PRODUCTION		CONSOMMATION DE FONTE		NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS	PRODUCTION D'ACIER BRUT PAR OUVRIER OCCUPÉ (en tonnes)
		d'acier brut (en milliers de tonnes)	Pièces moulées en première fusion	totale (milliers de tonnes)	% de consommation de fonte étrangère dans la consom- mation totale		
1930.	34	3.269	85	3.400	7,7	11.458	285,3
1931.	34	3.056	66	3.078	2,9	8.672	352,4
1932.	33	2.758	51	2.731	2,2	6.657	414,3
1933.	32	2.689	53	2.677	2,7	6.428	418,3
1934.	29	2.898	48	2.921	2,7	6.167	469,9
1935.	29	2.066	61	2.982	2,7	6.509	455,7
1936.		3.105	70				

L'évolution générale de l'industrie sidérurgique dans le monde se dessine d'une manière telle qu'il est permis de craindre que, dans un proche avenir, de sérieuses difficultés surgiront. En effet, dans la mesure où l'activité présente repose sur l'exécution de programmes de réarmement, elle est inéluctablement appelée à se réduire. Cette mesure apparaît certainement importante si l'on en juge par les développements politiques de ces dernières années et de ces derniers mois. Ce caractère éphémère d'une demande essentiellement basée sur des besoins transitoires, ne prévient pas la capacité productive de l'industrie dans le monde de s'accroître. En fait, à la faveur de ces circonstances exceptionnelles, les tentatives de libération industrielle de certains pays se développent bien plus à l'aise soit que la satisfaction de ces besoins accapare l'activité des anciennes industries, soit encore que les relations de prix qui s'établissent dans ces conditions favorisent la création de nouvelles entreprises ou l'extension d'entreprises déjà existantes. Quelques mots au sujet du Japon, de l'Afrique du Sud et de quelques autres pays permettent d'apprécier la nature des dangers qui, à cet égard, s'esquissent à l'horizon, tant pour l'industrie européenne en général que pour l'industrie belge en particulier.

Le Japon a récemment entamé la fabrication des feuillards qui, jusqu'à présent, constituaient les deux tiers des exportations belgo-luxembourgeoises au Japon. Le développement de la production japonaise est tel qu'il faut considérer comme vraisemblable un recul sérieux, non seulement des importations européennes au Japon même, mais encore leur recul sur d'autres marchés extrême-orientaux visés par le Japon, le marché chinois tout particulièrement. Le Mandchoukouo, qui absorbait 80 p. c. des exportations métallurgiques de l'empire nippon, vient lui-même d'installer de puissantes usines métallurgiques, ce qui réduira d'autant les fournitures faites jusqu'ici par le Japon et obligera celui-ci à chercher ailleurs des débouchés. Dès à présent, il porte ses efforts vers l'Indochine, les Indes néerlandaises et

surtout vers l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud où il a envoyé des missions techniques, en vue d'étudier la construction de voies ferrées, la fourniture des rails japonais devant se faire à des conditions défiant toute concurrence. Avec le Brésil, le Japon a conclu un accord commercial prévoyant le paiement de la moitié de ses achats en matières premières brésiliennes sous forme de produits métallurgiques.

Une situation analogue caractérise l'Afrique du Sud, un des pays neufs où le problème de l'introduction de l'industrie métallurgique a été étudié de la façon la plus approfondie. Fortement soutenue par les pouvoirs publics, cette industrie se sent dès à présent suffisamment armée pour entrer en contact direct avec l'industrie européenne et lui signifier son désir de voir réduire sensiblement les tonnages qu'elle importe là-bas. Les pourparlers entamés au début de cette année à ce sujet ont bientôt abouti à un accord qui prévoit, en compensation d'une diminution des tonnages européens, un relèvement des prix appréciable, allant jusque 17 sh. 6 d.-or à la tonne; simultanément, il a été procédé au rajustement des prix pour les pays limitrophes, afin d'éviter des importations fictivement déclarées pour ces contrées, mais réellement destinées au marché sud-africain.

TABLEAU V.

Les fabriques de fer puddlé.

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	Nombre d'usines actives	Nombre de fours à puddler	Production de fer ébauché (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers
1929	3	12	12	185
1930	3	12	10	159
1931	2	8	4,5	113
1932	1	3	1,1	68
1933	1	3	0,8	50
1934	1	2	1,9	27
1935	1	2	3,3	25

TABLEAU VI.

Source : *Annales des Mines.*

Les laminoirs belges (Année 1935)	Laminoirs des aciéries	Laminoirs autonomes
Nombre d'usines actives	16	22
Ouvriers	11.883	7.408
Trains pour blooms et brames	12	3
Trains à profilés	40	19
Trains pour verges de tréfilerie	6	—
Trains à tôles	22	56

TABLEAU VII.

Production des laminoirs belges.

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Aciers demi- finis	Aciers finis	Fers finis	Ensem- ble	Aciers demi- finis	Aciers finis	Fers finis	Ensem- ble
1930	538	2.601	123	3.262	406	2.608	110	3.124
1931	747	2.224	61	3.032	415	1.792	44	2.251
1932	584	2.048	35	2.667	224	1.254	20	1.498
1933	574	2.115	33	2.722	218	1.351	18	1.587
1934	680	2.209	55	2.944	257	1.431	35	1.723
1935	679	2.342	55	3.076	283	1.755	40	2.078

A l'initiative d'un groupe financier britannique, des projets de création d'une industrie sidérurgique à l'équipement ultra-moderne, ont pris corps en Turquie. La même note d'installation de nouvelles usines ou de développement d'établissements existants nous vient du Brésil et des Indes anglaises. Tout comme le Japon, ce dernier pays a absorbé cette année encore de formidables tonnages de demi-produits; l'extension des industries transformatrices se poursuit cependant, ce qui ne peut manquer de retentir fâcheusement à plus ou moins brève échéance sur le volume des exportations des produits finis des usines européennes et, partant, des usines belges.

* * *

A ces difficultés qui s'annoncent, il y a lieu d'opposer le développement des ententes et des cartels internationaux qui, incontestablement, garantissent plus de stabilité aux conditions d'exploitation qui s'offrent à l'industrie.

En 1936, l'action de l'Entente internationale de l'Acier a encore été renforcée par l'adhésion de la Tchécoslovaquie; un rapprochement est également intervenu avec la Hongrie et l'Autriche, pour certains produits. A cette puissante association inter-

TABLEAU VIII.

Laminoirs belges, joints ou non à une aciérie.

Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	Nombre d'établissements actifs	Nombre de trains de laminoirs	Consommation de lingots d'acier (milliers de tonnes)	PRODUCTION			Nombre moyen d'ouvriers occupés
				Aciers demi-finis	Aciers finis	Fers finis	
1930.....	37	174	3.235	538	2.601	123	23.723
1931.....	42	179	3.066	747	2.224	61	22.737
1932.....	41	171	2.752	584	2.048	35	19.206
1933.....	41	164	2.682	574	2.115	33	19.327
1934.....	38	159	2.769	680	2.209	55	18.712
1935.....	38	158	2.820	679	2.342	55	19.291

nationale groupant actuellement 80 p. c. des exportations, peut être attribuée l'ère brillante au point de vue des résultats financiers que traverse en ce moment la métallurgie européenne; il faut d'ailleurs reconnaître qu'en ces temps de fiévreuse demande, le Cartel, prenant en considération le sort de la consommation et tirant profit des leçons du passé, a fait preuve de sagesse et a freiné la hausse des prix plutôt que de décréter inconsidérément relèvement sur relèvement.

Après d'interminables discussions, deux comptoirs pour les exportations de tôles fines et de tôles galvanisées ont finalement pu être mis sur pied. A différentes reprises, le contact menaçait d'être rompu entre les négociateurs devant les revendications allemandes. Le point névralgique était, en l'oc-

currence, la détermination de la période de référence, l'Allemagne exigeant le choix à cet effet du second semestre de 1935, alors que les autres négociateurs réclamaient l'année 1934, la part du groupe belgo-luxembourgeois passant, dans l'une ou dans l'autre hypothèse, du simple au double. Les Allemands s'inclinèrent finalement. Les quotes-parts des divers participants furent établies comme suit : pour les tôles fines : Angleterre, 33,24 p. c.; Allemagne, 23,36 p. c.; Belgique, 23,37 p. c.; Luxembourg, 10,03 p. c.; France, 7,73 p. c.; Pologne, 2,27 p. c. Pour les tôles galvanisées : Angleterre, 53,05 p. c.; Belgique, 37,15 p. c.; Allemagne, 6,02 p. c.; Luxembourg, 1,17 p. c.; Pologne, 1,58 p. c.; France, 1,03 p. c. L'Entente Internationale de l'Acier était ainsi consolidée jusqu'en 1940, car l'Angleterre avait

fait dépendre son adhésion définitive à l'Entente, de la mise sur pied des deux Comptoirs susdits, cette question revêtant pour son industrie une importance de premier plan. Une des conséquences de cet accord

fut le relèvement successif dans de notables proportions des prix des produits visés, les cotations étant tombées anormalement bas par suite de la concurrence que se faisaient les producteurs.

TABLEAU IX.

Commerce des métaux et ouvrages en métaux.
Fer, fonte et acier.

	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (en milliers de francs)				
	Fonte brute	Acier brut	Laminés	Vieux fer	Tous les produits (1)	Fonte brute	Acier brut	Laminés	Vieux fer	Tous les produits (1)
<i>Importations :</i>										
1930.....	398.879	122.824	45.648	76.105	769.638	314.970	84.879	85.520	34.844	1.152.386
1931.....	301.404	75.348	30.935	196.442	675.493	189.581	45.958	51.031	58.813	747.515
1932.....	211.742	19.914	19.174	133.071	433.011	96.551	11.497	28.199	28.060	354.451
1933.....	215.176	18.546	19.298	96.224	387.909	95.025	12.910	29.624	21.945	376.589
1934.....	215.139	21.573	17.533	142.313	450.857	101.994	13.002	29.558	33.653	414.159
1935.....	204.457	24.262	15.461	65.138	363.475	113.887	18.533	34.923	18.484	469.793
1936.....	279.994	42.037	19.254	106.593	514.552	169.796	31.140	45.279	31.381	631.023
<i>Exportations :</i>										
1930.....	115.413	394.747	3.045.530	382.996	4.293.549	71.829	350.700	3.445.505	157.268	4.919.527
1931.....	70.139	497.873	2.828.387	192.920	3.893.616	42.629	384.088	2.806.769	57.950	4.011.289
1932.....	36.270	517.859	2.584.976	121.493	3.471.727	14.757	295.501	2.036.630	23.629	2.769.480
1933.....	37.618	312.113	2.627.725	274.154	3.448.007	14.080	146.664	2.039.969	62.170	2.618.957
1934.....	42.794	393.524	2.760.919	337.268	3.719.773	15.232	198.660	2.098.064	83.575	2.751.486
1935.....	41.766	335.004	2.648.661	424.316	3.675.651	16.941	181.067	2.091.450	130.167	2.871.468
1936.....	62.704	361.379	2.523.159	545.697	3.774.123	26.989	219.520	2.256.176	203.528	3.345.408

(1) Y compris les chiffres des 4 colonnes précédentes.

Positions tarifaires : Fonte brute, 867. Acier brut, 873 et 874. Laminés, 876, 877, 878, 880, 883a, 883c, 884, 894a, 894b. Vieux fer, 934.

TABLEAU X. **Mouvement des prix des demi-produits et produits finis.**
(En £-or par tonne anglaise.)
Prix à l'exportation.

	Fin Février 1934	Fin Février 1935	Fin Février 1936	Fin Février 1937
Billettes	2-7-0	2-7-0	2-7-0	3-0-0
Largets	2-8-0	2-8-0	2-8-0	3-1-0
Barres marchandes	3-3-9	3-3-9	3-3-9	4-5-0
Poutrelles	2-17-6	3-1-6	3-1-6	4-2-6

Au sein du Cartel International des Rails (I.R.M.A.), renouvelé en 1935 jusqu'en août 1940 et renforcé de l'adhésion de la Pologne et des producteurs d'importance secondaire d'Autriche, de Hongrie et de Tchécoslovaquie, est intervenu au début de l'année un accord définitif en ce qui concerne la détermination des quotes-parts de chacun des adhérents. L'Angleterre obtint partiellement gain de cause dans ses revendications, voyant son pourcentage passer de 20,80 à 23,50, au détriment des Français, des Allemands et des Américains. La part de la Belgique resta quasi inchangée avec 7,40 p. c., et la Pologne obtint 10 p. c., proportion relativement élevée qui témoigne de la concurrence acharnée de cet *outsider* au cours des dernières années.

Une situation assez délicate se présenta au sein du Cartel du Fil-Machine, à la suite de l'établissement ou de l'extension par deux puissantes entreprises sidé-

urgiques belges d'une division de tréfilerie. Se basant sur l'arrêté royal du 13 janvier 1935, l'Union des Tréfileries et Clouteries Belges essaya d'empêcher ce renforcement des moyens de production, mais sa requête fut rejetée. Les groupes étrangers se montrant irréductibles quant à un abaissement de leur quote-part, le groupe belge consentit, afin d'éviter la rupture du Cartel, à supporter seul le sacrifice rendu nécessaire par l'accroissement de la production belge et transféra aux deux usines en cause la quote-part devenue disponible à la suite de la disparition de l'établissement belge *Tréfileries et Clouteries de la Paix*. Le Cartel International des Tubes, dissout depuis mars 1935, n'a pu encore être reconstitué; mais, dans le courant de 1936, des négociations entre les anciens adhérents, sauf les Etats-Unis et la Pologne, ont permis d'arriver à la conclusion d'une sorte de *gentlemen's agreement* quant aux prix de la plupart des produits. Ceux-ci ont été relevés de 10 à 15 p. c. au cours du dernier trimestre; en fait, ils ont souvent été dépassés, en raison de l'évolution favorable du marché. On prévoit que la reconstitution formelle du Cartel sera laborieuse, devant les prétentions des producteurs allemands auxquelles on doit s'attendre; on estime, en effet, que par rapport à 1934, dernière année du fonctionnement du Cartel, les exportations allemandes ont plus que triplé, alors que l'Angleterre enregistre pour ces mêmes périodes un recul de 25 p. c. environ.

* * *

Les prix officiels de base à l'exportation n'ont pas été modifiés jusqu'en décembre. On constatera, d'après le tableau y relatif, que, malgré les hausses intervenues, ces prix se situent encore notablement en dessous des maxima de 1929. Les cotations des rails n'ont pas été relevées. Au cours de la crise, elles n'avaient d'ailleurs pas été sensiblement abaissées grâce à l'organisation solide et à la forte discipline du Cartel des Rails.

La stabilité presque parfaite des prix officiels à l'exportation ne doit cependant pas faire illusion. En fait, dès février, pour certains produits et certains marchés, de multiples modifications d'opportunité furent apportées à ces cotations, dans un sens ou dans l'autre d'ailleurs. Décidées par l'Entente, ces dérogations aux tarifs visaient à adapter les prix à des circonstances particulières, soit qu'il s'agissait de reconquérir ou de défendre un marché déterminé, soit encore que l'on désirait compenser les variations du fret pour certaines destinations. La concurrence japonaise imposa ainsi notamment des rabais sur certains produits destinés aux Indes néerlandaises, aux Straits Settlements et à la Chine; par contre, le relèvement du prix des principaux profilés pour les marchés sud-américains s'explique par la hausse des cotations américaines sur ces divers marchés.

Suite aux remaniements successifs des tarifs sur le marché intérieur anglais, les prix des fournitures de l'Entente en Angleterre ont été relevés à plusieurs reprises; le prix des barres est ainsi passé de £-papier 5-1-0 en janvier à £ 5-9-0 en mars et à £ 7-15-0 à partir de juillet.

Relativement à nos rapports commerciaux avec l'Angleterre, qui reste le meilleur client de la sidérurgie belgo-luxembourgeoise, signalons que, conformément à l'accord de 1935, le deuxième exercice de la convention liant la métallurgie anglaise à l'Entente de l'Acier a commencé le 8 août dernier. Le contingent des exportations continentales est depuis lors ramené de 670.000 tonnes à 525.000 tonnes par an. On espérait bien cependant que, de même qu'au cours de l'exercice 1935-1936, l'Angleterre passerait à l'Entente des commandes importantes hors contingent. Effectivement, l'Entente a été sollicitée de livrer un supplément de 50.000 à 70.000 tonnes de demi-produits pour le dernier trimestre de 1936, avec option pour un tonnage égal à fournir au cours du premier trimestre de 1937.

Les événements monétaires de 1936 n'ont pas dérangé gravement nos exportations, la presque totalité de celles-ci s'effectuant en livres sterling-or ou papier. Nos usines ont, par contre, profité, temporairement tout au moins, de la dévaluation du franc français pour leurs approvisionnements en minerais. Quelques entreprises, enfin, ont définitivement bénéficié d'un allègement de leurs charges financières. Les exportations des principaux produits finis se sont à peine modifiées d'une année à l'autre. Tandis que les Etats-Unis, les Pays-Bas et les pays scandinaves ont

développé leurs achats, les exportations vers l'Extrême-Orient et la Grande-Bretagne se sont plutôt réduites.

Au point de vue intérieur, l'événement saillant de l'année, en ce qui concerne l'organisation du marché, fut l'établissement, au début d'avril, d'un régime de licences à l'exportation, afin de mettre un terme aux exportations frauduleuses de tonnages prétendument achetés pour le pays — exportations particulièrement profitables en raison de l'écart important dont témoignaient les prix intérieurs et les prix à l'exportation. Une première hausse modeste des cotations n'avait pas enrayé le trafic auquel on voulait mettre obstacle. C'est dans ces conditions qu'un régime de licences s'imposa afin d'éviter de devoir procéder à un relèvement des prix intérieurs qui aurait nui à la capacité de concurrence de nos ateliers de construction et d'autres établissements à l'égard desquels les produits métallurgiques constituent la matière première de leur activité industrielle. Dans le même ordre d'idées, il y a lieu de signaler que lors du dernier relèvement des prix intérieurs, une discrimination a été faite pour les demi-produits livrés aux transformateurs, suivant qu'il s'agissait de fournitures destinées à l'exportation ou à la consommation intérieure.

La hausse des prix intérieurs s'est effectuée en trois fois; le premier relèvement eut lieu, comme dit plus haut, afin de diminuer le montant des achats frauduleusement déclarés pour l'intérieur du pays; le second eut lieu après les grèves de juin qui influencèrent le prix de revient; la dernière modification, datant de décembre, s'explique par l'augmentation générale des frais de production. D'une manière générale, nos prix intérieurs restent appréciablement en dessous des prix pratiqués par la plupart de nos concurrents européens sur leur propre marché.

* * *

Par décision de la Commission arbitrale paritaire de la Sidérurgie, les hausses de salaire suivantes ont été appliquées en 1936: 2,50 p. c. en février et 2,50 p. c. en novembre. Fin juin, a été accordé un supplément journalier de 3 francs aux salaires de 35 francs et plus, et de 4 francs aux salaires inférieurs à 35 francs; le taux de ces suppléments et la limite d'application ont été augmentés de 2,50 p. c. en novembre 1936. Fin juin également, le salaire journalier minimum pour huit heures a été fixé à 32 francs (puis à fr. 32,80 à partir de novembre) pour l'ouvrier de plus de vingt et un ans travaillant à plein rendement; des minima ont été fixés pour les jeunes gens de moins de vingt et un ans.

Les augmentations de 2,50 p. c. ont été uniformes pour tout le pays, mais l'application des mesures arrêtées fin juin a atteint plus fortement certaines usines, dont les barèmes étaient, en valeur absolue, inférieurs à d'autres; tel était notamment le cas

pour les usines des provinces de Liège et de Luxembourg.

Pour apprécier le renchérissement du coût de la main-d'œuvre au cours de l'année écoulée, il y a lieu de tenir compte finalement de l'application de la loi sur les congés payés. Celle-ci représente une augmentation des dépenses de main-d'œuvre de l'ordre de 2,2 p. c. environ.

L'enquête sur le chômage en Belgique, effectuée en mars 1936, a révélé l'existence de 3.529 chômeurs sidérurgistes dont 1.637 chômeurs complets et 1.892 chômeurs partiels. 89 p. c. de ces chômeurs étaient évidemment groupés dans les provinces de Liège et du Hainaut. Au point de vue de leur occupation, ils se répartissaient comme suit :

OCCUPATIONS	Chômeurs complets	Chômeurs partiels
Hauts fourneaux.....	71	28
Acieries	267	131
Fabrication de fer puddlé	7	7
Laminoirs	892	1.369
Broyage (laitier et scories)	7	10
Mancœuvres	339	295
Professions insuffisamment déterminées	54	52
TOTAL...	1.637	1.892

Sur les 1.637 chômeurs sidérurgistes complets, 43,6 p. c. étaient privés d'emploi depuis plus de trois ans et 38,5 p. c. étaient âgés de plus de cinquante ans.

Pour apprécier l'importance de cette réserve de main-d'œuvre, il convient de la comparer à l'importance du personnel occupé par l'industrie sidérurgique. En 1935, ce personnel s'est élevé en moyenne à 30.000 personnes environ. Sur cette base, le chômage complet et partiel en mars 1936 représentaient environ 5,5 p. c. et 6,3 p. c. de ce personnel. Si l'on tient compte de l'augmentation de la production sidérurgique au cours de l'année 1936, augmentation qui n'a pu s'effectuer qu'en diminuant les risques d'emploi de la main-d'œuvre attachée à l'industrie, il n'est pas douteux que ces pourcentages se sont encore appréciablement réduits. Relativement au chômage prévalant à cette époque, sur l'ensemble du marché du travail (15,6 p. c. de chômeurs complets et 10,5 p. c. de chômeurs partiels), on ne peut que constater qu'ils reflétaient déjà une situation plutôt privilégiée.

Par arrêté royal du 30 septembre 1936, une Commission a été instituée en vue d'étudier les possibilités techniques et économiques d'adapter l'industrie sidérurgique à un régime réduit d'heures de travail. En fin d'année, la Commission n'avait pas déposé ses conclusions.

Evolution des prix de quelques produits sidérurgiques.

	Blooms	Billettes	Poutrelles	Barres	Rails
<i>Prix à l'exportation</i> (en livres-or, soit fr. 243,16 pour 1.016 kilos) :					
Fin 1935.....	2- 5-0	2- 7-0	3- 1-6	3- 2-6	5-10-0
Fin 1936.....	2-18-0	3- 0-0	3-18-0	3-18-9	5-10-0
Maxima atteints pour la plupart des produits en 1929.....	4-10-2	4-17-9	5- 1-5	6- 4-0	6-10-0
<i>Prix intérieurs</i> (en francs par 1.000 kilos) :					
Fin 1935.....	484	540	600	600	1.100
Fin 1936.....	615	640	775	775	1.200
Maxima atteints pour la plupart des produits en 1929.....	867	886	940	1.100	1.356

B. — LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE ET MÉCANIQUE.

D'une manière générale, l'amélioration qui s'était esquissée pendant les derniers mois de l'exercice 1935, s'est confirmée au cours de l'année écoulée. Il s'en faut de beaucoup cependant que le redressement observé jusqu'à ce jour soit comparable à celui dont ont bénéficié les industries houillères et sidérurgiques. A certains égards, ce retard d'évolution est classique. Une reprise industrielle se développe initialement, en effet, dans le cadre des installations existantes. Des travaux d'agrandissement et d'aménagement ne sont entrepris que lorsque l'industrie commence à se sentir quelque peu à l'étroit et dans la mesure où les circonstances paraissent justifier pareil acte de confiance, ce qui suppose toujours que la reprise ait fait quelque

chemin. C'est pourquoi, en fin d'année, les perspectives qui s'ouvrent à l'industrie de la construction métallique apparaissent favorables. La recrudescence généralisée de l'activité industrielle à l'intérieur du pays comme à l'étranger, a décidé de multiples travaux d'extension et de modernisation d'usines. L'exécution du programme des grands travaux apporte à nos ateliers des ordres en ponts et charpentes. Enfin, la Colonie, qui constituait, voici dix ans, un débouché de premier ordre réapparaît sur le marché.

La diversité des produits fabriqués par l'industrie de la construction métallique permet difficilement de fixer l'allure générale de celle-ci. Force est de considérer séparément quelques-unes de ses sections les plus représentatives en notant les traits principaux de leur évolution au cours de l'exercice écoulé.

TABLEAU XI.

Construction d'automobiles et de navires.

ANNÉES	CONSTRUCTION D'AUTOMOBILES			CONSTRUCTION DE NAVIRES (navires lancés) (de plus de 100 tonnes brut)					
	Voitures pour voyageurs	Camions et camionnettes	Production totale	Navires à vapeur		Navires à moteur		Totaux	
	(nombre de voitures)			Nombre	Tonnage brut	Nombre	Tonnage brut	Nombre	Tonnage brut
1930.....	3.800	900	4.700	5	12.265	—	—	5	12.265
1931.....	2.900	300	3.200	—	—	7	897	7	897
1932.....			(1) 2.225	—	—	7	1.537	7	1.537
1933.....			(1) 1.400	—	—	5	4.497	5	4.497
1934.....			(1) 1.250	—	—	4	831	4	831
1935.....				—	—	10	1.775	10	1.775
1936.....				2	2.260	14	1.989	16	4.249

(1) Sivant le relevé de l'American Automobile.

TABLEAU XII.

Construction mécanique et métallique. Commerce extérieur.

Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	Matériel de chemin de fer et de tramways (roulant et fixe)	Machines à vapeur	Machines-outils	Appareils de levage, de pesage et de manutention	Métiers à filer et à tisser	Machines pour l'industrie textile	Machines pour l'agriculture	Machines à coudre, à écrire et à calculer	Machines et mécaniques diverses	Parties de machines et mécaniques	Totaux généraux
<i>Importations :</i>											
1930.....	44.281	281.518	85.221	60.985	92.528	53.553	41.860	106.656	454.598	370.164	1.591.364
1931.....	22.218	154.961	38.481	46.044	60.827	34.717	36.225	80.488	337.377	236.000	1.037.338
1932.....	10.173	63.106	20.266	19.690	31.043	25.132	19.318	52.693	167.948	137.943	547.312
1933.....	6.073	55.496	13.205	15.274	26.718	19.574	24.676	53.164	142.405	133.625	490.210
1934.....	9.373	63.310	12.037	13.159	24.788	17.726	23.578	43.602	122.678	122.319	452.570
1935.....	5.590	92.676	17.693	13.823	36.856	21.724	27.005	68.788	143.072	151.860	579.092
1936.....	6.831	90.564	27.008	15.654	50.051	25.059	37.208	74.200	173.986	178.338	678.899
<i>Exportations :</i>											
1930.....	222.748	74.570	41.593	45.500	2.925	26.925	39.702	4.248	162.524	246.076	866.811
1931.....	171.635	49.016	26.308	35.162	2.679	15.436	22.921	3.039	128.364	172.606	627.176
1932.....	78.141	44.431	10.118	18.574	3.504	13.316	11.801	2.725	71.100	85.832	339.542
1933.....	41.199	24.709	7.407	19.650	5.362	18.314	13.753	1.722	92.799	81.738	306.653
1934.....	40.382	20.207	11.218	23.643	7.413	17.640	14.164	2.087	68.429	75.399	280.582
1935.....	93.469	25.338	20.866	22.766	9.142	19.874	17.006	2.776	82.517	93.338	387.092
1936.....	142.939	33.161	37.143	31.522	10.196	24.292	20.286	2.868	82.744	125.208	510.409

POSITIONS TARIFAIRES : Matériel de chemin de fer et de tramways (roulant et fixe), nos 1030 à 1033, 1061 à 1063; machines à vapeur, nos 1020 à 1028; machines-outils, nos 1039, 1040; appareils de levage, de pesage et de manutention, nos 1029, 1035, 1036; métiers à filer et à tisser, nos 1046 à 1052; machines pour l'industrie textile nos 1038, 1041 à 1045, 1053 et 1054; machines pour l'agriculture, no 1057; machines à coudre, à écrire et à calculer, nos 1055 et 1056 machines et mécaniques diverses, nos 1037, 1058, 1059, 1060, 1064; parties de machines et mécaniques, nos 1034, 1065 à 1074.

Les ateliers de construction de matériel roulant ont bénéficié d'ordres plus nombreux et plus importants à l'exportation, notamment en fin d'année. Compte tenu de l'augmentation des prix, il y a progrès notable d'un exercice à l'autre. L'avance enregistrée est cependant relativement moins importante que celle qui avait été observée de 1934 à 1935 et l'on est encore toujours bien loin de rejoindre le volume d'affaires à l'exportation réalisé en 1929. Aussi l'activité des ateliers de construction de matériel roulant

reste-t-elle encore nettement insuffisante eu égard à leur capacité de production. Celle-ci, il est vrai, s'est fort développée au cours de ces dernières années, grâce à l'adoption de méthodes plus rationnelles d'exploitation. D'autre part, il y a lieu de signaler la fermeture d'un certain nombre d'ateliers. En 1935, les Usines et Fonderies du Rœulx étaient entrées en liquidation, cet établissement ayant été racheté afin de faire disparaître un concurrent. Au début de 1936, la Société des Ateliers de Construction de Hal a été

mise en liquidation dans le même but et par les mêmes moyens. Quoi qu'il en soit, la marge bénéficiaire demeure étroite en raison de la concurrence sévère que les producteurs se livrent entre eux, surtout sur le marché international.

Signalons que les Ateliers Germain, qui s'occupent notamment de la construction de wagons et qui, autrefois, s'étaient livrés à la construction automobile, reprennent cette activité et construisent des camions automobiles équipés d'un moteur allemand.

TABEAU XIII.

Importations et exportations de machines, engins mécaniques, matériel de chemin de fer et électrique.
(Section XVI du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)			MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936		1934	1935	1936	1934	1935	1936
<i>Importations :</i>							<i>Exportations :</i>						
Janvier	3	3	5	62	58	88	Janvier	4	7	7	34	41	53
Février	3	3	4	54	58	85	Février	4	6	7	31	37	59
Mars	3	3	4	67	62	92	Mars	6	4	13	44	35	84
Avril	4	4	4	60	82	85	Avril	6	6	13	38	44	89
Mai	4	4	4	65	98	87	Mai	5	8	10	35	46	76
Juin	4	3	4	62	81	78	Juin	6	8	3	39	47	36
Juillet	3	4	6	59	82	100	Juillet	5	13	9	37	65	68
Août	4	3	4	63	77	80	Août	5	11	8	37	58	60
Septembre ..	3	3	4	59	83	99	Septembre...	5	9	9	35	56	76
Octobre	3	4	4	72	90	95	Octobre	6	10	9	44	73	66
Novembre ..	3	3	4	72	85	85	Novembre ..	5	10	9	38	64	69
Décembre...	4	3	5	67	82	97	Décembre...	9	8	11	48	69	79
L'année (*) .	42	41	50	762	939	1.071	L'année (*) .	66	100	109	459	635	817

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

TABEAU XIV.

Commerce extérieur de machines pour l'industrie.
(Milliers de francs.)

	Machines-outils	Métiers à filer et à tisser	Machines textiles	Machines et mécaniques diverses	Total
<i>Importations :</i>					
1930.....	85.221	92.528	53.553	454.598	685.900
1931.....	38.481	50.827	34.717	337.377	461.402
1932.....	20.266	31.043	25.132	167.948	244.389
1933.....	13.205	26.718	19.574	142.405	201.902
1934.....	12.037	24.788	17.726	122.678	177.229
1935.....	17.693	36.856	21.724	143.072	219.345
1936.....	27.008	50.051	25.059	173.986	276.104
<i>Exportations :</i>					
1930.....	41.593	2.925	26.925	162.524	233.937
1931.....	26.308	2.679	15.436	128.364	172.787
1932.....	10.118	3.504	13.316	71.100	98.038
1933.....	7.407	5.362	18.314	92.799	123.882
1934.....	11.218	7.413	17.640	68.429	104.700
1935.....	20.866	9.142	19.874	82.517	132.399
1936.....	37.143	10.196	24.292	82.744	154.375

Malgré la préférence dont l'industrie britannique bénéficie dans l'Empire, nous sommes parvenus à nous réserver quelques commandes de wagons pour l'Egypte et l'Afrique du Sud. Signalons cependant que sur ce dernier marché, l'Allemagne nous a enlevé brillamment une commande de 40 locomotives. Sur les marchés libres, nous avons bénéficié de quelques ordres d'importance à destination spécialement du Brésil, de l'Argentine et de la Chine, ainsi que de

fournitures de ponts pour le Siam et la Perse. En ce qui concerne l'intérieur, outre diverses commandes destinées à des sociétés de tramways, cinq établissements, dont trois du Centre, ont obtenu la fourniture de 60 voitures motrices destinées aux Chemins de fer vicinaux. Les quatorze ateliers, dits « voituriers », achevaient en fin d'année la commande des 500 voitures métalliques passée par la Société Nationale des Chemins de fer belges en 1935.

TABLEAU XV.

**Importations et exportations de véhicules autres
que pour voies ferrées.**

(Section XVII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936
<i>Importations :</i>						
Janvier	2	1	4	21	19	45
Février	5	3	4	33	28	52
Mars	0	8	11	50	43	62
Avril	0	7	5	58	52	64
Mai	4	6	5	48	73	65
Juin	4	6	3	43	73	45
Juillet	6	6	4	34	60	49
Août	3	7	3	31	42	35
Septembre..	9	4	9	24	35	32
Octobre	5	6	3	34	31	37
Novembre ..	2	5	4	23	53	45
Décembre...	2	4	8	24	49	58
L'année (*) .	54	59	63	423	537	591
<i>Exportations :</i>						
Janvier	2	2	2	18	16	21
Février	1	1	2	14	13	25
Mars	2	2	3	28	17	32
Avril	3	2	2	35	23	31
Mai	3	3	3	34	25	29
Juin	2	2	2	28	22	23
Juillet	2	2	2	25	29	25
Août	2	2	2	19	23	20
Septembre..	2	1	2	17	18	27
Octobre	1	1	4	15	17	23
Novembre ..	1	1	2	11	17	14
Décembre...	3	2	3	15	20	30
L'année (*) .	24	20	30	261	239	300

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Au cours de l'année, il a été question à plusieurs reprises de la reconstitution de l'Association Internationale des Constructeurs de Matériel Roulant, communément appelé Cartel International des Wagons, association dissoute depuis fin 1931; et qui grouperait cette fois les principaux constructeurs du monde entier, les Etats-Unis compris. Ainsi présentée, la nouvelle s'est avérée sans fondement jusqu'à ce jour. Depuis 1932, les affaires à l'exportation n'ont plus été attribuées suivant des quotes-parts fixées par un organisme répartiteur central, mais ont été adjudgées d'après les règles de la concurrence. Il subsiste bien à Paris un bureau central d'information, prêtant occasionnellement ses bons offices en vue de la constitution d'un groupement réduit pour l'étude de l'une ou l'autre commande; la reconstitution du Cartel reste à l'étude et des prises de contact ont continué d'avoir lieu, mais ces négociations n'ont point dépassé le stade d'accords de principe et l'on sait que les difficultés commencent généralement lorsqu'il s'agit d'aborder la mise au point d'un projet de l'espèce. Il paraîtrait d'ailleurs que les constructeurs belges ne sont pas d'accord entre eux quant à la répartition

entre les différentes usines de la quote-part nationale qui leur serait éventuellement accordée.

Les fabricants de locomotives n'ont encore pu assurer à leurs établissements qu'une activité intermittente et insuffisante. En septembre 1936, il était échu au Cartel belge groupant les sept seules firmes spécialisées dans ce travail une commande de vingt grosses locomotives type « Super-Pacific » pour trains lourds, analogues aux quinze unités actuellement en service, et destinées à la Société Nationale des Chemins de fer belges. Mais celle-ci, n'ayant pas été autorisée à augmenter ses tarifs, annula l'adjudication susdite; simultanément, on apprenait que l'adjudication projetée de 1.000 wagons-tombereaux n'aurait pas lieu, la Société Nationale ayant décidé de transformer, dans ses propres ateliers, des wagons fermés en surnombre en wagons ouverts.

Les salaires ont été augmentés de 2,5 p. c. en mars et de 7 p. c. en juin.

Les ateliers qui s'occupent de fabrication d'outillage et les nombreux petits ateliers qui pourvoient aux besoins des installations de l'industrie lourde connaissent à la fin de l'année une activité suffisante pour occuper la plus grande partie de la main-d'œuvre qualifiée utilisable qui émargeait encore au fonds de chômage.

En boulonnerie, la hausse des matières premières et des demi-produits fut plus rapide que la majoration des prix de vente, ceux-ci étant freinés par la concurrence allemande et japonaise, cette dernière étant particulièrement sensible sur les marchés des Indes et en Extrême-Orient. Au cours du dernier trimestre, les commandes notées devinrent cependant plus nombreuses. Ce revirement était attribué en partie au retrait du marché des usines anglaises, accaparées par les fabrications requises en vue de la défense nationale britannique.

En fonderie, les usines fabriquant uniquement de la fonte mécanique ne se sont pas encore dégagées de la crise. La concurrence très âpre que se livrent les producteurs, empêche d'ailleurs l'adaptation des prix de vente à la hausse des prix de revient. Par contre, les fonderies produisant des appareils de chauffage ont connu une activité excellente pendant la plus grande partie de l'année, le marché intérieur s'étant élargi. En ce qui concerne les fonderies spécialisées en certaines qualités de fontes, telles la fonte malléable ou la fonte inoxydable, leur activité fut satisfaisante. Une entreprise a lancé sur le marché une fonte convenant notamment pour les cylindres des moteurs Diesel, qui concurrence avantageusement le produit similaire allemand.

Les fabricants de moulage d'acier ont également vu leur situation s'améliorer notablement, surtout au cours du deuxième semestre. On note une demande croissante en aciers Martin, produits par les aciéries indépendantes du Cartel. La fabrication d'aciers spéciaux a aussi pris une certaine extension. Plusieurs fours électriques, destinés surtout à cet usage, sont

en montage ou commandés. De nombreuses commandes de pièces de marine pour l'Angleterre sont en exécution et assurent du travail pour plusieurs mois.

Une entente entre les fabricants de moulage d'acier a été réalisée. Elle vise surtout à assurer la participation en commun de tous les producteurs aux adjudications sur le marché intérieur. Cette convention ne concerne donc pas les commandes à l'exportation.

En émaillerie, les entreprises avaient traversé la crise en conservant une situation relativement privilégiée. Aujourd'hui, elles bénéficient largement de la reprise et accusent des résultats très satisfaisants. Les exportations ont été développées en dépit de la concurrence tchécoslovaque. Telle est d'ailleurs la raison pour laquelle les prix n'ont été relevés qu'avec prudence. Signalons que la S. A. Phoenix Works a abandonné, provisoirement tout au moins, son projet de fabrication de fer-blanc.

* * *

L'industrie belge de la construction navale a enregistré une sérieuse reprise en 1936.

Des conditions avantageuses d'exploitation, l'augmentation du trafic maritime, la hausse des frets, la mise à la disposition des armateurs d'une partie des crédits de l'Orec en vue de les aider à reconstruire leur flotte, les subventions allouées à la navigation expliquent ce redressement. Ce concours de circonstances a permis au chantier Cockerill à Hoboken de rouvrir ses portes en février et de mettre en exploitation en novembre, par voie d'affermage, l'ancien chantier de l'Antwerp Engineering Company, également situé à Hoboken, à proximité des installations Cockerill, appartenant depuis l'an dernier à la Société anonyme « Chantiers Navals et Ateliers de Hoboken », constituée au capital de 5.500.000 francs.

Devenue ainsi l'exploitante de nos deux grands chantiers de constructions navales, la Société anonyme John Cockerill a enregistré successivement les commandes d'un paquebot pour l'Etat belge, de quatre cargos pour la Compagnie Maritime Belge, de trois cargos pour l'Armement Deppe, de deux cargos pour la Compagnie Dens-Océan et de seize unités diverses de moindre importance destinées pour la plupart à l'exportation. La transformation en autocarrier du paquebot *Ville de Liège* a été également menée à bien dans le courant de l'année.

L'effectif ouvrier a atteint progressivement le chiffre de 1.500 unités.

Le tonnage en construction à la date du 8 janvier était de 48.000 tonnes.

Les deux autres chantiers, moins importants, de construction maritime en Belgique, Béliard & Crighton à Ostende et Boel à Tamise, participent à la reprise. Ils ont chacun plusieurs navires de mer en construction pour le compte de l'Etat et des armements Geurts et Alexander.

L'avenir des chantiers belges est assuré pour un an

environ. Les perspectives de cette branche d'industrie ne sont pas mauvaises. La reprise de son activité est générale dans le monde. Enfin, les chantiers belges n'apparaissent pas trop importants pour la flotte nationale.

Néanmoins il faut bien constater qu'à la base de la reprise se trouve pour le moment de l'argent public — commandes de l'Etat ou commandes subsidiées.

L'activité des chantiers de réparations navales n'a cessé de croître depuis fin 1934.

Nos principaux concurrents, les Hollandais, sont surchargés de travail à cause des nombreuses constructions neuves qu'ils ont sur chantier, aussi bien pour le compte des armements civils que de la marine militaire. L'Angleterre est également débordée de commandes. Ces circonstances expliquent que l'activité de nos chantiers n'a subi l'influence ni du renchérissement de la main-d'œuvre ni de la dévaluation du florin.

On estime que le chiffre d'affaires des chantiers de réparations navales a progressé de 25 p. c. environ d'une année à l'autre. La statistique du degré d'occupation des cales sèches de la ville d'Anvers est aussi suggestive des progrès observés.

Réparations maritimes.

Occupation des cales sèches de la ville.

1936	Jours d'occupation	Nombre de navires	Tonnage
Janvier	102	29	99.333
Février	56 1/2	18	58.575
Mars	141	32	63.388
Avril	85 1/2	27	78.372
Mai	89	30	68.296
Juin	76 1/2	14	51.721
Juillet	—	—	—
Août	57	21	64.159
Septembre	110 1/2	32	83.877
Octobre	147 1/2	47	156.606
Novembre	92	21	59.260
Décembre	154 1/2	39	111.826
TOTAUX...	1.112	310	895.413
<i>Moyennes mensuelles :</i>			
1936	93	26	74.618
1935	78	26	70.536
1934	66	19	50.635
1933	66	19	61.352
1932	62	18	53.564
1931	89	22	79.795
1930	123	26	105.581
1929	153	30	106.427
1928	133	24	83.307
1927	159	29	98.288
1926	171	31	106.178
1925	169	28	87.263
1924	169	30	100.656
1923	146	30	96.247
1922	151	29	93.346
1921	157	23	77.831

Industrie d'armes et de munitions.
Le redressement de l'industrie armurrière liégeoise s'est poursuivi au cours de l'exercice écoulé.

Les progrès sont particulièrement importants dans le cadre des productions de guerre. Les usines à munitions ont d'ailleurs travaillé sans arrêt.

TABLEAU XVI. Commerce extérieur de matériel électrique.
(En milliers de francs.)

ANNÉES	Machines, dynamos électriques, piles accumulateurs électriques, aimants	Câbles et fils électriques	Appareils téléphoniques et télégraphiques	Appareils électriques divers	Lampes électriques et de T. S. F.	Accessoires pour l'électricité	Totaux
<i>Importations :</i>							
1930.....	194.915	73.456	84.579	276.779	53.452	77.465	760.646
1931.....	119.284	23.694	119.014	181.516	58.643	57.988	560.139
1932.....	67.288	8.877	128.243	118.623	54.218	39.079	416.328
1933.....	55.461	8.156	102.878	109.162	43.456	38.491	357.604
1934.....	49.237	9.354	52.252	102.044	46.181	37.444	296.512
1935.....	60.251	14.839	32.302	123.614	52.599	39.499	323.104
1936.....	64.908	15.531	27.069	135.566	51.440	42.839	337.353
<i>Exportations :</i>							
1930.....	74.067	92.511	154.615	44.868	18.185	10.999	395.245
1931.....	59.473	77.085	121.889	42.435	21.729	5.471	328.082
1932.....	37.663	47.958	79.126	29.447	14.150	7.618	215.962
1933.....	23.373	43.093	44.354	21.623	10.550	5.984	148.977
1934.....	27.059	42.527	51.237	19.613	11.464	8.119	160.019
1935.....	22.606	55.804	93.706	23.682	14.050	13.121	222.969
1936.....	26.438	82.142	105.587	17.083	16.439	12.744	260.433

Positions tarifaires : Machines, dynamos électriques, etc., nos 1075 à 1078; câbles et fils électriques, nos 1079 et 1080; appareils téléphoniques et télégraphiques, nos 1088, 1088bis A, B et C; appareils électriques divers, no 1089; lampes électriques, nos 1085, 1086 et 1088bis D; accessoires pour l'électricité, nos 1081 à 1084 et 1087.

TABLEAU XVII. L'industrie armurrière belge.
Nombre d'armes éprouvées.

Source : *Rapports annuels du banc d'épreuves des armes à feu, à Liège.*

ANNÉES	Armes de chasse		Armes de sport		Armes de défense		Armes de guerre			Armes et appareils divers	Armes de guerre rééprouvées après réparation ou transformation		Totaux
	à un coup	à deux coups	carabines	pistolets	pistolets et revolvers	pistolets automatiques	pistolets mitrailleurs ou mitraillettes	fusils ou carabines	fusils-mitrail. et mitrail-leuses		fusils ou carabines	fusils-mitrail. et mitrail-leuses	
1929.....	196.774	160.156	44.335	4.806	85.289	137.321	—	20.634	34	1.601	2.047	22	653.010
1930.....	79.914	82.735	15.593	3.555	32.864	54.513	—	9.367	74	1.980	13.991	26	294.612
1931.....	30.373	51.740	10.028	2.323	24.430	43.781	—	20.645	33	1.396	33.952	147	218.848
1932.....	10.087	19.848	7.091	939	16.796	61.179	—	8.425	3.367	1.740	12.524	611	142.607
1933.....	12.038	12.936	8.262	764	9.171	42.451	1.777	18.320	4.816	1.055	3.364	30	114.984
1934.....	18.604	11.815	7.621	595	5.617	20.343	451	22.813	4.908	675	1.506	523	95.471
1935.....	28.303	21.245	9.467	710	1.626	31.135	1.585	30.677	3.088	1.007	2.792	207	131.842
1936.....	40.445	33.840	18.950	945	3.608	43.136	(1) 475	62.220	3.126	1.136	4.753	677	213.311

(1) Rééprouvées après modification.

C. — LES MÉTAUX NON FERREUX.

Les métaux non ferreux, au cours de l'année 1936, ont connu une période aussi satisfaisante que celle dont ont bénéficié les métaux ferreux.

Une évolution favorable des prix a caractérisé l'ensemble de l'exercice. Au cours du premier trimestre, les prix étaient plutôt stables bien que légèrement

orientés à la hausse; vers le milieu de l'année, au contraire, la situation internationale incertaine pesait sur les marchés. Vers la fin de l'année, la spéculation emporta tous les cours sans considération aucune pour la position statistique des divers métaux.

La production mondiale de zinc a été approximativement de 1.480.000 tonnes en 1936 contre 1 million

335.000 tonnes en 1935, soit donc une augmentation de 11 p. c. La consommation en 1936 a été évaluée à 1.508.000 tonnes contre 1.375.000 tonnes en 1935. A un an de distance, les stocks apparents et enregistrés se sont réduits à environ 148.000 tonnes, soit en diminution de 28.000 tonnes. La production et la consommation sont les plus élevées qui aient été consignées jusqu'à ce jour.

Les prix, après avoir débuté à £ 14-8-9 au mois de janvier et s'être élevés jusque £ 16-5-0 pendant la première semaine de mars, subirent une réaction assez sensible qui ramena les cours aux environs de

£ 13-5-0 vers le milieu du mois de juillet. Ils se relevèrent progressivement jusque £ 15-0-0 à la fin du mois d'octobre. Ce mouvement de reprise s'accrut et porta le cours par paliers successifs, sans réactions notables, jusque £ 20-0-0 à la fin de décembre.

La consommation s'étant surtout portée sur les qualités supérieures dont la production semblait déficitaire, des primes ont été payées pour ces qualités spéciales, au grand avantage des entreprises qui s'étaient équipées pour les fournir. Certaines entreprises belges ont tiré profit de cette conjoncture particulière.

TABLEAU XVIII.

L'industrie du zinc en Belgique.

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	FONDERIES DE ZINC					LAMINOIRS A ZINC						
	Nombre d'usines actives	Nombre d'ouvriers occupés	Consommations		Production de zinc brut	Valeur du zinc brut à la tonne	Nombre d'usines actives	Nombre d'ouvriers occupés	Consommations		Production de zinc laminé	Valeur du zinc laminé à la tonne
			Minéral de zinc	Charbon					Zinc brut	Charbon		
			(milliers de tonnes)			(francs)			(milliers de tonnes)			(francs)
1930 ...	12	5.897	349	585	176	2.895	9	1.307	78	22	75	3.608
1931 ...	11	4.634	260	394	135	1.995	9	1.270	67	19	65	2.699
1932 ...	10	3.208	176	267	96	1.702	9	1.168	58	17	56	2.220
1933 ...	10	3.469	254	335	137	1.831	9	1.329	70	20	67	2.298
1934 ...	10	3.855	320	406	175	1.457	8	1.460	81	21	80	1.753
1935 ...	10	3.956	324	431	182	1.865	8	1.527	77	16	75	2.145

TABLEAU XIX.

Usines à plomb, argent, cuivre et autres métaux.

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	NOMBRE D'USINES ACTIVES	CONSOUMATIONS			PRODUCTIONS					NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS
		Minerais	Autres matières premières	Houille et coke	Plomb	Cuivre noir et raffiné	Argent	Or fin, platine, palladium	Nickel, étain, antimoine, bismuth (milliers de tonnes)	
1930.....	11	90	235	187	85	96	105	6.370	3	4.117
1931.....	11	78	243	178	71	133	157	7.910	4	3.469
1932.....	10	83	168	138	64	86	177	9.620	5	2.531
1933.....	10	79	218	136	69	106	214	11.640	5	2.504
1934.....	10	96	269	166	75	152	254	13.630	9	2.715
1935.....	10	93	319	180	69	189	334	14.250	11	2.885

TABLEAU XX.

Importations de minerais en Belgique.

Quantités (tonnes).

ANNÉES	MINÉRAIS DE									
	Fer	Cuivre	Zinc	Plomb	Étain	Aluminium	Manganèse	Antimoine	Arsenic	Argent
1930.....	12.351.473	44.640	373.469	39.841	956	2.493	259.625	6.166	3.765	—
1931.....	10.339.357	44.920	348.404	55.988	244	2.574	239.228	2.808	4.473	—
1932.....	9.121.471	53.832	230.069	41.699	1.112	1.611	135.920	2.210	3.278	—
1933.....	9.836.205	58.491	335.097	62.572	3.918	839	172.641	1.793	2.188	—
1934.....	10.260.457	(1) 5.653	428.808	97.185	5.740	1.042	203.046	2.032	1.944	22
1935.....	10.582.818	8.663	422.989	85.452	6.102	1.444	242.452	3.454	2.381	1
1936.....	10.718.136	5.828	575.919	99.866	8.768	822	154.285	6.803	1.953	—

POSITIONS TARIFAIRES : Fer : 182g. Cuivre : 182e. Zinc : 182l. Plomb : 182j. Étain : 182f. Aluminium : 182a. Manganèse : 182h. Antimoine : 182b. Arsenic : 182d. Argent : 182c.

(1) La diminution provient du fait que, jusqu'en 1933, une certaine quantité de cuivre brut était comprise dans les minerais de cuivre.

TABLEAU XXI.

La rationalisation dans les fonderies de zinc.

ANNÉES	Ouvriers occupés		Production de zinc brut	
	Nombre	% p ^r rapport à 1927	Tonnes	% p ^r rapport à 1927
1927	7.408	100	199.000	100
1931	4.534	60	135.000	70
1932	3.208	43	96.000	48
1933	3.469	47	137.000	69
1934	3.855	52	175.000	88
1935	3.956	53	182.000	91

En Belgique, la production s'est élevée à 202.000 T. environ, ce qui représente approximativement le tonnage de fabrication réalisé avant la guerre. Le chiffre de production de 1928 n'a pas encore été rejoint. Notre participation dans la production mondiale s'établit ainsi à 13,6 p. c., soit sensiblement au même niveau que l'année précédente. Cette augmentation de la production a eu un effet heureux sur le prix de revient des exploitations. Les fondeurs n'ont toutefois que partiellement bénéficié du relèvement du prix du métal, celui-ci intervenant dans la formule d'achat des minerais.

Les laminoirs à zinc ont connu une activité normale. Pendant l'année, les lamineurs se sont groupés et ont constitué une entente qui doit faciliter les négocia-

tions avec les producteurs étrangers en vue de la mise sur pied d'une entente internationale des lamineurs à zinc. De toute façon, cette initiative améliorera la position de nos industriels sur les marchés à l'exportation.

Bien que prospère, l'industrie du zinc en Belgique n'en demeure pas moins dans une situation plutôt délicate. Notre industrie dépend de l'étranger pour la plus grande partie de ses approvisionnements de minerais. Signalons cependant que, cette année, le Congo belge commencera à compter au nombre des producteurs de minerais. Mais sa contribution sera encore peu importante. D'autre part, le problème des débouchés reste difficile. La Belgique doit exporter au moins 60 p. c. de sa production soit en zinc brut, soit en zinc laminé. La construction de nouvelles usines à l'étranger se poursuit. Des installations sont actuellement en construction ou en projet en Allemagne, en Roumanie, en Tchécoslovaquie et en Russie. La capacité de production de l'industrie canadienne a été augmentée. Par contre, indice réconfortant, la consommation de zinc témoigne de sérieux progrès. En particulier, l'emploi d'alliages de zinc pour la fabrication d'objets moulés sous pression tend à se répandre. Une usine belge a été mise en activité au cours de l'exercice écoulé.

En 1936, la production belge de *cadmium* s'est élevée à 375 tonnes environ et elle est appelée à se développer.

TABLEAU XXII.

Cuivre, Zinc, Plomb et Nickel.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)								
	CUIVRE		ZINC			PLOMB		NICKEL	
	Cuivre brut	Tous les produits	Zinc brut	Tôles	Tous les produits	Plomb brut	Tous les produits	Nickel brut	Tous les produits
<i>Importations :</i>									
1930	95.371	101.177	7.554	583	8.143	34.790	35.841	4.277	4.611
1931	91.867	94.658	35.391	839	36.424	52.267	52.910	7.830	7.973
1932	38.517	40.663	27.207	1.313	23.631	32.045	32.306	6.789	6.906
1933	47.807	50.062	11.071	1.471	12.717	17.877	18.098	2.194	2.347
1934	(1) 114.612	(1) 116.722	17.390	411	17.951	20.170	20.378	3.119	3.282
1935	150.878	153.237	11.150	61	11.303	26.993	27.120	1.015	1.181
1936	130.606	136.270	12.468	25	12.621	37.307	37.458	1.083	1.296
<i>Exportations :</i>									
1930	71.852	87.491	60.294	55.416	116.850	20.949	40.593	270	2.044
1931	70.231	79.176	56.614	47.433	104.614	39.369	58.930	323	2.333
1932	60.414	67.715	64.071	40.217	104.438	40.400	49.381	31	2.073
1933	64.213	76.275	53.631	45.922	99.725	35.415	43.414	488	2.940
1934	61.365	79.577	80.789	56.771	137.730	44.440	53.820	277	2.119
1935	109.363	118.413	98.917	48.906	148.040	45.728	54.738	558	2.089
1936	75.331	90.054	96.320	45.351	142.050	58.072	66.236	91	801

TABLEAU XXII (suite).

ANNÉES	VALEURS (milliers de francs)								
	CUIVRE		ZINC			PLOMB		NICKEL	
	Cuivre	Tous	Zinc	Tôles	Tous	Plomb	Tous	Nickel	Tous
	brut	les produits	brut		les produits	brut	les produits	brut	les produits
<i>Importations :</i>									
1930.....	862.307	998.611	21.759	2.342	25.977	112.484	119.840	24.119	37.480
1931.....	537.922	601.960	62.966	2.660	68.617	94.848	98.178	22.825	28.740
1932.....	165.291	193.295	43.114	3.190	48.195	51.236	52.758	18.900	23.237
1933.....	187.875	231.431	19.242	3.531	25.298	27.735	29.192	8.948	13.461
1934.....	(1) 235.375	(1) 274.056	26.036		790	29.184	27.477	11.638	15.978
1935.....	492.760	535.422	17.556		217	19.695	41.266	10.268	15.790
1936.....	559.507	621.479	26.202	182	28.769	81.935	83.386	13.331	20.180
<i>Exportations :</i>									
1930.....	757.285	975.550	212.096	276.363	496.743	69.974	155.047	2.278	34.104
1931.....	513.373	619.244	124.682	161.028	289.717	91.380	160.080	1.606	35.918
1932.....	308.752	366.692	118.150	108.301	227.587	72.027	96.726	339	33.039
1933.....	304.580	383.102	102.541	122.939	226.494	55.662	73.168	7.119	50.870
1934.....	254.709	350.992	134.885	135.439	271.255	63.375	80.751	4.181	34.765
1935.....	530.282	595.023	186.233	111.269	298.724	88.951	110.446	8.131	32.890
1936.....	490.051	595.275	210.514	115.113	327.711	144.070	167.305	1.462	15.691

POSITIONS TARIFAIRES : Cuivre brut : 935. Zinc brut : 968. Tôles : 969a. Plomb brut : 975. Nickel brut : 960.

(1) L'augmentation provient du fait que, jusqu'en 1933, une certaine quantité de cuivre brut était comprise dans les minerais de cuivre.

En matière de *cuivre*, — pour lequel nous devons au Congo notre place aujourd'hui importante, — l'augmentation de la consommation a nettement devancé les progrès de la production de telle manière que les stocks ont diminué régulièrement au cours de l'année pour ne plus représenter, en fin d'exercice, qu'environ deux mois de consommation, ce qui doit être considéré comme insuffisant. Cette conjoncture n'a pas compromis l'entente entre les producteurs. Elle a été renouvelée et sa période de validité a été prolongée jusqu'en juillet 1938. Le quantum de production, qui était de 70 p. c. du tonnage de référence, fut porté à 75 p. c. à partir du 1^{er} juillet. Il fut relevé dans la suite pour atteindre 105 p. c. au mois de novembre. La production mondiale s'est élevée à 1.650.000 tonnes environ. La production de la Colonie, à 97.000 tonnes, est en diminution sur le chiffre de l'année précédente. L'activité de notre industrie transformatrice, et en particulier celle de la raffinerie électrolytique, a subi en quantité les conséquences de ce ralentissement des expéditions de matières à traiter, mais elle a bénéficié des prix meilleurs.

Le marché du *plomb* a été très mouvementé. Les cours ont haussé de près de 70 p. c. et, en fin d'exercice, avaient dépassé le niveau de l'année 1929. L'augmentation importante de la consommation, des stocks relativement faibles et enfin la diminution de la production espagnole ont conjugué leur influence pour animer ce marché. La production nationale s'est élevée à 65.000 tonnes environ, en diminution sur celle de 1935. Cette régression est le résultat d'une grève prolongée qui a immobilisé l'un des principaux producteurs au cours des mois d'été.

TABLEAU XXIII.

Indices des prix de gros des produits des industries métallurgiques.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	605	466	397	402	374	506
Février	603	458	398	395	371	528
Mars	595	436	398	395	374	531
Avril	580	421	405	396	470	520
Mai	572	411	417	389	489	511
Juin	567	388	416	385	469	507
Juillet	568	395	430	381	499	509
Août	557	392	428	383	510	524
Septembre ...	547	406	421	379	512	544
Octobre	519	409	417	375	523	549
Novembre	503	414	407	373	522	579
Décembre.....	488	407	412	375	505	619
Moyenne	559	417	412	386	468	536

Le *Cartel de l'Étain* a progressivement relevé le pourcentage de production autorisée et a permis ainsi de satisfaire aux besoins croissants de la consommation, tout en approvisionnant quelque peu les stocks qui s'étaient abaissés à un niveau trop bas. En fin d'exercice, les stocks visibles représentaient 23.000 T. Après de laborieuses négociations, le *Cartel de l'Étain* a pu être renouvelé. A cette occasion, la production de base réservée au Congo belge a été révisée et portée à 11.000 tonnes pour 1937. Ce montant sera relevé régulièrement au cours des années suivantes.

TABLEAU XXIV.

Le chômage dans les industries métallurgiques.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1926	129.305	2.205	2.275	1,7	1,7	104
1927	128.296	2.181	3.911	1,7	3,1	121
1928	132.994	869	1.649	0,7	1,2	42
1929	135.324	1.062	2.310	0,7	1,7	55
1930	154.692	4.073	9.625	2,9	6,8	225
1931	168.983	18.140	33.989	11,1	20,8	897
1932	210.245	38.333	43.268	20,0	22,7	1.512
1933	231.887	40.909	39.345	19,0	18,3	1.370
1934	215.438	42.586	37.270	19,7	17,3	1.423
1935	193.306	38.046	27.497	18,5	13,3	1.348
1936	197.648	25.255	18.251	12,7	9,2	944

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	683	1.523	1.586	1.500	1.680	1.278
Février	850	1.524	1.674	1.630	1.692	1.261
Mars	890	1.487	1.621	1.510	1.594	1.060
Avril	790	1.365	1.542	1.424	1.394	1.143
Mai	707	1.436	1.347	1.429	1.394	998
Juin	814	1.580	1.307	1.400	1.266	1.034
Juillet	906	1.630	1.130	1.342	1.191	924
Août	814	1.500	1.237	1.403	1.262	762
Septembre	967	1.603	1.223	1.420	1.169	765
Octobre	1.070	1.424	1.140	1.295	1.254	679
Novembre	984	1.487	1.290	1.266	1.184	620
Décembre	1.290	1.580	1.340	1.462	1.102	803
Moyenne	897	1.512	1.370	1.423	1.348	944

TABLEAU XXVI.

Importations et exportations de métaux
et ouvrages en métaux.

(Section XV du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936
<i>Importations :</i>						
Janvier	39	46	61	98	86	170
Février	36	47	48	74	85	148
Mars	50	49	65	86	97	183
Avril	45	45	60	92	104	175
Mai	50	62	60	91	186	168
Juin	55	47	45	102	146	162
Juillet	41	60	55	85	183	155
Août	53	44	62	91	127	164
Septembre	50	44	69	95	143	187
Octobre	68	42	72	144	124	204
Novembre	59	42	71	119	135	172
Décembre	67	64	65	108	214	205
L'année (*)	613	592	734	1.184	1.630	2.089
<i>Exportations :</i>						
Janvier	317	368	354	310	348	406
Février	300	311	304	316	316	367
Mars	367	329	370	361	323	447
Avril	350	319	331	348	320	364
Mai	322	333	330	305	419	417
Juin	346	369	211	340	418	255
Juillet	339	327	400	308	366	447
Août	323	277	367	306	332	425
Septembre	348	335	350	323	398	421
Octobre	356	365	348	341	440	435
Novembre	363	344	346	345	412	459
Décembre	316	356	391	310	407	536
L'année (*)	4.037	4.035	4.103	3.913	4.499	4.982

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

TABLEAU XXV.

Importations et exportations de produits métallurgiques.

TABLEAU RÉCAPITULATIF.
Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	Métaux et ouvrages en métaux	Constructions mécaniques et métalliques	Matériel électrique	Automobiles vélos, motos	Aérostats, navires et bateaux	Armes	Totaux
<i>Importations :</i>							
1930	2.647.469	1.591.364	760.646	497.765	66.339	13.306	5.576.939
1931	1.970.858	1.037.338	560.139	426.573	66.307	10.943	4.072.158
1932	1.003.078	547.312	416.328	297.525	44.401	8.409	2.317.053
1933	1.249.016	490.210	357.604	228.517	48.022	9.933	2.383.302
1934	1.222.587	452.570	206.512	219.100	40.713	12.581	2.244.063
1935	1.589.073	579.092	323.104	308.019	31.855	34.138	2.865.281
1936	2.045.297	678.899	337.353	377.296	50.235	39.527	3.528.607
<i>Exportations :</i>							
1930	6.737.169	866.811	395.245	164.950	49.235	122.700	8.336.110
1931	5.339.796	627.176	328.082	95.519	25.409	76.160	6.492.142
1932	3.917.287	339.542	215.962	34.692	11.774	41.378	4.560.635
1933	3.705.511	306.653	148.977	28.281	17.980	29.497	4.236.899
1934	3.879.978	280.582	160.019	32.840	6.813	54.155	4.414.387
1935	4.468.629	387.092	222.969	33.405	8.506	67.137	5.187.738
1936	4.949.690	510.409	260.433	44.216	32.581	103.484	5.900.813

pour atteindre 15.000 tonnes environ la cinquième année. Sur les 7.000 tonnes d'étain produites au Congo en 1936, 5.000 tonnes environ ont été traitées à Hoboken.

L'entente entre les producteurs de *cobalt* a été renouvelée pour une période de cinq ans. On sait que grâce au Congo encore, nous tenons une place importante dans cette industrie.

La production d'*or* au Congo a continué à augmenter et s'élève à près de 14.000 kg. en 1936. Elle

est presque entièrement absorbée par la Banque Nationale de Belgique. Le raffinage se fait à Hoboken.

La production d'*argent* de l'Union Minière a été d'environ 75.000 kg. Les cours ont été moins irréguliers que pendant l'année précédente, mais ils se sont fixés à un niveau légèrement inférieur, aux environs de 20 d.

Enfin, les ventes de *radium* — autre produit congolais — ont été un peu moins élevées que pendant l'année 1935.

TABLEAU XXVII. Commerce des métaux et ouvrages en métaux. — Tableau récapitulatif.

Quantités (tonnes).

ANNÉES	Fer, fonte et acier	Cuivre	Zinc	Plomb	Nickel	Etain	Aluminium	Métaux précieux	Ouvrages divers en métaux communs	Totaux
<i>Importations :</i>										
1930.....	769.638	101.177	8.143	35.841	4.611	1.552	2.714	9	2.935	924.499
1931.....	675.493	94.658	36.424	52.910	7.073	3.584	3.235	18	2.447	876.742
1932.....	433.011	40.663	28.631	32.306	6.906	3.824	1.296	18	2.107	548.762
1933.....	387.909	50.082	12.717	18.098	2.347	2.590	2.034	435	2.054	478.246
1934.....	450.857	116.722	17.951	20.378	3.282	2.305	2.115	56	1.946	615.612
1935.....	363.475	153.237	11.303	27.120	1.181	2.414	2.224	21	1.896	562.871
1936.....	514.552	136.270	12.621	37.458	1.296	3.691	3.677	21	1.989	711.575
<i>Exportations :</i>										
1930.....	4.293.549	87.491	116.850	40.593	2.044	1.076	727	46	8.284	4.550.660
1931.....	3.893.615	79.176	104.614	58.930	2.333	3.080	623	124	4.756	4.147.252
1932.....	3.471.727	67.715	104.438	49.381	2.033	3.846	905	165	4.317	3.704.567
1933.....	3.448.007	76.275	99.725	43.414	2.940	3.099	523	184	6.064	3.680.231
1934.....	3.719.773	79.577	137.730	53.820	2.119	4.588	453	251	6.022	4.004.933
1935.....	3.675.651	118.413	148.040	54.738	2.089	6.523	796	395	4.618	4.011.263
1936.....	3.774.123	90.054	142.050	66.236	801	7.001	1.241	267	5.081	4.086.854

Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	Fer, fonte et acier	Cuivre	Zinc	Plomb	Nickel	Etain	Aluminium	Métaux précieux	Ouvrages divers en métaux communs	Totaux
<i>Importations :</i>										
1930.....	1.152.386	988.611	25.977	119.840	37.480	37.803	53.514	146.396	96.210	2.647.469
1931.....	747.515	601.960	68.617	98.178	28.740	56.573	41.743	246.643	80.889	1.970.858
1932.....	354.451	193.295	48.195	52.758	23.237	56.038	23.326	189.622	62.156	1.003.078
1933.....	376.589	231.431	25.298	29.192	13.461	35.315	31.442	446.222	60.066	1.249.016
1934.....	414.159	274.056	29.184	27.477	15.978	39.979	30.061	340.812	50.881	1.222.587
1935.....	469.793	535.422	19.695	42.396	15.790	58.511	35.027	347.500	64.939	1.589.073
1936.....	631.023	621.479	28.769	83.386	20.180	99.361	53.218	442.400	65.481	2.045.297
<i>Exportations :</i>										
1930.....	4.919.527	975.544	496.743	155.047	34.104	21.205	13.017	71.009	50.973	6.737.196
1931.....	4.011.289	619.244	289.717	160.080	35.918	50.731	10.342	134.403	28.072	5.339.796
1932.....	2.769.480	366.692	227.587	96.726	33.039	54.889	10.222	335.057	23.595	3.917.287
1933.....	2.618.957	383.102	226.494	73.168	50.870	52.490	5.865	287.860	26.705	3.705.511
1934.....	2.751.486	350.992	271.255	80.751	34.765	96.081	4.766	263.220	26.662	3.879.978
1935.....	2.871.468	595.023	298.724	110.446	32.890	175.717	7.851	353.122	23.388	4.468.629
1936.....	3.345.408	595.275	327.711	167.305	15.691	207.533	16.010	246.525	28.232	4.949.690

POSITIONS TARIFAIRES : Fer, fonte et acier : 867 à 934. Cuivre : 935 à 956 et 959. Zinc : 966 à 974. Plomb : 975 à 981. Nickel : 980 à 984 et 987. Etain : 992 à 990. Aluminium : 991 à 1001. Métaux précieux : 865 et 866. Ouvrages divers en métaux communs : 1002 à 1019.

IV. — LES PRODUITS CHIMIQUES

La diversité des produits fabriqués, le fait que nombre de productions chimiques ne constituent qu'un accessoire d'autres fabrications, la pénurie de renseignements statistiques adéquats et sûrs rendent extrêmement malaisé tout aperçu d'ensemble de l'industrie chimique.

D'une manière générale, il semble que l'année 1936 ait été des plus satisfaisantes. La fabrication s'est développée dans la plupart des usines, la vente a été aisée et les stocks en excédent, qui subsistaient encore il y a un an, ont pratiquement disparu. Notons cependant que, dans leur ensemble, les prix n'ont guère subi de hausse importante. En fait, les prix des produits chimiques proprement dits ainsi que des engrais chimiques furent stationnaires jusqu'aux mois de juillet-août, tandis que les prix des goudrons et dérivés se sont nettement orientés à la baisse. D'une manière générale, les matières premières ont témoigné d'une hausse des prix bien plus prononcée. Aussi l'amélioration enregistrée au cours de l'exercice écoulé doit-elle être attribuée en ordre principal à une meilleure activité des installations.

TABLEAU 1.

Indices des prix de gros.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Produits chimiques.

	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	784	607	562	528	485	456	533
Février	778	683	560	523	482	455	533
Mars	778	679	548	522	481	452	534
Avril	778	668	546	513	482	474	533
Mai	772	652	539	512	479	489	533
Juin	750	649	537	509	482	499	529
Juillet	748	641	531	510	474	503	535
Août	739	639	531	510	470	507	536
Septembre ...	734	619	531	509	469	510	541
Octobre	721	619	530	491	469	513	543
Novembre	712	609	530	490	465	515	545
Décembre	706	599	530	485	458	514	556
Moyenne	750	646	539	508	475	491	538

B. — Goudrons et dérivés.

	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	830	694	755	862	620	511	670
Février	832	671	771	841	620	495	660
Mars	789	652	865	820	588	473	635
Avril	783	671	844	795	580	511	635
Mai	783	681	819	759	567	511	600
Juin	779	689	833	759	581	501	565
Juillet	773	694	872	775	584	548	565
Août	773	747	881	767	584	545	562
Septembre ...	773	696	872	746	567	545	568
Octobre	751	716	843	722	563	542	578
Novembre	728	716	858	707	519	594	570
Décembre	728	707	858	675	500	650	562
Moyenne	777	694	839	769	573	535	597

C. — Engrais chimiques.

	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	685	624	416	446	412	378	431
Février	686	622	409	434	408	375	434
Mars	664	620	405	421	401	370	438
Avril	660	588	393	424	324	389	434
Mai	654	564	381	424	397	384	434
Juin	597	545	388	417	402	384	438
Juillet	622	542	394	412	393	393	438
Août	626	463	409	399	379	393	438
Septembre ...	620	434	421	407	389	403	444
Octobre	631	429	433	405	389	417	450
Novembre	616	420	442	409	389	417	447
Décembre	616	418	452	416	386	424	447
Moyenne	640	522	412	418	389	394	439

TABLEAU II.

Le chômage dans les industries chimiques.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1923	4.282	73	412	11,5		264
1924	5.142	32	311	8,1		172
1925	4.979	62	228	5,7		141
1926	5.732	29	160	0,6	3,2	83
1927	4.503	140	834	2,9	17,7	489
1928	4.290	74	614	1,6	13,7	327
1929	4.079	26	282	0,7	5,1	92
1930	4.420	49	449	1,3	10,9	161
1931	4.659	405	693	9,3	15,5	617
1932	5.114	801	1.066	16,7	22,4	1.314
1933	5.183	794	981	16,7	20,9	1.189
1934	5.242	1.023	1.065	19,8	19,6	1.319
1935	5.580	1.026	752	18,6	13,5	1.329
1936	14.891	1.875	964	17,7	10,1	1.185

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	270	264	933	1.252	1.295	1.810	1.243
Février	92	382	1.108	1.315	1.190	1.679	975
Mars	59	330	1.250	1.080	1.380	1.761	1.098
Avril	174	672	1.580	1.590	1.544	1.265	1.908
Mai	194	740	1.378	1.435	1.535	1.268	1.800
Juin	172	674	1.750	1.252	1.386	1.346	1.046
Juillet	115	862	1.379	969	1.186	1.147	1.118
Août	119	686	1.476	1.205	1.225	1.219	1.125
Septembre ...	59	1.143	1.292	829	1.212	1.195	925
Octobre	122	696	1.115	980	1.129	1.105	897
Novembre	252	497	1.178	1.005	978	1.085	990
Décembre	309	454	1.332	1.360	1.772	1.063	1.094
Moyenne	161	617	1.314	1.189	1.319	1.329	1.185

A divers points de vue, notre industrie chimique est étroitement dépendante de la conjoncture mondiale. Certaines de nos usines et non des moins importantes ou des moins intéressantes, reçoivent de l'étranger une fraction importante de leurs approvisionnements, en potasse ou en os par exemple. Une bonne partie de leur production est aussi exportée; en fait, l'activité de certaines exploitations dépend presque uniquement des marchés à l'exportation. Enfin, pour la plupart des fabricats de l'industrie chimique, les producteurs sont liés par des accords internationaux. Il en est notamment ainsi pour l'acide chlorhydrique, le sulfate de potasse, le sulfate de soude, le sulfate d'ammoniaque, le phosphate bicalcique, le carbonate de potasse, les lessives de potasse, la potasse caustique, le chlore liquide, le chlorure de chaux, l'hypochlorite de chaux, etc. Aussi le sort de notre industrie chimique est-il lié à d'innombrables facteurs parmi lesquels nombreux sont ceux qui sont encore susceptibles d'amélioration. Ce n'est point notre marché intérieur qui peut assurer la prospérité de cette industrie et telle est la raison peut-être de la résorption très lente du chômage qui s'y observe.

Les chiffres de la production chimique, lorsqu'ils sont connus, ne sont jamais publiés qu'avec d'assez longs retards. C'est ainsi que nous possédons à l'heure présente, les chiffres de production relatifs aux sous-produits de la fabrication du coke pour l'année 1935. Il n'est pas douteux que les résultats de 1936 marqueront une nouvelle avance. En fait, celle-ci doit avoir été telle qu'elle a nettement dépassé les possibilités d'absorption de quelques marchés ainsi qu'en témoigne l'évolution des prix de certains produits. Très significatif à cet égard est la baisse de l'indice des prix de gros des goudrons et dérivés.

Au cours de l'exercice écoulé, le redressement de notre industrie de l'azote s'est poursuivi. Les graves problèmes qui se sont posés à elle au cours des dernières années semblent ainsi en bonne voie de solution. Très jeune, puisque son développement date des années 1927 à 1929, elle dispose aujourd'hui d'une capacité de production de 190.000 tonnes d'azote environ. En acide nitrique de synthèse, la capacité de production est de 25.000 tonnes d'azote, soit 200.000 tonnes d'acide à 36° Baumé. La fabrication annuelle ne dépasse pas toutefois 70.000 tonnes d'acide. D'une manière générale, la production et les possibilités de production dépassent encore de beaucoup les besoins de la consommation intérieure et même la capacité d'absorption des marchés extérieurs. A divers points de vue néanmoins, cette puissante industrie remplit une fonction éminemment utile dans notre économie. Le développement de la fabrication du sulfate d'ammoniaque de synthèse permet d'en juger.

En 1927, notre production de sulfate d'ammoniaque de synthèse était de 27.000 tonnes environ (1). Nous

(1) A cette époque, il convient d'ajouter 80.000 tonnes de sulfate d'ammoniaque provenant de l'appropriation de sous-produits industriels.

étions largement importateurs de produits azotés, tandis que la consommation mondiale témoignait de progrès extraordinairement rapides. D'autre part, à la même époque, un problème particulièrement grave se posait à l'industrie houillère du Hainaut. La majorité des cokeries se trouvaient, en effet, dans des conditions d'exploitation plutôt difficiles. L'absence de fours à régénération ne laissait pas ou trop peu de gaz disponible et comme la plupart des cokeries étaient annexées à des charbonnages, elles ne disposaient que d'un tonnage de production trop faible pour pouvoir envisager l'établissement d'industries annexes et pour permettre une utilisation aussi rationnelle que possible du personnel nécessaire à ces installations. Le problème suivant se posait dès lors : pourvoir au renouvellement des batteries à coke du Hainaut, tout en mettant en œuvre des moyens nouveaux susceptibles d'assurer à la fois un rendement plus intéressant en gaz et une meilleure utilisation de celui-ci. C'est dans ces conditions que l'on en vint à conclure à l'opportunité d'établir, dans le Hainaut, deux centrales de cokéfaction, de 2.000 à 3.000 tonnes chacune et à envisager l'utilisation des gaz de distillation à des fins de production d'ammoniaque synthétique. Cette dernière solution semblait être la seule susceptible de résoudre immédiatement et avantageusement l'emploi des quantités considérables de gaz en excès offertes par les installations projetées. La vente directe du gaz aux distributeurs des grandes agglomérations n'offrait pas, en effet, un débouché suffisant et même intéressant si l'on tient compte des formalités et des charges qu'auraient comportées la traversée des concessions et régies gazières ainsi que l'établissement de canalisations. En raison de l'absence de procédés techniques entièrement au point, la production éventuelle d'hydrocarbures liquides ne fut pas retenue; d'ailleurs, cette solution eût été insuffisante, l'hydrogénation de composés carburés à transformer en essences, pétroles, etc. ne requérant qu'une quantité relativement faible d'hydrogène. La production d'ammoniaque et, partant de ce produit, la production d'engrais azotés semblaient, par contre, présenter des perspectives intéressantes.

Jusqu'en 1928, en effet, la production mondiale des engrais azotés, bien qu'ayant témoigné au cours des années précédentes d'un prodigieux accroissement, avait été régulièrement absorbée par la consommation annuelle qui, il convient de le dire, avait été quelque peu stimulée par la baisse des prix. Le prix du sulfate d'ammoniaque par tonne de 1016 kg. en doubles sacs, *fo*b port d'embarquement en Europe, qui était de £ 15-10 en juillet 1923, n'était plus que de £ 9-11-6 en juillet 1927. La situation en Belgique n'était pas moins satisfaisante. La consommation d'engrais azotés sous diverses formes (nitrates de soude, sulfate d'ammoniaque, cyanamide calcique, nitrate de chaux, guano) témoignait d'une progression constante. Ramenée en terme de sulfate d'ammoniaque,

elle était passée de 200.000 tonnes environ, en 1913, à 273.000 tonnes en 1926, de telle manière que l'on croyait pouvoir compter dans un avenir prochain sur une consommation annuelle de 300.000 tonnes pour la grande culture à laquelle seraient encore venues s'ajouter quelques dizaines de milliers de tonnes pour la fumure des prairies, utilisation sur laquelle on fondait de sérieux espoirs à cette époque.

TABLEAU III. La production de sous-produits de la fabrication du coke.
Source : *Annales des Mines*.

Quantités.

ANNÉES	Sulfate	Goudron	Benzol	Benzol	Gaz non utilisé à la fabrication du coke	Petit coke	Grésil	Cendrées
	d'ammoniaque		brut	rectifié				
	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)	(milliers m3)	(tonnes)	(tonnes)	(tonnes)
1929.....	85.340	194.430	42.100		593.024	241.200	43.890	204.990
1930.....	72.550	179.150	29.540	19.480	644.762	265.950	29.260	205.200
1931.....	69.200	166.930	27.930	21.570	662.314	253.110	179.710	53.370
1932.....	60.890	158.410	24.070	24.290	829.188	272.810		193.910
1933.....	60.900	163.970	25.230	26.460	895.437	301.530		188.770
1934.....	58.440	154.960	22.710	29.700	848.982	365.530		184.140
1935.....	78.220	167.190	20.220	32.920	939.339	471.370		225.660

Valeurs.
(Milliers de francs.)

ANNÉES	Sulfate	Goudron	Benzol	Benzol	Gaz non utilisé à la fabrication du coke	Petit coke	Grésil	Cendrées	Valeur totale
	d'ammoniaque		brut	rectifié					
1929.....	117.065	75.938	90.927		116.827	44.585	6.710	12.958	465.010
1930.....	82.652	68.649	48.350	50.104	99.333	46.613	4.182	13.364	413.247
1931.....	62.919	57.968	31.829	38.684	81.621	40.255	11.222	2.788	327.286
1932.....	34.681	67.481	28.230	45.443	97.177	28.044		8.146	309.202
1933.....	32.989	57.401	33.457	57.383	85.345	28.366		7.424	302.366
1934.....	31.099	43.616	26.853	54.975	88.128	32.355		7.526	284.552
1935.....	32.938	51.956	27.198	64.620	109.280	43.357		10.856	340.205

Mais si ces raisonnements pouvaient se défendre, ils comportaient évidemment un aléa : au moment où la construction des centrales dans le Hainaut était envisagée, des usines de synthèse étaient établies ou développées dans d'autres régions du pays. Une entente eût du intervenir. On estima, au contraire, qu'à supposer à bref délai la production belge de sulfate portée à 150.000 tonnes par an, soit au double environ de ce qu'elle était en 1926, on atteignait un chiffre qui n'épuisait pas les possibilités du marché belge; il restait place pour un tonnage minimum de 150.000 tonnes de sulfate ou pour une quantité équivalente de nitrate pour les emplois réservés par l'agriculture à ce genre d'engrais. C'est sur cette marge que s'appuyèrent les promoteurs des centrales de cokéfaction au Hainaut pour annexer à leurs batteries, des installations de synthèse et de fabrication de sulfate d'ammoniaque.

Les événements démentirent l'exactitude de ces calculs. Dès 1928, malgré un chiffre de consommation encore toujours grandissant, des signes de surproduction commencèrent à se manifester et ils s'aggravèrent au cours des années suivantes.

Ce fut en juin 1930, à la Conférence d'Ostende des

producteurs d'azote, que dans un memorandum présenté par les dirigeants allemands du *Stickstoff Syndicat* un contingentement international de la production fut envisagé pour la première fois, sur des bases bien définies, à savoir la capacité de production de l'industrie. Dans ces conditions, le suroutillage de notre industrie de l'azote, qui procéda de décisions prises au cours des années 1926 à 1928, fut atténué, dans quelques-unes de ses conséquences. Encore que notre industrie nationale n'ait pas, seule, commis cette erreur, elle n'en est pas moins constante.

Aujourd'hui, la production belge de sulfate d'ammoniaque s'élève entre 270.000 tonnes et 300.000 tonnes. En 1927, elle n'était que de 107.000 tonnes. D'importateur, nous sommes devenus exportateur et la consommation de nitrate du Chili s'est notablement réduite ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants :

	1926	1936
Consommation de nitrate du Chili en Belgique (T.)	114.000	55.000
	1925	1936
Importation de sulfate en Belgique (tonnes)	27.400	—
Exportation de sulfate de Belgique (tonnes)	11.400	143.525

TABLEAU IV.

Importations et exportations de produits chimiques, combustibles liquides et caoutchouc.

A. — Industries chimiques proprement dites.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)							VALEURS (millions de francs)						
	Engrais chimiques		Acides sulfurique, chlorhydrique, produits chimiques et pharmaceutiques divers	Industries de la soude, des chlorures, des sels de potasse	Autres produits de nature minérale	Produits extraits de la houille et du bois et autres composés organiques	Total	Engrais chimiques		Acides sulfurique, chlorhydrique, produits chimiques et pharmaceutiques divers	Industries de la soude, des chlorures, des sels de potasse	Autres produits de nature minérale	Produits extraits de la houille et du bois et autres composés organiques	Total
	naturels	préparés						naturels	préparés					
Importations :														
1929.....	753	317	90	175	54	173	1.562	403	251	44	148	242	267	1.355
1930.....	627	266	66	147	10	133	1.249	324	218	31	127	133	224	1.057
1931.....	728	481	45	129	42	215	1.640	350	365	20	123	185	255	1.298
1932.....	463	251	40	105	36	201	1.096	108	149	14	107	141	205	724
1933.....	639	272	47	95	41	142	1.236	136	142	12	92	146	180	708
1934.....	779	479	38	90	38	183	1.607	177	199	10	80	126	176	768
1935.....	592	502	26	100	39	194	1.453	134	186	8	89	152	235	804
1936.....	539	466	40	104	35	265	1.449	140	214	10	102	172	302	940
Exportations :														
1929.....	137	1.576	301	35	79	146	2.274	47	642	194	61	402	241	1.587
1930.....	104	1.366	295	34	8	44	1.851	37	568	183	54	178	84	1.104
1931.....	313	1.434	285	29	86	165	2.312	126	774	174	37	292	189	1.692
1932.....	160	1.486	269	28	83	171	2.197	59	542	140	39	217	159	1.156
1933.....	226	1.365	334	26	101	156	2.208	74	512	155	36	189	157	1.123
1934.....	224	1.527	292	28	103	152	2.326	54	556	127	37	178	131	1.083
1935.....	183	1.533	323	30	115	176	2.360	37	557	124	44	214	156	1.132
1936.....	164	1.666	129	26	133	223	2.341	36	678	103	37	244	206	1.304

Positions tarifaires. — Engrais chimiques naturels: nos 167 à 169. Engrais chimiques préparés: nos 385 à 395. Acides sulfurique, chlorhydrique, produits chimiques et pharmaceutiques divers: nos 279, 303, 307c, g, m, 315d, g, 321c, d, h, 332, 338. Industries de la soude, des chlorures, des sels de potasse: nos 231, 308 à 314, 315e, h, 318c, 317, 319, 320, 321e, f, g, i, j, 328 à 330, 334, 335 344. Autres produits de nature minérale: nos 280 à 282, 284 à 290, 292 à 294, 296 à 299, 301, 302, 304 à 306, 307b, e, h, j, o, 315a, b, c, f, h, t, j, k, l, m, q, 316a, 321a, 322, 324 à 327, 331, 333, 336, 337, 339 à 343, 384, 402 à 427, 429, 431 à 436. Produits extraits de la houille et du bois et autres composés organiques: nos 169 à 184, 283, 295, 307a, d, j, i, k, 321b, 323, 345 à 353, 357, 358, 360 à 369, 372 à 381, 396 à 401, 637.

B. — Industries spéciales.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)							VALEURS (millions de francs)						
	Huiles et corps gras	Colles et gélatines	Bougies, savons, essences, etc.	Allumettes	Produits pour la photographie et la cinématog.	Explosifs	Total	Huiles et corps gras	Colles et gélatines	Bougies, savons, essences, etc.	Allumettes	Produits pour la photographie et la cinématog.	Explosifs	Total
Importations :														
1929.....	527.797	49.080	5.875	511	220	621	584.104	1.131	126	78	3,1	19	16	1.373
1930.....	620.687	66.761	7.023	500	249	790	696.010	1.166	157	82	2,7	23	16	1.447
1931.....	794.931	49.006	8.872	2	238	901	853.950	985	112	82	—	26	21	1.126
1932.....	669.611	36.429	9.634	—	231	606	716.511	621	56	73	—	25	18	793
1933.....	521.641	39.770	9.379	96	220	362	571.468	462	53	66	0,4	23	9	613
1934.....	705.254	41.983	9.096	—	236	848	757.417	428	40	59	—	23	14	573
1935.....	625.051	55.778	7.183	—	234	1.007	689.253	436	68	65	—	25	18	612
1936.....	875.147	79.610	4.620	—	229	800	960.406	668	110	57	—	25	19	879
Exportations :														
1929.....	43.230	11.615	4.532	12.023	3.163	3.459	78.022	229	102	36	77,4	129	57	630
1930.....	35.472	9.509	4.534	7.323	3.022	3.396	63.256	199	87	31	49,8	111	54	532
1931.....	194.892	9.619	4.877	8.025	2.540	2.778	222.531	362	95	24	53,8	102	39	676
1932.....	139.985	6.132	2.926	6.046	2.343	2.250	159.682	195	51	15	40,6	87	40	428
1933.....	72.949	7.621	2.356	5.164	2.281	2.852	93.223	110	54	13	34,7	83	48	343
1934.....	96.138	6.347	2.102	4.255	1.716	2.665	113.221	91	43	10	26,2	67	42	279
1935.....	128.866	6.206	2.690	5.189	1.543	4.510	149.004	122	50	12	30,3	81	81	376
1936.....	200.881	7.971	2.620	6.322	2.319	3.186	223.299	174	62	12	33,2	119	60	460

Positions tarifaires. — Huiles et corps gras: nos 115 à 117, 195 à 201, 307l, 354. Colles et gélatines: nos 38, 39, 47, 440 à 447. Bougies, savons, essences, etc.: nos 448 à 459. Allumettes: no 1206. Produits pour la photographie et la cinématographie: nos 741, 839, 1174a à d et 1174bis. Explosifs: nos 1198 à 1204.

La production de cyanamide et d'azote nitrique est presque entièrement consommée par le pays.

En fin d'année, l'Association des Fabricants d'Acide carbonique liquide, solide et gazeux, a adressé une requête au Ministre des Affaires économiques en

application de l'arrêté royal du 13 janvier 1935 afin que l'autorisation d'installer ou d'exploiter en Belgique de nouvelles usines pour la fabrication de l'acide carbonique liquide ou solide soit soumise jusqu'au 31 décembre 1938 à l'approbation préalable

TABLEAU V. Industrie chimique, productions diverses.
Sources : *Annales des Mines, Ministère des Finances (Douanes et Accises) et divers.*

ANNÉES	Sulfate de cuivre (1)	Anhydride arsénieux, oxydes et sels d'antimoine, sulfate de thorium (1)	INDUSTRIE ALLUMETTIÈRE		
			Fabrication	Consommation	Exportations avec décharge de l'accise
			(millions de tiges)		
1927.....	10.310	—	69.733	20.685	44.853
1928.....	11.430	—	62.100	21.322	39.520
1929.....	9.920	1.870	73.694	17.511	54.912
1930.....	4.670	1.570	70.011	21.711	50.521
1931.....	13.010	1.710	59.974	20.811	38.275
1932.....	8.830	1.810	50.562	23.666	27.515
1933.....	11.760	1.670	42.428	17.881	24.478
1934.....	5.070	2.180	48.550	20.310	25.068
1935.....	9.460	3.740	50.325	23.289	29.768
1936.....			55.232	21.873	32.876

(1) Produit dans les usines à cuivre, plomb, argent et autres métaux.

du Roi. Cette requête se base sur le développement de la capacité de production de l'industrie au cours des récentes années, sur la diminution de la consommation et sur la menace que constitue pour l'industrie belge, l'installation de nouvelles usines par un groupe étranger.

Il n'a pas été statué jusqu'ores sur cette requête.

TABLEAU VI. Industries du caoutchouc.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	Caoutchouc brut et gutta-percha	Divers	Total	Caoutchouc brut et gutta-percha	Divers	Total
Importations :						
1929.....	11.586	5.927	17.513	166	186	352
1930.....	12.608	5.890	18.488	136	181	317
1931.....	13.611	5.354	18.965	86	138	224
1932.....	11.977	5.174	17.151	49	105	154
1933.....	15.512	6.243	21.755	50	107	157
1934.....	14.284	5.078	19.362	53	81	134
1935.....	11.333	4.994	16.327	63	88	151
1936.....	13.718	5.399	19.117	111	99	210
Exportations :						
1929.....	1.755	9.477	11.232	7	356	363
1930.....	1.471	9.507	10.978	5	350	355
1931.....	2.292	10.367	12.659	9	329	338
1932.....	2.188	8.507	10.695	5	191	196
1933.....	4.059	10.485	14.544	12	182	194
1934.....	4.889	9.234	14.123	13	131	144
1935.....	3.507	6.153	9.660	9	100	109
1936.....	3.810	7.253	11.063	13	108	121

Positions tarifaires. — Caoutchouc brut et gutta-percha : nos 120a, b. Ouvrages divers, nos 699 à 721, 1155.

TABLEAU VII. Importations et exportations de produits chimiques et pharmaceutiques.
(Section V du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936
Importations :						
Janvier	37	72	54	48	54	62
Février	60	60	56	57	44	62
Mars	70	71	49	63	54	66
Avril	39	58	46	50	66	58
Mai	33	57	51	44	67	64
Juin	39	38	62	47	57	67
Juillet	57	45	35	59	61	56
Août	39	35	71	46	52	77
Septembre ..	75	53	101	54	56	94
Octobre	80	72	56	62	78	78
Novembre ..	69	66	53	59	69	72
Décembre...	75	76	61	54	81	77
L'année (*) .	680	702	696	614	739	834
Exportations :						
Janvier	154	190	225	82	84	120
Février ...	214	186	212	88	81	105
Mars	228	189	217	125	85	125
Avril	107	147	128	72	77	90
Mai	123	131	135	72	81	85
Juin	157	160	127	73	84	63
Juillet	137	152	206	70	79	118
Août	173	175	191	85	89	106
Septembre ..	216	187	184	108	100	109
Octobre	172	188	195	80	112	122
Novembre ..	141	148	174	81	98	110
Décembre...	156	188	198	76	105	133
L'année (*) .	1.980	2.035	2.191	1.007	1.076	1.287

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

L'industrie allumetière a connu une grande activité durant presque toute l'année sous revue.

Après un léger ralentissement d'ailleurs saisonnier de février à juin, la production de l'Union s'est établie durant le troisième trimestre de l'année, aux environs de la capacité productive totale de ses usines; pendant les trois derniers mois, des heures supplémentaires dans les usines de Ninove, ont permis d'augmenter encore la production.

La production totale par trimestre de l'année 1936 s'établit comme suit :

Production d'allumettes en 1936.

	EN MILLIONS DE TIGES		
	produites	déclarées pour	
		la consom- mation	l'exportation
1 ^{er} trimestre.....	13.158	4.794	7.422
2 ^e trimestre.....	11.678	4.622	7.372
3 ^e trimestre.....	14.080	6.538	8.719
4 ^e trimestre.....	16.316	5.918	9.363
	55.232	21.872	32.876

Tandis que la consommation nationale varie peu d'année en année, l'exportation a atteint, au cours de l'année écoulée, son chiffre le plus élevé depuis 1931, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Exportation d'allumettes (en millions de tiges).

1926.....	68.927
1927.....	44.853
1928.....	39.526
1929.....	54.912
1930.....	50.521
1931.....	38.275
1932.....	27.515
1933.....	24.478
1934.....	25.068
1935.....	29.768
1936.....	32.876

La concurrence entre l'Union et les deux usines indépendantes avait provoqué en 1935 une sensible baisse des prix. Après avoir dépassé en 1930, 100 fr. par caisse, le prix de l'allumette « Union Match » avait baissé, en 1935, jusqu'à environ 72 francs par caisse (de 48.000 tiges) et celui de l'allumette « Champion » jusqu'à 62 francs environ par caisse de 42.000 tiges, y compris le droit d'accise qui est respectivement de 24 et 21 francs par caisse.

Les prix de revient avaient d'ailleurs baissé de façon appréciable : les salaires avaient été réduits de 22 p. c. environ, et les prix de certaines matières premières avaient diminué sensiblement, celui du bois de

peuplier tombant de 350 francs environ par mètre cube en 1930, à 150 francs en 1935 (il est actuellement de 180 à 190 francs).

Au cours de l'année 1936, les prix se sont progressivement relevés, atteignant 85 francs et 72 francs environ par caisse de 48.000 et de 42.000.

Chacune des sociétés a jugé utile de faire des amortissements importants. Ceux de l'Union Allumetière par exemple atteignent en quatre ans 41.500.000 fr., soit environ 50 p. c. de la valeur des immobilisations en 1932. En contre-partie, le capital a été réduit en 1935 de 160 millions de francs à 115 millions de francs, par remboursement de 45 millions de francs aux actionnaires.

Signalons qu'une convention mettant fin à la concurrence entre l'Union Allumetière et les deux usines indépendantes a été signée le 20 février 1937.

L'accord a été réalisé à l'intervention du Ministère des Affaires économiques. Aux termes de cet accord, l'Union garantit aux deux ex-indépendants, le placement de leur production, à concurrence d'un certain contingent.

L'Allumetière de Ninove fermera l'usine de sa filiale la « Foginal » (Fonderie Générale pour l'Industrie allumetière) qui lui fournissait, à défaut des machines perfectionnées monopolisées par l'Union, des machines plus simples, mais d'un rendement satisfaisant.

La convention conclue entre l'Union et les deux usines belges aura une durée de dix ans. Les contractants se seraient réservé le droit de la dénoncer au cas où de nouvelles usines seraient créées en Belgique.

L'action du trust suédois a eu, pour la main-d'œuvre belge, une double influence : d'une part la production a été sensiblement réduite, par la création d'usines dans divers pays, notamment dans ceux où le trust a obtenu le monopole légal de la vente. D'autre part, la rationalisation de l'industrie a permis de réduire considérablement l'emploi de la main-d'œuvre.

En 1926, année d'ailleurs très favorable, la production belge atteignait 91 milliards de tiges, dont 69 milliards destinés à l'exportation. La capacité de production du pays était à cette époque de 110 à 120 milliards de tiges et la population ouvrière de 8.000 personnes environ. En 1936, une production totale de 55 milliards de tiges, dont 32 milliards pour l'exportation, correspondait approximativement à la capacité de production totale des usines, et la population ouvrière était réduite à moins de 2.000 personnes, en majorité des femmes.

Il est juste de noter d'ailleurs que la rationalisation de l'industrie a permis au trust de payer des salaires élevés, qui contrastent avec le taux des rémunérations d'avant la guerre.

V. — LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT

A. — CIMENTERIES ET CARRIÈRES.

Ciments.

L'entente réalisée en mai 1935 entre les producteurs de ciment Portland artificiel du pays a fait cesser la concurrence effrénée de prix qui plaçait cette industrie dans une situation particulièrement difficile.

Le fonctionnement de l'entente fut, dans l'ensemble, satisfaisant. Les ventes en Belgique ont été, pour 1936, légèrement supérieures à celles de 1935. Au moment de la conclusion de l'entente, d'après cer-

taines estimations, la capacité de production annuelle était de 4 millions à 4 1/2 millions de tonnes pour l'ensemble des usines travaillant le ciment Portland artificiel et la production effective était de 50 p. c. environ de ces possibilités. En 1936, le pourcentage s'est élevé à quelque 60 p. c.

Quant aux prix, ils ont subi, à l'intérieur, une augmentation de l'ordre de 15 p. c. à la fin de 1936 comparativement à la fin de 1935.

A l'exportation, la situation est moins brillante, la concurrence ayant continué à sévir avec opiniâtreté.

TABLEAU I. Tableau, par pays de destination, des exportations belges de ciment. Quantités (milliers de tonnes).

ANNÉES	Pays-Bas	Grande-Bretagne	Irlande	États-Unis	Argentine	France	Maroc	Brésil	Union douanière-Sud-Africaine	Divers	Total
1930	338	240	14	61	165	149	119	42	47	469	1.644
1931	373	189	17	14	45	119	167	11	43	316	1.204
1932	232	102	82	—	—	65	136	—	16	253	886
1933	280	106	157	14	10	40	75	7	9	155	853
1934	244	74	182	18	—	35	41	6	11	113	724
1935	189	148	204	44	—	50	39	—	55	115	844
1936	181	160	195	143	—	39	46	—	25	122	911

Positions tarifaires : Ciment, no 163.

C'est à destination de la France et du Maroc, des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis que les expéditions les plus importantes ont eu lieu. En France, aux Pays-Bas et en Irlande, qui reste cependant notre plus forte cliente, nos exportations sont en recul. Les exportations vers les Etats-Unis avaient été arrêtées par suite de l'élévation des droits d'entrée. Les tarifs douaniers ayant été révisés dans un sens favorable, les expéditions ont pu être reprises. Celles-ci sont encore inférieures à ce qu'elles étaient en 1929, mais les efforts de nos industriels tendent à les améliorer.

Des accords précis ont été également conclus en janvier 1936 entre l'Association des producteurs de ciment Portland artificiel et les fabricants de ciments métallurgiques groupés par la société « Cimét ».

L'Association s'est aussi augmentée d'un groupe de producteurs de ciments métallurgiques et de ciments

Portland artificiels qui n'avait pas adhéré à l'entente au moment de sa constitution.

Enfin, des prises de contact ont eu lieu vers la fin de l'année, en vue d'arriver à un accord international des cimenteries des principaux pays producteurs en ce qui concerne le placement des tonnages à exporter et des prix à observer pour ces exportations.

La marge bénéficiaire des usines fut, en 1936, très satisfaisante pour les mieux outillées.

Un laboratoire de recherches et de contrôle fonctionne depuis novembre. Ses travaux sont orientés vers une amélioration de la qualité des ciments et l'établissement de standards conformes aux exigences des cahiers des charges des adjudications.

Carrières.

La poursuite des grands travaux d'utilité publique et les améliorations apportées à la voirie ont continué à favoriser les carrières, qui ont travaillé de façon très active pendant toute l'année.

TABLEAU II. Les carrières belges. Source : *Annales des Mines.*

ANNÉES	NOMBRE DE SIÈGES EN ACTIVITÉ			NOMBRE D'OUVRIERS			VALEURS DES PRODUITS EXTRAITS (milliers de francs)
	Carrières souterraines	Carrières à ciel ouvert	Totaux	Carrières souterraines	Carrières à ciel ouvert	Totaux	
1930	206	710	916	2.216	28.911	31.127	931.060
1931	146	672	818	1.824	26.364	28.188	694.717
1932	104	672	776	1.198	22.294	23.492	442.988
1933	126	690	816	1.247	20.971	22.218	406.156
1934	132	683	815	1.314	20.881	22.195	427.672
1935	152	675	827	1.375	22.223	23.598	448.671

La demande en pavés de porphyre a été telle qu'il n'a pas toujours été possible de la satisfaire, le rythme des adjudications d'entreprises de voiries s'étant amplifié considérablement. Aussi a-t-on dû utiliser une quantité appréciable de pavés scandinaves. Les importations de ceux-ci ont été de 155.376 tonnes contre 45.511 tonnes en 1935.

Les carrières de porphyre ont poussé leur production au maximum, mais elles sont limitées par la pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Des efforts sont faits pour former des ouvriers et aussi pour améliorer la taille, devant les exigences croissantes concernant la qualité des routes. Mais cette formation demande du temps. Il y a dans ce domaine un retard évident dû aux conditions économiques de l'après-guerre et qui n'est pas spécial aux carrières.

Aussi d'aucuns croient-ils qu'il eût mieux valu peut-être modérer l'exécution des travaux de pavage et les répartir sur une période plus longue au profit tant des carrières que de la main-d'œuvre nationale. Les pavés en général, ceux de porphyre toujours, sont des matériaux d'une grande durabilité. Par conséquent, les pavés étrangers utilisés ont pris pour longtemps la place des matériaux nationaux.

Bien que la production ait été poussée à fond, les expéditions ont été moins importantes en 1936 que l'année précédente au cours de laquelle on avait bénéficié des stocks accumulés antérieurement.

L'exportation des pavés a naturellement été nulle ou à peu près. Leur prix élevé, comparativement à

celui des pavés suédois et les mesures protectionnistes prises en Angleterre et en France, ont fait perdre à nos carrières de porphyre leurs débouchés à l'étranger.

En *concassés*, bien que meilleure qu'auparavant, la demande est insuffisante pour assurer l'écoulement des stocks et même de la production courante. Les gros concassés sont de plus en plus délaissés et l'on doit recourir fréquemment à leur reconcassage pour pouvoir les écouler.

Les fournitures pour la France se sont approximativement maintenues au chiffre d'ailleurs réduit de 300.000 tonnes par an qu'elles atteignaient auparavant. Par contre, les exportations vers les Pays-Bas ont diminué. La politique d'entente pratiquée pour les ventes dans ce pays par les carrières belges et les carrières allemandes a déterminé l'emploi d'autres natures de pierres lorsque c'était possible. Ainsi des installations de concassage de galets de rivière se sont érigées aux Pays-Bas et l'on peut craindre que leurs produits se substituent, avec le temps, aux produits belges et allemands.

Le marché belge a été fortement influencé par la politique de baisse des prix pratiquée par les carrières du Comptoir de ventes. Par cette politique, il comptait alléger ses stocks et écouler le supplément de production résultant de la forte production de pavés. Sans doute aussi visait-il de reprendre dans la mesure du possible la direction du marché intérieur, où l'offre dépassait considérablement la demande.

TABLEAU III.

Les principales productions des carrières belges.

Source : *Annales des Mines*.

PRODUITS	QUANTITÉS					VALEURS DES PRODUCTIONS (milliers de francs)				
	1931	1932	1933	1934	1935	1931	1932	1933	1934	1935
Chaux tonnes	1.984.980	1.614.650	1.528.765	1.573.525	1.339.560	127.434	85.687	82.757	75.016	66.493
Moellons, pierrailles, balast Dm3	3.786	2.662	3.025	3.282	3.412	118.937	64.025	65.900	73.730	71.197
Pierre de taille bleue .. »	80	75	70	72	74	101.269	83.365	75.293	70.468	70.578
Pavés en porphyre ... mille pièces	59.900	43.640	38.225	51.055	56.440	100.389	58.956	39.769	48.300	61.547
Ciment naturel tonnes	770.130	505.230	568.770	563.010	658.750	99.934	50.779	46.364	43.036	55.227
Pavés en grès mille pièces	30.610	21.666	24.090	39.055	43.740	30.423	19.291	15.893	22.832	25.947
Dolomie tonnes	146.570	116.280	119.250	131.230	125.740	18.644	12.448	12.709	13.806	15.387
Marbre M3	18.990	11.840	12.520	13.260	14.190	18.267	11.699	9.894	10.008	9.957
Terre plastique tonnes	231.450	138.590	175.885	197.790	248.790	11.975	6.253	7.867	8.355	9.303
Pierres taillées M3	18.460	14.830	18.795	33.430	24.270	11.765	8.482	8.107	19.453	9.019
Sable pour construction .. Dm3	828	775	806	1.018	1.147	10.734	9.096	8.493	10.727	12.643
Ardoises mille pièces	22.570	15.010	13.810	16.520	14.560	8.655	4.989	3.972	5.065	5.179
Craies, marnes pour fa- briques de ciment tonnes	1.484.130	1.716.830	1.560.830	2.098.095	2.030.360	8.302	7.504	6.869	8.329	8.055
Sable pour verreries Dm3	298	149	145	132	79	5.487	2.929	3.111	2.107	2.304
Castine, calcaire »	225	322	319	367	313	5.209	7.330	6.738	7.713	7.211
Dalles et carreaux en calcaire M2	47.910	47.800	47.110	29.690	46.060	4.841	4.513	4.464	2.754	3.925
Craie blanche tonnes	795.850	68.000	458.650	57.495	79.870	3.755	950	2.691	1.048	1.227
TOTAL DES RUBRIQUES RECENSÉES...						686.020	438.296	400.891	422.747	435.199
VALEURS DE TOUTES LES PRODUCTIONS DE CARRIÈRES...						694.717	442.988	406.156	427.672	448.671

Le prix de vente des pavés a été très rémunérateur, en hausse de 20 p. c. environ, mais celui des concassés reste décevant. Or, si pour les carrières de Quenast, où, en raison de la qualité de la pierre, la production des pavés atteint jusqu'à 45 p. c. du tonnage

général de production, la proportion de pavés, dans les carrières de Lessines, n'atteint que 6 à 10 p. c. du tonnage général. Le bénéfice de ces carrières est donc très largement fonction de la vente des concassés et les prix de ceux-ci ont baissé de 18 p. c. environ. La

nécessité de reconcasser les gros calibres a encore alourdi leur prix de revient.

En ce qui concerne l'avenir des carrières de por-

phyre, il faut envisager l'éventualité d'un ralentissement dans l'exécution du programme des grands travaux routiers entrepris pour réduire le chômage.

TABLEAU IV. Importations et exportations diverses de produits de carrières.

ANNÉES	PHOSPHATE DE CHAUX NATUREL ET CRAIE PHOSPHATÉE		MARBRES BRUTS		MARNE, ARGILE, GRAVIER, SABLE	
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
<i>Importations :</i>						
1930.....	364	76	31	30	2.446	94
1931.....	242	41	23	19	2.488	68
1932.....	251	32	19	14	1.802	44
1933.....	312	35	22	14	2.097	44
1934.....	339	40	17	10	2.249	47
1935.....	252	33	20	13	2.005	49
1936.....	309	53	21	14	2.059	54
<i>Exportations :</i>						
1930.....	70	20	54	50	1.328	44
1931.....	78	14	37	29	1.244	43
1932.....	50	8	25	13	866	26
1933.....	50	8	25	12	886	26
1934.....	62	9	25	11	920	22
1935.....	46	7	24	11	1.003	31
1936.....	44	8	25	12	1.049	37

Postions tarifaires : Phosphate de chaux naturel et craie phosphatée, no 167; marbres bruts, no 176; marne, argile, gravier, sable, nos 144 à 148.

Pour les *exploitations de grès*, l'accroissement des ventes a été appréciable surtout pour l'intérieur du pays où les grands travaux provoquaient une consommation importante. La hausse des pavés de grès a été de 15 à 20 p. c. au cours de l'année, tandis que les concassés, dont la mévente a perduré, ont baissé de 10 à 20 p. c. Les exportations sont toujours réduites. La France a acheté dans des proportions minimales et les Pays-Bas, en présence de la hausse des prix du grès, ont cherché à remplacer celui-ci par des pierres calcaires pour certains travaux.

Dans les *carrières de petit granit*, l'activité a été

sensiblement meilleure qu'en 1935, mais la concurrence demeurant assez vive, la marge bénéficiaire s'est abaissée. La hausse des salaires, en mai et en juin, est venue augmenter le prix de revient dans la proportion de 10 p. c. environ alors que les prix de vente en fin d'année sont à peine supérieurs de 5 p. c. à ceux du début de l'année. Cependant, dans l'ensemble, compte tenu de la progression du chiffre d'affaires, les résultats d'exploitation sont satisfaisants. Les exportations vers les Pays-Bas se sont fortement accrues, mais après la dévaluation du florin, l'acheteur a discuté les cotations en belgas et la marge de profits s'est réduite.

TABLEAU V. Exportations des principaux produits du pays.

ANNÉES	Ciments		Plaques et carreaux en fibro-ciment		Chaux ordinaire et hydraulique		Pierres concassées		Ouvrages en marbres ou autres pierres taillées	
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
1930.....	1.644	383	106	102	970	83	1.653	51	90	88
1931.....	1.294	247	81	76	706	55	1.554	52	74	70
1932.....	886	149	37	32	479	34	1.178	35	58	46
1933.....	853	127	46	32	525	36	1.095	35	60	47
1934.....	724	98	52	35	498	33	1.085	35	52	41
1935.....	844	115	60	42	469	36	733	31	53	45
1936.....	911	154	63	43	442	46	661	31	62	44

Postions tarifaires : Ciments, no 163; plaques et carreaux en fibro-ciment, no 799; chaux ordinaire et hydraulique, no 169; pierres concassées, no 179; ouvrages en marbres ou autres pierres taillées, no 795.

Quant aux *carrières de calcaires* de la vallée de la Meuse, elles ont bénéficié d'une activité normale. Les prix ne furent, en général, pas très rémunérateurs. A l'étranger cependant, la lutte des prix ayant cessé, grâce au groupement des exportateurs de la vallée de la Meuse, les cotations ont pu être relevées. Les Pays-Bas restent un gros client de pierres calcaires. A l'intérieur, les travaux des grands canaux ont absorbé une quantité importante de moellons piqués et de pierres taillées.

Au cours de l'année se sont formés divers groupements de défense des intérêts professionnels des exploitants de carrières de grès et de calcaire, ainsi que des exploitants de fours à chaux. L'imposition de licences et de contingentements pour ces diverses exploitations fut le premier pas d'une organisation sous le contrôle du Ministère des Affaires économiques. Citons le Groupement des pierres de la Meuse « G. P. M. » et la participation des carrières belges au groupement « Holmas » réunissant les Belges et les Allemands, d'accord avec les Hollandais, pour les importations de pierres pour le Zuiderzee.

Les exploitants de fours à chaux fournisseurs du marché hollandais se virent lésés par la dévaluation du florin. De nombreux contrats en cours d'exécution ne laissèrent aucun bénéfice. Les hausses générales de salaires et les hausses successives du prix du charbon désaxèrent complètement la production. De plus, les prix de vente ne subissant aucune hausse compensatoire, rares sont les chauffourniers qui auront fait des bénéfices. Le marché belge a été aussi actif que les années précédentes, mais les exportations en chaux ou en chaux hydratée sont tombées de près de 50 p. c. pour la région namuroise.

Quant aux carrières de marbre, elles ont trouvé à écouler normalement une production satisfaisante.

L'industrie ardoisière, délivrée de la concurrence française depuis la dévaluation du franc belge, a notablement amélioré ses conditions d'exploitation. Ces dispositions favorables ont été troublées un moment lorsque la crainte de complications internationales issues de la réoccupation de la rive gauche du Rhin amena un ralentissement des affaires. Les alarmes apaisées, les ventes reprirent et les ardoisières ne subirent pas trop lourdement le contre-coup des mouvements ouvriers de juin. Les ordres sont restés nombreux et les paiements de la clientèle faciles et réguliers.

Aux ardoisières de Warmifontaine, une grève commencée en décembre 1935 ne se termina qu'en avril de l'année suivante. Elle avait éclaté par suite d'un désaccord survenu entre la direction et les fendeurs. Jusqu'alors on imposait aux fendeurs travaillant à la tâche le remplacement des ardoises trouvées défectueuses au moment du chargement pour l'expédition et le remplacement s'appliquait même à des ardoises dont la fabrication remontait à plusieurs années. Les ouvriers estimaient que cette vérification doit se faire à la constitution des tas, alors que l'on sait encore exactement quel est l'ouvrier qui a fait le tra-

vail. Cette controverse fut portée devant une commission paritaire qui exigea une réception plus rigoureuse des produits fabriqués et limita à un mois la garantie de bonne fabrication incombant aux ouvriers.

Malgré la concurrence très vive qui subsiste entre tous les producteurs de matériaux de couverture et qui pèse par conséquent sur les prix, une hausse modérée de 7 p. c. environ a pu être appliquée sur les ardoises, ce qui tend à combler la majoration du prix de revient résultant de l'augmentation des matières premières, des salaires et avantages divers consentis au personnel. Cette hausse des prix est générale et résulte d'un accord intervenu entre les principales ardoisières du pays, accord fixant des prix de vente minima et la répartition des commandes entre les adhérents. La dévaluation belge n'a pas élargi beaucoup la marge de bénéfices, mais en développant les ventes elle a permis de liquider les stocks, de travailler à plein rendement et par là de diminuer un peu le prix de revient. Quant à la dévaluation française, elle n'a pas fait sentir en fin d'année de répercussion sur le marché des ardoises, mais cette concurrence peut incontestablement reparaitre tôt ou tard.

On craint également de voir se poser pour les ardoisières la question de la réduction de la semaine de travail à quarante heures. Ce serait une réforme grave de conséquences, car les industries concurrentes, comme celle de la tuile, qui ne sont pas classées comme insalubres et dangereuses, verraient s'accroître leurs avantages du fait qu'elles n'auraient pas à se soumettre à une diminution d'heures de travail.

La main-d'œuvre, dans l'ensemble des carrières, a trouvé à s'employer plus largement en raison du regain d'activité décrit plus haut (v. tableau VI).

TABLEAU VI.

Le chômage dans les industries de carrières.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1926	25.431	254	556	1,0	2,1	116
1927	25.444	372	931	1,5	3,6	139
1928	24.376	213	391	0,8	1,5	79
1929	23.957	289	417	1,2	1,7	113
1930	25.048	357	1.383	1,5	5,8	156
1931	25.411	2.379	4.308	9,4	17,0	835
1932	28.292	5.525	9.657	20,2	35,5	1.715
1933	41.908	6.373	7.061	19,4	22,1	1.387
1934	31.302	5.450	6.875	16,7	21,2	1.257
1935	31.285	5.196	4.203	16,8	13,6	1.186
1936	43.572	4.636	4.273	13,1	11,9	914

TABLEAU VI (suite).

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	1.191	2.253	2.074	1.750	2.037	1.352
Février.....	1.131	2.200	1.841	1.770	1.979	1.506
Mars	670	1.945	1.938	1.670	1.650	1.048
Avril	480	1.637	1.345	957	1.119	989
Mai	458	1.245	992	1.210	1.119	1.038
Juin	418	1.500	1.250	994	1.005	704
Juillet	711	1.620	891	886	841	692
Août	853	1.470	1.160	1.078	987	509
Septembre....	820	1.585	1.087	985	765	655
Octobre	844	1.505	945	1.050	933	573
Novembre....	932	1.775	1.320	1.247	862	737
Décembre....	1.515	1.846	1.805	1.486	939	1.159
Moyenne.....	835	1.715	1.387	1.257	1.186	914

B. — CÉRAMIQUES, FAÏENCES ET PRODUITS RÉFRACTAIRES.

Le relèvement des prix de gros des produits de l'industrie céramique, entamé au début de 1935, s'est poursuivi pendant l'année sous revue, et, pour les douze mois, atteint 9 p. c. (v. tableau VII).

TABLEAU VII.

Indices des prix de gros des produits des industries céramiques (1).

Base : avril 1914 = 100

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	1.138	1.128	975	799	687	792
Février	1.164	1.116	975	776	700	796
Mars	1.121	1.094	973	773	705	799
Avril	1.121	1.094	981	765	726	766
Mai	1.121	1.094	818	775	746	778
Juin	1.135	1.058	811	764	748	810
Juillet	1.135	1.037	816	758	754	810
Août	1.135	1.037	812	751	754	805
Septembre...	1.135	1.051	812	726	766	812
Octobre	1.135	1.058	810	728	772	834
Novembre....	1.126	1.058	795	712	777	825
Décembre....	1.130	1.051	788	709	796	829
Moyenne	1.132	1.073	864	753	744	805

(1) Cet indice comprend les cotations aussi bien de produits de l'industrie céramique que de la briqueterie.

Quant à l'emploi de la main-d'œuvre (v. tableau VIII), il accuse une amélioration sensible, surtout en ce qui concerne le chômage complet.

L'élan donné à la construction en 1935 avait déterminé au début de 1936 une très forte demande en produits céramiques pour l'intérieur. Les événements de Rhénanie, malheureusement, ont amené un ralentissement du nombre de commandes et même certaines annulations. Le calme revenu dans les esprits, une reprise s'était à nouveau fait sentir, mais les grèves de juillet en ont atténué les effets et l'on a atteint dans le calme la fin de l'année, moment où cette industrie connaît un ralentissement saisonnier.

TABLEAU VIII.

Le chômage dans les industries de la céramique.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1926	10.710	244	170	2,2	1,5	143
1927	10.324	382	299	3,7	3,0	225
1928	10.676	144	151	1,4	1,4	105
1929	11.346	545	140	4,9	0,8	278
1930	12.749	907	676	7,8	6,0	472
1931	14.684	2.497	1.969	19,5	15,4	1.322
1932	14.658	4.253	2.377	29,0	16,4	1.920
1933	9.639	3.796	2.284	22,9	14,3	1.502
1934	18.241	4.571	2.846	25,7	15,9	1.659
1935	15.980	4.414	1.728	25,6	9,9	1.670
1936	6.324	1.754	1.127	14,7	10,3	1.103

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	1.809	2.100	2.330	1.825	2.615	1.800
Février	1.885	2.350	2.400	2.650	2.548	1.842
Mars	1.760	2.270	1.825	1.825	2.377	1.268
Avril	1.418	1.988	1.578	1.574	1.875	1.231
Mai	1.082	1.998	1.198	1.329	1.574	1.095
Juin	1.144	1.587	1.043	1.204	1.226	636
Juillet	972	1.333	908	1.242	1.116	951
Août	841	1.374	960	1.333	1.022	1.103
Septembre....	852	1.755	1.083	1.415	1.022	564
Octobre	1.188	1.950	1.285	1.717	1.390	757
Novembre....	1.364	2.108	1.520	1.067	1.609	860
Décembre....	1.550	2.227	1.890	2.135	1.671	1.124
Moyenne	1.322	1.920	1.502	1.659	1.670	1.103

A l'exportation, certains industriels ont pu faire quelques affaires, surtout en fin d'exercice (v. tableau IX).

Une fabrication nouvelle de revêtements extérieurs en céramique, entreprise depuis la crise prend de plus en plus d'extension. De même on constate une application chaque jour plus grande de carreaux en grès cérame émaillé dans les décorations intérieures.

Les prix de vente, qui s'étaient raffermis pendant l'année sous revue, sont soumis à une forte concurrence depuis peu de la part d'une entreprise luxembourgeoise filiale d'une société française, ce qui a déterminé une protestation auprès du Gouvernement de la part du groupement des fabricants belges de carreaux de pavement.

TABLEAU IX.

Importations et exportations de produits céramiques.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)							
	Matériaux en terre cuite ordinaire	Matériaux réfractaires	Matériaux en grès	Poterics	Faïence et porcelaine	Bustes et statuettes	Débris et tessons	Totaux
<i>Importations :</i>								
1930.....	83.610	100.282	2.196	4.033	12.179	548	11.383	214.231
1931.....	46.613	60.037	2.028	4.291	10.026	441	5.431	128.867
1932.....	58.536	34.594	1.863	2.981	8.041	359	3.432	109.806
1933.....	90.729	35.588	2.096	2.024	8.561	504	4.234	143.736
1934.....	41.937	34.748	2.667	2.260	6.762	429	3.750	92.553
1935.....	43.799	31.452	3.591	1.775	6.096	387	4.963	92.063
1936.....	50.030	36.026	1.921	1.463	6.662	448	5.409	101.959
<i>Exportations :</i>								
1930.....	1.010.714	43.144	22.247	25.933	4.521	274	10.540	1.107.373
1931.....	1.066.319	31.226	18.193	22.466	2.632	213	7.703	1.148.752
1932.....	464.051	16.607	8.312	12.427	2.366	181	4.355	508.296
1933.....	858.933	12.062	9.025	15.171	2.869	129	9.299	907.488
1934.....	1.054.046	11.350	8.356	18.257	4.251	116	4.368	1.100.744
1935.....	777.149	12.054	6.378	19.633	3.445	143	7.170	825.972
1936.....	597.656	13.944	6.838	16.798	3.199	205	15.228	653.868

ANNÉES	VALEURS (milliers de francs)							
	Matériaux en terre cuite ordinaire	Matériaux réfractaires	Matériaux en grès	Poterics	Faïence et porcelaine	Bustes et statuettes	Débris et tessons	Totaux
<i>Importations :</i>								
1930.....	13.073	81.306	5.264	6.310	83.939	13.814	1.232	204.938
1931.....	7.271	45.295	4.626	7.653	69.642	9.827	487	144.801
1932.....	7.976	22.735	3.869	4.552	51.428	6.415	259	97.234
1933.....	9.921	22.711	4.132	2.978	52.376	8.351	242	100.711
1934.....	6.658	23.600	4.006	3.489	38.178	5.014	193	81.138
1935.....	6.784	27.308	5.777	3.345	41.508	5.362	329	90.413
1936.....	7.910	29.725	3.432	1.439	46.422	5.975	378	95.281
<i>Exportations :</i>								
1930.....	101.180	26.560	52.734	25.701	32.745	4.001	832	243.753
1931.....	94.007	16.780	42.683	19.498	18.166	3.090	675	194.899
1932.....	40.485	8.449	15.674	11.162	16.516	2.119	384	94.789
1933.....	56.310	6.276	14.738	12.291	18.561	1.453	524	110.153
1934.....	63.128	6.613	13.027	12.335	22.063	1.284	306	118.756
1935.....	45.034	8.514	11.034	12.530	21.101	1.726	418	100.357
1936.....	34.056	11.535	8.125	10.584	23.425	2.267	886	90.877

Positions tarifaires : matériaux en terre cuite ordinaire : nos 808, 810, 811, 815; matériaux réfractaires : nos 805, 806 et 809; matériaux en grès : nos 816 et 817; poteries : nos 812, 813, 814, 819 et 820; faïence et porcelaine : nos 818, 821 à 826, 1082; bustes et statuettes : no 827; débris et tessons : no 828.

L'industrie des produits réfractaires accentue son redressement, quoique les prix de vente, ici aussi, ne peuvent être relevés que lentement, en compensation de la hausse des prix des matières premières et des charbons dont cette industrie est grosse consommatrice. C'est dans une augmentation du volume des ventes que les entreprises trouvent une amélioration de leur prix de revient.

Les marchés d'exportation sont, pour la plupart, protégés par des barrières douanières élevées. De plus, la France a maintenu le contingentement des importations de briques alumineuses et silico-alumineuses de moins de deux décimètres cubes, établi en 1934.

Les exportations vers l'Italie et vers l'Espagne ont été arrêtées. La Pologne a limité le contingent importable en 1936 à 200 tonnes de produits réfractaires, montant insignifiant qui ne représente même pas le

tonnage nécessaire pour la construction d'un four de verreries. Ce contingent a été maintenu pour 1937.

Le marché intérieur s'est amélioré, mais nos fabricants rencontrent une concurrence étrangère, anglaise et allemande notamment, qu'ils attribuent à une protection douanière insuffisante comparée à celle qui est établie dans les autres pays. Ils se plaignent aussi de la mentalité du consommateur belge qui souvent donne la préférence à un produit étranger, même lorsque l'industrie nationale peut lui fournir une qualité au moins égale à des conditions plus favorables.

L'industrie des produits réfractaires attend une répercussion favorable pour elle de la reprise signalée dans la métallurgie et dans la verrerie.

Pour les briqueteries, les conditions de production et de vente ont été plus troublées en 1936 que pendant les deux années précédentes.

TABLEAU X.

Importations et exportations des produits minéraux.

(Section III du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936
<i>Importations :</i>						
Janvier	1.713	1.785	1.820	224	202	301
Février	1.786	1.698	1.855	231	170	290
Mars	2.097	1.813	1.931	249	190	301
Avril	2.035	1.838	1.938	230	226	273
Mai	2.093	1.849	2.058	246	228	337
Juin	1.994	1.823	1.787	233	244	314
Juillet	2.010	1.943	1.925	224	283	300
Août	1.978	1.793	1.992	200	247	323
Septembre ..	1.922	1.950	1.969	219	259	350
Octobre	2.005	1.926	2.160	233	307	328
Novembre ..	1.811	1.883	2.126	204	309	374
Décembre...	1.903	2.026	1.981	210	331	409
L'année (*) .	23.310	22.391	23.547	2.704	3.034	3.900
<i>Exportations :</i>						
Janvier	941	764	1.016	137	120	174
Février	802	663	937	126	92	163
Mars	1.038	781	1.084	155	127	180
Avril	924	822	1.122	125	135	187
Mai	1.009	959	1.165	139	159	221
Juin	998	1.012	746	147	175	152
Juillet	982	1.033	1.150	130	168	187
Août	927	1.052	1.257	118	161	208
Septembre ..	942	1.150	1.147	129	174	219
Octobre	992	1.229	1.090	149	218	205
Novembre ..	812	1.074	1.044	132	211	220
Décembre ..	758	1.043	1.114	118	196	238
L'année (*) .	11.131	11.584	12.873	1.587	1.889	2.353

(*) Remarque : les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Une grève, déclenchée en novembre 1935, ne s'est terminée que vers la mi-mars. La bonne marche des affaires, dans l'intérieur du pays, a continué après la grève. Les livraisons pour le premier trimestre de 1936 furent telles que les opérations préliminaires à la fabrication des briques ont pu être entamées à la date normale, soit le 1^{er} avril. Dans le courant de l'été, les ventes furent bonnes, les prix restant fermes, mais cependant peu rémunérateurs en raison d'une concurrence assez vive.

A la fin du mois de septembre et au début d'octobre, les stocks augmentèrent dans les briqueteries campinoises et une forte dépression des tarifs de vente suivit presque immédiatement. Cette situation détermina les briquetiers à s'associer plus étroitement en vue de maintenir des prix suffisamment élevés et de tâcher de retrouver des marchés d'exportation dont cette industrie a un besoin absolu.

Les Pays-Bas restent toujours fermés à nos produits. Les démarches de la *Korporatie der Boomsche Machiensteennijverheid* auprès du gouvernement pour la protection de l'industrie briquetière sur ce marché n'ont donné aucun résultat. De même les pourparlers engagés directement avec les briqueteries hollan-

TABLEAU XI.

Importations et exportations d'ouvrages en pierres et autres matières minérales; poteries.

(Section XIII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936
<i>Importations :</i>						
Janvier	11	9	15	13	16	19
Février	13	10	19	13	14	16
Mars	17	16	24	14	22	22
Avril	16	12	35	14	15	21
Mai	20	12	29	16	18	19
Juin	30	11	20	16	17	17
Juillet	20	14	13	16	21	16
Août	17	9	19	14	16	28
Septembre ..	18	11	21	14	15	21
Octobre	21	10	27	22	23	20
Novembre ..	19	16	27	20	16	31
Décembre ..	15	12	24	21	22	21
L'année (*) .	218	142	275	194	214	251
<i>Exportations :</i>						
Janvier	65	47	37	56	68	111
Février	60	57	42	50	45	97
Mars	94	75	79	66	71	100
Avril	108	84	69	40	63	84
Mai	139	82	80	47	66	164
Juin	194	100	80	73	90	142
Juillet	196	107	81	63	89	93
Août	114	109	82	40	66	111
Septembre ..	74	90	71	52	77	160
Octobre	71	108	70	67	115	117
Novembre ..	64	60	55	63	125	186
Décembre...	51	46	43	50	110	201
L'année (*) .	1.221	966	788	668	991	1.566

daises ne progressent guère. Pour l'Angleterre, les prix sont restés satisfaisants mais la hausse des frets est venue entraver le transport des briques vers ce pays.

L'impossibilité de placer la production normale de l'industrie briquetière belge dans le pays a déterminé l'établissement, au début de décembre 1936, d'une convention entre la plupart des briqueteries campinoises en vue d'établir un centre de répartition des ventes.

C. — INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION.

L'essor de l'industrie du bâtiment va de pair avec une hausse du prix des immeubles. Celui-ci a été profondément avili par la crise. Nous savons que le prix des propriétés bâties, tout en ayant un mouvement propre, suit la tendance générale des prix des autres biens. Mais on ne peut mesurer le mouvement en question avec une approximation rigoureuse.

Sachant combien il est difficile d'obtenir des précisions à ce sujet, que même, en vertu de la complexité du marché immobilier, une étude approfondie ne serait pas justifiée par l'exactitude des résultats, nous nous sommes contentés de faire quelques sondages

dans l'opinion de personnes compétentes, de notaires notamment, un peu partout dans le pays. Quelques-uns ont bien voulu nous communiquer des chiffres et des appréciations. Ces données ayant un caractère subjectif, les conclusions que nous en tirons sont valables dans les très grandes lignes seulement.

En règle générale, comme nous l'avons déjà constaté dans une étude sur le prix des terres agricoles en Belgique (1), la baisse s'est manifestée dès 1929. Elle s'est accentuée jusqu'en 1934 et cessa vers la fin de cette année. Depuis lors, les prix se sont relevés partout mais très inégalement dans le temps comme dans l'espace.

L'évolution des prix a été différente selon qu'il s'agit de maisons d'habitation urbaines, de fermes et bâtiments agricoles et d'immeubles industriels.

En ce qui concerne les fermes et les bâtiments agricoles, ceux-ci ont suivi le mouvement des prix des terrains. La plupart du temps, le prix des bâtiments a coïncidé avec celui des terres sur lesquelles ils se trouvaient.

Il en est autrement pour les maisons particulières. Les immeubles semblent avoir baissé plus que proportionnellement à leur importance relative : les petites bâtisses ont subi de moindres fluctuations que les grandes. De renseignements recueillis, il résulte que les dépréciations subies par les propriétés bâties atteignaient, au fond de la période de dépression, les chiffres que voici :

Valeur en 1929.	Dépréciation en 1934.
Propriétés de moins de 100.000 francs .	15 %
Propriétés de 100.000 à 150.000 francs .	20 %
Propriétés de 150.000 à 200.000 francs .	25 %
Propriétés de 200.000 à 300.000 francs .	30 %
Propriétés de 300.000 francs et plus..	30 à 50 %

Il est évident que ces chiffres sont très approximatifs. Ils doivent être considérés comme des moyennes recouvrant une multitude de cas particuliers, sans correspondre à rien de précis. Ils ne s'adaptent certainement pas à tous les cas d'espèce.

Cette baisse progressive est en partie apparente. Car ce sont justement les grands immeubles qui, pendant la période de prospérité, ont atteint des prix, sans nul doute supérieurs à leur valeur intrinsèque, plus-value qui devait disparaître aussitôt que la demande s'est resserrée. Cela n'empêche pas que la progression reste très réelle, ce qui s'explique par bien des raisons se rapportant d'un côté à la rentabilité des investissements immobiliers, de l'autre à la diminution des ressources du capitaliste comme de l'épargnant.

Les frais d'entretien des grands immeubles accusent une certaine inélasticité en période de crise. Ce sont en grande partie des dépenses de luxe permanentes. Il n'est donc pas étonnant que la demande potentielle, dont les revenus se sont rétrécis, s'est abstenue, et

(1) Bulletin de la Banque Nationale de Belgique du 25 février 1937.

que l'offre, pour pouvoir rencontrer celle-ci dans des circonstances favorables, a dû se faire à des prix très bas, soit en consentant spontanément à l'amortissement de ces dépenses, soit, ce qui fut souvent le cas, parce que force lui était de réaliser. Quant aux maisons moyennes et petites, leur coût d'entretien étant moindre et parfois même minime, elles ont résisté beaucoup mieux. L'offre, même quand elle était forcée, rencontrait une demande beaucoup mieux disposée, d'autant plus que le revenu, surtout celui rapporté par les petits immeubles, restait beaucoup plus stable. Ainsi il s'avère une fois de plus que, pendant la crise, le prix payé, soit pour l'achat, soit pour la location d'une maison, serre de plus près la valeur objective du bien, ses qualités intrinsèques et les services que l'on en peut tirer.

Les immeubles dont la situation est bonne ont subi une dépréciation moindre que les autres. Une rente différentielle s'est maintenue dans leur prix. Le prix des petites maisons urbaines situées à proximité des centres ouvriers a généralement présenté une certaine résistance à la baisse. L'état d'entretien des locaux, leurs qualités modernes et de confort ont également pesé dans la balance beaucoup plus qu'auparavant.

Les maisons dont l'agencement est en avance sur l'état présent de la construction incorporent dans leur prix une prime profitable. Pendant la période de dépression, ce caractère s'est maintenu avec une grande netteté. *A contrario*, les immeubles modernes à appartements multiples, situés dans les grands centres urbains, ont été érigés sur l'emplacement de vieilles bâtisses offrant une grande superficie, très peu de confort et qui furent vendues à vil prix. Cet élément spéculatif, si important dans la formation des prix des immeubles, se traduit encore par d'autres manifestations : dans une même localité, pour des situations identiques, on a constaté que, pendant la crise, le prix des terrains à bâtir augmentait alors que le prix des maisons particulières était en baisse. L'exemple d'Arendonck, dans le nord de la Campine, centre en pleine expansion, est très caractéristique à cet égard. Voici des indices :

	Maisons d'habitation	Terrains à bâtir
1930	100	100
1931	95	100
1932	90	100
1933	85	110
1934	80	120
1935	88	135

Tout ceci est évidemment en rapport avec le fait que les investissements en immeubles sont conditionnés par la nature du placement et par sa rentabilité.

C'est parce que les petits immeubles rapportent proportionnellement plus que les grands pendant la crise, que ceux-ci ont été l'objet d'une demande assez faible et d'une baisse de prix relativement plus importante.

Le prix de la propriété bâtie étant influencé par l'évolution de l'économie nationale, subit la répercussion de la conjoncture nationale aussi bien que celle de la conjoncture régionale. Dans les centres de villégiature particulièrement affectés par la restriction des dépenses, la baisse a été désastreuse. Dans les centres ouvriers, elle a été fortement influencée par l'intensité du chômage. L'on cite certaines communes, comme Seilles et Landenne-sur-Meuse, presque entièrement habitées par des populations ouvrières durement frappées par la mise en veilleuse ou la fermeture d'usines de terres plastiques et métallurgiques, où la baisse a été très considérable, même pour les petites propriétés. L'on fait remarquer qu'elle aurait été plus intense encore si, pour des raisons d'économie, les citadins des environs n'avaient pas cherché à habiter la campagne. Par contre, dans les localités surtout habitées par des fonctionnaires à revenus moins variables, la demande est restée plus constante et les prix ont subi des modifications moindres. Dans toutes les localités à population fortement mêlée, la moyenne des prix présente également des fluctuations moins importantes.

Insistons particulièrement sur l'exemple suivant, qui prouve combien l'économie de la région peut influencer le mouvement des prix jusqu'à devenir opposé à celui qui est dicté par l'économie nationale.

La région du front est particulièrement caractéristique. La baisse des immeubles ne s'est pas fait sentir parce que la revalorisation des bâtisses a été très lente depuis la reconstruction. C'est ainsi que dans le canton de Messines on vendait encore des maisons à la moitié et même au tiers du coût de la construction en 1927 et 1928. Même en 1935, année pendant laquelle on a peu à peu recommencé à bâtir, ce qui ne s'était plus produit depuis la reconstruction par les dommages de guerre, le prix auquel nous venons de faire allusion n'a pas encore été obtenu.

Quant aux immeubles à usage industriel, ils ont été affectés par la crise plus que tous les autres. Les effets de la dépression sont beaucoup plus directs dans ce cas. La chute des prix, la réduction de la production, la fermeture des usines, les réorganisations et les suppressions d'entreprises, les liquidations forcées et le caractère très spécifique des immeubles industriels qui les destinent à des usages bien déterminés, autant de facteurs qui ont contribué à une baisse irrésistible. La demande s'est abstenue de plus en plus. En 1934 et 1935, les ventes sont devenues pratiquement impossibles. Les réalisations forcées eurent des résultats désastreux. En général, le relèvement des prix consécutif à la dévaluation fut moins rapide que pour les autres genres de propriétés bâties.

Voici quelques chiffres qui illustrent clairement l'importance absolue et relative de la baisse des prix des immeubles industriels par rapport aux maisons d'habitation.

Baisse du prix de vente en % de la valeur de 1929.

	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Anderlecht I (1)	—	40	60	70	70	65
H (2)	—	30	40	55	55	45
Arendouck I	—	20	20	30	50	45
H	—	5	10	15	20	12
Gembloux I	30	40	50	60	70	—
H	10	20	20	20	20	20
Grammont I	20	15	25	35	40	40
H	10	10	10	15	18	8
Huy I	20	20	30	40	60	—
H	10	15	15	20	27	27
Malmédy I	—	15	35	40	60	60
H	—	10	20	30	50	30
Rennix I	20	40	85	85	85	75
H	25	33	33	40	40	33
Sottegem I	10	20	50	40	40	60
H	10	20	30	40	40	20

(1) Immeubles industriels.
(2) Maisons d'habitation.

TABLEAU XII.

Le chômage dans les industries de la construction.

Source : *Revue du Travail*.

A. Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE d'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1926	39.689	1.511	890	3,6	2,1	197
1927	40.045	2.096	1.049	5,2	2,6	275
1928	40.730	1.067	594	2,6	1,4	130
1929	43.142	2.070	823	4,8	1,9	289
1930	52.182	2.847	823	6,2	1,8	321
1931	68.724	10.835	2.461	18,4	4,2	935
1932	92.275	21.384	4.874	26,3	6,0	1.417
1933	112.893	27.386	7.211	24,9	6,5	1.370
1934	121.362	35.385	9.643	29,6	8,1	1.746
1935	119.204	35.476	7.032	26,3	5,8	1.754
1936	108.524	26.397	8.806	23,7	8,0	1.523

B. Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	1.352	1.779	1.876	2.180	2.792	2.428
Février	1.538	1.693	1.967	2.170	2.640	2.615
Mars	1.285	1.652	1.583	1.885	2.637	1.820
Avril	913	1.553	1.368	1.684	1.795	1.610
Mai	600	1.170	1.120	1.478	1.634	1.377
Juin	525	1.270	967	1.452	1.362	1.246
Juillet	599	1.215	874	1.516	1.253	1.200
Août	521	1.180	1.010	1.605	1.357	1.043
Septembre	650	1.352	1.060	1.645	1.343	1.071
Octobre	846	1.200	990	1.672	1.332	995
Novembre	955	1.325	1.390	1.535	1.436	1.305
Décembre	1.440	1.611	2.240	2.130	1.465	1.770
Moyenne	935	1.417	1.370	1.746	1.754	1.523

Encore que la statistique du chômage dans les industries de la construction fasse apparaître une réduction sensible du nombre de chômeurs complets et une diminution du total des journées perdues par la main-d'œuvre (v. tableau XII), le nombre des autorisations de bâtir délivrées en 1936 est en nette régres-

sion sur l'année précédente et, s'il dépasse les résultats exceptionnellement faibles de 1934, il est inférieur à ceux des années 1931, 1932 et 1933 (v. tableau XV). C'est dans les Flandres, dans les provinces d'Anvers et de Brabant que le recul est le plus accusé.

TABLEAU XIII.

Indices des prix de gros des matériaux de construction (1).

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	866	744	633	611	572	621
Février	848	731	621	612	568	626
Mars	828	710	618	605	562	631
Avril	823	688	617	602	596	646
Mai	820	682	615	593	600	650
Juin	813	677	618	594	610	651
Juillet	800	666	619	593	603	657
Août	788	663	618	591	605	675
Septembre ...	782	663	613	583	606	691
Octobre	780	651	611	580	614	697
Novembre	775	639	613	573	619	705
Décembre.....	759	641	612	572	620	725
Moyenne	807	679	617	593	598	665

(1) Cet indice se rapporte aux cotations des produits des carrières, ainsi qu'à celles des bois de construction et du ciment artificiel.

TABLEAU XIV.

Maisons ou logements construits ou en construction, édifiés par les sociétés agréées par la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché.

(Chiffres cumulatifs pour le Royaume, au 31 décembre.)

Source : *Rapport de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché.*

ANNÉES	Maisons destinées au logement d'une famille	Maisons à logements multiples. Nombre de logements	Nombre total de logements	Nombre de maisons vendues (1)
1930	39.706	9.850	49.556	15.575
1931	42.536	10.539	53.075	17.505
1932	43.333	10.762	54.095	18.552
1933	43.788	11.044	54.832	19.407
1934	43.998	11.342	55.340	19.832
1935	44.599	11.686	56.285	20.006
1936	45.491	12.003	57.494	20.281

(1) Chiffres compris dans ceux des maisons destinées au logement d'une famille.

TABLEAU XV.

Autorisations de bâtir délivrées de 1931 à 1936.

Chiffres annuels récapitulatifs par province et pour les quatre grandes agglomérations.

	Brabant		Province d'Anvers		Province de Liège		Flandre Orientale		Flandre Occidentale	Hainaut	Province de Namur	Province de Luxembourg	Province de Limbourg	Le royaume
	La prov.	Aggl. brux.	La prov.	Aggl. anvers.	La prov.	Aggl. liég.	La prov.	Aggl. gant.						
I. — Constructions :														
1931	2.792	2.326	2.182	1.521	1.465	1.160	1.428	740	1.407	843	93	48	337	10.695
1932	3.089	2.407	2.543	1.813	1.090	1.308	2.058	970	1.860	935	162	48	400	12.785
1933	2.755	2.143	1.638	991	1.448	1.210	1.779	841	1.692	995	157	98	392	10.954
1934	1.741	1.351	987	575	1.019	886	1.050	468	1.236	591	106	46	249	7.034
1935	3.186	2.278	2.473	1.456	1.386	1.134	2.349	1.007	2.211	798	101	96	436	13.036
1936	2.468	1.796	1.862	1.318	1.277	1.041	1.500	657	1.432	789	123	60	348	9.859
II. — Reconstructions et transformations :														
1931	5.419	4.862	5.515	4.700	2.743	2.349	971	525	1.941	1.185	77	26	33	17.910
1932	4.686	4.090	4.675	4.081	2.463	2.174	1.169	534	1.548	956	77	44	26	15.644
1933	4.978	4.109	5.357	4.549	2.509	2.226	1.266	608	1.735	1.252	140	29	38	17.304
1934	5.381	4.469	5.380	4.626	2.352	2.084	835	342	1.248	1.057	160	26	20	16.459
1935	5.876	4.913	5.806	5.121	2.780	2.505	694	198	926	1.055	147	22	23	17.329
1936	6.533	5.601	6.454	5.679	2.418	2.180	714	187	986	1.014	149	35	29	18.332
III. — Ensemble :														
1931	8.211	7.188	7.697	6.221	4.208	3.509	2.399	1.265	3.348	2.028	170	74	370	28.505
1932	7.775	6.497	7.218	5.894	4.153	3.482	3.227	1.504	3.408	1.891	239	92	426	28.429
1933	7.733	6.252	6.995	5.540	3.957	3.436	3.045	1.447	3.427	2.247	297	127	430	28.258
1934	7.122	5.820	6.367	5.201	3.371	2.950	1.894	810	2.484	1.618	266	72	269	23.493
1935	9.062	7.191	8.279	6.577	4.166	3.639	3.043	1.205	3.137	1.853	248	118	459	30.365
1936	9.001	7.397	8.316	6.997	3.695	3.221	2.214	844	2.418	1.803	272	95	377	28.191

TABLEAU XVI. AUTORISATIONS DE BATIR DELIVREES PENDANT L'ANNEE 1936.

Détail par communes, agglomérations et provinces.

LOCALITÉS	Constructions	Reconstructions et transformations	Total	LOCALITÉS	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Bruxelles	246	1.173	1.419	Mons	54	122	176
Anderlecht	214	767	981	La Louvière	39	118	157
Etterbeek	97	230	327	Bois d'Haine	14	1	15
Forest	128	203	331	Houdeng-Goegnies	22	5	27
Ixelles	109	478	587	Saint-Vaast	14	—	14
Jette	139	196	335	<i>L'aggl. de La Louvière.</i>	<i>89</i>	<i>124</i>	<i>213</i>
Koekelberg	32	61	93	Charleroi	44	82	126
Molenbeek-Saint-Jean...	113	593	706	Châtelineau	57	55	112
Saint-Gilles	12	355	367	Couillet	10	8	18
St-Josse-ten-Noode	3	243	246	Jumet	88	67	155
Schaerbeek	137	683	820	Lodelinsart	11	2	13
Uccle	276	397	673	Marcinelle	63	349	412
Watermael-Boitsfort	135	113	248	<i>L'agglom. de Charleroi.</i>	<i>273</i>	<i>563</i>	<i>836</i>
Woluwe-Saint-Lambert	155	109	264	Ath	40	28	68
<i>L'agglomér. bruxelloise ..</i>	<i>1.796</i>	<i>5.601</i>	<i>7.397</i>	Braine-le-Comte	25	19	44
Louvain	141	349	490	Lessines	23	2	25
Kessel-Loo	118	128	246	Leuze	45	36	81
Héverlé	62	34	96	Peruwelz	19	27	46
<i>L'agglomér. louvaniste ...</i>	<i>321</i>	<i>511</i>	<i>832</i>	Soignies	56	51	107
Aerschot	51	34	85	Tournai et Kain-lez-Tournai	165	42	207
Nivelles	23	12	35	Hainaut	789	1.014	1.803
Baulers	—	—	—	Namur	98	144	242
Diest	20	56	76	Dinant	25	5	30
Tirlemont	182	311	493	Province de Namur...	123	149	272
Tubize	67	5	72	Arlon	42	29	71
Wavre	8	3	11	Marche	9	2	11
Brabant	2.468	6.533	9.001	Neufchâteau	9	4	13
Anvers	198	2.425	2.623	Prov. de Luxembourg.	60	35	95
Berchem	138	506	644	Liège	265	1.082	1.347
Borgerhout	168	564	732	Ans	47	57	104
Deurne	354	955	1.309	Bressoux	36	80	116
Hoboken	56	273	329	Chênée	46	38	84
Merxem	143	663	806	Grivignée	167	166	333
Mortsel	89	62	151	Herstal	105	383	488
Wilrijk	135	218	353	Jemeppe s/Meuse	45	16	61
Zwijndrecht	37	13	50	Jupille	60	37	97
<i>L'agglomér. anversoise ..</i>	<i>1.318</i>	<i>5.679</i>	<i>6.997</i>	Montegnée	39	13	52
Boom	34	52	86	Ougrée	80	179	259
Duffel	24	30	54	Saint-Nicolas	65	31	96
Malines	241	436	677	Seraing	86	98	184
Moll	87	46	133	<i>L'agglom. liégeoise</i>	<i>1.041</i>	<i>2.180</i>	<i>3.221</i>
Turnhout	158	211	369	Verviers	42	43	85
Province d'Anvers...	1.862	6.454	8.316	Andrimont	17	17	34
Gand	354	32	386	Dison	13	11	24
Ledeberg	6	—	6	Ensival	10	8	23
Mont-Saint-Amand	82	165	237	Heusy	8	19	27
Gentbrugge	215	—	215	Lambermont	1	2	3
<i>L'agglomération gantoise ..</i>	<i>657</i>	<i>187</i>	<i>844</i>	Stembert	29	9	38
Audenarde (agglomérat.)	45	30	75	<i>L'agglom. verviétoise</i>	<i>125</i>	<i>109</i>	<i>234</i>
Alost	185	50	235	Huy	40	50	90
Eecloo	106	66	172	Malmédy	25	20	54
Renaix	203	336	539	Pepinster	14	19	33
Saint-Nicolas	221	—	221	Spa	32	22	54
Termonde (agglomérat.)	83	45	128	Province de Liège	1.277	2.418	3.695
Flandre orientale.....	1.500	714	2.214	Hasselt	237	—	237
Bruges (agglom.)	438	459	897	Genck	81	—	81
Courtrai	168	25	193	Tongres	30	20	50
Furnes	57	30	87	Province de Limbourg.	348	29	377
Iseghem	85	39	124	Le Royaume.....	9.859	18.332	28.191
Mouscron	408	58	466				
Roulers et Rumbek	137	346	483				
Thielt	69	26	95				
Ypres	70	3	73				
Flandre occidentale...	1.432	986	2.418				

VI. — LES VERRES ET LES GLACES

L'industrie du verre à vitre n'a pas présenté en 1936 une grande amélioration. La demande de produits n'a pas été régulièrement accentuée comme dans d'autres industries. A la fin de l'année, la grève des verreries et des glaceries aux Etats-Unis nous a valu un afflux exceptionnel, mais momentané de commandes. La situation est très vite redevenue normale et il est à remarquer que, dans la verrerie, les relations avec les Etats-Unis n'ont bénéficié d'aucune amélioration. La demande de verre pour la culture forcée en Hollande ne fait plus aucun progrès.

Le nombre de divisions en production à l'Union des Verreries mécaniques a été porté à cinq au mois d'avril et est resté depuis lors sans changement. La vente des produits a même été moins importante qu'en 1935, année pendant laquelle la réalisation rapide des stocks avait été favorisée par la dévaluation. Quant aux sociétés dissidentes, elles ont maintenu une très bonne activité pendant toute l'année et les résultats d'exploitation ont été excellents.

Le prix de revient en verreries a été particulièrement influencé par la hausse du prix des charbons industriels et des bois de caisserie. Au mois de juin, les salaires ont été augmentés de 5 p. c. D'autre part, et contrairement à ce qui s'est produit dans d'autres industries, les prix de vente sont restés stationnaires. A la fin de l'année, la concurrence extérieure et celle des *outsiders* belges a même provoqué une baisse de prix sur le marché anglais.

La verrerie belge et particulièrement le trust des verreries Fourcault n'a guère participé au progrès général. Sa situation reste même inférieure à celle des pays concurrents, la France, l'Allemagne et la Tchécoslovaquie. Ces deux derniers pays possèdent une organisation interne très solide et ne souffrent d'aucune dissidence. Toute leur production est réalisée à l'intervention d'un organisme unique de vente.

Leur marché intérieur, à l'inverse de la Belgique, a une grande importance. Les prix élevés obtenus à l'intérieur compensent les sacrifices consentis sur les ventes à l'exportation. Chez nous la consommation intérieure n'absorbe que de 10 à 15 p. c. de la production et la plus grande partie de celle-ci doit donc trouver à se placer sur des marchés étrangers où la concurrence est actuellement très vive.

La moyenne pour l'année 1936, des prix de gros intérieurs des produits des industries verrières a été inférieure à celle de l'année précédente, bien qu'au cours des deux derniers mois une hausse sérieuse ait été enregistrée. Cela provient de ce que, en mars, un recul important ramena les prix, déjà faibles, à un niveau très bas auquel ils furent maintenus jusqu'en octobre (v. tableaux I et II).

TABLEAU I.

Indices des prix de gros des produits des industries verrières.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	701	669	712	712	445	445
Février	671	669	712	712	445	445
Mars	671	669	712	712	445	424
Avril	671	669	712	532	445	424
Mai	671	669	712	532	445	424
Juin	671	669	712	532	445	424
Juillet	671	698	712	445	445	424
Août	671	712	712	445	445	424
Septembre	671	712	712	445	445	424
Octobre	671	712	712	445	445	424
Novembre	671	712	712	445	445	499
Décembre	671	712	712	445	445	499
Moyenne	673	689	712	533	445	440

TABLEAU II.

Comparaison du mouvement des prix intérieurs et des prix à l'exportation.

ANNÉES	PRIX MOYEN (fob) A L'EXPORTATION (en francs par tonne)				INDICES DES PRIX (Base : 1928 = 100)				
	Verres à vitre	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes	Indice officiel des prix de gros des produits verriers	Verres à vitre	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes
1930	2.352	8.738	5.654	1.366	143	97	116	101	94
1931	2.357	8.005	5.452	1.262	131	97	111	98	87
1932	2.185	7.263	5.938	1.135	134	90	105	107	78
1933	1.937	6.794	5.151	1.144	138	80	94	92	79
1934	1.975	6.339	4.862	1.103	103	81	88	87	76
1935	1.689	6.425	5.186	1.113	86	69	89	93	77
1936	1.506	6.361	5.855	1.311	85	62	88	105	91

Le degré d'emploi dans les industries verrières est un peu supérieur à ce qu'il était précédemment, sans être cependant très satisfaisant (v. tableau III).

TABLEAU III.

Le chômage dans les industries verrières.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1926	14.371	167	102	1,2	0,7	69
1927	14.344	426	157	3,0	1,6	149
1928	14.303	373	427	2,6	3,0	131
1929	12.864	427	93	3,2	0,7	59
1930	12.703	1.059	661	8,7	5,6	439
1931	15.888	1.465	3.773	10,2	25,6	1.119
1932	20.286	3.116	6.139	16,8	34,3	1.747
1933	18.874	3.954	4.576	20,9	24,3	1.734
1934	17.977	4.557	3.866	25,2	21,4	1.835
1935	13.672	3.703	2.748	23,3	17,0	1.683
1936	19.350	3.195	2.220	20,3	14,0	1.506

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	909	1.605	1.816	1.860	1.875	1.726
Février	1.020	1.720	2.161	2.055	1.976	1.922
Mars	1.186	1.700	1.750	1.855	1.864	1.606
Avril	1.265	1.808	1.578	1.852	1.644	2.168
Mai	1.080	1.593	1.903	1.900	1.718	2.148
Juin	1.130	2.025	2.025	1.870	1.628	1.356
Juillet	1.090	1.934	1.346	1.828	1.511	1.249
Août	1.014	1.656	1.580	2.065	1.603	1.250
Septembre	1.109	1.965	1.671	1.868	1.537	1.192
Octobre	1.220	1.450	1.450	1.604	1.564	1.159
Novembre	1.065	1.762	1.650	1.543	1.577	1.233
Décembre	1.335	1.750	1.880	1.723	1.702	1.066
Moyenne	1.119	1.747	1.734	1.835	1.683	1.506

Les prix à l'exportation ne furent pas meilleurs, puisqu'on enregistre un recul tant pour les glaces polies que pour les verres à vitre. Les quantités exportées cependant furent en léger progrès, réalisé principalement sur les marchés de Grande-Bretagne, du Canada et du Brésil pour les verres à vitre et de Grande-Bretagne, du Canada, des États-Unis et de l'Australie pour les glaces polies. Pour celles-ci le marché japonais se rétrécit de façon inquiétante (v. tableaux IV à VII).

TABLEAU IV. Exportation des principaux produits des verreries, glaceries et cristalleries.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)				VALEURS (milliers de francs)			
	Verres à vitre	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes	Verres à vitre	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes
1930	181.531	46.723	24.950	12.285	426.900	391.442	141.064	16.780
1931	150.886	37.785	21.887	15.874	355.604	302.471	119.320	20.027
1932	116.117	29.456	12.800	7.182	253.746	213.954	72.804	8.152
1933	106.146	29.678	16.998	4.208	205.553	201.630	87.558	4.815
1934	106.934	31.545	17.951	5.433	211.193	199.971	87.312	5.991
1935	134.595	29.451	15.018	7.001	227.466	189.223	77.946	7.795
1936	141.902	30.224	13.980	7.278	213.638	192.256	81.887	9.540

Positions tarifaires: verres à vitre: nos 834, 835; glaces polies, nos 832 a, b, c et 833; gobeletterie, nos 845, 846 et 862; bouteilles, fioles, bonbonnes, nos 842, 843, 844.

TABLEAU V.

Détail, par pays de destination, des exportations de verres à vitres.

Quantités (tonnes).

ANNÉES	Grande-Bretagne	Pays-Bas	Inde britannique	Canada	Chine	Argentine	Brésil	Divers	Exportations totales
1930	48.437	22.482	8.139	17.600	11.709	7.962	—	65.202	181.531
1931	41.694	26.715	6.543	10.206	8.653	4.931	—	52.124	150.886
1932	29.712	14.440	6.391	9.500	5.669	5.042	3.356	42.007	116.117
1933	30.183	14.094	4.664	8.277	4.476	5.813	4.574	34.065	106.146
1934	34.927	11.215	4.289	8.268	3.188	6.403	4.674	33.970	106.934
1935	33.416	20.502	8.278	11.842	4.612	9.008	5.616	41.321	134.595
1936	42.266	18.723	7.173	12.345	2.528	7.994	5.985	44.889	141.903

Position tarifaire: nos 834 et 835.

TABLEAU VI.

Exportations de glaces polies par pays de destination.

QUANTITÉS (tonnes).

ANNÉES	Grande-Bretagne	Japon	États-Unis d'Amérique	Canada	Australie	Argentine	Divers	Exportations totales
1930.....	9.846	2.299	6.000	1.693	661	3.359	22.865	46.723
1931.....	10.376	2.422	5.121	779	417	1.954	16.716	37.785
1932.....	10.109	1.339	1.412	575	716	1.432	13.873	29.456
1933.....	10.888	1.571	1.010	394	1.022	1.048	13.745	29.678
1934.....	11.535	2.372	327	413	1.165	2.339	13.394	3.545
1935.....	12.244	1.718	133	526	1.351	1.856	11.623	29.451
1936.....	14.073	420	685	1.908	2.114	1.016	10.007	30.223

Position tarifaire : nos 832a, b, c et 833.

TABLEAU VII.

Importations et exportations du verre et ouvrages en verre.

(Section XIV du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936
Importations :						
Janvier.....	0,8	1,6	1,3	3	4	4
Février.....	0,5	0,7	1,1	3	3	4
Mars.....	1,2	1,1	1,1	3	3	5
Avril.....	1,2	1,7	1,7	3	4	4
Mai.....	1,2	0,6	1,2	4	4	4
Juin.....	1,4	1,7	1,5	4	5	4
Juillet.....	1,5	2,2	1,7	3	5	5
Août.....	1,0	1,5	2,1	4	5	5
Septembre..	1,0	1,8	1,0	3	4	4
Octobre....	1,4	2,2	1,3	4	5	5
Novembre..	1,2	1,2	1,4	4	5	4
Décembre...	0,8	1,5	1,7	4	5	6
L'année (*) .	13,5	17,7	17,1	43	52	54
Exportations :						
Janvier....	14	16	17	46	47	45
Février....	10	14	14	32	40	38
Mars.....	18	16	17	53	42	44
Avril.....	14	15	17	42	40	50
Mai.....	13	17	19	40	45	49
Juin.....	13	18	8	39	49	24
Juillet.....	13	16	21	42	42	54
Août.....	14	18	22	43	46	53
Septembre..	13	16	22	38	46	51
Octobre....	16	20	23	49	50	53
Novembre..	18	21	19	55	54	48
Décembre...	15	17	21	46	46	51
L'année (*) .	171	204	220	526	548	560

(*) Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Sans être devenue extrêmement brillante, la situation de la gobeletterie s'est sensiblement améliorée au cours de l'année 1936, particulièrement pendant le second semestre.

Au point de vue de l'organisation de cette industrie sur le plan national, rappelons qu'après bien des tentatives infructueuses de rapprochement, le Groupement des Gobeletteries belges fut réalisé en juillet 1935 avec le double objectif d'éviter la surproduction et de faire respecter les prix pour tous les articles contrôlés par le Groupement. Les articles spéciaux et de fantaisie restent en dehors de toute réglementation. Ce système est resté en vigueur pendant toute

l'année sous revue et a, apparemment, répondu à l'attente de ses promoteurs. Les sept usines en inactivité lors de la constitution du Groupement le sont toujours. Elles touchent une indemnité fixée lors de la mise sur pied de l'accord et dont le montant est resté inchangé.

Signalons qu'un arrêté royal a accueilli favorablement la requête du Groupement tendant à interdire la mise en activité de moyens de production supplémentaires destinés à la fabrication d'articles de gobeletterie soufflée. Ce régime subordonne donc la mise en marche de toute nouvelle entreprise de gobeletterie soufflée à une autorisation spéciale qui est octroyée pour une période d'un an.

Le Groupement est parvenu à maintenir la situation au point de vue de la production qui, en 1936, a représenté environ les deux tiers de la capacité de fabrication de l'ensemble des usines.

Les prix ont pu être relevés à diverses reprises mais modérément, tant pour l'intérieur que pour l'étranger. Le contrôle prévu par les statuts du Groupement a établi que les cotations fixées sont très généralement respectées.

La concurrence sur les marchés étrangers reste très âpre. Le débouché le plus important, le marché anglais, est très disputé. La production belge y rencontre non seulement les produits des usines locales fabriquant mécaniquement, mais aussi les produits russes, allemands et tchécoslovaques vendus à des prix très bas. Les ordres originaires de la France ont laissé à désirer. Les prix pour cette destination, fixés en francs français, ne se sont relevés que lentement après la dévaluation française, la hausse compensant à peine, en fin d'année, le décalage dû à la nouvelle valeur de la monnaie. Comme pour d'autres industries, on signale que les efforts entrepris pour prendre pied sur certains marchés secondaires ou pour reconquérir d'anciens débouchés ne sont pas restés vains. Au Maroc notamment, où la concurrence japonaise avait longtemps fait la vie dure à la gobeletterie belge, nos industriels ont retrouvé, ou peu s'en faut, leur ancienne situation.

Quant aux firmes qui fabriquent des articles spéciaux, elles ont pu réaliser des affaires rémunératrices, en vendant en grande partie leurs produits sur le marché intérieur. Certains fabricants de produits usuels de fantaisie livrent du reste des pièces et des services dont la beauté et la qualité n'ont rien à envier aux fabrications étrangères.

VII. — LE BOIS ET L'AMEUBLEMENT

La dépression avait placé les industries et le commerce du bois devant deux problèmes fondamentaux : celui de la chute désastreuse des prix et celui des progrès des matériaux de remplacement.

Ce second problème a exigé une solution d'autant plus pressante, au cours des dernières années, que les effets du changement de structure ont été aggravés par la réduction intrinsèque de la consommation.

Nous avons insisté à maintes reprises sur les modifications que subit le marché du bois. Elles sont des plus caractéristiques. Il n'est nullement question d'un de ces phénomènes de substitution économiques, qui se présentent en temps de crise, et dans lesquels il s'agit du remplacement d'un bien par un autre à la faveur d'un écart de prix profitable au consommateur, et suffisant pour le faire passer outre aux imperfections du produit de substitution. Il s'agit ici d'une concurrence réellement victorieuse remportée par d'autres produits ayant des qualités égales et un prix moindre, ou des qualités supérieures et même un prix plus élevé. Ce phénomène s'est présenté dans presque tous les domaines où l'on utilise le bois.

En matière de construction immobilière, le ciment, le fer, l'acier, les briques et autres matériaux analogues, présentent souvent des avantages considérables sur le bois. Dans la construction de bâtiments industriels, de ponts et autres ouvrages d'art, le bois est de plus en plus remplacé par le fer et le béton. Il en est ainsi dans bien d'autres cas : l'usage du mobilier métallique se développe considérablement. En outre, la technique même des meubles en bois subit de profondes modifications; le placage et les contreplaqués permettent d'utiliser le bois sous un volume beaucoup plus réduit. On emploie moins de bois dans les mines; on s'y sert de poutres moins épaisses et l'on bétonne certaines galeries. Dans la construction de matériel et de voies de chemins de fer, dans la construction de routes, de poteaux téléphoniques et électriques, le bois est très souvent éliminé. Le bois de chauffage lui-même trouve plus difficilement acquéreur. L'intensité de la crise n'a fait qu'accroître, chez les producteurs de bois, le désir de sortir du marasme en se procurant des armes contre la concurrence; ils se sont efforcés de rendre au bois les utilisations qui se meurent; d'améliorer et de standardiser les essences; de corriger les défauts du bois, notamment sa moindre résistance au feu et aux intempéries; enfin de lui trouver des emplois nouveaux.

Dans tous les pays du monde, dans tous les domaines de l'activité économique, l'on a fait de la propagande en faveur de l'emploi du bois, surtout en

documentant le public et en tâchant d'agir sur les consommateurs conquis à d'autres produits par une propagande habile et intense. De cette façon, on attire une partie de la demande jusqu'alors acquise ailleurs, et l'on s'efforce d'en rencontrer une nouvelle dans des secteurs encore inexplorés. Citons l'industrie des panneaux contreplaqués. Celle-ci, bien que née en Russie il y a une trentaine d'années déjà et introduite en France et en Belgique peu de temps avant la guerre, ne s'est développée dans des proportions considérables que depuis la crise. Tout le monde connaît à présent ce produit dont les qualités sont de loin supérieures à celles de la planche. Parmi les utilisations nouvelles, citons celles qui sont dues à la protection de la substance ligneuse après son abatage fondée sur le remplacement des liquides organiques, la sève, par des liquides antiseptiques et conservateurs; ces procédés sont surtout précieux pour les bois dont les qualités de résistance aux agents extérieurs sont moindres. L'un des plus importants et des plus récents est la bakélisation. C'est un procédé d'imprégnation du bois au moyen d'un vernis à la bakélite qui donne un produit d'une extrême dureté, totalement réfractaire aux attaques de l'humidité et d'une grande rigidité diélectrique. Le bois traité de cette façon se prête à un très grand nombre d'applications nouvelles.

Grâce à une autre méthode de conservation, le créosotage, après injection de sulfate de cuivre, qui est d'emploi déjà ancien pour les billes de chemin de fer, mais permet aussi de garantir les supports de lignes électriques pour des durées variant entre dix et vingt ans, le bois retrouve un regain de succès. L'administration des P. T. T., qui ne l'avait d'ailleurs jamais abandonné complètement, augmente sans cesse ses commandes depuis 1933.

Ajoutons encore que les expériences tentées récemment en vue de réduire l'inflammabilité du bois, toujours en imprégnant celui-ci, en l'occurrence de produits ignifuges, ont donné des résultats permettant les plus grands espoirs. Par ces traitements, l'on est parvenu à faire admettre le bois dans la construction de certaines parties des navires, dont il avait été écarté par les sociétés de classification.

Par ailleurs, au cours des dernières années, le bois a donné naissance à plusieurs utilisations sous forme de dérivés : comme carburant liquide ou solide pour voitures automobiles; comme matière première servant à la fabrication de cellulose et de textiles; la fibre de bois, qui ne présentait d'intérêt que pour la fabrication du papier, remplace la soie, la laine, le

coton et dernièrement le jute; comme aliment, sous forme de sucre de consommation et de fourrage riche en albumine; comme matière première de résines, tanins et autres produits chimiques. Cependant, ces nouveautés, qui ont pris pied d'emblée dans les pays à régime autarcique, ne sont pas encore fort en vogue chez nous.

Les phases de la lutte sont intéressantes; les efforts déployés par les défenseurs du bois, méritoires. En Belgique, la propagande est confiée, aujourd'hui, à un Comité national qui est en voie de s'affilier au Comité international du Bois à Vienne (C. I. B.). Le Comité s'est assuré la faveur des pouvoirs publics et de toutes les institutions intéressées au bois et à ses utilisations. Le programme qu'il met en œuvre comporte l'étude scientifique et pratique de la matière; la diffusion de l'enseignement scientifique, technique et professionnel qui s'y rapporte, l'étude et l'amélioration du rendement commercial de la forêt et du bois; sa défense; la propagande en sa faveur et la recherche de nouveaux débouchés. Les résultats positifs d'une telle entreprise ne forment pas encore bloc. En fait, l'on n'est pas encore parvenu à développer un emploi plus important du bois. Par contre, le mouvement des prix donne plus de satisfaction aux intéressés. Nous ne croyons pas devoir insister longuement sur la baisse du prix du bois; nous en avons montré toute l'intensité en commentant la courbe des prix des forêts belges que nous avons étudiée ici-même (1).

Qu'elle ait fortement alarmé les négociants en bois; que pour y porter remède, ils aient réclamé la protection du Gouvernement, ce n'est guère étonnant. Que le Gouvernement se soit montré très réservé, ce ne l'est pas moins. Car les réclamations des producteurs reposent sur des considérations fort subjectives, se rapportant à la situation faite à la production forestière belge par l'attitude des charbonniers, des sociétés de transport en commun, des organismes régisseurs des travaux publics et aussi la politique du gouvernement en cette matière. On reproche à ce dernier d'avoir encouragé les particuliers aussi bien que des communes et des administrations publiques à boiser des terres incultes, et de les abandonner au moment où ils se trouvent dans l'embarras. On lui reproche encore de n'avoir accordé aux producteurs que des mesures de protection minimales, notamment une légère diminution de l'impôt forestier et depuis 1933 le contingentement du bois de mines, mesure d'ailleurs mitigée par après dans son application.

Cependant en cette matière plus qu'en aucune autre, il est difficile d'exiger du Gouvernement une protection efficace. L'attitude de l'Etat vis-à-vis des forêts est dans son essence même nettement différente de celle qu'il adopte vis-à-vis de l'agriculture et de l'industrie. Cela tout d'abord pour une raison quantitative: la production mondiale du bois semble représenter un revenu de 800 millions de francs par an. Cette source de revenus est, dans l'ensemble,

(1) *Bulletin de la Banque Nationale de Belgique* du 25 février 1937.

minime, et sa diminution ne compromet même pas l'existence d'une minorité. Quant au point de vue qualitatif, la production forestière ne saurait être comparée à celle de l'agriculture. Ce n'est pas une spéculation à court terme mais bien à longue échéance. En outre, pour différentes raisons d'hygiène, climatologiques, hydrologiques et esthétiques, la politique du gouvernement doit tendre à la conservation des forêts de qualité, au reboisement de toutes les terres incultes qui peuvent être livrées à cette culture et au groupement dans un régime de protection spécial du domaine forestier tout entier. Notons que, pendant la crise même, les Chambres ont voté un texte définitif dont l'objet est la protection des forêts et des bois privés. Il est certain que de cette façon, les propriétaires forestiers sont tenus de prendre des mesures qui n'ont été imposées à aucun autre genre de propriétaire terrien.

Notons aussi que pendant la crise, la forêt sur pied étant dévalorisée et les bois se vendant à vil prix, certains propriétaires forestiers abandonnaient la culture de la forêt ou s'en détournaient pour chercher ailleurs un placement rémunérateur. Le Gouvernement ne s'est pas fait faute d'intégrer dans le domaine des étendues boisées chaque fois qu'il a pu le faire. C'est là une mesure de protection bien plus large que celle qui pourrait être accordée aux producteurs eux-mêmes, vu qu'elle profite à la communauté. Signalons l'acquisition récente du bois de Buggenhout, situé entre Bruxelles et Termonde. Ce bois, dont la contenance était avant la guerre de 600 hectares environ et qui est constitué en majeure partie de futaies de chênes très réputés, ne comporte plus maintenant que 165 hectares qui allaient être vendus en petits lots.

En conclusion, il est difficile pour l'Etat de considérer la forêt comme matière marchande exactement au même titre que toutes les autres matières premières et tous les autres produits du sol.

Il n'est donc pas vrai qu'à tout moment du déroulement de la conjoncture, la politique forestière du Gouvernement doit tendre à donner aux produits ligneux susceptibles d'être cultivés dans le pays un maximum de rendement en argent. Ce point de vue, que les intéressés ont de la peine à admettre, exclut donc en partie la possibilité d'introduire des mesures compensant absolument les sacrifices faits par les propriétaires pour conserver la forêt.

Par ailleurs, le relèvement des cotations fut favorable au cours de 1936. Les ventes des coupes d'automne ont marqué une hausse sérieuse et générale, plus forte cependant pour le chêne et les résineux que pour les autres essences, qui furent cependant notablement plus chères que l'an dernier. La plus-value est de l'ordre de 20 à 40 p. c. Même le hêtre qui connut sa dépression maximum au cours de 1936, a regagné le terrain perdu avec rapidité. Son prix n'offre cependant rien d'excessif, parce que l'offre reste abondante, que le pays peut se suffire en cette matière et que son remplacement par diverses autres essences est chose assez facile. L'orme et le frêne ont

enregistré des cotations fermes. Leur marché fut aisé par suite de leur emploi dans la construction du charroi et de l'aviation et dans la Défense nationale. Dans une période de relèvement des prix, comme celle de fin d'année, le peuplier, délaissé sauf pour la fabrication des allumettes, a retrouvé un regain de faveur sans avoir recouvré des cotations raisonnables, ce qui est à regretter pour une essence si importante dans notre pays par l'abondance de plantations d'alignement faites partout, même en basse et moyenné Ardenne (2).

Passons maintenant en revue la situation de nos principaux consommateurs de bois.

TABLEAU I.

Le chômage dans les industries du bois et de l'ameublement.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1926	30.799	635	354	2,1	1,2	135
1927	29.777	983	383	3,3	1,3	178
1928	32.468	337	304	1,1	1,0	70
1929	31.155	372	151	1,2	0,5	72
1930	32.005	1.659	897	5,3	2,9	300
1931	38.759	6.014	2.511	16,8	6,9	984
1932	46.366	10.703	4.180	25,3	9,9	1.571
1933	46.046	11.145	4.423	23,8	9,4	1.460
1934	41.109	11.347	4.854	26,6	11,5	1.725
1935	41.852	10.247	3.583	24,1	8,5	1.565
1936	65.487	10.561	4.027	18,4	7,0	1.240

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	1.090	1.622	1.827	2.120	2.130	1.562
Février	1.132	1.674	1.946	1.880	2.210	1.795
Mars	1.050	1.619	1.530	1.835	2.152	1.356
Avril	919	1.643	1.623	1.822	1.555	966
Mai	715	1.376	1.340	1.498	1.405	1.173
Juin	703	1.560	1.189	1.548	1.217	1.115
Juillet	762	1.338	831	1.552	1.176	1.140
Août	780	1.533	1.273	1.661	1.323	960
Septembre	941	1.733	1.258	1.689	1.221	961
Octobre	1.097	1.500	1.205	1.579	1.421	960
Novembre	1.084	1.576	1.530	1.514	1.454	1.190
Décembre	1.540	1.681	1.970	2.004	1.521	1.698
Moyenne	984	1.571	1.460	1.725	1.565	1.240

(2) Cf. pour plus de détails : A. BALON, *Les prix des bois en 1936*, Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique, 43^e année, 1936, pp. 417-421.

Les industries de la construction et du meuble, devenues largement tributaires de l'étranger par suite du développement des résineux au détriment des feuillus dans notre pays, ont connu des fortunes diverses. Dans l'ensemble, la consommation de bois a augmenté dans ce secteur, ainsi que le montre la statistique des importations. Mais alors que l'industrie du bâtiment devenait florissante, celle du meuble restait fortement déprimée. Dans la région d'Ath, l'industrie du bois courbé a bénéficié d'une demande sensiblement accrue, supérieure de 20 à 25 p. c. à celle de 1935. Cette industrie est protégée par un contingentement dont seule la Tchécoslovaquie profite. Mais les cinq firmes belges (quatre à Ath, une à Leuze) qui se partagent le marché se font une concurrence dont les effets sur les prix se sont combinés avec ceux d'une réduction du prix de revient consécutive à l'accroissement de la production. Cependant, l'industrie du bois à Ath reste loin de sa prospérité d'autrefois. La chaise en bois courbé de Malines fait une concurrence débilante et la demande actuelle a surtout été alimentée par le renouvellement ou la modernisation de cafés, salles de réunion et de spectacle, ce qui ne durera pas. L'exportation est devenue impossible. Une seule firme fournit encore régulièrement en Angleterre, à la faveur d'une situation toute personnelle. Pour le meuble, la situation reste mauvaise. Un léger relèvement des ventes a coïncidé avec la hausse boursière.

Parmi les fournisseurs de bois d'ébénisterie et de construction, le Congo occupe une place qui va s'améliorant. D'ailleurs les exportations de bois de la Colonie en 1936 furent en avance appréciable sur celles de 1935 et la Belgique, à côté d'autres gros acheteurs, comme l'Allemagne, ont absorbé de grandes quantités de limba. Le marché de ce bois est bien organisé dans le pays, et la décision du Gouvernement de supprimer la taxe de luxe de 9 p. c. sur les meubles fabriqués avec des bois congolais et l'imposition de plus en plus fréquente de l'emploi de ces essences dans les cahiers de charges des administrations publiques élargissent sans cesse la part du Congo dans nos achats de bois d'ébénisterie. Le prix relativement peu élevé de ces bois, qui n'a pas subi de grandes fluctuations au cours de 1936, est en partie cause de ce succès. Signalons d'ailleurs que les progrès faits par les exploitants congolais sont le fruit d'efforts très persévérants, comprenant : le développement de l'outillage de la Colonie, le débitage sur place des bois d'exportation et l'installation de scieries modernes, une meilleure organisation des transports, la création et l'organisation d'un marché métropolitain facilité par la diminution des tarifs sur les voies ferrées en Belgique et l'obtention de tarifs exceptionnels sur les voies africaines et les cargos transporteurs.

En ce qui concerne les bois de mines, ils ont trouvé d'amples débouchés dans le pays. Les mines ont employé un cubage plus important que l'an dernier par

TABLEAU II.

Importations de bois.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)				VALEURS (milliers de francs)			
	Bois sciés, feuillards, en éclisses	Bois de mines	Bois de construction et d'ébénisterie en grume	Feuilles de placage	Bois sciés, feuillards, en éclisses	Bois de mines	Bois de construction et d'ébénisterie en grume	Feuilles de placage
1930.....	802.239	564.851	264.717	10.260	818.856	164.752	106.033	45.685
1931.....	654.056	518.066	240.476	9.802	565.978	119.254	88.509	35.838
1932.....	647.670	434.559	177.457	12.090	426.282	65.950	47.087	37.403
1933.....	643.544	568.664	192.343	18.592	389.970	71.126	47.701	47.385
1934.....	583.664	417.302	173.882	18.119	336.666	46.669	42.234	41.426
1935.....	670.004	404.552	124.331	22.054	426.960	58.920	38.492	62.571
1936.....	686.569	380.750	168.603	26.795	454.731	64.544	56.650	84.835

Positions tarifaires : bois sciés, feuillards, en éclisses : nos 638 à 643; bois de mines : no 634; bois de construction et d'ébénisterie en grume : no 633; feuilles de placage : nos 648 et 649.

TABLEAU III.

Exportations de meubles et brosses.

ANNÉES	EXPORTATIONS DE MEUBLES		EXPORTATIONS DE BROSSES	
	Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers de francs)	Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers de francs)
1930.....	9.578	121.126	4.633	55.754
1931.....	6.759	79.412	5.135	54.462
1932.....	3.216	32.892	2.096	18.842
1933.....	2.946	30.431	2.143	16.130
1934.....	1.728	16.106	1.897	13.147
1935.....	2.096	20.000	1.955	13.471
1936.....	2.549	26.147	2.025	15.406

Positions tarifaires : meubles : nos 673 à 679; brosses : no 1186.

suite du redressement économique, et aussi, signale-t-on, parce que l'emploi de l'acier pour les coffrages comporte de graves inconvénients. Le contingentement à l'importation n'a pas été aboli; cependant, par suite des besoins accrus, les achats faits à l'étranger ont dépassé largement le contingent. Le prix des bois de mines s'est fortement relevé, surtout en matière de petits bois, trop difficiles à exporter par suite de la main-d'œuvre trop abondante qu'ils exigent, et très demandés pour la fabrication de pâte à papier et de cellulose.

Le grand problème pour les caisseries reste celui de leur capacité de production. Elle dépasse de loin les besoins de la clientèle qui, pour divers motifs, se tourne vers l'emballage carton. Cependant que les besoins diminuent, la rationalisation des installations accroît encore la capacité de production des caisseries. L'offre surabondante a entraîné une forte baisse du prix de vente, qui est resté pour ainsi dire inchangé au cours de 1936, alors que le prix de revient accuse une tendance à la hausse par suite du relèvement du bois. La concurrence est forte entre producteurs, dont les essais d'organisation, dirigés par l'Union professionnelle des Caisseries et Tonnelleries

belges, ont échoué jusqu'à ce jour. Le relèvement des prix qui ne serait pas le fruit d'une protection efficace n'est cependant pas à espérer de si tôt, car les prix faits à l'étranger, notamment en Pologne, sont très favorables à la demande.

TABLEAU IV.

Importations et exportations de bois et ouvrages en bois, liège.

(Section X du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936
<i>Importations :</i>						
Janvier	94	70	103	41	30	57
Février	88	79	88	38	33	53
Mars	109	87	104	47	37	59
Avril	90	106	138	43	54	80
Mai	94	108	88	43	61	50
Juin	112	113	82	47	64	43
Juillet	115	131	128	47	67	68
Août	151	151	185	54	68	89
Septembre ..	145	148	165	54	66	84
Octobre	139	154	158	52	73	81
Novembre ..	109	144	125	44	69	65
Décembre...	88	123	109	44	75	65
L'année (*) .	1.333	1.412	1.473	554	696	793
<i>Exportations :</i>						
Janvier	9	11	14	9	8	10
Février	9	11	12	8	7	10
Mars	11	12	14	9	8	13
Avril	11	11	17	9	9	13
Mai	10	15	16	8	11	13
Juin	10	17	12	8	12	9
Juillet	9	16	19	8	11	15
Août	12	15	17	9	12	13
Septembre ..	9	15	14	7	11	13
Octobre	9	16	13	8	13	13
Novembre ..	9	13	15	8	11	12
Décembre...	8	13	14	7	11	13
L'année (*) .	117	163	178	98	124	149

(*) Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

VIII. — LES TEXTILES ET LE VÊTEMENT

A. — LES INDUSTRIES TEXTILES.

La reprise d'activité qui s'est manifestée dans l'industrie textile en 1935 était due, très largement, à la masse d'ordres venus de l'intérieur. Pendant plusieurs années, les prix des produits textiles étaient restés orientés à la baisse et, tout naturellement, grossistes et détaillants se gardaient de faire des approvisionnements dépassant leurs possibilités de vente immédiate. Aussi les stocks étaient-ils au plus bas lorsque se produisit la dévaluation du franc belge. Dès qu'on fut assuré que la baisse des prix était radicalement enrayée et que même pendant assez longtemps la tendance resterait à la hausse, chacun voulut s'assurer des stocks aussi considérables que possible.

Petit à petit, cependant, les besoins furent satisfaits, et la capacité de production de nos industries textiles étant de loin supérieure à la capacité nor-

male de consommation du marché intérieur, c'est à nouveau vers les débouchés extérieurs qu'elles durent porter leur attention. Aussi, les milieux industriels se montrent, en général, satisfaits du développement des accords commerciaux avec l'étranger et des accords de compensation et de *clearing*. Ils reconnaissent que ces derniers ont rendu des services très appréciables en contribuant, pour une large part, à la liquidation des créances belges.

* * *

Avant de traiter en particulier chaque branche de l'industrie textile, nous donnerons, comme à l'accoutumée, quelques indications chiffrées concernant l'ensemble du groupe.

Le tableau I nous fournit des indications générales sur les industries du coton, de la laine et de la soie.

TABLEAU I. L'industrie du coton, de la laine et de la soie artificielle.

ANNÉES	Nombre de milliers de broches existant dans les filatures de coton (au 31 juillet)	PRODUCTION DE FILÉS DE COTON (1) (tonnes)					Stocks de coton brut à fin de période (balles)	LAINE		Production de soie artificielle (tonnes)
		Cotons d'Amérique	Cotons des Indes	Cotons d'Égypte	Cotons divers	Total		Conditionnements de Verriers, de Disson et de l'Est (laine conditionnée ou simplement pesée) (tonnes)	Stocks de peignés dans les peignages, à fin d'année (tonnes)	
1930.....	2.172	30.600	23.800	1.910	4.940	61.250	93.900	30.144	2.954	4.800
1931.....	2.164	28.000	18.400	2.000	3.300	51.700	105.778	28.557	1.682	4.700
1932.....	2.156	29.225	11.280	1.175	2.865	44.545	66.846	23.504	2.715	4.400
1933.....	2.087	31.360	11.740	1.335	1.960	46.395	87.091	28.989	3.902	4.300
1934.....	2.106	24.521	12.660	1.567	4.648	43.396	89.499	15.678	3.172	4.300
1935.....	2.091 (2)	29.251	19.205	2.929	9.865	61.250	83.096	(3) 26.760	3.461	4.500
1936.....		33.200	22.800	2.500	7.800	66.300	90.635	32.890	2.558	

(1) Pour la production de filés de coton, du 31 janvier d'une année au 31 janvier de l'année suivante.

(2) Au 31 janvier.

(3) A partir de janvier 1935, y compris les chiffres du nouveau conditionnement de l'Est, à Heusy.

TABLEAU II.

Indice général des prix de gros des produits des industries textiles.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	507	456	455	442	486	667
Février	528	459	446	462	476	652
Mars	562	459	445	456	480	641
Avril	549	438	437	453	604	627
Mai	522	428	468	443	660	620
Juin	546	414	464	442	655	614
Juillet	559	414	470	435	642	633
Août	516	472	457	439	629	624
Septembre	482	471	434	427	622	642
Octobre	482	453	428	428	643	643
Novembre	475	441	423	443	688	677
Décembre	464	445	426	463	676	707
Moyenne	516	446	446	444	605	646

Comme il fallait s'y attendre, les prix de gros ont haussé en conformité avec la tendance des prix mondiaux, mais le mouvement n'a pas été aussi accentué qu'on aurait pu le croire. Nous aurons plus loin l'occasion de donner quelques détails sur ces variations de prix.

Quant au chômage, nous constatons qu'il est en régression très accusée tant pour les chômeurs complets que pour les chômeurs partiels (tableau III).

La résorption en 1936 a même été plus considérable qu'en 1935. On est encore loin cependant de la situation qui prévalait pendant la période de 1926 à 1930.

La période d'activité se manifeste naturellement dans le mouvement des importations de matières brutes (tableau IV). Tant pour le coton brut que pour la laine en suint, on dépasse, en quantité, les plus fortes importations faites depuis la guerre.

TABLEAU III.

Le chômage dans les industries textiles.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	Nombre d'assurés (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1926	125.859	799	4.430	0,7	3,7	107
1927	135.586	1.052	6.980	0,8	5,4	119
1928	145.511	931	10.267	0,6	7,2	159
1929	149.154	1.111	8.431	0,8	5,7	133
1930	152.065	3.955	23.599	2,7	16,0	411
1931	177.605	15.281	42.791	9,2	26,0	896
1932	188.261	35.236	53.266	19,1	28,9	1.561
1933	175.270	28.411	46.533	15,9	24,7	1.296
1934	149.272	26.741	42.767	16,7	26,6	1.447
1935	128.928	19.298	25.374	14,0	18,3	1.211
1936	122.840	13.294	19.093	10,3	14,7	879

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	1.010	1.698	1.608	1.510	1.747	1.066
Février	1.150	1.778	1.645	1.532	1.719	1.085
Mars	982	1.837	1.628	1.400	1.604	990
Avril	860	1.725	1.559	1.519	1.249	853
Mai	655	1.435	1.188	1.382	1.250	886
Juin	589	1.600	1.087	1.422	1.082	943
Juillet	765	1.752	1.036	1.342	992	962
Août	800	1.630	1.122	1.449	1.070	762
Septembre	807	1.526	1.074	1.528	942	740
Octobre	870	1.260	1.010	1.324	915	737
Novembre	888	1.234	1.195	1.310	953	690
Décembre	1.394	1.257	1.425	1.642	1.015	838
Moyenne	896	1.561	1.296	1.447	1.211	879

TABLEAU IV.

Importations de matières brutes.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Coton brut et blanchi, déchets de coton	Laines en suint	Lin brut	Jute brut	Total	Coton brut et blanchi, déchets de coton	Laines en suint	Lin brut	Jute brut	Total
1930	99.974	71.464	136.944	38.022	346.044	874.404	890.644	126.151	163.389	2.054.588
1931	100.216	60.338	94.090	46.242	300.886	474.197	556.122	59.614	95.043	1.184.976
1932	79.595	65.254	103.055	31.224	279.128	371.834	476.410	40.648	61.242	950.134
1933	100.998	94.159	77.185	47.619	319.961	459.489	594.085	41.910	87.305	1.182.789
1934	99.843	72.858	88.830	48.512	310.043	460.775	574.300	49.734	81.692	1.166.501
1935	113.698	104.361	142.183	53.829	414.071	650.699	901.353	106.232	107.155	1.765.439
1936	128.004	108.725	150.977	58.367	446.073	823.162	1.222.783	118.339	137.064	2.301.348

Positions tarifaires : Coton brut et blanchi; déchets de coton, no 110. — Laines en suint : no 25a. — Lin brut : no 112a. — Jute brut : no 111a.

TABLEAU V. Importations et exportations de matières textiles, simplement préparées.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)				VALEURS (milliers de francs)			
	Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine	Lin teillé, peigné, étoupes, de lin, déchets	Chanvre et jute teillé, peigné, étoupes, déchets	Total	Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine	Lin teillé, peigné, étoupes, de lin, déchets	Chanvre et jute teillé, peigné, étoupes, déchets	Total
Importations :								
1930	24.846	28.296	18.635	71.777	482.157	198.399	103.517	784.073
1931	19.142	31.436	17.137	67.715	297.182	119.445	53.361	469.978
1932	16.185	26.660	7.123	49.968	210.001	97.373	18.047	325.421
1933	24.100	29.117	6.186	59.403	315.715	110.703	18.012	444.430
1934	16.024	20.223	6.372	42.619	243.004	65.017	14.725	322.746
1935	20.201	27.108	8.955	56.264	339.761	151.977	25.708	517.446
1936	22.399	29.482	6.399	58.280	442.763	186.507	22.633	651.903
Exportations :								
1930	32.398	42.768	5.058	80.224	802.245	389.947	21.312	1.213.504
1931	27.779	41.869	9.750	79.404	677.369	268.664	26.865	972.898
1932	24.767	39.582	4.132	68.481	470.104	201.837	10.017	681.958
1933	30.992	47.042	4.413	82.447	571.069	266.962	11.372	849.403
1934	22.075	51.473	3.131	76.679	445.577	282.452	7.362	735.391
1935	28.188	47.196	3.318	78.702	624.360	379.215	7.517	1.011.092
1936	32.247	48.710	3.889	84.846	853.407	462.060	9.318	1.324.785

Positions tarifaires : Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine : nos 25b à f. — Lin teillé peigné, étoupes, déchets : nos 112b à e. — Chanvre et jute teillé, étoupes, déchets : nos 109b à e.

TABLEAU VI.
Imports et exportations de produits textiles.
(Section VIII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936
Importations :						
Janvier	3,0	2,4	2,7	64	42	62
Février	3,3	2,5	3,4	69	50	71
Mars	3,5	2,7	3,8	75	51	71
Avril	3,0	2,5	3,0	61	63	55
Mai	3,1	3,0	3,2	63	73	51
Juin	2,6	2,9	2,2	56	62	40
Juillet	2,6	2,9	2,7	48	55	47
Août	2,8	2,7	3,0	57	54	55
Septembre ..	3,0	2,8	3,2	53	60	62
Octobre	3,6	3,1	3,8	63	70	65
Novembre ...	3,2	3,0	4,1	56	66	61
Décembre....	3,1	3,4	4,3	58	64	67
L'année (*) ..	37,0	33,9	39,4	723	709	707
Exportations :						
Janvier	9	10	12	133	131	177
Février	9	9	14	122	109	188
Mars	10	10	15	138	124	194
Avril	10	11	16	139	133	191
Mai	9	10	14	123	127	182
Juin	11	13	10	132	149	129
Juillet	10	12	12	115	145	161
Août	10	11	13	127	150	214
Septembre ..	11	11	13	128	155	206
Octobre	11	15	15	144	200	231
Novembre ...	10	11	13	128	165	206
Décembre....	10	12	16	115	180	252
L'année (*) ..	119	136	164	1.547	1.769	2.332

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Les exportations de matières textiles simplement préparées et celles de produits textiles sont en pro-

grès bien marqués comme l'indiquent les tableaux v et vi.

Quant aux importations de fils, sauf pour les fils de coton, on note un nouveau recul qui est le signe que, de plus en plus, nos filateurs peuvent donner aux tissages les diverses qualités dont ils ont besoin (tableau VII). De plus, nous exportons plus largement nos fils de coton et de laine.

L'indice des prix de gros des produits textiles, dont nous avons souligné le mouvement de hausse, est un indice très général comprenant les données relatives à tous les textiles. Le tableau VIII donne quelques détails sur les cotations à fin d'année des filés de coton, de la laine et du lin et l'on constate que, si la laine a retrouvé des cours qui se rapprochent de ceux payés à la fin de 1929, les filés de coton, les lins et les filés de lin s'inscrivent à des cours assez rapprochés de ceux cotés à la fin de l'année précédente, ce qui explique la cadence ralentie de la hausse de l'indice général.

Nos tissages, nous le verrons plus loin, sont parvenus à retrouver quelques débouchés extérieurs nouveaux, tout au moins en ce qui concerne les tissus de coton et de laine. Les progrès ne sont cependant pas encore très satisfaisants et, comme on peut le constater à la lecture du tableau IX, nous ne sommes pas encore revenus au niveau de 1931, année qui avait marqué déjà, sur ses deux devancières, un recul très net. Par contre, pour les toiles de lin, si nous n'avons pas maintenu entièrement la position atteinte en 1935, le volume de nos exportations reste cependant bien supérieur à ce qu'il était il y a cinq ou six ans.

Le recul des importations de tissus confirme que notre marché intérieur absorbe plus largement la production nationale.

TABLEAU VII. Imports et exportations de fils.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)						VALEURS (milliers de francs)							
	Fils de coton	Fils de laine peignée	Fils de laine cardée	Fils de lin	Fils de soie artificielle	Fils conditionnés pour la vente au détail		Fils de coton	Fils de laine peignée	Fils de laine cardée	Fils de lin	Fils de soie artificielle	Fils conditionnés pour la vente au détail	
						coton	laine						coton	laine
Importations :														
1930	3.307	4.545	979	5.084	773	198	206	121.377	287.123	27.292	121.624	47.887	19.361	19.384
1931	2.248	4.151	888	4.680	664	188	265	67.053	213.599	19.570	74.599	30.354	17.735	21.557
1932	1.752	3.523	516	3.761	550	170	389	41.259	148.858	8.978	46.840	18.650	13.279	27.742
1933	2.243	3.579	500	4.815	1.150	165	294	47.874	145.235	8.430	59.622	30.711	12.420	22.204
1934	1.822	2.810	776	4.454	984	149	245	37.881	116.287	13.285	55.675	25.564	9.978	19.322
1935	2.225	2.005	380	3.100	1.176	185	189	61.101	93.581	9.503	56.147	33.947	13.862	16.317
1936	2.466	1.258	299	3.004	888	140	188	69.640	64.837	8.481	58.552	29.744	11.812	16.476
Exportations :														
1930	5.580	3.454	3.267	8.276	3.041	529	29	129.615	261.151	177.793	229.872	176.936	17.379	2.346
1931	6.732	3.381	2.918	8.150	2.766	643	20	113.408	203.849	139.348	186.166	136.055	20.716	1.225
1932	3.757	2.171	978	7.708	2.494	452	62	49.263	107.377	38.022	125.598	103.110	13.041	2.959
1933	4.814	2.429	1.478	5.677	2.680	496	131	55.793	111.225	51.890	93.608	99.461	11.929	5.858
1934	8.328	2.611	1.153	7.817	3.504	412	153	88.737	119.887	40.030	101.777	94.301	8.513	7.498
1935	7.779	3.137	1.824	6.769	2.990	408	89	90.799	138.882	64.258	110.235	86.885	8.354	5.306
1936	9.430	4.801	2.963	5.580	2.779	568	109	124.083	227.151	110.784	100.413	95.334	12.258	7.209

Positions tarifaires: Fils de coton: nos 534 à 538. — Fils de laine peignée: no 513. — Fils de laine cardée: no 512. — Fils de lin: no 559. — Fils de soie artificielle: no 496. — Fils de coton conditionnés pour la vente au détail: no 539. — Fils de laine conditionnés pour la vente au détail: no 514

TABLEAU VIII.

Cotations, à fin d'année, des filés de coton, de la laine et du lin.

ANNÉES	FILÉS DE COTON		LAINE		LINS BRUTS		FILÉS DE LIN	
	18a Amérique	16a Oomrah	Laine lavée à fond, croisé Australie	Fils de laine peigné, croisé Australie	Lins rouls sur terre	Lins jaunes moyens	40 lin chaîne	40 lin trame
	sur fuseaux	sur canettes						
(en francs par kilo)								
1930.....	15,75	12,25	22,53	34,—	7,50/9,—	15,25/20,—	170	155
1931.....	11,50	10,75	19,73	23,25	4,75/7,50	8,50/15,—	135	130
1932.....	10,25	9,25	16,60 (1)	25,50	7,25/10,—	11,25/17,75	140	132,50
1933.....	9,25	8,25	21,25	31,—	4,50/7,75	8,—/10,75	120	110
1934.....	10,45	8,75	14,—	29,30	7,—/9,—	9,50/13,75	155	140
1935.....	14,05	12,55	25,—	46,—	9,50/11,—	16,50/17,50	200	185
1936.....	14,65	12,50	28,—	52,25	9,—/10,50	14,—/17,—	195	185

(1) A partir de 1932, cotation du ruban de peigné, fin no 4.

TABLEAU IX.

Importations et exportations de tissus.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)						
	Coton	Laine	Lin, chanvre et jute	Soie		Total	Coton	Laine	Lin, chanvre et jute	Soie		Total
				naturelle	artificielle					naturelle	artificielle	
Importations :												
1930.....	2.139	2.389	57	991		5.655	251.401	291.012	1.916	264.663		813.244
1931.....	3.364	2.272	52	1.083		6.771	191.042	247.407	1.902	212.330		652.681
1932.....	2.306	1.688	45	702		4.741	107.111	150.129	1.865	88.536		347.641
1933.....	1.952	1.535	44	744		4.275	88.997	119.498	1.745	78.149		288.389
1934.....	1.515	1.216	41	770		3.542	69.368	88.187	1.444	76.093		235.092
1935.....	1.521	662	33	121	460	2.797	76.342	62.693	1.496	45.157	55.065	240.753
1936.....	1.344	653	24	104	411	2.536	70.389	72.486	1.312	40.935	57.023	242.145
Exportations :												
1930.....	32.166	1.797	6.165	1.178		41.316	1.318.576	188.494	114.343	69.180		1.691.199
1931.....	29.648	1.613	9.710	1.201		42.172	1.198.494	149.498	154.748	67.055		1.569.795
1932.....	19.497	742	7.176	1.050		28.465	672.100	60.715	93.797	47.834		874.446
1933.....	20.030	818	12.173	304		33.325	660.115	60.921	109.106	16.100		846.242
1934.....	19.805	750	17.699	149		38.403	604.976	43.595	113.765	8.108		770.444
1935.....	22.521	774	19.136	6	168	42.605	646.810	50.409	126.145	1.003	8.113	832.480
1936.....	26.162	1.096	18.456	7	202	45.923	750.340	70.217	215.176	984	9.742	1.046.459

Positions tarifaires : Tissus de coton : nos 540 à 543, 545 à 547, 550, 555 à 558, 594 et 595. — Tissus de laine : nos 516, 517, 519 à 521, 526 à 528. — Tissus de lin, chanvre et jute : nos 567, 569 à 571, 573, 574, 577. — Tissus de soie : a) naturelle : nos 500 à 502, 504 à 506, 509, 511; b) soie artificielle : 499bis B1 et B2, 500bis, 501bis, 509bis.

Le coton.

Le premier semestre de l'année s'est écoulé, pour l'industrie cotonnière, dans une atmosphère lourde et hésitante. Alors qu'en 1935, à la suite de la dévaluation monétaire, une reprise marquée avait remis au travail filatures et tissages, les ventes cessèrent de se développer dès le mois de janvier. Le marché intérieur ne parvenait plus à absorber seul une production poussée à un potentiel élevé et, d'autre part, le commerce d'exportation restait limité au régime du contingentement. Pour ne pas recommencer à travailler pour le stock, il fallut réduire la production.

D'autre part, sous l'influence de la concurrence, les prix de vente se trouvèrent discutés et la marge bénéficiaire de l'industrie réduite.

Les grèves de juin et le vote des nouvelles lois

sociales augmentèrent l'inquiétude des milieux d'affaires qui durent s'imposer un nouvel et sérieux effort d'adaptation. Afin de diminuer l'incidence des charges nouvelles sur le prix de revient, la rationalisation et la mécanisation des usines ont été plus activement poussées et des programmes d'amélioration technique ont été envisagés ou élaborés. Pour compenser l'augmentation à la mesure de la hausse des prix des matières, les établissements textiles ont dû élever leurs prix de vente. Heureusement, les pays concurrents ont en même temps subi la hausse des prix de gros et ont été obligés également de relever les salaires.

La dévaluation du franc français, du franc suisse et du florin retourna la situation et fut le signal d'un regain d'activité générale.

TABLEAU X.

Importations et exportations de produits textiles divers.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)						VALEURS (milliers de francs)					
	Tapis et tapisseries	Bonneterie	Cordages en lin, chanvre et jute	Sacs en tissus	Drilles et chiffons	Toiles cirées, caoutchoutées, linoléum et divers	Tapis et tapisseries	Bonneterie	Cordages en lin, chanvre et jute	Sacs en tissus	Drilles et chiffons	Toiles cirées, caoutchoutées, linoléum et divers
<i>Importations :</i>												
1930	397	472	157	6.288	19.991	4.991	22.187	109.023	2.582	20.679	43.647	97.258
1931	280	515	99	4.546	14.966	4.187	12.175	99.696	1.508	10.739	22.141	77.693
1932	207	535	55	3.914	9.415	3.659	7.880	86.292	786	8.338	11.484	56.053
1933	173	627	51	3.480	12.612	3.973	5.727	91.032	641	6.496	16.637	55.284
1934	147	487	41	3.309	15.675	3.321	4.233	70.325	561	5.777	25.473	44.348
1935	219	425	70	3.327	15.795	3.365	8.098	71.828	974	6.991	28.069	54.698
1936	153	402	67	3.341	22.465	3.474	6.803	76.143	978	7.614	55.210	59.524
<i>Exportations :</i>												
1930	7.037	2.665	12.856	10.140	31.232	638	222.991	266.888	113.420	69.889	80.915	16.031
1931	6.021	2.457	13.349	10.663	27.048	454	194.039	216.460	99.866	53.932	55.935	15.440
1932	3.787	892	8.402	8.742	23.154	474	86.817	71.235	50.472	31.553	37.492	14.094
1933	4.676	768	9.006	9.248	30.963	713	96.468	58.497	47.622	32.747	48.886	16.007
1934	2.830	622	8.613	8.699	34.030	711	50.713	47.174	42.060	27.807	99.729	15.327
1935	7.311	736	12.506	7.776	35.631	880	148.286	56.587	57.841	27.387	78.703	21.180
1936	10.724	799	10.964	7.715	47.556	886	236.284	64.325	63.959	31.228	131.024	20.752

Positions tarifaires : Tapis et tapisseries : nos 523 à 525, 532, 552, 553, 568, 572, 576. — Bonneterie : nos 606 à 610. — Cordages en lin, chanvre et jute : no 601. — Sacs en tissus : no 630. — Drilles, chiffons : no 605. — Toiles cirées, caoutchoutées, linoléum et divers : nos 580 à 591, 596 à 598.

Profitant largement du renouveau des affaires qui s'est dessiné dans le monde entier, notre industrie cotonnière a retrouvé, au cours du second semestre, une plus grande activité. Dans les derniers mois de l'année, les carnets d'ordres ont été abondamment garnis et les prix se sont sérieusement améliorés.

D'autre part, l'augmentation du volume de la production a diminué le prix de revient.

D'une façon générale, il est permis d'affirmer que les industriels qui ne se sont pas découragés pendant la longue période difficile que nous avons traversée et qui ont continué à se tenir en contact avec la clientèle belge et étrangère, sont actuellement bien récompensés de leurs efforts.

TABLEAU XI.

Indices des prix de gros du coton.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	619	496	457	426	462	650
Février	669	505	448	437	456	626
Mars	664	498	452	417	492	610
Avril	630	481	471	404	636	603
Mai	590	459	477	412	676	599
Juin	628	440	486	423	672	619
Juillet	619	440	494	443	675	654
Août	550	555	446	443	639	626
Septembre ...	521	511	418	434	654	645
Octobre	516	479	419	428	666	647
Novembre	500	470	398	434	699	658
Décembre	493	463	394	450	678	634
Moyenne	583	483	447	429	617	635

Le marché des cotons a été ébranlé au début de l'année par de nombreuses ventes spéculatives provoquées par une décision de la Cour suprême des Etats-Unis, condamnant la politique agricole du gouvernement de Washington.

Les cours, qui avaient fléchi de 60 à 70 points, se sont cependant rapidement relevés à la suite de la menace formulée par le *Pool* d'exiger la livraison effective des grosses quantités traitées à terme.

L'incertitude quant à la politique qu'allait suivre le gouvernement américain pour se débarrasser de son stock de 5 millions de balles, constituant son gage des avances consenties aux fermiers, resta toutefois, pendant plusieurs semaines, le point névralgique du marché. Mais la consommation mondiale, en coton américain surtout, accusant un redressement extraordinaire, ce stock fut épuisé dès juillet et le marché fut ainsi livré à nouveau à l'offre et à la demande, ce qui entraîna des fluctuations de cours beaucoup plus amples. Les modifications dans les prévisions successives de la récolte entraînent les hausses et les baisses habituelles, les baisses étant cependant freinées par l'augmentation constante de la consommation.

En fin d'année, le mouvement de hausse s'est accentué, sensiblement renforcé par la précipitation des acheteurs soucieux de couvrir leurs besoins, certaines qualités de coton étant déjà introuvables.

L'allure générale, en 1936, du prix du coton américain, base des prix des autres provenances, peut être résumée comme suit : en février et mars, on cote 12 cents environ ; baisse légère jusqu'en juin et juillet où il s'est amélioré à 13 cents, pour se maintenir

à un cours un peu inférieur par après, et s'élever à nouveau en fin d'année.

Le début de l'année n'a pas été favorable aux *filatures de coton*. Dès janvier 1936, il devenait visible qu'à la suite des difficultés de s'approvisionner à temps en fils, que les tissages avaient rencontrés plusieurs mois auparavant, ils avaient quelque peu exagéré leurs ordres à la filature. Les tissages espéraient aussi profiter prochainement de cours plus bas, en raison du fléchissement qui se manifestait dans le prix des filés. Bientôt, en présence de l'hésitation de la demande, les livraisons de filés furent insuffisantes et une partie de la production alla grossir les stocks.

Le rythme de la production des filatures continuant à baisser, il fallut recourir au chômage concerté d'une journée par semaine, le samedi. Ce retour à une situation difficile, dont elle venait à peine de sortir, replaçait la filature de coton devant la nécessité d'envisager à nouveau le problème de la politique de solidarité et d'entente. Toutefois, l'Association belge des filateurs de coton avait dû se désister, au début de l'année, de sa requête au Ministre des Affaires économiques tendant à l'institution officielle d'une réglementation économique de la production et de la distribution de l'industrie de la filature de coton, en application de l'arrêté royal du 13 janvier 1935. En effet, de vives protestations, de divers tissages notamment, avaient été adressées au Ministère, contre ce projet. Le tissage estimait qu'une telle réglementation conférerait une situation privilégiée à la filature, dont tout le poids retomberait sur lui.

La filature, objectait-on aussi, y trouverait un monopole garanti contre toute réaction possible pour le tissage qui aurait à supporter des prix abusifs de sa matière première alors que la possibilité pour les tisseurs, d'établir une filature constituait jusqu'ici la sanction qui empêche les filateurs d'exagérer leurs prix.

Malgré l'antipathie que cette politique de concentration industrielle forcée, à caractère restrictif, avait rencontrée dans certains milieux du textile, on ne cachait pas, dans d'autres, le désappointement que causait l'abandon du projet.

En juin, après un début de mois terne par continuation, les ventes de filés se sont montrées brusquement très actives pendant toute la période qui a précédé la grève ouvrière. La fermeté et la hausse du coton brut, ainsi que les répercussions des conditions futures du travail, avaient constitué un stimulant sérieux pour les acheteurs.

La filature gantoise arrêtée le 17 juin, par suite de la grève générale qui s'y était étendue, n'a rouvert ses usines que le 6 juillet.

L'ajustement monétaire dans divers pays fut le signal d'une forte reprise en filature de coton coïncidant d'ailleurs avec une amélioration générale des affaires. Un gros mouvement d'ordres nouveaux et d'expéditions fut enregistré, sans amélioration des cotations cependant. Aussi c'est en vue de relever leurs prix que quelques filatures, *outsiders* de La

Textile, constituèrent entre elles, à cette époque, un groupement d'entente. Le but de ce groupement est de fixer journallement ses prix de base de vente et de régler la production et la vente de ses affiliés, au besoin par leur contingentement, pour les mieux équilibrer entre eux.

Malgré un prix de base parfois supérieur à celui de *La Textile*, cette entente enregistre un courant important de ventes.

La Textile est cependant un organisme bien administré, mais auquel on reproche de trop absorber la personnalité même des filateurs qui y sont affiliés en sorte que les procédés de vente ont un caractère trop administratif et manquent de souplesse. Au contraire, dans l'entente des *outsiders*, la personnalité du vendeur a été essentiellement respectée, chaque filateur conservant l'initiative de sa vente et gardant le contact avec sa clientèle dont il connaît ainsi à tous moments les desiderata.

En fin d'année, un rapprochement s'est effectué entre les deux groupes et un accord tacite sur la politique des prix est intervenu. Trois filatures n'ont pas adhéré à cet accord. On espère que cette première entente entre les deux groupes facilitera, dans la suite, la solution du problème de réglementation générale de la production de la filature.

Au cours des deux derniers mois de l'année, l'activité des filatures de coton n'a cessé d'augmenter. De nouveaux ordres, nombreux et importants, ont été inscrits et l'on a noté de fortes désignations et de nombreuses expéditions. Le travail à double équipe a été repris dans la plupart des filatures. On s'est plaint même d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée empêchant la production de prendre toute l'ampleur que justifiait la forte demande de la clientèle.

Des commandes reçues de courtiers agissant pour compte de firmes étrangères ont aussi permis d'écouler une partie du stock à des prix rémunérateurs.

Le *tissage de coton*, qui avait été alimenté, au cours de 1935, par les approvisionnements massifs de ses clients, pour la reconstitution hâtive de leurs stocks de vente à la suite du *boom* de la dévaluation et la perspective de nouveaux conflits armés en Europe, n'a plus enregistré, au cours des premiers mois de 1936, que de petits ordres de réapprovisionnement.

L'allure hésitante que présentait à cette époque le marché américain du coton brut et l'importance des stocks reconstitués des grossistes et des détaillants, incitèrent ceux-ci à se tenir sur la réserve, d'autant plus qu'ils se trouvaient très engagés par suite de leurs importants achats antérieurs.

Les affaires devinrent franchement difficiles et, pour éviter le gonflement des stocks de production, des métiers furent, dès février, arrêtés dans certains tissages. Dans d'autres, on cessa le travail à double équipe et, dans d'autres enfin, car la situation en tissage est rarement la même partout, on envisagea des mesures moins rigoureuses de réduction de la production.

L'industrie du tissage de coton était fermement

décidée à éviter la constitution de stocks importants qui la mettraient à la merci de sa clientèle comme l'expérience récente le lui avait appris.

Le ralentissement des affaires a rendu, pour les tissages, plus âpre la concurrence et la lutte des prix sur le marché intérieur. D'autre part, les demandes de prix de l'étranger révélaient un besoin de recueillir des prix plus bas.

En mars et avril, sous l'effet de la tension internationale, l'activité des tissages s'écarta de plus en plus de leur capacité de production. En avril, plusieurs usines — dont certaines cependant avaient été maintenues en activité pendant toute la crise — dépourvues d'ordres, recoururent au chômage complet provisoire. Des demandes d'annulation d'ordres pris à des prix très bas furent enregistrées. Les prix devenaient de moins en moins rémunérateurs et le marché se retrouvait placé devant les exigences, souvent excessives, d'acheteurs décidés à conserver pour eux seuls les avantages de la dévaluation.

Toutefois, le réveil de la demande, à la veille des grèves de juin, mit fin à cette situation. La base des tarifs existants fut conservée, mais toutes les concessions sur les prix, consenties au cours de cette période difficile, furent supprimées.

En juillet, la hausse sensible et soutenue du coton brut à New-York fut le signal d'une reprise assez générale du tissage et détermina certaines grosses manufactures à prendre l'initiative de l'établissement de nouveaux tarifs en hausse, projetés depuis le réajustement des salaires.

Ces nouveaux prix devenaient rémunérateurs pour ceux de nos tissages qui parvenaient à atteindre leur chiffre d'affaires en se contentant de prendre des ordres courants, tandis que pour ceux qui voulaient arracher de gros ordres à la concurrence, les prix restaient désastreux.

L'amélioration s'est accentuée après la période des vacances et les marchés extérieurs se sont montrés plus actifs. Rompant, cette fois, avec les méthodes de crise de la clientèle, le tisseur a résisté aux offres à bas prix. La fermeté des cotations a déclenché la demande et, pendant les derniers mois, la plupart des tissages ont battu à plein rendement. Le ralentissement habituel de fin d'année ne s'est pas fait sentir car le marché intérieur est resté bien achalandé et les carnets bien garnis de commandes.

L'application des lois sociales nouvelles a fait craindre que la demande étrangère se désintéresse de nos prix en hausse. En définitive, cette hausse n'a pas eu le caractère de gravité qu'on lui avait attribué, car l'exportation s'est sensiblement améliorée. Certains industriels sont du reste d'avis que si les tissages cessaient, la concurrence qu'ils se font entre eux sur les marchés extérieurs, ils pourraient recueillir sur la concurrence étrangère des avantages d'autant plus positifs que cette dernière n'a généralement pas pu échapper non plus aux revendications de sa main-d'œuvre. Il est d'ailleurs évident que tous les tissages belges ne sont pas également atteints par la

surcharge des prix de revient imposée par les nouvelles lois sociales. L'utilisation des métiers automatiques remplace de plus en plus, dans nos tissages à production massive et peu variée, une main-d'œuvre devenue onéreuse.

Certains tissages, toujours à la recherche d'une meilleure adaptation, ont pu présenter des collections de tissus reflétant de nouvelles créations fort réussies. Leurs nouveautés en tissus et leurs belles fantaisies d'un goût toujours plus recherché répondent en même temps aux plus basses cotations possibles et se vendent facilement. Il est à remarquer, du reste, que nos tissages de coton s'orientent de plus en plus vers une fabrication beaucoup plus soignée et conforme aux exigences toujours nouvelles de la mode.

Quelques établissements sont parvenus à imiter des productions étrangères avec une grande perfection et trouvent ainsi à toucher une clientèle qui n'achetait auparavant que des tissus importés.

La concurrence japonaise, dont on se plaignait déjà depuis un certain temps, se faisait de plus en plus dangereuse. Des offres étaient faites à des conditions invraisemblables et dérisoires de bon marché, de 20 à 45 p. c. en dessous de nos prix. D'autre part, cette situation devenait à ce point inquiétante qu'il devenait nécessaire d'enrayer l'envahissement de notre marché et l'avalissement de ses prix. En décembre, le Gouvernement prit la décision de contingenter l'entrée de certains tissus de coton étrangers et cette décision a été favorablement appréciée par nos industriels. Nous ne faisons du reste que suivre l'exemple d'autres pays, qui, comme l'Egypte, les Etats-Unis, l'Australie, avaient déjà pris des mesures protectionnistes sévères contre le même *dumping*.

Dans la région de Renaix, où les industries textiles ont toujours travaillé largement pour l'exportation, les résultats de l'année 1936 ont été relativement satisfaisants, les expéditions ayant été plus importantes que l'année précédente. Les marchés restent cependant irréguliers et surtout peu lucratifs.

La laine.

Si l'année 1935 avait été bonne pour le commerce de la laine, 1936 fut meilleure encore. Les prix sont restés tout le temps en tendance haussière. Quelques rechutes provoquées par les événements internationaux — réoccupation de la Rhénanie, boycottage des laines australiennes par le Japon, guerre civile espagnole — ont été atténuées par l'essor de plus en plus grand de la consommation qui a fini par l'emporter nettement sur les influences perturbatrices. Pendant les trois premiers trimestres de l'année, les fluctuations des cours de la laine brute n'ont pas dépassé une amplitude de 10 p. c.

Lorsqu'après la dévaluation monétaire dans plusieurs pays d'Europe, une reprise sérieuse de la demande se fit jour en septembre, et plus particulièrement en France, les cotations se redressèrent d'une façon telle que leur avance à la fin de l'année, comparativement au début, était de 20 p. c. pour les

mérinos et de 40 à 60 p. c. pour les croisés qui ont spécialement bénéficié des besoins que fait naître le réarmement mondial.

TABLEAU XII.

Indices des prix de gros de la laine.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	562	518	461	617	454	657
Février	591	518	458	614	434	665
Mars	655	479	458	605	433	681
Avril	616	466	414	592	568	684
Mai	571	455	473	560	611	666
Juin	568	448	509	543	611	651
Juillet	568	448	528	496	626	661
Août	538	467	537	481	632	677
Septembre	519	495	534	448	613	677
Octobre	529	466	532	446	625	680
Novembre	537	463	564	445	649	727
Décembre	519	460	598	440	649	781
Moyenne	564	473	505	524	575	684

Le marché à terme pour peignés, d'Anvers, eut à subir, indépendamment des répercussions de la politique internationale, les contre-coups réitérés et souvent violents des soubresauts des changes, notamment du change français. L'attrait des facteurs spéculatifs a déplacé une bonne partie de notre clientèle habituelle vers les marchés similaires fonctionnant à Roubaix et à Tourcoing. On avait observé le phénomène inverse avant la dévaluation du franc belge.

La situation statistique de la laine demeure excellente. En Australie, fait sans précédent, on a dû clore les enchères dès le 12 mars. La demande de laine reste très vive dans le monde entier pour des besoins industriels et non dans un but spéculatif.

L'avenir du marché lainier se présente favorablement. D'ailleurs depuis la crise, sauf pour la campagne 1933-34, la production de laine brute s'est toujours totalement résorbée à la fin de chaque saison.

Les statistiques des conditionnements verviétois reflètent un grand mouvement d'affaires. Les genres *cardés* et *blousse* ont retrouvé une grande vogue. Ce retour en faveur au cardé s'explique plus par les fabrications de drap militaire que par l'appel de la mode.

Toutes les maisons de négoce de la région de Verviers ont retrouvé une grande activité. La suppression des sanctions contre l'Italie leur a fait retrouver un marché où depuis de longues années elles avaient beaucoup de relations. Mais dans les conditions de paiement existantes, il faut beaucoup d'habileté pour traiter en toute sécurité. Même observation en ce qui concerne l'Allemagne, pays qui était naguère notre principal acheteur. Quelques maisons importantes sont parvenues à y traiter de bonnes affaires.

L'alimentation des filatures de laine peignée, contrariée en mars et avril, s'est faite régulièrement

depuis la réouverture des ventes d'Australie et, à la fin de l'année, l'activité des usines rappelait celle des meilleures années d'après-guerre. Les ordres en carnet assuraient déjà une occupation maximum jusqu'à fin juin 1937. L'exportation a été assez aisée, même vers les pays qui, comme la Tchécoslovaquie, vendent habituellement à l'étranger. Les Pays-Bas, les pays scandinaves et baltes ont fourni une bonne clientèle aux filatures de laine peignée.

Pour les fabricants de *tissus de laine*, les premiers mois de l'année n'avaient pas été très favorables. Les commandes supplémentaires pour l'été s'étaient faites très rares et l'hiver de 1935, exceptionnellement doux, avait accumulé les stocks d'étoffe lourde.

Les difficultés d'exporter mettent les fabricants, qui travaillaient surtout pour l'étranger, à une rude épreuve. Des efforts ont été faits cependant pour atteindre de nouveaux marchés et des industriels de Renaix notamment ont traité en Lettonie, Finlande et Esthonie des affaires, assez peu importantes il est vrai, mais qui, dans l'avenir, pourraient atteindre un développement intéressant.

Les fabricants qui livrent au marché intérieur ont connu des jours meilleurs, mais se sont plaints néanmoins de ne pas obtenir des prix rémunérateurs. Evidemment, lorsque la matière est en hausse, les fabricants, obligés de relever leurs prix, se heurtent à la résistance de leurs clients. Les grossistes, surtout, ceux qui payent au grand comptant, exigent des prix très bas, car ils rencontrent eux-mêmes beaucoup de difficulté à faire admettre des cotations plus élevées.

Néanmoins, si pour les fabricants, la marge de bénéfices a été réduite, le fait que tout le matériel fut occupé leur a permis d'obtenir des résultats d'exploitation satisfaisants.

En tissages de laine comme en tissages de coton, ce sont les fabriques produisant les meilleures qualités qui trouvent le plus facilement à écouler leurs tissus.

Pour la *bonneterie*, le volume des affaires s'est légèrement amplifié et, surtout, la demande a été plus uniforme et mieux soutenue qu'en 1935.

Les fabricants, cependant, sont nombreux qui considèrent que la reprise des affaires pourrait être précaire et ils croient que la hausse des matières et des salaires aurait seule incité les grossistes et les détaillants à s'approvisionner. C'est ainsi que l'augmentation des salaires appliquée après les grèves de juillet et celle subie par les matières premières travaillées en 1936 ont pu être progressivement incorporées dans les prix de vente. Mais la vente du négociant au consommateur n'aurait pas été proportionnée aux approvisionnements constitués. Un fléchissement de la demande pourrait donc se produire en 1937 et l'on craint que le marché n'accepte pas les nouvelles hausses qu'imposeront l'augmentation constante des charges de la main-d'œuvre et celles, très importantes en fin d'année, des matières premières. Le problème s'aggrave du fait que l'énorme capacité de production

des divers centres de bonneterie du pays considérée dans son ensemble, relativement au marché intérieur, est cause d'une concurrence extraordinaire, excessive même pour certains articles.

La concurrence est facilitée pour les uns par des salaires comparativement réduits, comme c'est le cas dans la région de Saint-Nicolas, ou par une main-d'œuvre travaillant dans des conditions locales exceptionnelles, comme c'est le cas pour des usines isolées ou de petites firmes installées dans les campagnes où elles font travailler à façon.

Certaines fabriques éprouvent d'assez grandes difficultés dues à leur suroutillage. Il semble, du reste, que les grandes entreprises aient plus de mal à subsister que les moyennes dirigées par un ou deux hommes au plus, actifs, entreprenants et décidés à lutter. La bonneterie, en effet, ne paraît pouvoir supporter que difficilement les frais généraux que représentent dans les grosses firmes le personnel directeur et administratif.

Dans la région de Leuze, où l'activité économique est principalement consacrée à la bonneterie, on constate une concurrence excessive pour les articles dits « classiques », tels que les chaussettes et les bas ordinaires. Il en résulte que beaucoup de petites firmes, qui s'occupent uniquement de ces articles, n'obtiennent que des prix dérisoires qui les conduisent à l'arrêt de leur exploitation. Par contre, deux ou trois fabricants qui disposent d'un matériel spécial ont obtenu des résultats plus favorables en produisant des chaussettes fines et de fantaisie. De même, en ce qui concerne le bas de soie artificielle, ce sont les beaux bas fabriqués sur des métiers excessivement coûteux qui s'écoulent le plus avantageusement.

Pour ces raisons, délaissant le « classique », les fabricants de Leuze s'orientent de plus en plus vers la production d'articles dits « de fantaisie » tels que blouses, articles d'enfant et sous-vêtements.

Un réel handicap aussi pour la bonneterie de Leuze est le fait que la plus grande partie de la fabrication porte sur des articles pour l'hiver et que la très grande variété de ces articles ne permet pas à la fabrication de devancer les ordres, lesquels se présentent souvent, depuis ces dernières années surtout, en masse au dernier moment. Il est impossible alors de fournir toutes les commandes dans les délais impartis — par les contingentements étrangers notamment — par défaut d'une élasticité suffisante dans l'emploi de la main-d'œuvre.

Les exportations, brusquement réduites après la dévaluation de la livre sterling en 1931, sont en légère reprise. Les Pays-Bas restent le meilleur client à des prix assez favorables. Mais la dévaluation du florin a créé de nouvelles craintes. Les affaires faites avec ce pays étaient presque toutes traitées avant la dévaluation du florin, pour livraison en automne. Les industriels, heureusement, s'étaient généralement couverts. On se demande à présent si les ventes seront

encore possibles à des prix favorables la saison prochaine, d'autant plus que ce pays tend à développer l'industrie bonnetière chez lui. On signale que des fabricants belges y seraient installés dès à présent.

Le Danemark et la Scandinavie, qui furent de gros clients, sont à présent très difficiles à atteindre. On l'attribue à des mesures de rétorsion prises en réponse à la protection agricole belge qui atteint ces pays, surtout le Danemark.

Le lin.

L'état de nos récoltes de lin et les éléments de l'offre et de la demande n'influencent plus que médiocrement notre marché des lins indigènes, les prix étant fonction de ceux établis par le monopole russe, un grand nombre de nos filateurs étant obligés de se fournir auprès de lui. Or, les Russes, pour avantager leurs propres filatures et leur permettre de participer largement à la reprise qui s'était manifestée au cours des derniers mois de 1935, ont limité leurs exportations et déclenchèrent ainsi une forte hausse du brut à la fin de l'année 1935.

Cependant, en présence de l'accalmie des affaires qui se produisit au début de 1936, la filature resta le plus possible éloignée du marché du brut, d'autant plus qu'une disproportion anormale existait entre le prix du brut et le prix de vente de ses filés. Les vendeurs se montrèrent moins exigeants et le marché ne tarda pas à accuser quelque faiblesse. Celle-ci s'accrut à la suite des difficultés politiques internationales et les prix des lins russes et des lins indigènes se stabilisèrent à un palier plus bas. En mars, des lins soviétiques ont été offerts à 42 livres sterling contre 53 livres sterling le mois précédent.

En juin, à la suite du mouvement gréviste, les vendeurs russes se retirèrent du marché.

Au cours des mois d'été, les prix ne se modifièrent pas sensiblement, mais ils accusèrent toutefois une tendance plus ferme vers la fin de cette période. Par suite de l'abstention prolongée de la filature aux achats, ses approvisionnements en brut s'étaient fondus et, d'autre part, les récoltes étaient annoncées médiocres, tant en quantité qu'en qualité. En septembre, à la suite d'une reprise d'activité, le marché gantois accusa une allure franchement plus active et fut fréquenté par des acheteurs plus nombreux. Un relèvement sérieux des prix fut enregistré, le monopole russe ayant offert des lins de la nouvelle récolte dont le prix s'établissait aux environs de 44 livres sterling contre 39 livres sterling en juillet. La hausse de la matière et les besoins avaient d'ailleurs incité les acheteurs à traiter rondement.

En novembre et décembre, la situation générale du marché linier s'est nettement orientée vers une plus forte hausse et les prix se sont rétablis aux niveaux auxquels ils se trouvaient l'année précédente à pareille époque.

TABLEAU XIII.

Indices des prix de gros du lin.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	401	409	576	428	691	874
Février	389	415	560	454	676	841
Mars	455	443	545	495	627	799
Avril	463	427	505	512	762	743
Mai	453	427	506	488	864	741
Juin	496	417	484	483	824	726
Juillet	562	410	481	468	771	746
Août	515	451	490	489	777	727
Septembre	445	483	467	489	747	779
Octobre	439	501	441	504	789	769
Novembre	439	482	429	551	882	829
Décembre	431	521	423	611	874	860
Moyenne	457	449	492	498	774	786

La dévaluation avait permis à nos *filateurs de lin* d'envisager une sérieuse amélioration du courant d'affaires sur les marchés extérieurs libres. Malheureusement, le redressement accusé est insuffisant. Les marchés anglais et italien sont restés fermés et, sur le marché allemand, les nouvelles possibilités d'exportation sont demeurées limitées. La liquidation des créances arriérées et le règlement des nouvelles transactions paraissent avoir apporté plus de sécurité à ce dernier marché, mais il reste néanmoins maintenu, au point de vue quantités, dans un contingent étroitement limité, que notre filature serait cependant désireuse de voir élargir. Pour ce qui est de l'Italie, la lenteur de ses paiements, constatée au début du second semestre de 1935, avait mis un frein à nos expéditions, qui ne furent poursuivies à cette époque que moyennant des garanties spéciales. On était assez tenté d'espérer que la levée des sanctions aurait, malgré tout, ramené un mouvement d'affaires intéressant pour notre filature de lin, mais cet espoir ne s'est pas réalisé. En raison du régime de réciprocité d'affaires, que suit le gouvernement italien, l'accord provisoire intervenu n'a permis à notre filature que de refaire quelques petites affaires, malgré le bon marché de ses fils.

L'activité de la filature de lin s'est donc principalement rejetée sur le marché intérieur qui, malheureusement, n'offre qu'un champ bien étroit. Pour étendre les besoins intérieurs, la branche linière n'a pas d'aussi larges possibilités que l'industrie cotonnière. Plus difficilement que celle-ci, elle oriente sa production dans la recherche d'articles nouveaux et suffisamment variés. Tout ce qu'elle peut faire c'est, d'une part, améliorer la qualité de ses articles tout en surveillant toujours la concurrence du prix des articles de coton et, d'autre part, poursuivre sans trêve sa lutte contre le recul de l'usage de la toile, qu'elle a commencée depuis quelques années.

Le comité de défense de l'industrie linière, constitué assez récemment, l'aide grandement dans cette voie, car on signale que la consommation de la toile a quelque peu augmenté dans le pays. De pressantes

démarches ont été entreprises auprès des administrations publiques, de la Défense nationale notamment, pour y développer l'emploi des tissus de lin. Des résultats favorables seraient atteints.

Les dévaluations monétaires survenues en Europe n'ont pas amené de concurrence étrangère pour notre industrie du lin, car la filature française est restée handicapée et la filature anglaise est très occupée chez elle.

La situation de la filature de lin s'est montrée moins critique que celle de la filature cotonnière au cours des premiers mois de l'année et sa production est restée étale malgré la baisse du brut. Elle s'est toutefois vue contrainte d'accepter des prix en baisse, mais, à l'encontre de ce qui s'est passé en filature de coton, la filature de lin n'a pas enregistré une brusque reprise de la demande pendant la période qui a précédé la grève ouvrière. Pendant la grève, Belfast a profité des ordres qui étaient destinés à la Belgique. C'est ainsi qu'à la réouverture des usines, nos filatures n'ont pas trouvé l'arriéré des commandes qu'elles pouvaient espérer.

Pendant le second semestre de l'année, le mouvement d'affaires s'est amélioré, le négoce des fils s'étant porté gros acheteur, car il escomptait un mouvement important d'ordres pour le tissage. En fin d'année, la filature de lin a pu élever encore sa production, mais elle s'est plainte, tout comme la filature de coton, de ne pouvoir recruter toute la main-d'œuvre qualifiée qui lui aurait été nécessaire.

En présence de l'importante hausse du prix du lin brut, en fin d'année, la filature de lin a pu améliorer les prix de ses filés, mais une nouvelle majoration de prix de la matière première au cours des derniers jours de l'année, a annihilé l'effet de cette amélioration des conditions d'exploitation.

Les *tissages de toile* ont bénéficié d'un bon courant d'ordres au début de l'année, surtout émanant des Etats-Unis. Les événements politiques de mars et surtout la baisse des lins russes ont alors arrêté les commandes jusqu'en mai. A ce moment, les prix étaient si dépréciés que les Etats-Unis ont passé des ordres en spéculation pour livraison en septembre et octobre. Néanmoins, jusqu'en septembre, les tissages de toile n'ont eu qu'une activité insuffisante. Heureusement, à l'automne, les tissages de Belfast ont été largement pourvus d'ordres pour l'intérieur, en sorte que les Américains ne pouvaient être servis en Angleterre et ont déposé chez nous en novembre et décembre des commandes beaucoup plus importantes que d'habitude et le coefficient de production de nos tissages de toile est monté à peu de chose près à son maximum.

D'autre part, l'Association des Toiliers de Belgique a, comme nous le disions plus haut, poursuivi sa campagne pour l'utilisation de la toile de lin. Elle a obtenu du Ministère de la Défense nationale une adjudication de draps de lit en toile à destination de l'armée. Elle espère en outre faire adopter pour les soldats la blouse en toile comme on l'a fait en France.

Le jute et le chanvre.

A part l'arrêt causé par les grèves de juin, on n'a guère connu de période d'accalmie en filature et en tissage de jute.

Malgré le décalage du franc français, les filatures ont pu livrer de très grosses quantités de fils dans ce pays. Il est intéressant de noter ici combien la loi de l'offre et de la demande a joué avec précision. Aussi longtemps que l'exportation de fil était extrêmement difficile, les efforts des filateurs, si patients et si acharnés fussent-ils, n'aboutirent à aucun résultat satisfaisant. Les prix avaient peine à suivre les fluctuations de la matière première vers la hausse, parce qu'il y avait abondance d'offres de fil. Dès qu'une partie de la production put à nouveau s'écouler par delà la frontière française, la situation se retourna, le prix du fil anticipa la hausse du jute brut et la fabrication redevint favorable.

TABLEAU XIV.

Indices des prix de gros du jute et du chanvre.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	354	324	239	242	289	383
Février	359	315	234	285	290	379
Mars	359	333	237	275	282	379
Avril	391	290	270	275	332	380
Mai	385	290	347	249	376	378
Juin	385	272	283	251	399	341
Juillet	374	272	278	245	359	335
Août	372	306	278	260	345	344
Septembre	372	295	245	254	342	345
Octobre	382	271	245	254	367	349
Novembre	355	251	243	271	403	374
Décembre	340	241	242	288	391	377
Moyenne	369	288	262	262	348	364

Les usines qui ont traversé la crise en faisant preuve d'une résistance magnifique ont naturellement profité de la reprise dès la dévaluation. Leur situation, que nous signalions déjà l'an dernier comme étant prospère, ne s'est pas démentie au cours de cet exercice.

Pendant le premier semestre, les bénéfices de fabrication furent assez restreints aussi bien dans les filatures que dans les tissages. Dès que les premières sont parvenues à réaliser quelques opérations à l'exportation, les prix des fils se sont relevés et la marge s'est bien améliorée. Pour les tissages, le redressement ne fut pas aussi marqué, mais la concurrence à l'étranger n'est plus aussi acharnée depuis que les groupements des Indes anglaises sont parvenus à une entente et ont réduit leurs heures de travail.

Malgré cette situation prospère, on ne constate pas de grandes modifications dans l'organisation technique des usines. Dans les tissages de toile, les transformations entraînent des bouleversements profonds qui souvent provoquent des conflits entre producteurs

et ouvriers; dans les filatures de jute, ces questions sont mieux au point et les transformations ou les agrandissements auxquels on procède se font sans heurt. Les études continuent en ce qui concerne l'emploi de métiers automatiques pour le tissage du jute. Les travaux opérés depuis plus de deux ans ont apporté des améliorations aux premiers métiers sans que l'on soit cependant arrivé au stade où son application industrielle puisse être envisagée.

Les *corderies et ficelleries* ont travaillé de façon assez satisfaisante pendant l'année, les commandes de l'étranger devenant heureusement plus nombreuses au cours des derniers mois.

Les firmes de la région de Termonde ont réalisé entre elles une entente suivant laquelle les ordres à l'exportation feraient l'objet d'une répartition relative, les usines ne devant tourner qu'à une seule équipe afin de maintenir une activité réduite, mais régulière. Cette convention, qui supposait également un accord sur les prix, a donné les résultats qu'on en attendait. Le maintien d'une production intensive par deux usines, situées plus à l'ouest du pays et qui ne sont pas engagées dans l'entente, a cependant atténué les effets de l'accord. En fin d'année du reste, par suite d'une reprise très vive des commandes et devant des divergences apparues quant aux conditions des expéditions vers les Etats-Unis d'Amérique, l'entente n'était plus absolue.

Les ordres pour l'exportation, surtout en fin d'année, sont venus principalement d'Argentine, de l'Uruguay, des Etats-Unis d'Amérique, de France et des colonies françaises. Le regain d'activité né de ces commandes a fait reprendre le travail à deux équipes dès le début de l'année 1937.

La soie artificielle.

La consommation belge de soie artificielle est en progrès constant. L'amélioration de la qualité des produits fabriqués, la collaboration de plus en plus étroite entre les services d'essais et de recherches et la clientèle, la continuation de la politique de stabilité des prix ont contribué à favoriser cet essor.

Les résultats de cette politique eussent été plus favorables encore si l'on n'avait pas élargi la quotité autorisée d'importations étrangères de soie artificielle en Belgique.

En ce qui concerne les exportations, celles-ci, malgré les nombreuses entraves qui les rendent difficiles, se maintiennent sensiblement au même niveau. Ce résultat n'a pu être obtenu que par des efforts persévérants et grâce aux sacrifices consentis pour faire face aux risques que comportent trop souvent actuellement les ventes à l'étranger.

Dans la région de Renaix où, sur 6.000 métiers en activité, 1.200 tissent la soie artificielle, on se plaint toujours de l'âpreté de la concurrence qui ne permet guère de produire à des conditions lucratives. Certains fabricants cependant ont obtenu de meilleurs résultats en améliorant la qualité et la variété de

leurs produits. Comme pour le coton et pour la laine, on est arrivé à fabriquer en Belgique des tissus qui peuvent aisément supporter la comparaison avec les bons articles étrangers.

Apprêts et achèvements.

L'activité de la production n'a pas été égale en 1936 dans les différents domaines où l'industrie de l'achèvement textile prend son alimentation. Sa situation a été naturellement influencée par les deux phases accusées dans l'industrie cotonnière : ralentissement général des affaires au cours du premier semestre et reprise d'ordre général au cours du second, avec une forte activité pendant les deux derniers mois.

L'industrie de l'achèvement souligne l'effort des blanchisseurs, teinturiers et apprêteurs qui ont collaboré à l'amplification du mouvement de reprise par le maintien de leurs prix malgré l'aggravation sensible de leurs charges. De plus, ils ont compris la nécessité d'un effort tendant à perfectionner leurs procédés et l'utilité d'acquérir un matériel moderne afin de secourir efficacement les tisseurs dans leur tentative d'égaliser la qualité des meilleurs produits étrangers vendus sur notre marché.

B. — LES INDUSTRIES DU VÊTEMENT.

Nous constaterons une fois de plus qu'il est assez difficile d'être renseigné d'une façon précise sur l'industrie du vêtement qui relève tantôt de l'industrie artisanale, tantôt de l'industrie à domicile, tantôt de l'exploitation en ateliers par les magasins de confection ou les grands magasins à rayons multiples. Aussi ne faut-il accorder qu'une valeur relative aux indices que nous fournissent les statistiques.

TABLEAU XV.

Le chômage dans les industries du vêtement.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1926	6.539	96	150	1,4	2,2	140
1927	6.631	114	156	1,7	2,4	148
1928	6.892	61	167	1,0	2,7	126
1929	6.966	77	192	1,1	2,9	114
1930	6.166	165	270	2,7	4,5	223
1931	6.490	477	571	7,6	9,2	561
1932	7.879	871	903	13,4	14,2	1.078
1933	8.739	1.239	1.120	13,6	12,4	929
1934	6.431	1.366	1.313	17,1	16,5	1.260
1935	5.842	885	829	14,7	13,7	1.138
1936	6.127	643	815	10,9	13,6	965

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	1.090	1.777	905	1.450	1.917	1.440
Février	926	1.186	1.490	1.400	1.708	1.244
Mars	466	844	1.202	1.140	1.356	880
Avril	250	758	768	1.036	794	768
Mai	199	652	694	935	781	919
Juin	239	750	633	1.154	647	749
Juillet	448	1.209	761	1.370	986	970
Août	506	1.345	934	1.389	1.067	1.022
Septembre	451	1.114	874	1.224	997	735
Octobre	445	850	810	1.055	857	647
Novembre	650	1.107	850	1.104	1.076	1.060
Décembre	1.156	1.345	1.240	1.866	1.473	1.143
Moyenne	561	1.078	929	1.260	1.138	965

Celle du chômage, notamment, est certainement beaucoup moins représentative que dans la plupart des autres industries parce qu'en temps de crise un bon nombre d'ouvriers et d'ouvrières à domicile ne sont pas recensés. Aussi peut-on croire que la légère amélioration dans l'emploi de la main-d'œuvre que fait ressortir le tableau xv est en réalité plus accusée.

TABLEAU XVI.

Importations et exportations de vêtements, lingerie et confections. (Section IX du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936
Importations :						
Janvier	0,5	0,5	1,1	10	7	15
Février	0,6	0,9	0,8	14	11	25
Mars	0,8	0,9	0,9	19	14	19
Avril	0,3	0,7	0,6	13	14	14
Mai	0,3	0,5	0,4	15	16	13
Juin	1,3	0,8	0,5	16	15	11
Juillet	1,5	0,6	1,-	12	15	13
Août	0,8	0,8	1,1	13	15	14
Septembre	1,-	1,1	1,3	14	18	19
Octobre	0,8	1,1	1,3	14	18	18
Novembre	0,6	1,-	0,8	10	15	14
Décembre	0,7	1,-	1,-	8	13	13
L'année (*)	9,2	10,-	10,8	161	172	188
Exportations :						
Janvier	1,-	1,1	0,8	10	9	13
Février	0,8	1,-	0,9	10	10	15
Mars	0,9	0,9	0,8	13	11	18
Avril	0,6	0,8	0,9	11	12	18
Mai	0,6	0,8	0,7	10	12	14
Juin	0,8	1,-	0,5	12	15	11
Juillet	0,8	0,8	0,8	10	13	15
Août	1,-	0,8	1,2	13	17	25
Septembre	1,2	1,-	1,1	15	20	22
Octobre	1,4	1,1	1,1	19	22	20
Novembre	1,-	0,8	0,8	11	15	18
Décembre	1,-	0,7	1,4	10	13	25
L'année (*)	11,2	10,9	11,-	145	169	214

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Le mouvement du commerce extérieur relatif aux vêtements, lingerie et confections (voir tableaux XVI et XVII) ne marque guère de modification, sinon que les exportations de vêtements pour hommes sont en progrès.

TABLEAU XVII.

Importations et exportations de produits de l'industrie du vêtement.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Chapeaux et formes de chapeaux	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Chapeaux et formes de chapeaux
<i>Importations :</i>						
1930.....	85	54	223	7.047	19.341	48.329
1931.....	141	67	144	8.841	20.828	29.483
1932.....	194	111	162	9.852	21.860	20.799
1933.....	156	176	145	9.618	28.570	20.049
1934.....	129	87	136	7.262	17.463	17.796
1935.....	59	73	84	6.015	17.239	16.528
1936.....	54	78	90	6.930	19.760	18.245
<i>Exportations :</i>						
1930.....	1.046	285	223	84.459	48.802	37.529
1931.....	837	252	152	56.986	37.745	27.397
1932.....	542	85	87	31.335	10.662	14.867
1933.....	332	57	80	18.875	7.362	12.266
1934.....	217	22	94	11.968	3.416	13.798
1935.....	249	30	142	11.836	4.638	20.652
1936.....	414	43	183	25.283	6.923	26.880

Positions tarifaires : Vêtements pour hommes : n° 611. — Vêtements pour femmes : n° 612. — Chapeaux et formes de chapeaux : nos 614 à 616.

La statistique des ventes à la consommation permet de constater que, par rapport à l'année précédente, le volume des transactions s'est facilement maintenu en ce qui concerne les vêtements livrés par les grands magasins et surtout par les coopératives et les magasins patronaux.

IX. — LES PEAUX ET LES CUIRS

Plongée une des premières, avec l'industrie textile, dans la crise, l'industrie des peaux et cuirs avait paru se relever très vivement après la dévaluation, en mars 1935. La consommation des cuirs destinés à la chaussure avait dépassé largement les besoins normaux. Pendant la période de déflation, les fabricants avaient tout naturellement pris l'habitude d'acheter leur matière première au jour le jour. Ils furent donc dépourvus de réserves lorsqu'au cours du printemps et de l'été 1935, les ventes de chaussures s'accrurent brusquement tant en raison des

achats faits par les nationaux qui prévoyaient une hausse que par les étrangers venant villégiaturer en Belgique, visiter l'Exposition de Bruxelles ou simplement s'approvisionner à des prix favorables dans les villes frontières. De plus, les négociants désirant, eux aussi, reconstituer leurs approvisionnements, avaient acheté au delà du chiffre normal de leurs ventes et cela avait contribué notablement à la reprise.

En 1936, ces stimulants ont fait défaut, les achats étrangers ayant cessé et les stocks étant normalement reconstitués.

TABLEAU I. Mouvement du marché des cuirs, à Anvers.

Source : *Bulletins mensuels* de MM. Grisar & Co, courtiers.

QUANTITÉS (centaines de pièces).

	1934				1935				1936			
	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois
Janvier	627	32	578	149	465	204	453	178	693	159	629	61
Février.....	822	87	770	114	403	45	536	197	527	36	512	39
Mars	789	35	779	88	440	47	589	177	508	30	470	47
Avril	1.182	39	1.121	111	668	26	820	160	733	14	698	68
Mai	857	60	744	164	735	51	722	122	450	4	429	85
Juin.....	915	235	712	132	785	32	771	103	716	10	571	221
Juillet	812	31	752	161	1.170	106	969	199	1.051	162	896	214
Août.....	989	221	780	149	882	74	703	304	844	32	638	389
Septembre	816	223	631	111	916	258	584	378	554	284	408	251
Octobre	595	26	375	305	956	364	840	130	513	174	225	365
Novembre	611	238	420	258	692	43	666	114	713	287	275	516
Décembre	705	220	552	191	952	52	858	157	994	576	752	181

Le mouvement général du marché des cuirs sur la place d'Anvers (tableau 1) fait ressortir que les importations de l'année écoulée se chiffrent par 829.600 cuirs. En 1935, elles atteignaient 906.500 cuirs, 1.027.400 en 1933, 1.511.500 en 1931 et 1.983.200 en 1928.

Les ventes sur place ont porté sur 176.830 cuirs contre 130.047 en 1935, 184.239 en 1932 et 375.982 en 1929.

On est loin, on le voit, de l'activité déployée en 1928-29. Les affaires avec l'Allemagne, qui était antérieurement notre principal débouché à l'exportation, sont devenues et restent pratiquement impossibles. Par contre, on a pu développer, avec un certain succès, des relations avec d'autres centres européens.

En mars, sous l'influence de la situation politique

internationale fort troublée, s'ouvrit une période pendant laquelle le Continent s'abstint presque totalement d'opérer sur les marchés d'origine. Seules les ventes par inscriptions de cuirs Liebig ont rencontré dès l'ouverture de la saison, en février, un succès que les vicissitudes ultérieures du marché n'ont pas démenti. La Compagnie Liebig réalise sur la place d'Anvers la plus grande partie de sa production de cuirs, tant en ventes publiques qu'en ventes par inscriptions.

Aussi n'y a-t-il pas d'autres marchés où les acheteurs bénéficient au même degré qu'à Anvers de l'avantage de pouvoir faire leurs achats en assortiments de tous poids.

TABLEAU II.

**Le chômage dans les industries des peaux
et cuirs.**

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des jours perdus par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1923.....	14.473	257	1.017	8,2	210	
1924.....	13.412	140	806	5,4	134	
1925.....	13.357	226	1.118	10,1	239	
1926.....	13.339	139	1.034	1,0	7,7	192
1927.....	13.620	260	963	1,9	6,9	188
1928.....	13.315	181	1.377	1,3	10,0	209
1929.....	13.584	156	1.139	1,2	8,5	169
1930.....	13.792	308	1.837	2,3	13,8	344
1931.....	15.713	1.074	4.245	7,3	20,3	954
1932.....	16.207	2.428	4.695	15,5	29,9	1.544
1933.....	16.616	2.125	4.203	12,9	25,5	1.133
1934.....	16.382	2.404	4.547	14,7	27,8	1.346
1935.....	14.621	2.008	2.892	13,4	19,7	1.152
1936.....	17.176	1.908	4.176	11,6	25,3	1.148

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier....	193	868	1.620	1.237	1.220	1.836	1.304
Février....	248	963	1.502	1.392	1.220	1.435	1.272
Mars.....	251	787	1.970	1.456	1.165	1.345	1.171
Avril.....	255	814	1.692	1.333	1.176	916	919
Mai.....	184	586	1.449	991	1.200	736	788
Juin.....	300	620	1.825	991	1.345	749	838
Juillet....	482	1.176	1.822	876	1.544	1.100	1.233
Août.....	512	862	1.610	1.019	1.728	1.319	1.157
Septembre.	384	1.020	1.744	1.019	1.437	1.022	994
Octobre...	451	1.056	988	940	1.187	1.001	1.061
Novembre..	381	1.243	1.175	1.120	1.272	1.122	1.585
Décembre..	603	1.450	1.131	1.220	1.654	1.246	1.459
Moyenne...	358	954	1.544	1.133	1.346	1.152	1.148

Les prix se sont assez bien maintenus au début de l'année (tableau III). La situation s'est modifiée en mars et, à partir de mai, l'état troublé de l'Europe a eu sa répercussion aux Etats-Unis : les prix ont baissé progressivement pour atteindre leur niveau le plus bas en juin-juillet. Depuis lors, les transactions ont regagné en activité, principalement pour le compte américain et les cotations s'en sont ressenties favorablement.

Le chômage (tableau II) ne marque pas de modification satisfaisante. Même le chômage intermittent est en recrudescence assez marquée et le nombre total des journées perdues par mille assurés et par semaine est en moyenne à peu près équivalent à ce qu'il fut en 1935.

TABLEAU III.

**Indices des prix de gros des produits des industries
des peaux et cuirs.**

Base : 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier....	731	655	490	455	437	395	523
Février....	720	642	484	453	437	393	522
Mars.....	706	642	463	434	423	384	510
Avril.....	699	635	455	428	422	441	510
Mai.....	701	608	440	441	411	479	503
Juin.....	692	586	419	486	405	487	496
Juillet....	688	584	419	472	398	470	501
Août.....	667	575	432	463	395	470	507
Septembre.	673	556	456	467	394	497	521
Octobre...	674	545	453	458	403	539	534
Novembre..	659	546	448	447	401	533	542
Décembre..	656	519	452	443	396	516	571
Moyenne..	689	591	451	454	410	467	520

Dans les *tanneries*, on a travaillé normalement toute l'année. Les commandes croissantes pour l'armée, dans tous les pays, nécessiteront même fin 1936 l'embauchage d'ouvriers supplémentaires. Ainsi l'amélioration déjà constatée en 1935 s'est poursuivie au cours de l'année sous revue.

TABLEAU IV.

Exportations de peaux de lapin.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)	VALEURS (milliers de francs)
1929.....	1.372	318.508
1930.....	1.646	220.400
1931.....	1.625	158.468
1932.....	1.443	100.534
1933.....	1.430	99.090
1934.....	1.502	98.131
1935.....	1.894	140.462
1936.....	1.731	195.245

Position tarifaire : no 25b.

Par contre, les conditions furent moins brillantes pour les *manufactures de chaussures*. Dans la région d'Isèghem, où l'on fabrique la chaussure de luxe, les cinq premiers mois n'ont pas été marqués par l'activité saisonnière qui se manifeste toujours à cette époque. Sans doute la situation politique internationale a-t-elle pesé sur les achats de chaussures de luxe. De plus, les grèves ont été pernicieuses car, en ce qui concerne les usines pour les chaussures cousues à la main, le conflit n'a pu être apaisé qu'en octobre. Depuis lors, le travail a repris dans de meilleures conditions. Dans les fabriques travaillant mécaniquement, le regain d'activité a été observé à partir de septembre et il ne s'est pas démenti depuis lors, la fin de l'année accusant même un renforcement du rythme de la production.

TABLEAU V.

Imports et exports de peaux et pelleteries brutes.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Peaux brutes	Pelleteries brutes (1)	Total	Peaux brutes	Pelleteries brutes (1)	Total
Imports :						
1929	38.978	7.719	46.697	632.113	493.018	1.125.131
1930	36.764	6.307	43.071	462.594	246.338	708.932
1931	48.474	6.350	54.824	355.908	152.020	507.928
1932	40.333	5.549	45.882	185.545	86.132	271.677
1933	37.240	6.487	43.707	187.904	94.499	282.403
1934	34.784	8.718	43.502	165.466	112.408	277.874
1935	37.513	10.032	47.545	235.197	191.271	426.468
1936	38.087	9.881	47.968	298.134	101.034	399.168
Exports :						
1929	11.298	2.644	13.942	134.282	254.388	388.670
1930	9.617	1.961	11.578	103.099	124.696	227.795
1931	20.520	1.707	22.227	161.173	67.648	228.821
1932	17.666	912	18.578	73.850	23.275	97.125
1933	20.416	1.344	21.760	90.962	27.978	118.940
1934	18.218	1.471	19.689	82.383	32.458	114.841
1935	19.868	2.004	21.872	104.581	43.836	148.417
1936	20.089	2.571	22.660	133.026	106.384	239.410

(1) Cette rubrique se rapporte, en majeure partie, au commerce de peaux de lapins.
Positions tarifaires : peaux brutes : no 22; pelleteries brutes : no 23.

Dans la région de Termonde, où l'on fabrique surtout l'article courant, l'activité est restée soutenue pendant une bonne partie de l'année, la production s'écoulant dans le marché intérieur. A Verviers, alors que pendant les trois premiers trimestres le travail avait été régulier, on a constaté depuis novembre une

raréfaction anormale des ordres et le chômage s'est accentué au point de toucher plus de la moitié des ouvriers de la chaussure.

Les exports, bien qu'en léger accroissement, restent insignifiantes et sont plus que compensées par les imports (tableau VI).

TABLEAU VI.

Imports et exports de chaussures.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Chaussures en cuir	Chaussures en tissu; feutre ou caoutchouc	Total	Chaussures en cuir	Chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc	Total
Imports :						
1929	193	495	688	26.670	26.392	53.062
1930	257	675	932	36.070	33.356	69.426
1931	301	720	1.021	35.964	25.874	61.838
1932	317	1.231	1.548	26.861	24.993	51.854
1933	224	1.861	2.085	19.419	30.403	49.822
1934	149	872	1.021	13.791	16.880	30.671
1935	176	788	964	17.459	17.346	34.805
1936	189	887	1.076	18.973	19.625	38.598
Exports :						
1929	983	3.293	4.276	151.902	69.948	221.850
1930	511	3.136	3.647	77.032	72.513	149.545
1931	444	1.602	2.046	62.438	34.887	97.325
1932	101	401	502	12.313	8.646	20.959
1933	78	223	301	10.622	4.323	14.945
1934	87	131	218	10.774	2.487	13.261
1935	95	94	189	10.998	2.226	13.224
1936	135	67	202	13.107	1.714	14.821

Positions tarifaires : chaussures en cuir : nos 1156 à 1158; chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc : nos 1153 à 1155.

TABLEAU VII.

Importations et exportations d'ouvrages en peaux ou en cuir.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Peaux coupées en bandes pour chapeaux	Gants	Malles, valises, sacoches et maroquinerie	Ouvrages divers	Total	Peaux coupées en bandes pour chapeaux	Gants	Malles, valises, sacoches et maroquinerie	Ouvrages divers	Total
<i>Importations :</i>										
1929	3	14	25	190	232	611	7.086	5.819	12.161	25.077
1930	3	13	34	191	241	480	6.609	6.554	11.983	25.026
1931	2	10	44	145	201	316	5.922	6.841	8.699	21.781
1932	2	11	42	112	167	221	4.105	5.633	5.398	15.357
1933	2	10	51	131	194	188	4.652	6.070	5.552	16.462
1934	2	14	38	101	155	192	5.177	4.728	4.288	14.385
1935	2	10	56	157	225	202	4.732	7.279	6.593	18.806
1936	1	10	46	153	210	140	4.454	7.361	7.302	19.257
<i>Exportations :</i>										
1929	324	109	304	927	1.664	57.874	51.897	40.470	52.616	202.857
1930	304	85	282	670	1.341	49.452	43.696	38.821	36.443	168.412
1931	272	110	229	467	1.078	34.532	61.567	28.682	26.310	151.091
1932	230	64	99	338	731	22.345	28.226	10.128	17.509	78.208
1933	324	62	80	351	817	27.256	22.765	8.024	16.180	74.225
1934	283	50	61	273	667	23.895	14.954	4.940	12.625	56.414
1935	271	56	88	329	744	25.118	20.121	7.271	16.084	68.594
1936	332	80	115	354	881	31.732	30.207	9.426	18.801	90.166

Position tarifaires : peaux coupées en bandes pour chapeaux : no 477; gants : no 476; malles, valises, sacoches et maroquinerie : nos 485 à 487; ouvrages divers : nos 471 à 475, 478 à 484, et 488.

TABLEAU VIII. Importations et exportations de cuirs et pelleteries et ouvrages en ces matières. (Section VII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936
<i>Importations :</i>						
Janvier	0,1	0,1	0,2	8	7	13
Février	0,1	0,2	0,2	9	9	17
Mars	0,1	0,2	0,2	11	11	17
Avril	0,2	0,2	0,2	10	15	16
Mai	0,2	0,3	0,2	10	27	17
Juin	0,2	0,3	0,1	10	22	14
Juillet	0,1	0,2	0,2	9	16	13
Août	0,1	0,2	0,2	9	13	14
Septembre .	0,2	0,2	0,3	10	18	18
Octobre ...	0,2	0,3	0,3	12	23	21
Novembre..	0,2	0,2	0,2	10	20	18
Décembre .	0,2	0,2	0,3	8	16	18
Année (*) ...	1,8	2,6	2,5	117	198	196
<i>Exportations :</i>						
Janvier	0,9	0,6	0,8	25	16	27
Février	0,5	0,6	0,8	19	16	27
Mars	1,1	0,6	0,7	21	17	28
Avril	0,7	0,5	0,8	19	21	30
Mai	0,6	0,6	0,6	18	20	27
Juin	0,8	0,6	0,6	20	21	26
Juillet	0,5	0,5	0,7	19	23	30
Août	0,5	0,6	0,7	22	28	34
Septembre .	0,6	0,7	0,7	23	27	31
Octobre ...	0,6	0,6	1,-	21	27	33
Novembre..	0,8	0,7	1,1	16	26	32
Décembre .	0,6	0,5	1,1	19	23	35
Année (*) ...	8,3	7,3	9,4	241	265	300

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Les ventes des *fabriques de courroies*, en dépit d'une concurrence serrée qui rétrécit fortement la marge des bénéficiaires, ont été satisfaisantes sur le marché intérieur. Les expéditions à l'exportation vers l'Allemagne, la France et l'Italie furent réduites. Dans toutes les fabriques, on a travaillé normalement et le chômage fut pratiquement nul.

Les *ganteries* ont trouvé à travailler abondamment pendant toute l'année. Il y eut même pénurie de main-d'œuvre qualifiée en novembre et décembre. Il est à remarquer que cette industrie, qui occupe un grand nombre d'ouvriers travaillant à domicile, est une industrie « à façon » et que c'est très largement pour compte de firmes allemandes que le travail est exécuté. Aussi les entraves mises en juin dernier par les États-Unis à l'entrée des gants de provenance allemande susciterent-elles des craintes assez vives parmi cette main-d'œuvre. Les conséquences ne s'en sont pas fait ressentir cependant, puisqu'au contraire l'abondance de travail a été plus grande encore en fin d'année qu'au début. Une grève a éclaté en juin, mais le conflit fut résolu en peu de jours, les ouvrières obtenant satisfaction, le salaire du travail à la pièce étant augmenté d'environ 15 p. c.

La *maroquinerie* et les industries connexes, telle la fabrication des peaux vernies et laquées, ont bénéficié, elles aussi, d'un bon courant d'affaires tant à l'intérieur qu'à l'exportation.

En somme, dans l'ensemble, la situation est satisfaisante, sans atteindre au caractère très favorable de la seconde partie de 1935.

TABLEAU IX.

Importations et exportations de peaux préparées et de pelleteries apprêtées ou ouvrées.

ANNÉES	PEAUX PRÉPARÉES						PELLETERIES APPRÊTÉES OU OUVRÉES ET DÉCHETS DE PELLETERIE	
	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)			QUANTITÉS (tonnes)	VALEURS (milliers de francs)
	Peaux teintes ou maroquinées	Peaux vernies, laquées ou autrement préparées	Total	Peaux teintes ou maroquinées	Peaux vernies, laquées ou autrement préparées	Total		
<i>Importations :</i>								
1929	698	1.714	2.412	136.416	111.249	247.665	291	99.944
1930	668	1.782	2.450	129.205	113.199	242.404	231	57.652
1931	625	1.368	1.993	89.723	76.157	165.880	177	71.230
1932	636	1.176	1.812	63.127	45.362	108.489	94	17.945
1933	714	1.374	2.088	64.221	47.364	111.585	84	28.516
1934	387	997	1.384	38.124	33.162	71.286	66	21.856
1935	634	1.318	1.952	72.787	50.408	123.195	102	40.139
1936	426	961	1.387	57.741	46.228	103.969	120	40.843
<i>Exportations :</i>								
1929	1.290	4.947	6.237	242.860	204.509	447.369	1.106	196.396
1930	1.089	4.720	5.809	197.961	185.499	383.460	1.077	163.665
1931	955	3.848	4.803	135.145	139.646	274.791	596	67.738
1932	683	2.115	2.798	72.586	62.873	135.259	586	43.178
1933	743	2.148	2.891	73.184	55.455	128.639	668	39.762
1934	704	2.103	2.807	72.263	56.528	128.791	724	46.023
1935	653	1.545	2.198	83.800	57.183	140.983	590	39.539
1936	670	2.345	3.015	91.222	92.219	183.441	705	53.708

Positions tarifaires : peaux teintes ou maroquinées : n° 466; peaux vernies, laquées ou autrement préparées : nos 460 à 465 et 467 à 469; pelleteries apprêtées ou ouvrées et déchets de pelleteries : nos 489 à 491

X. — LE PAPIER ET LE LIVRE

A. — LES PAPETERIES.

L'absence d'une statistique de la production des papiers et cartons en Belgique oblige à recourir aux seules données du chômage, du commerce extérieur et du rendement des sociétés pour fixer le degré d'activité des fabriques de papier.

Des indications fournies par ces chiffres, on peut tirer, semble-t-il, la conclusion que l'amélioration constatée l'année dernière s'est maintenue et même développée.

La régression du chômage s'est poursuivie, un peu plus accusée pour le chômage intermittent que pour le chômage complet. Nous avons eu l'occasion déjà de dire que dans les manufactures de papier et de carton, qui emploient un pourcentage élevé d'ouvriers qualifiés, les chefs d'industrie ont, en période de crise, préféré faire chômer partiellement tout leur personnel que d'en licencier une fraction qu'ils risquaient de ne plus pouvoir réembaucher au moment de la reprise. Aussi constate-t-on que, depuis 1933, c'est le chômage intermittent qui se résorbe à un rythme de plus en plus accéléré.

TABLEAU I.

Le chômage dans les industries du papier.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1926	4.058	17	101	0,4	2,7	84
1927	3.328	9	172	0,3	5,1	113
1928	3.380	3	126	0,1	3,7	79
1929	3.381	5	136	0,1	4,1	78
1930	4.177	22	387	0,6	10,4	269
1931	4.319	141	987	3,6	25,3	709
1932	4.137	436	1.749	10,5	42,6	1.442
1933	5.448	428	1.474	9,5	32,7	1.199
1934	5.296	616	1.424	13,2	30,3	1.373
1935	4.216	646	805	14,1	17,4	1.248
1936	6.051	523	617	11,0	12,5	915

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	745	1.323	1.448	1.420	1.574	1.172
Février	500	1.646	1.306	1.500	1.909	948
Mars	703	1.633	1.475	1.240	1.719	931
Avril	525	2.390	1.564	1.370	1.180	893
Mai	460	1.339	1.324	1.425	1.211	1.263
Juin	523	1.500	1.059	1.357	1.031	914
Juillet	690	1.317	965	1.444	1.076	1.009
Août	594	1.494	1.573	1.518	1.122	777
Septembre	1.062	1.429	907	1.367	954	714
Octobre	843	710	755	1.333	1.050	757
Novembre	960	1.258	730	1.139	1.062	834
Décembre	906	1.269	1.230	1.367	1.088	762
Moyenne	709	1.442	1.199	1.373	1.248	915

L'évolution des prix de gros des produits des industries du papier a été normalement celle que l'on constate dans diverses autres industries : stabilité et même tendance plus faible au cours des premiers mois de l'année, puis redressement des cotations et, enfin, durant le dernier trimestre, orientation nette à la hausse. Le contingentement de l'importation des cartons hollandais n'est pas, sans doute, tout à fait étranger à ce mouvement, mais c'est surtout l'élévation des prix des matières premières importées qui a agi (voir tableaux II et III).

TABLEAU II.

Indices des prix de gros des produits des industries du papier.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	893	662	574	539	517	564
Février	893	658	574	539	517	564
Mars	893	638	574	539	517	564
Avril	861	622	566	539	564	586
Mai	819	622	566	503	564	586
Juin	819	622	566	503	564	586
Juillet	772	609	566	500	564	612
Août	745	577	566	494	564	612
Septembre	745	574	566	508	564	612
Octobre	745	574	566	511	564	623
Novembre	715	574	542	514	564	632
Décembre	715	574	539	514	564	643
Moyenne	801	609	563	517	552	599

TABLEAU III.

ANNÉES	PRIX MOYEN A L'IMPORTATION (par tonnes)		INDICES, BASE 1929 = 100		
	Matières premières	Produits fabriqués	Indice officiel des prix de gros	Matières premières importées	Produits fabriqués importés
	Fr.	Fr.			
1929.....	1.160	4.594	100	100	100
1930.....	1.090	4.035	88	94	88
1931.....	857	4.000	66	74	87
1932.....	580	3.053	52	50	66
1933.....	477	2.663	48	41	58
1934.....	492	2.397	44	42	52
1935.....	546	2.769	47	47	60
1936.....	601	2.749	51	52	60

Les fabriques de papiers-peints, de cartonnages et de cartes à jouer de la région de Turnhout n'ont obtenu qu'à partir d'octobre des prix de vente vraiment satisfaisants et pour elles l'année, dans son ensemble, n'est pas meilleure que la précédente.

La concurrence reste toujours très vive entre producteurs locaux et elle est aggravée par le *dumping* allemand et surtout japonais. Ces derniers vendent en Extrême-Orient des cartes à jouer, à des prix dérisoires. On signale même des cas de concurrence déloyale, certains fabricants japonais imprimant sur leur produit l'inscription : *Made in Belgium* et ajoutant parfois le nom de firmes turnhoutaises dans le but de faire passer leur marchandises pour des produits belges. Heureusement, leur fabrication n'est pas encore suffisamment au point pour égaler les belles cartes fabriquées à Turnhout, mais, pour les qualités courantes, la distinction est difficile à établir.

Certaines firmes ont entrepris l'étude d'une fabrication de cartes à jouer pouvant rivaliser en fin et coloris avec les plus belles cartes françaises, anglaises et américaines. Les résultats sont, paraît-il, encourageants et cette initiative, si elle est couronnée de

succès, laissera une marge bénéficiaire plus forte que la fabrication des produits courants. Des équipes d'ouvriers se spécialisent dans la conduite des délicates machines imprimant ces cartes et, dans un avenir prochain, cette fabrication sera probablement mise au point.

L'industrie turnhoutoise est quelque peu gênée du fait que les usines belges et étrangères produisant les papiers et cartons qu'elle utilise demandent des délais de fourniture de plus en plus longs. Ceci entraîne l'application de formules sujettes à variation pour les prix de vente aux consommateurs, les producteurs de matières premières ne voulant pas s'engager pour un terme normal et se réservant de modifier leurs prix suivant les circonstances. Il est donc difficile aux fabricants de se couvrir entièrement pour des livraisons à longue échéance.

La statistique du commerce extérieur enregistre une nouvelle augmentation des importations de pâte à papier et de papier pour journaux, tandis que les entrées de bois en grume qui, l'année précédente, avaient plus que doublé, se maintiennent à peu près à ce niveau (v. tableaux IV et V).

TABLEAU IV.

Imports de matières premières pour la papeterie.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Bois en grume pour la fabrication de pâte à papier	[Pâte à papier] et déchets de papier	Total	Bois en grume pour la fabrication de pâte à papier	Pâte à papier et déchets de papier	Total
1930.....	39.266	148.483	187.749	9.687	195.100	204.787
1931.....	13.431	190.424	203.855	3.310	171.480	174.790
1932.....	45.158	170.734	215.892	10.111	115.211	125.322
1933.....	65.304	143.898	209.202	12.041	87.775	99.816
1934.....	49.606	140.053	189.659	8.950	84.465	93.415
1935.....	101.135	173.316	274.451	21.082	128.690	149.772
1936.....	97.171	189.950	287.121	20.703	151.839	172.542

Positions tarifaires : bois en grume pour la fabrication de pâte à papier, no 635. Pâte à papier et déchets de papier, nos 722 et 723.

TABLEAU V.

Importations et exportations de produits fabriqués.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Papiers et cartons divers	Papiers, cartons d'emballage et parachemin végétal	Papier pour journaux	Ouvrages en papier et carton	Total	Papiers et cartons divers	Papiers, cartons d'emballage et parachemin végétal	Papier pour journaux	Ouvrages en papier et carton	Total
<i>Importations :</i>										
1930.....	38.067	15.166	22.071	3.271	78.575	174.924	51.109	47.051	43.996	317.080
1931.....	27.448	12.550	20.092	3.168	63.258	137.449	37.571	36.900	41.274	253.194
1932.....	28.121	11.688	27.342	2.915	70.066	108.463	35.974	37.897	31.634	213.968
1933.....	28.384	11.736	21.807	2.779	64.706	97.093	21.485	22.578	31.192	172.348
1934.....	26.487	13.114	23.409	2.387	65.397	63.745	24.225	21.417	27.387	156.774
1935.....	26.405	10.840	27.115	2.479	66.839	104.654	21.300	26.652	32.445	185.051
1936.....	27.681	11.749	36.249	2.637	78.316	113.430	26.030	40.342	35.458	215.260
<i>Exportations :</i>										
1930.....	22.688	22.325	5.095	2.230	52.338	116.720	122.351	14.256	26.369	279.696
1931.....	25.921	18.949	3.992	1.845	50.707	127.685	90.325	9.803	19.858	247.671
1932.....	16.564	12.620	1.595	1.151	31.930	78.698	52.755	2.943	12.269	146.665
1933.....	15.846	14.464	2.644	1.190	34.144	76.315	53.505	4.457	11.508	145.785
1934.....	14.089	9.374	3.891	1.230	28.584	56.980	34.659	5.863	11.135	108.637
1935.....	15.493	7.325	3.450	1.641	27.909	65.867	31.880	5.129	14.876	117.752
1936.....	14.627	9.562	3.007	1.884	29.080	71.161	37.194	5.294	16.439	130.088

Positions tarifaires : papiers et cartons divers, nos 726, 727, 735 à 740, 742 à 754; papiers, cartons d'emballage et parchemin végétal, nos 728 à 733; papier pour journaux, no 734; ouvrages en papier et carton, nos 755 à 774.

A l'exportation, légers progrès dans les expéditions de papier et carton d'emballage et recul, en quantité, pour les papiers et cartons ordinaires.

L'accord intervenu au cours de l'été 1935 après des négociations laborieuses entre les patrons des industries turnhutoises fabriquant le papier de fantaisie n'a pu être maintenu par suite de la défection d'une firme chargée de grosses commandes. Aussi, les usines turnhutoises, dont les produits sont exportés pour près des neuf dixièmes, n'ont pu augmenter leurs prix, ce qui, rapproché du fait que les salaires ont été relevés de 10 p. c. en juillet et de 3 p. c. environ un peu plus tard, explique que la marge bénéficiaire n'a pas été satisfaisante.

Pour l'ensemble des industries du papier, l'exercice 1936 — qui enregistre en grande partie les résultats obtenus en 1935 — fait ressortir un accroissement du-bénéfice, qui passe, pour 38 sociétés, de 15 millions à 32 1/2 millions de francs, tandis que les pertes, qui s'étaient élevées à 21 millions en 1935, ne sont plus que de 1 million en 1936. De plus, la dette obligataire redescend de 45 à 42 millions.

B. — L'INDUSTRIE DU LIVRE.

En même temps que l'augmentation générale du pouvoir d'achat de la masse assure aux éditeurs de livres et de journaux une clientèle plus large, le redressement financier a ranimé le marché des émissions tant publiques que privées et fourni ainsi aux imprimeries qui vivent de la fabrication des titres et des prospectus un aliment d'activité qui lui manquait depuis plusieurs années déjà.

De plus, les événements politiques et sociaux, dont la gravité n'échappe pas à la masse de la population, font naître un besoin d'informations qui profite aux journaux quotidiens et même aux hebdomadaires.

Si l'on ajoute que la Belgique continue toujours à imprimer pour compte d'éditeurs étrangers, on s'explique que l'activité des imprimeries s'est maintenue à un degré élevé, qui se traduit du reste par une diminution du chômage (v. tableau VI).

TABLEAU VI.

Le chômage dans les industries du livre.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE d' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des jours perdus par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1926.....	12.570	652	256	5,1	2,-	279
1927.....	12.424	688	312	5,5	2,5	336
1928.....	11.969	250	163	2,-	1,3	153
1929.....	12.902	142	47	1,1	0,4	189
1930.....	13.470	216	86	1,6	0,6	97
1931.....	13.969	900	420	6,5	3,-	366
1932.....	14.067	1.684	844	12,-	6,4	775
1933.....	11.873	1.732	831	12,5	6,-	744
1934.....	13.381	1.661	1.096	12,5	8,2	801
1935.....	12.768	1.400	627	10,7	4,8	680
1936.....	11.914	1.036	475	7,6	3,4	480

TABLEAU VI (suite).

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	227	584	844	735	887	545
Février	281	724	857	730	862	654
Mars	286	805	849	730	778	422
Avril	307	800	846	854	709	331
Mai	284	800	782	788	683	466
Juin	264	950	744	819	618	483
Juillet	405	873	740	860	612	508
Août	456	887	747	894	664	527
Septembre	470	807	708	852	643	450
Octobre	490	710	678	768	592	431
Novembre	463	710	545	733	587	539
Décembre.....	465	647	582	853	528	398
Moyenne :.....	366	775	744	801	680	480

Peut-être peut-on trouver un exemple de l'augmentation du pouvoir d'achat de la masse et du relèvement général du standard de vie dans le fait que, malgré une hausse des prix des livres importés, ceux-ci sont entrés en plus grand nombre que pendant les deux années précédentes. Le prix moyen des livres importés, qui était à 116 p. c. de ce qu'il était en 1929, est passé à 153 p. c. en 1936. Il semble donc que des sommes plus considérables peuvent être affectées dans les budgets familiaux aux besoins sociaux (voir tableau VII).

L'augmentation des exportations de livres que révèle la statistique confirme ce que nous disions plus haut au sujet de l'impression en Belgique pour compte d'éditeurs étrangers, car il est certain que nous n'exportons pas une plus grande quantité de livres d'auteurs belges que nous n'en importons. Une bonne part, du reste, de ces exportations est constituée par des livres de prière imprimés à Turnhout.

TABLEAU VII.

ANNÉES	PRIX MOYEN DES LIVRES ET MANUSCRITS (par tonne)				PRIX MOYEN DES JOURNAUX ET PÉRIODIQUES (par tonne)			
	Importations		Exportations		Importations		Exportations	
	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
1929.....	18.202	100	20.900	100	4.406	100	6.000	100
1930.....	19.023	105	23.570	112	4.684	102	5.059	84
1931.....	18.508	102	24.126	115	4.461	97	6.650	110
1932.....	17.329	95	24.545	117	4.838	105	6.739	112
1933.....	17.400	96	23.000	110	4.600	100	7.544	125
1934.....	16.900	93	21.470	104	4.376	95	6.848	114
1935.....	21.046	116	22.103	106	5.157	117	6.376	106
1936.....	27.895	153	19.487	93	5.898	134	6.469	108

TABLEAU VIII.

Importations et exportations de livres, manuscrits et journaux.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Livres et manuscrits	Journaux périodiques	Totaux	Livres et manuscrits	Journaux périodiques	Totaux
<i>Importations :</i>						
1930.....	2.451	6.473	8.924	46.626	30.319	76.945
1931.....	2.384	6.925	9.309	44.124	30.897	75.021
1932.....	2.327	7.147	9.474	40.324	34.577	74.901
1933.....	2.249	7.787	10.036	39.082	35.833	74.915
1934.....	2.069	8.601	10.670	34.977	37.726	72.703
1935.....	1.837	7.947	9.784	38.661	40.984	79.645
1936.....	2.232	7.777	10.009	62.262	45.871	108.133
<i>Exportations :</i>						
1930.....	1.640	739	2.379	38.656	3.738	42.394
1931.....	1.687	612	2.199	40.701	3.405	44.106
1932.....	1.429	475	1.904	35.075	3.201	38.276
1933.....	1.516	606	2.122	34.875	4.572	39.447
1934.....	1.552	564	2.116	33.304	3.843	37.147
1935.....	1.870	877	2.747	41.332	5.592	46.924
1936.....	2.391	933	3.324	46.593	6.036	52.629

Positions tarifaires : livres et manuscrits, no 775; journaux périodiques, no 776.

TABLEAU IX.

Importations et exportations du papier et ses applications.

(Section XII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)			MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936		1934	1935	1936	1934	1935	1936
<i>Importations :</i>							<i>Exportations :</i>						
Janvier	18	23	27	31	31	43	Janvier	7	5	7	27	21	30
Février	19	20	22	31	29	43	Février	6	5	6	20	20	27
Mars	20	20	23	34	30	44	Mars	8	5	6	28	24	31
Avril	20	19	23	30	34	46	Avril	7	5	7	24	25	31
Mai	21	27	26	31	43	47	Mai	6	6	6	23	25	28
Juin	20	24	25	32	40	43	Juin	6	7	6	22	25	23
Juillet	17	21	25	32	41	47	Juillet	7	6	7	24	27	28
Août	20	23	27	32	42	47	Août	6	6	7	21	27	29
Septembre ..	18	23	25	31	42	49	Septembre ..	6	6	7	18	29	28
Octobre	20	25	22	34	46	49	Octobre	6	6	7	24	29	29
Novembre ..	20	24	25	33	45	51	Novembre ..	6	7	7	22	29	28
Décembre...	20	27	35	32	52	61	Décembre...	7	6	7	20	27	31
L'année (*).	235	276	304	382	476	570	L'année (*).	78	71	82	272	309	342

(*) Remarque: Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

XI. — LES INDUSTRIES D'ART, DE PRÉCISION ET DE LUXE

L'impulsion donnée aux industries de luxe par la dévaluation, s'est amplifiée au fur et à mesure que se précisait le redressement économique dans le pays et à l'étranger. Le sentiment d'optimisme qui, en dépit d'inquiétudes politiques, paraît se raffermir un peu partout, incite les acheteurs dont le pouvoir d'achat a augmenté et que la hausse boursière met en confiance, à se départir de la réserve qu'ils s'imposaient depuis quelques années. On s'en aperçoit notamment dans les salles de ventes où les œuvres d'art sont à nouveau l'objet d'une compétition qui, bien que loin encore de rappeler les enchères de la période de prospérité, exerce cependant une influence favorable sur les prix.

Evidemment les industries de luxe ont bénéficié, dans une certaine mesure, de cette ambiance. La statistique du chômage dans les industries d'art et de précision (v. tableau 1) enregistre ce progrès. Il y a lieu cependant de rappeler que cette statistique recense presque uniquement le chômage dans l'industrie diamantaire. C'est d'ailleurs dans cette industrie que le relèvement est le plus significatif.

TABLEAU 1.

Le chômage dans les industries d'art et de précision.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1926	15.242	188	7	1,3	—	111
1927	15.937	564	4	3,6	—	213
1928	17.199	252	2	1,5	—	73
1929	17.649	1.040	23	5,9	0,1	226
1930	17.408	4.715	172	26,8	1,—	1.546
1931	17.579	8.502	609	47,4	3,4	2.625
1932	18.111	8.751	408	49,7	2,3	2.793
1933	16.116	5.370	396	30,6	2,3	1.729
1934	14.269	4.951	339	32,8	2,2	1.708
1935	12.415	2.341	126	17,7	0,9	1.047
1936	12.541	1.358	114	10,2	0,9	554

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	3.790	2.875	2.400	1.960	1.423	624
Février	3.283	2.780	2.340	1.520	1.261	607
Mars	2.940	3.075	2.625	1.950	1.266	560
Avril	2.787	3.340	2.591	2.320	1.309	495
Mai	2.135	3.220	1.962	1.688	1.243	571
Juin	2.833	3.000	1.350	1.701	1.057	418
Juillet	2.487	3.478	1.092	1.692	1.026	520
Août	2.110	3.128	1.165	1.787	1.053	556
Septembre	2.275	2.414	1.002	1.708	832	545
Octobre	2.550	1.880	1.050	1.347	749	669
Novembre	2.160	1.990	1.430	1.172	707	635
Décembre	2.150	2.342	1.740	1.652	641	449
Moyenne	2.625	2.793	1.729	1.708	1.047	554

Le nombre d'ouvriers occupés dans cette branche a été en moyenne de 15.000 en Belgique, contre 2.000 aux Pays-Bas et 4.800 en Allemagne. La réduction de la durée du travail à 44 heures par semaine, décidée en mars 1936, s'est faite sans heurts et est, dit-on, fort bien respectée. On attribue en partie à cette décision la réduction sensible du chômage signalée plus haut.

Les salaires ont été notablement relevés, mais restent encore très en dessous du niveau qu'ils avaient atteint en 1929.

Les demandes de diamants, tant industriels que taillés, ont été nombreuses et les transactions rémunératrices. Il est aisé de retrouver la preuve de cette activité en examinant la statistique indiquant le montant des diamants bruts que Londres a mis au marché pendant les dernières années :

1933	£ 1.500.000
1934	£ 3.800.000
1935	£ 6.000.000
1936	£ 8.000.000

En même temps, on a enregistré une hausse des prix qui a été plus marquée en 1936 que pendant les années précédentes.

Les stocks de diamants industriels, utilisés pour le travail des tréfileries, le forage et la manufacture d'armes, étant limités, et la demande ayant été particulièrement importante, surtout pour les gros diamants de meilleure qualité, il s'est fait qu'à plusieurs

reprises il a été impossible de répondre aux besoins. Aussi une des mines qui avait chômé pendant la crise a-t-elle été remise en activité au début de l'année et il fallut même, en novembre, travailler à deux équipes de façon à doubler la production.

Au cours du mois de mai, une hausse de 2 1/2 p. c. sur le prix du diamant brut a été appliquée par la *Diamond Corporation* et cette mesure a considérablement aidé à raffermir le marché.

Les ventes de diamants taillés ont augmenté aussi considérablement et se rapprochent des montants vendus au cours des meilleures années d'avant la crise.

Nos débouchés vers les Etats-Unis, le Japon et les Indes Britanniques sont en forte reprise, le premier de ces pays pouvant être considéré à nouveau comme un de nos meilleurs clients. La France aussi a augmenté régulièrement ses ordres pendant l'année 1936, mais on pense que de ce côté nous retrouverons une certaine concurrence par suite de la dévaluation française. Il est possible, en effet, que le travail du diamant qui ne se pratiquait pour ainsi dire plus en France, parce que les salaires payés en francs français étaient trop élevés, prenne de l'essor en 1937 et que plus d'ouvriers diamantaires soient remis au travail.

L'Angleterre a également fourni un marché meilleur surtout pour le diamant taillé, tandis que l'Allemagne, l'Autriche, la Tchécoslovaquie et les Etats balkaniques furent aussi de bons clients pour les diamantaires belges.

La dévaluation du florin à la fin de septembre a apporté quelque trouble chez les diamantaires, mais le malaise fut de courte durée, des mesures étant prises à l'initiative de la *Diamond Corporation*, pour stabiliser les prix et éviter des ventes forcées.

* * *

La statistique des importations des industries d'art et de précision révèle l'activité élargie des commerces de luxe et d'art. Néanmoins de gros progrès sont encore à réaliser avant que l'on ait atteint le niveau des bonnes années.

L'ameublement de luxe, le commerce d'antiquités ne marquent que de légers progrès.

TABLEAU II.

Commerce de produits des industries d'art et de précision.

Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	IMPORTATIONS		Importation de pierres gemmes et pierres précieuses, brutes ou taillées non montées	Exportations de pierres précieuses et demi-précieuses, taillées
	Horlogerie, instruments et appareils de précision	Instruments de musique		
1930	118.555	75.483	876.263	978.000
1931	110.283	42.736	768.578	1.143.725
1932	75.464	16.770	396.715	484.307
1933	81.064	11.318	374.818	469.865
1934	66.239	7.460	375.656	543.361
1935	87.729	9.115	563.588	822.247
1936	94.364	11.911	913.191	1.371.820

Positions tarifaires: Horlogerie, instruments et appareils de précision: section XVIII. Instruments de musique: section XIX. Pierres gemmes et pierres précieuses brutes: no 180. Pierres précieuses et demi-précieuses taillées: no 785

L'industrie de la dentelle que l'on ne verrait pas disparaître sans bien vifs regrets en Belgique, ne trouve, semble-t-il, qu'à prolonger son agonie. La mode est défavorable en ce moment au placement de sa production.

Si la dentelle artistique trouve encore à se vendre, grâce à la perfection de la main-d'œuvre de nos dentellières, la dentelle ordinaire, faite à la main, est remplacée par la dentelle mécanique et par des importations de dentelles étrangères vendues à un prix qui décourage toute concurrence.

La jeune génération délaisse l'apprentissage, la rémunération n'étant pas en rapport avec le temps consacré à l'exécution des travaux.

D'aucuns cependant n'abandonnent pas l'espoir de faire revivre ce métier d'art et espèrent que le Gouvernement, se rendant compte de l'utilité économique et sociale qu'il peut y avoir à protéger et à favoriser l'apprentissage du métier de dentellière, trouvera le moyen d'aider ceux qui luttent pour maintenir cette jolie industrie. On voudrait faire comprendre aussi aux ouvrières qu'avec un peu de peine elles peuvent augmenter les revenus du ménage en faisant un travail à la fois intéressant et reposant.

XII. — LE TABAC

L'extension de la culture du tabac et l'accroissement de sa consommation en Belgique font que les questions qui se rapportent à sa production et à sa vente méritent d'être examinées d'assez près. La culture du tabac, en effet, est intéressante en raison du rendement élevé qu'elle procure par hectare de terre et de l'importante main-d'œuvre qu'utilise la prépa-

ration du tabac, des cigares, cigarillos et cigarettes.

Pour la première fois depuis 1931, la consommation belge de cigarettes a été en léger progrès. Quant à la consommation du tabac, elle dépasse celle de 1927, la plus élevée des dix années précédentes (v. tableau I).

TABLEAU I. L'industrie du tabac en Belgique.

ANNÉES	Superficie des cultures (hectares)	Milliers de plants récoltés	Production approximative de tabacs (tonnes)	Rendement moyen par hectare (Kgs)	Importations de tabacs	Exportations de tabacs	Consommation de tabacs	Livraisons à la consommation			
								Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac non fabriqué
								(millions de pièces)			(tonnes)
1930	2.947	91.894	6.398	2.171	22.464	1.234	27.628	283	347	6.799	12.464
1931	2.834	75.502	5.345	1.886	22.729	1.668	26.406	275	334	6.838	12.691
1932	2.670	57.813	4.248	1.591	22.362	1.284	25.326	228	321	5.982	12.694
1933	2.688	77.538	5.539	2.061	20.104	920	24.723	203	357	5.525	12.461
1934	3.101	100.607	8.019	2.586	19.911	765	27.161	178	412	4.981	12.786
1935	3.268	129.811	10.008	3.062	20.373	753	29.643	193	511	4.954	12.938
1936	2.724				19.995	794		197	580	5.116	13.351

La diminution de la consommation de cigarettes avait atteint près de 30 p. c. de 1931 à 1934. Elle s'expliquait à la fois par la hausse de 10 p. c. du prix des cigarettes populaires et par la diminution des ressources des fumeurs. Simultanément, la demande de tabac pour cigarettes s'accrût notablement. La cigarette roulée à la main coûte naturellement moins cher : un paquet de 50 grammes de tabac de très bonne qualité coûte fr. 2,25 et permet de confectionner une quarantaine de cigarettes de qualité nettement meilleure que celle des cigarettes à fr. 2,20 les vingt-cinq.

Cette augmentation de la vente des tabacs non préparés n'a d'ailleurs compensé qu'en faible partie, dans la consommation populaire, celle des cigarettes.

Le tableau ci-dessous donne, en chiffres approximatifs, les variations de la consommation de cigarettes populaires (à fr. 8,80 au plus le cent) et des tabacs de toutes qualités :

ANNÉES	Cigarettes populaires	Tabac	Total	Cigarettes populaires	Tabac	Total
	(En millions de kilos)			(En millions de francs)		
1931	7.1	12.7	19.8	450	320	770
1934	5.1	12.8	17.9	350	360	710
1936	5.3	13.3	18.6	370	380	750

Ainsi, de 1931 à 1934, la consommation a diminué en quantité comme en valeur totale, de 10 p. c. environ. La hausse des prix, résultant du relèvement du taux de la bandelette fiscale, a été compensée par une très forte réduction de la proportion des cigarettes consommées, comparativement au tabac. De 1934 à 1936, l'augmentation de la consommation a été de 3 p. c. environ, ce qui est insignifiant si l'on tient compte de l'augmentation de la population. La répartition entre les cigarettes et le tabac à fumer est inchangée. Ainsi la demande populaire de tabacs, dont l'inélasticité au cours de la crise semblait surprenante, se révèle tout aussi inélastique au cours de la période de reprise et de hausse des salaires.

Quant à l'industrie du cigare, elle est depuis plusieurs années dans une situation presque critique.

Si elle ne peut être considérée comme une industrie nationale — le Belge fume la pipe et la cigarette et non le cigare comme le Hollandais — son importance est cependant loin d'être négligeable; toute l'industrie du tabac occupe 12.000 ouvriers, dont 7.000 cigariers et fabricants de cigarillos.

Pourquoi la production cigarière a-t-elle subi une régression notable, alors que la consommation du tabac a crû dans de grosses proportions ?

Quelles sont les causes et les conséquences de cette décadence ? Faut-il — et si oui, comment — procéder au relèvement de cette branche d'activité ?

Les causes sont nombreuses. Pendant la guerre on

prit l'habitude, sous l'influence des Anglo-Saxons, de fumer la cigarette; la vie trépidante d'après-guerre ne permet plus au fumeur de déguster un cigare : il n'en a plus le temps. C'est aussi une question de goût et de mode.

Il est une cause d'un autre ordre : le cigare coûte cher. La faute en est principalement à la multiplicité des taxes qui frappent le tabac et en particulier le cigare. Le tabac étranger est taxé de 5 francs par kilo à l'importation. Il est ensuite perçu un droit d'accise de 1 franc par kilo, aussi bien sur le tabac indigène que sur les tabacs importés; une troisième taxe de transmission de 5 p. c. calculée sur la valeur du tabac augmentée des droits de douane et des droits d'accise est prélevée. Donc, 1 kilo de tabac coté 50 fr. à la Bourse coûte à l'acheteur fr. 58,80. Quand le produit est manufacturé, il est perçu une nouvelle taxe — taxe de consommation — qui s'élève à 8 p. c. pour les cigares et les cigarillos, à 20 p. c. pour les tabacs et à 30 p. c. pour les cigarettes. Cette dernière taxe s'applique sous forme de bagues fiscales. Lors de la vente au détaillant, il faut ajouter une nouvelle taxe de transmission de 5 p. c. sur le montant de la facture. Nous constatons donc que le prix du tabac est majoré de cinq taxes successives.

Ces taxes procurent à l'Etat un revenu annuel cinquante fois plus élevé que celui d'avant-guerre.

La concurrence des pays étrangers, notamment des Pays-Bas, se fait fortement sentir. Le marché hollandais étant très important, la production y est rationnellement organisée. Le cigare hollandais s'est vendu chez nous à un prix pour lequel nos fabricants n'auraient pu le produire.

Avant la guerre, la Belgique produisait par an environ 600 millions de cigares et de cigarillos. Après celle-ci, la production a sérieusement diminué. En 1934, grâce à la consommation croissante de cigarillos, le chiffre de la production se releva jusqu'à atteindre 590 millions de cigares et cigarillos (cigares : 178 millions, cigarillos : 412 millions). En 1935, il atteignit 704 millions, dont seulement 193 millions pour les cigares et 511 millions de cigarillos. Enfin, en 1936, la production passa à 777 millions de pièces, dont 197 millions de cigares et 580 millions de cigarillos.

La production est donc en progrès notable, mais il faut tenir compte de ce que la fabrication des cigarillos se fait presque entièrement à la machine, ce qui est loin d'exercer une influence favorable sur la résorption du chômage en ce domaine.

L'écart entre la production des cigares et celle des cigarillos est plus marquée encore qu'il ne paraît au simple énoncé des chiffres ci-dessus fournis par l'administration fiscale. C'est que celle-ci considère comme cigare tout cigarillo dont le poids ne dépasse pas trois grammes, alors que le poids normal d'un petit cigare est de sept grammes. Les cigarillos de trois à quatre grammes sont donc vendus avec des bagues de cigares. Or, il a été vendu en 1936, 29 millions de bandelettes fiscales à fr. 0,40 maximum et 95 millions de bandelettes à fr. 0,50 maximum. Comme il n'existe

guère de cigares à ce prix, il faut admettre que 40 millions de cigarillos figurent dans la statistique parmi les cigares. En réalité donc, la consommation de ces derniers a été, en 1936, inférieure à 160 millions de pièces, contre 620 millions de cigarillos.

Cette substitution du cigarillo au cigare n'est pas uniquement la conséquence de la crise : elle correspond aussi à une modification des goûts des fumeurs : de 1927 à 1930, période de revenus croissants, la consommation de cigares n'avait augmenté que de 2 p. c. et celle des cigarillos de 25 p. c.

On pense cependant qu'une diminution du prix du cigare ne manquerait pas d'entraîner un accroissement de la consommation.

Comment atteindre ce but ?

Tout d'abord, en réformant le système fiscal, car, tel qu'il est actuellement en vigueur, il ne peut qu'accroître le marasme de l'industrie cigarière.

Ensuite, en rationalisant la fabrication, et en organisant mieux le marché. Qui dit rationalisation dit réduction de la main-d'œuvre. Or, en octobre dernier, le coefficient du chômage était de 12 p. c.; et cependant, ouvriers et patrons sont d'accord pour affirmer que la mécanisation est un bien. Remarquons d'abord que le fait lui-même ne peut être enrayé, les règlements les plus stricts n'y ont jamais réussi. L'*Union Centrale des Travailleurs du Tabac* ne s'oppose pas à cette évolution naturelle. Elle exige seulement : 1° qu'un barème de salaires, obligatoire pour tous les fabricants, soit fixé afin de réduire à néant la concurrence d'une masse de petits patrons qui n'hésitent pas à tirer profit du manque d'organisation de leur personnel et surtout de leur personnel féminin en essayant de maintenir les salaires à un niveau trop bas; 2° qu'un salaire minimum soit fixé. Avant la guerre, le salaire d'un bon cigarié oscillait entre 35 et 40 francs par semaine. Les autres touchaient de 20 à 25 francs. Actuellement, dans une manufacture d'importance moyenne, un bon homme de métier gagne environ 400 francs par semaine; les moins habiles en gagnent 200.

Notons qu'une augmentation du chômage parmi les cigariés n'est pas à redouter par suite d'une mécanisation plus ample. De toute façon, celle-ci n'atteindra jamais les proportions qu'elles ont prises en Hollande, le marché belge étant beaucoup plus restreint. La nature même de l'industrie cigarière exclut une mécanisation totale : certains tabacs ne se prêtent pas au travail de la machine. Le cigare de qualité nécessitera toujours le recours à des hommes de métier. Quand la fabrication est semi-mécanique, ceux-ci ne font qu'enrouler la robe autour de la poupée et touchent pour ce travail, 60 à 65 p. c. du salaire qu'ils toucheraient s'ils confectionnaient le cigare entièrement à la main. Leur salaire est donc très élevé.

Quant aux patrons, la mécanisation partielle de la fabrication cigarière leur laisse une marge de bénéfice beaucoup plus grande que le travail manufacturé.

Le matériel est d'un prix relativement modique; les

frais généraux étant peu élevés, le prix de revient peut être réduit. Il s'ensuit un accroissement de la consommation et un élargissement du marché.

En résumé, les principaux moyens préconisés pour ranimer l'industrie cigarière dans notre pays sont donc : une réforme du système fiscal sans laquelle il serait impossible d'abaisser suffisamment le prix du cigare; une organisation plus rationnelle de l'industrie et de la main-d'œuvre; une défense plus adéquate contre la concurrence étrangère.

En 1935 s'est constituée une association de *distributeurs de produits manufacturés du tabac* qui affirme grouper plus de 40.000 membres. Cette association a sollicité du Ministre des Affaires économiques, par application de l'arrêté royal du 13 janvier 1935, l'extension à tous les détaillants, de l'engagement qu'ont pris ses membres de vendre les tabacs, cigares et cigarettes au prix maximum indiqué par la bandelette fiscale.

Par là ces détaillants devançaient en somme la suggestion qu'allait faire M. le Commissaire royal F. Collin dans son *Rapport sur les Classes moyennes* qui envisage, pour certains produits, l'imposition légale d'un prix de vente obligatoire pour tous les producteurs. M. Collin estime précisément que « l'imposition de tels prix devrait être subordonnée à des conditions sévères », et qu'il serait souhaitable que « l'imposition d'un prix fixe par le producteur dépendit d'une autorisation du Conseil du Contentieux éco-

nomique, sollicitée conformément aux dispositions prévues par l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935 ».

Divers efforts ont été tentés déjà par des associations de détaillants pour généraliser l'application, dans le commerce des produits du tabac, des prix imposés. Cette revendication a été — antérieurement à l'introduction de la demande actuellement soumise au Conseil du Contentieux économique — appuyée par les grandes firmes de fabricants qui ont instauré, avec rigueur, un système de réglementation des prix. Ces fabricants ont constitué, avec les dirigeants de certaines associations de détaillants, une *Association des Fabricants et de l'Industrie du Tabac* (AFIT) qui a engagé, depuis 1931, une lutte sans merci contre les commerçants *bradeurs* et les coopératives qui se refusent à vendre sans ristourne du trop-perçu sur cigares et cigarettes.

Cette entente entre les grands fabricants de cigares et de cigarettes ne laisse pas d'inquiéter les petits industriels isolés.

La concentration de l'industrie du tabac est poussée fort loin. Elle s'est réalisée successivement à plusieurs degrés. Le premier a été la constitution de groupements tels que la Tabacofina et le groupe Warland-British-American, et la croissance de grandes affaires familiales, comme la firme Gosset. Le second est l'alliance de ces puissantes entreprises dans un cartel de vente dont le chiffre d'affaires est, dit-on, de l'ordre d'un milliard de francs.

TABLEAU II.

Importations et exportations de tabacs.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Tabacs non fabriqués	Tabacs fabriqués			Total	Tabacs non fabriqués	Tabacs fabriqués			Total
		Cigares et cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, mâcher, priser et divers			Cigares et cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, mâcher, priser et divers	
<i>Importations :</i>										
1930.....	22.212	35	47	47	129	215.095	5.635	4.320	1.540	11.495
1931.....	22.553	27	48	45	120	208.926	4.299	3.666	1.380	9.345
1932.....	22.242	23	27	25	75	179.215	3.279	2.556	780	6.615
1933.....	19.960	20	33	26	79	141.620	2.923	2.702	764	6.389
1934.....	19.788	20	49	54	123	116.369	2.775	3.124	887	6.788
1935.....	20.099	24	74	176	274	140.676	4.041	5.608	2.437	12.086
1936.....	19.686	23	84	202	309	148.455	3.619	6.220	2.980	12.819
<i>Exportations :</i>										
1930.....	166	22	447	136	605	373	1.698	19.336	2.068	23.102
1931.....	311	13	488	69	570	634	1.091	21.399	1.513	24.003
1932.....	250	2	803	144	949	391	332	23.138	1.146	24.616
1933.....	92	1	687	74	762	107	227	17.397	883	18.507
1934.....	171	2	502	90	594	145	210	11.939	683	12.832
1935.....	168	2	537	46	585	132	301	11.256	981	12.538
1936.....	95	3	657	39	699	139	342	13.520	639	14.501

Positions tarifaires : tabacs non fabriqués : no 277; cigares et cigarillos : no 278a; cigarettes : no 278b; tabacs à fumer, mâcher, priser et divers : no 278c à g.

Les trois grandes marques de cigarettes populaires, *Saint-Michel* (fabriquée par les Etablissements Gosset), *Belga* (Vander Elst, Tabacofina) et *Boule Nationale* (Odon Warland), représentent ensemble à peu près 80 p. c. de la consommation belge de cigarettes de toute nature. La popularité de ces trois marques, et la difficulté d'en lancer de nouvelles, leur assure le quasi-monopole de la fabrication des cigarettes populaires, car le lancement d'une nouvelle marque coûterait de nombreux millions de francs rien qu'en frais de publicité, et le résultat serait aléatoire.

Si ces puissantes firmes assurent la très grande partie de la production des cigarettes, leur part dans la production des cigares est moindre, mais reste néanmoins très importante. Cela tient aux moyens dont disposent les grands producteurs pour assurer la vente de leurs produits. Ils possèdent en effet les magasins les mieux situés dans les grandes villes, magasins où leurs produits sont seuls vendus. D'autre part, les détaillants, qui ne peuvent se passer de leurs produits, sont amenés à consacrer une grande part de leur étalage à l'exposition de leurs marques. Enfin, les grandes firmes ont suscité une très grande diffusion du commerce des tabacs et cigares en ravitaillant directement, à l'aide de leurs camions, dans les petites villes et les campagnes des dizaines de milliers de petits détaillants, épiciers, cabaretiers, marchands de livres et journaux qui adjoignent à leur activité principale un modeste commerce de tabac. A côté de trois ou quatre mille négociants spécialisés dans ce commerce, il en existe actuellement plus de cent mille pour qui il ne représente qu'un appoint. Ce chiffre semble énorme si l'on considère qu'au recensement de 1930 il n'a été dénombré en Belgique que 230.000 maisons de commerce.

Il n'est pas douteux que les petits industriels ne peuvent envisager une diffusion aussi grande de leur clientèle et que la diminution des détaillants spécialisés auxquels ils livrent leurs produits les touche directement.

* * *

Jusqu'en 1934 la balance de nos importations et exportations de tabacs fabriqués avait toujours été nettement favorable, encore que l'on constatât une régression régulière des exportations. En 1935, la valeur des importations s'éleva brusquement en raison de la dévaluation monétaire et les exportations étant restées sensiblement au même niveau, la balance commerciale fut près de l'équilibre. En 1936, nous constatons un regain des exportations, dû surtout à l'augmentation des exportations de cigarettes vers notre colonie du Congo (v. tableau II).

L'évolution des prix de gros du tabac brut indigène, toujours très lente antérieurement, fut, en 1936, en même temps qu'orientée fortement à la baisse, très rapide. De janvier à juin, la chute est de 20 p. c. D'août à octobre, on note un relèvement des cours qui atteint près de 10 p. c. Mais en décembre, on enregistre un nouveau recul de 4 p. c. (v. tableau III).

TABLEAU III.

Indices des prix de gros du tabac indigène brut.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	636	432	636	591	636	591
Février	636	432	636	636	636	545
Mars	591	432	636	659	636	545
Avril	546	455	636	659	636	523
Mai	546	455	636	659	636	500
Juin	546	455	636	659	636	477
Juillet	546	455	636	659	636	477
Août	500	455	636	659	636	477
Septembre ...	432	455	636	659	636	545
Octobre	432	455	636	659	636	523
Novembre	432	455	636	659	636	523
Décembre.....	432	455	591	659	636	500
Moyenne	523	449	632	651	636	519

TABLEAU IV.

Le chômage dans les industries du tabac.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1926	7.988	701	1.050	8,6	12,8	620
1927	8.153	466	374	5,8	4,7	385
1928	8.130	244	337	3,0	4,1	209
1929	8.322	166	200	2,0	2,4	154
1930	8.595	301	572	3,5	6,8	303
1931	8.435	547	1.609	6,4	18,8	603
1932	8.481	1.084	2.297	13,1	27,7	1.400
1933	7.625	937	1.855	11,6	23,0	1.211
1934	6.919	991	1.563	13,8	21,6	1.203
1935	6.073	782	875	12,1	13,5	974
1936	6.933	649	785	10,6	12,9	860

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	418	821	809	1.235	1.232	939
Février	551	1.130	871	1.200	1.178	889
Mars	676	1.833	1.412	1.125	1.264	1.024
Avril	805	1.820	1.817	1.526	859	413
Mai	855	1.787	1.549	1.359	1.050	1.518
Juin	539	2.250	1.341	1.220	1.015	1.026
Juillet	615	1.692	1.442	1.024	847	914
Août	667	1.306	1.237	1.208	816	768
Septembre ...	571	1.142	1.013	1.086	864	633
Octobre	527	1.055	990	905	790	563
Novembre	402	1.103	1.105	1.232	893	901
Décembre.....	612	857	945	1.313	880	728
Moyenne	603	1.400	1.211	1.203	974	860

Le nombre des chômeurs dans l'industrie du tabac continue à diminuer (v. tableau IV) et cette réduction paraît concorder avec l'augmentation de la consommation, ce qui confirme ce que nous disions l'an dernier, à savoir que le développement de la mécanisation ne s'est pas poursuivi.

TABLEAU V.

La nature du chômage dans l'industrie belge du tabac.

ANNÉES	Nombre d'assurés	Total des journées perdues (sur 6.000)		CONSOMMATION (millions de pièces)						Consommation totale (en tonnes)	
				Cigares		Cigarillos		Cigarettes			
1929	8.322	154	100	289	100	333	100	6.108	100	26.354	100
1930	8.595	303	196,8	283	97,9	347	104,8	6.799	111,3	27.628	104,8
1931	8.435	603	391,6	275	95,2	334	100,9	6.838	112,-	26.406	100,2
1932	8.481	1.400	909,1	228	78,9	321	97,-	5.982	97,9	25.326	96,1
1933	7.625	1.211	786,4	203	70,2	357	107,2	5.525	90,4	24.723	93,8
1934	6.919	1.203	852,6	178	61,6	412	123,7	4.981	81,5	27.161	103,1
1935	6.073	974	632,5	193	66,8	511	154,5	4.954	81,1	29.643	112,5
1936	6.933	860	558,4	197	68,2	580	174,2	5.116	83,8		

Deuxième Partie

L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

I. — LES CULTURES

L'année 1936 s'est caractérisée, jusqu'au 15 juin, par la sécheresse et une température relativement douce pendant les trois premiers mois, froide pendant les mois suivants. D'où facilité pour le travail, la préparation et l'ensemencement des terres au début de l'année. Par contre, les vents froids d'avril et de mai contrarièrent la levée des graines. Après la mi-juin, des averses abondantes et violentes, corrigées par une forte chaleur, permirent aux cultures de regagner

une partie du retard subi dans leur croissance. Le temps pluvieux et doux se continua jusqu'à la fin de l'année. Les moissons et les foins furent rentrés dans de bonnes conditions. Les gelées nocturnes d'octobre ne causèrent que peu de dégâts. En résumé, année favorable, sauf pour les lins, d'un rendement déficitaire en poids et en qualité, et pour les produits de l'arboriculture fruitière.

TABLEAU I. Répartition et rendement des principales cultures belges.

Source : *Publications du Ministère de l'Agriculture.*

A. — Céréales et farineux.

	Froment	Avoine	Seigle	Epeautre	Orge d'hiver	TOTAL	
SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)	1931	154	295	222	14	29	723
	1932	156	288	227	14	31	726
	1933	149	299	224	14	32	718
	1934	150	294	214	14	31	713
	1935	157	289	214	16	32	718
	1936	172	216	156	10	23	586
Production en milliers de tonnes en 1936	439	553	357	21	65	—	
Rendement moyen en kg. par hect. 1936	2.562	2.558	2.294	2.005	2.772	—	
Rend. moyen p ^r les années 1931 à 1935.	2.665	2.644	2.470	2.096	2.685	—	

	B. — Plantes industrielles.						C. — Plantes racines.				
	Lin (graine et filasse) (1)	Betteraves à sucre	Chicorée à café	Tabac	Houblon	TOTAL	Betteraves fourragères	Pommes de terre	Navets, rutabagas et carottes en culture principale	TOTAL	
	SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)	1931	14	52	6	3	1	76	84	172	6
1932		8	53	7	3	1	72	84	176	5	266
1933		11	52	7	3	1	74	85	163	5	253
1934		14	55	4	3	1	77	87	160	8	256
1935		19	51	4	3	1	79	88	163	4	255
1936		29	48	4	3	1	85	84	160	6	250
Production en milliers de tonnes en 1936	172	1.491	152	6	1	—	5.649	3.225	233	—	
Rendement moyen en kg. par hectare en 1936	5.890	31.380	33.270	2.225	1.474	—	67.090	20.151	39.819	—	
Rendement moyen pour les an- nées 1931 à 1935	1.903	30.039	32.922	2.422	1.147	—	66.568	21.404	39.870	—	

(1) A partir de 1936 : graine et paille.

TABLEAU I (suite).

	D. — Légumineuses et fourrages.						E. — Cultures dérobées.			
	Légumineuses		Fourrages			TOTAL	Navets et carottes (2 ^e récolte)	Spergule (2 ^e récolte)	TOTAL	
	Féveroles	Pois	Trèfles	Prairies fauchées	Luzerne					
SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)	1931	13	9	117	248	12	413	135	14	150
	1932	13	8	116	252	11	414	142	14	156
	1933	14	9	115	245	11	394	139	14	153
	1934	15	10	117	238	12	392	148	10	159
	1935	14	10	113	237	11	385	139	10	149
	1936	10	7	88	256	9	—	101	8	109
Production en milliers de tonnes en 1936.		24	18	553	1.114	56	—	2.642	94	—
Rendement moyen en kg. par hectare en 1936		2.517	2.568	6.271	4.351	6.175	—	26.099	11.601	—
Rendement moyen pour les années 1931 à 1935.....		2.502	2.567	6.045	4.125	5.517	—	20.256	11.155	—

La répartition des cultures a subi des modifications assez sensibles au cours de l'année sous revue. La surface emblavée en céréales et farineux a diminué dans de fortes proportions. Seul le froment accuse des progrès, très nets d'ailleurs, provoqués par la protection et conditionnés par l'attrait des prix mondiaux qui se sont relevés jusqu'à rendre la protection superflue. Le resserrement est presque général dans les autres secteurs de la culture, ainsi que le montre le tableau ci-dessus. Betteraves à sucre et betteraves fourragères reculent sans interruption depuis 1934, toujours afin de prévenir une surproduction qui pourrait devenir dangereuse, d'autant plus que les rendements continuent à manifester une tendance à l'accroissement (31.380 kilos à l'hectare en 1936 contre 29.815 kilos l'année précédente). Les terrains rendus libres furent, tout comme en 1935, cultivés en lin dont le prix est devenu très attrayant. L'accroissement des emblavements est remarquable. Signalons que les contrats en compte à demi prennent de plus en plus d'extension. Ils se font surtout entre liniers flamands et agriculteurs wallons ou français. En France, nos liniers ont pu bénéficier des fortes primes d'encouragement accordées par le gouvernement à la culture du lin. Signalons que la préférence que marquent nos cultivateurs pour le lin blanc, au cours de ces derniers temps, est peu favorable à la réputation de qualité de nos produits. Dans beaucoup de milieux l'on désire un retour vers le lin bleu de qualité.

Au total, l'avance des cultures fourragères continue. Alors qu'en 1910 elles occupaient 41,4 p. c. des emblavements, elles en couvraient 50,9 p. c. en 1936.

La récolte betteravière a été d'importance moyenne, mais la richesse en sucre est déficitaire. De cette façon, le relèvement du barème des sucreries n'a amené qu'une majoration insignifiante du prix moyen de la tonne de betteraves. Cette valeur moyenne est assez difficile à établir, parce que les contrats d'achat de betteraves diffèrent d'une région à l'autre et que le prix payé à la culture est fonction de la richesse en sucre très diverse des produits. Voici cependant la valeur approximative d'une tonne de

betteraves d'une richesse de 16°50, telle qu'elle nous a été communiquée par la Société générale des Fabricants de Sucre de Belgique :

1929-1930	fr. 220-225,
1930-1931	150-175,
1931-1932	165-170,
1932-1933	135-140,
1933-1934	130-135,
1934-1935	125-130,
1935-1936	140-145.

Pour la campagne 1936-1937, il semble bien que le prix des betteraves ait réagi sous l'effet de la hausse du sucre, mais nous ne savons pas de combien. Les producteurs se sont d'ailleurs efforcés d'améliorer le prix au cours de pourparlers entre délégués agricoles et fabricants, sous la direction du Gouvernement. Ils voudraient négliger la méthode de fixation des prix, en se fondant sur le fait qu'une très grande partie de la consommation belge a lieu en raffiné et que le prix de celui-ci devrait être substitué dans une certaine proportion au prix du cristallisé qui entre seul en ligne de compte jusqu'ici. Rien n'a été décidé jusqu'à ce jour. Cependant, l'on s'accorde à dire que cette année la culture a laissé un bénéfice satisfaisant contre néant au cours de l'an dernier.

La culture de la betterave est très évoluée dans notre pays. Une direction avisée y contribue. Et de plus, les fabricants de sucre, en fondant l'Institut belge pour l'amélioration de la betterave, en 1932, ont rendu les plus grands services à la culture de cette plante et obtenu, après cinq années d'activité, des résultats très tangibles. Les recherches de l'Institut suivent de près les besoins de la culture. C'est ainsi qu'elles porteront surtout, pendant l'année en cours, sur la jaunisse de la betterave, qui a causé l'an dernier des dégâts extrêmement importants en Flandre et dans le Hainaut. Dans ces provinces, le déficit de production en poids dû à cette maladie, a été estimé à 115.792 tonnes, valant approximativement 17.635.000 francs, à quoi il faut ajouter 3 millions 142.000 francs pour une teneur en sucre moins élevée, et 9.254.000 francs pour le déficit de production en feuilles et collets.

La culture maraîchère occupe en Belgique 109.000 hectares de terrain, dont 600 hectares sous verre. L'importance de cette culture, dans laquelle sont investis de gros capitaux, explique les efforts faits autant par les pouvoirs publics que par les particuliers pour lui assurer des débouchés aussi larges que possible. Ce souci a pris dans ces dernières années la forme double et assez contradictoire, d'un côté de la protection du marché intérieur et de l'autre des efforts faits en vue de maintenir et d'élargir les débouchés extérieurs. L'intervention gouvernementale à l'étranger est la seule excuse de cette politique à laquelle on serait heureux de voir substituer un régime de liberté, naturellement favorable à nos exportations.

Ce secteur de l'horticulture affecte une spécialisation et une industrialisation de plus en plus grandes. A Malines, notamment, des progrès intéressants sont à signaler. Afin de rapprocher les cultures, situées dans un rayon de 15 à 20 kilomètres de la ville, du marché, la voirie a été améliorée et les producteurs se sont procuré des moyens de transport rapides. Le marché lui-même a été organisé au mieux par l'autorité communale. De cette façon, la rapidité des transports, jointe à la perfection des produits et à l'organisation de la vente et de la consommation, a permis à la culture de couvrir une aire géographique de plus en plus étendue. Pour arriver à un stade de rendement plus que proportionnel, la culture devient de plus en plus intensive. La culture de plein air et la culture sous verre pour la germination ou la maturation forcée se joignent au moyen de serres fixes, de serres mobiles, permettant d'avancer ou de reculer les récoltes de primeurs, et de couches sous verre. Tout ceci permet d'obtenir plusieurs récoltes de primeurs. Et l'on parvient à obtenir six à sept légumes différents en une année. De cette façon, l'on répartit la production sur toute l'année et le cultivateur corrige les variations saisonnières si importantes en agriculture. Des essais sont faits afin de fournir à l'agriculture l'électricité nécessaire au chauffage du sol pendant la nuit. Les perfectionnements techniques offrent d'immenses possibilités. Le tout est de ne pas aboutir à une surproduction suivie d'avalissement des prix, comme ce fut déjà le cas il y a quelques années avec la production des choux-fleurs dans la même région.

L'extension de l'arboriculture fruitière dans le sud du Limbourg sur laquelle nous avons attiré l'attention au cours des années précédentes, n'est pas circonscrite à cette seule région. C'est un phénomène général qui débuta vers la fin du siècle dernier, parallèlement à l'extension des pâturages. En 1895, l'on comptait en Belgique 47.591 hectares de vergers, en 1910, 65.390 hectares, en 1929 plus de 70.000 hectares. Cependant, le mouvement est actuellement le plus accusé dans la Hesbaye limbourgeoise, où il est permis d'estimer à 1.500 hectares les plantations nouvelles depuis 1929. Voici d'ailleurs un tableau donnant l'étendue des vergers dans la circonscription de l'agronomie de l'Etat à Tongres.

CANTONS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
	(En hectares)					
Tongres	1.470	1.480	1.500	1.510	1.520	1.625
Saint-Trond	2.080	2.180	2.140	2.150	2.175	2.380
Bilsen	1.270	1.280	1.290	1.305	1.320	1.250
Looz	3.040	3.070	3.110	3.140	3.150	3.000
Sichen-Sussen-Bolré	630	630	645	650	655	620
Landen	—	—	—	285	300	350
	—	—	—	9.040	9.120	9.225

De cette façon, toute la région comprenant le Pays de Herve, le sud du Limbourg et les terres d'entre-deux comporte l'aire de densité des vergers les plus importants de la Belgique. Les superficies cadastrales des cantons judiciaires de Herve, Aubel, Dalhem et Fléron comportent respectivement 27,1 p. c., 26,8 p. c., 21 p. c. et 18,2 p. c. de vergers, ce qui est exceptionnel en Belgique, ceux de Looz, Fexhe, Saint-Trond et Tongres, respectivement 14,4 p. c., 13,1 p. c., 11,1 p. c. et 10,7 p. c., les cantons de Sichen-Sussen-Bolré, Bilsen, Waremmes, Jehay-Bodegnée, Hologne-aux-Pierres et Seraing comprennent également de 5 à 8 p. c. de terres couvertes de vergers. De tels pourcentages sont exceptionnels dans d'autres coins du pays. Le pendant de cette région en pays wallon, recouvrant une partie de la Hesbaye et tout le pays de Herve, se trouve à cheval sur le Brabant et la Flandre orientale, mais la proportion de vergers y est beaucoup moins élevée. Cette région s'étend à peu près sur les cantons judiciaires d'Alost (4,1 p. c.), Herzele (6 p. c.), Sottegem (5,3 p. c.), Hoorbeke (4,7 p. c.), Ninove (5,4 p. c.), Assche (5,9 p. c.), Lennik-Saint-Quentin (7,6 p. c.) et Hal (5,4 p. c.) (1).

Le succès de ces cultures est dû autant à la faveur rencontrée longtemps à l'exportation qu'aux utilisations qu'en fait le marché intérieur pour la consommation directe, pour la conserverie et la siropierie, l'industrie des jus et des vins de fruits. Comme depuis la crise les débouchés étrangers se sont fermés, une action de grande envergure a été entreprise afin de réorganiser le marché intérieur et de reprendre peu à peu la place que nous avons cédée à l'extérieur par la production de fruits de qualité, bien assortis et bien calibrés, et l'utilisation des fruits de moindre qualité à des fins industrielles. Les progrès sont réels, mais beaucoup reste à faire.

Sur le marché intérieur, l'on veille à développer la capacité de consommation. Nous importons quantité de fruits que nous produisons nous-mêmes à des prix moindres. Notre production comporte d'ailleurs une

(1) D'après les données non encore publiées du recensement agricole de 1929.

gamme très étendue (2) capable de satisfaire en grande partie les besoins du pays, à condition cependant d'améliorer encore la production et les méthodes de conservation et de distribution.

Par ailleurs, les deux dernières années ont été assez favorables au redressement de cette production : non seulement par suite d'un relèvement des prix intrinsèques, mais encore à cause d'une augmentation des prix consécutive à une récolte déficitaire. Signalons que, en 1936, les cerisiers, dans le Limbourg, n'ont donné que le quart d'une récolte normale, ce qui suffit à expliquer le relèvement des prix. Phénomène qui était le bienvenu quand on pense qu'au cours de 1934 certaines récoltes de cerises ne furent pas cueillies parce que le prix rémunérait à peine le travail de la cueillette. La mauvaise réussite de la production fruitière se traduit par les chiffres suivants. En 1934, il fut amené au marché de Saint-Trond 3.384.000 kilogrammes de fruits, en 1935, 2.641.000 kilogrammes et l'an dernier 1.600.000 kilogrammes seulement.

A tout prendre, l'on ne sait trop comment former une opinion exacte concernant la rentabilité de cette culture. Si les prix ont été peu élevés, ils ont néanmoins pu donner satisfaction, malgré la réduction des exportations, compte tenu de la crise, par suite de l'augmentation de la consommation intérieure, et des trouées qui furent parfois faites au bon moment dans le mur douanier. Par contre, si l'on compare le rendement des vergers au capital foncier qui y est investi, le résultat peut paraître moins favorable, parce que le prix des vergers a subi, au cours des dernières années, un accroissement sans nul doute exagéré. Ce prix atteint, dans le pays de Wareme, entre 110.000 et 140.000 francs à l'hectare. Ces prix sont en grande partie spéculatifs. Rien d'étonnant à cela lorsqu'on sait que là, et surtout dans le Limbourg, la terre est achetée souvent comme placement par de grands propriétaires.

Dans tous les cas il est à souhaiter que la culture fruitière ne s'étende pas trop dans les circonstances actuelles. Les aléas auxquels elle est exposée sont d'autant plus grands qu'elle ne présente aucune souplesse. Les propriétaires ne peuvent se résoudre, même après plusieurs années défavorables, à anéantir, pour revenir à d'autres spéculations, le capital et les nombreux efforts que représente la création d'un verger de rapport.

L'horticulture d'ornement n'est pas tout à fait sortie de la crise. Ce n'est pas chose facile pour une spéculation spécialisée, fortement industrialisée, nettement orientée vers l'exportation.

(2) Pommes au pays de Herve, à Visé, Looz, Tongres, entre Gand et Bruges, Profondeville, Hal, Lennick-Saint-Quentin et Assche; poires aux mêmes endroits, à Sleydinghe, dans le Tournaisis; cerises à Visé, Saint-Trond, Gand, Bruges, Malonne, Saint-Gérard, Hal et Assche; groseilles à Jupille, Looz, Saint-Trond, Ghisteltes, Oudenbourg, Audenarde, Malonne; prunes à Visé, Limbourg, Villermael, Namur, Jambes, Dave, Profondeville, Famenne, entre Gand et Bruges; framboises à Hoogstraeten, Wortel, Meer; fraises à Belvelde, Laerne, Wépion, La Plante, aux environs de Bruxelles, à Schepdael et Vlesenbeek, dans la région de Malines et de Contich.

L'horticulture d'ornement, qui comprend la production de fleurs destinées à être coupées et celle de plantes en pots, de plantes à bulbes, de plantes d'ornement, a pris une grande extension depuis la guerre dans l'un comme dans l'autre secteur. La production de roses, seringas, dahlias, arums, chrysanthèmes, glaïeuls, pois de senteur et orchidées, est surtout localisée autour de Gand, Bruges, Bruxelles, Anvers et Alost. Rien n'illustre mieux le développement du goût manifesté par le public pour les fleurs et plantes d'ornement que la multiplication des fleuristes dans un grand centre comme Bruxelles. L'on y comptait huit fleuristes en 1908, deux cent et trente en 1930 (3). Une des raisons qui ont poussé au développement des cultures au cours des dernières années, c'est que, pendant 1932 et 1933, l'Italie n'a pas importé de fleurs coupées. Cependant, et ceci ne fut pas sans provoquer des difficultés, l'importation de ce pays monta en 1935 à 86.200 kilos, alors que notre exportation tomba de 157.600 kilos en 1932 à 11.000 kilos en 1935. Il n'est donc guère étonnant que les fleuristes réclament aujourd'hui une limitation sévère des achats faits à l'étranger.

Quant à la production des plantes entières, elle est plus importante encore. Ces cultures se concentrent surtout autour de Gand, aussi autour de Bruges et sont principalement destinées à l'exportation. D'où leur situation précaire dans les circonstances présentes et l'énorme pression qu'elles subissent du fait de la crise économique générale par suite des applications protectionnistes de nos principaux acheteurs : France, Allemagne, Pays-Bas, Angleterre et Suisse, et à cause de l'invasion du doryphore qui entraîna, au dehors, des mesures de protection phytopathologiques. L'exportation des produits obtenus dans un rayon de 20 à 50 kilomètres autour de Gand est arrêtée vers l'Angleterre, le Danemark, la Suède et l'Autriche. Il est à espérer que les pourparlers entrepris à ce sujet avec l'Angleterre et l'Autriche prendront une tournure favorable.

Parmi les cultures dont il est question, deux ont une très grande importance, celle des azalées et des bégonias. Or, au cours de 1936, leur rendement à démenti les espoirs nés l'année précédente. D'abord parce que les primes à l'exportation ont disparu consécutivement aux diverses dévaluations. Ensuite, à cause des effets de notre climat qui connut, au début d'octobre, de fortes gelées et rendit inaptes à l'expédition toutes les commandes non encore fournies. D'où un manque à gagner d'envergure. Actuellement les serres sont bourrées de plantes, ce qui promet une surproduction pour la prochaine saison et une baisse des prix. En outre, la demande s'est abstenue pour les oignons de bégonias. Aussi le Gouvernement a-t-il fait des efforts pour assainir le marché, en contrôlant le commerce des bégonias et en défendant l'exportation de tubercules de petite

(3) Chiffres empruntés aux *Economische Tijdingen*, 10 janvier 1937, p. 3.

dimension. Les producteurs eux-mêmes s'efforceront d'ailleurs d'arriver à une réglementation de la production, à une standardisation de la qualité et de l'emballage, et à un contrôle sanitaire des plantes.

La production des tulipes cultivées pour les oignons, tend à s'établir dans diverses régions de la Flandre ainsi qu'au nord d'Anvers. Il est prématuré d'apprécier les résultats de ces essais intéressants.

TABLEAU II. Importations et exportations de produits du règne végétal.

(Section II du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936
<i>Importations :</i>						
Janvier	335	279	423	289	261	520
Février	311	328	348	264	287	408
Mars	368	349	343	312	302	455
Avril	320	252	322	254	305	399
Mai	307	274	332	254	337	411
Juin	280	265	259	229	335	337
Juillet	282	275	305	219	339	396
Août	394	351	355	289	381	455
Septembre..	413	379	440	299	385	548
Octobre	394	436	424	326	478	558
Novembre ..	309	311	435	266	397	576
Décembre...	346	388	469	295	461	677
L'année (*)	4.060	3.886	4.455	3.297	4.269	5.740
<i>Exportations :</i>						
Janvier	45	62	60	90	112	149
Février	46	48	47	102	94	122
Mars	60	49	56	107	83	141
Avril	34	45	48	71	92	114
Mai	36	38	38	66	100	94
Juin	42	46	33	60	96	75
Juillet	51	36	43	72	80	113
Août	40	39	40	65	84	94
Septembre..	46	43	53	70	90	115
Octobre	62	58	66	92	131	146
Novembre ..	76	53	73	112	139	165
Décembre...	57	52	74	108	142	202
L'année (*)	596	569	632	1.017	1.244	1.531

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

TABLEAU III.

Importations de céréales et farineux (1).

ANNÉES	Froment	Avoine	Seigle	Orge et escourgeon	Maïs	Total
QUANTITÉS (milliers de tonnes)						
1930	1.207	156	71	401	586	2.424
1931	1.463	102	174	494	836	3.071
1932	1.269	55	129	425	854	2.732
1933	1.190	33	188	407	750	2.568
1934	1.298	18	129	378	753	2.576
1935	1.053	23	107	421	786	2.390
1936	1.189	43	138	459	925	2.754
VALEURS (millions de francs)						
1930	1.585	123	59	374	583	2.726
1931	986	65	108	310	492	1.962
1932	713	36	69	235	425	1.478
1933	596	17	74	188	337	1.212
1934	652	7	49	175	319	1.202
1935	814	14	67	264	405	1.564
1936	1.322	26	94	359	579	2.380

(1) Les importations de riz figurent dans le tableau « denrées coloniales ».
Positions tarifaires: Froment, 51B1; avoine, 51A; seigle, 51C; orge et escourgeon, 51F; maïs, 51E.

Au cours de 1936, le commerce extérieur des produits agricoles s'est légèrement amélioré (v. tableau II). Importations et exportations ont progressé en quantité comme en valeur, les importations surtout en raison de l'accroissement de nos achats de céréales à l'étranger. La hausse de ces produits a fortement affecté la courbe des prix dans le domaine agricole.

Notre commerce extérieur de graines, fruits et plantes industriels est nettement en reprise, surtout par suite de nos achats de graines de lin et de nos ventes de betteraves et de racines de chicorées (v. tableau IV).

Notons une avance nette de nos ventes de pommes de terre qui étaient devenues désastreuses au cours de ces dernières années.

Par contre, nos exportations de chicorées, choux-fleurs, tomates et fruits frais sont en forte régression, d'un côté, par suite des restrictions des débouchés du witloof, de l'autre, à cause de la récolte déficitaire des fruits. En ce qui concerne les chicorées, l'on constate d'ailleurs un relèvement reconfortant des prix, grâce à la sélection des produits destinés à l'exportation.

TABLEAU IV.

Imports et exportations de graines, fruits et plantes industriels.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Graines de lin	Betteraves	Racines de chicorées	Houblon	Total	Graines de lin	Betteraves	Racines de chicorées	Houblon	Total
<i>Imports :</i>										
1930.....	75,9	256	—	3,2	335,1	220	42,7	—	38,9	301,6
1931.....	187,9	34	0,3	3,9	206,1	214	2,8	0,3	41,0	258,1
1932.....	187,1	3	0,6	2,2	172,9	166	0,3	0,6	28,9	195,8
1933.....	124,8	3	0,5	1,8	130,1	125	0,1	0,4	45,8	171,3
1934.....	81,2	19	0,2	2,5	102,9	77	1,0	0,1	64,2	142,3
1935.....	123,6	2	1,0	2,0	126,8	129	0,2	0,6	49,4	179,2
1936.....	136,7	2	0,9	2,6	142,2	183	0,1	0,7	55,5	239,3
<i>Exports :</i>										
1930.....	3,1	26	34,9	0,2	64,2	7	2,1	39,9	1,3	50,3
1931.....	9,3	3	39,2	0,1	51,6	13	0,3	36,4	0,8	50,5
1932.....	6,3	—	22,5	0,2	29,0	7	—	20,2	1,7	28,9
1933.....	3,1	1	25,6	0,4	30,1	4	0,1	17,8	9,4	31,3
1934.....	3,1	20	22,4	0,6	46,1	3	0,9	13,0	7,5	24,4
1935.....	5,1	3	19,9	0,4	28,4	6	0,4	13,0	4,8	24,2
1936.....	5,7	5	20,6	0,5	32,2	9	0,8	15,6	4,7	30,1

Positions tarifaires : Graines de lin : 105 D; betteraves : 129; racines de chicorées : 130; houblon : 131.

TABLEAU V.

Imports et exportations de légumes.

A. — Pommes de terre et légumes divers.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Pommes de terre	Légumes frais divers (1)	Légumes secs	Total	Pommes de terre	Légumes frais divers (1)	Légumes secs	Total
<i>Imports :</i>								
1930.....	258	55,8	26,8	340	126,4	47,1	52,2	226
1931.....	296	54,0	60,3	410	181,9	60,3	67,8	310
1932.....	164	58,9	53,1	276	75,2	62,2	49,9	187
1933.....	119	66,3	44,1	229	35,8	59,1	32,1	127
1934.....	90	54,0	41,7	186	56,7	50,5	35,9	143
1935.....	81	41,4	36,0	158	67,4	45,4	38,9	152
1936.....	82	45,2	79,0	206	71,2	44,4	77,7	193
<i>Exports :</i>								
1930.....	265	60,0	4,0	329	119,8	94,1	8,9	223
1931.....	271	59,0	25,0	355	178,0	102,4	41,6	328
1932.....	272	55,8	29,7	357	137,8	83,6	36,8	258
1933.....	32	62,0	34,6	128	9,3	84,8	37,0	131
1934.....	37	61,8	28,9	128	20,4	88,0	30,8	139
1935.....	35	66,3	18,0	119	22,3	65,3	26,1	114
1936.....	77	62,9	20,4	160	46,8	83,2	33,6	164

(1) Y compris ceux repris au tableau B.

POSITIONS TARIFAIRES : Pommes de terre : no 70; légumes frais divers : no 71; légumes secs : no 72.

B. — Exports de chicorées, choux-fleurs et tomates.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Chicorée-witloof	Choux-fleurs	Tomates	Total	Chicorée-witloof	Choux-fleurs	Tomates	Total
1930.....	38,8	13,7	1,2	53,7	66,3	11,7	3,4	81,4
1931.....	37,8	13,8	1,0	52,5	83,4	10,8	1,6	95,9
1932.....	39,3	9,5	0,7	49,5	65,3	8,4	0,4	74,1
1933.....	46,4	9,9	—	56,3	70,8	6,7	—	77,5
1934.....	48,7	7,6	1,2	57,5	77,5	4,2	0,1	81,8
1935.....	56,9	4,3	0,4	61,6	56,0	3,1	0,1	59,2
1936.....	47,9	5,2	1,8	54,9	66,9	6,4	3,4	76,7

POSITIONS TARIFAIRES : Chicorée-witloof : no 71b; choux-fleurs : no 71c; tomates : no 71i.

TABLEAU VI.

Exportations de fruits frais du pays.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Poires	Pommes	Prunes	Raisins	Total	Poires	Pommes	Prunes	Raisins	Total
1930.....	31,7	21,9	3,9	2,8	60,2	40,0	24,7	5,6	59,2	129
1931.....	28,6	10,5	1,1	2,9	43,2	32,1	10,7	2,8	56,5	102
1932.....	21,5	42,0	0,4	1,6	65,5	23,3	33,2	1,0	25,0	83
1933.....	20,7	27,9	1,7	1,8	52,1	15,5	21,6	3,1	24,2	64
1934.....	13,2	13,6	5,9	1,7	34,4	9,4	11,8	0,8	20,0	42
1935.....	16,2	5,7	2,2	1,7	45,5	15,1	7,8	2,9	22,0	48
1936.....	2,7	7,6	0,3	2,3	12,9	5,1	13,0	0,6	29,9	49

Positions tarifaires : poires, no 93; pommes, no 95; prunes, no 96; raisins, no 98a.

Les prix ont continué à se relever sur toute la ligne en 1936, selon un mouvement influencé par le cours des produits agricoles sur les marchés mondiaux. Cela est vrai surtout pour les céréales et le lin brut. Par ailleurs, ces prix ne donnent pas entière satisfaction aux milieux intéressés qui continuent à se plaindre du décalage existant entre le prix de revient et leurs prix de vente. En général, l'on constate cependant que les prix des produits de culture sont plus élevés que ceux des produits d'élevage. Encore une fois, il ressort de l'étude des indices publiés par le *Boerenbond belge* que l'amélioration de la situation ne ressort pas d'une compression du coût de revient, quoique de nombreuses tentatives aient été faites dans ce sens. La politique agricole inaugurée par le Gouvernement au début de 1937 portera certainement des fruits dans cet ordre d'idées.

TABLEAU VII.

Moyennes des prix des grains et autres denrées agricoles vendus sur les marchés régulateurs de Belgique.

Source : *Moniteur Belge*.

ANNÉES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut
(Par cent kilogr.)						
1930.....	127,87	86,55	92,46	99,01	47,73	103,94
1931.....	84,67	71,54	90,29	81,86	59,52	62,33
1932.....	75,73	69,02	87,24	80,30	34,75	56,38
1933.....	70,84	48,90	67,30	57,14	16,59	61,16
1934.....	62,09	56,58	61,64	63,57	32,35	65,47
1935.....	76,56	68,32	81,63	75,63	41,15	89,84
1936.....	109,00	83,11	89,69	87,41	45,19	97,17

II. — LES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

Les changements survenus au cours de l'année 1936 sous cette rubrique ne sont pas très satisfaisants. D'un côté, les produits laitiers ont été vendus à des prix qui ne laissent que peu de bénéfice; de l'autre côté, la production de viande n'a pas enregistré l'amélioration que l'on attendait. Dans l'un comme dans l'autre cas, la question de rentabilité et de prix de revient domine toute l'économie en la matière. Bien que des résultats positifs aient été enregistrés, il reste énormément à faire. C'est au cours de 1937 seulement que l'étude de la question, très peu avancée jusqu'alors, a permis au Gouvernement d'entreprendre une politique active qui semble devoir porter les meilleurs fruits, tout en restant libérale. La rentabilité doit être rétablie grâce aux efforts des particuliers et l'aide gouvernementale, tout en étant efficace; ne doit être que temporaire. Le rétablissement de la marge bénéficiaire doit être le fruit d'une organisation adéquate de la production sur le plan de l'élevage et de la transformation des produits. Ceci conduit en ligne directe à une amélioration des possibilités de concurrence vis-à-vis des produits étrangers et des produits de substitution.

En 1936, la situation du cheptel belge n'a pas subi de profondes modifications (voir tableau VIII).

TABLEAU VIII.

Statistique du cheptel belge. (Milliers de têtes.)

Source : Ministère de l'Agriculture.

ANNÉES	Espèce chevaline (chevaux employés pour l'agriculture)	Espèce	
		bovine	porcine
1929	249	1.738	1.237
1930	246	1.759	1.250
1931	242	1.768	1.235
1932	238	1.784	1.245
1933	233	1.813	1.353
1934	232	1.840	1.253
1935	231	1.837	1.284

En général, on peut dire que les prix obtenus par la *spéculation porcine* en 1936 ont été satisfaisants. A la fin de l'année cependant, ils ont fortement baissé. L'élevage des porcelets a été très satisfaisant jusqu'au mois d'août. Les prix pour les sujets de sept à huit semaines ont varié de 100 à 170 francs. Mais au début de septembre, en raison de l'épizootie de peste porcine qui avait fait son apparition dans diverses contrées, les marchés ont été interdits aux porcs et

porcelets; le transport des jeunes porcs fut également prohibé. Tous les marchés étant fermés, le commerce a été complètement paralysé et il en est résulté une perte considérable. Les cultivateurs ont dû conserver quantité de sujets dans leurs porcheries ou les réaliser à des prix dérisoires. Lorsque l'épidémie parut en régression, les mesures prises ont été levées, mais le marché ne s'est pas redressé immédiatement; les prix sont restés très bas et l'écoulement est demeuré difficile: la demande était presque nulle du fait que les engraisseurs, dans les endroits où la peste avait régné, hésitaient à repeupler leurs étables.

En fin d'année, les porcelets de sept à huit semaines avaient regagné les prix de 90 à 100 francs.

La *spéculation bovine* a donné cette année des résultats meilleurs que l'année précédente. Cependant, la situation n'est pas brillante, si l'on envisage les indices de l'élevage des bovidés publiés par le *Boerenbond* et si l'on se base sur les revendications des producteurs de lait et de beurre. Par ailleurs, les prix du bétail de boucherie, à tout le moins du bétail bovin, sont restés identiques, alors que les cours des fourrages, surtout ceux des aliments fabriqués, augmentaient.

A cet égard, remarquons que, cette année, l'engraissement de bêtes de pâture durant cet été a donné des résultats favorables dans certaines régions, tels les cantons à pâtures du Luxembourg. D'une façon générale, trois jeunes bêtes de 300 à 400 kg. chacune trouvent difficilement leur nourriture pendant toute la saison dans une pâture d'un hectare. Cette année, par suite des pluies fréquentes, l'herbe est, au contraire, restée constamment abondante. Il arrive assez souvent aussi que les bêtes soient plus chères au début de la saison qu'à l'époque de la réalisation, c'est-à-dire à l'entrée de l'hiver. Le bénéfice doit donc habituellement résulter entièrement de l'augmentation de poids. Or, cette année, le prix des bovins était en hausse notable vers les mois de septembre-octobre. Tenant compte de ce qu'une bête de 300 à 400 kg. augmente de 100 kg. en une campagne, et de ce que les prix ont passé de fr. 4,75-5,00 à fr. 5,25-5,50 entre le moment de la mise en pâture et celui du retrait, on peut sans crainte estimer à 600 francs environ le bénéfice brut par tête de bétail dans ces régions. Constatons une fois de plus que les résultats les moins favorables ont été atteints dans les contrées où la spéculation supplée à la terre, par une alimentation dérivée. L'élevage ainsi compris devient fortement tributaire des fluctuations de prix des aliments fabriqués. La hausse des derniers mois de l'année fut très préjudiciable à cet élevage.

Les abatages de gros bétail furent beaucoup plus importants que l'année précédente. Néanmoins, comme le tableau IX ne donne que des évaluations, souvent sujettes à des révisions très sérieuses, l'on ne peut conclure avec précision. Dans les autres secteurs, l'on constate une diminution parfois appréciable et continue en matière de chevaux. L'on ne

pourrait dire jusqu'à quel point cette amélioration moyenne de la situation correspond à une augmentation de la consommation. Celle-ci était patente au cours de 1935. L'amélioration fut surtout qualitative, car la proportion de viande congelée par rapport à la consommation totale est en régression (voir tableau XI).

TABLEAU IX.

Abatages de 1930 à 1936. — Nombre de bêtes abattues.

Sources : *Statistiques Banque Nationale et Office central de statistique (Ministère de l'Intérieur).*

ANNÉES	GROS BÉTAIL			CHEVAUX			VRAUX			PORCS ET PORCELETS			MOUTONS, AGNEAUX, CHÈVRES		
	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%
1930	143.152	384.325	37	15.174	29.412	52	143.990	334.166	43	272.861	1.518.396	18	89.789	192.064	47
1931	127.635	349.537	37	10.348	22.323	46	139.628	331.629	42	334.048	1.763.500	19	78.549	177.194	44
1932	175.067	438.580	40	10.002	21.911	46	156.744	362.332	43	299.114	1.670.623	18	87.125	167.120	40
1933	174.193	444.053	39	11.200	26.544	42	151.094	357.817	42	292.558	1.643.404	18	84.733	188.034	45
1934	166.230	412.206	40	10.199	24.199	42	148.322	350.763	42	392.830	1.984.161	20	73.897	167.971	44
1935	192.323	466.460	41	9.785	23.390	42	159.550	378.249	42	328.076	1.899.395	17	81.118	167.315	48
1936	199.980	(1)499.000		7.912	(1) 18.900		156.507	(1)372.000		323.755	(1)1.799.000		73.509	(1)160.000	

(1) Evaluation.

TABLEAU X.

Abatages en 1935. — Nombre de bêtes abattues par province.

Sources : *Statistiques Banque Nationale et Office central de statistique (Ministère de l'Intérieur).*

Provinces	GROS BÉTAIL			CHEVAUX			VRAUX			PORCS ET PORCELETS			MOUTONS, AGNEAUX, CHÈVRES		
	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%
Brabant :	82.132	104.766	78	4.812	5.756	84	103.962	115.301	90	183.476	373.283	49	53.327	60.134	89
Anvers ..	42.685	67.704	63	297	903	33	14.996	60.191	25	42.265	199.455	21	7.603	16.804	45
Fl. orient.	21.033	75.938	28	978	2.517	39	7.025	18.008	39	17.372	361.041	5	5.530	15.047	37
Fl. occid.	10.082	52.581	19	200	1.398	14	3.772	25.319	15	7.103	198.099	4	1.294	13.153	10
Hainaut .	9.202	73.886	12	3.360	9.551	35	9.060	59.253	16	17.665	185.894	9	3.594	24.080	15
Liège	25.295	53.089	48	131	2.242	6	18.698	60.453	31	50.828	304.763	17	9.374	17.420	54
Limbourg .	1.894	12.208	15	7	121	6	1.437	11.449	13	9.367	130.134	7	396	3.145	13
Namur ..	—	15.853	—	—	741	—	—	16.004	—	—	74.167	—	—	9.165	—
Luxemb...	—	10.445	—	—	161	—	—	12.271	—	—	67.559	—	—	7.761	—
Royaume.	192.323	466.460	41	9.785	23.390	42	159.550	378.249	42	328.076	1.894.395	17	81.118	167.315	48

TABLEAU XI.

La consommation de viande fraîche et congelée en Belgique.

QUANTITÉS (milliers de tonnes).

Source : Office central de statistique (Ministère de l'Intérieur).

ANNÉES	Bêtes bovines	Bêtes porcines	Bêtes ovines	Bêtes caprines	Bêtes chevalines	Total	Consommation par tête d'habitant de viande fraîche et congelée (kilogr.)	Consommation de viande congelée en % de la consommation totale
1929.....	152	131	5,5	0,4	20,1	310	38,4	7,3
1930.....	144	154	4,8	0,4	19,9	324	39,8	6,5
1931.....	144	181	4,7	0,3	15,2	354	42,3	6,3
1932.....	146	165	5,9	0,3	10,7	328	39,9	4,1
1933.....	155	162	5,6	0,2	15,6	338	42,-	5,4
1934.....	143	179	4,3	0,3	13,7	341	41,-	5,1
1935.....	154	168	4,6	0,3	15,1	342	41,2	3,1

La situation favorable du *marché chevalin* s'est maintenue et la reprise de nos exportations s'est poursuivie, laissant certainement à nos éleveurs de substantiels bénéfices.

Une évolution se marque dans la destination de nos produits exportés. La France, qui était notre principal acheteur, est descendue au quatrième rang; une fois de plus, des droits prohibitifs continuent à entraver les expéditions vers ce pays. Par contre, nous avons trouvé d'intéressants débouchés en Amérique, en Allemagne et en Hollande. Il y a, en réalité, pénurie de bonne marchandise, ce qui se comprend étant donné que ces sont les meilleurs sujets qui sont les plus demandés pour l'exportation et qui supportent le plus facilement les frais élevés de transport. Les Allemands, notamment, se montrent beaucoup plus exigeants que les Français sous le rapport de la qualité. Les transactions à destination de l'étranger ont été traitées pour la plus grande partie dans les autres provinces plutôt qu'en Ardenne.

L'armée, motorisant à peu près toutes ses unités montées, ses achats en 1936 ont été moins importants que précédemment; la commission de remonte n'a plus fonctionné en fin d'année.

La forte demande de chevaux belges, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur, ne pouvait manquer d'influencer les prix, aussi ceux-ci se trouvent-ils en nouveau et sensible progrès depuis un an.

L'amélioration du cheval de trait a fait de sérieux progrès au cours de l'année sous revue. La nouvelle réglementation en matière d'expertises d'étalons, introduite par arrêté royal du 6 avril, n'y est pas étrangère. Les pouvoirs publics ont centralisé l'initiative de réglementation et de subsides pour les expertises obligatoires, avec défense de faire saillir les juments d'autrui par des étalons non approuvés. Bien que cela apporte de sérieuses restrictions à la liberté des éleveurs, ceux-ci sont satisfaits, car l'amélioration de la race par une direction avisée et unique est de

loin supérieure à celle que l'on pourrait obtenir par les efforts dispersés des organismes provinciaux. D'ailleurs les divers groupements d'éleveurs continuent à collaborer avec le Ministère de l'Agriculture.

Une des innovations les plus utiles est la subdivision du pays en trois zones, selon la nature du sol et le format des reproducteurs. Ces régions sont la zone sablonneuse, comprenant uniquement la Campine anversoise et limbourgeoise; la zone schisteuse, soit la région située à droite de la ligne Visé-Liège-Ouffet-Dinant-Florennes, et la zone argileuse qui comprend le reste du pays. Auparavant, ces zones étaient au nombre de neuf recouvrant les neuf provinces. En fait, la Campine n'entre pas en ligne de compte; elle ne produit pour ainsi dire pas d'étalons reproducteurs. La région limoneuse est, par contre, la plus importante, non seulement en étendue, mais aussi pour la qualité des produits.

Pour le reste, l'expertise, qui a pour but de conserver à l'élevage ses meilleurs éléments mâles, et le système de primes existant, donne satisfaction.

La sélection plus sévère effectuée au cours de 1936, en n'admettant à l'élevage que le nombre d'étalons strictement nécessaire, a eu le double avantage de revaloriser ces produits et de donner une plus grande influence aux meilleurs éléments. Il en résulte une notable amélioration du *stud-book*. La réforme de celui-ci paraît s'imposer: en effet, le classement d'après les dents ne satisfait pas, et l'on songe à s'appuyer désormais uniquement sur les déclarations de naissance.

Notre commerce extérieur de produits animaux a continué à se replier sur toute la ligne. Nos importations d'animaux vivants, de viandes, de graisses et de produits de la ferme accusent une avance parfois considérable, surtout en valeurs, tandis que nos exportations ont reculé, à part une avance, pas très sensible d'ailleurs, des œufs en coque.

TABLEAU XII.

Importations et exportations de produits du règne animal.

A. — Animaux vivants.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Espèce bovine	Espèces caprine, ovine, porcine et asine	Espèce chevaline	Total	Espèce bovine	Espèces caprine, ovine, porcine et asine	Espèce chevaline	Total
<i>Importations :</i>								
1930.....	20,9	2,2	7,3	30,5	148,0	18,6	32,7	199,4
1931.....	24,3	1,5	9,0	34,8	126,0	8,0	38,5	172,6
1932.....	21,3	3,5	3,3	28,1	58,1	10,8	12,4	81,3
1933.....	11,2	1,1	4,1	16,4	30,5	4,7	12,9	48,1
1934.....	5,3	—	3,6	8,9	14,3	0,2	11,3	25,8
1935.....	10,4	—	1,9	12,3	25,8	0,2	7,4	33,4
1936.....	11,7	—	3,5	15,2	30,2	0,2	9,9	40,3
<i>Exportations :</i>								
1930.....	0,2	2,0	13,1	15,3	1,3	15,0	114,9	131,1
1931.....	0,5	2,8	13,8	17,1	4,0	18,1	110,0	132,1
1932.....	0,5	3,0	9,1	12,6	2,6	16,0	62,4	81,0
1933.....	0,3	2,7	6,3	9,3	1,4	15,3	44,3	61,0
1934.....	—	0,3	4,8	5,1	—	1,2	38,4	39,6
1935.....	—	—	7,2	7,2	—	0,2	58,0	58,2
1936.....	—	—	7,6	7,6	—	0,1	56,1	56,2

Positions tarifaires: Espèce bovine, n° 1A. Espèces caprine, ovine, porcine et asine, nos 1B, 1C, 1D, 1E. Espèce chevaline, n° 1F.

B. — Viandes fraîches;
lapins, gibier, volaille tués; poissons, crustacés
et mollusques.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Viandes fraîches		Lapins, gibier, volaille	Poissons, crustacés et mollusques	Total	Viandes fraîches		Lapins, gibier, volaille	Poissons, crustacés et mollusques	Total
	frigorifiées (1)	non frigorifiées (1)				frigorifiées (1)	non frigorifiées (1)			
<i>Importations :</i>										
1930.....	27,2	32,4	0,07	42,7	102	178	275	1,0	96,7	551
1931.....	24,9 (2)	39,4 (2)	0,09	55,8	120	108 (2)	254 (2)	1,1	99,2	462
1932.....	14,4	29,4	0,11	57,4	101	42	106	0,9	78,3	227
1933.....	19,1	16,5	0,10	47,2	83	44	51	1,2	62,8	159
1934.....	19,0	8,9	0,06	48,8	77	43	19	0,8	59,0	122
1935.....	10,7	14,1	0,04	41,6	66	23	48	0,9	64,6	137
1936.....	9,0	14,7	0,03	38,8	63	34	64	0,8	39,2	138
<i>Exportations :</i>										
1930.....	5,5	2,8	3,6	19,2	31	42	25	55,0	48,5	171
1931.....	3,4 (2)	3,1 (2)	4,4	38,3	49	20 (2)	23 (2)	59,5	52,7	156
1932.....	0,5	2,2	2,4	22,1	27	4	13	27,2	34,2	78
1933.....	0,3	1,2	1,9	14,1	17	2	7	20,5	27,1	57
1934.....	0,1	0,9	1,3	18,0	20	1	4	13,1	29,2	47
1935.....	0,1	1,0	1,4	23,2	26	1	6	14,5	35,6	57
1936.....	0,1	2,3	1,4	18,1	22	1	16	16,1	42,2	75

Positions tarifaires: Viandes fraîches: frigorifiées (1), n° 2B; non frigorifiées (1), n° 2C. Lapins, gibier, volaille, nos 3-4-5. Poissons, crustacés et mollusques, n° 6.

(1) A partir du 27-11-31, les rubriques 2B et 2C sont dénommées respectivement: viandes fraîches congelées, et viandes fraîches, même réfrigérées.

(2) Chiffres pour onze mois.

TABLEAU XII (suite).

C. — Graisses animales.
(Comestibles et à usage industriel.)

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Graisse d'animaux des espèces bovine, ovine et caprine	Saindoux naturel	Huiles et graisses de poisson	Total	Graisse d'animaux des espèces bovine, ovine et caprine	Saindoux naturel	Huiles et graisses de poisson	Total
<i>Importations :</i>								
1930.....	9,2	6,3	14,6	30,1	56,0	57,5	84,3	198
1931.....	6,6	4,1	43,7	54,4	25,5	29,6	142,1	197
1932.....	7,2	5,6	38,3	51,1	22,0	28,2	58,2	108
1933.....	8,1	9,4	34,5	52,0	21,4	37,4	59,9	119
1934.....	6,3	5,5	27,1	38,9	14,2	17,9	41,1	73
1935.....	4,9	2,4	20,1	27,4	18,2	13,8	37,6	70
1936.....	5,1	1,8	22,9	29,8	19,6	11,3	60,4	91
<i>Exportations :</i>								
1930.....	1,7	0,9	0,4	3,0	10,5	7,3	1,5	19
1931.....	2,8	0,6	25,8	29,2	11,7	4,4	63,0	79
1932.....	2,0	0,4	30,1	32,5	7,7	2,4	52,9	63
1933.....	1,3	1,1	19,4	21,8	5,2	4,7	22,8	33
1934.....	1,4	0,3	19,0	20,7	5,0	1,2	23,2	29
1935.....	2,0	1,2	1,8	5,0	6,7	6,1	2,6	15
1936.....	2,5	0,7	0,4	3,6	10,1	4,8	0,9	16

Positions tarifaires : graisses d'animaux, etc., no 15; saindoux naturel : no 16a; huiles, etc.: no 19.

D. — Produits de la ferme.

ANNÉES	QUANTITÉS			VALEURS (millions de francs)			
	Beurre (milliers de tonnes)	Fromages (milliers de tonnes)	Œufs en coque (millions de pièces)	Beurre	Fromages	Œufs en coques	Total
<i>Importations :</i>							
1930.....	10,3	23,2	21	254	305	15	574
1931.....	18,8	22,5	9	379	268	5	653
1932.....	21,2	20,7	7	351	212	3	566
1933.....	12,4	21,9	24	166	170	7	343
1934.....	9,4	21,7	12	98	136	4	238
1935.....	6,0	22,9	8	71	147	5	223
1936.....	3,7	23,0	13	50	169	7	226
<i>Exportations :</i>							
1930.....	1,2	0,4	515	29	4	418	451
1931.....	1,2	0,4	573	25	4	389	419
1932.....	0,8	0,3	622	15	2	286	303
1933.....	0,3	0,1	331	6	2	144	152
1934.....	—	0,2	238	1	2	101	104
1935.....	—	0,1	186	1	1	89	91
1936.....	—	0,2	199	1	1	107	109

Positions tarifaires : Beurre : no 9; fromages : no 10a; œufs en coques : no 12a.

Les prix des *petits animaux de basse-cour*, surtout de la volaille, se sont légèrement améliorés au cours de cette année. Les chiffres suivants décrivent la courbe des prix de plusieurs d'entre eux depuis 1929.

Prix moyens de petits animaux de basse-cour
(par tête).

ESPÈCES	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Poules.....	24,50	21,17	16,08	12,17	14,17	12,75	9,16	11,83
Pigeons.....	6,60	8,54	7,66	5,33	4,73	4,27	2,50	3,20
Canards.....	20,66	19,54	16,96	12,25	12,05	12,33	10,33	11,41
Oies.....	45,00	38,96	41,82	42,00	27,09	23,29	27,15	24,20
Lapins.....	33,77	31,66	26,70	23,66	22,29	19,58	20,25	21,62

Le marché du beurre n'est pas dans une situation satisfaisante. La diminution de sa consommation paraît arrêtée; mais il y a peu de chances que l'on regagne le terrain perdu si la qualité n'est pas améliorée systématiquement et si les conditions de prix restent aussi peu favorables, aussi bien pour le producteur que pour le client.

TABLEAU XIII.

Prix moyens du beurre et des œufs
vendus sur les marchés régulateurs de Belgique.

Source : *Moniteur belge*.

PÉRIODES	Beurre (en francs par kilo)		Œufs (en francs par pièce)	
	1934	1935	1934	1935
Année 1930.....	25,94	0,92		
» 1931.....	21,85	0,74		
» 1932.....	19,19	0,61		
» 1933.....	19,48	0,52		
» 1934.....	18,28	0,47		
» 1935.....	17,90	0,52		
» 1936.....	18,75	0,57		
1935 Janvier.....	20,33	0,52		
Février.....	18,34	0,38		
Mars.....	16,46	0,29		
Avril.....	16,63	0,31		
Mai.....	15,08	0,32		
Juin.....	14,73	0,38		
Juillet.....	15,19	0,46		
Août.....	17,44	0,58		
Septembre.....	19,40	0,60		
Octobre.....	19,91	0,79		
Novembre.....	20,65	0,83		
Décembre.....	20,58	0,79		
1936 Janvier.....	20,97	0,68		
Février.....	21,23	0,55		
Mars.....	20,27	0,40		
Avril.....	18,26	0,37		
Mai.....	15,71	0,38		
Juin.....	15,91	0,44		
Juillet.....	16,24	0,46		
Août.....	16,47	0,54		
Septembre.....	18,27	0,66		
Octobre.....	19,01	0,79		
Novembre.....	20,52	0,85		
Décembre.....	22,18	0,67		

TABLEAU XIV.

Importations et exportations de tourteaux
pour l'alimentation du bétail.

ANNÉES	Quantités (tonnes)	Valeurs (millions de fr.)
Importations :		
1930.....	178.646	269
1931.....	214.306	197
1932.....	195.947	153
1933.....	249.148	171
1934.....	328.651	205
1935.....	267.074	196
1936.....	309.704	262
Exportations :		
1930.....	36.841	47
1931.....	53.409	65
1932.....	61.175	60
1933.....	66.862	58
1934.....	31.063	26
1935.....	14.868	15
1936.....	20.593	47

Position tarifaire : no 273.

TABLEAU XV.

Importations et exportations d'animaux vivants
et de produits du règne animal.

(Section I du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936
Importations :						
Janvier.....	43	39	45	214	169	309
Février.....	37	33	46	181	145	303
Mars.....	41	34	44	166	148	265
Avril.....	35	35	51	149	179	291
Mai.....	26	50	36	128	259	253
Juin.....	28	28	29	111	187	183
Juillet.....	32	33	36	108	207	207
Août.....	26	29	27	89	160	163
Septembre.....	26	29	34	92	147	186
Octobre.....	35	37	34	135	214	213
Novembre.....	32	38	38	123	215	256
Décembre.....	39	36	46	164	250	369
L'année (*)	403	421	465	1.660	2.280	2.997
Exportations :						
Janvier.....	18	19	19	146	110	176
Février.....	17	21	17	131	116	174
Mars.....	17	13	15	118	104	178
Avril.....	13	13	13	100	122	169
Mai.....	13	16	12	97	142	164
Juin.....	10	14	8	84	134	112
Juillet.....	10	12	13	70	135	279
Août.....	8	10	11	65	116	141
Septembre.....	10	11	11	67	113	140
Octobre.....	12	14	14	88	149	180
Novembre.....	12	13	15	89	146	193
Décembre.....	25	13	18	110	137	224
L'année (*)	165	172	167	1.166	1.525	2.135

(*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

La margarine ayant comblé entièrement notre déficit intrinsèque à la production, un antagonisme très dur a opposé les uns aux autres margariniers et beurriers au cours de l'année 1936. C'est cette année-ci seulement que le Gouvernement a entrepris de traiter ce problème en le replaçant dans l'ensemble de sa politique agricole.

Il est très difficile pour le Gouvernement de prendre position dans le débat qui oppose les producteurs de beurre aux margariniers, car il ne s'agit pas d'accorder une protection contre un produit identique importé, ni de réglementer une forme de concurrence illicite. Ce que les intéressés demandaient au Gouvernement, c'était de lutter contre le succès d'un simple produit de substitution qui remplace le beurre dans la consommation à l'égal du saindoux ou de quelque autre graisse comestible. L'intention des adversaires de la margarine était évidente. En exigeant notamment la défense de colorer la margarine ou de lui donner l'aspect du beurre, ils spéculaient sur le fait que la faculté de substitution pût être paralysée par la répugnance des consommateurs. Leur seul but était donc d'obtenir une plus grande consommation de beurre indigène, mais le moyen était particulièrement mal choisi. Il faudrait tout d'abord toucher les consommateurs d'une façon ou de l'autre afin de les ramener à l'emploi du beurre, soit en essayant de les convaincre de ses qualités nutritives supérieures, soit encore en mettant le prix du beurre à leur portée. Or, si la consommation de la margarine s'est accrue pendant la crise et même jusqu'à ces jours, cela résulte avant tout de la diminution de ressources du consommateur et de la baisse moins que proportionnelle du beurre par rapport à la margarine. Il n'y a pas de doute, en effet, qu'un redressement continu de la conjoncture puisse renverser le rapport en faveur du produit naturel, surtout si le prix de ce dernier venait à baisser. L'écart des prix s'amplifiant ou se rétrécissant pour des raisons qui tiennent à la production ou aux ressources des consommateurs, le renversement de la situation est de règle. De plus, comme le succédané baisse moins que le principal, aussitôt que le prix du principal fléchira, le consommateur reviendra à celui-ci dans la mesure de ses moyens, étant donné que la substitution n'eut lieu qu'à la faveur d'un écart de prix suffisant pour faire passer outre à l'imperfection de la satisfaction.

Il importe, au surplus, de ne pas oublier que la margarine est un produit parfaitement sain et que c'est frapper les classes les plus pauvres que d'en-traver artificiellement sa consommation. Les mesures

réglementaires récemment prises se sont efforcées de concilier les intérêts en conflit. L'avenir dira si elles ont réussi!

Le commerce des œufs est resté très sensible, partant très irrégulier. Après la dévaluation de 1936, les prix se sont tenus presque constamment de 5 à 10 centimes au-dessus de ceux de 1934, même de beaucoup plus à partir de décembre. Après une courte période d'équilibre avec les cotations de 1935 pendant les mois de juillet-août, une grande fermeté a prévalu, jusqu'à atteindre le prix-record de 90 centimes, en novembre. A ce moment, a commencé une chute rapide, prématurée, jusqu'à 42 et 41 centimes pendant trois semaines en janvier, prix inconnu à cette époque depuis des années. Les œufs des Flandres ont fait jusqu'à 33 centimes; on a vendu des œufs frigorifiés à 22 centimes.

Le trouble provoqué par cette baisse a été très profond dans l'aviculture. Les aviculteurs, en Flandre du moins, ont, sur cette impression, vendu un grand nombre de têtes de volaille; mais un léger raffermissement de prix fin janvier 1937 a aussitôt renversé la situation.

La chute anormale des prix à partir de novembre est attribuée en partie à la situation en Espagne. Ce pays a réduit ses importations, ce qui provoqua une surabondance d'offres sur le marché anglais et avilit le prix international. En outre, la mise en incubation des spécialités, vu la fermeté des prix en 1935, a été assez importante et la douceur inaccoutumée du présent hiver a déterminé une avance très sensible de la ponte dans notre pays.

Nos exportations d'œufs frais n'ont été possibles vers l'Angleterre que pendant trois courtes périodes de huit ou quinze jours au printemps, en juin-juillet et en septembre; elles ont été régulières vers l'Allemagne et rémunératrices, mais limitées par suite des contingents, à tout prendre assez favorables à la Belgique. Les exportations vers l'Espagne ont été très réduites; ce sont surtout les grandes villes de la côte méditerranéenne qui absorbent les principales quantités en période normale; la demande est encore assez fréquente, mais les opérations se heurtent à la difficulté de trouver la contre-partie pour le règlement par compensations particulières.

Le commerce des œufs, dans son ensemble, est devenu d'une sensibilité telle aux actions et réactions tant extérieures qu'intérieures qu'il exige actuellement beaucoup d'expérience et de prudence de la part de ceux qui le pratiquent, plus encore pour la conserve que pour le produit frais.

III. — LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES, LA PÊCHE ET LE COMMERCE DES DENRÉES COLONIALES

A. — LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.

Sucrierie.

Il y a plus d'un an, en septembre 1935, venait à échéance la convention Chadbourne, conclue cinq ans auparavant entre quelques gros pays producteurs de sucre de betterave et de canne, dans le but de revaloriser le sucre. Le résultat de cet accord n'a pas répondu aux prévisions. Tout d'abord, des pays petits producteurs de sucre, non adhérents à la convention, ont profité de la hausse escomptée pour augmenter considérablement leur production. Ainsi les effets de la restriction volontaire consentie dans un but d'intérêt général ont été contrariés. D'autre part, l'Inde anglaise et le Japon ont développé la culture de la canne et créé beaucoup de sucreries. De sorte que ces pays, qui importaient des quantités énormes de sucres, parviennent presque à se suffire à eux-mêmes.

Enfin, la politique économique suivie par l'Angleterre et les Etats-Unis n'a pas peu contribué à restreindre le marché. Par le traité d'Ottawa, l'Angleterre réserve à ses Dominions un traitement de faveur pour l'importation de leurs produits et notamment du sucre. Les Etats-Unis ont adopté des mesures protectionnistes semblables en faveur des Philippines et de Cuba, mesures qui rendent presque impossible l'importation des sucres européens et javanais.

Le résultat de tout ceci fut une diminution de production sucrière dans les pays adhérant au plan Chadbourne, une augmentation considérable ailleurs.

Cependant, les stocks mondiaux ont diminué. Mais comme la demande des pays consommateurs sur le marché libre a diminué dans une plus forte propor-

tion, le stock invendable est encore plus considérable qu'il y a quelques années.

A l'échéance du plan Chadbourne, un comité sucrier avait été constitué pour provoquer une entente sur un plan élargi. Jusqu'à présent, il n'a fourni aucune solution. La réunion d'une conférence des intéressés à Londres aura-t-elle un meilleur résultat? Il faudra attendre l'issue des délibérations pour en juger.

* * *

Nos fabricants ont eu à renouveler, cette année, les accords qui, depuis dix ans, règlent les rapports de l'industrie et de l'agriculture d'un côté et de l'autre ceux des fabricants entre eux.

Ces accords ont été complétés par la convention dite « du contingent », réalisée à la demande de l'agriculture pour limiter la production du sucre dans notre pays de façon à fournir aux cultivateurs un rendement convenable des protections douanières établies en leur faveur.

La Commission des Sucres, présidée par le Ministre des Affaires économiques, a décidé que la production ne devrait pas dépasser les besoins de la consommation. Comme celle-ci augmente chaque année, l'étendue des emblavures de betteraves est rapportée à la consommation de l'année précédente à laquelle on ajoute un coefficient d'accroissement. C'est ainsi que, pour l'exercice 1936-1937, la production autorisée a été de 245.000 tonnes de sucre brut. Les quantités produites qui dépassent ce chiffre doivent être dénatuées pour l'alimentation du bétail, exportées ou stockées en vue d'une récolte déficitaire.

La convention du contingent fixe à chaque usine sa part de production. Cette part a été basée sur la production betteravière de sa clientèle.

Statistique des dix dernières campagnes sucrières en Belgique.

CAMPAGNES	Superficie emblavée	Rendement par hectare	Production en brut	Consommation en brut	Importations	Exportations	Stocks en brut
	(En hectares)	(En kilos)	(En tonnes)				
1926-1927.....	61.755	25.500	233.421	191.675	—	—	26.705
1927-1928.....	70.645	27.800	273.338	209.509	87.295	127.500	46.447
1928-1929.....	63.217	28.800	279.289	223.131	83.412	127.709	68.792
1929-1930.....	57.194	29.500	252.046	226.357	74.700	100.623	61.284
1930-1931.....	55.567	32.500	282.741	226.948	36.180	74.074	84.993
1931-1932.....	50.952	26.570	204.582	230.535	70.953	58.344	65.968
1932-1933.....	53.462	26.400	264.557	226.454	121.178	139.113	56.765
1933-1934.....	52.354	32.350	247.017	229.057	113.545	132.189	52.695
1934-1935.....	53.566	33.050	268.583	234.682	94.000	108.000	65.883
1935-1936.....		29.900	240.942	244.818	128.348	116.267	63.177

Le tableau précédent montre que la consommation sucrière pour l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise a atteint, en 1935-1936, le chiffre record de 244.818 tonnes.

D'autre part, nous avons importé 128.000 tonnes et exporté 116.000 tonnes; cette balance en faveur des importations n'a rien d'excessif, comme le prouve le chiffre des stocks à fin août, qui est tout à fait normal. Nous avons signalé l'an dernier que le gouvernement avait décidé de limiter l'importation en franchise de sucres de canne congolais par suite de l'extension de la production dans la Colonie et de la menace d'envahissement du marché intérieur. En 1936, la production de sucre congolais a atteint 9,715 tonnes en progrès de 15 p. c. sur l'année précédente. Actuellement les importations libres de ce sucre sont limi-

tées à 6,000 tonnes. Au delà de ce tonnage, le sucre congolais est soumis aux mêmes droits que les sucres étrangers.

L'augmentation de la consommation est attribuée au bas prix du sucre et à la propagande qui est organisée depuis quelques années.

En ce qui concerne la campagne 1936-1937, les prévisions de bonne récolte n'ont pas été confirmées. Au lieu de 255.000 tonnes de sucre, il y en aura à peine 245.000. Ce mauvais résultat est dû surtout au temps défavorable de l'arrière-saison. Le déficit a été marquant surtout en Flandre et en Hainaut. Remarquons d'ailleurs que la culture de la betterave est en régression dans ces régions, où elle paraît être l'objet de la désaffection de nombreux cultivateurs.

TABLEAU XVI.

Les sucreries et fabriques de glucose.

ANNÉES	SUCRERIES				FABRIQUES DE GLUCOSE		
	Nombre de sucreries	Production pendant l'année		Stocks à la fin de l'année (milliers de tonnes)	Déclarations en consommation (milliers de tonnes)	Nombre de fabriques	Production pendant l'année (milliers de tonnes)
		Sucres bruts (milliers de tonnes)	Sucres raffinés (milliers de tonnes)				
1930.....	44	258	176	208	211	5	17,9
1931.....	40	191	144	191	198	5	20,0
1932.....	38	242	161	160	235	5	22,5
1933.....	38	230	193	162	178	5	26,6
1934.....	37	249	173	213	181	5	23,4
1935.....	37	222	199	191	199	5	27,1
1936.....		226	200	179	204		

TABLEAU XVII.

Importations et exportations de produits des meuneries et sucreries.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Farines	Son	Sucres		Farines	Son	Sucres	
			bruts	raffinés			bruts	raffinés
<i>Importations :</i>								
1930.....	14,5	107,0	65,5	2,2	22,2	80,8	104	4
1931.....	11,7	112,7	32,2	15,9	13,2	63,9	34	21
1932.....	8,0	105,3	54,4	13,4	7,5	52,7	43	16
1933.....	15,9	104,9	107,1	5,7	9,7	41,0	74	6
1934.....	13,7	149,7	101,9	11,6	7,1	58,9	62	9
1935.....	5,1	127,0	77,6	19,3	3,4	59,9	40	18
1936.....	11,1	118,1	120,8	17,2	9,8	72,5	83	21
<i>Exportations :</i>								
1930.....	18,4	15,1	0,1	71,5	41,0	11,7	—	190
1931.....	20,1	28,6	—	52,4	32,9	23,5	—	124
1932.....	13,4	27,9	—	74,1	18,6	19,6	—	141
1933.....	11,2	4,5	—	136,5	15,6	2,5	—	137
1934.....	8,7	0,9	0,6	98,6	10,6	0,5	—	83
1935.....	8,9	8,4	—	107,0	14,6	4,6	—	94
1936.....	11,5	11,0	—	121,8	15,5	6,8	—	127

Positions tarifaires : Farines : no 53; son : no 56; sucres bruts et raffinés : no 235A, B et C.

Avant 1914, les Flandres produisaient peu de betteraves. Les sucreries de cette région s'alimentaient en Hollande. Après la guerre, alléchés par les prix élevés des betteraves, les cultivateurs ont transformé les pâturages en terres de culture. Les rendements du début furent considérables, car les prairies n'appauvrirent pas le sol. Depuis lors, ces terres devant être abondamment engraisées, et les prix baissant, la culture betteravière perd tout naturellement du terrain.

Sur le marché du sucre, les cours, après avoir fléchi d'une façon continue depuis le début de l'année, se sont brusquement relevés vers la fin. Le sucre s'est ainsi conformé au mouvement général de reprise des matières premières de grande consommation, avec un certain retard cependant. Ce retard s'explique par l'incertitude de l'avenir, résultant du manque d'entente entre les producteurs. Cependant, certains pays, comme Cuba et Java, ayant réglementé leur production, la consommation mondiale augmentant régulièrement et les stocks visibles ayant diminué de façon sensible, les gros transformateurs ont accéléré leurs achats et la spéculation a soutenu la hausse. L'histoire de l'industrie du sucre illustre éloquemment l'impuissance fondamentale de la protection douanière. Mais tant d'intérêts sont engagés dans les errements suivis jusqu'ores qu'il est bien difficile de revenir en arrière et d'organiser un régime sain.

* * *

Le marché des farines a été caractérisé par une certaine irrégularité des achats. Il donna néanmoins satisfaction. Tout comme l'an dernier, les événements

hausseurs provoquèrent de fortes demandes tandis que les périodes de calme occasionnèrent une abstention complète.

La situation des *meuneries* reste bonne. La consommation du pain a, sans doute, manifesté une tendance à la diminution. Cependant, les entreprises de minoterie n'ont pas eu à se plaindre, loin de là! La rationalisation du travail et l'assainissement financier signalés au cours de l'an dernier ont contribué à maintenir la marge bénéficiaire. Les petites meuneries, dont la situation était assez difficile ont pu se maintenir. Elles travaillent le froment indigène qui s'écoule régulièrement sur le marché belge. Les grandes meuneries ont enregistré une bonne demande, surtout vers la fin de l'année.

* * *

Par rapport à l'année précédente, la situation de la brasserie s'est nettement améliorée. Les déclarations sont en progrès de 5.745.415 kilos et se remettent ainsi au niveau de 1935. Plusieurs facteurs ont cependant contrecarré cette amélioration, les grèves de l'été dernier et l'augmentation du prix des orges et des froments qui a obligé plusieurs brasseurs à réduire la densité des bières à bon marché. Il n'y a donc pas de doute que la consommation de bière a progressé plus que proportionnellement à l'augmentation des déclarations. Nous avons déjà signalé l'an dernier que ce phénomène est dicté par l'obligation de maintenir le prix des bières à niveau, car leur consommation est des plus élastiques.

TABLEAU XVIII.

Brasseries, distilleries et fabriques de levure.

ANNÉES	BRASSERIES						DISTILLERIES						FABRIQUES DE LEVURE Quantités produites (milliers de tonnes)
	Nombre de brasseries en activité	Quantités de farines imposables (milliers de tonnes)	Bières produites	Bières importées	Bières exportées	Consommation	Nombre de distilleries en activité	Alcools et eaux-de-vie produits	Alcools et eaux-de-vie importés	Alcools et eaux-de-vie exportés	Consommation		
											alcools à bouche	alcools à usage industr.	
(milliers d'hectolitres)						(milliers d'hectolitres à 50°)							
1930	1.556	227	16.662	228	10	16.880	32	461	28	180	258	108	14
1931	1.494	226	18.377	212	10	18.579	32	385	24	141	222	110	14
1932	1.484	221	15.558	156	8	15.707	34	334	19	105	184	121	14
1933	1.457	198	14.667	113	6	14.776	21	323	11	89	97	161	14
1934	1.372	198	14.717	95	5	14.806	19	381	10	157	97	164	13
1935	1.302	191	14.109	92	7	14.194	22	397	10	153	97	195	14
1936		197		93	9			402					

Cette hausse du prix des matières premières a provoqué une certaine effervescence dans les milieux brassicoles où la question de l'adaptation des prix est évidemment à l'ordre du jour. D'aucuns estiment le relèvement des prix rationnel, d'autres n'en veulent pas entendre parler. Il n'y a d'ailleurs pas de doute à ce que l'évolution actuelle de la brasserie belge, caractérisée par la concentration, soit assez favorable à un

nivellement des prix dans le temps et que le resserrement de la marge bénéficiaire est moins dangereux pour les grandes que pour les petites entreprises. La disparition progressive des petits brasseurs qui se muent en dépositaires est donc favorable au maintien des prix. Les petits brasseurs sont plus intéressés à la revente qu'à la fabrication de bières locales. En outre, ces bières étant souvent de faible densité, la

hausse des prix des matières exerce une plus faible incidence sur leur coût de revient. Ajoutons encore que l'existence de stocks importants a mis beaucoup de grandes brasseries dans une situation favorable. Tout ceci a collaboré à laisser les prix inchangés. Ce maintien a une conséquence non moins favorable pour l'assainissement de la concurrence : la réduction des bénéfices provoque une tendance à la suppression des concessions sur les prix, méthode débilante qui est fort en vogue. Au cours de 1936, des tendances à l'organisation de la profession se sont fait jour. La brasserie cherche à se donner une réglementation et une discipline. La Fédération Générale des Brasseurs Belges étudie depuis quelque temps les directives nécessaires à cette organisation. Celle-ci aurait comme but d'améliorer les rapports entre brasseurs afin d'obtenir la certitude d'un bénéfice normal, dans une industrie saine, exploitée convenablement, non surca-

pitalisée ou suroutillée, et soumise à une concurrence portant uniquement sur la qualité, la régularité des fournitures et le soin du fournisseur.

Signalons une nouvelle diminution des importations, minime d'ailleurs, et un accroissement proportionnellement plus élevé de nos exportations de bières.

* * *

La situation des *malteries* s'est améliorée. Le mouvement de nos exportations, qui dépassent largement nos achats à l'étranger, reste favorable. Signalons que 92 p. c. de nos ventes sont absorbées par les Etats-Unis, où l'industrie brassicole a pris une telle extension ces derniers temps, que les malteries n'ont pu la suivre. La hausse des céréales a durement touché les malteries qui ne s'étaient pas couvertes. Par contre, les malteurs qui avaient pris des précautions présentent des bilans très satisfaisants.

TABLEAU XIX.

Importations et exportations de boissons.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers d'hectolitres)				VALEURS (millions de francs)			
	Bières	Vins	Eaux-de vie et liqueurs	Total	Bières	Vins	Eaux-de vie et liqueurs	Total
<i>Importations :</i>								
1930.....	228	399	15	642	54,7	236	38,4	329
1931.....	212	339	13	564	51,3	187	32,0	270
1932.....	156	312	10	478	35,0	137	21,4	193
1933.....	113	267	6	386	25,4	115	12,3	153
1934.....	95	247	5	347	20,6	98	11,9	130
1935.....	92	320	6	418	20,8	123	14,7	159
1936.....	93	334	6	433	21,3	138	17,2	176
<i>Exportations :</i>								
1930.....	10	7	89	106	3,3	4	23,3	31
1931.....	10	5	69	84	2,8	3	13,3	19
1932.....	8	4	52	64	1,8	2	8,0	12
1933.....	6	6	44	56	1,4	3	6,3	11
1934.....	5	5	77	87	1,-	2	10,3	13
1935.....	7	4	71	82	1,6	3	10,0	15
1936.....	9	4	47	60	2,0	3	7,9	13

Positions tarifaires : Bières : n° 259; vins : n° 265; eaux de vie et liqueurs : n°s 266 et 267.

Les *distilleries* se maintiennent dans la situation difficile qu'elles traversent depuis longtemps. La réduction du nombre des entreprises en activité est arrivée à un palier. La consommation s'est accrue à l'intérieur. C'est apparemment la preuve que la loi sur l'alcool, si bienfaisante dans ses effets sociaux, n'est pas suffisamment observée. Nos exportations ne cessent de décroître.

Les obstacles que rencontre cette industrie du fait de la fraude exercée chez nous, comme d'ailleurs chez nos voisins immédiats, continuent à la placer dans une situation très particulière.

Dans son ensemble, l'exploitation de la *maïserie* en Belgique a été légèrement plus favorable en 1936 que pendant l'année précédente.

A titre d'exemple et comme mesure, la principale maïserie du pays a chômé pendant 135 jours ouvrables contre 150 pour l'année précédente.

Les produits fabriqués, principalement destinés à la brasserie, se sont mieux vendus à la clientèle intérieure par suite de la hausse des brisures de riz, produit concurrent qui n'a pu, comme en 1935, être importé à prix avilis.

A l'exportation, la maïserie est toujours contrariée par les contingents et les droits prohibitifs. Ne parlons plus de la France, la principale cliente de jadis, qui est fermée complètement. En Ecosse on a pu traiter quelques affaires. En Angleterre, les nouvelles maïseries, établies à la faveur du droit de 10 p. c. qui les protège contre l'importation, tiennent tête à l'étranger. Au Danemark, les affaires furent limitées par les contingentements et on vient d'apprendre que

dans ce pays où ce genre d'industrie était inconnu, une entreprise vient de s'installer en vue de l'approvisionnement en produits du maïs de la consommation locale, dont les besoins ne pouvaient être satisfaits par les importations ces dernières étant conditionnées par les exportations de beurre et produits agricoles danois. Enfin, avec la Hollande, on a pu faire quelques affaires en se heurtant toutefois à la concurrence des brisures de riz des colonies néerlandaises qui entrent librement, en franchise de droits.

En sous-produits, la production des tourteaux (pour l'alimentation du bétail) a pu être absorbée normalement par la consommation belge.

Enfin, l'huile de maïs a pu se vendre à bon prix, la mauvaise récolte de maïs en Amérique du Nord ayant provoqué au cours des derniers mois de 1936 une demande anormale de cette huile, plus appréciée en Amérique qu'en Europe.

En résumé, le volume d'affaires de la maïserie belge a été en 1936 pour la vente à l'intérieur du même ordre qu'en 1935 mais à des prix légèrement plus rémunérateurs, pour l'exportation, approximativement le double de celui de l'année précédente, à prix à peu près égaux.

Les fabriques de *margarine* n'ont cessé d'accuser les avantages dont elles jouissent depuis la crise. Nous avons dit assez souvent quelle en est la raison et combien il est difficile de s'opposer de par la loi au jeu naturel de la substitution quand il y a des différences de prix importantes entre le produit principal et le succédané.

* * *

Les *vinaigreries* et les fabriques d'*acide acétique* ont continué à augmenter leur production au cours de 1936. La consommation intérieure s'est nettement élargie.

TABLEAU XX.

Fabriques de margarine et autres beurres artificiels.

ANNÉES	Nombre de fabriques en activité	Production	Consom- mation	Exportation
		(milliers de tonnes)		
1930.....	16	44,3	43,4	4,7
1931.....	25	34,9	35,4	2,9
1932.....	24	28,2	29,2	1,2
1933.....	26	34,7	36,2	0,6
1934.....	31	38,2	38,0	0,4
1935.....	34	45,8	45,6	0,4
1936.....		52,5	52,3	0,2

Vinaigreries et fabriques d'acide acétique.

ANNÉES	Nombre de fabriques en activité	Production	Importation	Exportation	Consom- mation
		(milliers d'hectolitres)			
1930.....	48	237	144	24	357
1931.....	52	237	102	42	297
1932.....	50	336	45	69	312
1933.....	48	390	98	63	425
1934.....	45	393	71	71	393
1935.....	48	419	56	56	420

* * *

L'année a été plutôt bonne pour les *huileries*, grâce aux mesures de la France, qui a ouvert ses frontières et qui, en outre, a accordé à la Belgique un contingent frontalier; les fournitures pour la France laissaient un bénéfice considérable qui a pu compenser ce que la situation en Belgique avait de moins intéressant, par suite du *dumping* américain sur les tourteaux de lin et de soya; les huileries ont toujours demandé avec instances très vives, la protection du gouvernement; celui-ci a accordé vers l'automne la suppression de la taxe à l'entrée sur la graine, mais majoré les taxes sur les huiles, ce qui somme toute, est une aide pour les huiliers. L'activité satisfaisante ne s'est guère démentie, pas même pendant les grèves, car les patrons ont rapidement appliqué une majoration de 10 p. c. sur les salaires payés avant la diminution du 15 mai. Deux huileries de la région de Roulers ont procédé à l'installation d'une raffinerie d'huile, permettant de traiter des produits afin de les rendre comestibles. Ce sera un débouché intéressant, car la Belgique importe annuellement 7.000 à 8.000 tonnes d'huile d'arachide.

* * *

Les *siroperies* sont sensiblement en progrès. Alors que pendant les années précédentes les prix fléchissaient et les stocks allaient en s'accumulant, la demande s'est révélée très importante à l'exportation dès fin juillet. Les commandes étaient faites par le nord de l'Espagne et de l'Afrique. Les stocks ont été si rapidement épuisés que la nouvelle fabrication a dû être avancée. D'où un relèvement du prix de vente et un élargissement de la marge bénéficiaire. La production de sirop de poires et de gelée de pommes, qui s'écoulait autrefois en Hollande, en France et surtout en Allemagne, a été absorbée presque entièrement par un marché intérieur élargi.

* * *

Grâce à une prospection savante du marché belge, la *chocolaterie* est parvenue à écouler une production accrue. La situation des entreprises est brillante. On signale que les firmes de la région de Verviers ont travaillé à deux équipes et ne connaissent plus de chômage. A l'exportation, les résultats sont nuls. La hausse des prix est restée modérée (moins de 10 p. c.),

bien que celle de certaines matières premières, telle la fève, porta la cotation de 16 sh. 6 p. en 1934, à 53 sh. en 1936.

* * *

Dans l'industrie des conserves, au début de l'année, les stocks restants de la récolte 1935 se sont écoulés facilement et il a été aisé aux fabricants, au cours de la campagne 1936, de les reconstituer, mais à des prix en hausse, tout en restant inférieurs au facteur de dévaluation de 1935.

L'effort fait par deux usines pour implanter en Belgique un procédé nouveau pour la fabrication de la purée concentrée et de l'extrait de tomates, qui leur permet de produire avec de la tomate indigène un article de choix appelé à concurrencer, en qualité et en prix, les millions de boîtes de tomates étrangères importées annuellement, avait, comme nous l'avons signalé déjà, rencontré un premier succès. Cette réussite avait incité d'autres usines à suivre cet exemple, tandis que les sociétés innovatrices triplaient leurs installations pour la saison 1936, en menant simultanément une campagne intérieure pour faire planter des tomates.

Malheureusement, cette culture, qui pourrait prendre une grande extension dans notre contrée, a souffert en 1936 de circonstances tout à fait exceptionnelles, les gelées tardives du printemps et les gelées précoces de l'automne. De ce fait la récolte a été fort réduite, et les prix d'achat élevés.

Au moment de la mise en vente de la nouvelle fabrication est survenue mal à propos, la dévaluation de la monnaie italienne, qui a permis aux fabricants de ce pays de vendre leurs productions à des prix de *dumping*, contre lesquels nos fabricants n'ont trouvé aucune protection.

La vente des conserves de légumes en général, sur la récolte 1936, est peu active à l'intérieur du pays, par suite de la température trop douce de l'hiver. Les gelées qui pourraient survenir tardivement ne modifieraient plus que légèrement cette situation.

* * *

L'indice des prix de gros des produits destinés à l'alimentation avait atteint en fin d'année le niveau moyen de 1930. Par rapport à 1934, la hausse atteint 124 points, ou 30,5 p. c. (v. tableau XXI). La hausse des prix mondiaux est en grande partie responsable de ce mouvement vigoureux.

A propos du chômage dans les industries alimentaires, nous répétons la remarque faite l'an dernier : l'intensification du chômage est causée en partie par l'accroissement du nombre d'ouvriers venant d'ailleurs. Ajoutons à cela les conséquences des grèves du début de l'année. Fin 1936, la situation était devenue bien meilleure. Par ailleurs, la nature même des entreprises en question ne permet pas un redressement aussi caractéristique que celui constaté dans les industries de biens de production.

La statistique du commerce extérieur de ce groupe d'industries accuse une amélioration sensible à l'exportation comme à l'importation, signe très réconfortant après l'étrangement signalé au cours de 1936.

TABLEAU XXI.

Indices des prix de gros
des produits destinés à l'alimentation.

Base : 1914 = 100.

Source : *Revue du Travail*.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	528	472	449	397	426	517
Février	520	470	427	380	401	520
Mars	528	477	408	372	393	512
Avril	543	482	416	367	478	506
Mai	529	466	408	372	484	499
Juin	542	469	424	388	492	510
Juillet	525	456	402	417	481	505
Août	504	452	404	437	476	523
Septembre ...	501	464	408	447	501	540
Octobre	502	461	399	437	519	563
Novembre	498	456	399	433	520	572
Décembre	492	443	399	428	514	597
Moyenne	518	464	412	406	474	530

TABLEAU XXII.

Le chômage dans les industries alimentaires.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE d' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1926	13.601	111	243	0,7	1,6	55
1927	12.647	149	256	1,0	1,8	72
1928	13.688	90	157	0,6	1,1	43
1929	14.274	114	153	0,8	1,0	42
1930	15.196	229	302	1,5	2,0	90
1931	16.480	729	709	4,8	4,6	287
1932	17.309	1.367	1.405	14,3	8,6	524
1933	20.884	1.655	1.769	8,2	8,7	575
1934	22.125	1.953	2.277	9,0	10,6	694
1935	22.555	2.231	1.758	9,8	7,8	717
1936	28.557	2.611	1.781	11,0	7,6	806

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	272	500	656	620	869	870
Février	342	512	728	738	879	1017
Mars	306	499	672	755	825	913
Avril	251	534	610	748	681	937
Mai	210	498	518	738	727	1206
Juin	266	570	581	708	690	972
Juillet	306	559	519	672	686	664
Août	252	563	553	675	612	592
Septembre ...	245	579	560	690	612	563
Octobre	317	418	450	647	602	565
Novembre	308	522	505	582	694	685
Décembre	367	545	550	754	722	690
Moyenne	287	524	575	694	717	806

TABLEAU XXIII.

**Importations et exportations de produits
des industries alimentaires, boissons, tabacs.
(Section IV du commerce spécial.)**

	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1934	1935	1936	1934	1935	1936
<i>Importations :</i>						
Janvier	58	38	60	75	56	85
Février	56	32	51	67	60	79
Mars	65	42	60	78	57	88
Avril	46	37	53	60	69	79
Mai	46	49	46	60	73	72
Juin	45	46	41	61	64	70
Juillet	40	55	56	52	73	82
Août	51	45	58	57	67	81
Septembre ..	42	40	59	59	69	94
Octobre ...	89	81	83	79	95	90
Novembre..	71	74	70	70	104	84
Décembre ..	54	56	68	65	90	103
L'année (*)	664	596	705	784	876	1.007
<i>Exportations :</i>						
Janvier	20	16	11	33	28	24
Février	13	13	16	25	22	35
Mars	17	18	15	31	25	32
Avril	15	17	14	27	31	29
Mai	13	13	17	23	26	37
Juin	17	13	14	27	26	24
Juillet	24	16	25	35	33	40
Août	18	12	26	28	28	45
Septembre ..	19	13	27	32	26	45
Octobre ...	23	19	28	28	39	47
Novembre..	21	24	31	29	38	48
Décembre ..	18	19	26	28	35	49
L'année (*)	220	193	251	349	359	456

(*) Remarque : les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

B. — LA PÊCHE MARITIME.

Par rapport à 1935, l'année 1936 marque un progrès en quantité et une légère baisse des prix moyens.

D'après les statistiques de la minque d'Ostende, les apports de poisson frais, non compris le hareng guais, l'esprot et la crevette, ont atteint en 1936, 24.157.376 kilos et en 1935, 19.914.877 kilos, soit une augmentation de 21,30 p. c.

La vente de ce poisson a produit en 1936, fr. 83 millions 497.629,10 et en 1935 72.168.021 francs, soit un accroissement de 15,69 p. c.

La statistique du poisson de mer de pêches belges vendu à la minque d'Ostende, avec l'indication de l'espèce de bateau, fournit les chiffres ci-après :

Espèce de bateau	1936		1935	
	Quantité (Kilos)	Valeur (Francs)	Quantité (Kilos)	Valeur (Francs)
Bateaux à vapeur ..	8.194.715	19.427.134,—	6.271.079	16.672.142,—
Bateaux à moteur ..	15.898.829	63.831.153,—	13.559.550	55.216.913,—
Divers	50.050	182.230,—	65.600	217.987,—
	24.143.594	83.440.517,—	19.896.229	72.107.042,—

Le prix moyen au kilo de ce poisson a été de fr. 3,45 en 1936 contre fr. 3,62 en 1935. Ces résultats ont été obtenus cette année au cours de 3.606 pêches, contre 3.567 en 1935.

Les pêches spéciales ont donné des résultats très inégaux.

TABLEAU XXIV.

Importations et exportations de préparations diverses.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Préparations de viandes et de poissons	Conserves de légumes	Beurres artificiels	Malt	Préparations de viandes et de poissons	Conserves de légumes	Beurres artificiels	Malt
<i>Importations :</i>								
1930.....	43,5	5,8	3,7	27,7	311	32,8	31,9	73,8
1931.....	41,3	5,8	3,4	21,3	205	30,8	27,6	51,4
1932.....	41,4	5,3	2,2	18,5	206	25,5	15,1	42,3
1933.....	45,3	5,8	2,1	14,7	196	26,3	11,6	27,7
1934.....	35,9	4,7	1,9	13,2	110	24,—	8,—	21,7
1935.....	37,5	5,9	0,5	14,6	143	41,6	2,2	25,5
1936.....	36,5	2,6	0,2	13,6	129	15,3	1,3	27,1
<i>Exportations :</i>								
1930.....	4,9	11,0	4,7	0,6	93	61,5	42,6	1,3
1931.....	6,1	12,8	2,9	4,0	88	63,5	22,5	6,5
1932.....	3,2	7,3	1,3	4,1	57	33,4	8,6	5,9
1933.....	2,8	6,7	0,6	4,0	49	28,0	3,5	5,9
1934.....	3,2	7,2	0,4	7,3	41	28,3	2,3	8,8
1935.....	2,9	8,3	0,4	50,9	27	31,9	2,6	70,0
1936.....	2,8	9,2	0,2	53,8	27	37,9	1,3	80,3

Positions tarifaires : Préparations de viandes et de poissons : 209 à 219; conserves de légumes : 233 et 234; beurres artificiels : 245; malt : 52.

Au cours des trois dernières campagnes, la pêche de l'esprot a donné les résultats ci-après :

CAMPAGNE	Kilos	Produit	Prix moyen au kilo
1935-1936	740.736	624.335,70	0,84
1934-1935	492.958	478.952,65	0,97
1933-1934	872.142	808.323,—	0,93

Le rendement de la campagne 1935-1936 a été quelconque.

La nouvelle campagne commencée au mois de novembre 1936 promet mieux. Les apports jusqu'au 31 décembre 1936 s'élèvent à 1.074.351 kilos contre 425.301 kilos et ont produit fr. 792.953,45.

La pêche au hareng guais, qui s'est poursuivie de décembre à fin février, peut être considérée comme satisfaisante, bien qu'elle ait été assez courte, commencée assez tard et terminée plus tôt que de coutume.

Les apports ont atteint 8.595.895 kilos en 773 pêches, soit une moyenne de 11.120 kilos par voyage.

TABLEAU XXV.

La flottille de pêche et le produit de la vente de poisson à la minque d'Ostende.

ANNÉES	CHALUTIERS OU NAVIRES A VAPEUR		NAVIRES ET GRANDES CHALoupES A VOILES		CHALoupES A MOTEUR		POISSONS DE PROVENANCE ÉTRANGÈRE (milliers de francs)	DIVERS (Vente de petits poissons et poissons du pays, ainsi que de poissons d'eau douce) (milliers de francs)	TOTAUX	
	Apports (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)	Apports (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)	Apports (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)			Apports totaux (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)
1930.....	6.313	23.540	49	215	6.705	30.472	532	830	13.528	56.432
1931.....	5.458	15.807	20	103	7.867	33.763	664	647	13.916	50.983
1932.....	5.396	12.540	1	5	10.355	37.492	676	522	16.273	51.236
1933.....	6.251	12.981	—	—	12.984	49.231	505	441	19.900	63.157
1934.....	5.281	12.864	—	—	12.449	47.268	159	350	18.033	60.641
1935.....	6.271	16.672	—	—	13.560	55.217	61	218	19.914	72.169
1936.....	8.195	19.427	—	—	15.899	63.831	57	182	24.158	83.497

Quant à la pêche aux crevettes, les résultats du port d'Ostende sont peu encourageants. Alors que la pêche maritime se trouve à nouveau dans une situation prospère, les crevettiers voient leur péricliter.

Si l'on compare les résultats d'Ostende avec ceux obtenus à Zeebrugge, on en arrive à des constatations assez surprenantes quant au rendement par voyage. Pour l'année 1935, ce rendement moyen a été à Ostende de 10.628 kilos contre 18.147 kilos à Zeebrugge.

On constate d'emblée que c'est une crise de la production qui atteint les crevettiers ostendais.

La flottille de Zeebrugge est mieux adaptée à ce genre de pêche, son rayon d'action est plus étendu et elle compte par surcroît plus de jours de pêche;

Ce rendement moyen fut pour les précédentes campagnes : 14.638 kilos en 1934-1935, 7.600 kilos en 1933-1934 et 11.544 kilos en 1932-1933.

Nonobstant les grandes difficultés que rencontrait le commerce d'exportation par suite des restrictions de l'exportation des devises en Allemagne et l'arrêt des importations en Hollande, le prix moyen a presque doublé par rapport à l'année précédente.

On attribue ce résultat à la dévaluation, mais aussi et surtout à la pénurie de hareng dans les autres pays.

La statistique de la pêche du hareng frais, de fin juillet au début de décembre, s'établit comme suit pour les trois dernières années :

ANNÉES	Kilos	Produit	Prix moyen au kilo
1936	2.274.450	3.888.854,50	1,71
1935	844.050	2.070.740,—	2,45
1934	744.150	1.825.392,50	1,93

Les résultats de l'année 1936 sont très satisfaisants.

Etant donné l'importance des apports, la diminution du prix moyen est normale.

les fonds qu'elle exploite sont situés à sa portée, mieux protégés contre les intempéries et fournissent une marchandise de premier choix très appréciée sur les marchés étrangers.

Un mot encore de la culture huîtrière. Les expériences ostréicoles se sont poursuivies tant à Ostende qu'à Nieupoort. Elles ne permettent pas encore de tirer des conclusions certaines quant à la possibilité de pratiquer dans les eaux du littoral la culture huîtrière intégrale.

* * *

Au cours de l'année 1936, le Conseil supérieur de la Pêche maritime a délibéré au sujet des mesures à envisager en vue d'empêcher la destruction du jeune poisson par la pêche côtière.

Après avoir entendu différents avis sur cette question, il a été proposé de s'inspirer de la législation anglaise qui impose des mailles de filets de 7,5 centimètres minimum pour tous les bateaux de pêche, à l'exception de ceux pêchant la crevette, le hareng et l'esprot.

Pour ce qui est de l'application d'une taille minimale du poisson exposé en vente, il a formulé l'avis que l'on s'en tienne provisoirement à 18 centimètres. Limiter la vente à des tailles plus grandes priverait les crevettiers d'un appoint dont ils ont besoin dans les circonstances difficiles qu'ils traversent.

La réglementation à laquelle sont soumises les importations a continué à faire l'objet de vives critiques de la part des négociants en poisson. On ne peut nier que ces mesures ont entravé le négoce normal. Mais que serait-il advenu si l'on en était resté à la liberté pure et simple ? On aurait inmanquablement assisté à l'effondrement de l'industrie de la pêche ainsi que de ses nombreuses activités connexes, car le marché belge aurait été inondé de poisson de provenance étrangère ne trouvant plus d'autres débouchés libres.

C. — LE COMMERCE DES DENRÉES COLONIALES.

Nos importations de denrées coloniales sont en progrès. Leurs prix sont généralement en hausse. Celle du cacao est forte, celle du café également. La part du Congo dans nos achats de denrées coloniales ne cesse de croître. Il en est ainsi pour le café, surtout de l'espèce Arabica, dont la qualité s'améliore constamment. Prochainement, la rationalisation de la vente de cette denrée sera mise sur pied de telle façon que la protection douanière dont elle bénéficie en Belgique pourra jouer pleinement. La Belgique importe également du riz du Congo, mais peu. Jusqu'à ce jour, ce riz, de qualité inférieure, était surtout destiné à l'Afrique Equatoriale Française et à la Rhodésie. Actuellement, des essais sont en cours avec une espèce sélectionnée par l'Institut national pour l'Etude agronomique du Congo belge. Signalons encore que la part du Congo dans les importations de bananes augmente, alors que les importations totales de ce produit décroissent. On introduit en outre chez nous d'autres fruits de la colonie : oranges, mandarines, citrons, pamplemousses, ananas, papayes, mangues, avocats, mangoustes, coeurs-de-bœuf, etc., mais ce n'est encore qu'une tentative.

TABLEAU XXVI. Importations de denrées coloniales et épices.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Riz (pelé)	Café (non torréfié)	Cacao	Épices	Total	Riz (pelé)	Café (non torréfié)	Cacao	Épices	Total
1930 ...	47,5	47,5	7,3	0,8	103,1	94,0	455	61,4	14,6	625,0
1931 ...	61,2	61,0	11,2	0,8	134,2	71,4	367	59,5	11,2	509,1
1932 ...	54,8	51,4	10,1	0,8	117,1	48,3	345	39,5	8,2	441,0
1933 ...	55,9	39,7	7,2	0,8	103,6	42,7	236	26,8	6,7	312,2
1934 ...	60,4	47,6	8,9	0,7	117,6	39,5	229	29,0	7,0	304,5
1935 ...	42,1	48,9	9,3	0,8	101,1	43,9	257	35,9	9,1	345,9
1936 ...	55,1	52,4	10,2	0,7	118,4	60,5	268	45,7	7,9	382,1

Positions tarifaires : Riz : 51e; café : 63a; cacao : 62a; épices : 64.

TABLEAU XXVII. Importations de fruits exotiques.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Bananes	Citrons, oranges et similaires	Dattes et figues	Raisins secs	Total	Bananes	Citrons, oranges et similaires	Dattes et figues	Raisins secs	Total
1930 ...	21,0	71,7	3,6	5,9	102,3	62,5	133,1	11,1	27,0	234
1931 ...	30,5	71,9	4,2	6,0	112,6	79,8	126,2	11,4	31,0	249
1932 ...	37,4	71,2	4,0	5,7	118,3	74,3	102,5	9,0	25,3	211
1933 ...	25,4	81,8	3,3	4,4	114,9	47,6	97,6	6,9	13,5	166
1934 ...	25,8	76,0	3,8	4,8	110,4	41,7	60,1	7,3	12,5	122
1935 ...	29,0	67,0	3,7	5,8	105,5	51,1	60,9	8,4	18,8	139
1936 ...	19,0	79,5	3,2	4,7	106,4	36,5	74,1	7,8	16,1	134

Positions tarifaires : bananes, no 76; citrons, oranges et similaires, no 78; dattes et figues, nos 79 et 80; raisins secs, no 98a.

Troisième Partie

LES TRANSPORTS ET LE TOURISME

I. — LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER

L'économiste s'arrête plus volontiers à l'examen du mouvement du trafic des chemins de fer, indice précieux du degré d'activité d'un pays, qu'à l'analyse des résultats financiers d'exploitation.

Ceux-ci pourtant ne sont pas à négliger car on sait quelle menace font peser sur les finances publiques les déficits massifs et chroniques des chemins de fer, même lorsque les services en sont affermés à des sociétés autonomes.

Aussi avait-on accueilli avec satisfaction, après trois années d'excédents de dépenses, les résultats d'exploitation pour 1935 de la Société Nationale des Chemins de fer belges qui soldaient, compte non tenu des charges financières cependant, par un boni de 79 millions.

L'exercice 1936, malheureusement, voit reparaître le déficit, malgré que le trafic voyageur et le trafic marchandises soient en progrès (voir tableau I).

TABLEAU I. — **Activité générale de la Société Nationale des chemins de fer belges.**
Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

ANNÉES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOI- TION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordi- naires	Ensemble			
1930.....	975	2.483	71	3.529	3.208	320	90,93
1931.....	867	2.157	67	3.091	3.024	67	97,84
1932.....	747	1.653	52	2.452	2.620	— 168	106,87
1933.....	751	1.527	52	2.330	2.343	— 13	100,57
1934.....	711	1.456	48	2.215	2.263	— 48	102,16
1935.....	754	1.412	48	2.214	2.135	79	96,45
1936.....	755	1.475	57	2.287	2.305	— 18	100,76

TABLEAU II. — **Statistique du trafic.**
Trafic général

ANNÉES	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES					
	Nombre (milliers)	Voyageurs- kilom. (millions)	Tonnes totales (milliers)	Tonnes-kilom. (millions) (1)				
				Service interne belge	Service mixte	Service international	Transit	Total
1930.....	235.735	6.501	79.596	2.649	504	2.782	1.197	7.132
1931.....	222.222	5.810	69.523	2.305	430	2.444	847	6.027
1932.....	190.873	5.157	55.597	1.760	—	1.831	943	4.534
1933.....	185.192	5.058	55.157	1.755	—	1.760	925	4.440
1934.....	176.794	4.873	56.203	1.874	—	1.689	920	4.483
1935.....	181.663	5.109	58.669	2.043	—	1.850	864	4.757
1936.....	184.066	5.767	64.953	2.281	—	2.138	912	5.331

(1) Jusqu'en 1931, les statistiques donnent la répartition du trafic d'après les frontières du réseau; à partir de janvier 1932, les chiffres indiquent la répartition d'après les frontières du pays.

Cette anomalie, du reste, n'est qu'apparente. Comme on le rappelait récemment dans un opuscule consacré à un examen de l'activité des chemins de fer belges au cours de ces dix dernières années, « l'expérience et la doctrine s'accordent pour fixer à 35 p. c. le quantum des dépenses d'exploitation qui varient en raison directe du trafic. La structure même d'une exploitation de chemins de fer lui impose, en effet, des dépenses de direction, d'entretien, de gardiennage ou de renouvellement qui sont entièrement indépendantes du volume du trafic. » Or, si l'augmentation du trafic a fait progresser les recettes, elle a aussi accru les frais d'exploitation qui se sont alourdis en outre du fait de l'élévation des prix mondiaux. Seul un relèvement des tarifs pouvait compenser ces charges nouvelles. Le Gouvernement n'a pas autorisé la Société à modifier ses barèmes pour des raisons de politique économique générale.

Aussi bien, grâce à l'effort de réorganisation et de rationalisation patiemment poursuivi par les dirigeants de la Société Nationale, le déficit est resté d'un ordre qui n'est pas effrayant : il s'élève à 18 millions sur un budget de 2.305 millions.

Néanmoins, l'adaptation des tarifs aux dépenses est inéluctable et la prospérité de l'industrie paraît assez grande pour supporter à bref délai cette majoration.

Le tableau II fait ressortir l'accroissement du nombre de voyageurs et des quantités de marchandises transportées.

En ce qui concerne les voyageurs, l'augmentation, qui est de 2.403.000 par rapport à l'année précédente, est d'autant plus significative que l'Exposition de Bruxelles avait naturellement, en 1935, apporté une clientèle exceptionnelle aux chemins de fer, appoint qui a manqué en 1936. C'est du reste une recrudescence du nombre d'abonnements ouvriers qui, en grande partie,

est cause de l'augmentation du trafic voyageurs. Il y a là une première indice de l'amplification de la reprise des usines.

Un second indice est le progrès constaté dans le transport des marchandises. Le nombre total de tonnes déplacées par chemin de fer atteint 64 millions 953.000 tonnes contre 58.669.000 en 1935 et 56.203.000 en 1934. En deux ans, l'accroissement est donc de 15,5 p. c.

Le trafic de transit étant resté à peu près stationnaire, ce sont les transports internes et internationaux qui marquent une avance, conforme aux indications recueillies d'autre part sur le développement de notre commerce intérieur et extérieur. Le tonnage kilométrique intérieur est de 12 p. c. supérieur à ce qu'il était en 1935 et le tonnage kilométrique international de 16 p. c.

Le tonnage de marchandises transportées en service interne (voir tableau III) marque une avance de 3.657.000 tonnes, avance qui porte sur tous les produits, mais dont la plus grande partie est attribuable aux transports de charbon. La statistique du nombre de wagons fournis à l'industrie (voir tableau IV) confirme cette répartition.

* * *

A plusieurs reprises déjà, nous avons signalé les mesures prises par la Société Nationale des Chemins de fer belges pour réorganiser le réseau, améliorer les méthodes d'exploitation, augmenter la vitesse des trains, donner plus de confort aux voyageurs et assurer un transport accéléré et plus aisé des marchandises.

Quelques chiffres puisés dans la brochure éditée par la Société Nationale citée plus haut, permettront de voir les progrès réalisés depuis dix ans.

TABLEAU III. Transports de marchandises en service interne belge (1).

ANNÉES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graines et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	Totaux
1930	4.970	13.509	817	3.409	6.042	7.187	420	1.581	555	3.329	41.819
1931	4.245	13.822	398	2.834	4.820	6.027	304	1.410	543	2.655	36.906
1932	3.358	12.175	65	1.051	2.461	3.546	107	606	278	1.796	25.531
1933	2.978	12.978	65	984	2.509	4.078	111	691	246	1.855	26.495
1934	3.325	16.153	107	1.409	3.134	5.577	116	871	291	2.574	33.557
1935	2.978	17.323	125	1.610	3.230	6.065	141	964	298	2.657	35.391
1936	3.159	18.956	140	1.838	3.818	6.577	151	1.087	329	2.993	39.048

(1) Jusqu'en 1931, le trafic est réparti d'après les frontières du réseau; à partir de 1932, d'après les frontières du pays.

Tout d'abord, aux trains de voyageurs lourds et lents ont été substitués des trains plus légers, plus rapides et plus fréquents. Les chiffres suivants sont significatifs :

	1927	1936
<i>Fréquence :</i>		
Nombre de trains par jour	2.375	3.591
Charge moyenne (tonnes)	233	164
Nombre de trains par jour :		
Bruxelles-Anvers	88	175
Bruxelles-Charleroi	35	72
Bruxelles-Gand	59	102
<i>Vitesse (en minutes) :</i>		
Bruxelles-Anvers	40	29
Bruxelles-Ostende	96	77
Bruxelles-Mons	53	38
Bruxelles-Charleroi	58	42
Bruxelles-Arlon	211	162
Bruxelles-Liège	89	75

Quant aux trains de marchandises, le nombre et la vitesse en ont été également augmentés et leurs horaires réglés de façon à accélérer les transports. La Société a doublé le nombre des entreprises de camionnage par la prise et la remise à domicile des expéditions. Elle dessert ainsi actuellement, « de domicile à domicile », 1.300 communes comptant 6 millions d'habitants. De plus, des tarifs spéciaux ont été créés en faveur des trafics menacés dans leur existence par la crise économique ou par la concurrence des autres modes de transport.

La comparaison entre 1927 et 1936 du service des marchandises se présente comme suit :

	1927	1936
<i>Importance :</i>		
Nombre de tonnes de grosses marchandises (en millions)	77	65
Nombre de tonnes-kilomètres de grosses marchandises (en millions)	7.870	5.350
Nombre de trains-kilomètres	32	22
<i>Utilisation :</i>		
Charge moyenne brute remorquée par une locomotive (tonnes)	518	635
<i>Vitesse :</i>		
Trains ordinaires kilomètres-heure	45	70
Trains de grande vitesse kilomètres-heure	70	85
Monceau-Anvers : Durée du trajet	7 h. 26	4 h. 08
Ans-Liège-Anvers	6 h. 26	3 h. 48
Stockem-Arlon-Anvers	11 h. 43	9 h. 09
Mons-Anvers	6 h. 49	4 h. 48
Haine-Saint-Pierre-Anvers	7 h. 31	4 h. 22
<i>Camionnage :</i>		
Nombre de services	150	318
<i>Tarifs :</i>		
Proportion du tonnage des grosses marchandises transportées avec tarifs spéciaux	47 %	84 %
<i>Containers :</i>		
Effectif des containers de la S. N.	—	1.018

Le confort et la sécurité des voyageurs ont été augmentés par la mise en service de 1.500 voitures métalliques et la vitesse des trains accrue par l'emploi de locomotives « Superpacific » et d'automotrices à moteur Diesel ou Diesel-électrique.

TABEAU IV.

Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
- B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
- C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

ANNÉES	A		B	C		A + C	
	wagons chemin de fer	wagons chemin de fer et particuliers		wagons chemin de fer	wagons chemin de fer et particuliers	wagons chemin de fer	wagons chemin de fer et particuliers
(milliers de wagons)							
1930.....	5.712	—	1.352	1.863	—	7.575	—
1931.....	5.170	—	1.356	1.507	—	6.677	—
1932.....	4.347	—	1.173	1.095	—	5.442	—
1933.....	4.268	4.358	1.219	990	1.090	5.258	5.448
1934.....	4.138	4.235	1.229	935	1.037	5.073	5.272
1935.....	4.400	4.501	1.375	903	1.016	5.303	5.516
1936.....	4.799	4.909	1.516	954	1.066	5.753	5.975

TABLEAU V.

Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

ANNÉES	NOMBRE DE TONNES (milliers) (1)								
	Charbons			Produits métallurgiques			Minerais		
	Service interne belge	Service international	Transit	Service interne belge	Service international	Transit	Service interne belge	Service international	Transit
1930.....	16.288	6.599	5.243	4.741	3.624	385	1.145	4.687	1.007
1931.....	16.211	6.832	4.041	3.954	3.074	251	658	4.201	799
1932.....	14.647	5.982	2.367	1.476	2.386	1.849	147	3.812	51
1933.....	15.635	5.478	2.098	1.418	2.336	1.870	156	3.656	102
1934.....	16.153	4.757	2.010	1.409	2.564	1.986	107	3.919	165
1935.....	17.323	4.877	1.990	1.610	2.556	1.806	125	4.606	217
1936.....	18.956	6.157	1.936	1.838	2.667	1.799	140	4.905	237

(1) Jusqu'en 1931, les statistiques donnent la répartition du trafic d'après les frontières du réseau; à partir de janvier 1932, les chiffres indiquent la répartition d'après les frontières du pays.

La Société s'est préoccupée aussi de moderniser les gares tant en ce qui concerne l'aspect des bâtiments que l'accès des guichets et des quais. Un programme prévoit l'aménagement de 600 gares, à la cadence de 100 gares par an.

Bref, l'exploitation par la Société Nationale est un réel succès.

* * *

Autant, et plus peut-être que le chemin de fer, les chemins de fer vicinaux ont ressenti la concurrence de la route, et se sont trouvés devant la nécessité d'apporter des modifications profondes dans les conditions d'exploitation de leur réseau.

Au cours des dernières années, le trafic marchandises n'a cessé d'être en régression. Ses recettes, qui s'élevaient à 7.800.000 francs-or avant-guerre et qui représentaient 38,26 p. c. des recettes totales, sont passées au 1^{er} janvier 1936 à 43 millions de francs dépréciés, représentant 19 p. c. des recettes totales. En 1935, elles avaient baissé de 13,6 p. c. par rapport

à l'exercice précédent; en 1936, elles ont baissé d'environ 4 p. c. par rapport à 1935.

Les recettes du trafic voyageurs ont, par contre, subi un relèvement, attribuable au développement du réseau électrique, qui a triplé depuis 1914. L'emploi d'automotrices à essence ou à huile lourde sur les anciennes lignes à vapeur a également rendu aux « vicinaux » une partie de leur clientèle voyageurs que l'ancien matériel roulant, inconfortable et d'aspect peu engageant, leur avait fait perdre.

Mais si poussé que soit l'effort de modernisation du matériel roulant et des installations de la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, c'est plus de la réalisation d'un plan de coordination des divers transports par fer et par route qu'il faut attendre un redressement financier nécessaire. Des pourparlers ont déjà été engagés avec la Société Nationale des Chemins de fer belges et furent près d'aboutir. Un arrangement ne pourra toutefois pas se faire avant que soit autorisé un relèvement général des tarifs.

II. — LES TRANSPORTS MARITIMES ET FLUVIAUX

Le regain d'activité de la marine marchande belge, qui s'est précisé en 1933 et s'est développé jusqu'en 1935, a permis de remettre en service un bon nombre de bâtiments désarmés pendant la crise. Alors qu'en juillet 1932, on comptait au port d'Anvers cent et trois navires désarmés dont soixante belges, il n'en restait plus qu'un seul en décembre 1936 et il était de nationalité étrangère.

Il ne faut pas cependant attribuer au renouveau économique seul cette remise en service d'un grand nombre de navires, mais aussi à l'intervention gouvernementale qui, par l'octroi de subsides, imputés au budget extraordinaire, a permis le réarmement d'unités qui, sans cela, n'eussent certainement pas repris la mer de sitôt. Il faudra attendre les résultats de cette politique, toujours fort sujette à caution.

Le trafic qui passe par nos ports est important et en progrès sur celui de l'année précédente. L'avance est cependant moins vive qu'elle aurait pu l'être normalement. La cause en est dans le fait que le port d'Anvers a été paralysé pendant trois semaines, du 3 au 21 juin par une grève des dockers, suivie d'une grève des marins, ce qui eut pour effet immédiat de détourner vers Rotterdam et Hambourg le trafic destiné à notre métropole. Plus tard, la dévaluation du franc français et du florin, modifiant les conditions de concurrence entre Anvers et les ports hollandais enraya également l'expansion de notre trafic maritime.

Le tableau X détaille le mouvement du port d'Anvers et les chiffres qu'il reproduit n'appellent que peu de commentaires. Signalons, avant de les faire, que la décomposition du mouvement d'après le pavillon des navires transporteurs permet de constater que c'est toujours l'Angleterre qui tient la première place, suivie d'assez près cependant par l'Allemagne qui, du

reste, grâce à sa flotte neuve ou de date récente, a acquis la priorité pour le tonnage des marchandises embarquées par navires réguliers.

TABLEAU VI.

Navires désarmés au port d'Anvers (à fin de mois).

Source : Administration du port d'Anvers.

PÉRIODES	NOMBRE DE NAVIRES		TONNAGE NET (milliers de tonnes de jauge)	
	total	dont navires belges	total	dont navires belges
1934 Janvier ...	44	27	164	70
Juillet	36	22	128	53
1935 Janvier ...	27	17	95	46
Février....	25	17	71	46
Mars	25	18	73	52
Avril	26	19	76	55
Mai	20	14	57	38
Juin	19	14	56	40
Juillet	20	14	58	41
Août.....	19	14	58	43
Septembre.	22	18	69	57
Octobre ...	15	11	49	37
Novembre .	12	9	46	34
Décembre .	8	5	27	19
1936 Janvier ...	11	7	37	25
Février....	12	7	39	27
Mars	12	7	45	27
Avril	12	7	43	26
Mai	9	7	36	28
Juin	9	6	37	25
Juillet	9	6	37	25
Août.....	8	5	31	19
Septembre.	6	4	25	16
Octobre ...	5	2	14	8
Novembre .	2	1	10	4
Décembre .	1	—	6	—

TABLEAU VII.

Situation de la flotte marchande belge.

Source : Publications de l'Administration de la Marine.

ANNÉES	NOMBRE DE NAVIRES	TONNAGE BRUT (milliers de tonnes de jauge)	TONNAGE NET (milliers de tonne de jauge)			
			Bateaux à vapeur	Bateaux à moteur	Bateaux à voile	Totaux
1931.....	141	500	308	37	2	347
1932.....	121	429	257	37	—	294
1933.....	106	380	222	37	—	259
1934.....	100	363	210	37	—	247
1935.....	95	347	199	37	—	236
1936.....	94	332	194	38	—	232

TABLEAU VIII.

Armements et navires.

Source : *Rapport de l'Union des Armateurs belges.*

MEMBRES DE L'UNION DES ARMATEURS BELGES	NOMBRE DE NAVIRES		TONNAGE			
			Brut		Net	
	1936	1935	1936	1935	1936	1935
Armement Deppe, S. A.	28	29	88.175	92.464	62.809	65.908
Armement L. Hermans, S. A.	6	6	3.615	4.380	2.412	2.947
Belgian Gulf Oil Company, S. A.	4	4	26.706	26.706	17.150	17.150
Compagnie Dens-Océan, S. A.	4	4	9.776	9.776	6.752	6.752
Compagnie Maritime Belge (Lloyd-Royal), S. A.	30	31	166.404	169.253	112.255	113.434
Compagnie Royale Asturienne des Mines, S. A.	1	1	1.212	1.212	814	814
Armement René Gourts, S.-P.-R. L.	1	1	969	969	664	662
Handel en Scheepvaart, S. A.	2	2	1.478	1.478	912	914
S. A. American Petroleum Company	2	2	19.153	17.422	13.072	11.836
S. A. Armement Purfina et Purfina Maritime	2	2	10.986	10.986	7.176	7.171
S. A. John Cockerill	5	7	3.581	4.847	1.983	2.761
S. A. Navex	1	1	1.834	1.834	1.316	1.316
Armement Alexander, S. A.	—	—	—	—	—	—
Armement Hooper, Roeckens Co, S. A.	—	—	—	—	—	—
Compagnie Maritime de l'Escaut, S. A.	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	86	90	333.979	341.327	227.316	231.065
Non-membres de l'Union des Armateurs belges :						
Compagnie Marchande Export-Import, S. A.	1	—	1.275	—	839	—
Goossens, Marcel	3	3	5.370	5.039	3.976	3.723
Pasmans, Gustavo	1	1	620	620	368	368
Rau, Eugène	1	1	209	209	105	105
TOTAL...	6	5	7.474	5.868	5.288	4.196
	92 (1)	95	341.453	347.195	232.603	235.861

(1) Dans ces 92 unités sont compris 10 navires à moteur (*Alexandre-André, Améthyste, Ampetco, Belgian Gulf, Laurent Meeus, Lubrafol, Président Francqui, Turquoise, Spidolène, Esso Belgium*).

TABLEAU IX.

Mouvement de la navigation maritime.

Tableau par port d'entrée (1).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	PORTS								TOTAL GÉNÉRAL POUR LE PAYS ENTIER (1)	
	Anvers	Gand	Bruxelles	Bruges	Zeebrugge	Ostende		Nieupoort		Selzacte
						Paquebots-poste	Autres navires			
<i>Nombre de navires :</i>										
1932	9.520	1.819	584	297	766	862	471	188	46	14.553
1933	10.623	1.509	560	250	963	833	500	307	33	15.578
1934	11.547	1.622	459	232	876	857	610	293	63	16.570
1935	11.978	1.438	446	165	1.197	889	579	180	38	16.914
1936	12.337	1.781	415	183	1.492	993	598	142	44	17.989
<i>Tonnage net (en milliers de tonnes de jauge) :</i>										
1932	19.507	1.876	301	207	998	1.065	266	41	56	24.317
1933	20.336	1.715	285	137	1.509	1.007	301	57	47	25.394
1934	20.946	1.771	253	191	1.210	1.094	389	49	93	25.996
1935	22.250	1.630	200	108	1.640	1.205	315	29	60	27.438
1936	23.291	1.894	214	156	1.957	1.322	342	25	43	29.245

(1) Pour établir ce mouvement, un navire n'est compté qu'une seule fois, même s'il a visité plusieurs ports.

TABLEAU X.

Le port d'Anvers.

A. — Mouvement du port.

Source : Administration du port d'Anvers.

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargés	sur lest							
1932 ...	9.407	19.667	9.325	7.815	1.600	8.058	43.418	13.012	3.223	43.450	12.824	2.952
1933 ...	9.841	20.439	10.054	8.194	1.866	8.899	41.888	13.147	3.719	40.910	12.592	2.725
1934 ...	10.305	20.531	10.669	8.520	1.806	10.196	45.173	14.785	4.458	43.370	13.885	2.989
1935 ...	11.125	22.035	11.061	9.359	1.755	12.110	45.238	15.249	5.042	43.117	14.386	3.547
1936 ...	11.429	23.042	12.480	9.603	1.826	12.772	47.091	15.680	4.797	44.747	15.140	3.687

B. — Mouvement des principales marchandises.

(Navigation maritime et fluviale.)

1° Entrées.

Source : Bulletin du commerce avec les pays étrangers.

ANNÉES	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits des industries aliment., boiss., etc.	Sect. VIII Produits de l'industrie textile	Section X Bois et ouvrages en bois; ouvrages en liège	Sect. XII Papier et ses applications	Sect. XV Métaux et ouvrages en métaux	Sect. XVII Véhicules autres que pour voies ferrées	Totaux de toutes les entrées
<i>Quantités (milliers de tonnes) :</i>										
1930	399	4.553	6.381	315	28	749	246	1.228	77	14.866
1931	347	5.694	5.758	357	25	626	297	999	76	14.904
1932	319	5.287	4.472	367	23	600	272	589	42	12.574
1933	375	4.892	5.327	570	25	838	299	791	45	13.773
1934	317	4.973	6.063	730	29	746	313	1.166	66	15.128
1935	348	4.867	6.648	619	29	830	357	1.419	73	16.105
1936	376	5.305	7.111	735	30	928	413	1.447	68	17.277
<i>Valeurs (millions de francs) :</i>										
1930	3.316	7.636	2.943	1.223	904	654	453	3.583	1.277	24.881
1931	2.477	5.922	2.332	1.108	699	615	446	2.732	1.065	19.732
1932	1.668	4.783	1.505	988	545	442	345	4.383	628	16.977
1933	1.692	4.300	1.652	1.039	533	470	325	1.491	498	13.427
1934	1.447	4.021	1.537	1.086	485	371	333	1.858	591	13.265
1935	1.947	5.073	1.900	1.067	509	510	412	2.517	756	16.529
1936	2.432	6.808	2.341	1.210	542	530	480	2.634	711	19.564

2° Sorties.

ANNÉES	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits des industries aliment., boiss., etc.	Section V Produits chimiques et pharmaceutiques	Sect. VIII Produits de l'industr. textile	Sect. XIV Verre et ouvrages en verre	Sect. XV Métaux et ouvrages en métaux	Sect. XVI Machines, engins, mécaniques, etc.	Totaux de toutes les sorties
<i>Quantités (milliers de tonnes) :</i>										
1930	87	1.581	4.883	188	1.072	99	242	4.973	173	14.023
1931	85	2.063	4.647	176	996	88	199	4.236	118	13.071
1932	78	2.216	3.914	188	768	67	155	3.251	77	11.026
1933	102	1.796	4.160	255	857	79	148	3.771	67	11.624
1934	97	1.788	4.981	302	871	89	154	4.375	80	13.186
1935	113	1.857	6.606	323	1.077	108	187	4.531	138	15.457
1936	125	1.833	7.723	350	1.126	124	193	4.299	134	16.459
<i>Valeurs (millions de francs) :</i>										
1930	1.175	2.823	1.806	1.129	1.504	2.025	899	8.383	1.727	25.503
1931	767	2.545	1.390	869	1.402	2.464	680	6.309	1.094	20.022
1932	487	2.216	1.019	652	1.044	1.529	475	4.055	701	13.619
1933	627	1.747	943	620	1.085	1.485	426	4.059	556	13.001
1934	630	1.656	1.035	684	1.104	1.317	444	4.609	611	13.481
1935	908	2.015	1.211	745	1.275	1.480	484	5.514	905	16.206
1936	1.256	2.524	1.591	836	1.369	1.845	471	5.595	984	18.249

Il est à noter toutefois que les pavillons de second rang accroissent d'année en année la part qu'ils prennent dans l'activité du port d'Anvers et qu'ainsi diminue la part proportionnelle des pavillons anglais et allemands. Quant au pavillon national, il est en régression comparativement à l'année précédente, mais il y a lieu de tenir compte des circonstances anormales dans lesquelles l'armement belge a dû travailler pendant deux mois par suite de la grève des dockers et de celle des marins. On estime que sans ces incidents, notre flotte nationale aurait conservé, voire même amélioré sa position relative dans le mouvement d'ensemble du port d'Anvers.

Depuis 1932, le mouvement des marchandises ne cesse de se relever sensiblement. Pendant l'année écoulée, les débarquements maritimes ont atteint 12.480.000 tonnes, en progrès de 1.370.000 tonnes. Les embarquements maritimes se chiffrent par 12 millions 772.000 tonnes, soit 662.000 tonnes de plus que l'an dernier. A l'entrée, ce sont les céréales, les minerais, les huiles et les bois qui marquent une avance. A la sortie, nous enregistrons un progrès dans le mouvement des charbons, des produits chimiques et des ciments, partiellement contrebalancé par le ralentissement très marqué de nos expéditions de produits métallurgiques. C'est d'ailleurs ce qui explique que la progression des marchandises au départ soit moins accentuée que celle des marchandises à l'arrivée.

Ces chiffres sur l'activité du port d'Anvers ne nous donnent qu'un aspect de sa situation, car il faut aussi considérer la part d'intervention relative d'Anvers dans le trafic dévolu aux grands ports maritimes de l'Europe occidentale, surtout Hambourg et Rotterdam. Or, si le trafic de tous les ports est en progrès, on constate cependant que c'est Anvers qui marque la moindre avance et que Rotterdam a regagné le retard qu'il avait subi en 1935. Cette position comparative s'explique par le simple énoncé des modifications apportées aux conditions en vigueur dans les deux ports : d'une part, hausse de la main-d'œuvre à Anvers ; d'autre part, intervention gouvernementale à Rotterdam. Le discours prononcé à l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce d'Anvers par son Président, M. C. Jussiant, résume comme suit la situation : « Les avantages obtenus cette année par les ouvriers représentent dans l'ensemble une majoration de 33 p. c. des frais de main-d'œuvre au port d'Anvers. Pendant ce temps, notre concurrent le plus direct, Rotterdam, a, au contraire, diminué de 89 p. c. ses frais de pilotage ; le gouvernement hollandais intervient pour 28 p. c. dans les droits de port ; les trafics particuliers ont été réduits de 15 p. c. et depuis le mois d'octobre le port mosan bénéficie en outre de la dévaluation du florin, soit 20 p. c. actuellement. » Il est vrai que les conditions d'Anvers avaient été, fin mars 1935, sérieusement améliorées par la dévaluation du franc belge.

Le resserrement de la concurrence entre Anvers et les ports voisins impose à ceux qui sont chargés de la gestion de nos installations maritimes et aux dirigeants ouvriers de lourdes responsabilités. Sans doute ces problèmes ne présentent-ils pas à l'heure actuelle un caractère d'extrême acuité, mais il n'est pas douteux qu'ils doivent être résolus sans trop de retard si l'on ne veut pas voir Anvers perdre ses avantages de port bon marché et supérieurement outillé.

Aussi bien la hausse des salaires et les répercussions de celle-ci sur les conditions tarifaires n'expose pas seulement Anvers à la concurrence des grands ports de mer nord-européens, Rotterdam, Dunkerque, etc. Elle suscite également la crainte d'un effritement du trafic au profit de certains ports secondaires belges où le coût de la main-d'œuvre est moins élevé. Le préjudice que causerait à Anvers un renforcement de la concurrence des ports secondaires belges ne serait pas grave en lui-même ; mais l'économie générale du pays en souffrirait grandement. La division de notre mouvement maritime exercerait de fâcheuses répercussions sur tous les éléments qui recourent au bon marché des frets à l'entrée et à la sortie d'Anvers, et nuirait à ce titre aux facultés d'expansion de notre industrie et de notre commerce tout entier. C'est le grand mal dont souffre la France : la multiplicité des ports, au lieu d'être une force, est une faiblesse. Deux ports de 6.000.000 de tonnes font en apparence le même travail qu'un port de 12.000.000 de tonnes. En réalité, il n'en est rien ; ils le font moins bien et à coût beaucoup plus élevé.

Dans un autre ordre d'idées, le perfectionnement de l'équipement mécanique du port peut être poursuivi utilement.

D'autre part, certaines marchandises sont assujetties à trop de déplacements entre les diverses parties du port et un effort d'organisation pourrait être fait pour comprimer ces manipulations dispendieuses.

Le port de Gand (v. tableau XI) occupe une place relativement avantageuse dans le classement des ports nord-européens selon l'accroissement de leur activité depuis un an. Mais il ne faut pas oublier que le second port maritime belge avait été particulièrement désavantagé par la crise et qu'en 1935 même il avait encore accusé un recul de près de 7 p. c. du tonnage entré et de 9 p. c. du nombre de navires l'ayant visité.

Malgré l'amélioration très nette de sa situation pendant l'année 1936, il reste très en retard sur les autres ports en ce qui concerne la récupération du trafic perdu depuis 1929.

Les ports de Bruges et de Zeebrugge (v. tabl. XII) ont été visités par un plus grand nombre de navires que les années précédentes. Mais le trafic marchandises n'est guère en progrès et n'a qu'un intérêt local. La station de soutage *Zeebrugge Coal Bunkering Station*, installée au môle de Zeebrugge, est plus appréciée.

TABLEAU XI.

Le port de Gand.

Source : Administration du port.

A. — Mouvement du port.

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Entrées			Sorties			Marchandises (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1932.....	2.117	2.140	2.160	2.128	2.154	1.318	1.820	1.302
1933.....	1.785	1.960	2.128	1.772	1.931	788	1.716	1.328
1934.....	1.929	2.058	2.365	1.929	2.066	1.006	1.449	1.312
1935.....	1.755	1.928	2.103	1.753	1.917	861	1.428	1.452
1936.....	2.068	2.172	2.289	2.063	2.167	1.132	1.694	1.729

B. — Mouvement des principales marchandises.
(Navigation maritime et fluviale.)

Source : Bulletin du commerce avec les pays étrangers.

ANNÉES	ENTRÉES				SORTIES			
	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section X Bois et ouvrages en bois; ouvrages en liège	Totaux de toutes les entrées	Section II Produits du règne végétal	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Totaux de toutes les sorties
<i>Quantités (milliers de tonnes) :</i>								
1930.....	157	5.367	801	6.879	49	17	1.055	3.061
1931.....	132	3.925	577	5.249	94	21	1.180	3.287
1932.....	130	3.142	392	3.960	107	9	725	2.619
1933.....	137	3.024	471	3.844	41	6	285	2.116
1934.....	100	2.914	487	3.814	43	9	528	2.319
1935.....	107	2.829	350	3.530	51	8	479	2.314
1936.....	142	3.318	196	3.982	54	11	660	2.862
<i>Valeurs (millions de francs) :</i>								
1930.....	936	1.305	342	3.503	288	390	1.016	2.744
1931.....	450	838	345	2.368	235	385	1.008	2.581
1932.....	398	543	164	1.500	182	98	506	1.407
1933.....	433	391	168	1.306	188	49	179	866
1934.....	246	402	138	1.089	194	54	293	952
1935.....	418	418	135	1.317	241	66	248	987
1936.....	559	497	76	1.529	317	88	400	1.336

TABLEAU XII.

Les ports de Bruges et de Zeebrugge.

A. — Mouvement des ports.

Sources : Compagnie des Installations maritimes de Bruges et Bulletin du commerce avec les pays étrangers.

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME				NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires entrés	Tonnage des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
			Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
1933.....	1.335	1.855	609	280	177	28
1934.....	1.166	1.442	517	234	180	54
1935.....	1.579	1.917	423	324	193	29
1936.....	1.892	2.252	603	389	144	38

TABLEAU XII (suite).

B. — Mouvement des principales marchandises.
(Navigation maritime et fluviale.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	ENTRÉES				SORTIES		
	Section III Produits minéraux	Section X Bois et ouvrages en bois etc.	Section XIII Ouvrages en pierres, etc.	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux
<i>Quantités (milliers de tonnes) :</i>							
1930.....	774	89	34	32	8	21	221
1931.....	673	176	15	14	9	44	214
1932.....	595	31	18	18	11	29	132
1933.....	650	43	24	10	6	14	229
1934.....	553	51	25	5	23	13	228
1935.....	513	37	16	11	6	21	302
1936.....	581	47	36	20	5	17	374
<i>Valeurs (millions de francs) :</i>							
1930.....	139	39	39	62	106	63	30
1931.....	92	58	19	15	76	84	20
1932.....	60	15	12	17	64	49	14
1933.....	62	12	10	47	41	35	24
1934.....	59	14	10	30	64	28	25
1935.....	57	10	9	17	50	59	28
1936.....	75	13	13	22	61	46	39

La ligne de paquebot Harwich-Zeebrugge ainsi que le service des ferry-boats ont vu leur trafic s'accroître d'environ 20 p. c. pour la première et 15 p. c. pour le second.

Comme les autres, le port du Grand Bruxelles (v. tableau XIIbis) a bénéficié de la reprise dans le commerce international et particulièrement des besoins en combustibles des usines. C'est en effet l'importation de houille anglaise et l'exportation de coke et

de mitrailles qui sont responsables de la forte augmentation de tonnage débarqué et surtout embarqué.

Quant au port d'Ostende (v. tableau XIIIter), si l'on ne considère que le seul trafic des bateaux marchands, on ne constate qu'un progrès relatif.

Il faut noter cependant que le trafic de la ligne que la Société Cockerill assure entre Ostende et Tilbury est redevenu normal, alors qu'il y a deux ans, par manque de fret, les départs avaient cessé d'être quotidiens.

TABLEAU XIIbis.

Le port du Grand-Bruxelles.

A. — Mouvement du port.

Source : *Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.*

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE Marchandises entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)
	ENTRÉES			SORTIES			
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	
1933.....	912	474	415	909	474	422	4.650
1934.....	883	475	379	881	479	463	5.129
1935.....	885	431	236	884	429	452	5.378
1936.....	924	497	291	918	494	615	5.766

TABLEAU XIibis (suite).

B. — Mouvement des principales marchandises.
(Navigation maritime et fluviale.)Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	ENTRÉES					SORTIES			
	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section X Bois et ouvrages en bois	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Totaux de toutes les entrées	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Totaux de toutes les sorties

Quantités (milliers de tonnes)

1933.....	8	1	95	1	239	13	2	1	196
1934.....	5	1	56	1	251	10	2	1	212
1935.....	4	1	67	1	222	10	2	1	211
1936.....	4	1	78	1	240	10	3	1	252

Valeurs (milliers de francs)

1933.....	80	48	53	697	945	123	147	357	860
1934.....	46	40	27	668	861	87	135	1.055	1.496
1935.....	56	44	49	720	962	82	108	517	966
1936.....	48	58	53	140	392	100	112	280	769

TABLEAU XIiter.

Le port d'Ostende.

A. — Mouvement du port.

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes)	Marchan- dises (milliers de tonnes métriques)									
1933.....	610	354	197	611	357	193	781	107	42	792	61	3
1934.....	872	428	206	860	426	210	848	112	45	842	52	2
1935.....	761	352	140	763	349	210	1.195	199	82	1.181	44	1
1936.....	784	377	172	782	376	250	1.188	203	68	1.201	46	2

Le port d'Ostende (suite).

B. — Nombre de passagers transportés
par les paquebots de l'Etat.

ANNÉES	Entrées	Sorties
1933.....	140.738	146.583
1934.....	154.915	157.023
1935.....	241.334	241.146
1936.....	309.254	315.960

De plus, le trafic des paquebots de l'Etat entre Ostende et Douvres s'améliore toujours et a doublé en deux ans. Le nombre d'autos transportées a atteint, par exemple, 10.411 unités contre 4.712 en 1935.

* * *

Les seules statistiques dont nous disposons pour 1936 sur la navigation fluviale sont celles publiées par les divers ports belges (v. tableaux X à XIiter).

Si pour Anvers, Bruges et Ostende, les chiffres de l'entrée marquent un léger déclin, le mouvement général des marchandises transportées par bateaux fluviaux est en augmentation.

La diminution des entrées au port d'Anvers s'explique par les mesures prises en Allemagne pour permettre à Hambourg, Brême et Emden de drainer une part de plus en plus importante du trafic rhénan. Bien que ce détournement du mouvement de l'hinterland rhénan soit une menace plus grave pour Rotterdam, Anvers néanmoins ne peut manquer d'en subir aussi les conséquences.

On peut toutefois se demander si ces mesures largement artificielles résisteront à la fin inévitable du régime économique, auquel le manque de devises pousse l'économie allemande.

TABLEAU XIII.

Le chômage dans les industries du transport.

Source : *Revue du Travail*.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1926	23.116	122	2.373	0,6	10,8	237
1927	24.777	217	3.134	0,9	13,2	317
1928	24.668	165	2.816	0,7	12,2	265
1929	24.680	89	3.299	0,4	14,6	299
1930	29.116	505	6.804	2,1	28,2	800
1931	26.325	2.825	10.173	10,4	37,2	1.576
1932	36.136	9.399	8.957	31,1	30,0	2.317
1933	52.156	9.074	7.865	18,2	15,9	1.512
1934	46.271	8.884	9.356	19,3	20,3	1.471
1935	45.886	8.304	10.305	17,9	22,4	1.479
1936	50.023	6.143	11.408	13,7	25,3	1.421

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Janvier	1.231	2.205	1.954	1.500	1.840	1.631
Février	1.520	2.380	2.604	1.690	1.922	1.860
Mars	1.383	2.390	1.925	1.650	1.817	2.038
Avril	1.554	2.441	1.808	1.926	1.536	2.454
Mai	1.625	2.400	1.544	1.515	1.575	2.060
Juin	1.638	2.412	1.452	1.519	1.452	1.136
Juillet	1.635	2.605	1.114	1.462	1.309	885
Août	1.510	2.416	1.075	1.370	1.325	881
Septembre ...	1.625	2.476	1.132	1.265	1.329	893
Octobre	1.745	2.060	1.105	1.280	1.220	935
Novembre	1.634	1.925	1.130	1.089	1.234	1.062
Décembre.....	1.812	2.100	1.300	1.691	1.185	1.217
Moyenne	1.576	2.317	1.612	1.471	1.479	1.421

L'Allemagne, ni au point de vue industriel, ni au point de vue maritime, ne peut se passer des ports de l'Escaut et de la Meuse, si ce n'est à ses propres dépens.

Le taux des frets s'est heureusement relevé depuis 1935, ce qui permettra à la batellerie belge de supporter plus aisément les charges d'intérêt et d'amortissement des prêts qu'elle a contractés et qui pesaient lourdement sur elle en période de crise.

La situation financière de la batellerie belge a du reste fait l'objet d'un examen détaillé par l'Office de Redressement économique, examen qui a permis de constater qu'elle n'est pas surendettée malgré la modernisation rapide de la flottille et le remplacement presque général du matériel en bois par du matériel en fer ou en acier d'un tonnage beaucoup plus élevé.

III. — LES TRANSPORTS PAR ROUTE ET LES TRANSPORTS AÉRIENS

Depuis deux ans, l'Administration a fait de sérieux progrès au point de vue de la construction, de l'entretien et de l'utilisation de la route, par l'étude et la réalisation partielle d'un double programme d'amélioration du réseau routier. D'une part, les travaux ne sont plus répartis au petit bonheur et, de l'autre, l'Administration des Ponts et Chaussées a fait élaborer un vaste programme de construction d'autostrades, routes à long parcours et à trafic rapide.

C'est au mois de février 1936 que fut arrêté le principe de la création des autoroutes, notamment de celle de Bruxelles-Ostende. Dès le mois de mars de la même année, l'Administration établit son plan d'action et ordonna d'effectuer les levés. A l'heure actuelle, les cahiers des charges sont à l'approbation et l'on estime que les dépenses, qui se monteront à environ 15 ou 20 millions de francs, pourront être imputées sur le budget de l'exercice 1937.

En outre, sont à l'étude des tracés de routes identiques destinées à relier Anvers à la côte, Anvers à Liège, Anvers à Gand, Bruxelles à Liège, et le tronçon qui, partant de Liège, aboutirait à Aix-la-Chapelle. Tout cela engendre une amélioration considérable de notre réseau routier. L'effort réalisé pour la mise en état de ce réseau est tangible. Il n'existe pour ainsi dire plus de routes gouvernementales en mauvais état. A la fin de l'année 1936, l'action du Gouvernement entreprise au cours des vingt derniers mois avait abouti à la réfection de 670 kilomètres de routes. Au surplus, il a été procédé à de nombreux élargissements. Les courbes trop accentuées ont été redressées. Des passages à niveau ont été supprimés. Diverses agglomérations, villes et villages ont été contournés. Rappelons, à cet égard, le projet d'achèvement du boulevard de grande ceinture à Bruxelles, qui a été repris, lors d'une première adjudication, au cours de l'année passée. Enfin, de nouvelles routes ont été achevées, comme celles de Maldeghem à Knocke, de Westmalle à Zoersel, de Noirefontaine à Ciergnon; d'autres sont en voie d'achèvement : celles de Bruxelles-Anvers via Boom et de Zeebrugge à Heyst. Environ 2.000 kilomètres de pistes cyclables en béton d'une largeur de 2 mètres ont été établies.

Ces améliorations sont d'autant plus nécessaires qu'au cours des dernières années, le nombre des automobiles a subi une assez forte augmentation. Il n'y a pas de doute que celui-ci se développera plus encore au cours des années suivantes, car, pendant la période de dépression, le nombre de voitures n'a

que peu augmenté en Belgique. Par les statistiques relatives à cette année, publiées au début du mois d'octobre, nous apprenons que le nombre d'automobiles n'a augmenté que de 3.200 unités de 1934 à 1935; stagnation d'autant plus curieuse qu'en 1933, l'une des plus dures de la période de crise, le nombre de voitures s'était accru de 8.300 unités. Par contre, le commerce de l'automobile s'est sensiblement amélioré; les ventes de véhicules neufs ont atteint 18.000 unités au lieu de 11.000 en 1934. Ceci résulte du redressement économique aussi bien que de la réduction des prix qui a suivi la conclusion de l'accord belgo-américain.

Ce décalage entre le nombre des véhicules vendus et l'augmentation du nombre total d'automobiles dans le pays est un indice certain, mais encore faible, du rajeunissement de notre parc automobile. Celui-ci n'est pas encore renouvelé suffisamment. Si l'on admet qu'une voiture doit s'amortir en sept ans, chiffre admis aux Etats-Unis, il faudrait en Belgique 30.000 ventes annuelles de véhicules nouveaux pour maintenir le parc dans un état stationnaire (1). C'est là une conséquence de la crise, aussi bien que de la politique de charges fiscales pratiquée dans le pays.

L'extension de la locomotion automobile est entravée dans de nombreux pays européens, surtout en France et en Hollande, par une politique fiscale non appropriée. Celle-ci date encore de l'époque où l'automobile était un véritable objet de luxe alors qu'elle est devenue actuellement un véritable outil de travail.

Signalons par exemple qu'en France la statistique constate que sur 1.713.000 automobiles en circulation, 1.500.000 appartiennent à des personnes qui les utilisent comme instrument de travail : agriculteurs, commerçants, médecins, employés et ouvriers.

Les gouvernements qui ont compris cette situation n'ont eu qu'à se louer des mesures de réduction des charges qu'ils ont prises : l'accroissement immédiat du parc automobile, qui en a été la conséquence, tout en contribuant au progrès de l'économie générale, s'est traduit pour le Trésor par des rentrées d'impôts plus abondantes.

Par contre, l'importation tant des autos servant au transport des personnes que des carburants et des huiles, sont une charge pour la balance des comptes du pays.

(1) A.D.I.A., novembre 1936, p. 25.

Le tableau qui suit nécessite quelques commentaires. La classification ayant été modifiée pour certaines rubriques de la statistique, il en résulte que pour les voitures à voyageurs, l'augmentation n'a été que de 2,5 p. c. d'après la répartition par catégories. Quant aux autobus et autocars, dont nous avons déjà signalé la diminution l'année dernière, ils subissent par rapport à celle-là une diminution de 512 unités, soit 30 p. c. Cette diminution est peut-être plus apparente que réelle et pourrait s'expliquer par le fait que de nombreux autobus, qui ont maintenant des concessions régulières, ne sont

plus soumis à la taxe et figurent sous la rubrique des véhicules exemptés. Ceux-ci accusent une augmentation de 1.751 unités. Le nombre total des camions n'a augmenté que de 1 p. c. à peine. Il est regrettable que la catégorie des camions lourds à bandages pleins en caoutchouc et à bandages métalliques reste stationnaire, car ces véhicules causent les plus grands dégâts à nos routes et même à nos habitations. Le nombre de remorques accuse un accroissement de 11,5 p. c., qui est probablement en rapport avec l'extension du trafic automobile.

TABLEAU XIV. Véhicules automobiles en Belgique (1).

ANNÉES	Véhicules servant au transport des personnes		Véhicules servant au transport des marchandises		Total des voitures automobiles	Nombre d'habitants pour une auto (de personnes ou de marchandises)
	Voitures privées ou de location	Autobus et autocars	Légers	Lourds		
1930.....	99.303	1.544	46.204	10.987	158.038	51
1931.....	109.849	1.527	51.310	11.968	174.654	47
1932.....	115.870	1.660	52.902	13.458	183.890	44
1933.....	123.049	1.903	52.121	15.118	192.191	43
1934.....	121.167	1.685	55.246	16.182	194.280	43
1935.....	124.183	973	60.612	11.667	197.435	42

(1) D'après le Bulletin de l'Office central de Statistique (Ministère de l'Intérieur).

Quant aux taxis, leur nombre reste à un niveau constant (un peu plus de 7.000), ce qui est assez surprenant en présence de l'accroissement visible du trafic et de la multiplicité des entreprises exploitant des formules de transports inusitées auparavant. Cette anomalie est probablement apparente. Elle pourrait résulter, d'une part, du fait qu'autrefois on considérait comme taxis des voitures de location qui ne sortaient que très rarement et, d'autre part, il est hors de doute que leur degré d'utilisation va en s'accroissant.

Les statistiques générales, que nous ne publions pas ici, montrent de plus que le nombre des camions à

huile lourde, n'est que de 569 unités. Ce chiffre est très peu élevé; il est certain que les autobus à carburant des lignes régulières sont groupés sous la rubrique des voitures exemptées. En ce qui concerne les véhicules à gazogène et ceux marchant à l'électricité, on n'en compte plus que 17 en Belgique contre 40 en 1934 et 47 en 1933. C'est un mouvement qui est opposé à celui que l'on constate dans les pays à régime autarcique renforcé, où, pour des raisons de difficulté d'approvisionnement en essence, on est forcé de recourir de plus en plus à l'utilisation de véhicules à accumulateurs.

TABLEAU XIVbis.

Motocycles, motocyclettes et bicyclettes à moteurs en Belgique (1)
(unités).

ANNÉES	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur	Royaume
1930.....	6.533	9.152	4.325	4.081	7.918	10.548	2.618	2.816	4.865	52.866
1931.....	6.968	9.368	4.928	4.880	8.712	11.145	2.926	3.289	5.316	57.532
1932.....	7.225	10.245	5.673	5.362	9.133	11.774	3.157	3.621	5.842	62.032
1933.....	7.333	10.882	5.993	5.398	9.303	11.849	3.336	3.834	6.062	63.990
1934.....	6.816	11.097	6.042	5.229	9.475	12.419	3.476	3.961	6.306	64.821
1935.....	6.608	10.391	6.085	5.175	9.416	12.493	3.510	3.976	6.066	63.720

(1) D'après le Bulletin de l'Office central de statistique (Ministère de l'Intérieur).

L'amélioration des routes et le soin que l'on prend de les pourvoir de bons accotements cyclables, a donné au *vélo* un essor extraordinaire. Non seulement le nombre des ouvriers et ouvrières qui se rendent à l'usine ou aux travaux des champs a-t-il augmenté, mais aussi le nombre de citadins, employés et petits bourgeois, qui, le dimanche et les jours de fête, délais-

sant le train et les autocars, consacrent leurs loisirs à se promener ou à excursionner à vélo. La vogue du tandem est, à cet égard, significative.

Il circule actuellement en Belgique 2.300.000 vélos, ce qui signifie qu'un habitant sur quatre utilise la bicyclette soit pour se rendre à son travail, soit pour son délassement.

TABLEAU XIVter.

Vélocipèdes en Belgique (1)
(en milliers).

ANNÉES	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur	Royaume
1930.....	318	256	314	322	269	171	116	53	92	1.910
1931.....	335	262	325	326	272	170	120	54	92	1.954
1932.....	320	264	333	332	268	171	124	55	86	1.955
1933.....	343	286	346	350	282	179	131	57	89	2.062
1934.....	375	287	351	355	288	185	138	59	93	2.131
1935.....	398	339	370	370	304	194	144	62	97	2.278

(1) D'après le Bulletin de l'Office central de statistique (Ministère de l'Intérieur).

* * *

Le développement de l'aviation marchande belge se poursuit de façon très satisfaisante. La S.A.B.E.N.A. (Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne) étend chaque année son réseau et, seule ou en participation avec des sociétés étrangères, assure en Europe la liaison de Bruxelles avec Paris, Londres, Amsterdam, Cologne, Berlin, Hambourg, Copenhague, Malmö, etc.

En été, des lignes régulières relient Bruxelles à Ostende et au Zoute. Au total, le réseau européen de la S.A.B.E.N.A. couvre quelque 3.000 kilomètres.

En février 1935, la liaison Belgique-Congo a été assurée avec l'aide des Français et le trafic s'effectue avec beaucoup de ponctualité. Les 10.900 kilomètres qui séparent la colonie belge de la métropole sont couverts en quatre jours et demi.

Le trafic des passagers est en augmentation constante, ainsi, du reste, que la quantité de marchandises transportées. C'est toutefois le transport des personnes qui reste l'activité principale de l'aviation.

En 1936, le transport des personnes exprimé en *passagers-kilomètres* a atteint 8.673.505 contre 6.343.615 en 1935 et 3.912.430 en 1934. La progression est donc de 36 p. c. par rapport à l'année précédente et de 121 p. c. depuis deux ans.

Evidemment, l'extension du réseau est en partie cause de cet accroissement. Cependant, il faut l'attribuer également, et dans une aussi large mesure, à l'emploi plus fréquent de l'avion par les passagers qu'attirent le confort, la vitesse et la sécurité des appareils mis actuellement en service.

Cet accroissement du nombre de passagers a pour heureux résultat de permettre une meilleure utilisation du matériel, le nombre moyen de personnes transportées par chaque avion étant de près de six en 1936 contre trois environ en 1933.

Aussi la S.A.B.E.N.A. peut-elle mettre en service sur les lignes les plus fréquentées des appareils à seize et à dix-huit places, dont la vitesse de croisière est supérieure aux anciens à huit ou dix-places. C'est ainsi que le parcours Bruxelles-Londres peut s'effectuer à présent en une heure et demie.

IV. — LE TOURISME ET L'INDUSTRIE HOTELIÈRE

Trois événements ont influencé le mouvement touristique en 1936 : les grèves de juin, la pluie en juillet et la dévaluation du franc français et du florin en septembre. Les deux premiers ont retardé l'arrivée des étrangers, le troisième a agi au contraire comme stimulant.

La statistique établie par le Ministère de l'Intérieur (v. tableau xv), porte, cette année sur la période comprise entre le 1^{er} juin et le 31 octobre. Elle ne comprend que le nombre de nuits passées par les touristes étrangers classés par pays de résidence, et ayant logé dans les localités belges de tourisme et de villégiature pendant cette période. Elle ne tient donc aucun compte de tous les visiteurs qui sont entrés et ressortis le même jour. Au total, on enregistre 1.874.231 unités contre 1.482.852 unités en 1935, soit une augmentation de 391.379.

TABLEAU XV.

Le tourisme en Belgique.

Source : *Office belgo-luxembourgeois de Tourisme.*

PAYS DE RÉSIDENCE	NOMBRE DE NUITS PASSÉES PAR LES TOURISTES			
	Littoral	Intérieur (1)	Ardennes	Total
France	631.410	160.161	92.020	883.591
Iles Britanniques	241.786	88.958	15.743	346.487
Pays-Bas	114.799	133.101	87.198	335.098
Allemagne	34.369	37.866	6.854	79.089
États-Unis	23.357	31.959	897	56.213
Suisse	13.146	11.360	1.015	25.521
Grand-Duché de Luxembourg	13.505	6.794	1.787	22.086
Pologne	11.081	4.182	1.350	16.613
Italie	5.261	5.706	811	11.778
Espagne	2.100	8.797	505	11.402
Tchécoslovaquie	7.271	3.067	460	10.798
Autriche	5.107	5.109	353	10.569
Divers	25.149	34.579	5.258	64.986
	1.128.341	531.639	214.251	1.874.231

(1) 38 localités.

Il est à remarquer que ce nombre est inférieur à la réalité, du fait que les documents statistiques n'ont pas été fournis par tous les intéressés, faute d'une loi à ce sujet. Il peut être majoré, pense-t-on, au moins d'un quart.

De cette statistique, il appert que le nombre de nos visiteurs étrangers a dépassé en 1936 celui de l'année de l'Exposition.

L'effort poursuivi par le Gouvernement et l'Office Belgo-Luxembourgeois de Tourisme n'est pas étranger à ces résultats favorables. En 1935, l'État consacrait au tourisme 500.000 francs, mais se rendant compte que cette somme était insuffisante, il a porté ce subside à 4 millions en 1936 et, pour 1937, il sera de 4.600.000 fr. Sur ces 4 millions, la plus grande partie a été attribuée à la propagande surtout à celle faite à l'étranger. Des bureaux de tourisme ont été ouverts à Paris,

Londres, Copenhague, Stockholm et autres capitales. Des films documentaires ont été tournés et projetés dans les grandes villes étrangères. Dans le hall belge de l'Exposition de Paris, une carte lumineuse de 60 mètres carrés indiquera les possibilités touristiques de notre pays. De plus, un vigoureux effort est fait par tous les groupements régionaux qui reçoivent en 1937 des subsides s'élevant à 240.000 francs.

Dans la plupart de nos villes d'art, le nombre de touristes a été beaucoup plus important en 1936 qu'au cours des années précédentes et c'est à la pratique des voyages en autocar qu'il faut attribuer surtout ce progrès.

En Ardenne, ce n'est qu'à partir de la seconde quinzaine de juillet, quand le temps devint meilleur, et en août, que les voyageurs étrangers ont commencé à affluer. C'est la clientèle hollandaise qui est restée la plus nombreuse, grâce à l'apport régulier des organisations d'autocars. Les Français commencent seulement à parcourir nos Ardennes. Certes, les passages individuels sont nombreux en raison de la proximité de la frontière, mais il n'existe pas de mouvement organisé atteignant la masse. Il semble bien qu'une propagande sérieuse pourrait modifier cette situation. Les Anglais restent très rares en Ardenne.

La province de Namur s'occupe des moyens d'attirer et de retenir les touristes. Elle vient notamment de créer une école professionnelle hôtelière qui aura pour but de fournir à cette industrie des éléments capables qui lui manquent trop aujourd'hui. Cette initiative, qui provoque cependant bien des critiques, devra rendre dans l'esprit des créateurs des services réels en éduquant des jeunes gens sur les principes appliqués notamment en Italie et en Suisse.

TABLEAU XVI.

Les séjours au littoral.

ANNÉES	TAXES PERÇUES (en milliers de francs)				NOMBRE DE VILLÉGIATEURS À OSTENDE	
	Littoral Nord (1)		Littoral Sud (2)		Nombre	% par rapport à 1929
	Montant	% par rapport à 1929	Montant	% par rapport à 1929		
1929	2.054	100	264	100	148.184	100
1930	1.745	85	234	89	125.000	84
1931	1.685	82	264	100	112.750	76
1932	1.300	63	288	109	95.000	64
1933	1.348	66	314	119		
1934	1.329	65	277	105		
1935	1.690	82	387	147	113.100	76
1936	2.212	108	465	176		

(1) Comprend : Knocke-Zoute, Heyst, Ostende.

(2) Comprend : La Panne, Coxyde, Oostduinkerke.

Les hôtels ardennais ont enregistré des résultats très satisfaisants et les compagnies de bateaux-touristes ont connu un mouvement de voyageurs et des recettes bien supérieures à celles faites les années précédentes.

Au littoral, si l'avant-saison a été déplorable, le mois de juillet ayant totalisé vingt-quatre jours de pluie, la saison et l'arrière-saison furent excellentes.

A Ostende, les résultats ont dépassé ceux de 1935, qui déjà furent favorables. Ainsi, deux années de prospérité ont tiré l'industrie hôtelière du marasme dans lequel elle se débattait. Toutes les catégories d'hôtels, indistinctement, ont bénéficié de ce regain d'activité.

Nos nationaux forment naturellement la majorité des visiteurs, et il est significatif de constater combien l'habitude du voyage et de la villégiature s'est démocratisée.

L'élément étranger a été surtout représenté par des villégiateurs français et anglais. Une banque d'Ostende a établi le tableau suivant indiquant par rapport à 1935 les pourcentages d'augmentation ou de diminution des échanges de billets étrangers en juillet et en août :

	Juillet	Août
Livres sterling	+ 13 %	+ 50 %
Francs français	+ 11 %	+ 32 %
Florins hollandais	- 37 %	+ 7 %
Francs suisses	+ 1 %	- 60 %

D'autre part, la société anonyme Ostende-Plage qui exploite tous les services concédés par l'administration communale d'Ostende accuse 1.465.000 francs de recettes d'exploitation pour 1936, contre 1.287.000 fr.

TABLEAU XVII.

La construction au littoral.

LOCALITÉS	CONSTRUCTIONS						RECONSTRUCTIONS ET TRANSFORMATIONS						TOTAL					
	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1931	1932	1933	1934	1935	1936
<i>Littoral Nord :</i>																		
Knocke, Zoute	72	100	109	84	163	171	80	70	74	67	31	126	152	170	183	151	194	297
Heyst	57	44	56	37	97	53	98	81	57	76	43	48	155	125	113	113	140	101
Blankenberghe	68	56	30	23	57	59	94	71	58	60	48	94	162	127	88	83	105	153
Wenduynne	6	12	11	10	24	25	6	11	9	8	10	16	12	23	20	18	34	41
Clemskerke	16	21	30	31	40	56	6	9	6	9	8	10	22	30	36	40	48	66
Broedene	58	50	72	52	92	53	20	12	20	26	20	47	78	62	92	78	112	100
Ostende	234	248	222	87	180	173	361	367	263	291	630	512	595	615	485	378	810	685
Middelkerke	12	15	29	25	19	68	8	15	19	13	24	25	20	30	48	38	43	93
Westende (1)	—	—	11	13	20	28	—	—	2	3	2	3	—	—	13	16	22	31
Lombartzyde	2	6	9	4	16	3	—	1	—	—	—	—	2	7	9	4	16	3
Total littoral Nord	525	552	579	366	708	639	673	637	508	553	816	881	1.198	1.189	1.087	919	1.524	1.570
<i>Littoral Sud :</i>																		
Nieuport-Ville	14	10	22	10	55	33	2	—	—	2	5	23	16	10	22	12	60	56
Oostduinkerke	36	49	57	39	59	77	26	15	15	15	10	15	62	64	72	54	69	92
Coxyde	78	111	132	103	189	195	32	24	63	40	58	85	110	135	195	143	247	280
La Panne	25	94	86	72	82	106	13	66	93	57	30	159	38	160	179	129	112	265
Total littoral Sud	153	264	297	224	385	411	73	105	171	114	103	282	226	369	468	338	488	693
Toute la côte	678	816	876	590	1.093	1.100	746	742	679	667	919	1.163	1.424	1.558	1.555	1.257	2.012	2.263

(1) Westende à partir de 1933 seulement.

en 1935, encore qu'en raison du mauvais temps en juillet, il n'a été vendu que 170.771 tickets de bain, au lieu de 179.000 l'année précédente.

Au littoral sud, l'affluence fut considérable en août et en septembre. Les villégiateurs étaient surtout des Belges, des Français et des Anglais. Les ouvriers français en congé notamment sont venus en grand nombre passer leurs vacances sur nos plages.

Les registres de la police de La Panne ont enregistré, en 1936, 25.025 villégiateurs étrangers totalisant 301.943 journées de séjour, soit une moyenne de 12 jours environ par personne. La taxe de séjour a rapporté 265.649 francs, ce qui équivaut à 531.299 journées de pension. Les villégiateurs étrangers ayant totalisé 301.943 journées, il reste pour les clients belges 229.356 journées. On peut en conclure que La Panne a eu beaucoup plus de villégiateurs étrangers que de villégiateurs belges.

A Coxyde, à Oostduinkerke et à Nieuport-Bains, le nombre d'étrangers fut aussi sensiblement supérieur à celui des années précédentes, avec un pourcentage de 85 p. c. de Français.

Au littoral nord, même progression, mais ici l'élément français domine moins largement. On note un bon nombre de villégiateurs anglais, surtout à Ostende et à Knocke-Zoute. Le tableau xvi traduit cette amélioration. La taxe de séjour a rapporté 10 p. c. en plus à Ostende qu'en 1935, 37 p. c. en plus à Heyst et 65 p. c. en plus à Knocke-Zoute.

La construction au littoral (v. tableau xvii), qui avait repris très vivement l'année dernière, s'est maintenue au même niveau en 1936, les deux plages du sud, Coxyde et La Panne partageant avec Ostende et Knocke la préférence des villégiateurs.

Quatrième Partie

LE MOUVEMENT GÉNÉRAL DES AFFAIRES, LE COMMERCE ET LES PRIX

I. — LA COMPENSATION ET LES CHÈQUES POSTAUX

Les chiffres relatifs à l'activité des chambres de compensation et de la caisse de liquidation de la Bourse de Bruxelles accusent une amélioration constante, supérieure à celle de l'année précédente.

C'est surtout en matière de Bourse que le retour à une activité normale est sensible. Les chiffres du comptant indiquent la faveur que rencontrent depuis deux ans les placements en valeurs. Les chiffres rela-

tifs au terme marquent la même tendance. Il est apparent d'ailleurs que l'expérience d'un passé encore récent continue à exercer une influence salutaire.

On ne peut qu'espérer que, confirmée par les aversissements du Gouverneur de la Banque Nationale, cette sagesse se maintiendra. A s'en écarter, on retomberait dans les errements anciens.

TABLEAU I. Activité des chambres de compensation en Belgique.

ANNÉES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres (à fin d'année)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants (à fin d'année)	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations
									(millions de francs)
1931.....	38	4.383	373.388	1.940	256.689	242	250	5.386	1.189
1932.....	38	4.143	292.943	1.941	202.436	246	250	4.076	880
1933.....	38	4.044	251.656	1.922	178.742	246	250	4.149	743
1934.....	38	3.944	268.222	1.889	199.275	243	250	3.936	555
1935.....	38	3.882	299.958	1.880	222.570	244	250	9.419	875
1936.....	38	3.914	324.371	1.890	243.132	247	287	11.319	1.241

(1) Dans ces montants, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

Le mouvement des chèques postaux est caractérisé par une nouvelle progression du nombre de comptes et des transactions. Mais la vitesse de circulation n'a

guère augmenté. Tout ceci corrobore de nombreuses autres constatations relatives à l'abondance de fonds sans emploi.

TABLEAU II. Mouvement des chèques postaux en Belgique.
(Millions de francs.)

ANNÉES	NOMBRE DE COMPTES (à fin d'année)	AVOIR GLOBAL (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		MOUVEMENT GÉNÉRAL	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1932.....	313.978	2.359	42.335	98.256	41.803	98.363	280.758	86,2
1933.....	330.815	2.608	40.777	99.130	40.938	99.249	280.094	86,6
1934.....	348.411	2.635	40.183	98.035	39.673	98.110	276.000	87,4
1935.....	368.902	2.853	45.605	111.536	45.558	111.553	314.252	88,0
1936.....	388.796	3.312	53.131	129.642	52.472	129.657	364.902	88,0

II. — LE COMMERCE DE DÉTAIL

Pour imparfaits qu'ils soient, les indices des ventes à la consommation publiés dans ce *Bulletin* reflètent une progression sensible des transactions. Les ventes recensées dans le tableau III représentent tout au plus un dixième de l'ensemble du commerce de détail. Il serait déjà imprudent pour cette raison d'en tirer des conclusions positives. En outre, nos indices incorporent également des résultats dus aux fluctuations de

la clientèle entre grands et petits magasins. Ils n'ont donc pas de valeur absolue, car nous ne sommes pas informés sur l'intensité de ces mouvements, déterminés par des facteurs de longue durée, l'affection grandissante du consommateur pour le grand magasin entre autres, mais aussi par des éléments de concurrence passagers.

TABEAU III.

Indices des ventes à la consommation en Belgique.

Base : moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100 (*).

ANNÉES	GRANDS MAGASINS			MAGASINS A SUCCURSALES	COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX		
	Vêtements	Ameublement	Articles de ménage et divers (*)	Alimentation	Boulangerie	Alimentation	Vêtements
1931.....	103	111	129	126	63	125	152
1932.....	90	99	124	116	55	118	132
1933.....	83	98	114	117	57	123	126
1934.....	75	87	100	110	54	115	122
1935.....	84	103	115	119	58	118	129
1936.....	84	108	116	127	71	127	136

(*) Sauf pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers) dont la base est la moyenne mensuelle de 1934.

Quoi qu'il en soit, le commerce de détail s'est certainement amélioré. L'on peut d'ailleurs s'en rendre compte par bien d'autres facteurs, notamment par les réactions que doit avoir sur le commerce le développement du pouvoir d'achat des masses, continu depuis avril 1935. Le salaire global des ouvriers s'est nettement relevé; le revenu national a augmenté dans de fortes proportions; le montant global des salaires payés ces dernières années dépasse largement l'accroissement dicté par la hausse des prix (1). D'autres indications confirment l'expansion du marché intérieur. Nous faisons surtout allusion à l'amélioration des ventes de produits qui ne sont pas de première nécessité, tels la bière et le tabac. Un indice qui ne trompe guère, c'est le rendement des droits d'accise, du timbre et de la taxe de transmission qui suit assez fidèlement la marche des affaires en général et du commerce de détail en particulier. Les chiffres suivants sont révélateurs. Les rentrées ont dépassé constamment et notablement les évaluations budgétaires.

(1) Cf. les calculs faits par M. F. BAUDHIN, « Les revenus de la Belgique en 1936 », *Bulletin de l'Institut des Sciences économiques*, février 1937, pp. 121-134.

La pauvreté de notre information en cette matière ne nous permet pas de donner des vues plus objectives sur la question du commerce de détail en Belgique. Il est à espérer que l'action entreprise par les milieux compétents nous procurera bientôt un matériel statistique adéquat. C'est une condition *sine qua non* pour travailler à une solution objective et documentée du problème du grand et petit commerce de détail qui a pris une certaine acuité au cours de 1936. Mais, en attendant, c'est un bien étrange spectacle que de voir jeter dans un débat qui devrait être posé avant tout sur le plan de la documentation technique, des arguments de sentiment, ou des considérations de politique opportuniste.

Dans son ensemble, la situation des classes moyennes s'est certainement améliorée, et considérablement en comparaison de ce qu'elle était avant-guerre. Elles ont connu des périodes de très grande prospérité et elles sont moins que jamais prêtes à disparaître. Les classes moyennes auraient grand tort de renoncer à la liberté: c'est elle qui fait leur véritable supériorité et leur force, par le développement de l'initiative et l'adaptation rapide aux circonstances nouvelles, que la réglementation ne suivra jamais que d'un pas lent.

Détail de certains postes des Douanes et Accises et de l'Enregistrement.

Exercices 1935 et 1936.

Sommes cumulées mois par mois

(en milliers de francs).

	ACCISES				TIMBRE ET TAXE DE TRANSMISSION			
	1935		1936		1935		1936	
	Recettes	Évaluations (1)	Recettes	Évaluations (1)	Recettes	Évaluations	Recettes	Évaluations
	Janvier	75.548	90.360	70.083	100.023	149.630	167.023	191.679
Février	154.358	180.720	143.736	193.224	297.527	334.166	393.712	374.000
Mars	243.375	271.080	231.875	298.075	466.850	501.249	608.444	561.000
Avril	344.107	361.440	325.164	409.491	670.761	668.332	805.317	748.000
Mai	442.970	451.800	408.514	519.555	869.630	835.415	987.208	935.000
Juin	521.155	542.160	494.848	621.960	1.045.818	1.002.498	1.158.119	1.122.000
Juillet	613.118	632.520	590.792	727.776	1.221.182	1.169.581	1.344.922	1.309.000
Août	703.735	722.880	679.180	835.587	1.398.880	1.336.664	1.551.903	1.496.000
Septembre	791.812	813.240	769.416	938.249	1.602.718	1.503.747	1.769.078	1.683.000
Octobre	886.360	903.600	869.201	1.054.170	1.810.202	1.670.830	1.996.513	1.870.000
Novembre	985.587	993.930	953.550	1.172.859	1.997.430	1.837.913	2.203.301	2.057.000
Décembre	1.080.651	1.084.320	1.062.269	1.287.300	2.187.250	2.005.000	2.418.820	2.244.000

(1) Les évaluations budgétaires comprennent les accises et les taxes spéciales de consommation.

III. — LES PRIX

Les prix de gros ont subi dans leur ensemble une hausse très vigoureuse. Les indices moyens passèrent de 537 en 1935 à 588 l'année suivante et les indices mensuels de 581 en janvier à 637 au mois de décembre. Cette hausse est due, en ordre principal, au mouvement ascendant des matières premières. Comme on le sait, l'indice des prix de gros porte essentiellement sur ces produits, ce qui explique le relèvement de l'indice. Les demi-produits et les produits finis ont haussé moins fortement, comme il est normal. Il en résulte cependant certaines difficultés d'adaptation et,

sans nul doute, un danger évident de hausse future de ces produits. Les augmentations les plus sensibles furent enregistrées par les industries de production et particulièrement en matières premières minérales, ce qui correspond au mouvement des marchés extérieurs, très animés au cours de l'année. Les matières premières agricoles ont haussé également, surtout sous l'impulsion du blé, mais les produits de l'élevage n'ont pas participé à ce redressement d'une manière parallèle. D'où des plaintes nombreuses et de sérieux efforts d'adaptation.

TABLEAU IV.

Indices des prix.
(Moyennes annuelles.)

ANNÉES	INDICES DES PRIX DE GROS (Base : avril 1914)		INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (Base : avril 1914, indice 100)						INDICES DU COÛT DE LA VIE, 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921, ind. 100)	
	en fr.-nouv.	en fr.-or	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		(1)	(2)
							en fr.-nouv.	en fr.-or		
1930.....	744	107	911	925	859	861	874	126	—	226
1931.....	626	90	824	836	768	774	798	115	—	203
1932.....	532	77	754	755	692	691	720	104	—	183
1933.....	501	72	740	738	677	693	705	102	—	181
1934.....	473	68	696	707	636	653	666	96	—	174
1935.....	537	77	678	697	627	643	654	94	68	175
1936.....	588	—	61	716	732	664	675	685	—	71

(1) Sur la base du taux de stabilisation de 1926.
(2) Sur la base du taux de dévaluation de 1935.

Les prix de détail ont augmenté moins fort et moins vite. L'indice passe de 685 en janvier à 704 en fin d'année. Ce sont les dépenses alimentaires qui ont enchéri dans la proportion la plus forte, ainsi qu'on peut le voir au tableau V, ce qui est en rapport avec la hausse des matières premières de cette espèce sur le marché mondial. Depuis la fin de l'année 1936, comme le faisait prévoir le mouvement de l'indice des prix de gros, cette hausse s'est encore accentuée. Rien d'étonnant à ce que le mouvement réel des prix, nivelé dans les indices, et particulièrement sensible en matière d'articles de première nécessité, pèse fortement sur les classes les moins riches de la population.

Ainsi que nous le constatons l'année dernière, ces mouvements, tout en étant forts, ont un caractère de modération évident si l'on prend en considération les nombreux facteurs qui ont agi pour les maintenir dans des limites décentes. D'abord les modérateurs naturels dans notre économie actuelle : ce degré de moindre élasticité des prix de détail qui ont à compter faible plasticité, et l'appui des prix de marque et des avec le consommateur dont les revenus accusent une prix imposés qui, pour éviter le danger de la concu-

rence latente et l'opposition de la loi, doivent rester aussi bas que possible, quitte pour le producteur à se retrouver de quelque autre façon.

A cet égard, la tendance à la compression du prix de revient reste très forte, chose normale en cette période de reprise, ainsi que nous l'avons remarqué au cours des chapitres précédents. La politique du Gouvernement reste par ailleurs nettement orientée dans ce sens. Récemment, le Rapport préliminaire général sur la réorientation économique de la Belgique a insisté avec force sur ce point. Les dégrèvements fiscaux auxquels le Gouvernement a déjà consenti et qui ne seraient que le prélude d'abattements futurs agissent dans le même sens favorable.

Les milieux compétents n'ont pas cessé de surveiller de près le mouvement des prix de détail et sont restés constamment en rapport avec les producteurs et les commerçants. Ils ont d'ailleurs rencontré auprès de ceux-ci beaucoup de bonne volonté et de compréhension. Toute une politique douanière adéquate a empêché que le jeu de certaines protections ne provoque des hausses injustifiées.

TABLEAU V.

Indices du coût de la vie, 3^e catégorie.

(Ménages ouvriers disposant d'un revenu de 30 à moins de 40 fr. par unité de consommation et par quinzaine).

Base : 1921, indice 100.

(Moyennes annuelles.)

DATES	Nourriture	Habitation, mobilier	Chauffage, éclairage	Vêtements	Besoins hygiéniques, sociaux et moraux	Indice général
1930.....	210	395 ⁽¹⁾	205	265	173	226
1931.....	177	408	187	252	174	203
1932.....	151	404	176	237	173	183
1933.....	152	401	168	227	175	181
1934.....	144	398	155	218	175	174
1935.....	146	398	155	216	173	175
1936.....	159	400	162	223	174	185

(1) L'augmentation résulte de l'application de la loi sur les loyers.

IV. — LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Les moyens qui sont à la disposition d'un pays comme le nôtre afin de développer son commerce extérieur au milieu des barrières douanières et du développement des régimes d'autarcie ne sont pas très nombreux. Ils se résument dans les éléments traditionnels de sa politique libérale : adaptation qualitative de ses produits aux besoins de la clientèle, adaptation de ses prix, recherche opiniâtre de débouchés, prospection infatigable et incessante. Seul l'esprit d'initiative porte des fruits dans ce secteur. Les avantages du redressement de l'économie nationale ont puissamment secondé les efforts des particuliers dans ce sens.

Aussi la situation de notre commerce extérieur offre-t-elle, fin 1936, une image favorable. Les importations ont progressé de 23,3 p. c. en valeur, de 7,4 p. c. en poids sur celles de 1935. Les exportations, de leur côté, ont avancé de 23,7 p. c. en valeur et de 7,6 p. c. en poids par rapport à celles de l'année antérieure. Si ce développement n'est pas très important, il est dans tous les cas plus que proportionnel à l'amélioration du commerce mondial, tant en poids qu'en valeur.

En outre, les prix auxquels se font nos exportations sont considérablement améliorés comme le montre la hausse plus forte des exportations calculées en valeur. Celles-ci se font désormais à bon bénéfice.

Le déficit de notre balance commerciale s'est encore accru, sans que nous puissions tirer de ce fait des conclusions chagrines. On sait que la balance commerciale n'a qu'une importance relative pour juger de notre situation sur le marché international. La seule balance qui pourrait nous éclairer utilement, la seule qui importe en dernier ressort, c'est la balance des comptes, comprenant, à côté du mouvement des marchandises, le mouvement des capitaux. Mais il est parfaitement impossible de l'établir dans l'état actuel de notre statistique. Il est d'ailleurs superflu d'insister sur le fait que le déficit de notre balance commerciale s'atténue du montant de nos exportations invisibles, favorisées par un mouvement touristique intense et par la balance commerciale du Congo, qui, à cet égard, fait figure d'une de nos provinces.

TABLEAU VI.

Mouvement commercial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise avec l'étranger
(d'après les cinq groupements établis par la convention de Bruxelles du 31 décembre 1913).

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)						VALEURS (millions de francs)						Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exportations aux importations, en %
	Animaux vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent	Totaux	Animaux vivants	Objets d'alimentation, et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent	Totaux		
Importations :														
1930.....	32	3.804	37.259	1.133	0,008	42.227	217	6.808	14.592	9.358	120	31.094	—	—
1931.....	38	4.532	33.279	873	0,012	38.722	205	5.515	10.970	7.057	222	23.971	—	—
1932.....	30	4.006	26.622	690	0,011	31.348	97	4.179	7.133	4.753	180	16.343	—	—
1933.....	18	3.850	26.087	742	0,431	30.697	60	3.326	7.011	4.425	420	15.243	—	—
1934.....	10	3.799	27.270	667	0,052	31.747	40	2.902	6.865	3.897	319	14.022	—	—
1935.....	13	3.512	26.395	669	0,017	30.590	44	3.498	8.946	4.624	334	17.446	—	—
1936.....	15	4.080	28.009	753	0,019	32.858	48	4.486	11.469	5.096	408	21.506	—	—
Exportations :														
1930.....	17	719	16.846	6.186	0,112	23.768	153	1.934	7.979	16.001	91	26.159	— 4.935	84,1
1931.....	19	1.035	17.852	5.711	0,119	24.617	156	2.010	7.898	13.005	109	23.178	— 792	96,7
1932.....	14	932	14.198	4.368	0,162	19.562	98	1.431	5.346	7.937	311	15.124	— 1.219	92,5
1933.....	11	693	14.342	4.890	0,184	19.936	72	987	5.404	7.568	256	14.288	— 955	93,7
1934.....	6	554	14.217	5.212	0,251	19.989	50	779	5.352	7.360	255	13.795	— 227	98,4
1935.....	8	560	14.737	4.994	0,395	20.300	66	873	6.835	8.012	340	16.126	— 1.320	92,4
1936.....	6	627	16.332	4.875	0,240	21.841	67	1.084	9.059	9.514	220	19.944	— 1.561	92,7

L'allègement du déficit dû aux livraisons du Congo a ramené celui-ci de 1.562 millions de francs à 292 millions.

La nature des chiffres que nous donnons permet de

faire des constatations réconfortantes. Les réductions de nos importations ont porté, pour les quantités, sur des matières brutes ou simplement préparées, essentiellement pondéreuses. Il s'agit en l'occurrence sur-

tout de la réduction de nos achats de houille et, en moindre mesure, de nos importations de minerais de fer, que nous achetons au Luxembourg plus que pendant la crise. Par contre, nos achats de textiles, peaux brutes, pâtes à papier se sont maintenus. Nos exportations de matières brutes ont reculé dans une faible mesure. Notre balance déficitaire de matières premières s'est accrue de 299 millions environ, ce qui ne laisse pas d'être un signe d'amélioration de la con-

joncture, tandis que la balance créditrice des produits fabriqués s'améliore de 1.029 millions de francs. Par contre, notre balance des aliments et boissons reste en mauvaise posture. Mais la diminution des importations a porté sur les valeurs plus que sur les quantités. Quant aux exportations de ces mêmes produits, leur diminution quantitative provient presque exclusivement de la réduction de nos ventes de pommes de terre, et aussi des mesures d'autarcie.

TABLEAU VII.

Détail, par catégories de marchandises, du commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, avec les pays étrangers.

(D'après les XXI sections du tableau du commerce extérieur.)

ANNÉES	CATÉGORIES DE MARCHANDISES																	Totaux généraux pour les 21 sections (1)
	Section I Animaux vivants et prod. du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits alimentaires, boissons, tabacs	Section V Produits chimiques et pharmaceutiques	Section VII Cuir et pelleteries et ouvr. en ces mat.	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section IX Vêtements, lingerie et confections	Section X Bois et ouvrages en bois — Liège	Section XII Papier et ses applications	Section XIII Ouvr. en pierre et aut. mat. minér., poteries	Section XIV Verre et ouvrages en verre	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Section XVI Machines, engins méc. Mat. ch. fer et électr.	Section XVII Véhicules autres que pour voies ferrées			

A. — Quantités importées et exportées, en milliers de tonnes.

<i>Importations :</i>																
1930 ...	478	4.285	32.620	472	573	4	54	8	1.866	250	378	24	986	145	59	42.227
1931 ...	527	4.827	28.822	545	736	3	45	6	1.585	284	239	19	911	88	62	38.722
1932 ...	467	4.226	23.098	498	462	2	32	6	1.422	254	200	14	556	50	38	31.348
1933 ...	462	3.973	22.402	620	492	3	37	6	1.578	240	231	13	524	43	49	30.697
1934 ...	405	4.064	23.310	671	681	2	37	9	1.330	234	219	13	653	42	54	31.747
1935 ...	422	3.886	22.374	597	702	3	34	10	1.412	275	143	18	593	41	57	30.590
1936 ...	465	4.455	23.547	705	696	2	39	11	1.473	304	275	17	734	50	63	32.858
<i>Exportations :</i>																
1930 ...	156	706	13.853	210	1.805	15	130	17	217	80	1.431	274	4.619	164	40	23.768
1931 ...	219	1.057	14.672	183	2.083	10	125	18	170	85	1.384	235	4.183	118	33	24.617
1932 ...	204	1.000	11.283	224	1.895	9	89	12	112	63	650	172	3.732	69	19	19.562
1933 ...	202	659	11.561	297	1.859	9	104	13	106	76	1.055	163	3.712	64	22	19.936
1934 ...	165	596	11.133	219	1.979	8	119	11	117	78	1.231	171	4.038	66	24	19.989
1935 ...	172	569	11.586	193	2.035	7	136	11	163	71	965	204	4.035	100	20	20.300
1936 ...	167	632	12.873	251	2.191	9	164	11	178	82	788	220	4.103	109	30	21.841

B. — Valeurs, en millions de francs, des importations et exportations.

<i>Importations :</i>																
1930 ...	3.831	7.100	5.879	1.472	963	370	1.879	266	1.375	708	295	87	2.768	2.455	876	31.094
1931 ...	3.101	5.143	4.706	1.160	1.002	281	1.408	220	977	606	197	76	2.036	1.653	749	23.971
1932 ...	2.087	3.871	3.068	963	656	186	885	188	699	459	164	54	1.097	1.008	478	16.343
1933 ...	1.998	3.414	2.731	895	632	169	840	193	666	409	190	52	1.316	869	412	15.243
1934 ...	1.665	3.300	2.629	784	647	118	724	161	554	379	195	43	1.257	775	406	14.022
1935 ...	2.307	4.336	3.034	886	750	198	709	171	695	476	225	52	1.600	933	511	17.446
1936 ...	2.997	5.740	3.900	1.007	834	196	707	188	793	570	251	54	2.089	1.071	591	21.506
<i>Exportations :</i>																
1930 ...	2.177	1.430	2.408	740	1.269	749	3.423	632	355	521	1.458	1.020	6.888	1.390	671	26.169
1931 ...	2.016	1.675	2.470	616	1.503	520	2.948	550	258	481	1.515	834	5.388	1.028	523	23.178
1932 ...	1.406	1.242	1.763	460	1.078	273	1.608	225	137	315	689	574	3.907	621	256	15.124
1933 ...	1.471	1.040	1.693	443	1.036	256	1.578	183	120	318	675	524	3.749	474	259	14.288
1934 ...	1.167	1.018	1.612	349	1.007	241	1.547	146	98	272	749	526	3.913	460	261	13.705
1935 ...	1.525	1.245	1.838	359	1.076	265	1.770	169	124	303	1.021	548	4.501	635	239	16.126
1936 ...	2.135	1.531	2.353	456	1.287	360	2.332	214	149	342	1.566	560	4.982	817	300	19.944

(1) Les sections VI (cires, savons, huiles, graisses); XI (caoutchouc); XVIII (horlogerie et appareils divers); XIX (instruments de musique); XX (armes) et XXI (compositions diverses), étant trop peu importantes, n'ont pas été relevées.

En bloc, l'on constate, à l'exportation, ce qui est normal, une restriction des marchandises pondéreuses, sous l'incidence des prix de transport. Seules nos ventes de charbon et de coke se maintiennent, pour des raisons particulières, et celles d'engrais chimiques et de briques. Il y a tendance au maintien de l'exportation des produits achevés incorporant une plus grande partie de main-d'œuvre et d'outillage. Aucune règle générale n'est cependant à signaler. Certains produits, comme le coke, marquent des avances, bien que des raisons particulières puissent être invoquées ici pour expliquer les progrès qu'ils ont marqués. Néanmoins, la tendance reste à l'exportation de produits finis, ce qui conduit à une concurrence de plus en plus forte étant donné que, depuis la crise, de nombreux pays semi-industriels ou agricoles se sont outillés dans des conditions telles que beaucoup de débouchés réservés naguère à nos industries nous ont

été enlevés. C'est cependant sur ce plan que nous continuons à lutter, avec des moyens qui vont s'améliorant sans cesse. Les efforts déployés par les milieux compétents pour mettre notre industrie dans des conditions avantageuses et pour parfaire notre représentation commerciale à l'étranger ne sont encore qu'à leurs débuts, mais donnent déjà de bons résultats.

La tendance sur laquelle nous venons d'insister se traduit dans les chiffres du tableau VII. Il appert qu'à une augmentation quantitative des importations et à une diminution quantitative des exportations correspond un mouvement inverse des valeurs, donc une amélioration de la qualité vendue. L'évolution générale est favorable au développement de notre industrie. Il s'agit d'en profiter pour faire fructifier l'effort intellectuel et technique pour donner à notre production industrielle une souplesse nouvelle et une plus grande résistance.

TABLEAU VIII.

Liste des principaux pays avec lesquels l'Union Economique belgo-luxembourgeoise a fait le commerce en 1935 et 1936.
(Millions de francs.)

PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION	EXPORTATIONS			IMPORTATIONS		
	1935	1936	Augmentation ou diminution en %	1935	1936	Augmentation ou diminution en %
Congo Belge.....	162	233	+ 43,8	1.271	1.503	+ 18,3
Pays d'Europe :						
France.....	2.960	3.635	+ 22,8	2.725	2.896	+ 6,3
Royaume-Uni	2.400	2.908	+ 21,2	1.393	1.956	+ 40,4
Pays-Bas	1.845	2.355	+ 27,6	1.636	1.933	+ 18,2
Union douanière allemande	1.683	2.064	+ 30,4	2.133	2.422	+ 13,5
Italie	438	262	- 40,2	199	71	- 64,3
Suisse	438	489	+ 11,6	201	233	+ 15,0
Suède	323	470	+ 45,5	249	342	+ 37,3
Espagne	240	131	- 45,4	155	167	+ 7,7
U. R. S. S.	189	291	+ 54,0	562	622	+ 10,7
Norvège	184	248	+ 34,8	163	214	+ 31,3
Pologne-Dantzig	155	246	+ 58,7	311	468	+ 50,5
Danemark	128	111	- 13,3	99	101	+ 2,0
Finlande	105	169	+ 61,0	271	283	+ 4,4
Tchécoslovaquie	94	122	+ 29,8	163	213	+ 30,7
TOTAUX...	11.082	13.501	+ 21,8	10.260	11.921	+ 16,2
Pays d'outre-mer :						
États-Unis	991	1.572	+ 58,6	1.296	1.513	+ 16,7
Argentine.....	591	597	+ 1,0	1.259	1.153	- 8,4
Indes britanniques	360	412	+ 14,4	439	613	+ 39,6
Egypte	218	240	+ 10,1	47	61	+ 29,8
Chine	213	265	+ 24,4	66	68	+ 3,0
Union douanière sud-africaine	207	328	+ 58,5	165	181	+ 9,7
Brésil	178	170	- 4,5	270	316	+ 17,0
Canada	152	203	+ 33,6	273	796	+ 191,6
Japon	151	146	- 3,3	76	111	+ 46,1
Australie	58	85	+ 46,6	588	860	+ 47,8
TOTAUX...	3.119	4.018	+ 28,8	4.479	5.681	+ 26,8
Totaux pour les pays considérés	14.363	17.752	+ 23,6	16.010	19.105	+ 19,3
Totaux généraux du commerce spécial ..	16.126	19.944	+ 23,7	17.446	21.506	+ 23,3

Le tableau VIII indique les changements survenus dans nos relations commerciales avec les différents pays. En fait, nous ne constatons aucune modification radicale. D'un côté, les accords signés avec les Etats-Unis et l'U. R. S. S. au cours de 1936 ont eu les conséquences favorables qu'on en attendait. Une augmentation très considérable de nos exportations s'est produite vers ces pays. Elle atteint 53,9 p. c. pour le second, 58,6 p. c. pour le premier. Nos exportations ont, par ailleurs, accusé une avance dans certaines voies nouvelles que nous avons signalées l'an dernier. L'expansion de nos relations avec les pays lointains, qui sont parmi les derniers marchés libres, reste satisfaisante; l'accroissement de nos exportations, par rapport à 1935, atteint 58,4 p. c. vers l'Union Sud-Africaine, 46,5 p. c. vers l'Australie, 41,7 p. c. vers l'Océanie et l'Amérique centrale, 77 p. c. vers le Mexique. En Europe, les résultats sont souvent tout aussi satisfaisants, des progrès remarquables sont faits par nos exportations vers les Pays-Bas (60,2 p. c.), la Finlande (60,9 p. c.), la Pologne (58,7 p. c.), l'Esthonie (55,5 p. c.), la Hongrie (66,6 p. c.), la Yougoslavie (66,1 p. c.). Ces chiffres sont basés sur les valeurs et il faut donc tenir compte de la hausse des prix, pour ne pas voir l'amélioration sous un jour trop beau. Par contre, nous avons eu à enregistrer des reculs incessants avec l'Italie depuis l'application de la politique des sanctions. Nous avons regagné par ailleurs, et notamment en Amérique latine, ce que nous avons perdu de ce côté. Un recul non moins important est provoqué par l'arrêt presque complet de nos relations avec l'Espagne, par suite des événements qui agitent ce pays. Mais nos relations avec l'Allemagne, qui avaient été réellement pénibles au cours de 1935, accusent à nouveau un certain progrès malgré les entraves de toute espèce qui continuent à engluer les transactions.

Disons d'ailleurs que l'assainissement monétaire auquel de nombreux pays se sont livrés, a contribué, pour une large part, à l'amélioration des relations. Ceci se remarque surtout dans les cas où les restrictions apportées au commerce des devises ont pu être relâchées. Malgré tout, le régime des restrictions reste debout et celui des contingentements est loin d'être abandonné. Seul un retour vers une plus grande liberté commerciale peut donner une impulsion considérable au commerce extérieur.

Par ailleurs, nos principaux débouchés restent identiques. Ils sont, par ordre d'importance décroissante, la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne et les Etats-Unis. L'accroissement de

notre commerce fut surtout sensible avec les pays où le redressement économique est net : la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Union Sud-Africaine et les pays scandinaves. A cet égard, le regain d'intérêt que connaît l'idée d'un rapprochement entre ces pays, la Hollande et la Belgique, est extrêmement significatif. Une nouvelle convention d'Oslo est dans les possibilités. On rencontra dans les différenciations de structure qui se sont intensifiées au cours de la crise dans chacun de ces pays des obstacles, mais il faut espérer qu'ils seront écartés. Les intéressés, et notamment l'agriculture, ne doivent pas oublier qu'ils n'ont obtenu ces solutions empiriques et souvent dommageables pour la généralité qu'à titre temporaire et en raison de la crise.

L'état de notre balance commerciale avec les différents pays ne présente pas de transformations notables. La balance la plus bénéficiaire est, comme depuis longtemps, celle de nos échanges avec la Grande-Bretagne. Le solde en faveur de la Belgique est de 952 millions de francs, contre 1.029 millions l'an dernier. La quote-part de la Grande-Bretagne augmente d'année en année depuis 1933. Elle est d'environ 15 p. c. depuis lors, sans que les chiffres d'avant 1929 aient été retrouvés.

D'autres pays fournissent d'importants soldes en défaveur. Ce sont, dans l'ordre décroissant, l'Australie, le Canada, l'Argentine, l'Allemagne, l'U. R. S. S., la Pologne, la Roumanie et le Brésil.

Dans l'ensemble, l'augmentation de notre commerce extérieur est satisfaisante. Le fait que la continuation de la politique autarcique un peu partout, les difficultés résultant du commerce des devises, l'industrialisation de pays neufs, n'a pas empêché la Belgique d'être presque à la tête du recouvrement commercial dans le monde entier, prouve que l'avenir est plein de promesses. Le renouveau dans ce sens n'est qu'amorcé. S'il est en retard sur le redressement de l'économie interne, il n'y a là rien que de très naturel. L'assainissement auquel on se livre au point de vue de la production, les méthodes perfectionnées que l'on espère mettre en vigueur pour notre commerce extérieur ne peuvent qu'aider à son développement.

Un point sur lequel l'on ne saurait assez insister, c'est l'importance de plus en plus grande prise par le Congo belge dans notre commerce extérieur. Le rôle de la Colonie, au point de vue de notre approvisionnement en matières premières, devient également important, notamment pour le cuivre, le coton, les matières oléagineuses.

TABLEAU IX.

Tableau, par principaux pays de provenance et de destination, du commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.

VALEURS (millions de francs).

PAYS.	ANNÉES	CATÉGORIES DE MARCHANDISES															Totaux généraux pour les 21 rubriques
		Section I Animaux vivants et prod. du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits des industries aliment., boissons, etc.	Section V Produits chimiques et pharmaceutiques	Section VI Cuir et pelletteries et ouvrages en ces mat.	Section VII Produits de l'industrie textile	Section VIII Vêtements, lingerie et conf. de toute espèce	Section IX Bois et ouvrages en bois, ouvrages en liège	Section X Papiers et ses applications	Section XI Ouvrages en pierres, etc.	Section XII Verre et ouvrages en verre	Section XIII Métaux et ouvrages en métaux	Section XIV Machines, engins mécaniques, etc.	Section XV Véhicules autres que pour voies ferrées	
France	1934	305	155	494	130	263	39	324	22	30	89	16	8	199	119	57	2.339
	1935	450	205	547	157	299	61	300	18	31	98	16	11	222	144	65	2.725
	1936	619	213	509	163	302	53	252	15	41	111	19	9	288	134	65	2.896
Pays-Bas	1934	249	404	317	124	42	8	42	3	20	33	15	3	54	84	22	1.437
	1935	285	460	410	124	45	18	36	4	17	40	15	3	68	83	12	1.636
	1936	330	550	484	136	59	17	45	5	16	47	20	4	91	89	26	1.933
Royaume-Uni	1934	238	44	188	42	34	24	160	16	3	23	12	1	126	110	36	1.098
	1935	338	61	252	56	42	40	191	20	3	29	12	2	103	133	43	1.393
	1936	454	73	567	48	44	47	218	24	5	32	17	2	153	146	46	1.956
Union douanière alle- mande	1934	73	86	463	23	182	35	97	73	28	92	85	19	261	288	61	2.004
	1935	38	44	505	21	197	57	86	69	21	99	90	20	285	357	79	2.133
	1936	22	45	576	21	227	57	97	78	21	126	85	21	330	446	100	2.422
États-Unis d'Amérique .	1934	27	202	183	137	31	5	3	3	56	10	1	—	40	68	217	1.004
	1935	16	310	220	151	43	12	5	7	68	21	1	—	34	92	289	1.296
	1936	19	310	286	165	56	10	6	11	86	24	1	—	63	110	336	1.513
Congo Belge	1934	8	217	143	4	—	—	—	—	9	—	—	—	375	—	—	756
	1935	14	283	226	11	—	—	—	—	8	—	—	—	729	—	—	1.271
	1936	18	400	248	12	—	—	—	—	12	—	—	—	811	—	—	1.503
EXPORTATIONS																	
France	1934	321	290	669	72	153	40	54	14	19	66	74	29	460	83	12	2.410
	1935	512	323	764	48	136	53	67	18	26	79	115	30	626	93	22	2.960
	1936	744	366	901	101	155	65	113	31	30	97	177	35	583	111	62	3.635
Pays-Bas	1934	86	85	247	23	150	17	182	69	33	39	88	34	289	56	116	1.549
	1935	101	114	227	21	178	21	248	82	44	37	126	41	358	77	124	1.845
	1936	128	130	303	30	228	24	389	92	49	43	168	37	427	105	138	2.355
Royaume-Uni	1934	73	261	148	72	96	47	221	18	14	39	116	179	589	42	2	2.002
	1935	138	304	217	81	116	48	269	20	14	39	129	174	693	46	3	2.400
	1936	225	399	248	87	123	77	370	25	21	41	167	200	717	85	5	2.908
Union douanière alle- mande	1934	332	211	147	9	200	66	178	3	5	7	45	1	371	19	21	1.628
	1935	337	204	149	6	153	63	139	3	7	11	63	2	414	19	3	1.583
	1936	461	263	214	10	158	98	154	4	11	9	103	2	537	27	3	2.064
États-Unis d'Amérique .	1934	25	26	71	2	74	8	178	2	1	11	131	6	60	5	—	616
	1935	45	111	89	2	104	8	263	5	1	19	221	8	89	11	—	991
	1936	92	130	152	2	128	16	411	6	2	23	395	17	167	8	—	1.572
Congo Belge	1934	2	5	6	13	9	1	19	8	1	5	1	1	25	22	7	134
	1935	2	5	6	17	11	2	20	10	1	6	1	1	34	24	7	162
	1936	2	6	9	22	12	2	22	14	1	8	2	2	58	43	11	233

V. — NOS ACCORDS COMMERCIAUX A LA DATE DU 1^{er} AVRIL 1937

Le tableau publié dans le *Bulletin* spécial relatif à l'année 1935 et reproduisant les accords commerciaux conclus par la Belgique avant la guerre, en son nom propre, ou, depuis la mise en vigueur de la Convention d'Union douanière, au nom de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, a été mis à jour à la date du 1^{er} avril 1937.

L'on notera l'accord de commerce provisoire signé le 3 octobre entre l'Australie et la Belgique, et celui signé le 9 juillet 1936 entre la Belgique et Haïti.

Nous avons, comme par le passé, publié la liste des contingentements à la date du 1^{er} avril 1937.

Nous devons ces deux états à l'obligeance des services du Ministère des Affaires étrangères.

A. — ETAT DES ACCORDS COMMERCIAUX CONCLUS PAR LA BELGIQUE.

I. — Conventions bilatérales.

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
ALBANIE : Arrangement provisoire	19- 2-1929	10- 6-1929	Traitement général réciproque de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
ALLEMAGNE : Accord commercial provisoire	4- 4-1925	1-10-1925	Traitement de la nation la plus favorisée et tarifs annexés. Toutefois, certains produits spécifiés ont été provisoirement exceptés du traitement de la nation la plus favorisée et soumis à des droits différentiels.	Les derniers droits différentiels prévus dans l'accord ont cessé leurs effets le 1 ^{er} octobre 1926.
Accord concernant le trafic frontalier	15- 7-1926	7- 6-1927	Facilités douanières pour le petit trafic frontalier.	
Arrangement concernant la frontière commune à la Belgique et à l'Allemagne.	7-11-1929	1- 8-1931		
Arrangement additionnel à l'Accord commercial provisoire du 4 avril 1925 entre l'U. E. B. L. et l'Allemagne	5- 9-1934	20- 9-1934	Annexes tarifaires.	Echange de lettres.
Arrangement additionnel à l'Accord commercial provisoire du 4 avril 1925 entre l'U. E. B. L. et l'Allemagne	27- 7-1935	12- 8-1935	Réductions droits tarif belge.	
Arrangement additionnel à l'Accord commercial provisoire du 4 avril 1925 entre l'U. E. B. L. et l'Allemagne	20- 2-1936	1- 3-1936	Conversion droits bonneterie soie en droits spécifiques.	
ARGENTINE : Accord commercial provisoire	16- 1-1934	16- 1-1934	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
AUSTRALIE : Accord commercial provisoire	3-10-1936	1- 1-1937	Traitement de la nation la plus favorisée.	Annexes tarifaires.
AUTRICHE Traité de commerce ..	14-12-1923	13- 9-1924	Traitement de la nation la plus favorisée et tarifs annexés. Toutefois, certains produits autrichiens énumérés dans une liste annexée, ont été soumis provisoirement à des droits différentiels.	Le traitement différentiel prévu par le traité à l'égard de certains produits autrichiens a cessé ses effets le 1 ^{er} janvier 1926.
Protocole additionnel..	7- 7-1926	7- 6-1927	Le protocole apporte quelques modifications au tarif annexé pour l'entrée de certains produits de l'Union en Autriche.	
BOLIVIE : Traité d'amitié, de commerce et de navigation	18- 4-1912	3- 5-1913	Traitement de la nation la plus favorisée.	
BRÉSIL : Accord commercial provisoire	14- 1-1932	14- 1-1932	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
Accord commercial provisoire	22-12-1936	1- 1-1937	Prorogation de l'accord.	Echange de lettres.
BULGARIE : Accord commercial provisoire	8- 2-1926	8- 2-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de notes.
CANADA : Convention de commerce	3- 7-1924	22-10-1924	Traitement de la nation la plus favorisée, à l'exclusion du régime préférentiel réservé par le Canada aux produits de l'Empire britannique.	
CHILI : Accord commercial provisoire	27- 8-1936	27- 8-1936	Traitement réciproque de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
CHINE : Traité préliminaire ..	22-11-1928	28- 2-1929	Traitement de la nation la plus favorisée.	
DANEMARK : Traité de commerce et de navigation	18- 6-1895	26- 6-1895	Traitement de la nation la plus favorisée.	
ÉGYPTE : Accord commercial provisoire	28- 5-1930	28- 5-1930	Traitement réciproque de la nation la plus favorisée.	
ÉQUATEUR : Traité d'amitié, de commerce et de navigation	5- 3-1887	10- 4-1888	Traitement de la nation la plus favorisée.	

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
ESPAGNE :				
<i>Modus vivendi commercial.....</i>	26-10-1925	1-11-1925	Traitement de la nation la plus favorisée limité à certains produits spécifiés; annexes tarifaires.	Echange de notes.
Arrangement commercial.....	15-12-1928	1- 1-1929	Traitement de la nation la plus favorisée.	Modifie partiellement le <i>modus vivendi</i> du 26 octobre 1925.
ESTHONIE :				
Traité de commerce et de navigation	28- 9-1926	5- 6-1927	Traitement de la nation la plus favorisée.	
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :				
Traité de commerce et de navigation	8- 3-1875	11- 6-1875	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Accord commercial ..	27- 2-1935	1- 4-1935	Annexes tarifaires.	Echange de lettres.
ETHIOPIE :				
Traité de commerce ..	6- 9-1906	25- 8-1908	Traitement de la nation la plus favorisée.	
FINLANDE :				
Accord commercial provisoire	9-12-1924	12- 7-1924	Traitement de la nation la plus favorisée limité à certains produits spécifiés dans les listes annexées.	
Echange complémentaire de lettres	16- 9-1925 3-10-1925	23-10-1925	Le traitement de la nation la plus favorisée est étendu à tous les produits.	
FRANCE :				
Echange de déclarations	30- 1-1892	1- 2-1892	La Belgique accorde le traitement de la nation la plus favorisée; la France, le bénéfice de son tarif minimum.	
Accord commercial ..	23- 2-1928	15- 4-1928	Traitement de la nation la plus favorisée avec tarifs annexés.	
Arrangement additionnel	28- 3-1929	15- 4-1929	Déclasserments douaniers et certaines modifications tarifaires.	Complète et précise l'accord commercial du 23 février 1928.
Avenant à l'accord commercial et à l'arrangement additionnel	15- 4-1931	(pour certains dégrèvements douaniers 28-10-29).	Contingents agricoles. Déclasserments douaniers et certaines modifications tarifaires.	
Avenant.....	1- 5-1935	17- 5-1935	Annexes tarifaires.	Echange de lettres.
GRANDE-BRETAGNE :				
Echange de notes.....	27- 6-1898	30- 7-1898	Traitement de la nation la plus favorisée.	Ce régime est également d'application dans tous les territoires constituant l'Empire britannique, à l'exception des Dominions (Canada, Union Sud-Africaine, Australie, Nouvelle-Zélande), qui font bénéficier les produits de l'Empire d'un régime douanier préférentiel.

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
GRÈCE : Accord provisoire	10- 9-1926	12- 9-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de notes.
GUATÉMALA : Traité de commerce et de navigation	7-11-1924	29- 6-1927	Traitement de la nation la plus favorisée.	
HONDURAS : Traité de commerce et de navigation	25- 3-1909 30- 8-1909	20- 8-1910	Traitement de la nation la plus favorisée.	
HAÏTI : Accord commercial provisoire	9- 7-1936	9- 7-1936	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres
HONGRIE : Accord provisoire	30 -9-1924	26- 7-1924	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
IRAN : Convention de commerce et de navigation .	9- 5-1929	9-12-1930	Traitement de la nation la plus favorisée.	
IRLANDE	28-12-1936	28-12-1936	Traitement de la nation la plus favorisée (sans exemption des droits de douane).	
ITALIE : Traité de commerce et de navigation	11-12-1882	1- 1-1883	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Accord commercial ..	27- 6-1935	1- 7-1935	Annexes tarifaires,	Echange de lettres.
JAPON : Traité de commerce et de navigation	27- 6-1924	1- 8-1925	Traitement de la nation la plus favorisée.	
LETTONIE : Traité de commerce et de navigation	7- 7-1925	25- 8-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	
LIBÉRIA : Traité d'amitié, de commerce et de navigation	1- 5-1885	1- 4-1886	Traitement de la nation la plus favorisée.	
LITHUANIE: Convention commerciale provisoire	16- 8-1928	16- 8-1928	Traitement de la nation la plus favorisée.	
LUXEMBOURG : Convention d'Union économique	25- 7-1921	6- 3-1922	Union douanière entre les deux pays.	La suppression des droits de douane dans les échanges entre les deux pays, a été effectivement réalisée le 1 ^{er} mai 1922.
Convention instituant, entre la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg, un régime commun en matière de réglementation des importations, des exportations et du transit ..	23- 5-1935	5- 8-1935		Echange de lettres.

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
MAROC :				
Traité d'amitié, de commerce et de navigation	4- 1-1862	18- 5-1862	Traitement de la nation la plus favorisée.	
NORVÈGE :				
Traité d'amitié, de commerce et de navigation	24- 6-1910	5-10-1911	Traitement de la nation la plus favorisée.	
NOUVELLE-ZÉLANDE :				
Accord commercial provisoire	5-12-1933	16-12-1933	Traitement de la nation la plus favorisée.	Sont exceptés de ce traitement les avantages préférentiels accordés aux pays qui constituent l'Empire britannique.
Accord additionnel à l'accord du 5-12-33 10 et	21- 8-1936	1- 9-1936	Nouvelles listes tarifaires.	Echange de lettres.
PAYS-BAS :				
Convention de commerce et de navigation	12- 5-1863	14 -7-1863	Traitement de la nation la plus favorisée.	Ce régime est également d'application dans les possessions coloniales néerlandaises.
Convention additionnelle.....	7-12-1865	8- 5-1866	Traitement de la nation la plus favorisée.	Complète, par une disposition concernant les personnes, la convention précédente.
POLOGNE :				
Traité de commerce ..	30-12-1922	6-10-1923	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Avenant au traité de commerce du 30 décembre 1922	2- 3-1936	22- 3-1936	Annexes tarifaires.	
Protocole additionnel à l'avenant au traité de commerce du 30-12-1922	7- 1-1937	30 -1-1937	Dispositions tarifaires.	
PORTUGAL :				
Déclaration	11-12-1897	1- 8-1898	Bénéfice réciproque du tarif minimum pour tous les produits intéressant l'exportation des deux pays.	
Déclaration complémentaire	22- 1-1920	28- 2-1920	Fixe la limite de force alcoolique au delà de laquelle les vins portugais importés en Belgique seront considérés comme liqueurs au point de vue de l'application des droits.	
Arrangement commercial.....	6- 1-1927	8- 5-1927	Visé l'application de la loi sur les appellations d'origine aux vins portugais importés dans l'Union et stipule le traitement réciproque de la nation la plus favorisée en matière de navigation et de licences d'importation.	Echange de notes.

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
ROUMANIE :				
Accord commercial provisoire	28- 8-1930	1- 9-1930	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
SALVADOR :				
Convention provisoire.	21- 3-1906	24- 4-1907	Traitement de la nation la plus favorisée.	Dénoncée le 9 décembre 1930 pour cesser ses effets le 15 décembre 1931. Prorogée pour un an du 15-12-1936 au 15-12-1937.
SIAM :				
Traité de commerce et de navigation	13- 7-1926	25- 3-1927	Traitement de la nation la plus favorisée.	Dénoncé le 5 novembre 1936 pour cesser ses effets le 5 novembre 1937.
SUÈDE :				
Traité de commerce et de navigation	11- 6-1895	27- 6-1895	Traitement de la nation la plus favorisée.	
SUISSE :				
Traité de commerce ..	26- 8-1929	15- 7-1930	Traitement de la nation la plus favorisée. Tarifs annexés.	
Avenant	16- 2-1935	1- 4-1935	Annexes tarifaires.	
TCHÉCOSLOVAQUIE :				
Traité de commerce ..	28-12-1925	1- 1-1926 (dispositions douanières seulement). 2-10-1926 (autres dispositions).	Traitement de la nation la plus favorisée. Traitement de la nation la plus favorisée et tarifs annexés. Toutefois, certains produits ont été provisoirement exceptés du traitement de la nation la plus favorisée et soumis à des droits différentiels.	Le régime différentiel a pris fin le 30 septembre 1926.
Protocole additionnel .	30- 8-1926	25-10-1929	Concerne l'importation des chevaux et des armes de l'Union en Tchécoslovaquie.	
2 ^e protocole additionnel	21- 2-1928	15-11-1929	Concerne l'importation en Tchécoslovaquie de la soie artificielle.	
TUNISIE :				
Echange de déclarations	2- 1-1897	23- 3-1897	Déclaration réglant les relations commerciales entre la Belgique et la Tunisie, sur la base du traitement de la nation la plus favorisée, à l'exclusion du régime spécial accordé à la France par la Tunisie.	
TURQUIE :				
Accord commercial provisoire	24- 5-1934	24- 5-1934	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
Arrangement commercial provisoire	31- 5-1934	31- 5-1934	Régime de l'importation des marchandises dans les deux pays.	Echange de lettres.
UNION SUD-AFRICAINE :				
Accord commercial provisoire	7-11-1935	21-11-1935	Clause de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
U. R. S. S. :				
Convention commerciale provisoire	5- 9-1935	1-10-1935	Clause de la nation la plus favorisée.	Prorogée jusqu'au 31 mai 1937.

PAYS et désignation de l'accord	Date de la conclusion	Date de la mise en vigueur	Trailement douanier	Observations
URUGUAY :				
Accord commercial provisoire	22- 2-1937	22- 2-1937	Traitement de la nation la plus favorisée.	
VÉNÉZUÉLA :				
Traité de commerce, d'amitié et de navigation	1- 3-1884	9- 4-1886	Traitement de la nation la plus favorisée.	
YOUgosLAVIE :				
Traité de commerce et de navigation.....	16-12-1926	9- 2-1928	Traitement de la nation la plus favorisée. Tarifs annexés.	
ZANZIBAR :				
Convention provisoire d'établissement, de commerce et de navigation	30- 5-1885	3-12-1886	Traitement de la nation la plus favorisée.	

II. — Conventions plurilatérales.

1923 :

Convention internationale pour la simplification des formalités douanières.

Conclue à Genève le 3 novembre 1923, a pris effet, pour la Belgique, le 2 janvier 1925.

1927, 1928, 1929 :

Convention internationale du 8 novembre 1927 pour l'abolition des prohibitions et restrictions à l'importation et à l'exportation et Protocole.

Accord complémentaire (et Protocole) du 11 juillet 1928 à la Convention internationale pour l'abolition des prohibitions et restrictions à l'importation et à l'exportation.

Protocole du 20 décembre 1929 concernant la mise en vigueur de la Convention internationale pour l'abolition des prohibitions et restrictions à l'importation et à l'exportation et de l'Accord complémentaire à la dite Convention.

Faute de ratification par l'une des Parties contractantes, cette Convention n'a pu entrer en vigueur entre tous les Etats signataires à la date prévue du 1^{er} juillet 1930. Un certain nombre de ces Etats, notamment la Belgique, ont repris, à cette date, leur liberté d'action en la matière.

1928, 1929 :

Arrangement international du 11 juillet 1928 relatif à l'exportation des peaux.

Protocole du 11 septembre 1929 concernant la mise en vigueur de l'Arrangement international relatif à l'exportation des peaux.

En vertu de ces deux actes internationaux, les pays signataires ont supprimé toute entrave à la libre

sortie des peaux de leur territoire à partir du 1^{er} octobre 1929.

1928, 1929 :

Arrangement international du 11 juillet 1928 relatif à l'exportation des os.

Protocole du 11 septembre 1929 concernant la mise en vigueur de l'Arrangement international relatif à l'exportation des os.

En vertu de ces deux actes internationaux, les pays signataires ont établi la libre sortie des os de leur territoire à partir du 1^{er} octobre 1929 et fixé les taux maxima des droits de sortie pouvant être appliqués, à partir de cette date, sur les os.

1930 :

Convention internationale du 14 décembre 1928, concernant les statistiques économiques.

Cette convention, qui est entrée en vigueur entre un certain nombre de pays, n'a pas encore été ratifiée par la Belgique.

Convention de rapprochement économique et Protocole signés à Oslo le 22 décembre 1930.

Cette Convention, signée par les représentants des Gouvernements belge, au nom de l'Union belgo-luxembourgeoise, néerlandais, danois, norvégien et suédois constitue une marque de solidarité nouvelle entre un groupe de pays qui pratiquent une même politique commerciale libérale. Sans modifier rien au régime douanier actuel des Parties contractantes, elle donne des garanties contre des aggravations douanières éventuelles par l'institution d'une procédure spéciale de notification et de recours. Elle est accessible à d'autres Etats que les pays signataires.

Elle est entrée en vigueur le 7 février 1932.

B. — LISTE DES MARCHANDISES DONT L'IMPORTATION ETAIT, A LA DATE DU 1^{er} AVRIL 1937,

SOUMISE A CONTINGENTEMENT.

N ^o du tarif	ARTICLE	Arrêté	Date de la mise en vigueur
Ministère de l'Agriculture.			
1/a, c, d	Animaux bovins, ovins et porcins	23-3-1932 et 22-5-1933	1-5-1932 et 25-5-1933 (1c)
2/a, b 1	Viandes de boucherie d'animaux des espèces bovine, ovine et porcine.	Idem.	1-5-1932 et 25-5-1932 (2 b 2) (2 c 2)
209/b	Boudins et saucissons de foie	22-5-1933	25-5-1933
210	Saucisses, etc.	Idem.	Idem.
212	Viandes préparées, etc.	Idem.	Idem.
213	Viandes conservées	Idem.	Idem.
214	Viandes conservées	Idem.	Idem.
8 et 244	Crème et lait	19-1-1933 et 22-5-1933	24-1-1933 et 25-5-1933 (8 b d-244 a, b)
9	Beurre	23-3-1932 et 22-5-1933	1-5-1932
10/a/1	Fromages frais communs, mous et blancs	1-10-1933	10-10-1933
68	Concombres	17-6-1933	25-6-1933
ex 71 h)	Carottes en bottes	17-6-1933	25-6-1933
i)	Tomates	17-6-1933	25-6-1933
73/d	Abricots frais	18-7-1932	23-7-1932
81	Fraises	17-6-1933	25-6-1933
96	Prunes fraîches	18-7-1932	23-7-1932
98/a	Raisins frais	18-7-1932	23-7-1932
126	Fleurs coupées	2-5-1932	12-5-1932
12	Oufs de volaille	20-7-1933	23-7-1933
70	Pommes de terre	12-7-1933	16-7-1933
51/c	Seigle en grains	10-10-1933	13-10-1933
53/c	Farines de seigle	10-10-1933	13-10-1933
1f	Chevaux et autres équidés	21-3-1934	24-3-1934
71	Légumes frais (actuellement seulement la salade)	21-3-1934	24-3-1934
16 a)	Saindoux naturel	7-5-1934	9-5-1934
245 b)	Saindoux artificiel	7-5-1934	9-5-1934
76	Bananes	9-7-1936	12-7-1936

Ministère des Affaires économiques.

51/e } 53/d } 55/b } 204 }	Produits dérivés du maïs	10-5-1932	6-7-1932
57/b	Amidons et féculés de maïs	10-5-1932	29-7-1934
185	Houille et agglomérés	8-10-1931	15-10-1931
235	Sucres	10-8-1932	26-8-1932
387 etc.	Produits azotés (pas contingentés; licence seulement)	17-8-1931	21-8-1931
496	Fils de soie artificielle	25-9-1933	29-9-1933
579/a	Feutre en laine pure	27-9-1932	1-10-1932
/b	Feutre en laine mélangée d'autres produits textiles	27-9-1932	1-10-1932
501	Tissus de soie naturelle : crêpes	25-9-1933	29-9-1933
501bis	Tissus de soie artificielle : crêpes		
502	Tissus de soie naturelle : tulles et tissus à mailles de filet		
502bis	Tissus de soie artificielle : tulles et tissus à mailles de filet		
503	Tissus de soie naturelle : tissus de bonneterie		
503bis	Tissus de soie artificielle : tissus de bonneterie	31-10-1933	20-11-1933
509bis	Tissus de soie artificielle : autres tissus non dénommés ailleurs, gaze pour bluteries	25-9-1933	29-9-1933
510	Tissus de soie naturelle : tissus en bourrette de soie, ne contenant pas de soie naturelle proprement dite ni de bourre de soie naturelle		
511	Tissus de soie naturelle : autres tissus non dénommés ailleurs		
611	Vêtements pour hommes, non dénommés ni compris ailleurs	31-10-1933	20-11-1933
612	Vêtements pour femmes, non dénommés ni compris ailleurs		
621	Cravates de tout genre		
622	Faux-cols et manchettes, devants et plastrons de chemises		

N° du tarif	ARTICLE	Arrêté	Date de la mise en vigueur
609	Bonneterie de soie	10-5-1932	4-6-1932
1158/b/2/A ex 1158/c/1	Chaussures en cuir	20-3-1932	26-3-1932
1154	Chaussures avec semelles en caoutchouc	23-8-1933	12-9-1933
1155	Chaussures en caoutchouc	23-8-1933	12-9-1933
634	Bois de mines	3-11-1933	6-11-1933
674 } 677 } 678 }	Meubles en bois	20-12-1933	26-12-1933
171B	Sel marin, de saline, de sel gemme, raffinés, y compris le sel moulu fin	10-12-1933	15-12-1933
687 A et B	Liège moulu, aggloméré avec d'autres matières sous forme de briques, carreaux, panneaux, planches, coquilles	2-1-1934	8-1-1934
466b	Peaux teintées ou maroquinées	6-2-1934	8-2-1934
467	Peaux vernies ou laquées	6-2-1934	8-2-1934
468b	Peaux autrement préparées : — non dénommées	6-2-1934	8-2-1934
273	Tourteaux pour l'alimentation du bétail	8-1-1934	11-1-1934
824	Ouvrages en faïence, en majolique, en grès fin, en pâte argileuse fine, non dénommés ni compris ailleurs	15-3-1934	20-3-1934
825	Ouvrages en porcelaine (y compris la porcelaine tendre, le biscuit, le parian et similaires), non dénommés ni compris ailleurs ...	15-3-1934	20-3-1934
411	Colle d'os, de nerfs, de peaux, etc. : a) En plaque, en feuilles ou en poudre	18-7-1934	22-7-1934
	b) Liquide, en gelée ou en pâte		
528	Tissus de laine, à l'exception des mousselines de laine (28-11-1934)	17-8-1934	21-8-1934
607	Bonneterie en laine pure	17-8-1934	21-8-1934
608	Bonneterie en laine mélangée	17-8-1934	21-8-1934
631	Tissus ou feutres, découpés autrement qu'en morceaux de forme carrée ou rectangulaire, sans main-d'œuvre autre que le découpage; tissus ou feutres, découpés ou non, simplement revêtus de pointillés, lignes ou dessins, pour la broderie ou autres usages; tissus ou feutres en pièces ou en bandes, munis de simples ourlets ou de simples coutures	17-8-1934	21-8-1934
327	Carbure de calcium	8 et 10-9-1934	17-9-1934
704	Bandages en caoutchouc pour roues de véhicules. A) ... B) Bandages pneumatiques : 1° Enveloppes pour automobiles et motocyclétés (les pièces détachées d'enveloppes, chapes, protecteurs, etc., suivent le régime des enveloppes complètes) : A. Avec semelles en cuir ferré ou autrement ferrées; II. — Non dénommées : 2° Enveloppes pour autres véhicules (les pièces détachées d'enveloppes, chapes, protecteurs, etc., suivent le régime des enveloppes complètes)	16-9-1935	21-9-1935
	3° Chambres à air pour automobiles, motocyclètes et autres véhicules (y compris les pneumatiques complets dits boyaux ou tubes pour bicyclettes de course, composés d'une enveloppe et d'une chambre à air).		
ex 871b	Baignoires en fonte émaillée		
844	Bouteilles et flacons de forme ordinaire, d'une capacité supérieure à 25 centilitres sans excéder 12 litres	14-2-1935	24-2-1935
835	Verre à vitres ordinaire et verre en feuilles non spécialement tarifé d'une épaisseur de 5 m/m ou moins	26-2-1935	11-3-1935
831	Verre en feuilles ou plaques, simplement coulé, moulé, ou comprimé.		
834	Verre en feuilles de toute espèce d'une épaisseur inférieure à 1,5 m/m.		
837	Marmorite ou opaline, en plaques ou carreaux		
724	Cartons communs en rouleaux ou en feuilles, pesant 300 grammes et plus par mètre carré	31-7-1936	9-8-1936
540	Tissus de coton pur, non façonnés, non mercerisés, ni fabriqués en tout ou en partie avec des fils glacés ou mercerisés	1-12-1936	7-12-1936
161	Plâtre calciné, même moulu	13-3-1935	26-3-1935
147/148	Graviers et sables	25-4-1935	27-4-1935
695	Tubes et tuyaux en fer ou en acier, même coupés à longueur déterminée	19-3-1935	14-4-1935

N° du tarif	ARTICLE	Arrêté	Date de la mise en vigueur
1100	Véhicules automobiles, carrossés ou complets : a) Pour le transport des personnes : 2. Autres, pesant par unité : A. Moins de 1,150 kilos : 1. Véhicules complets et carrossés à moteur à essence de 4 cylindres..... B. De 1,150 kilos inclus, à 1,600 kilos exclus 1. Véhicules complets et carrossés, à moteur à essence de 4 cylindres.....	16-5-1935	17-5-1935
1077 1100ter 1100quater	Accumulateurs électriques et leurs plaques de rechange..... Carrosseries pour véhicules automobiles, garnies ou non..... Parties et pièces détachées pour véhicules automobiles et pour carrosseries d'automobiles non spécialement tarifées (ne sont pas comprises sous cette position les parties ou pièces détachées qui, bien que destinées au montage d'engins repris sous le litt. e du n° 1100, ne constituent pas des pièces ou organes propres à la construction automobile; tels sont notamment les échelles, balais, réservoirs d'arrosage, dispositifs de déroulement de tuyaux, etc.) : b) Ouvrées « ouvrées » au sens du n° 3 des notes générales applicables à la section XV (métaux et ouvrages en métaux): 13. Radiateurs ou refroidisseurs d'eau, de vapeur ou d'huile, en cuivre pur ou allié ou ce métal dominant en poids : a) Pesant par pièce 50 kilos et plus..... b) Autres, y compris les pièces détachées de radiateurs et de refroidisseurs 14. Réservoirs à essence, en cuivre pur ou allié ou ce métal dominant en poids 15. Cadres porteurs de châssis, en tôle d'acier emboutie 16. Essieux et parties d'essieux..... 18. Roues non garnies : a) En acier moulé : I. Pesant 25 kilos et plus II. Pesant moins de 25 kilos b) Autres : I. Pesant 25 kilos et plus II. Pesant moins de 25 kilos 20. Ressorts à lames, avant et arrière 22. Pare-chocs et barres de protection munis de leurs montures	13-6-1935	17-6-1935
1101	Accessoires pour automobiles, voitures et cycles non spécialement tarifés, tels que phares, générateurs d'acétylène, lanternes, avertisseurs, pompes à pneumatiques, porte-paquets, porte-lanternes, porte-pompes, protège-robies, garde-chaines, etc. : a) Phares et lanternes de tous systèmes pour véhicules automobiles et motocycles, complets ou non ainsi que leurs pièces détachées		
817	Carreaux de revêtement (autres que pour pavement) en grès, en terre fine ou en faïence	31-1-1936	9-2-1936
558	Tissus de coton non dénommés ni compris ailleurs : b) Mélangés de laine cardée, pesant par mètre carré : 4. 550 grammes et plus.....	11-3-1936	20-3-1936
1025a et 1100quater b/1 1100	Moteurs à huile lourde, montés ou démontés, ayant au moins 3 litres et au plus 14 litres de cylindrée Véhicules automobiles carrossés ou complets, munis de moteurs à huile lourde	31-3-1936	3-4-1936
1100bis	Châssis de véhicules automobiles, non carrossés, munis de moteurs à huile lourde		
1100quater b/2 et 3	Cylindres et culasses pour moteurs à huile lourde, ayant au moins 3 litres et au plus 14 litres de cylindrée		
632	Articles cousus ou confectionnés en tissus ou textiles, non dénommés ni compris ailleurs : a) En soie ou partiellement en soie ou avec ornements..... b) Autres : 1° Articles en tulle, bobinots simplement ourlés au point de surjet 2° Non dénommés	5-1-1937	18-1-1937

Les produits suivants sans être strictement contingentés sont néanmoins soumis à licence.

169	Nitrate du Chili.
295	Eaux ammoniacales.
321b	Sulfate d'ammoniaque pur.
389	Sulfate d'ammoniaque.
315c	Sel ammoniaque.
316A	Chlorate d'ammoniaque.
316	Perchlorate d'ammoniaque.
325	Carbonate d'ammoniaque.
325	Bicarbonate d'ammoniaque.
388	Diammoniumphosphate.
	Nitrate arcadian.
169	Nitrate de soude synthétique.
	Nitrate d'ammoniaque pour laboratoires.
334	Nitrate de potasse raffiné.
384h	Urée (usage industriel).
395	Urée (engrais).
	Calciammon.
395	Nitrophoska.
	Nitrate de chaux.
390	Cyanamide.
	Auby.
	Engrais composés.
395	Urée basique.
334	Salpêtre.
321b	Persulfate d'ammoniaque.
394c	Sel potassique.
315c	Probatol.
316a	Explosifs Yonchites.

Ministère des Transports.

Administration de la Marine.

ex 6	Poisson de mer et d'eau douce, frais, réfrigérés ou congelés	25-6-1932	22-7-1932
ex 6	Crevettes fraîches, séchées ou conservées	9-1-1934	1-2-1934

C. — LISTE DES MARCHANDISES DONT L'EXPORTATION EST, A LA DATE DU 1^{er} AVRIL 1937, SUBORDONNÉE A LA PRODUCTION D'UNE AUTORISATION.

Ministère des Affaires économiques.

ex 1149	Armes à feu de toute espèce, pièces détachées et munitions confec-		
1151	tionnées pour armes à feu, expédiées à destination de certaines		
	zones de l'Afrique et de l'Asie.		
313	Carbonate de soude anhydre (soude Solvay, en poudre)	11-6-1925	14-6-1925
845	Gobeletterie en verre ordinaire, sans combinaison avec d'autres		
	matières, non dénommées ailleurs		
846	Gobeletterie de cristal ou de demi-cristal		
862	Articles de gobeletterie, tels que vases, verres à boire, gobelets, flacons,	9-4-1935	10-4-1935
	coupes, jardinières, bocaux, beurriers, bonbonnières, etc., munis		
	d'une fermeture, monture ou garniture autres qu'en métaux		
	précieux		
163	Ciment de Portland, ciment romain, ciment de pouzzolane, de		
	magnésie, de laitiers et similaires, bruts (klinker) ou pulvérisés.		
179	Pierres concassées pour l'empierrement des routes, ballast, etc...		
753	Papiers et cartons non dénommés ni compris ailleurs, contenant plus		
	de 10 p. c. de pâte de bois mécanique	24-4-1935	5-5-1935
305	Drilles, chiffons, vieux cordages et déchets de tous genres, provenant		
	d'ouvrages en matières textiles et ne pouvant plus servir qu'à		
	l'effilochage ou à la fabrication du papier		
723	Déchets de papiers : papiers, cartons et ouvrages ne pouvant servir		
	qu'à être mis au pilon		
934	Vieux fer (mitrilles de fer, de fonte et d'acier)		
ex 935	Cuivre et limailles, déchets et débris de vieux ouvrages		
311	Soude caustique cristallisée ou raffinée	17-6-1935	22-6-1935
ex 313	Carbonate de soude en cristaux		
314	Bicarbonate de soude		

<i>N° du tarif</i>	<i>ARTICLE</i>	<i>Arrêté</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>
159	Chaux ordinaire et chaux hydraulique	8-7-1935	10-7-1935
670	Sabots	20-7-1935	29-7-1935
811	Tuyaux en terre cuite ordinaires (y compris les coudes, raccords et accessoires de tuyaux).....	16-9-1935	14-10-1935
814	Poteries en terre cuite commune, non dénommées ailleurs.....		
819	Poteries cuites en grès commun		
820	Poteries cuites en grès fin		
876	Fers à profils spéciaux (I, T, L, U, Z, etc.), laminés à chaud, même cintrés ou percés de trous		
ex 877	Fers battus, étirés ou laminés à chaud, non dénommés ailleurs ..	17-3-1936	9-4-1936
ex 883	Tôles, même ondulées ou découpées à angle droits, non autrement ouvrées :		
	a) Brutes, d'une épaisseur :		
	1. De plus de 10 millimètres;		
	2. De 10 m/m inclusivement à 3 m/m exclusivement		
ex 894	Fils ou verges de fer ou d'acier même coupés à longueur déterminée :		
	a) Etirés à chaud, bruts, d'une épaisseur de 10 m/m au maximum;		
	b) Etirés à froid, d'une épaisseur :		
	1. De 5 à 10 m/m inclusivement;		
	2. De moins de 5 m/m jusqu'à 1 m/m		

LES FINANCES

I. — LA MONNAIE, LES CHANGES ET LE MARCHÉ DE L'ARGENT

L'année 1936 fut caractérisée, du point de vue national, par la stabilisation légale de la monnaie belge au taux adopté provisoirement en mars 1935, mais maintenu sans interruption depuis lors. C'est la parfaite stabilité du franc, qui avait été rattaché immédiatement à l'or au lendemain de la dévaluation, sur la base d'une parité nouvelle, qui a permis, le 31 mars 1936, de faire cette opération qui passa presque sans être remarquée. La valeur-or du belga est ainsi fixée légalement sur la base de 0,150632 gramme de métal fin.

Notre unité monétaire n'avait pas été atteinte par les remous provoqués sur le marché des changes et des capitaux par la dévaluation des trois grandes devises continentales : franc français, franc suisse et florin. Lorsque l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Grèce, la Lettonie, la Turquie dévaluèrent à leur tour, il n'en résulta pas davantage de dommage pour notre unité monétaire. La politique de prudence de l'Institut d'émission lui permit d'assurer constamment l'équilibre de notre marché des devises et la stabilité de notre monnaie, quelle que fût l'ampleur des demandes ou des offres de change. Sur le marché du terme, le belga ne cessa généralement de faire prime sur la plupart des devises étrangères. Voici d'ailleurs un tableau qui permet de constater la tendance, d'après les cours moyens mensuels des principaux changes cotés sur la place de Bruxelles (tableau I).

L'évolution du marché de l'argent suit le même cours que l'an dernier. D'un côté, les causes naturelles

du rétablissement de l'équilibre en période de redressement ont continué à se manifester : abondance de capitaux liquides et baisse du taux de l'intérêt. L'afflux d'argent sur le marché ne fut d'ailleurs pas constamment ni uniquement déterminé par la reprise économique, mais aussi par l'addition de capitaux étrangers, français surtout, qui sont venus chercher refuge en Belgique et qui n'ont reflué que dans une très faible mesure vers leurs pays d'origine. Par ailleurs, les pouvoirs publics n'ont cessé de faire effort en faveur d'une politique d'argent à bon marché.

Nous signalions, l'an dernier, le décalage entre les taux de l'argent long et de l'argent court. La situation est devenue plus normale. Le marché des capitaux, aussi bien que celui de l'argent, présente actuellement une grande souplesse et des conditions très avantageuses.

La tenue de la rente et le succès du dernier emprunt à 3 1/2 p. c., dans le secteur du crédit public, l'émission de gros emprunts obligataires à 4 p. c. et les conversions poursuivies par des entreprises particulières, dans le secteur du crédit privé, marquent le changement. Même les taux des crédits hypothécaires, qui ont manifesté pendant longtemps une forte rigidité, accusent une baisse sensible, encouragée par l'exemple de la Caisse Générale d'Épargne (1).

(1) Nous donnons ici, à titre documentaire, le tableau des taux stipulés dans les contrats de prêts hypothécaires à terme fixe, établi suivant les constatations des Conservateurs des Hypothèques du pays, en 1936.

TABLEAU I.

Moyennes mensuelles des cours des changes à Bruxelles.

MOIS	AMSTERDAM 100 florins = 401,5083 belg. au pair	BERLIN 100 Marks = 237,94608 belg. au pair	GENÈVE 100 fr suisses = 192,7363 belg. au pair	LONDRES 1 livre sterling = 48,6110 belg. au pair	NEW-YORK (câble) 1 dollar = 5,899615 belg. au pair	PARIS 100 fr. français = 39,1351 belg. au pair
1936 Janvier	402,59	238,60	192,865	29,298	5,908	39,128
Février	403,05	238,76	193,90	29,347	5,8707	39,208
Mars	402,64	238,22	193,31	29,279	5,8897	39,075
Avril	401,37	237,92	192,58	29,228	5,913	38,904
Mai	399,36	238,02	191,12	29,347	5,9036	38,872
Juin	400,41	238,38	191,79	29,707	5,916	38,999
Juillet	402,94	238,685	193,64	29,719	5,919	39,187
Août	402,73	238,61	193,32	29,809	5,9312	39,055
Septembre	401,50	238,15	192,86	29,836	5,920	38,999
Cours après la dévaluation du franc français, du florin et du franc suisse.						
Octobre	318,57	239,04	136,55	29,097	5,9378	27,671
Novembre	319,59	238,10	135,997	28,919	5,916	27,494
Décembre	322,97	238,19	136,04	29,043	5,917	27,618

TABLEAU II.

Taux moyens mensuels des dépôts.

MOIS	1931			1932			1933			1934			1935			1936		
	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)
Janvier	1,—	2,37	2,65	1,—	2,05	2,20	1,—	2,35	2,75	1,—	2,33	2,75	0,75	1,90	2,24	0,50	1,51	2,—
Février	1,—	2,30	2,50	1,—	2,15	2,50	1,—	2,33	2,75	1,—	2,31	2,75	0,75	1,95	2,24	0,50	1,51	2,—
Mars	1,—	2,25	2,50	1,—	2,23	2,65	1,—	2,33	2,75	1,—	2,23	2,75	0,75	1,99	2,24	0,50	1,53	2,—
Avril	1,—	2,17	2,30	1,—	2,36	2,75	1,—	2,33	2,75	1,—	2,23	2,75	0,75	1,99	2,24	0,50	1,50	1,91
Mai	1,—	2,04	2,20	1,—	2,36	2,75	1,—	2,32	2,75	1,—	2,02	2,675	0,75	1,97	2,24	0,50	1,51	1,90
Juin	1,—	2,03	2,20	1,—	2,35	2,75	1,—	2,32	2,75	1,—	2,03	2,60	0,50	1,70	2,—	0,50	1,48	1,90
Juillet	1,—	2,02	2,20	1,—	2,35	2,75	1,—	2,34	2,75	1,—	2,01	2,60	0,50	1,63	2,—	0,50	1,48	1,90
Août	1,—	2,01	2,20	1,—	2,33	2,75	1,—	2,33	2,75	1,—	2,01	2,60	0,50	1,60	2,—	0,50	1,47	1,90
Septembre	1,—	2,03	2,20	1,—	2,35	2,75	1,—	2,35	2,75	0,75	1,931	2,24	0,50	1,55	2,—	0,50	1,45	1,90
Octobre	1,—	2,03	2,20	1,—	2,35	2,75	1,—	2,35	2,75	0,75	1,8235	2,24	0,50	1,54	2,—	0,50	1,40	1,90
Novembre	1,—	2,06	2,20	1,—	2,37	2,75	1,—	2,36	2,75	0,75	1,86	2,24	0,50	1,52	2,—	0,50	1,20	1,90
Décembre	1,—	2,06	2,20	1,—	2,34	2,75	1,—	2,35	2,75	0,75	1,91	2,24	0,50	1,51	2,—	0,50	1,20	1,88

(1) Appliqué à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

(2) Appliqué à la Banque de la Société Générale de Belgique et à la Banque de Bruxelles.

La Société Nationale de Crédit à l'Industrie pratique, pour les dépôts à 6 mois, un taux supérieur en moyenne de 1/2 p. c.

Taux d'intérêt pratiqués.

BUREAUX	Le plus souvent	Quelquefois	Orientation vers la baisse
Anvers 1 ^{er} bureau	5 1/2	5	oui
Anvers 2 ^e bureau	5 1/2	5 et 6	oui
Anvers 3 ^e bureau	—	—	—
Malines	6	5,5 et 5	oui
Turnhout	5	—	oui
Bruxelles 1 ^{er} bureau	5 1/2	5,5 1/4 et 6	oui
Bruxelles 2 ^e bureau	5 1/2	5,5 1/4 et 6	oui
Bruxelles 3 ^e bureau	5 1/2	5,5 1/4 et 6	oui
Bruxelles 4 ^e bureau	5 1/2	5,5 1/4 et 6	oui
Louvain	5 1/2	5	oui
Nivelles	6	5 1/2	oui
Bruges	5	5	oui
Courtrai	5 1/4	—	oui
partie rurale :			
Furnes	5	6	oui
Ypres	5	6	oui
Audenarde	6	5 1/2	oui
Gand	5 1/2	6	oui
Termonde	taux moyen : 4 1/2	—	oui
Charleroi 1 ^{er} bureau	5 à 6 1/2	—	oui
Charleroi 2 ^e bureau	6	6 1/2	peu marquée
Mons	6	5 1/2 et 5	oui
Tournai	6	5 1/2	oui
Huy	6	5 1/2	oui
Liège 1 ^{er} bureau	6	5 1/2	non, sauf pour la partie rurale.
Liège 2 ^e bureau	6	5 1,2	—
Malmédy	5 1/2	—	oui
sur maisons :			
Verviers	6	—	—
sur biens ruraux : 5			
Hasselt	6	5 1/2 et 6	non
Tongres	6	5 1/2	oui
Arlon	5 1/2 à 7	—	non
Marche	6	6 1/2	—
Neufchâteau	6	6	non
Dinant	6	—	non
Namur	6	—	non

Le taux d'escompte de la Banque Nationale de Belgique, abaissé le 15 mai 1935 de 2 1/2 à 2 p. c., est resté invariablement à ce niveau depuis lors. Le taux hors banque, qui était de 1,52 p. c. au début de l'année, s'est fixé à 1 p. c. au début de novembre. Mais ce taux est à peu près nominal : le papier manque. Les comptes à vue, les comptes à quinzaine et à six mois ont subi de nouvelles réductions comme l'indique le tableau II. Ces taux sont en rapport avec l'extrême abondance des capitaux (voir tableau III).

TABLEAU III.

Dépôts à la Banque Nationale de Belgique, à la Caisse d'Épargne et au Service des Chèques postaux.

ANNÉES	Solde des comptes courants particuliers à la Banque Nationale de Belgique	Solde des dépôts à la Caisse d'Épargne	Solde des avoirs au Service des Chèques postaux (1)
1929	923	5.433	2.087
1930	803	7.653	2.225
1931	1.189	9.114	2.335
1932	627	9.812	2.464
1933	2.135	9.964	2.704
1934	949	10.452	2.699
1935	4.555	10.584	3.205
1936	4.111	11.459	3.667

(En millions de francs)

(1) Evaluation.

Cette tendance générale à la baisse a été révélée lors d'une enquête entreprise par la Commission bancaire afin de se rendre compte de la situation réelle des taux d'intérêt.

On a constaté une marge importante entre minimum et maximum et l'indice possible des commissions. D'ailleurs ces taux ne sont pas seulement fonction du crédit lui-même, mais aussi de la situation person-

nelle de solvabilité du client. En outre, les nombreux services, que les banques en Belgique rendent à leur clientèle, à titre gratuit, doivent être pris en considération. Enfin, l'existence d'un taux d'escompte de la Banque Nationale de 2 p. c. pour les effets acceptés, de 2 1/2 p. c. pour les autres et de 3 p. c. pour les avances, sans commission d'aucune sorte, et l'action des comptoirs d'escompte accessibles à tout bon crédit, ont agi dans un sens modérateur.

Chose qui ne demandait aucune confirmation, de par l'abondance extraordinaire des capitaux disponibles, les taux appliqués aux comptes débiteurs ne sont pas excessifs.

L'Institut de Réescompte et de Garantie a procédé à plusieurs émissions de certificats de trésorerie à 90 jours d'échéance maximum. Ces émissions, faites par adjudication, ont rencontré le plein succès à des taux très bas, oscillant entre 0,425 et 1,25 p. c. pour des certificats de 60, 70, 80 et 90 jours. Ces taux, obtenus aussi par les émissions de bons du Trésor colonial, sont sans précédent dans l'histoire de notre marché du crédit.

TABLEAU IV.

Vitesse de circulation
des comptes courants particuliers
à la Banque Nationale de Belgique.

1913	618
1920	80
1921	204
1922	412
1923	646
1924	552
1925	697
1926	391
1927	429
1928	523
1929	633
1930	410
1931	225
1932	265
1933	133
1934	145
1935	65
1936	58

TABLEAU V.

Le mouvement de l'escompte et des prix en Belgique.

ANNÉES	EFFETS ESCOMPTÉS SUR LA BELGIQUE		INDICE DES PRIX DE GROS Base : avril 1914		
	Montant (Millions de fr.)	Nombre	Plus haut	Plus bas	Décembre
1929	15.372	1.550.426	867	823	823
1930	11.614	1.582.368	808	879	879
1931	9.454	1.481.825	661	573	573
1932	12.499	1.482.054	557	512	522
1933	9.569	1.155.761	521	484	484
1934	9.670	1.049.227	484	466	408
1935	10.121	1.010.803	582	464	579
1936	4.932	937.899	637	569	637

Rien d'étonnant donc au fait que les opérations d'escompte sur le marché libre furent pour ainsi dire nulles. Les banques, en quête de placements liquides, ne parviennent pas à acheter du papier. Le mouvement de l'escompte sur la Belgique se réduit singulièrement (voir tableau v). Au cours de 1936, l'on constate un fléchissement considérable de l'import moyen des effets escomptés. La seule raison pour laquelle l'on en arrive à cette situation apparemment paradoxale, si on la compare à la tendance toujours meilleure du mouvement des affaires (voir tableau vi), c'est la pléthore des capitaux inemployés. La preuve la plus éclatante en est fournie par le mouvement du réescompte à la Banque Nationale de Belgique, réduit à l'extrême limite.

TABLEAU VI.

Tendance du mouvement des affaires.

ANNÉES	Mouvement général		Mouvement des Cham- bres de compensation	
	Recettes et paiements (B.N.)	Comptes courants particuliers	Pièces compen- sées	Capitaux com- pensés
	(Milliards de francs)			(Millions de francs)
1929	568	274	4.910.467	483.518
1930	508	240	4.723.408	454.012
1931	471	227	4.382.935	373.388
1932	434	209	4.143.300	292.943
1933	420	199	4.014.234	251.656
1934	394	197	3.913.502	208.222
1935	571	259	3.882.261	299.958
1936	572	251	3.914.044	324.371

TABLEAU VII.

Montant moyen des effets et valeurs recensés.

	1929		1932		1933		1934		1935		1936	
			% de 1929									
Pièces compensées	88.467	70.700	72	62.225	63	68.016	69	77.264	78	82.873	84	
Effets acceptés	21.148	11.224	53	10.070	48	11.690	55	14.542	69	5.495	26	
Effets non acceptés.....	3.031	5.913	195	6.149	203	7.109	235	7.163	236	4.460	147	

II. — LES BANQUES

L'année 1936 fut la première pendant laquelle fonctionna le nouveau régime bancaire belge. Les situations que nous publions ci-après ont été arrêtées au 31 décembre 1936. A ce moment, le réseau des banques privées comprenait 125 établissements, dont 116 de droit belge et 9 de droit étranger : 4 sociétés françaises, 3 américaines et 2 anglaises. Parmi les affaires belges, 76 sont des sociétés anonymes; 14 des sociétés en commandite simple, 10 des sociétés en nom collectif, 7 des sociétés coopératives. Il y a, en outre, 1 union de crédit et 8 banques de particuliers.

Les sièges sociaux de ces banques sont répartis comme suit : 55 en Brabant, dont 1 à Wavre, les

autres à Bruxelles, 30 dans la province d'Anvers, dont 25 à Anvers et les 5 autres à Calmpthout, Deurne, Sint-Mariaburg, Lierre et Turnhout; 20 dans la province de Liège, dont 10 à Liège, 3 à Verviers et autant à Huy, les 4 derniers à Dison, Herve, Stavelot et Theux; 10 dans le Hainaut, dont 3 à Charleroi, 2 à Jumet et les 5 suivants à Ath, Braine-le-Comte, Kain, Mons et Tournai; 5 en Flandre occidentale, soit 2 à Ostende, 1 à Bruges, 1 à Mouscron, le cinquième à Roulers; autant en Flandre orientale, dont 2 à Gand et les trois autres à Alost, Grammont et Termonde.

TABLEAU VIII. Relevé des principaux postes de quelques banques belges
(En milliers de francs.)

	Dépôts		PORTEFEUILLE COMMERCIAL		COMPTES COURANTS DÉBITEURS	
	1936	1935	1936	1935	1936	1935
Banque de la Société Générale	—	7.789.021	—	1.987.182	—	2.313.667
Banque d'Anvers	619.758	637.451	65.283	92.508	229.430	272.235
Caisse Générale de Reports et de Dépôts	1.342.953	1.173.877	307.304	303.114	402.443	422.076
Crédit Anversoïis	—	739.624	—	167.395	—	371.051
Société Belge de Banque	502.084	(1) 733.332	71.455	(1) 264.199	199.530	(1) 266.331
		11.073.305		2.814.398		3.645.360

(1) D'après situation au 30 juin.

Les 36 banques ayant des succursales, des agences et des bureaux, en ont au total 1,130. Parmi elles, la Banque de la Société Générale de Belgique en possède 326, la Banque de Bruxelles 279, la « Kredietbank voor Handel en Nijverheid » 209, le Crédit Anversoïis 140, les 32 autres 176. Pour la répartition de ces succursales, agences et bureaux, ainsi que pour les chiffres concernant les moyens d'action (capital et dépôts) des banques, nous renvoyons aux tableaux imprimés ici-même (*Bulletin* du 25 janvier 1937, p. 46).

Nous faisons suivre la situation globale des banques agréées, établie au 31 décembre des années 1933 et 1935, ainsi qu'aux 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre 1936. Les données relatives à 1933 ne sont pas entièrement comparables à celles des deux dernières années, par suite des modifications de structure des banques. Il en résulte néanmoins quelques observations intéressantes.

L'impression générale est celle d'une grande aisance et d'une extension très vaste des dépôts à court terme. Dans ce sens, citons l'extension des éléments de première liquidité, autrement dit de l'encaisse, qui traduit l'abondance des fonds sans emploi. Elle provient de la rentrée d'importants capitaux dans le pays, à la suite de la dévaluation, de la dévaluation elle-même, de l'arrivée de capitaux étrangers, surtout

français à la suite des troubles monétaires chez nos voisins, de la rareté des placements à court terme et de l'hésitation de l'épargne devant les placements à long terme. Comme le montrent les pourcentages, l'accroissement proportionnel de l'encaisse est encore plus grand que l'augmentation en valeur absolue et le poste « effets à recevoir » diminue dans les deux cas. Il en est de même des comptes courants débiteurs, autant par suite de l'intervention du Gouvernement qui, en 1934, a dégagé une partie de ces créances, que par les remboursements faits par nombre d'entreprises depuis le redressement de l'économie générale. L'importance des comptes courants débiteurs s'est néanmoins accrue au cours du dernier semestre dans de faibles proportions, mais avec régularité, ce qui semble être en rapport avec un accroissement de la production au cours de cette période. La diminution du portefeuille-titres n'offre rien que de très normal depuis la scission des banques mixtes aux termes d'une loi qui interdit aux banques de posséder des valeurs industrielles et commerciales. Il n'est pas moins normal que les entreprises cherchent à rémunérer les capitaux déposés au moyen de placements en fonds publics. Leurs investissements en valeurs de cette espèce sont très importants. Ils atteignent environ 4 milliards et demi en fin d'année. Le succès du dernier emprunt 3,5 p. c. est dû en partie à l'accueil que lui firent les banques.

ACTIF	31-12-1933	31-12-1935	31-3-1936	30-6-1936	30-9-1936	31-12-1936
	(Millions de fr.)		(Milliers de francs)			
<i>Disponible et réalisable :</i>						
1. Capital non versé	403	251.370	241.953	234.530	233.196	230.906
2. Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	6.837	4.454.652	2.999.901	4.836.741	4.377.814	3.755.932
3. Banquiers débiteurs		3.135.143	3.520.532	3.813.678	4.262.891	4.472.731
4. Effets à recevoir	5.946	4.455.942	4.479.240	4.125.945	4.033.406	4.461.755
5. Comptes courants débiteurs	12.181	8.133.287	7.707.696	7.653.807	7.738.956	7.903.496
6. Placements des dépôts d'épargne ..	—	—	—	—	—	—
7. Fonds publics belges	—	3.121.566	3.307.064	3.720.442	3.960.864	4.459.345
8. Fonds publics étrangers	—	120.281	235.058	195.602	174.531	152.105
9. Actions de banques	—	337.344	350.504	334.921	328.853	333.201
10. Autres actions	—	486.892	458.778	482.389	527.295	493.726
11. Obligations	—	2.596	2.413	3.505	7.717	30.467
12. Participations syndicales et valeurs à réaliser	—	27.367	40.640	36.304	58.285	33.551
13. Valeurs de la réserve légale	—	109.458	113.854	120.706	120.986	121.561
14. Divers	—	1.504.890	2.112.159	2.254.254	1.910.450	2.009.168
	—	26.140.788	25.569.792	27.812.824	27.735.244	28.457.944
<i>Immobilisé :</i>						
15. Frais de constitution et de premier établissement	531	4.950	4.670	3.186	3.057	2.827
16. Immeubles, matériel et mobilier	—	520.564	523.065	527.366	535.792	578.863
	—	525.514	527.735	530.552	538.849	581.690
TOTAUX...	—	26.666.302	26.097.527	28.343.376	28.274.093	29.030.634

PASSIF	31-12-1933	31-12-1935	31-3-1936	30-6-1936	30-9-1936	31-12-1936
	(Millions de fr.)		(Milliers de francs)			
<i>Exigible :</i>						
1. Banquiers créditeurs	—	2.528.153	2.190.716	2.726.989	2.591.665	2.958.848
2. Dépôts et comptes courants à vue et à moins de 30 jours	17.311	16.066.891	15.788.459	17.347.322	17.683.868	17.311.558
3. Dépôts et créditeurs divers à plus de 30 jours	—	3.036.489	3.073.199	3.380.803	3.059.031	3.300.041
4. Dépôts d'épargne	—	—	—	—	—	—
5. Bons de caisse et obligations	—	68.883	61.354	60.234	56.248	56.283
6. Divers	452	1.462.948	1.495.261	1.327.215	1.350.019	1.833.798
	—	23.163.364	22.608.989	24.842.563	24.740.831	25.460.528
<i>Non exigible :</i>						
7. Capital social	4.710	2.827.084	2.804.898	2.833.836	2.808.357	2.794.761
8. Réserve légale	—	127.591	130.613	130.726	130.083	130.865
9. Réserves indisponibles	2.934	3.703	2.264	2.269	2.277	1.279
10. Réserves disponibles	—	352.119	342.740	355.985	351.046	374.089
11. Provisions	—	192.441	208.023	177.997	241.499	39.165
	—	3.502.938	3.488.538	3.500.813	3.533.262	3.340.159
TOTAUX...	—	26.666.302	26.097.527	28.343.376	28.274.093	28.800.687

Au passif, nous constatons, de 1933 à 1935, une diminution du capital et des réserves, provenant de la scission bancaire qui s'est produite depuis lors et achevée virtuellement fin 1935, dans des conditions telles, que le capital des banques nouvelles a été réduit de tout ou partie de ce que les anciennes banques mixtes avaient investi, souvent fructueusement d'ailleurs, en titres ou participations. Depuis lors, peu de changements ont été apportés à cette situation. Attirons néanmoins l'attention sur le renforcement pro-

gressif des réserves disponibles, signe d'une politique bancaire prudente. Le passif exigible comprend une part grandissante de dépôts, surtout à vue et à moins de trente jours. Ceci concorde avec ce que nous disions plus haut de la surabondance des capitaux disponibles et l'abstention de la clientèle habituelle. L'on ne sait jusqu'à quand cette situation pourra perdurer. Il est certain cependant que l'assainissement de la situation économique générale et les restrictions apportées à l'activité des banques pousseront celles-ci à chercher

de nouvelles utilisations pour leurs dépôts et à changer encore les méthodes de rémunération appliquées jusqu'à ce jour. L'investissement en fonds d'Etat a un peu augmenté, mais n'a pas du tout pris les proportions excessives que l'on constate en maint autre pays.

La liquidité des banques a été maintenue à un taux très élevé. Le coefficient de liquidité est obtenu, comme l'on sait, en divisant l'ensemble du disponible et du réalisable aisément mobilisable par le passif à court terme (A) ou encore en divisant l'ensemble du disponible et du réalisable par le total de l'exigible (B). Ce coefficient présente une grande stabilité, ce qu'on attendait évidemment depuis la scission des banques mixtes. Nous l'avons déjà fait remarquer ici-même (*Bulletin* du 25 janvier 1937), c'est le rapport A, celui de la liquidité pure, qui est le plus intéressant dans l'état actuel de nos connaissances statistiques. En effet, l'actif qui intervient dans ce coefficient est l'immédiatement disponible ou l'aisément mobilisable par le réescompte ou les avances de la Banque Nationale de Belgique, tandis que le rapport B comprend des postes très importants, comme les comptes courants débiteurs, sur le degré de disponibilité desquels l'on n'a pas d'indications très nettes et qui, sous plusieurs rapports, n'est pas à considérer, surtout en temps de crise. Néanmoins le coefficient B, qui comprend des actifs de qualité inférieure, appelés parfois liquidités de troisième rang, peut entrer en ligne de

compte, pour apprécier la liquidité bancaire, parce que l'Institut de Réescompte et de Garantie pourra contribuer, dans une certaine mesure, à la mobilisation de tels actifs, notamment des avances en compte courant. En tous cas, le degré de liquidité accusé par nos situations présente un caractère quelque peu anormal et ne peut s'expliquer que par la situation particulière d'une économie en plein essor parmi des économies voisines qui cherchent leur voie : d'où une abondance de capitaux nationaux évadés de la thésaurisation ou revenus de l'étranger et un afflux important de capitaux étrangers venant chercher refuge dans nos institutions de crédit.

Le coefficient de trésorerie, le plus sensible aux circonstances, et qui sous sa première forme exprime le rapport de l'encaisse à la Banque Nationale de Belgique et aux comptes chèques postaux, aux dépôts à vue et à trente jours au plus, accuse une situation remarquablement aisée. En fin d'année, il était cependant moindre qu'un an plus tôt, par suite de l'accroissement des dépôts et de la diminution des avoirs à l'Institut d'émission et à l'Office des comptes chèques.

	31-12-1935	31-3-1936	30-6-1936	30-9-1936	31-12-1936
Trésorerie A ..	27,73 %	19,00 %	27,88 %	24,86 %	21,70 %
B ..	23,96 %	16,69 %	24,09 %	21,59 %	18,53 %
Liquidité A ..	78,21 %	75,90 %	78,47 %	78,14 %	80,21 %
B ..	112,85 %	113,10 %	111,96 %	112,10 %	111,77 %

III. — LE MARCHÉ DES CAPITAUX

Le redressement, que l'on attendait déjà en 1934 sur le marché des capitaux, s'est dessiné en 1936. Nos statistiques relatives aux émissions montrent une accentuation de la tendance à la hausse. L'accroissement est d'environ 200 millions pour les capitaux frais. Le montant global des émissions comprenant les apports en nature est supérieur et s'élève à 670 millions. Ces chiffres en eux-mêmes sont peu importants. Mais pour se faire une idée nette du brassage qui s'est opéré sur le marché, il faut insister sur l'importance du total des opérations financières brutes, qui est très élevé, et qui indique un assainissement continu de la situation. Les augmentations de capital présentent cette année une importance toute particulière puisqu'elles atteignent 68,99 p. c. du total des émissions brutes. Ceci s'explique, ainsi que nous

l'avons déjà fait remarquer ici même (*Bulletin* du 10 février 1937, p. 80), parce qu'au cours des derniers mois, particulièrement depuis le mois d'octobre, une très grosse partie des augmentations de capital des anciennes sociétés s'est faite par incorporation des réserves extraordinaires et cachées au capital social. C'est ainsi qu'au cours du dernier trimestre 1936, des augmentations de capital ont eu lieu par l'incorporation de 1.552 millions de réserves. Pour ces sociétés, au nombre de 111, la situation se présente comme suit :

Capital ancien	fr. 1.014.216
Total des réserves figurant au dernier bilan	1.758.110
Réserves incorporées au capital	1.552.245
Capital nouveau	2.566.461

TABLEAU IX.

Emissions apparentes de capitaux frais par les compagnies par actions.
(en milliers de francs).

ANNÉES	Constitutions augmentations et obligations (1)	Apports (2)	Emissions sans les apports (3) = (1) - (2)	Emissions des banques, assurances et opérations financières (sans les apports) (4)	Emissions apparentes de capitaux frais (5) = (3) - (4)
1930.....	5.356.325	1.781.588	3.574.737	677.076	2.897.661
1931.....	4.403.790	1.774.820	2.628.970	604.291	2.024.679
1932.....	2.152.057	1.218.587	933.470	302.565	630.905
1933.....	1.743.004	846.576	896.428	276.432	619.996
1934.....	2.167.387	1.491.326	676.061	328.100	347.961
1935.....	3.082.134	2.065.677	1.016.457	529.307	487.150
1936.....	3.640.738	2.769.089	871.649	200.820	670.829

Le caractère, en grande partie exceptionnel, des augmentations de capital dont nous venons de parler n'échappera pas à l'observateur attentif. Les émissions nouvelles sont, au contraire, en recul par rapport aux deux années précédentes. N'oublions d'ailleurs pas que les chiffres des émissions brutes ne traduisent pas clairement la situation. L'émission de capitaux frais, en accroissement réel, montre qu'il s'agissait, pendant ces deux années, de nombre de scissions et de travaux d'épuration de toute espèce. Dans le même sens favorable, citons l'augmentation, faible cependant, des émissions d'obligations. Signalons que, tout comme en 1935, les sociétés n'ont plus guère contracté d'emprunts à l'étranger (voir tableau X).

TABLEAU X.

Emissions de sociétés anonymes belges.

ANNÉES	Emissions belges à l'étranger (nominal)	Emissions intérieures des sociétés anonymes belges (chiffres bruts)
(En millions de francs)		
1930	2.212	5.356
1931	360	4.044
1932	40	2.112
1933	12	1.731
1934	12	2.155
1935	—	3.082
1936	—	3.641

TABLEAU XI.

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

ANNEE 1936.

I. — Détail des émissions (milliers de francs).

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL				ÉMISSIONS		Primes d'émission	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée (*)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL				
	anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée			coopératives et unions du crédit	(Actions)			D'OBLIGATIONS		Apports en nature (compris dans les consi- dérations et augmentations de capital)		Incorporations de réserve au capital (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		DE CAPITAL					
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré	Nombre	Montant minimum	Nombre	Capital ancien	Augment- ation nominale	Montant libéré				Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
1. Banques	1	58.000	58.000	—	—	4	17.250	9.700	8.500	—	—	—	64.940	—	3	32.000	2	6.000	3	24.950		
2. Assurances	8	1.335	1.335	4	271	15	65.040	78.710	61.104	—	—	—	16.360	42.890	3	1.120	2	3.000	—	—		
3. Opérations financières	77	123.995	113.274	51	5.060	38	600.680	195.899	123.437	5	15.055	45.050	157.684	—	38	127.762	8	156.400	46	711.284		
4. Exportations, importations	14	2.445	2.143	—	—	2	600	300	300	—	—	—	775	—	1	800	—	—	2	15.250		
5. Commerce de métaux	17	12.675	12.352	—	—	2	1.900	1.150	900	—	—	—	11.216	—	—	—	—	—	3	1.927		
6. Commerce d'habillem. et ameubl.	107	49.802	48.696	10	968	6	2.460	1.872	972	—	—	—	41.207	—	18	7.088	—	—	14	9.282		
7. Commerce de prod. alimentaires.	65	14.413	13.681	14	242	9	11.535	5.815	5.620	1	1.350	—	10.266	3.750	10	3.534	1	6.000	7	4.590		
8. Commerces divers	373	96.851	89.200	71	3.199	50	23.701	31.494	30.660	3	35.400	—	68.645	13.450	82	30.693	2	504	39	24.560		
9. Sucrieries	—	—	—	—	—	3	7.598	10.482	10.482	—	—	—	3.400	3.700	1	4.000	—	—	1	6.150		
10. Meuneries	5	3.985	3.745	—	—	9	29.639	80.611	80.611	—	—	—	16.485	66.890	1	1.000	—	—	—	—		
11. Brasseries	13	10.659	10.659	—	—	17	72.178	154.502	154.502	—	—	—	135.089	26.732	1	300	1	8.001	6	12.645		
12. Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
13. Autres industries alimentaires ..	32	40.951	40.605	18	404	17	40.531	125.508	123.180	3	10.000	—	126.607	16.760	17	8.740	1	600	9	24.423		
14. Carrières	5	3.038	2.738	2	181	7	20.210	45.350	45.035	1	200	—	22.586	15.500	2	2.500	1	2.500	6	9.715		
15. Charbonnages	1	50	50	—	—	6	14.762	111.570	111.570	4	113.500	—	55.932	55.638	—	—	—	—	3	110.010		
16. Mines et industries extractives..	2	7.000	1.400	—	—	6	85.035	12.090	12.090	2	4.240	—	4.515	3.000	1	15.000	2	2.000	3	22.550		
17. Gaz	—	—	—	—	—	5	131.593	57.407	57.407	—	—	—	2.507	51.400	—	—	—	—	—	—		
18. Électricité	1	480	480	1	7	5	258.500	309.775	309.775	—	—	—	46.480	254.250	—	—	—	—	—	—		
19. Constructions électriques	8	4.910	4.860	2	1.050	13	36.920	32.212	26.192	—	—	—	9.446	17.100	1	3.000	—	—	3	8.917		
20. Hôtels, théâtres, cinémas	40	10.233	8.289	9	185	11	16.740	48.465	47.157	2	5.000	—	45.751	6.880	12	5.904	—	—	7	6.075		
21. Imprimerie, publicité	37	54.491	53.817	11	889	9	7.380	12.124	11.324	—	—	—	52.048	3.900	8	2.485	2	4.050	9	7.699		
22. Textiles (lin, coton, laine, soie).	46	72.672	62.946	1	400	21	123.302	200.830	200.830	3	6.250	14.000	56.770	173.000	15	20.925	—	—	19	211.662		
23. Matériaux artificiels et céramiq.	12	5.334	4.766	2	210	7	56.319	36.031	36.031	—	—	1.750	4.476	21.431	2	6.733	1	2.500	5	4.586		
24. Métallurgie et construct. mécan.	41	198.418	149.599	3	475	38	196.706	503.297	497.367	2	7.000	—	151.552	438.144	19	26.595	—	—	30	89.169		
25. Construct. (bât. et trav. publics).	39	15.519	13.511	3	90	2	4.000	8.000	8.000	1	1.000	—	8.684	—	12	42.165	—	—	5	4.920		
26. Papeteries (industries)	1	150	150	—	—	2	18.000	25.000	25.000	1	7.000	—	150	25.000	—	—	—	—	—	—		
27. Plantations et sociétés coloniales.	8	39.610	25.485	1	70	9	114.282	34.955	16.516	—	—	3.887	22.005	—	6	70.897	—	—	24	353.126		
28. Produits chimiques	21	11.775	11.501	1	10	18	227.125	86.713	86.313	—	—	—	38.256	48.700	9	26.600	—	—	14	118.121		
29. Industries du bois	19	7.385	6.285	—	—	2	600	1.900	1.630	—	—	—	3.981	—	6	3.055	—	—	3	2.780		
30. Tanneries et corroiries	1	650	268	—	—	5	17.910	15.370	15.234	—	—	—	8.117	4.620	3	350	—	—	2	6.500		
31. Automobiles	2	695	582	—	—	1	—	5.000	5.000	—	—	—	5.405	—	—	—	—	—	1	20.000		
32. Verreries et cristalleries	—	—	—	—	—	3	1.610	6.710	6.710	—	—	—	—	6.710	1	2.400	—	—	4	115.875		
33. Glaceries	—	—	—	—	—	1	2.000	48.000	48.000	—	—	—	—	48.000	—	—	—	—	1	5.200		
34. Industries diverses	54	36.548	24.754	4	476	16	86.930	91.495	91.495	2	30.210	—	38.812	63.075	20	113.289	2	3.500	21	19.367		
35. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
37. Navigation et aviation	23	7.050	6.745	4	135	1	500	2.500	2.500	—	—	—	3.976	2.500	7	8.960	—	—	6	7.160		
38. Télégraphes, téléphones	—	—	—	—	—	1	200.000	50.000	50.000	—	—	—	—	50.000	—	—	—	—	—	—		
39. Tramways électriques	—	—	—	—	—	1	54.000	71.000	71.000	—	—	—	—	71.000	—	—	—	—	1	3.200		
40. Autobus	1	480	480	1	500	—	—	—	—	—	—	—	429	—	—	—	—	—	—	—		
41. Transports non dénommés	9	1.012	1.012	—	—	—	—	—	—	—	—	—	456	—	4	1.600	—	—	—	—		
42. Divers non dénommés	2	85	85	7	171	—	—	—	—	—	—	—	61	—	—	—	—	—	—	—		
TOTAUX	1085	892.696	773.493	220	14.993	362	2.547.536	2.511.837	2.382.444	30	236.205	64.687	1.235.069	1.534.020	303	569.495	25	195.055	297	1.961.853		

(*) Coopératives et Unions du Crédit: 98 sociétés dissoutes au capital minimum de 7.347.000 francs.

(**) Avant octobre 1936, ces montants, peu importants, étaient compris dans les « Apports en nature ».

* * *

L'examen des mouvements comparés des dividendes et des émissions confirme l'opinion selon laquelle le marché des capitaux est entré dans une phase de redressement. La masse des dividendes distribués est en progression remarquable. Comme nous le verrons

plus loin, les chiffres pour 1936 accusent une forte augmentation des bénéfices et une régression des pertes. Cette augmentation ne se traduit pas entièrement dans la distribution des dividendes, ce qui s'explique par des fins d'auto-financement et parce que de nombreuses entreprises ont amorti leurs pertes au moyen des bénéfices faits depuis la reprise.

TABLEAU XII.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES
PENDANT L'ANNÉE 1936.**

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Actions)			Émissions d'obligations		Primes d'émission	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL	
	Nombre	Mont. nomin.	Mont. libéré	Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré	Nombre		Mont.	Apports en nature (compris dans les constitutions et augment. de capital)	Incorporations de réserves au capital (comprises dans les augment. de capital)	Liquid.		Fusions
													Montant		Montant

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité.

En Belgique	1.077	853.086	748.008	351	2.422.254	2.466.367	2.355.413	30	236.205	60.800	1.202.549	1.534.020	483.598	193.555	1.572.249
En Belgique et à l'étr.	—	—	—	3	30.932	16.495	16.495	—	—	3.887	10.515	—	27.400	1.500	36.478
Au Congo Belge	8	39.610	25.485	8	94.350	28.975	10.536	—	—	—	22.005	—	58.497	—	353.126
TOTAL...	1.085	892.696	773.493	362	2.547.536	2.511.837	2.382.444	30	236.205	64.687	1.235.069	1.534.020	569.495	195.055	1.961.853

2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé.

Jusqu'à 1 million	980	224.841	204.353	158	341.079	62.449	52.792	8	4.300	—	134.076	8.105	85.600	4.404	75.281
De plus de 1 à 5 millions.	87	176.855	151.623	114	610.851	302.947	280.068	13	38.405	—	219.348	128.902	105.196	29.450	184.040
De plus de 5 à 10 millions	8	68.000	45.917	37	254.296	269.576	244.394	3	19.500	6.137	92.655	141.845	85.285	31.201	163.164
De plus de 10 à 20 mill.	6	95.000	88.600	29	258.184	437.726	406.051	2	35.000	26.050	223.052	188.556	109.059	—	286.611
De plus de 20 à 50 mill.	2	95.000	95.000	17	731.850	671.640	631.640	4	139.000	32.500	248.000	468.640	184.297	40.000	325.000
De plus de 50 à 100 mill.	1	58.000	58.000	4	119.500	285.525	285.525	—	—	—	217.940	116.000	—	90.000	549.842
De plus de 100 millions.	1	175.000	130.000	3	231.776	481.974	481.974	—	—	—	100.000	481.974	—	—	357.875
TOTAL...	1.085	892.696	773.493	362	2.547.536	2.511.837	2.382.444	30	236.205	64.687	1.235.069	1.534.020	569.495	195.055	1.961.853

TABLEAU XIII.

**Emissions et distributions de dividendes des sociétés et intérêts de la dette publique.
(En milliers de francs.)**

ANNÉES	Emissions apparentes de capitaux frais (1)	Bénéfices distribués aux actionnaires, sans déduction de la taxe mobilière	Coupons d'obligations payés, sans déduction de la taxe mobilière	Intérêts des emprunts intérieurs des pouvoirs publics	Total des dividendes et intérêts distribués
1928.....	6.332.956	2.897.866	240.975	—	3.138.841
1929.....	5.932.298	3.478.660	204.069	1.504.156	5.186.885
1930.....	2.897.661	4.027.995	333.552	1.554.094	5.915.641
1931.....	2.024.679	3.491.143	510.756	1.606.599	5.608.498
1932.....	630.905	2.447.006	587.650	1.682.842	4.717.498
1933.....	619.996	2.134.748	600.282	1.858.294	4.593.324
1934.....	347.961	2.182.970	571.252	1.963.086	4.717.308
1935.....	487.150	2.167.319	564.900	1.920.726	4.652.945
1936.....	670.829	2.869.383	565.925	2.033.950	5.469.258

(1) Emissions de capitaux, déduction faite des apports et non compris les émissions des banques, assurances et des sociétés financières.

TABLEAU XIV.

Rendement et émissions des sociétés industrielles et commerciales belges,
par catégories d'industries.

(Montants nominaux en milliers de francs.)

CATÉGORIES	1929		1930		1931		1932		1933		1934		1935		1936	
	Dividendes bruts	Capit. investis pend. l'année (act. et oblig.)	Dividendes bruts	Capit. investis pend. l'année (act. et oblig.)	Dividendes bruts	Capit. investis pend. l'année (act. et oblig.)	Dividendes bruts	Capit. investis pend. l'année (act. et oblig.)	Dividendes bruts	Capit. investis pend. l'année (act. et oblig.)	Dividendes bruts	Capit. investis pend. l'année (act. et oblig.)	Dividendes bruts	Capit. investis pend. l'année (act. et oblig.)	Dividendes bruts	Capit. investis pend. l'année (act. et oblig.)
Industries de biens de production :																
Métallurgie-sidérurgie.....	382.365	624.541	441.577	397.535	153.389	132.827	71.373	37.982	60.268	203.405	72.207	51.020	111.232	319.047	154.702	708.715
Charbonnages	110.405	303.667	194.113	195.867	102.612	392.539	58.169	50.182	54.101	52.142	43.341	42.000	40.907	7.300	104.972	225.120
Mines	83.643	314.838	33.919	3.000	32.840	18.500	18.654	9.000	15.350	18.313	—	2.350	—	602	2.649	23.330
Produits chimiques	86.878	861.116	118.473	421.495	68.562	215.437	56.009	41.545	49.645	11.980	55.821	40.945	60.357	248.823	126.879	98.488
Constructions électriques ..	17.910	65.738	67.042	30.700	90.877	37.930	74.916	12.995	61.916	20.381	64.078	27.555	38.421	30.545	43.647	37.122
TOTAL...	681.201	2.169.900	855.124	1.048.597	447.970	797.033	279.121	151.704	241.280	306.221	235.447	163.870	240.917	606.317	432.849	1.092.775
Industries de biens de consommation durable :																
Construction	45.952	310.168	50.820	114.707	30.204	118.842	26.681	47.831	32.234	31.930	39.810	25.541	39.573	20.839	19.107	24.519
Matériaux artificiels	65.844	416.174	87.440	95.242	60.950	34.535	38.559	10.325	19.274	10.483	23.482	16.850	16.709	4.339	36.975	41.365
Verreries	39.168	91.500	32.356	216.468	29.570	306.750	39.176	400	34.039	8.275	22.094	5.550	26.813	2.400	48.178	6.710
Glaceries	67.945	5.555	101.925	3.800	66.725	3.000	35.529	122.569	50.036	—	50.763	—	50.915	891	61.245	48.000
TOTAL...	218.909	823.397	272.541	430.017	187.449	463.127	139.945	181.125	135.583	60.688	136.509	47.941	134.010	28.469	165.505	120.594
Industries de biens de consommation :																
Textiles	206.318	602.518	154.870	181.280	105.255	190.660	72.734	258.053	53.434	60.743	67.654	81.886	69.318	56.886	162.704	279.752
Électricité	213.577	624.100	276.641	184.440	296.883	189.032	281.577	134.400	278.434	264.850	306.184	30.890	335.529	274.050	343.011	310.255
Sucrieries	38.199	120.080	35.329	13.250	34.679	—	42.196	106.000	44.419	6.600	36.612	—	19.976	163.000	22.775	10.482
Meuneries	36.429	15.529	28.286	—	29.317	1.150	30.712	3.600	14.582	—	18.197	12.750	19.835	23.800	21.265	84.596
Brasseries	39.228	78.975	51.438	86.650	52.945	29.866	54.416	25.128	69.032	13.811	66.942	25.910	60.855	80.741	60.750	165.161
Autres industries alimentaires	25.610	103.055	29.933	35.769	50.556	32.221	44.866	42.882	32.821	24.117	36.596	20.480	36.027	16.664	50.235	176.459
TOTAL...	559.361	1.544.257	576.497	501.389	569.635	442.929	526.501	570.063	492.722	370.121	532.185	171.916	541.540	615.141	650.740	1.026.705

TABLEAU XV.

Opérations financières des compagnies par actions.

Emissions brutes.

ANNÉES	Emissions d'affaires nouvelles (Montant nominal)		Augmentations de capital (Montant nominal)		Obligations (Montant nominal)		Total (Montant nominal) (en 1.000 fr.)
	Chiffres absolus (en 1.000 fr.)	% du total	Chiffres absolus (en 1.000 fr.)	% du total	Chiffres absolus (en 1.000 fr.)	% du total	
1919.....	977.139	44,86	(1) 1.200.671	55,13	—	—	2.177.810
1920.....	829.411	31,26	1.394.257	52,65	429.481	16,90	2.653.149
1921.....	436.336	26,39	743.771	44,99	473.270	28,62	1.653.377
1922.....	413.765	25,32	897.176	55,45	310.351	19,14	1.621.292
1923.....	654.952	32,34	1.245.741	61,52	124.227	6,14	2.024.920
1924.....	576.719	20,67	2.173.068	77,89	40.225	1,44	2.790.012
1925.....	918.895	38,27	1.174.706	48,92	307.565	12,81	2.401.166
1926.....	1.124.841	42,35	1.512.859	56,96	18.240	0,69	2.655.940
1927.....	2.678.118	42,30	3.371.530	53,38	278.575	4,40	6.328.223
1928.....	6.312.470	51,47	5.938.630	48,43	11.880	0,10	12.262.980
1929.....	7.800.965	51,12	6.928.418	46,30	236.560	1,58	14.965.943
1930.....	2.424.445	45,27	2.054.918	38,36	876.962	16,37	5.356.325
1931 (2).....	1.396.938	31,72	2.192.956	49,80	813.896	18,48	4.403.790
1932.....	1.200.728	55,79	710.078	33,00	241.251	11,21	2.152.057
1933.....	669.052	38,38	911.035	52,27	162.917	9,35	1.743.004
1934.....	1.401.297	64,65	666.130	30,73	99.980	4,62	2.167.387
1935.....	1.410.076	45,75	1.480.408	48,03	191.650	6,22	3.082.134
1936.....	892.696	24,52	2.511.837	68,99	236.205	6,49	3.640.738
TOTAL...	32.118.843	43,36	37.108.189	50,09	4.853.215	6,55	74.080.247

(1) Y compris les émissions d'obligations.

(2) A partir de 1931, les chiffres comprennent les émissions intérieures et extérieures.

Le tableau XIV, comparant le rendement et les émissions de sociétés industrielles et commerciales, selon un regroupement tenant compte de la nature économique des industries, fournit des compléments d'information à ce sujet. Le rendement des industries de biens de consommation, qui ont joui d'un avantage marqué sur les biens de production, est resté stable au cours de la crise, mais a néanmoins haussé fortement depuis l'an dernier. Le rendement des industries de biens de production a progressé d'une façon beaucoup plus forte. La reprise est très nette en charbonnages et produits chimiques. Mais les besoins en capitaux, qui étaient proportionnellement plus élevés l'an dernier pour la dernière catégorie que pour la première, se sont relevés dans l'un comme dans l'autre cas. Les charbonnages et les entreprises métallurgiques d'un côté, les textiles, les meuneries et les brasseries de l'autre, ont investi de gros capitaux au

cours de l'année 1936. Il s'agit, en l'occurrence, surtout d'assainissement et de réorganisations financières. L'électricité continue son expansion ininterrompue à travers la crise. Les investissements considérables n'ont cependant pas encore rencontré l'essor financier qu'on en pouvait attendre.

* * *

Au point de vue des divers emprunteurs, l'année 1936 apporte quelque changement. Ainsi que le montrent les chiffres absolus du tableau XVI, toutes les catégories, sauf les hypothèques, sont en reprise. Cependant, les appels des sociétés commerciales sont restés hors de proportion avec l'abondance des capitaux disponibles. Les pouvoirs publics ont profité de cette situation pour émettre des emprunts dans des conditions favorables. Dans l'ensemble des opérations financières de 1936, 43,76 p. c. sont occupés par des emprunts de cette espèce.

TABLEAU XVI.

Répartition des opérations financières par catégories d'emprunteurs.

ANNÉES	Actions et obligations de sociétés commerciales Emissions apparentes de capitaux frais		Dette provinciale et communale				Hypothèques inscrites	
			Crédit communal		Emprunts directs des pouvoirs publics et des organismes d'utilité publique			
	Montant (millions de francs)	% du total de l'année	Montant (millions de francs)	% du total de l'année	Montant (millions de francs)	% du total de l'année	Montant (millions de francs)	% du total de l'année
1928.....	6.332	63,14	—	—	(1) —	—	3.696	36,86
1929.....	5.932	49,31	600	4,99	375	3,12	5.122	42,58
1930.....	2.898	27,81	500	4,80	(2) 1.372	13,17	5.650	54,22
1931.....	2.025	18,82	900	8,36	2.490	23,14	5.347	49,08
1932.....	631	7,01	1.200	13,33	(3) 3.116	34,60	4.058	45,06
1933.....	620	9,96	550	8,84	(4) 1.916	30,77	5.139	50,43
1934.....	348	10,98	200	6,31	150	4,73	2.471	77,97
1935.....	487	15,66	—	—	(5) 160	5,15	2.462	79,19
1936.....	671	12,76	400	7,61	(6) 1.901	36,15	2.286	43,48

(1) Non compris les 10 millions de dollars émis à New-York par la ville d'Anvers.

(2) Non compris l'emprunt de conversion de 45 millions de florins P.-B. émis par l'Etat.

(3) Non compris l'emprunt de 800 millions de francs français émis par l'Etat et l'emprunt de 15 millions de florins P.-B. émis par la Régie des Télégraphes et Téléphones.

(4) Non compris l'emprunt de 600 millions de francs français émis par l'Etat.

(5) Non compris l'emprunt de 475 millions de francs français émis par l'Etat et l'emprunt de 225 millions de francs français émis par la Société nationale des Chemins de fer belges.

(6) Non compris les emprunts de conversion de £ 8.600.000 et de Kr. suédoises 20.000.000 émis par l'Etat.

L'inscription des hypothèques continue à décroître en valeur absolue aussi bien qu'en valeur relative. Ce genre de placement n'offre plus au capitaliste l'attrait qu'il présentait en période de dépression. En outre, le coût toujours élevé de ces opérations effraie les emprunteurs auxquels l'on offre des sources moins coûteuses. Le chiffre de 1936 est le plus bas qui ait été enregistré depuis 1929. A ce niveau, il semble bien que les inscriptions ne doivent plus baisser, étant donné qu'une partie de ce mode de placement est inélastique parce que les obligations légales forcent de très importantes compagnies d'assurances à investir ainsi leurs disponibilités dans ce secteur. Néanmoins,

l'on ne sait jusqu'où l'abondance de capitaux sans emploi peut pousser la désaffectation dans laquelle tombe la catégorie des hypothèques.

* * *

La réduction du capital versé des entreprises est arrivée à un palier. La décapitalisation s'est arrêtée. En ce moment, l'élimination des entreprises les moins aptes et la réorganisation financière sont stabilisées. Le brassage est moins intense, les réductions de capital moindres, les liquidations et fusions, si fortes au cours de 1935, sont tombées au quart de leur montant d'alors.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.
Tableau récapitulatif (sociétés belges exploitant en Belgique et à l'étranger).

I. — Classement par genre d'industrie.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Bénéfice brut mis en paiement pendant l'année	Dettes obligataires	Coupons bruts payables en 1936 (1)
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
1. Banques	74	62	12	2.322.433	818.646	252.108	8.982	152.157	795.200	34.306
2. Assurances	130	109	21	150.941	240.991	67.949	2.105	33.751	—	—
3. Opérations financières	948	703	245	9.892.236	5.572.701	726.387	456.992	519.698	1.013.785	45.502
4. Exportations, importations ..	92	73	19	140.537	34.754	10.955	3.470	5.551	2.000	100
5. Commerce de fer et métaux ..	38	30	8	37.385	1.083	4.610	1.166	2.670	—	—
6. Comm. d'habil. et d'ameubl.	209	162	47	486.845	233.604	48.489	4.602	27.043	142.368	8.346
7. Commerce de prod. aliment.	196	132	64	271.486	110.474	26.945	5.725	11.388	14.977	977
8. Commerces divers	1.355	948	407	1.141.252	62.387	110.516	65.436	49.495	65.579	4.106
9. Sucrieries	43	34	9	671.346	221.902	59.408	4.225	22.775	68.484	3.790
10. Meuneries	45	43	2	113.692	101.804	31.544	482	21.265	1.126	67
11. Brasseries	167	144	23	620.504	447.066	96.775	10.234	60.750	60.777	3.520
12. Distilleries d'alcool	18	15	3	43.325	16.217	2.919	127	2.091	—	—
13. Autres industries alimentaires	231	160	71	487.005	310.760	77.820	10.575	50.235	25.435	1.465
14. Carrières	134	99	35	354.954	237.436	35.057	21.121	20.467	32.063	2.017
15. Charbonnages	74	60	14	1.674.092	1.128.337	166.391	40.952	104.972	787.436	41.669
16. Mines et autres ind. extract.	32	15	17	818.338	155.958	16.812	47.826	2.649	218.714	11.653
17. Gaz	18	18	—	542.157	41.492	45.761	—	38.329	37.098	2.005
18. Électricité	67	64	3	3.165.790	1.169.524	394.686	1.109	343.011	951.660	52.889
19. Constructions électriques ...	102	63	39	416.402	234.297	57.822	12.192	43.647	259.886	15.221
20. Hôtels, théâtres, cinémas ...	250	175	75	237.335	94.755	27.792	9.845	8.001	5.473	229
21. Imprimerie, publicité	212	155	57	175.686	74.410	21.133	10.286	13.871	4.062	327
22. Textiles (lin, coton, laine, soie)	549	427	122	2.549.692	1.044.280	279.442	65.056	152.704	103.442	6.183
23. Matér. artif. et prod. céram. .	218	157	61	899.291	253.408	56.368	11.207	36.975	212.260	8.657
24. Métallurgie et constr. mécan.	451	321	130	2.768.559	1.776.122	238.987	50.536	154.702	2.005.573	120.684
25. Constr. (bâtim. et trav. publ.)	187	114	73	549.099	129.849	27.307	10.824	19.107	21.176	1.182
26. Papeteries (industries)	38	33	5	416.422	142.896	32.498	1.054	17.608	41.951	2.611
27. Sociétés congolaises	211	141	70	6.342.255	640.756	518.708	139.074	404.413	2.063.539	118.503
27a. Plantations (aill. qu'au Congo)	8	5	3	188.900	37.567	6.280	833	2.942	—	—
28. Produits chimiques	205	165	40	2.000.579	318.714	182.478	11.030	126.879	343.148	15.797
29. Industries du bois	109	75	34	172.874	53.276	16.443	2.891	4.423	2.726	164
30. Tanneries et corroiries	48	35	13	159.345	45.510	21.015	2.687	11.449	189	10
31. Automobiles	15	11	4	103.775	41.762	47.400	1.449	48.465	1.401	92
32. Verreries et cristalleries	64	49	15	925.880	122.460	57.970	23.448	48.178	2.572	131
33. Glaceries	8	7	1	138.730	480.370	70.834	1.690	61.245	165.928	9.141
34. Industries diverses	570	408	162	1.912.360	284.070	197.884	69.416	115.111	241.465	13.553
35. Chemins de fer	24	17	7	732.761	143.218	16.737	37.387	12.207	506.773	28.723
36. Chemins de fer vicinaux	3	3	—	8.346	2.193	880	—	846	1.127	47
37. Navigation et aviation	148	117	31	479.894	17.719	39.626	8.522	15.947	81.830	4.410
38. Télégraphes et téléphones ...	2	1	1	202.200	86.849	32.836	73	22.382	—	—
39. Tramways électriques	28	17	11	460.430	483.439	74.097	9.627	65.415	153.149	7.377
40. Autobus	10	7	3	31.291	3.042	5.298	2.011	4.534	—	—
41. Transports non dénommés ...	99	75	24	120.963	12.146	11.279	2.588	9.581	1.552	92
42. Divers non dénommés	48	29	19	52.324	3.058	732	596	454	8.250	379
	7.478	5.478	2.000	44.979.711	17.067.748	4.216.978	1.169.540	2.869.383	10.504.183	565.925

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	4.298	3.056	1.242	1.766.692	905.505	273.597	103.659	126.807	—	—
De plus de 1 à 5 millions	2.061	1.353	508	5.134.137	2.527.679	662.088	184.027	376.562	—	—
De plus de 5 à 10 millions	467	356	111	3.415.317	1.451.562	372.978	121.441	232.676	—	—
De plus de 10 à 20 millions	283	229	54	4.134.170	1.476.408	502.686	92.163	320.792	—	—
De plus de 20 à 50 millions	199	147	52	6.243.652	1.902.608	538.904	414.066	396.936	—	—
De plus de 50 à 100 millions	84	63	21	6.528.733	1.880.231	464.191	68.654	348.220	—	—
De plus de 100 millions	86	74	12	17.757.010	6.923.755	1.402.534	185.530	1.067.291	—	—
	7.478	5.478	2.000	44.979.711	17.067.748	4.216.978	1.169.540	2.869.383	—	—

(1) En outre il a été mis en paiement pendant l'année 1936 : (milliers de francs)

Coupons d'emprunts intérieurs de l'État	1.202.027
Coupons d'emprunts de la Colonie	69.335
Coupons d'emprunts des provinces et communes	217.227
Coupons d'emprunts d'organismes divers	545.361

TOTAL ... 2.033.950

Coupons d'emprunts extérieurs de l'État	477.453
Coupons d'emprunts extérieurs de la Ville d'Anvers	14.748

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.
Classement par genre d'industrie et suivant le lieu d'exploitation.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Bénéfice brut mis en paiement pendant l'année	Dette obligataire	Coupons bruts payables en 1936
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique.										
1. Banques	73	61	12	2.222.433	707.033	242.078	8.982	144.157	795.209	34.306
2. Assurances	130	109	21	150.941	240.991	67.949	2.105	33.751	—	—
3. Opérations financières	929	689	240	9.419.927	5.409.284	702.490	438.329	498.481	931.820	41.738
4. Exportations, importations ..	92	73	19	140.537	34.754	10.955	3.470	5.551	2.000	100
5. Commerce de fer et métaux ..	38	30	8	37.385	1.083	4.610	1.166	2.670	—	—
6. Comm. d'habil. et d'ameubl..	209	162	47	486.845	233.604	48.489	4.602	27.043	142.368	8.346
7. Comm. de prod. alimentaires	196	132	64	271.486	110.474	26.945	5.725	11.388	14.977	977
8. Commerces divers	1.348	911	407	1.119.092	62.908	108.361	65.436	48.541	65.579	4.106
9. Sucreries	38	32	6	389.346	137.407	27.693	2.931	21.575	67.649	3.748
10. Meuneries	44	42	2	111.692	101.602	31.544	482	21.265	1.126	67
11. Brasseries	164	141	23	599.360	419.633	90.020	10.234	56.083	51.362	3.096
12. Distilleries d'alcool	18	15	3	43.325	16.217	2.919	127	2.091	—	—
13. Autres industries alimentaires	231	160	71	487.005	310.760	77.820	10.575	50.235	25.435	1.465
14. Carrières	134	99	35	354.954	237.436	35.057	21.121	20.467	32.063	2.017
15. Charbonnages	71	59	12	1.467.027	969.594	164.548	26.539	103.366	787.436	41.669
16. Mines et autres industr. extr. .	16	7	9	395.478	168.461	574	13.770	37	2.000	120
17. Gaz	17	17	—	538.857	40.629	43.404	—	36.738	36.829	1.990
18. Électricité	62	60	2	2.821.040	1.016.904	367.322	1.188	319.471	951.960	52.889
19. Constructions électriques ...	102	63	39	416.402	234.297	57.822	12.192	43.647	259.886	15.221
20. Hôtels, théâtres, cinémas ...	250	175	75	237.335	94.755	27.792	9.845	8.001	5.473	229
21. Imprimerie, publicité	212	155	57	175.686	74.410	21.133	10.286	13.871	4.062	327
22. Textiles (lin, coton, laine, soie)	546	426	120	2.496.592	1.052.044	277.942	62.819	151.454	103.442	6.183
23. Matér. artif. et prod. céram. .	217	156	61	886.791	246.233	52.566	11.207	34.650	212.260	8.657
24. Métall. et constr. mécanique .	448	319	129	2.685.102	1.764.861	238.844	50.530	154.702	2.064.743	120.646
25. Construct. (bât. et trav. publ.)	186	113	73	545.099	129.577	26.805	10.824	18.679	21.176	1.182
26. Papeteries (industries)	38	33	5	416.422	142.896	32.498	1.054	17.608	41.951	2.611
28. Produits chimiques	200	160	40	1.696.029	302.500	151.578	11.030	98.114	328.148	14.673
29. Industries du bois	108	74	34	167.588	47.589	16.119	2.891	4.224	2.726	164
30. Tanneries et corroiries	48	35	13	159.345	45.510	21.015	2.687	11.449	189	10
31. Automobiles	15	11	4	103.775	41.762	47.400	1.449	48.465	1.401	92
32. Verreries et cristalleries	61	47	14	880.082	111.353	51.198	23.356	43.042	2.094	109
33. Glaceries	7	7	—	134.980	481.685	70.834	—	61.245	162.928	8.961
34. Industries non dénommées ..	561	402	159	1.798.758	281.937	179.322	69.283	99.280	237.387	13.356
35. Chemins de fer	19	14	5	599.761	152.136	15.340	33.981	10.872	55.055	1.898
36. Chemins de fer vicinaux	2	2	—	3.546	1.861	834	—	846	—	—
37. Navigation et aviation	146	115	31	474.394	13.229	38.651	8.522	15.747	81.830	4.410
38. Télégraphes et téléphones ...	2	1	1	202.200	86.849	32.836	73	22.382	—	—
39. Tramways électriques	8	7	1	172.779	208.056	45.648	16	41.545	58.802	2.977
40. Autobus	10	7	3	31.291	3.042	5.298	2.011	4.534	—	—
41. Transports non dénommés ..	99	75	24	120.963	12.146	11.279	2.588	9.581	1.552	92
42. Divers non dénommés	48	29	19	52.324	8.058	732	596	454	8.250	379
TOTAL	7.143	5.255	1.888	35.513.974	15.459.990	3.476.264	944.022	2.317.302	7.560.818	398.831
B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge.										
1. Banques et sociétés financières	28	17	11	595.286	240.695	28.281	13.866	18.723	29.504	1.353
2. Sociétés commerciales	39	23	16	650.792	36.152	27.060	38.647	15.018	2.250	158
3. Sociétés industrielles	66	54	12	2.096.227	128.900	337.278	21.985	243.288	767.367	45.596
4. Sociétés agricoles	63	35	28	591.704	71.207	58.021	32.429	39.538	21.000	964
5. Services publics	15	12	3	2.408.246	428.520	68.068	32.147	87.846	1.243.118	70.432
TOTAL	211	141	70	6.342.255	640.756	518.708	139.074	404.413	2.063.539	118.503
C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger.										
1. Sociétés de gaz et d'électricité.	6	5	1	348.050	153.473	29.721	11	25.131	311	15
2. Chemins de fer	5	3	2	137.800	22.499	404	3.406	107	448.870	26.684
3. Tramways	21	12	9	345.051	206.085	29.488	9.507	25.038	98.337	4.568
4. Plantations et sociétés colon..	11	6	5	224.186	21.742	6.604	1.271	3.141	—	—
5. Sociétés diverses	81	56	25	2.068.395	608.201	155.789	72.249	94.191	332.308	17.324
TOTAL	124	82	42	3.123.482	967.002	222.006	86.444	147.668	879.826	48.591
TOTAL GÉNÉRAL	7.478	5.478	2.000	44.979.711	17.067.748	4.216.978	1.169.540	2.869.383	10.504.183	565.925

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES EXPLOITANT A L'ÉTRANGER.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Bénéfice brut mis en paiement pendant l'année	Dette obligatoire	Coupons bruts payables en 1936
	reconnues	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
1. Banques	1	1	—	100.000	111.613	10.030	—	8.000	—	—
2. Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Opérations financières	19	14	5	472.309	163.417	23.897	18.663	21.217	81.965	3.764
4. Exportations, importations ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Commerce de fer et métaux ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6. Comm. d'habil. et d'ameubl.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7. Commerce de produits alim. .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8. Commerces divers	7	7	—	22.160	521	2.155	—	954	—	—
9. Sucreries	5	2	3	282.000	84.495	31.715	1.294	1.200	835	42
10. Meuneries	1	1	—	2.000	202	—	—	—	—	—
11. Brasseries	3	3	—	21.144	27.433	6.755	—	4.667	9.415	424
12. Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13. Autres industries alimentaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
14. Carrières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15. Charbonnages	3	1	2	207.065	158.743	1.843	14.413	1.606	—	—
16. Mines et autres industr. extr.	16	8	8	422.860	12.503	16.238	34.056	2.612	216.714	11.533
17. Gaz	1	1	—	3.300	853	2.357	—	1.591	269	15
18. Électricité	5	4	1	344.750	152.620	27.364	11	23.540	—	—
19. Constructions électriques ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20. Hôtels, théâtres, cinémas ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21. Imprimerie publicité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22. Textiles (lin, coton, soie, laine)	3	1	2	53.100	7.764	1.500	2.236	1.250	—	—
23. Matériaux artif. et prod. céram.	1	1	—	12.500	7.175	3.802	—	2.325	—	—
24. Métallurgie et constr. mécan.	3	2	1	83.457	11.261	143	6	—	830	38
25. Constr. (bât. et trav. publ.) ...	1	1	—	4.000	272	502	—	428	—	—
26. Papeteries (industries)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27. Plantations	8	5	3	188.900	37.567	6.280	833	2.942	—	—
28. Produits chimiques	5	5	—	304.550	16.214	30.900	—	28.765	15.000	1.124
29. Industrie du bois	1	1	—	5.286	5.687	324	—	199	—	—
30. Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31. Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32. Verreries et cristalleries	3	2	1	45.798	11.107	6.772	92	5.136	478	22
33. Glaceries	1	—	1	3.750	1.315	—	1.690	—	3.000	180
34. Industries diverses	9	6	3	113.602	2.133	18.562	133	15.831	4.078	197
35. Chemins de fer	5	3	2	133.000	8.918	1.397	3.406	1.335	451.768	26.825
36. Chemins de fer vicinaux	1	1	—	4.800	332	46	—	—	1.127	47
37. Navigation et aviation	2	2	—	5.500	3.490	975	—	200	—	—
38. Télégraphes et téléphones ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques	20	10	10	287.651	185.383	28.449	9.611	23.870	94.347	4.380
40. Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41. Transports non dénommés ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
42. Divers non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL ...	124	82	42	3.123.482	967.002	222.006	86.444	147.668	879.826	48.591

TABLEAU XX.

Pertes et décapitalisation des compagnies par actions.

ANNÉES	Pertes de l'année	Réductions de capital	Liquidations et fusions	Emissions apparentes de capitaux frais
(En milliers de francs)				
1931	1.184.794	787.705	1.859.838	2.024.676
1932	2.047.674	1.425.940	1.393.015	630.901
1933	2.103.787	1.142.210	705.766	619.999
1934	1.669.209	1.306.184	1.442.119	347.961
1935	1.219.768	2.164.803	3.017.690	487.150
1936	1.169.540	1.961.853	764.550	670.829

Le solde bénéficiaire est en avance considérable depuis 1933; il atteint environ le quadruple (voir tableau XXI). Dans son ensemble, la marge des bénéfices s'est encore élargie, par suite de la hausse des prix, d'ailleurs décente, et de la compression du coût de production. L'abaissement des charges financières est partiellement cause de cette transformation. On constate une fois de plus que l'avantage est principalement aux entreprises moyennes et petites, où l'assainissement a été plus rapide et plus efficace.

Le nombre des entreprises en perte s'est réduit. Le montant des pertes a régressé fortement. Le tableau que nous donnons ne reflète cependant qu'avec un certain retard l'amélioration de la situation, vu qu'il

est fondé sur l'analyse et le dépouillement des bilans de fin d'exercice. Ceux-ci ne traduisent donc que l'amélioration due aux premiers effets du renouveau. Les rendements qui accusent les progrès les plus rapides par rapport à 1935 se réfèrent aux charbonnages (217 p. c.), aux textiles (161 p. c.), aux produits chimiques (138 p. c.), aux industries céramiques (116 p. c.), aux industries du papier (113 p. c.), de l'hôtellerie et des spectacles (107 p. c.). Puis viennent les entreprises coloniales (96 p. c.), commerciales

(80 p. c.), d'importation et d'exportation (66 p. c.), métallurgiques, (57 p. c.), des transports (52 p. c.). L'accroissement est moins important pour les carrières, les glacières et les verreries, les banques, assurances et sociétés d'électricité. Sont en diminution : les industries alimentaires, du gaz, du bâtiment et des travaux publics. En général, les industries abritées ont enregistré des progrès moindres, ce qui est bien naturel.

TABLEAU XXI.

Profits et dividendes dans l'industrie belge.

ANNÉES	Capital versé (millions de francs)	Solde bénéficiaire	Solde bénéficiaire en % du capital versé	Bénéfice distribué (millions de francs)	% du solde bénéficiaire	Bénéfice distribué en % du capital versé
1928.....	21.600	4.931	22,83	2.897	58,75	13,42
1929.....	28.658	5.796	20,23	3.478	60,—	12,14
1930.....	43.785	6.324	14,44	4.027	63,68	9,20
1931.....	49.315	4.358	8,84	3.547	81,39	7,08
1932.....	49.539	1.410	2,85	2.447	173,55	4,94
1933.....	48.907	789	1,61	2.135	270,60	4,36
1934.....	48.685	1.334	2,74	2.183	163,64	4,48
1935.....	44.715	1.655	3,70	2.167	130,94	4,85
1936.....	44.980	3.047	6,77	2.869	94,16	6,38

TABLEAU XXII.

Les variations saisonnières dans la distribution des dividendes et intérêts.
Distributions de l'année 1935 (milliers de francs).

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Total
I. Entreprises privées :													
Dividendes (actions)	46.060	22.288	309.781	421.619	622.216	179.580	401.934	52.209	74.400	253.355	296.451	189.499	2.869.383
Coupons d'obligations des sociétés commerciales .	88.342	40.974	35.729	45.784	46.611	44.215	76.602	39.977	34.328	42.395	30.442	40.526	565.925
Entreprises privées. —													
Totaux	134.402	63.262	345.510	467.403	668.827	223.795	478.536	92.186	108.728	295.750	326.893	230.016	3.435.308
II. Emprunts intérieurs des pouvoirs publics :													
État, dette intérieure	51.422	487.817	41.850	34.256	35.687	83.712	11.549	331.357	—	89.152	35.143	82	1.202.027
Colonie	291	863	1.668	15.902	—	3.660	280	863	1.400	41.408	—	3.000	69.335
Provinces et communes (emprunts cotés en Bourse)	25.758	25.983	19.436	21.760	13.088	11.311	25.649	21.152	8.778	24.328	12.933	7.051	217.227
Divers (1)	54.199	15.476	53.830	2.000	38.852	4.465	46.056	12.144	256.673	22.240	35.025	4.401	545.361
Pouvoirs publics. Totaux .	131.670	530.139	116.784	73.918	87.627	103.148	83.534	365.516	266.851	177.128	83.101	14.534	2.033.950
Totaux I et II	266.072	593.401	462.294	541.321	756.454	326.943	562.070	457.702	375.579	472.878	409.994	244.550	5.469.258
III. Emprunts extérieurs de l'Etat et de la ville d'Anvers	83.155	27.966	19.860	—	112.840	18.309	83.155	27.328	19.892	6.020	75.628	18.048	492.201

(1) Société Intercommunale Rive Gauche de l'Escaut, Société Nationale de Distributions d'Eau, Crédit Communal, Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, Société Nationale des Chemins de Fer Belges (obligations et actions), Canal et Installations Maritimes de Bruxelles, Chemins de Fer Vicinaux du Congo.

TABLEAU XXIII.

Le relevé de la fortune mobilière en Belgique (VALEUR NOMINALE).
(En milliers de francs.)

RUBRIQUES	1 ^{er} JANVIER 1936						1 ^{er} JANVIER 1937						
	Capital nominal global des titres inscrits	dont :				Titres inscrits sans changement pendant l'année 1936	Capital nominal global des titres inscrits	Inscriptions nouvelles en 1936	dont :				Titres inscrits sans changement pendant l'année 1936
		Titres rayés en 1936	Titres amortis en 1936	Titres de sociétés ayant modifié leur capital					Titres de sociétés ayant modifié leur capital		Titres inscrits sans changement pendant l'année 1936		
				Capital avant augmentat.	Capital avant réduction				Capital nouveau après augment.	après réduction		Montant de l'augment.	
<i>Fonds publics et obligations :</i>													
Rentes belges directes et indirectes	33.863.503	623.614	184.444	—	—	33.055.445	34.761.796	1.706.351	—	—	—	—	33.055.445
Emprunts de provinces, communes, valeurs à lots ..	4.794.993	65.487	8.488	—	—	4.721.018	5.609.333	888.315	—	—	—	—	4.721.018
Obligations de sociétés	2.650.345	642.135	49.480	—	—	1.958.730	2.037.064	78.334	—	—	—	—	1.958.730
Ensemble des titres à revenu fixe	41.308.841	1.331.236	242.412	—	—	39.735.193	42.408.193	2.673.000	—	—	—	—	39.735.193
<i>Actions :</i>													
Assurances, banques, sociétés à portefeuille	3.061.165	152.165	125.000	—	150.000	2.634.000	2.986.000	286.000	—	66.000	—	84.000	2.634.000
Entreprises immobilières, hypothéc. et hôtelières ..	402.319	8.000	—	—	19.000	375.319	390.464	5.500	—	9.645	—	9.355	375.319
Chemins de fer et canaux	6.569.471	134.342	2.945	—	160.000	6.272.184	6.354.000	1.816	—	80.000	—	80.000	6.272.184
Tramw., chemins de fer économiques et vicinaux ..	350.808	—	9.913	—	—	340.895	340.895	—	—	—	—	—	340.895
Tramways et électricité (trusts)	1.773.547	—	640	219.850	12.000	1.541.057	1.953.352	150.485	261.510	300	41.660	11.700	1.541.057
Entreprises de gaz et électricité	1.679.222	142.500	1.186	163.704	—	1.371.832	1.630.342	—	258.510	—	94.806	—	1.371.832
Industries métallurgiques	2.325.734	2.700	—	95.370	734.064	1.493.600	2.190.091	23.300	312.085	361.106	216.715	372.958	1.493.600
Charbonnages et fours à coke	1.356.370	—	—	12.500	21.650	1.322.220	1.382.798	5.113	44.465	11.000	31.965	10.650	1.322.220
Zincs, plombs, mines	521.510	—	—	—	—	521.510	521.510	—	—	—	—	—	521.510
Glaceries	20.500	—	—	2.000	—	18.500	68.500	—	50.000	—	48.000	—	18.500
Verreries	321.105	25.600	—	—	28.105	267.400	308.198	20.000	—	20.798	—	7.307	267.400
Distribution d'eau	59.000	—	750	—	—	58.250	58.250	—	—	—	—	—	58.250
Industries de la construction	597.777	5.000	—	14.500	3.000	575.277	636.352	42.300	16.150	2.625	1.650	375	575.277
Industries textiles et soieries	818.280	50.305	—	46.000	24.500	697.475	790.175	21.500	60.000	11.200	14.000	13.300	697.475
Produits chimiques	347.147	18.000	—	12.500	50.000	266.647	352.047	13.000	37.400	35.000	24.900	15.000	266.647
Valeurs coloniales	1.925.830	7.200	—	15.133	222.324	1.681.173	1.844.356	74.550	19.313	109.320	4.180	113.004	1.681.173
Valeurs de plantations caoutchoutières	528.832	12.400	—	19.932	—	496.500	522.412	—	25.912	—	5.980	—	496.500
Alimentation	213.379	8.000	—	27.754	—	177.625	306.592	27.500	101.467	—	73.713	—	177.625
Industries diverses	1.349.565	48.967	—	24.000	45.050	1.231.548	1.373.845	70.000	48.000	24.297	24.000	20.753	1.231.548
Papeteries	249.600	—	—	37.750	—	211.850	268.900	—	57.050	—	19.300	—	211.850
Pétales	346.425	40.000	—	—	—	306.425	306.425	—	—	—	—	—	306.425
Sucreries	146.700	—	—	30.000	—	116.700	306.700	—	190.000	—	160.000	—	116.700
Ensemble des actions	24.964.286	655.179	140.434	720.993	1.469.693	21.977.987	24.932.204	741.064	1.481.862	731.291	760.869	738.402	21.977.987
<i>Total général ...</i>	<i>66.273.127</i>	<i>1.986.415</i>	<i>332.846</i>	<i>720.993</i>	<i>1.469.693</i>	<i>61.713.180</i>	<i>57.340.397</i>	<i>3.414.064</i>	<i>1.481.862</i>	<i>731.291</i>	<i>760.869</i>	<i>738.402</i>	<i>61.713.180</i>

TABLEAU XXIV.

**Le relevé de la fortune mobilière en Belgique (VALEUR BOURSIERE) et indices annuels
de l'ensemble des titres cotés à la Bourse de Bruxelles.
(En milliers de francs.)**

RUBRIQUES	1 ^{er} JANVIER 1936					1 ^{er} JANVIER 1937					INDICE de janvier 1937			
	Valeur boursière globale des titres inscrits	dont :				Valeur boursière globale des titres inscrits	dont :				sur janvier 1936	sur janvier 1937		
		Titres rayés en 1936	Titres amortis en 1936	Titres de sociétés ayant modifié leur capital			Titres inscrits sans changement pendant l'année 1936	Inscrip- tions nouvelles en 1936	Actions de jouiss. remplaçant des actions de capital amorties	Titres de sociétés ayant modifié leur capital			Titres inscrits sans change- ment pendant l'année 1936	
				Valeur boursière avant augment.	Valeur boursière avant réduction					Valeur boursière après augment.				Valeur boursière après réduction
<i>Fonds publics et obligations :</i>														
Rentes belges directes et indirectes	31.519.464	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Emprunts de provinces, communes, valeurs à lots	4.390.081	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Obligations de sociétés	2.662.959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Ensemble des titres à revenu fixe	39.572.504	—	—	—	—	41.482.077	—	—	—	—	—	—	—	
<i>Actions :</i>														
Assurances, banques et sociétés à portefeuille ...	5.312.152	175.795	129.375	—	74.120	4.932.862	6.035.026	528.527	—	70.700	5.435.799	110,20	34,71	
Entreprises immob., hypothécaires et hôtelières ..	583.714	858	—	—	4.425	578.431	580.857	5.126	—	4.065	571.666	98,83	34,11	
Chemins de fer et canaux	6.814.976	219.644	3.960	—	67.800	6.523.572	6.932.401	111.441	—	92.400	6.728.560	103,14	72,65	
Tramways, chemins de fer économiques et vicin. .	1.166.788	—	21.131	—	—	1.145.657	1.246.435	—	17.440	—	1.228.995	107,27	30,15	
Tramways et électricité (trusts)	6.656.789	—	465	422.945	182.000	6.051.379	6.407.317	104.719	—	274.525	126.750	5.901.323	97,52	28,90
Entreprises de gaz et d'électricité	4.673.482	46.170	1.525	354.933	—	4.270.854	4.663.487	—	38	353.121	—	4.310.328	100,92	55,53
Industries métallurgiques	3.926.227	2.497	—	753.800	456.080	2.713.850	5.888.254	32.180	—	1.031.716	882.896	3.941.462	145,24	83,28
Charbonnages et fours à coke	2.636.544	—	—	44.465	7.862	2.584.217	3.702.189	52.500	—	104.742	10.030	3.534.917	136,79	133,99
Zincs, plombs, mines	762.278	—	—	—	—	762.278	1.161.541	—	—	—	—	1.161.541	152,38	36,08
Glaceries	760.442	—	—	204.200	—	556.242	908.585	—	—	212.000	—	696.585	125,23	122,53
Verreries	350.993	23.987	—	—	62.674	264.332	438.477	15.755	—	—	58.037	364.685	137,96	48,70
Distribution d'eau	273.558	—	716	—	—	272.842	305.415	—	—	—	—	305.415	111,94	195,59
Industries de la construction	780.658	170	—	32.840	6.375	741.273	1.036.238	58.513	—	53.906	6.750	917.069	123,72	63,72
Industries textiles et soieries	1.127.928	10.824	—	99.602	36.212	981.290	1.522.489	43.850	—	149.422	41.064	1.288.253	131,28	41,06
Produits chimiques	640.803	3.254	—	42.625	26.500	568.424	1.076.717	29.348	—	161.480	24.500	861.389	151,54	25,85
Valeurs coloniales	6.918.117	792	—	100.197	122.629	6.694.499	10.265.232	208.268	—	266.050	179.634	9.611.280	143,57	40,39
Valeurs de plantation: caoutchoutières	894.239	49.755	—	46.641	—	797.843	1.471.707	—	—	91.728	—	1.379.979	172,96	32,81
Alimentation	889.293	30.200	—	—	410.039	440.054	1.047.240	52.702	—	—	463.079	531.549	118,35	115,84
Industries diverses	1.270.852	23.809	—	120.000	43.280	1.083.763	1.602.989	111.650	—	135.000	36.053	1.320.286	121,82	21,20
Papeteries	247.526	—	—	83.915	—	163.611	359.789	—	—	119.304	—	240.485	146,99	81,01
Pétroles	392.786	40.560	—	—	—	352.226	434.892	—	—	—	—	434.872	123,47	37,24
Sucreries	282.519	—	—	132.000	—	150.519	230.105	—	—	96.000	—	134.105	89,10	30,45
Ensemble des actions	47.362.664	628.315	157.172	2.438.163	1.499.996	43.639.018	57.317.462	1.354.579	17.478	3.048.994	1.995.958	50.900.453	116,64	45,29
<i>Total général</i>	<i>85.935.168</i>						<i>98.799.539</i>							

* * *

Comme chaque année, nous avons calculé la valeur globale des titres inscrits à la cote de la Bourse de Bruxelles au 1^{er} janvier 1937, tant en valeur nominale qu'en valeur boursière.

La valeur nominale des titres à revenu fixe est en léger accroissement : l'augmentation de la dette publique au cours de 1936 est compensée partiellement par une diminution assez notable des obligations de sociétés. Ce dernier mouvement avait déjà été signalé au cours de l'année antérieure.

TABLEAU XXV.

Indice mensuel de la Bourse de Bruxelles.

Base : 1^{er} janvier 1928 = 100; 30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable.

DATES	Rentes belges directes et indirectes	Tous titres à revenu fixe	Actions de banques	Actions de métallurgie	Actions de charbonnages	Valeurs coloniales	Tous titres à revenu variable
1930 3 janvier	115	113	87	109	141	63	76
1 ^{er} juillet	124	117	57	91	116	58	67
Maximum des titres à revenu variable (février 1930).							77
1931 5 janvier	127	120	51	78	111	39	55
1 ^{er} juillet	126	120	49	77	94	42	54
Maximum des titres à revenu variable (mars 1931).							62
1932 1 ^{er} janvier	109	111	34	56	69	24	36
1 ^{er} juillet	108	110	28	41	51	20	30
Maximum des titres à revenu variable (mars 1932).							39
1933 1 ^{er} janvier	110	112	35	52	66	27	37
1 ^{er} juillet	108	112	34	46	65	27	38
Maximum des titres à revenu variable (août 1933).							38
1934 2 janvier	111	111	30	36	60	22	33
2 juillet	120	118	26	27	44	17	28
Maximum des titres à revenu variable (février 1934)..							33
1935 2 janvier	119	117	25	33	45	14	27
1 ^{er} juillet	118	122	31	44	76	24	37
Maximum des titres à revenu variable (juin 1935)...							40
1936 2 janvier	121	123	32	57	98	28	39
1 ^{er} juillet	126	125	30	59	87	29	37
Maximum des titres à revenu variable (mars 1936) .							44
1937 4 janvier	130	127	35	83	134	40	45

TABLEAU XXVI. AMORTISSEMENTS ET RADIATIONS DE TITRES A REVENU FIXE INSCRITS A LA COTE DE BRUXELLES. (Valeur nominale en millions de francs.)

ANNÉES	RENTES BELGES			EMPRUNTS DES PROVINCES ET COMMUNES ET VALEURS A LOTS			OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS			ENSEMBLE		
	Titres inscrits le 1 ^{er} janvier	Titres amortis et rayés pendant l'année	Pourcentage moyen d'amortissement	Titres inscrits le 1 ^{er} janvier	Titres amortis et rayés pendant l'année	Pourcentage moyen d'amortissement	Titres inscrits le 1 ^{er} janvier	Titres amortis et rayés pendant l'année	Pourcentage moyen d'amortissement	Titres inscrits le 1 ^{er} janvier	Titres amortis et rayés pendant l'année	Pourcentage moyen d'amortissement
1929 ...	21.726	688	3,17	3.488	248	7,11	1.898	235	12,38	27.112	1.170	4,32
1930 ...	21.770	713	3,27	3.240	386	11,91	1.746	213	12,20	26.756	1.312	4,90
1931 ...	21.857	186	0,85	3.999	200	5,—	1.846	141	7,64	27.701	527	1,90
1932 ...	23.565	844	3,58	4.056	283	6,98	2.843	200	7,03	30.463	1.327	4,36
1933 ..	24.396	325	1,33	4.532	194	4,28	2.823	140	4,96	31.752	658	2,07
1934 ...	27.618	368	1,33	4.689	53	1,13	2.833	123	4,34	35.139	544	1,55
1935 ...	28.142	10.303 (1)	—	4.836	76	1,57	2.779	229	8,24	35.758	10.608 (1)	—
1936 ...	33.864	808	2,39	4.795	74	1,54	2.650	692	26,11	41.309	1.574	3,81

(1) Provient, en majeure partie, de la radiation de la cote des emprunts d'Etat convertis en Dette Unifiée 4 p. c.

TABLEAU XXIX.

Indice de la Bourse de Bruxelles.

Indice obtenu par la chaîne mensuelle (120 valeurs) comparé à l'indice annuel obtenu par calcul direct sur l'ensemble des valeurs.

RUBRIQUES	Indice janvier 1937 sur janvier 1928 (Chaîne mensuelle 120 valeurs)	Indice janvier 1937 sur janvier 1928 (Chaîne annuelle)	Rapport des indices
Banques, assurances	33,14	34,71	1,05
Entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières	32,86	34,11	1,04
Tramways, chemins de fer économiques et vicinaux	29,91	30,15	1,01
Tramways et électricité (trusts)	28,95	28,90	0,99
Gaz et électricité	5,84	55,53	0,96
Métallurgie	91,21	83,28	0,91
Charbonnages et fours à coke	135,00	133,99	0,99
Zincs, plombs, mines	37,33	36,08	0,97
Glaceries et verreries	73,47	82,18	1,12
Textiles et soieries	41,27	41,00	0,99
Coloniales	43,57	40,39	0,93
Divers (1)	39,76	38,54	0,97
Indice général (actions)	47,83	45,29	0,95

(1) Y compris alimentation, papeteries, pétroles et sucreries.

Le volume des actions de sociétés anonymes, en contraction depuis 1934 est arrivé à un palier qui traduit l'amélioration de la situation financière des sociétés. Les inscriptions nouvelles ne sont pas beaucoup plus abondantes; les augmentations de capital, au contraire, le sont; les réductions compensent presque entièrement ce mouvement. Elles eurent lieu pour la grosse majorité dans le groupe métallurgique et pour partie dans les chemins de fer et les valeurs coloniales.

Cette stabilité ne se retrouve pas dans le tableau XXIV donnant la valeur boursière des titres. Celle des titres à revenu fixe s'accroît encore d'environ 3 milliards, mais l'augmentation en nominal est d'un milliard environ. Ce résultat n'est nullement étonnant quand l'on suit le cours de la rente 4 p. c. qui, a passé de 94 au début de 1936 au pair vers la fin de l'année au cours d'une ascension continue.

TABLEAU XXX.

Fluctuations des actions inscrites à la Cote de Bruxelles.

1 = 1.000.000	1-1-1932	1-1-1933	1-1-1934	1-1-1935	1-1-1936	1-1-1937
Valeur nominale.	28.778	27.961	27.893	26.381	24.964	24.932
Valeur boursière.	45.345	46.630	41.206	33.438	47.263	57.317

Principaux emprunts d'Etat et d'administrations publiques.

1936		Montant nominal	Taux d'intérêt	Taux d'émission
<i>Emprunts intérieurs.</i>				
Mars	Chemins de fer vicinaux du Congo	20 millions	5 %	pair
Août	Crédit Communal	100 millions	4 %	94,50
Août	Crédit Communal	300 millions	4 %	95,—
Septembre	Emprunt Dette Unifiée	1.000 millions	4 %	cours du jour
Septembre	Ville de Bruxelles	375 millions	4 %	pair
Novembre	Ville d'Anvers	110 millions	4 %	97,50
Décembre	Intercommunale Bruxelloise des Eaux ..	238 millions	4 %	95,—
Décembre	Société Nationale des Distributions d'Eau	80 millions	4 %	pair
Décembre	Ville de Gand	50 millions	4 %	97,50
Décembre	Commune d'Anderlecht	28,5 millions	4 %	97,50

Emprunts extérieurs.

Février	Emprunt conversion 1936, en £	£ 8.600.000	4 %	98,50
Février	Emprunt conversion 1936, en Kr. suédois	Kr. suédois 20.000.000	4 %	98,—

La valeur globale des actions a connu un sort meilleur encore. Elle a passé de 47 à 57 milliards en bloc. Au cours de janvier et février, la hausse amorcée dans les derniers mois de 1935 s'est amplifiée et étendue à la majorité des compartiments de la cote. Les difficultés politiques qui survinrent, sur le plan national aussi bien qu'international, amenèrent un calme et un recul marqué. Mais la fin de l'été, favorisée par une accumulation sensible de la reprise économique, connut un nouveau revirement, très net dès le début d'octobre et poursuivi sans interruption jusqu'au début de 1937. Les valeurs des industries de base, métallurgie et charbonnages, furent en forte reprise et entraînent bientôt les autres groupes dans leur élan.

En fin d'année, la situation est satisfaisante et caractérisée par un marché sain sur lequel le comptant domine. Les indices des cours sont en hausse presque générale sur 1936. Dans certains cas les cours atteignent et dépassent ceux de 1928. C'est le cas des charbonnages et fours à coke, des glacières, des distributions d'eau, des industries alimentaires.

Le tableau XXVI résume les amortissements et radiations de titres à revenu fixe depuis 1929. Remar-

quons que l'effort d'amortissement de l'Etat a été satisfaisant; que celui des provinces et des communes a repris et que celui des sociétés s'est très fortement développé. Les facilités offertes aux sociétés par la loi afin de rembourser avant terme des emprunts contractés dans des conditions onéreuses, sous les conditions que nous avons rappelées plus haut, de même que l'abondance des capitaux disponibles à des conditions favorables ne sont pas étrangères à cet effort.

Le tableau XXVII compare les montants nominaux et boursiers des titres à revenu fixe avec les mouvements de nos indices des cours établis sur les valeurs-types. L'indice général est en hausse accusée; il ne traduit peut-être pas entièrement cette hausse, car il ne tient pas compte de l'importance de la dette publique dans l'ensemble.

Le tableau XXVIII résume les mouvements généraux de la valeur des actions et fait apparaître avec netteté les conclusions exposées ci-dessus.

Enfin le tableau XXIX compare la chaîne annuelle des indices avec la chaîne mensuelle et établit les coefficients de correction nécessaires pour les indices mensuels.

IV. — LES FINANCES PUBLIQUES

L'état des finances publiques est comme le manomètre de l'économie générale du pays. L'amélioration de celle-ci s'est traduite, au cours de l'année sous revue, par un redressement très caractéristique de la situation budgétaire et du rendement des impôts. Les chiffres suivants traduisent la prudence avec laquelle les évaluations avaient été faites : elles sont dépassées sur toute la ligne par le rendement effectif des impôts. Remarquons d'ailleurs, avec le Ministre des Finances, que ces chiffres ne reflètent que faiblement la portée réelle de l'amélioration budgétaire actuelle. Elle traduit avec un retard souvent considérable les heureux effets de la reprise écono-

mique parce que, en période de conjoncture économique ascendante, la hausse des recettes subit un décalage par rapport à la hausse des dépenses. Cette dernière se manifeste immédiatement, tandis qu'une grande partie des impôts est perçue avec un retard d'une année et plus sur le moment où les ressources ont été acquises par le contribuable. Il n'y a donc rien d'étonnant au fait que les résultats de fin d'année furent proportionnellement meilleurs, surtout en ce qui concerne le produit de la taxe de transmission qui suit pour ainsi dire automatiquement le cours général des affaires.

TABLEAU XXXI.

Rendement des impôts (1)
(non compris les additionnels provinciaux et communaux).
(En millions de francs.)

NATURE DES IMPÔTS	EXERCICE 1933		EXERCICE 1934		EXERCICE 1935		EXERCICE 1936 (13 premiers mois)	
	Recettes effectuées	Évaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Évaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Évaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Évaluat. budgétaires
<i>Contributions directes :</i>								
Contribution foncière	426	470	417	460	317	425	278	295
Taxe mobilière	555	600	556	500	488	484	628	517
Taxe professionnelle	478	610	414	570	384	520	364	371
Impôt personnel complémentaire	190	250	167	225	184	192	180	134
Contribution nationale de crise (2)	504	425	520	635	499	593	458	443
Impôt sur le mobilier	19	20	18	25	—	—	—	—
Autres impôts directs	275	354	267	297	272	281	295	262
Recettes diverses	437	340	438	345	476	419	300	284
TOTAL...	2.884	3.069	2.797	3.057	2.620	2.914	2.503	2.306
<i>Douanes et accises :</i>								
Douanes	1.496	1.518	1.497	1.548	1.456	1.468	1.554	1.480
Accises	971	1.062	1.030	1.021	1.103	1.084	1.083	1.287
Taxes spéciales de consommation	273	307	201	282	198	208	197	17
Recettes diverses	36	45	23	17	35	31	10	17
TOTAL...	2.776	2.932	2.751	2.868	2.792	2.791	2.844	2.784
<i>Enregistrement :</i>								
Enregistrement et transcription	526	529	409	550	521	360	495	570
Hypothèques. — Droit d'inscription	11	14	7	11	5	5	5	5
Successions	206	285	203	204	186	192	230	224
Timbre et taxe de transmission	2.037	2.110	1.986	2.040	2.187	2.005	2.419	2.244
Autres impôts	32	28	32	32	37	31	34	37
TOTAL...	2.812	2.966	2.637	2.837	2.936	2.593	3.183	3.080
TOTAL GÉNÉRAL...	8.472	8.967	8.185	8.762	8.348	8.298	8.530	8.170
Excédent (+) ou déficit (—) des recettes sur les évaluations budgétaires	— 495		— 577		+ 50		+ 360	

(1) Les exercices 1933 et 1934 commencent le 1^{er} janvier et se terminent le 31 octobre de l'année suivante.
L'exercice 1935 se termine le 30 septembre 1936.
L'exercice 1936 se termine le 31 juillet 1937.

(2) A partir de janvier 1933.

Aussi ne doit-on pas s'inquiéter outre mesure des résultats d'exécution des budgets antérieurs et en cours. Celui de 1935 présente un déficit réel de 324 millions, mais celui-ci est dû entièrement aux résultats déplorables du premier trimestre 1935. Le budget pour 1936, bien qu'il fut présenté en boni de 27 millions, comportera probablement un déficit supérieur à 60 millions, mais ce mali résulte uniquement d'opérations de trésorerie, notamment de la perte de change provenant du remboursement des bons Mendelssohn qui avait été opéré avant le 31 décembre 1936, et de l'apurement du découvert au 1^{er} janvier 1936 du compte Congo belge concernant les charges de guerre en Afrique. Malgré ces mécomptes, les résultats de l'exercice 1936 sont des plus satisfaisants, si l'on veut bien tenir compte du fait que les dépenses de personnel se sont accrues et que des dégrèvements ont été opérés : en 1935, 120 millions pour les contributions directes et 67 millions pour les perceptions de l'administration de l'enregistrement; en 1936, 65 millions en matière de contributions foncières et 118 millions en ce qui concerne l'enregistrement. Ces réductions atteignent 370 millions.

Le chapitre des dégrèvements n'est d'ailleurs pas clos. Il n'est que juste de restituer au contribuable une part des sacrifices auxquels il a dû consentir au moment où il le pouvait le moins. Sans doute il est parfaitement illogique d'alléger la charge des impôts au moment où la marge bénéficiaire est rétablie, sans à la renforcer dans une période où son rétrécissement rend plus dur le poids de l'impôt. Néanmoins, la disparition de certaines taxes de caractère exceptionnel est des plus souhaitables. Aussi, aux dégrèvements définitivement acquis, il faut joindre ceux qui seront rendus possibles par la disposition de recettes nouvelles, ce qui conduira à bref délai à la disparition intégrale de la contribution nationale de crise.

Le budget ordinaire de 1937 prévoit pour 10.737 millions de recettes contre 10.566 millions de dépenses, ce qui laisse un boni de 171 millions. Cette somme sera consacrée pour sa plus large part à un premier dégrèvement de la taxe de crise. Chose réconfortante, c'est la première fois depuis de longues années que le budget accuse un boni permettant de promouvoir une politique d'allègement des charges fiscales. L'on espère d'ailleurs que ces estimations, pour réconfortantes qu'elles soient, resteront en dessous de la réalité, car tout semble prouver que l'évolution du redressement économique paraît être arrivée au point où les recettes sont destinées à augmenter plus rapidement que les dépenses.

Celles-ci sont en augmentation de 101 millions environ par rapport au total des dépenses votées pour 1936. L'accroissement des dépenses provient essentiellement de la dette publique et de la charge des pensions. L'augmentation des dépenses de personnel est d'ailleurs légère. Elle est due en ordre principal à la hausse du coût de la vie. Un fait saillant, mais normal, c'est la réduction sensible des indemnités de chômage. Pour 1937, il est prévu 500 millions de francs contre 650 millions en 1936, 806 millions en 1935 et 964 millions en 1934. Les dépenses de prévoyance sociale sont ramenées de ce fait de 935 à 821 millions, soit une diminution de 12 p. c. Elle aurait pu être plus marquée. Mais le Gouvernement a entendu profiter des circonstances favorables pour accentuer le soutien qu'il n'a cessé d'accorder, dans l'ordre social, à des œuvres d'intérêt général comme l'Œuvre de l'Enfance, l'Œuvre des Invalides, l'Œuvre des Orphelins du Travail, les Estropiés et Mutilés. Enfin l'application de la loi récente sur les allocations familiales exige une dépense supplémentaire assez considérable.

TABLEAU XXXII.

Dette publique belge
(Millions de francs.)

DATES DES SITUATIONS	DETTE INTÉRIEURE			DETTE EXTÉRIEURE		DETTE TOTALE
	consolidée	à court et moyen terme (1)	totale	consolidée	à court et moyen terme	
31 décembre 1932	27.241	1.437	28.678	26.398	498	55.574
30 septembre 1933	28.620	1.740	30.360	26.125	864	57.349
30 septembre 1934	28.474	1.630	30.104	26.611	—	56.715
30 septembre 1935	31.592	1.431	33.023	20.955	1.202	55.180
31 août 1936	32.010	1.431	33.441	21.453	905	55.799

(1) Non compris la dotation des combattants, ni les avoirs des particuliers en comptes chèques postaux.

Le chiffre du budget des recettes et des dépenses extraordinaires s'élèvera à un total dépassant 2.760 millions, dont 1.625 millions seront employés par l'Office de Redressement économique. C'est beaucoup. Cette partie du budget est financée, comme on le sait, par le produit de la réévaluation de l'encaisse-or de la

Banque Nationale de Belgique. Le bénéfice résultant de cette opération est fixé à 4.352 millions de francs. Deux prélèvements définitifs ont été faits sur cette somme: 345 millions ayant servi à réduire la dette de l'Etat envers la Banque Nationale de Belgique, et 155 millions constituant la part du Grand-Duché de

Luxembourg dans l'accroissement d'actif de l'Institut d'émission. Une somme d'un milliard est affectée temporairement au Fonds de régularisation de la rente. Le solde constitue un volant de Trésorerie affecté à l'exécution des budgets extraordinaires et au remboursement de certaines dettes extérieures. Il y a tout lieu de croire que les crédits dont il est question ci-dessus ne seront pas engagés entièrement, car, en février de cette année, le Comité de l'O. R. E. C. a décidé de réduire les dépenses prévues pour des travaux et commandes destinés à résorber le chômage. C'est là une politique de prudence élémentaire. L'essor donné à l'économie nationale est tel qu'elle doit désormais pouvoir voler de ses propres ailes. Il serait d'ailleurs coûteux d'engager sans profit les fonds de la masse de manœuvre qui, dans l'esprit du Gouvernement, doit être reconstituée aussitôt que les circonstances le permettront. De cette façon, le fonds de l'O. R. E. C. ne servira pas seulement à contribuer au relèvement de l'économie générale; il servira également à atténuer l'effet d'une crise toujours possible sur le plan des finances publiques. En vérité, ces fonds produits par la dévaluation doivent servir avant tout à rembourser de la dette intérieure.

Le budget de la dette publique s'inscrit pour près d'un quart de l'ensemble des dépenses. Le service de l'intérêt et de l'amortissement porte sur un capital qui s'élevait au 31 août à 55.799 millions de francs. La dette intérieure intervient dans ce total pour un montant de 33.441 millions et la dette extérieure pour 22.358 millions.

La dette consolidée intérieure, réduite de 88 millions par le jeu normal des amortissements contractuels, a, par contre, augmenté de 506 millions par l'émission d'obligations de la Dette unifiée; 46 millions délivrés en paiement d'indemnités de dommages de guerre et 360 millions émis en vertu de l'arrêté royal du 21 août 1936 qui autorisait le Ministre des Finances à négocier directement sur le marché une nouvelle tranche d'un milliard maximum de Dette unifiée. Par solde, l'augmentation de la dette consolidée est donc de 418 millions de francs.

La dette à moyen terme intérieure est restée inchangée. On sait d'autre part qu'il n'existe pas de dette flottante intérieure.

Quant à la dette extérieure, évaluée en francs belges à 22.358 millions, elle fut allégée par suite de plusieurs opérations: en novembre 1936, l'emprunt 7 p. c. de stabilisation fut remboursé grâce au produit d'un nouvel emprunt de conversion émis à 4 p. c. pour les tranches anglo-hollandaise et suédoise. Les tranches libellées en dollars et en francs suisses furent remboursées par un emprunt d'un milliard de francs émis à l'intérieur. La dette flottante extérieure a été également allégée: l'emprunt Mendelssohn, contracté en 1934 en Hollande, et portant sur 75 millions de florins, est réduit à 38.600.000 florins. Ce solde a été renouvelé en décembre 1936 au taux de 1 3/8 p. c.

En tout, l'augmentation des charges de la dette publique par rapport à 1936 est insignifiante. Elle est même plus apparente que réelle, car elle comporte pour 176 millions de postes qui ne devaient pas figurer au budget de 1936: paiements d'intérêts de la dette unifiée 4 p. c., 1^{re} série, et première annuité d'amortissement des actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges.

TABLEAU XXXIII.

Dette consolidée extérieure.

NATURE DES DETTES	SITUATION AU 30 SEPTEMBRE				
	1932 (*)	1933	1934	1935	1936 (**)
I. Dette envers les Gouvernements étrangers :					
États-Unis (milliers de dollars)	400.680	400.680	400.680	400.680	400.680
Angleterre (milliers de livres sterling).	9.000	9.000	9.000	9.000	9.000
Pays-Bas (milliers de florins P.-B.).	19.544	17.800	14.179	10.375	6.379
II. Autres dettes :					
Milliers de dollars .	154.152	150.661	146.621	45.513	44.524
Milliers de livres st.	11.767	11.384	10.793	10.006	13.174
Milliers de fr. fr. . .	1.127.041	1.089.632	1.648.993	1.815.460	1.779.365
Milliers de fr. suisses	30.234	29.816	29.802	28.828	28.808
Milliers de florins P.-B.	45.000	45.000	45.000	45.000	45.000
Milliers de Kronor.	8.511	8.511	8.393	8.266	22.779

(*) Situation au 31 décembre.

(**) Situation au 31 août.

DÉSIGNATION DES DETTES	DETTES EXTÉRIEURES PAYABLES EN :						DETTE AU 31 AOÛT 1936	
	Francs français	Livres sterling	Dollars États-Unis	Florins Pays-Bas	Francs suisses	Couronnes suédoises	Dettes intérieures	Dettes extérieures aux cours du 31 août 1936
A. — Dette à long terme.								
Dette consolidée ancienne	Dettes à 2 ½ p. c.	—	—	—	—	—	219.959.631	—
	Id. 3 p. c. 1 ^{re} série	—	—	—	—	—	407.674.475	—
	Id. 3 p. c. 2 ^e série	—	—	—	—	—	2.292.595.782	—
	Id. 3 p. c. 3 ^e série	—	—	—	—	—	190.051.900	—
	Id. 3 p. c. 4 ^e série (jusqu'à 1939)	—	1.922.300	—	—	—	—	286.518.815
	Id. 3 p. c. servitudes militaires	—	—	—	—	—	1.108.691	—
	Dettes à 5 p. c. de la Restauration Nationale de 1919	—	—	—	—	—	3.280.300	—
	Id. 5 p. c. à prime de 1920 (jusqu'à 1935)	—	—	—	—	—	9.815.500	—
	Id. 6 p. c. de consolidation de 1921	—	—	—	—	—	6.737.200	—
	Dettes à 5 p. c. 1925	—	—	—	—	—	1.571.800	—
Dettes unifiées 4 p. c. 1 ^{re} série	—	—	—	—	—	8.295.609.603	—	
Dettes unifiées 4 p. c. 2 ^e série	—	—	—	—	—	8.209.962.925	—	
Dettes envers la Banque Nationale de Belgique pour le retrait des marks	—	—	—	—	—	500.000.000	—	
Emprunt à 5 p. c. de 1931 de 1.000.000.000 de francs	—	—	—	—	—	1.404.000	—	
Id. 5 p. c. à lots de 1932 de 1.000.000.000 de francs	—	—	—	—	—	1.041.326.225	—	
Id. 5 p. c. à lots de 1933 de 1.500.000.000 de francs	—	—	—	—	—	1.566.015.300	—	
Id. 6 ½ p. c. de \$ 30.000.000 (1 ^{er} septembre 1949)	—	—	9.217.000	—	—	—	273.076.667	
Id. 6 p. c. de \$ 50.000.000 (1 ^{er} janvier 1955)	—	—	12.205.300	—	—	—	361.612.526	
Id. 7 p. c. de \$ 50.000.000 (1 ^{er} juin 1955)	—	—	10.446.000	—	—	—	309.488.865	
Dettes contractées pendant la guerre envers le Gouvernement des États-Unis	—	—	161.780.000	—	—	—	4.793.136.950	
Dettes contractées après l'armistice envers le Gouvernement des États-Unis	—	—	238.900.000	—	—	—	7.078.009.750	
Emprunt 5 ½ p. c. de 800.000.000 de francs français de 1932	727.370.000	—	—	—	—	—	1.418.735.185	
Id. 5 ½ p. c. de 600.000.000 de francs français de 1934	579.710.000	—	—	—	—	—	1.130.724.355	
Id. 5 p. c. de conversion de 475.000.000 de francs français	472.285.000	—	—	—	—	—	921.191.892	
Frais d'internement en Hollande des troupes belges	—	—	—	6.379.000	—	—	128.339.101	
Crédit anglais de Reconstruction Nationale	—	9.000.000	—	—	—	—	1.341.450.000	
Emprunt à 7 p. c. de stabilisation de 1926	—	2.651.400	12.656.000	—	28.808.000	2.779.000	1.069.798.705	
Id. 4 ½ p. c. de 45.000.000 de florins de 1930	—	—	—	45.000.000	—	—	905.355.000	
Id. de conversion 4 p. c. 1936 de £ 8.600.000	—	8.600.000	—	—	—	—	1.281.830.000	
Id. de conversion 4 p. c. 1936 de Kr. 20.000.000	—	—	—	—	—	20.000.000	153.700.000	
Actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges	—	—	—	—	—	—	4.984.273.000	
Annuités pour rachats de chemins de fer (capitalisation)	—	—	—	—	—	—	296.875.505	
Annuités à payer au Crédit Communal (capitalisation)	—	—	—	—	—	—	587.983.294	
Emprunt Crédit Communal à 6 p. c. de 300.000.000 de francs	—	—	—	—	—	—	293.055.000	
Lloyd Royal Belge (obligations à 4 p. c. et à 6 p. c.)	—	—	—	—	—	—	20.531.000	
Emprunt à 4 p. c. à lots des Régions dévastées, de 1921	—	—	—	—	—	—	992.545.000	
Id. 5 p. c. à lots des Régions dévastées, de 1922	—	—	—	—	—	—	1.042.656.775	
Id. 5 p. c. à lots des Régions dévastées, de 1923	—	—	—	—	—	—	1.043.827.525	
Emprunts à 6 p. c. de l'Association Nationale des Industriels et Commerçants	—	—	—	—	—	—	616.000	
Emprunts à 6 p. c. de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché	—	—	—	—	—	—	37.000	
	1.779.365.000	22.173.700	445.204.300	51.379.000	28.808.000	22.779.000	32.009.513.331	21.452.967.811
B. — Dette à court et moyen termes.								
Bons du Trésor 5 p. c. à 5 ans (échéance 1 ^{er} octobre 1937)	—	—	—	—	—	—	53.462.481.142	—
Obligations du Trésor 6 p. c. à 5 ans	—	—	—	—	—	—	830.000.000	—
Dotations des combattants	—	—	—	—	—	—	1.305.000	—
Bons du Trésor 4 p. c. à 5 ans	—	—	—	—	—	—	287.853.228	—
Bons du Trésor 4 p. c. émis en Hollande	—	—	—	45.000.000	—	—	600.000.000	905.355.000
	—	—	—	45.000.000	—	—	1.719.158.228	905.355.000
							2.624.513.228	
TOTAL DE LA DETTE...	1.779.365.000	22.173.700	445.204.300	96.379.000	28.808.000	22.779.000	33.728.671.559	22.358.322.811
							56.086.994.370	

APERÇU D'ENSEMBLE

En commentant l'ensemble de la situation, nous écrivions l'an dernier : « Il y a lieu de se montrer satisfait des progrès accomplis. Mais il ne faut pas spécialement que l'on perde de vue que la consolidation des marchés étrangers est pour nous essentielle autant que l'abaissement des barrières douanières et la stabilisation générale des monnaies. »

Cette appréciation reste vraie pour 1936.

Sans doute, l'activité industrielle et commerciale de la Belgique s'est-elle encore largement développée au cours de cette année, comme on a pu le voir dans les pages qui précèdent et comme nous aurons l'occasion de le rappeler tantôt. Sans doute aussi manifeste-t-on d'une façon générale dans les pays où la reprise s'accroît une tendance à un retour vers plus de libéralisme en matière économique. Sans doute encore les dévaluations de septembre, en même temps qu'elles provoquaient un ajustement des prix entre les pays qui avaient procédé déjà à une réadaptation de leur monnaie et les pays du bloc de l'or, ont-elles fait entrevoir la possibilité de discuter un accord monétaire général, qui aurait trouvé, dans ce cas, une préparation dans l'accord tripartite franco-anglo-américain.

Mais si l'atmosphère s'est ainsi quelque peu rassérénée et si l'on voit se dessiner au loin une action internationale dans la mission confiée par la France et l'Angleterre au Premier Ministre de Belgique chargé de procéder à une enquête sur la possibilité d'obtenir une réduction générale des obstacles au commerce international, il faut admettre qu'il reste énormément à faire encore dans ce sens avant de réaliser des résultats positifs.

Le président de la Banque des Règlements Internationaux, M. L.-J.-A. Trip, l'a très opportunément rappelé dans son dernier rapport. Il écrit : « Certains indices, bien faibles encore, semblent indiquer un changement dans l'attitude du public et des Gouvernements. Les traités de commerce bilatéraux négociés par le Gouvernement des Etats-Unis prévoient des réductions réciproques de tarifs et, dans quelques pays, on commence à donner un peu plus d'élasticité aux contingents et autres restrictions du même ordre par des mesures unilatérales, prises la plupart du temps pour empêcher une hausse brutale des prix sur le marché interne. De plus, les droits de douane réciproques, lorsqu'ils ne sont pas modifiés, représentent un pourcentage d'autant plus faible de la valeur des marchandises que les prix de celles-ci sont plus élevés. L'amélioration réalisée jusqu'à présent est toutefois légère, et le monde est encore loin de cette liberté du

commerce dont il jouissait en 1929. » Dans les conclusions de son rapport, M. Trip revient sur cette idée : « Une nécessité impérieuse demeure, celle d'abaisser les barrières commerciales et, en particulier, ces invraisemblables obstacles qui s'opposent au commerce sous forme de contingents et d'interdictions, tels qu'ils ont été amoncelés au cours des sept dernières années; le second problème urgent consiste à établir un système monétaire qui puisse à la fois tenir compte de la nécessité d'assurer une stabilité internationale des changes et permettre sur le plan national, comme sur le plan international, une politique visant autant que possible à maintenir des conditions saines pour le développement du crédit et de la monnaie. »

Ainsi donc, au cours de 1936 et au début de 1937, le système autarcique, qui s'est si malheureusement étendu depuis quatre ou cinq ans, a été battu en brèche, sans qu'on puisse cependant dire pour cela qu'il soit sur le point d'être renié. Mais une action positive se dessine, dont la mission de notre Premier Ministre est la première manifestation publique de caractère international. Déjà, du reste, le cours des événements économiques a quelque peu atténué les obstacles des tarifs et contingents.

Les pays d'outre-mer ont beaucoup augmenté leur pouvoir d'achat par suite de la hausse des prix des céréales, des matières premières et des produits coloniaux. Ils sont donc pour nous de meilleurs clients encore que trop d'obstacles artificiels entravent malgré tout l'activité de nos exportateurs.

De belles espérances s'ouvriraient donc pour nous si les marchés étrangers devenaient plus facilement accessibles et si, surtout, le règlement des transactions pouvait s'effectuer plus sûrement et plus rapidement.

Est-ce à dire que c'est seulement au delà de nos frontières que nous devons porter les yeux? Ne peut-on espérer développer encore notre marché intérieur?

Depuis deux ans, plusieurs facteurs ont favorisé nos ventes dans le pays : la réduction du chômage et la hausse des salaires qui ont accru le pouvoir d'achat de la classe ouvrière, l'accroissement des profits industriels qui a augmenté le pouvoir d'achat de la bourgeoisie, des industriels et des commerçants, la baisse du loyer de l'argent qui a créé des disponibilités, la hausse des prix des produits qui a incité les acheteurs à sortir de leur réserve. Ces causes, et quelques autres encore attribuables à la politique économique du Gouvernement, ont fait que pour bon nombre d'entreprises l'écoulement de leurs produits sur le marché national a suffi à leur assurer une activité

dont les résultats se sont traduits par des bilans bénéficiaires. Un effort a du reste été fait, comme on aura pu le lire dans les chapitres consacrés à l'industrie, par diverses usines et dans divers genres d'industries pour améliorer la qualité de la production, en augmenter la variété et offrir ainsi des marchandises répondant, autant que les produits précédemment importés, aux exigences de la clientèle. Pour arriver à ce résultat, il a fallu non seulement procéder à des recherches techniques, mais souvent modifier ou améliorer l'outillage. Même, certains fabricants se sont délibérément lancés dans des fabrications nouvelles.

Cette réorientation industrielle fait du reste l'objet de la sollicitude gouvernementale. Une commission a été constituée pour étudier le problème et elle a, en septembre dernier, déposé un premier rapport préliminaire où quelques solutions sont déjà esquissées (1).

* * *

Sans les grèves de juin, qui ont arrêté ou ralenti l'activité des usines et paralysé la distribution des marchandises, le bilan économique final de la Belgique pour 1936 eût été plus que satisfaisant. L'indice général de la production, établi par l'Institut des Sciences économiques de Louvain, traduit, surtout en fin d'année, l'étendue du mouvement d'expansion, mouvement qui, du reste, s'est fait sentir dans toutes les grandes industries. De même, l'indice de la consommation enregistre une hausse tout à fait caractéristique.

	INDICE GÉNÉRAL	
	de la production	de la consommation
	(Base : 1923-1925=100)	
1935 Décembre	109	120
1936 Mars	112	116
Juin	67,2	120
Septembre	108,6	127
Décembre	119,8 (*)	125

(*) Indice provisoire.

Les charbonnages sont, avec l'industrie sidérurgique, les principaux bénéficiaires de cette expansion.

Nos mines de houille ont pu à la fois accroître le volume de leur production, réduire leurs stocks et élever leurs prix dans une mesure qui couvre, et au delà, la hausse des salaires et des matériaux, en sorte que pour beaucoup de charbonnages les résultats bénéficiaires ont été satisfaisants, ce qui n'était plus le cas depuis longtemps. De graves problèmes se posèrent néanmoins, dont le plus sérieux fut celui de l'approvisionnement de notre marché, qui souffrit

en fin d'année d'une pénurie extrême de certaines catégories de combustibles. Les questions ouvrières à résoudre furent également nombreuses et épineuses, mais exception faite pour le problème de la réduction des heures de travail ainsi que pour l'importation éventuelle de main-d'œuvre étrangère, elles avaient heureusement été liquidées en fin d'exercice.

En sidérurgie aussi, la production s'est relevée, mais surtout les conditions d'exploitation se sont avérées extrêmement avantageuses. Sur les marchés à l'exportation, il y a lieu de noter la consolidation de l'Entente internationale de l'Acier par l'adhésion de la Tchécoslovaquie. Divers autres arrangements furent également conclus, notamment en ce qui concerne les rails, les tôles fines et galvanisées et les tubes. Quant aux prix à l'exportation, officiellement, ils furent stables jusqu'en décembre; de multiples modifications d'opportunité modifièrent cependant les cotations pour certains produits destinés à certains marchés.

Au point de vue intérieur, l'événement saillant de l'année fut, pour la sidérurgie, l'établissement au début d'avril d'un régime de licences à l'exportation, afin de mettre un terme aux exportations frauduleuses de tonnages prétendument achetés pour le pays. Au cours de l'exercice, trois hausses furent décrétées. Une discrimination fut faite, lors du dernier relèvement, au profit des demi-produits livrés aux transformateurs pour des fournitures à l'exportation. D'une manière générale, les prix intérieurs sont restés sensiblement en dessous des prix pratiqués par la plupart de nos concurrents européens sur leur propre marché.

Pour la construction métallique, le redressement est moins accusé que pour les industries houillère et sidérurgique. Les perspectives apparaissent néanmoins favorables, car la recrudescence généralisée de l'activité industrielle à l'intérieur du pays comme à l'étranger a amené de multiples travaux d'extension et de modernisation des usines et installations. Les grands travaux publics apportent aussi à nos ateliers des ordres en ponts et charpentes, tandis que la Colonie, qui constituait, voici dix ans, un débouché de premier ordre, réapparaît sur le marché. En particulier, l'industrie de la construction navale a enregistré une sérieuse reprise en 1936.

Les métaux non ferreux ont connu une période aussi satisfaisante que celle dont ont bénéficié les métaux ferreux. Une évolution favorable des prix a caractérisé l'ensemble de l'exercice. Vers la fin de l'année, la spéculation emporta tous les cours sans considération aucune pour la position statistique des divers métaux.

La production du zinc, bien qu'inférieure à celle de 1928, rejoint approximativement le tonnage de fabrication réalisé avant la guerre. Les laminaires à zinc ont connu une activité normale et ont conclu une entente en vue de faciliter les négociations avec les producteurs étrangers.

(1) Ministère des Affaires économiques. Commission d'orientation industrielle. Rapport préliminaire général sur la réorientation économique de la Belgique. *Revue du Travail*, septembre 1936.

Notre industrie transformatrice de cuivre a subi les conséquences de la diminution de la production de la Colonie, mais elle a profité de prix intéressants.

Le marché du plomb a été très mouvementé. La production nationale est cependant en diminution sur celle de l'année précédente.

Les fournitures de courant électrique traduisent nettement l'amélioration de l'activité industrielle. Au cours de 1936, l'électrification de la Belgique a continué à un rythme égal et persévérant. La propagande en faveur des usages domestiques de l'électricité est devenue plus intense et aussi plus efficace. Enfin, rappelons l'introduction d'une nouveauté dans le centre textile verviétois : la centralisation, par une société d'électricité, de la production et de la distribution de la vapeur dont l'industrie locale a besoin.

Les carrières de porphyre et de grès ont travaillé à peu près au maximum de leur capacité de production, les grands travaux publics entrepris en vue de résorber le chômage ayant provoqué une grande demande de pavés. Tellement grande même que de grosses importations de pavés étrangers ont été enregistrées, ce qui n'est pas sans indisposer nos chefs de carrières qui pensent qu'en ralentissant un peu les travaux de réfection des routes, on aurait pu étendre sur une plus longue période les délais de livraison et ainsi permettre la fabrication dans les délais voulus des pavés belges, fabrication actuellement ralentie par la difficulté de recruter les ouvriers qualifiés. Les carrières à chaux ont, en plus des commandes ordinaires pour l'agriculture et pour la sidérurgie, bénéficié d'ordres nombreux émanant de l'industrie de la construction, bien que celle-ci ait été un peu moins active qu'en 1935. Pour les briqueteries aussi, le marché intérieur a été fort bon, mais des entraves furent mises à leurs exportations aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne.

L'industrie textile qui, après la dévaluation, avait connu une période d'activité exceptionnelle, n'a pu retrouver cette cadence qu'au cours du dernier trimestre de l'année. L'industrie cotonnière, particulièrement, s'est trouvée jusqu'après les grèves de juin dans une situation difficile en raison d'une raréfaction des ordres due aux craintes qu'inspirait à la clientèle la situation politique intérieure et extérieure. L'industrie lainière fut moins ralentie dans son activité, mais ce n'est cependant aussi qu'en fin d'année que les conditions de travail redevinrent tout à fait favorables.

L'industrie verrière, en dépit d'un accroissement de la consommation, n'a pas tiré autant de profits que d'autres de la reprise. L'augmentation du prix de revient, causée par une hausse des matières premières et du coût de la main-d'œuvre, n'a pu être compensée par une élévation suffisante des prix de vente. Au cours du second semestre cependant, le volume de la production a augmenté et les perspectives d'avenir sont devenues meilleures.

L'industrie du bois, elle, s'est trouvée placée devant une hausse vertigineuse des cotations à laquelle toutes les essences, même les plus mal partagées jusqu'alors, ont participé. Il n'en est pas résulté une augmentation de la consommation, comme bien l'on pense. Aussi les sylviculteurs et les commerçants s'efforcent-ils, par une organisation qui se poursuit aussi bien sur le plan national que sur le plan international, et par une propagande persévérante, de développer la consommation du bois en signalant des utilisations et des techniques nouvelles auxquelles se prête le bois.

Les autres industries de biens de consommation ont suivi une évolution assez parallèle à celle de l'industrie textile, en ce sens que les événements politiques du début de l'année, et spécialement la réoccupation de la Rhénanie et les grèves de juin, ont fait subir un temps d'arrêt aux progrès que l'on enregistrait d'une façon à peu près générale.

Dès que les conditions politiques et sociales devinrent meilleures, une sensible amélioration se fit jour et s'amplifia rapidement.

Comme l'on pouvait s'y attendre, sous l'influence du mouvement ascendant des prix mondiaux, la hausse des prix intérieurs s'est poursuivie, les prix de détail et le coût de la vie haussant toutefois moins rapidement que les prix de gros, ce qui est dans la normale. L'indice des prix de gros est passé de 581 en janvier à 637 en décembre et l'indice des prix de détail de 685 à 704 aux mêmes périodes.

Malgré cela, le commerce intérieur ne s'est pas ralenti, au contraire. Le renouveau économique, l'accroissement du pouvoir d'achat et le retour à la confiance ont vivifié le marché et assuré un bon courant de ventes.

En dépit des restrictions apportées aux échanges internationaux et dont nous pâtissons si lourdement, certains progrès ont été réalisés sur les marchés extérieurs. L'extension des régimes autarciques, les difficultés du commerce des devises, l'industrialisation des pays neufs ne nous ont pas empêchés d'étendre nos débouchés. Grâce à une politique prudente et qui, malgré tout, reste chez nous toujours pénétrée d'idées libérales, nos industriels ont pu reconquérir, partiellement tout au moins, certains marchés fermés à nos produits depuis des années et, grâce à une prospection persévérante, nous sommes parvenus à prendre pied sur des marchés nouveaux. Il faut signaler aussi que la proportion de produits finis dans l'ensemble de nos exportations augmente sensiblement, ce qui, incontestablement, augmente le profit que nous tirons de nos ventes à l'étranger.

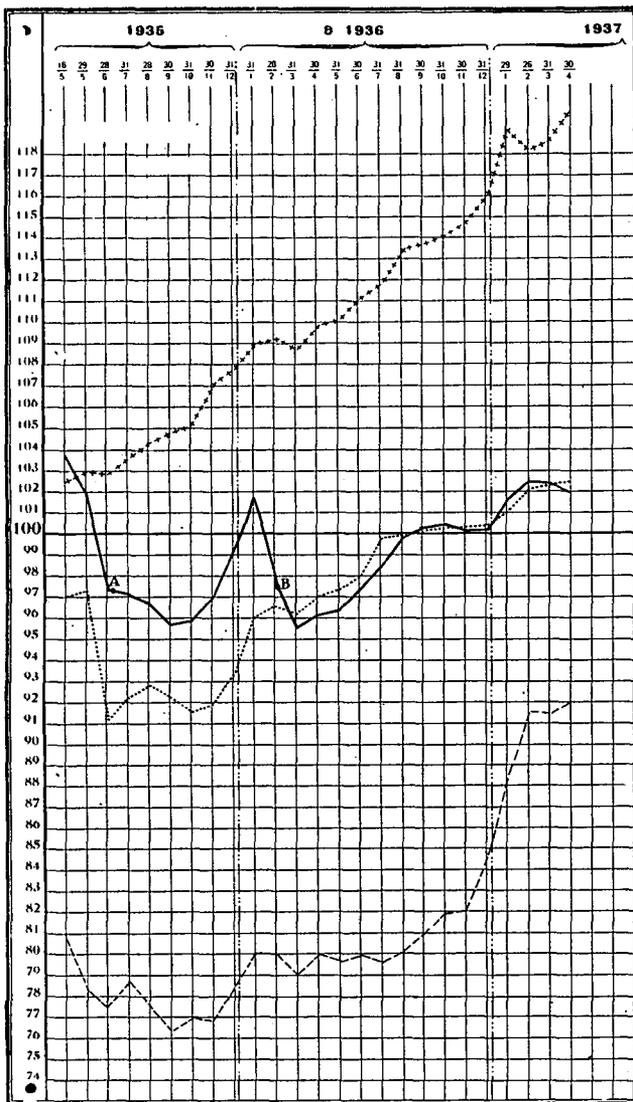
Ainsi donc, il semble bien que la fin de l'année a consolidé des progrès assez considérables. Il n'est pas douteux que la stabilité de la monnaie a contribué à ce redressement ainsi du reste que l'assainissement du marché de l'argent et des capitaux. Désormais, les marchés sont normaux et le manque d'élasticité que manifestaient notamment les taux de l'argent à long

terme au cours de l'an dernier a disparu. Malgré les chocs subis par l'opinion publique, les inquiétudes engendrées sur le plan politique par les événements survenus à l'étranger, les mouvements spéculatifs sur les grands marchés mondiaux et les dévaluations auxquelles ont procédé nos voisins, la situation financière de la Belgique est restée excellente. Peut-être doit-on regretter qu'il continue à exister une disproportion entre les capitaux disponibles et les investissements nouveaux; beaucoup d'entreprises sont en mesure de pratiquer largement l'auto-financement et par conséquent font peu appel aux banques ou au marché financier.

De là, en partie, le succès qu'ont obtenu les dernières émissions de l'Etat, succès caractérisé par la

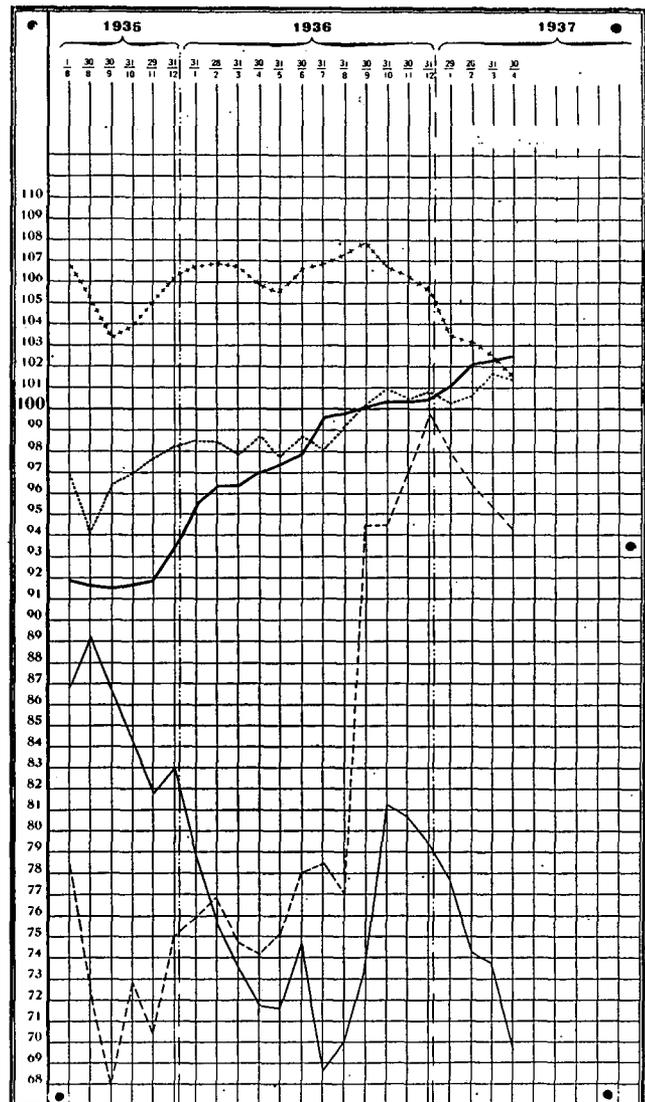
réussite de l'emprunt 3 1/2 p. c. Cependant le crédit public ne recueillerait pas aussi largement les disponibilités de l'épargne si les finances de l'Etat ne s'étaient pas aussi considérablement améliorées. L'équilibre budgétaire ordinaire, assuré par des rentrées d'impôts régulièrement supérieures aux prévisions, la grande aisance de la trésorerie et l'absolue confiance dans la stabilité de la monnaie font de nos fonds publics des *gilt edged securities* recherchés non seulement par nos nationaux, mais par de nombreux capitalistes étrangers. Les deux graphiques ci-dessous attestent de façon éloquentة la fermeté de nos rentes. La comparaison avec l'évolution des cours des principaux fonds d'Etat étrangers est particulièrement caractéristique.

I — Rentes belges



LÉGENDE : + + + + 4 % à lots 1933.
 ——— 4 % priv. Chemins de fer.
 (A + bonification).
 (B ex-bonus).
 - - - - 4 % Unifié 2^{me} Série A.
 - · - · 3 % 2^{me} Série.

II — Comparaison avec divers fonds d'Etat étrangers



LÉGENDE : + + + + 3 1/2 % War Loan anglais.
 - - - - 4 % hollandais.
 ——— 4 % Unifié 2^{me} Série A, belge.
 - · - · 4 1/2 % français, 1932
 - · · - 3 1/2 % suisse, chemins de fer.

Une autre preuve de la solidité du crédit public est l'accueil que font aux rentes les banques qui, regorgeant de capitaux et n'en trouvant pas un emploi suffisamment sûr, investissent une partie de leurs dépôts en valeurs de cette espèce. Cette politique n'est évidemment recommandable que pour autant que les fonds d'État ne prennent pas dans le portefeuille des banques des proportions excessives, comme c'est le cas dans certains pays. La gestion de nos banques est, du reste assez prudente à présent pour que rien de tel ne paraisse devoir être redouté. Par ailleurs, des investissements de ce genre, quand ils sont maintenus dans les limites raisonnables, présentent un caractère de solidité certaine et de liquidité suffisante pour donner tous apaisements.

Pour achever ce bref aperçu, il nous reste à jeter un coup d'œil sur les cultures, l'élevage et les industries alimentaires.

Ce n'est pas sur le plan de l'évolution naturelle que l'agriculture a présenté du neuf au cours de l'année écoulée. La répartition et le genre des cultures ont à peine changé : sous l'influence de la hausse des prix, de plus grandes superficies ont été ensemencées en froment et en lin. Quant au reste, nous assistons à la continuation des efforts faits en vue de l'industrialisation de certaines spéculations : l'horticulture et la culture fruitière font des progrès incessants.

L'élevage n'a pas fait beaucoup de progrès et les prix de ses produits n'ont guère été rémunérateurs. C'est ce retard sur le redressement très accusé de l'industrie — phénomène par ailleurs assez normal — qui a provoqué un mécontentement des plus vifs dans les milieux agricoles et donné aux revendications paysannes une certaine acuité. Aussi les pouvoirs compétents, décidés à prendre des mesures bien étudiées, se sont-ils attelés à un examen minutieux des conditions de l'agriculture, chose bien compliquée en l'absence d'un matériel statistique adéquat et en présence de la multiplicité des revendications à caractère très subjectif. Les problèmes principaux se réfèrent au ralentissement de la rentabilité des spéculations, qui prend, dans les organes agricoles, le nom de revalorisation. Revalorisation s'entend dans le sens d'amélioration de la qualité, de standardisation des espèces et dans celui d'élargissement de la marge bénéficiaire, par une hausse des prix de vente. On recherchera aussi un abaissement du prix de revient. C'est là une entreprise très vaste et qui est recommandable à condition qu'elle ne réclame pas de mesures artificielles de protection, qui nuiraient aux consommateurs. Certains résultats partiels sont déjà perceptibles. Sous la pression des circonstances, les agriculteurs se sont attachés par eux-mêmes à réduire leur coût de production. Ils s'efforcent d'y arriver par une meilleure organisation du travail et surtout de la distribution des produits. A cet égard, le Gouvernement a déjà fortement contribué à la coordination des efforts dispersés.

Citons les réglementations concernant la sélection des produits à l'exportation, la police des marchés, le contrôle des reproducteurs chevalins. Sous ce rapport, 1936 a été une année préparatoire. C'est au cours de 1937 que les grands problèmes concernant les produits animaux surtout — lait et beurre — recevront un début de solution.

* * *

De ce tableau, brossé à grands traits, des principales activités économiques de la Belgique pendant l'année 1936, l'impression qui se dégage est, qu'après un ralentissement plus ou moins marqué au cours du second trimestre, le rythme de la reprise s'est accéléré en fin d'année, au point même de provoquer certaines difficultés. Quelques industries, en effet, ont éprouvé de la peine à s'approvisionner en temps voulu des quantités de matières premières qui leur eussent été nécessaires, tandis que d'autres ont manqué de main-d'œuvre spécialisée. Il en est résulté un déséquilibre entre les demandes et l'exécution des ordres, déséquilibre qui tend du reste à s'atténuer.

Le problème du chômage reste toujours à l'avant-plan des préoccupations bien que son évolution ait été, très favorable en raison même de la reprise des affaires. Les statistiques enregistrent une constante amélioration, plus accusée pour le chômage complet que pour le chômage intermittent, soumis aux variations saisonnières. Néanmoins, l'effectif des chômeurs complets n'est pas encore descendu en dessous de 100.000. Sans doute comprend-il bon nombre d'ouvriers dont la réintégration dans le cadre de la vie industrielle active est malaisée : nous pensons aux ouvriers âgés et à ceux qui furent contraints à une inactivité prolongée et qui ont, de ce fait, perdu tout ou partie de leurs aptitudes professionnelles.

Mais s'il y a parmi eux assez bien d'inemployables qui constituent le résidu inévitable de chômeurs que l'économie belge devra toujours supporter, leur nombre est loin d'atteindre vraisemblablement le chiffre le plus bas enregistré par la statistique du chômage. Il subsiste donc une réserve de main-d'œuvre importante, dont la qualité est sans doute moyenne ou inférieure, mais qui peut être améliorée par un apprentissage ou tout simplement par la remise au travail à un emploi régulier. C'est à quoi s'emploie l'Office National du Placement et du Chômage. On peut lui faire confiance. Ce qu'il a fait en quelques mois — il est entré en fonction le 1^{er} septembre 1935 seulement — pour réorganiser le marché du travail nous est garant que ce qu'il est possible de faire dans le domaine de l'éducation ou de la rééducation de l'ouvrier sera fait. On arrivera aussi à dépister et à éliminer toujours davantage les gens qui ont trouvé moyen de se faire considérer comme ouvriers et chômeurs et qui ne le sont pas.

Nous ne pouvons terminer ce tour d'horizon sans rappeler les mesures prises par le Gouvernement dans le domaine social. Le 24 juin 1936, dans une déclara-

tion faite au Parlement, diverses réformes capitales furent annoncées, dont la plus importante est l'institution de la semaine de quarante heures dans les industries ou sections d'industries où le travail est effectué dans des conditions insalubres, dangereuses ou pénibles. Ce projet, ratifié par les deux Chambres, est devenu la loi du 9 juillet 1936. L'exécution de ces nouvelles dispositions législatives — qu'il est essentiel de faire avec infiniment de discernement et de précautions — est limitée et ne doit être appliquée que par paliers. Des arrêtés royaux fixeront les branches de production où seront rendues obligatoires les réductions de travail prévues. Une seule application de la loi avait été faite à la fin de 1936, à titre exceptionnel, à l'industrie diamantaire, quoiqu'il

soit bien difficile de la faire rentrer dans les modifications légales. Mais le Gouvernement avait constitué deux commissions chargées, l'une d'étudier le problème dans les mines, l'autre dans l'industrie sidérurgique. Il faudra attendre les conclusions de ces commissions et surtout les résultats de l'application éventuelle de la loi, pour en apprécier l'efficacité.

Une autre innovation de notre législation sociale est l'octroi aux ouvriers de congés payés. La loi du 8 juillet 1936 oblige les entreprises occupant au moins dix ouvriers à accorder un congé payé de six jours au moins à leurs salariés, en principe pendant la période de l'année où le temps est le plus favorable. Les entreprises paraissent s'être accommodées assez facilement de cette obligation.

BOURSE DE BRUXELLES

PHYSIONOMIE DU MARCHÉ DES CHANGES DU 24 AVRIL AU 7 MAI 1937.

La lourde pression qui pesait sur le change français pendant les dernières semaines du mois d'avril, a été suivie d'une réaction nettement marquée dès que la fin du mois fut dépassée. Le cours se tint mollement autour de belgas 26,25 jusqu'au 27 avril. Le lendemain, il s'inscrivit à 26,39 5/8. Il accentua ensuite son mouvement ascendant jusqu'à belgas 26,67, niveau atteint le 4 mai. Il revint alors quelque peu en arrière. La livre, qui valait il y a quinze jours belgas 29,24 1/8, s'est relevée jusqu'à 29,30 1/8, puis est retournée à belgas 29,23. A deux ou trois reprises, la parité du belga par rapport au prix payé pour l'or à Londres a permis l'importation de métal de ce marché vers le nôtre. Le dollar a pivoté autour de 5,92. Le florin, après avoir fléchi jusqu'à belgas 324,27 1/2, s'est progressivement raffermi jusqu'à 325 belgas environ. Le franc suisse cote aujourd'hui, comme il y a deux semaines, belgas 135,45, après avoir touché dans l'entretemps belgas 135,70. Le reichsmark a oscillé de belgas 238,05 à 238,35. Deux cours différents ont été enregistrés en lire italienne, à savoir belgas 31,1526 et 31,20124. Les couronnes scandinaves ont, de même que la livre, dont elles épousent habituellement l'orientation, eu un marché relativement stable. Le Stockholm cote actuellement belgas 150,70, l'Oslo belgas 146,825 et le Copenhague belgas 130,50, contre respectivement belgas 150,675, belgas 146,90 et belgas 130,60 il y a quinze jours. La couronne tchécoslovaque a été cotée invariablement belgas 20,67 ou belgas 20,68. Le Montréal s'est tenu au delà de belgas 5,93. La devise polonaise a eu un marché étroit, mais régulier, autour de belgas 112,75. L'escudo, coté de belgas 26,50 à 26,54, n'a pas eu un mouvement d'affaires important. Le Bucarest, coté belgas 4,37, n'a pas fait l'objet d'une seule opération.

La perte du franc français à terme s'est réduite parallèlement à l'amélioration du marché au comptant. Pour trois mois, le déport s'est atténué de 62 à 52 centièmes de belga et, pour un mois, de 21 à 15 centièmes. Comme précédemment, la livre a été traitée pour un trimestre avec une perte de 5 à 6 centièmes de belga. Le dollar et le florin font légèrement prime. Le franc suisse ne subit guère d'écart par rapport au comptant.

Le marché de l'argent continue d'être abondamment fourni de disponibilités à court terme. Le Trésor a renouvelé, au taux de 0,60 p. c. l'an, 50 millions de francs de certificats de trésorerie à trois mois d'échéance. Le beau papier commercial est toujours recherché hors banque à 1 p. c.

Le 8 mai 1937.

MARCHÉ DES TITRES.

Comptant.

Pendant la période du 19 avril au 3 mai, le marché des actions, dans son ensemble, a été empreint de faiblesse, tandis que le compartiment des rentes belges a conservé toute sa remarquable vitalité, certaines cotations s'améliorant encore.

Ci-dessous, tableau comparatif des cours pratiqués les 3 mai et 19 avril :

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 92-91,40; 3 1/2 p. c. Dette Belge 4^e série, 100,05-100,20; 3 1/2 p. c. Dette Belge 1937 se répète à 97,20; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 1^{re} série, 102,55-102,50; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 2^e série se répète à 102,50; 3 1/2 p. c. Bons du Trésor à 5 ans, 106,10-106,15; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1932 se répète à 606; 4 p. c. Emprunt Belge à lots 1933, 1203-1200; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 262-261,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1922, 286-283; 4 p. c. Dommages de Guerre 1923, 578-574; 6 p. c. action privilégiée Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche hollandaise), 612-608; 4 p. c. action privilégiée Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche belge) se répète à 511.

Aux **assurances et banques** : Banque Belge d'Afrique, 450-455; Banque du Congo Belge, 1390-1405; action de capital Banque Italo-Belge, 907,50-912,50; Banque Nationale de Belgique, 1850-1870; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2500-2560; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 395-407,50; Brufina, 1000-1075; part sociale Compagnie Chimique et Industrielle de Belgique, 1510-1600; Cofinindus, 850-900; part de réserve Société Générale de Belgique, 4850-5075; Union des Industries se répète à 487,50.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières** : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 9875-10750; action de capital Hypothécaire Belge-Américaine, 3750-4160; action de dividende idem, 7050-7150; Westende Foncière et Industrielle, 350-400.

Aux **chemins de fer et transports par eau** : action privilégiée Braine-le-Comte à Gand (coupon n° 70 de 106 francs détaché), 2280-2295; action de dividende idem (coupon n° 70 de fr. 342,50 détaché), 6075-6200; Unatra, 732,50-760; Welkenraedt, 22800-23000.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux** : action de capital Bruxellois, 1820-1835; action de dividende idem, 5175-5225; 1/20 de part de fondateur Buenos-Ayres, 505-570; part sociale Caire, 460-470; 1/100 de part de fondateur Rosario, 392,50-462,50.

Aux **trusts d'entreprises de tramways et d'électricité** : part sociale Compagnie Belge de Chemins de fer et Entreprises, 775-792,50; 1/10 de part de fondateur Electrafina, 600-610; action de capital Electrobél (coupon n° 9 de 75 francs détaché), 2035-2165; part de fondateur Electrorail, 3460-3780; Sidro, 301,25-332,50; Tientsin, 2870-2970; Traction et Electricité se répète à 1560; action ordinaire Sofina (coupon n° 8 de 440 fr. détaché), 10175-10925; 1/50 d'action ordinaire Sofina (coupon n° 8 de fr. 8,80 détaché), 210-225.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité** : 1/10 de part de fondateur Electricité du Borinage, 3075-3275; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 9200-9450; 1/100 de part de fondateur Intercommunale Belge d'Electricité, 1595-1580; 1/10 de part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 7050-7100; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 14025-14975.

Aux **industries métallurgiques** : Angleur-Athus, 925-995; action de capital Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi, 677,50-682,50; Cockerill, 1945-2165; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi,

2700-2980; Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, 705-800; part sociale Forges de Clabecq, 47600-48600; Forges de la Providence, 16625-17275; Métallurgique d'Espérance-Longdoz, 6000-6175; action ordinaire Métallurgique Sambre-et-Moselle, 3700-3875; Ougrée-Marihaye, 1865-2025.

Aux **charbonnages et fours à coke** : Amercœur, 6000-6375; Bonnier, 6800-6825; part sociale Centre de Jumet, 7825-8275; Gouffre (coupon n° 55 de fr. 568,50 détaché), 12500-13500; Noël-Sart-Culpart, 10825-11125; Nord de Gilly, 11000-11275; Tamines, 8275-8200; Willem-Sophia (coupon n° 39 de 500 francs détaché), 9450-10050.

Aux **zincs, plomb et mines** : Mines Réunies, 410-480; 1/5 d'action privilégiée. Nouvelle-Montagne, 435-472,50; part sociale Prayon, 1270-1400; 1/10 d'action Vieille-Montagne, 2860-3275.

Aux **glaceries** : Auvélais, 24825-25400; Moustier-sur-Sambre, 16125-16675; Saint-Roch, 24900-25500.

Aux **verreries** : action de dividende Gilly, 275-287,50; Hamendes, 445-472,50; Mariemont, 602,50-675; Cristalleries du Val-Saint-Lambert, 535-600.

Aux **industries de la construction** : Carrières Unies de Porphyre, 5575-5750; action ordinaire Ciments de Visé, 2330-2525; part sociale Pavillons, 465-495.

Aux **industries textiles et soieries** : part sociale Ensivaloise, 2005-2015; action de dividende Etablissements Américains Gratry, 5000-5125; La Lainière, Verviers, 1475-1530; Linière Gantoise, 4620-4740; Linière La Lys, 10250-10500 (coupon n° 32 de fr. 18,95 détaché); part sociale Viscose, 1350-1360.

Aux **produits chimiques** : Société Belge d'Azote série A, 980-1055; part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et d'Explosifs (coupon n° 15 de fr. 98,54 détaché), 2500-2875; part de fondateur Industries Chimiques, 1100-1345; Laeken, 3175-3350; action ordinaire Société des Gaz Industriels, 1655-1695; part de fondateur idem, 1475-1490; Union Chimique Belge série B, 605-660.

Aux **entreprises coloniales** : Cotonnière Congolaise 1^{re} série, 2275-2525; action privilégiée Katanga, 43475-48000; action ordinaire Katanga, 39000-42375; action

privilegiée Kilo-Moto, 1860-1805; 1/100 de part de fondateur Minière Grands Lacs, 935-1005; 1/3 de dividende Simkat, 4425-4740; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 5465-6180; action de capital Ciments du Katanga, 1400-1510; Coloniale d'Electricité série A, 196-215; action de capital Sogelec, 782,50-795; Trabeka, 1400-1415; action de capital Citas, 770-732,50; part sociale Cominex, 575-612,50; action de capital Compagnie pour le Commerce et l'Industrie au Congo, 3220-3620; Synkin, 815-880.

Aux **plantations** : action V Financière des Caoutchoucs, 1175-1490; part de fondateur Hallet, 4160-4530; part de fondateur Nord Sumatra, 1725-1965.

A l'**alimentation** : Glacières de Bruxelles se répète à 1675; Moulins La Royale, 5315-5110; part sociale Moulins des Trois-Fontaines, 5125-5275; part sociale Brasseries de Haecht, 2225-2205; Brasseries d'Ixelles (coupon n° 15 de fr. 75,80 détaché), 2060-2125; Brasseries de Koekelberg, 2925-2970.

Aux **industries diverses** : part sociale Bougies de la Cour, 1690-1675; part sociale Couperie Belge-Américaine, 1600-1650; 1/9 d'action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 2180-2345; part de fondateur Grands Magasins « A l'Innovation » se répète à 4850.

Aux **actions étrangères** : Nitrate Railways, 400-425; Sennah Rubber, 400-455; action de dividende Cairo-Héliopolis, 1830-2000; part de fondateur Chemins de fer économiques du Nord, 1800-1960; Glaces et Verres spéciaux du Nord de la France, 4560-5050; part bénéficiaire Parisienne, 1985-2160; Batangara, 1120-1110; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 7650-8975; part de fondateur Huileries de Deli, 5650-6450; part de fondateur Palmeraies de Mopoli, 14400-16025; action ordinaire Royal Dutch, 66000-69100; Arbed (coupon n° 26 de fr. luxemb. 214,16 détaché), 9650-10525.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 1610-1795; Barcelona Traction, 227,50-260; Brazilian Traction, 650-773,75; Electrobél, 2055-2170; Géomines, 810-985; Héliopolis, 1625-1675; Kilo-Moto, 437,50-453,75; Métropolitain de Paris, 1350-1425; Pétrofina, 747,50-800; Royal Dutch, 6590-6960; Securities, 268,75-330; Sidro, 305-332,50; action privilégiée Union Minière du Katanga, 5425-6205; Wagons-Lits, 130-160.

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	TAUX OFFICIELS (B. N. d. B.)			CERTIFICATS DE TRÉSORERIE ET BONS A COURT TERME						TAUX « hors banque »	TAUX des reports (2)	
	Escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	Escompte de traites non domiciliées et de promesses	Prêts et avances sur fonds publics nationaux	Etat		Colonie		Institut de réescompte et de garantie			papier commercial	sur valeurs au comptant
				Durée	Taux %	Durée	Taux %	Durée	Taux %	%		
a) <i>La dernière quinzaine :</i>												
21 avril 1937.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
22 —.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
23 —.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
24 —.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
26 —.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
27 —.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
28 —.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
29 —.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
30 —.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
1 ^{er} mai 1937.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
3 —.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
4 —.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
5 —.....	2,—	2,50	3,—	3 mois	0,60	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
b) <i>Les derniers mois (1) :</i>												
1935.....	2,19	2,69	3,—	—	—	—	—	—	—	2,082	6,21	5,71
1936.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,324	5,52	4,97
1936 Janvier.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	2 mois 3 mois	0,95 1,15	1,520	5,50	5,—
Février.....	2,—	2,50	3,—	—	—	3 mois	1 à 1,50	—	—	1,448	5,50	5,—
Mars.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,375	5,50	5,—
Avril.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	2 mois 3 mois	0,935 1,081	1,375	5,50	5,—
Mai.....	2,—	2,50	3,—	—	—	3 mois	0,95 à 1,09	—	—	1,375	5,50	5,—
Juin.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	2 mois 3 mois	0,625 0,75	1,375	5,50	5,—
Juillet.....	2,—	2,50	3,—	—	—	3 mois	0,50 à 0,60	3 mois	0,594	1,375	5,50	5,—
Août.....	2,—	2,50	3,—	—	—	3 mois	0,50	—	—	1,375	5,50	5,—
Septembre.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	2 mois 3 mois	0,431 0,475	1,375	5,50	5,—
Octobre.....	2,—	2,50	3,—	—	—	3 mois	0,50	3 mois	0,431 0,542	1,292	5,50	5,—
Novembre.....	2,—	2,50	3,—	—	—	3 mois	15/32 à 0,75	—	—	1,—	5,50	4,50
Décembre.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	2 mois 3 mois	0,482 0,712	1,—	5,50	4,50
1937 Janvier.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50
Février.....	2,—	2,50	3,—	3 mois 3 mois	0,45 0,651	3 mois	0,50 à 1	—	—	1,—	5,50	4,50
Mars.....	2,—	2,50	3,—	3 mois 3 mois 3 mois	0,681 0,7125 0,705	—	—	2 mois 3 mois	0,464 0,716	1,—	5,50	4,50
Avril.....	2,—	2,50	3,—	3 mois	0,695	—	—	—	—	1,—	5,50	4,50

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux en vigueur à la fin de chaque mois, ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque ».

(2) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque au 5 mai 1937.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à 15 jours de préavis	Comptes de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au delà de 20.000 fr. (1)
Banque de la Société Générale..	0,50	1,—	—	1,40	1,60	1,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles.....	0,50	1,—	1,—	1,40	1,60	1,75	—	—	—	—
Caisse de Reports.....	0,50	1,05	—	—	—	—	—	—	—	—
Kredietbank voor Handel en Nijverheid.....	0,50	1,—	1,05	1,40	1,60	1,75	2,25	—	—	—
Société Belge de Banquo.....	0,50	1,—	1,—	1,40	1,60	1,75	—	—	—	—
Société Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	—	2,—	2,25	2,50	2,50	—	—
Caisse Gén. d'Épargne et de Retr.	—	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—

N. B. — Les taux ci-dessus sont donnés nets d'impôts.

(1) A partir du 1^{er} juillet 1937, ce taux sera modifié comme suit : 1,5 p. c. de 20.000 à 100.000 francs; 0,5 p. c. au delà de 100.000 francs.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 48,611 b.	PARIS	NEW-YORK (cable) 1 \$ = 5,8996 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 401,508 b.	ZURICH	MADRID 100 P. = 182,736 b.	MILAN	OSLO	STOCKHOLM 100 cr. = 287,689 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 287,689 b.	PRAGUE 100 Kr. = 20,719 b.	MONTEBÉAL 1 \$ = 9,9858 b.	BERLIN 100 M. = 237,946 b.	VARSOVIE 100 zl. = 112,056 b.	BUCAREST 100 lei = 5,9748 b.	LISBONNE	
21 avril 1937	29,185	26,35125	5,9285	324,70	135,375	31,2256	150,45	146,55	130,275	20,67	5,9390	228,70	112,85	4,37	26,47	4,37	26,50
22	29,21625	26,305	5,9230	324,35	135,35	31,20124	150,625	146,75	130,45	20,68	5,9290	238,325	112,80	4,37	26,50	4,37	26,50
23	29,24125	26,27375	5,9245	324,45	135,45	31,20124	150,675	146,90	130,60	20,67	5,93	238,40	112,80	4,37	26,50	4,37	26,50
24	29,2625	26,245	5,9255	324,75	135,50	31,1826	150,80	147,1	130,65	20,67	5,93075	238,05	112,85	4,37	26,53	4,37	26,53
25	29,285	26,2175	5,9265	324,90	135,70	31,1626	150,85	147,1	130,65	20,67	5,9355	238,15	112,85	4,37	26,53	4,37	26,53
26	29,30625	26,19025	5,9275	324,90	135,70	31,1626	150,85	147,1	130,65	20,67	5,9355	238,15	112,85	4,37	26,53	4,37	26,53
27	29,3275	26,1625	5,9285	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,20	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
28	29,34875	26,13525	5,9295	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,20	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
29	29,37025	26,10825	5,9305	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
30	29,39175	26,08125	5,9315	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
31 mai 1937	29,41325	26,05425	5,9325	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
1er juin 1937	29,43475	26,02725	5,9335	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
2	29,45625	26,00025	5,9345	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
3	29,47775	25,97325	5,9355	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
4	29,49925	25,94625	5,9365	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
5	29,52075	25,91925	5,9375	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
6	29,54225	25,89225	5,9385	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
7	29,56375	25,86525	5,9395	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
8	29,58525	25,83825	5,9405	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
9	29,60675	25,81125	5,9415	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
10	29,62825	25,78425	5,9425	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
11	29,64975	25,75725	5,9435	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
12	29,67125	25,73025	5,9445	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
13	29,69275	25,70325	5,9455	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
14	29,71425	25,67625	5,9465	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
15	29,73575	25,64925	5,9475	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
16	29,75725	25,62225	5,9485	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
17	29,77875	25,59525	5,9495	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
18	29,80025	25,56825	5,9505	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
19	29,82175	25,54125	5,9515	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
20	29,84325	25,51425	5,9525	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
21	29,86475	25,48725	5,9535	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
22	29,88625	25,46025	5,9545	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
23	29,90775	25,43325	5,9555	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
24	29,92925	25,40625	5,9565	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
25	29,95075	25,37925	5,9575	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
26	29,97225	25,35225	5,9585	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
27	29,99375	25,32525	5,9595	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
28	30,01525	25,29825	5,9605	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
29	30,03675	25,27125	5,9615	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
30	30,05825	25,24425	5,9625	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
31	30,07975	25,21725	5,9635	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
1er	30,10125	25,19025	5,9645	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
2	30,12275	25,16325	5,9655	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
3	30,14425	25,13625	5,9665	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
4	30,16575	25,10925	5,9675	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
5	30,18725	25,08225	5,9685	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
6	30,20875	25,05525	5,9695	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
7	30,23025	25,02825	5,9705	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
8	30,25175	25,00125	5,9715	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
9	30,27325	24,97425	5,9725	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
10	30,29475	24,94725	5,9735	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
11	30,31625	24,92025	5,9745	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
12	30,33775	24,89325	5,9755	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53	4,37	26,53
13	30,35925	24,86625	5,9765	324,90	135,65	31,1526	150,90	147,05	130,70	20,68	5,9355	238,25	112,70	4,37	26,53		

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 f		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORENS		POUR 100 FR. SUISSES	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>à 1 mois :</i>										
21 avril 1937	D 0,022	D 0,019	—	D 0,15	D 0,0050	—	—	pair	D 0,10	R 0,10
22 —	D 0,025	D 0,022	D 0,20	—	—	—	D 0,050	—	D 0,10	R 0,10
23 —	D 0,020	D 0,016	D 0,22	—	R 0,0010	—	pair	—	D 0,10	R 0,10
24 —	D 0,020	D 0,0175	D 0,21	—	D 0,0005	—	pair	—	D 0,20	R 0,20
26 —	D 0,020	—	—	D 0,20	R 0,0015	—	R 0,050	—	D 0,10	R 0,10
27 —	D 0,016	D 0,014	D 0,23	D 0,21	R 0,0015	—	R 0,100	—	D 0,20	R 0,20
28 —	D 0,020	D 0,016	D 0,21	—	R 0,0010	R 0,002	—	R 0,20	D 0,20	R 0,20
29 —	D 0,020	—	D 0,21	—	—	R 0,002	R 0,100	—	D 0,20	R 0,20
30 —	D 0,016	—	D 0,18	—	R 0,0010	R 0,002	R 0,100	—	D 0,20	R 0,20
1 ^{er} mai 1937	—	D 0,016	D 0,15	—	R 0,0010	R 0,002	R 0,100	R 0,20	D 0,20	R 0,20
3 —	—	D 0,020	D 0,14	—	—	R 0,002	—	R 0,10	D 0,20	R 0,20
4 —	D 0,022	D 0,020	—	D 0,11	—	R 0,001	R 0,075	—	D 0,20	R 0,20
5 —	—	D 0,020	—	D 0,13	R 0,00025	—	R 0,100	—	D 0,20	pair
<i>à 3 mois :</i>										
21 avril 1937	D 0,0725	D 0,070	—	D 0,50	D 0,0015	—	D 0,20	D 0,10	D 0,10	R 0,10
22 —	D 0,0700	D 0,065	D 0,575	—	—	—	D 0,05	—	D 0,10	R 0,10
23 —	D 0,0600	D 0,055	D 0,570	—	R 0,002	R 0,004	—	R 0,20	D 0,10	R 0,10
24 —	D 0,0550	D 0,0525	—	D 0,53	R 0,004	R 0,005	R 0,20	R 0,40	D 0,20	R 0,20
26 —	D 0,0475	—	—	D 0,55	R 0,005	—	R 0,30	—	D 0,10	R 0,10
27 —	D 0,0500	D 0,045	D 0,615	—	R 0,006	—	R 0,30	—	D 0,20	R 0,20
28 —	D 0,0625	D 0,060	D 0,590	—	R 0,003	R 0,005	—	R 0,50	D 0,20	R 0,20
29 —	D 0,0640	D 0,062	D 0,650	D 0,62	—	R 0,005	R 0,40	—	D 0,20	R 0,20
30 —	D 0,0625	D 0,060	D 0,600	D 0,56	R 0,004	R 0,005	R 0,40	R 0,50	D 0,20	R 0,20
1 ^{er} mai 1937	D 0,0700	D 0,065	—	D 0,55	R 0,004	R 0,005	—	R 0,40	D 0,20	R 0,20
3 —	D 0,0700	D 0,065	D 0,530	—	—	R 0,004	—	R 0,30	D 0,20	R 0,20
4 —	D 0,0660	—	—	D 0,46	—	R 0,002	R 0,275	—	D 0,20	R 0,20
5 —	D 0,0620	D 0,060	—	D 0,52	R 0,002	—	R 0,30	—	D 0,20	pair
<i>Moyennes des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>										
1935	D 0,0179	D 0,0129	D 0,6513	D 0,6137	D 0,0066	R 0,0082	D 7,6550	D 7,1861	—	—
1936	D 0,0499	D 0,0455	D 1,3882	D 1,3369	D 0,0009	D 0,0002	D 4,5736	D 4,2905	D 2,8422	D 2,4096
1936 Janvier	D 0,0620	D 0,0595	D 1,0920	D 1,0530	D 0,0051	D 0,0033	D 5,4880	D 4,8500	D 3,958	D 3,422
Février	D 0,0094	D 0,0056	D 0,7630	D 0,7400	R 0,0034	R 0,0052	D 3,6090	D 3,2150	D 2,482	D 1,820
Mars	D 0,0003	R 0,0016	D 1,2036	D 1,0960	R 0,0084	R-0,0096	D 3,0320	D 2,8690	D 2,587	D 2,—
Avril	D 0,0363	D 0,0310	D 1,6210	D 1,5920	D 0,0019	D 0,0008	D 3,9220	D 3,5950	D 3,480	D 3,111
Mai	D 0,0643	D 0,0587	D 2,5461	D 2,3929	D 0,0040	D 0,0029	D 5,9263	D 5,8433	D 4,—	D 4,—
Juin	D 0,0878	D 0,0829	D 2,8537	D 2,7416	D 0,0026	D 0,0006	D 9,2050	D 8,9231	D 5,981	D 4,920
Juillet	D 0,0589	D 0,0528	D 1,4389	D 1,4346	R 0,0013	R 0,0015	D 5,2913	D 5,1091	D 3,658	D 3,300
Août	D 0,0266	D 0,0199	D 1,5720	D 1,4959	R 0,0034	R 0,0033	D 4,9571	D 4,5667	D 3,423	D 1,800
Septembre	D 0,0390	D 0,0321	D 2,0336	D 2,0822	R 0,0030	R 0,0034	D 4,5579	D 4,3800	D 2,867	D 2,033
Octobre	D 0,0711	D 0,0696	D 0,3622	D 0,3150	D 0,0051	D 0,0031	D 4,4043	D 4,0222	D 0,928	—
Novembre	D 0,0562	D 0,0530	D 0,6012	D 0,5419	D 0,0041	D 0,0025	D 2,8929	D 2,6100	D 0,527	D 0,100
Décembre	D 0,0866	D 0,0827	D 0,5707	D 0,5568	D 0,0082	D 0,0075	D 1,5976	D 1,5031	D 0,216	pair
1937 Janvier	D 0,0757	D 0,0700	D 0,6000	D 0,5730	D 0,0080	D 0,0070	D 0,9375	D 0,8333	D 0,214	pair
Février	D 0,0470	D 0,0421	D 0,7953	D 0,7521	D 0,0011	D 0,0001	D 0,3171	D 0,2539	D 0,171	D 0,0125
Mars	D 0,0506	D 0,0468	D 0,5892	D 0,5200	D 0,0005	D 0,0002	D 0,1298	D 0,0714	D 0,102	R 0,0896
Avril	D 0,0612	D 0,0590	D 0,4874	D 0,4444	R 0,0002	R 0,0007	R 0,0136	R 0,0895	D 0,161	R 0,1610

INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES (30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable).

	TITRES A REVENU FIXE					TITRES A REVENU VARIABLE												
	Dette belge directe et indirecte	Emprunts provinces et commun.	Obligations 4 % impôt 16,50 %	Obligations 6 % net d'impôts	Tous TITRES A REVENU FIXE	Banques	Entrepr. immobil., hypothéc. et hôtelières	Tramw., ch. de fer économ. et vicinaux	Tramw. et électricité (Trusts)	Gaz et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zinc, plomb, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers	Tous TITRES A REVENU VARIABLE
Indice p. r. au mois précédent																		
1937 1 ^{er} avril	100	102	100	99	100	99	97	96	95	97	106	96	104	99	94	96	98	98
3 mai	101	102	101	100	101	94	92	96	94	94	90	93	77	94	91	85	90	91
Indice p. r. au 1 janvier 1923																		
1936 2 janvier	121	134	141	107	123	31	35	28	30	55	57	98	24	64	31	28	32	39
3 février	124	134	143	107	124	34	36	30	33	58	69	97	30	69	36	31	37	43
2 mars	124	134	143	108	124	34	36	31	33	57	75	98	30	69	35	34	37	44
1 ^{er} avril	124	134	142	108	124	33	34	29	32	55	70	93	28	68	33	31	35	41
1 ^{er} mai	125	134	140	107	124	31	33	28	29	52	63	89	23	66	29	28	33	38
2 juin	125	135	141	108	125	31	33	28	29	52	64	91	23	70	29	28	33	38
1 ^{er} juillet	126	136	141	107	125	30	31	28	28	48	59	87	22	71	29	29	33	37
3 août	127	136	142	108	126	27	31	27	24	45	51	83	18	66	26	26	31	33
1 ^{er} septembre	128	137	141	107	125	29	31	27	25	46	56	86	19	66	26	26	30	34
1 ^{er} octobre	128	137	140	109	126	30	32	29	27	52	67	98	23	75	30	30	33	38
3 novembre	129	136	140	108	125	32	32	29	27	52	69	115	25	81	33	34	33	40
1 ^{er} décembre	129	136	141	108	126	32	31	29	27	53	74	115	28	85	35	36	37	42
1937 4 janvier	130	137	143	109	127	35	34	30	29	56	83	134	36	82	41	40	39	45
1 ^{er} février	133	138	148	110	129	36	37	33	32	60	86	142	40	89	46	43	44	49
1 ^{er} mars	134	139	144	109	128	39	39	33	33	61	106	142	49	87	45	52	48	54
1 ^{er} avril	134	142	144	108	129	38	38	32	31	60	112	136	51	86	42	50	47	53
3 mai	135	145	146	108	130	36	35	30	29	56	102	127	39	81	38	43	42	48

RENDEMENT DE QUELQUES FONDS D'ETAT BELGES ET CONGOLAIS.

DATES	Rente Belge, 3 p. c., 2 ^e série, net d'impôts		Dette unifiée, 4 p. c., net d'impôts		Dette belge 1937, 3,50 p. c., net d'impôts		Dommages de guerre, 1922 (*)		Congo 1906, 4 p. c., net d'impôts		Congo 1896, 4 p. c., net d'impôts	
	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement
1935 2 janvier	74,—	4,05	—	—	—	—	248,50	5,03	75,—	5,33	74,—	5,41
1936 2 janvier	78,75	3,81	93,55	4,28	—	—	258,—	4,07	91,50	4,37	92,50	4,32
1936 3 février	80,50	3,73	95,85	4,17	—	—	264,—	3,98	94,—	4,26	93,60	4,27
2 mars	80,25	3,74	96,55	4,14	—	—	264,—	3,98	93,50	4,28	93,35	4,28
1 ^{er} avril	79,—	3,80	96,325	4,15	—	—	256,—	4,10	91,75	4,36	91,60	4,37
1 ^{er} mai	80,—	3,75	97,—	4,12	—	—	262,—	4,01	92,15	4,34	93,—	4,30
2 juin	79,50	3,77	97,45	4,10	—	—	263,50	3,98	93,20	4,29	93,75	4,27
1 ^{er} juillet	80,25	3,74	97,925	4,08	—	—	269,—	3,90	94,45	4,23	94,50	4,23
3 août	79,25	3,79	99,775	4,01	—	—	270,—	3,89	96,50	4,15	96,25	4,16
1 ^{er} septembre	80,—	3,75	99,90	4,00	—	—	270,—	3,89	96,—	4,17	96,70	4,14
1 ^{er} octobre	81,—	3,70	100,075	4,00	—	—	267,50	3,93	97,50	4,10	97,50	4,10
3 novembre	81,75	3,67	100,20	3,99	—	—	271,50	3,87	96,—	4,17	97,—	4,12
1 ^{er} décembre	82,25	3,65	100,25	3,99	—	—	272,50	3,85	98,—	4,08	97,75	4,09
1937 4 janvier	84,50	3,55	100,35	3,99	—	—	279,—	3,76	98,65	4,05	99,50	4,02
1 ^{er} février	89,—	3,37	101,25	3,95	—	—	286,—	3,67	99,25	4,03	100,25	3,99
1 ^{er} mars	91,55	3,28	102,175	3,91	—	—	282,—	3,72	99,10	4,04	99,50	4,02
1 ^{er} avril	91,40	3,28	102,40	3,91	97,20	3,60	281,50	3,73	99,85	4,01	100,—	4,—
3 mai	92,—	3,26	102,525	3,90	97,20	3,60	286,—	3,67	100,30	3,99	100,—	4,—

(*) 5 p. c. net d'impôts jusqu'au 15 mai 1935 sur la valeur nominale de 250 francs; 4 p. c. net d'impôts à partir du 16 mai 1935 sur la valeur nominale de fr. 262,50.

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914 = 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921 = 100)			
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume			Alimen- tation	Ensemble	
					en fr.-nouv.	en fr.-or				
						(2)	(3)			
1935	plus haut	714	731	665	682	689	99	71	164	187
	plus bas	644	664	587	606	621	89	64	131	164
	moyenne	678	697	627	643	654	94	68	146	175
1936	plus haut	742	753	691	695	704	—	73	160	192
	plus bas	702	719	647	658	674	—	70	149	178
	moyenne	716	732	664	675	685	—	71	159	185
1936	Janvier	710	731	662	678	685	—	71	162	186
	Février	710	730	660	674	683	—	71	162	186
	Mars	703	725	653	673	678	—	70	157	183
	Avril	703	726	652	670	677	—	70	155	182
	Mai	702	721	647	665	674	—	70	151	179
	Juin	703	723	654	665	677	—	70	153	181
	Juillet	702	719	653	658	674	—	70	149	178
	Août	717	727	661	666	683	—	71	155	183
	Septembre	723	736	666	676	690	—	72	160	186
	Octobre	734	744	679	689	698	—	72	165	189
	Novembre	739	750	686	693	703	—	73	169	192
	Décembre	742	753	691	695	704	—	73	169	192
1937	Janvier	751	759	700	701	708	—	73	171	194
	Février	757	767	711	709	716	—	74	172	196
	Mars	764	770	714	713	719	—	75	170	195
	Avril	764	770	716	709	719	—	75	165	193

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS								
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1930	Allemagne (Statistische Reichsamt) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913			
	fr.-nouveaux	francs-or (2)	(3)						
1935	plus haut	582	84	60	91	103	81	357	78
	plus bas	464	67	48	87	101	79	334	73
	moyenne	537	77	56	89	102	80	347	76
1936	plus haut	637	—	66	101	105	84	499	92
	plus bas	569	—	59	92	104	79	364	75
	moyenne	588	—	61	94	104	81	405	79
1936	Janvier	581	—	60	92	104	81	364	77
	Février	582	—	60	92	104	81	377	77
	Mars	578	—	60	92	104	80	379	76
	Avril	574	—	60	92	104	80	374	75
	Mai	569	—	59	92	104	79	377	75
	Juin	570	—	59	93	104	79	372	76
	Juillet	576	—	60	94	104	80	388	77
	Août	582	—	60	95	105	82	395	77
	Septembre	594	—	62	96	104	82	407	77
	Octobre	602	—	62	98	104	81	452	87
	Novembre	615	—	64	98	104	82	473	88
	Décembre	637	—	66	101	105	84	499	92
1937	Janvier	658	—	68	103	105	86	513	95
	Février	675	—	70	104	105	86	517	96
	Mars	693	—	72	107			537	
	Avril	696	—	72					

(1) Indices au 15 de chaque mois.
(2) Sur la base du taux de stabilisation de 1926.
(3) Sur la base du taux de dévaluation de 1935.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS.

PÉRIODES	Prix intérieurs (en francs par tonne métrique).										Prix à l'exportation (en £-or par tonne anglaise).					
	CHARBONS					SIDÉRURGIE					SIDÉRURGIE					
	pour foyer domestique brais. anthr. 20/30	Industriel menu demi-gras, mi-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte moulage	Billetes	Largets	Barres marchandes	Poutrelles	Rails	Billetes	Largets	Barres marchandes	Poutrelles	Rails
1935 Moyenne mensuelle ...	228,25	118,75	110,50	129,25	115,—	316,25	515,—	552,50	587,50	587,50	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
1936 Moyenne mensuelle ...	243,50	131,—	121,—	136,—	131,—	393,25	571,25	611,75	677,—	677,—	1.129,25	2-8-1	2-9-1	3-5-0	3-2-10	5-10-0
1936 Janvier	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	320,—	540,—	580,—	600,—	600,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Février	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	330,—	555,—	580,—	650,—	650,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Mars	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	330,—	555,—	580,—	650,—	650,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Avril	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	330,—	555,—	580,—	650,—	650,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Mai	237,—	125,—	115,—	130,—	122,—	330,—	555,—	580,—	650,—	650,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Juin	248,—	136,—	126,—	141,—	137,—	330,—	555,—	580,—	650,—	650,—	1.100,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Juillet	246,—	132,—	122,—	137,—	137,—	450,—	580,—	630,—	700,—	700,—	1.150,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Août	246,—	132,—	122,—	137,—	137,—	450,—	580,—	630,—	700,—	700,—	1.150,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Septembre	246,—	132,—	122,—	137,—	137,—	450,—	580,—	630,—	700,—	700,—	1.150,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Octobre	246,—	132,—	122,—	137,—	137,—	450,—	580,—	630,—	700,—	700,—	1.150,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Novembre	252,—	137,—	127,—	142,—	147,—	450,—	580,—	630,—	700,—	700,—	1.150,—	2-7-0	2-8-0	3-3-9	3-1-6	5-10-0
Décembre	252,—	147,—	137,—	152,—	—	500,—	640,—	710,—	775,—	775,—	1.200,—	3-0-0	3-1-0	3-18-9	3-18-0	5-10-0
1937 Janvier	272,—	162,—	152,—	147,—	—	500,—	640,—	710,—	775,—	775,—	1.200,—	3-0-0	3-1-0	3-18-9	3-18-0	6-0-0
Février	257,—	162,—	152,—	147,—	185,—	500,—	640,—	710,—	775,—	775,—	1.200,—	3-0-0	3-1-0	4-5-0	4-2-6	6-0-0
Mars	257,—	162,—	152,—	167,—	185,—	750,—	760,—	870,—	975,—	975,—	1.250,—	3-7-0	3-8-0	5-0-0	4-17-0	5-15-0
Avril	260,—	162,—	152,—	167,—	185,—	750,—	835,—	970,—	975,—	975,—	1.250,—	4-7-6	4-8-6	5-0-0	4-17-6	5-15-0

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
	en francs par 100 kilos						en francs par kilo		en francs par pièce
1935 Moyenne mensuelle	76,56	68,32	81,63	75,63	41,15	89,84	17,90	16,18	0,52
1936 Moyenne mensuelle	109,—	83,11	89,69	87,41	45,19	97,17	18,75	18,59	0,57
1936 Janvier	102,38	70,77	88,01	76,44	47,60	108,26	20,97	18,10	0,68
Février	103,52	70,99	86,67	77,06	51,72	106,76	21,23	18,06	0,55
Mars	103,06	71,75	87,77	78,92	51,65	103,21	20,27	18,31	0,40
Avril	104,20	74,39	89,55	80,13	52,16	100,40	18,26	18,50	0,37
Mai	106,38	77,84	91,64	80,99	52,56	95,95	15,71	17,88	0,38
Juin	106,78	79,23	91,60	81,55	58,85	94,96	15,91	16,63	0,44
Juillet	108,84	80,61	91,79	80,34	47,77	95,47	16,24	17,10	0,46
Août	113,72	85,24	87,48	88,42	39,16	88,17	16,47	18,—	0,54
Septembre	111,44	86,45	86,07	90,80	34,05	92,09	18,27	18,13	0,66
Octobre	117,36	96,04	88,74	101,52	33,85	95,99	19,01	18,70	0,79
Novembre	117,43	97,93	90,61	103,65	36,64	90,32	20,52	21,25	0,85
Décembre	123,67	106,10	96,31	109,04	36,32	94,48	22,18	22,44	0,67
1937 Janvier	131,21	114,89	108,—	114,85	37,53	96,66	23,42	24,70	0,50
Février	131,11	120,17	108,25	116,94	39,08	97,81	24,05	24,19	0,49
Mars	131,01	120,03	108,39	115,43	40,06	93,17	22,77	25,37	0,44

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — I. — Industries minières et métallurgiques (1).

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS		PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES PAR BASSIN							Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL		
1935 Moyenne mensuelle	82.990	120.165	381	323	571	27	432	473	2.207	22,6	3.323
1936 Moyenne mensuelle	82.572	120.505	391	341	603	29	436	523	2.323	23,2	1.969
1936 Janvier	84.264	122.207	433	370	636	31	496	561	2.527	24,8	2.498
Février	83.727	121.634	381	334	610	29	452	530	2.337	23,0	2.402
Mars	82.614	120.477	439	360	629	31	470	541	2.470	24,7	2.292
Avril	83.439	120.945	434	356	632	30	470	514	2.435	24,4	2.311
Mai	82.721	120.886	393	342	603	28	447	505	2.319	23,3	2.334
Juin	81.037	119.682	197	201	366	18	231	346	1.359	13,9	2.179
Juillet	83.179	121.325	427	371	628	31	492	550	2.499	25,6	2.084
Août	82.016	120.338	412	355	629	30	334	526	2.286	23,2	1.927
Septembre	78.363	114.606	367	315	538	25	402	512	2.159	22,2	1.712
Octobre	80.910	118.623	395	367	660	33	496	568	2.518	25,4	1.491
Novembre	83.652	121.894	397	360	640	31	452	566	2.447	23,9	1.338
Décembre	84.939	123.446	420	365	659	33	481	560	2.519	23,8	1.062
1937 Janvier	82.793	120.375	411	350	643	35	442	586	2.466	24,2	832
Février	85.096	122.974	380	347	635	33	438	531	2.365	23,3	729
Mars	85.254	123.133	448	379	682	36	476	590	2.611	25,8	674

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité à la fin de la période	MÉTALLURGIE. — PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis
1935 Moyenne mensuelle	391	3.644	114	792	42 (2)	255	247	5,1	192	4,5
1936 Moyenne mensuelle	423	3.743	129	802	44 (2)	267	259	5,8	204	3,4
1936 Janvier	426	3.699	136	848	42	273	268	5,7	210	4,1
Février	405	3.715	125	810	42	268	266	5,2	208	4,4
Mars	427	3.752	129	801	42	282	274	5,9	214	3,7
Avril	423	3.772	132	707	42	271	264	5,7	200	3,3
Mai	439	3.717	132	803	42	271	250	5,3	198	3,5
Juin	347	3.716	78	784	42	174	149	3,5	100	1,9
Juillet	423	3.718	138	805	41	252	245	5,4	217	3,8
Août	435	3.722	119	795	41	286	266	5,9	205	3,6
Septembre	422	3.726	112	799	42	268	269	6,2	209	2,8
Octobre	436	3.769	150	806	42	286	291	7,4	238	3,2
Novembre	432	3.798	142	832	42	280	276	6,6	213	3,5
Décembre	460	3.810	159	830	44	295	289	6,9	232	3,2
1937 Janvier	450	3.813	157	882	42	286	280	6,0	227	3,7
Février	423	3.866	162	884	44	267	262	6,4	216	3,2
Mars	478	4.204	149	855	45	309	302	7,0	243	3,4

(1) Statistique du Ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la Revue du Travail.
 (2) Au 31 décembre.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — II. — Industries diverses.

PÉRIODES	Coron Production semestr. de filés	LAIN		SUCRES				BRASSE- RIES Quantité de farines déclarées	DISTIL- LERIES Production d'alcools
		Condition- nements de Verviers de Dison et de l'Est (laine con- ditionnée ou simpl. pesée)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (à fin de mois)	Production		Stocks à fin de mois (sucres bruts et raffinés)	Déclara- tions en consom- mation		
				Sucres bruts	Sucres raffinés				
1935 Moyenne mensuelle	26.714 (1) 34.536 (2)	2.230	3.491	18.517	16.616	120.750	16.552	15.938	33.057
1936 Moyenne mensuelle	30.200 (1) 36.100 (2)	2.741	3.140	18.829	16.681	126.346	17.017	16.400	33.506
1936 Janvier	34.536 (2)	2.645	3.421	525	12.073	182.598	13.820	14.391	34.124
Février		2.718	3.290	299	11.411	172.277	12.350	14.956	33.714
Mars		2.711	3.387	74	12.963	169.957	14.756	16.363	35.699
Avril		2.668	3.454	—	13.341	147.650	14.099	16.879	28.577
Mai	30.200 (1)	2.191	3.279	—	13.973	131.214	16.299	18.400	30.698
Juin		1.557	3.354	—	14.609	107.553	20.886	18.192	32.227
Juillet		2.667	3.255	—	18.657	75.414	24.296	17.436	36.731
Août		2.204	3.323	—	17.599	58.748	17.368	17.859	22.120
Septembre		2.835	3.038	—	19.534	33.837	17.076	16.173	37.833
Octobre		3.505	2.783	72.081	22.752	84.535	18.070	15.048	39.827
Novembre	36.100 (2)	3.888	2.537	128.077	25.019	183.323	19.089	15.049	34.671
Décembre		3.302	2.558	24.891	18.236	179.042	16.100	16.054	35.856
1937 Janvier		3.230	2.826	232	15.603	152.771	18.209	14.495	24.412
Février		2.735	2.687	170	15.560	130.759	13.497	14.750	32.867
Mars		3.095	2.897	397	17.148	119.459	15.067	17.252	35.023

PÉRIODES	MARGARINE ET BRUURES ARTIFICIELS			ALLUMETTES			PÊCHE		OR BRUT	
	Production	Déclara- tions en consom- mation (Tonnes)	Déclara- tions à l'exporta- tion	Fabrication	Destination donnée à la fabrication indig.		Ventes à la minque d'Ostende		extrait au Congo (3)	
					Consom- mation	Exportat. (avec décharge de l'accise)	Quantités (Tonnes)	Valeurs (Milliers de francs)	Mines de Kilo-Moto	Toutes les mines (4)
1935 Moyenne mensuelle	3.818	3.796	19	4.194	1.941	2.481	1.659	6.014	589,0	1.022,0
1936 Moyenne mensuelle	4.371	4.358	8	4.603	1.823	2.740	2.013	6.958	607,8	
1936 Janvier	4.356	4.329	2	4.940	1.460	2.417	1.365	5.797	584,7	1.026,0
Février	4.228	4.238	6	3.991	1.687	2.171	1.602	6.288	566,9	1.000,1
Mars	4.502	4.486	5	4.228	1.647	2.833	2.611	7.868	536,7	975,0
Avril	4.597	4.552	13	4.132	1.423	2.469	2.033	6.892	535,8	
Mai	3.705	3.704	2	3.899	1.491	2.554	1.741	4.872	540,1	
Juin	3.928	3.923	10	3.647	1.708	2.349	1.424	5.589	578,0	
Juillet	4.305	4.292	9	4.641	2.437	2.692	1.730	7.112	667,0	
Août	3.876	3.880	7	4.696	1.985	3.292	2.492	8.321	666,5	
Septembre	4.760	4.704	11	4.742	2.117	2.735	2.604	8.476	687,0	
Octobre	4.543	4.547	14	5.657	2.203	3.128	2.371	7.918	682,4	
Novembre	4.311	4.299	11	5.252	1.713	3.259	2.255	7.230	625,7	
Décembre	5.357	5.340	8	5.407	2.002	2.977	1.930	7.134	622,7	
1937 Janvier	4.463	4.457	18	4.793	2.292	2.294	1.455	5.994	578,9	
Février	4.465	4.452	14	5.364	2.678	2.813	1.688	7.284	571,7	
Mars	5.336	5.328	17	5.501	2.251	3.237	2.660	9.021	626,2	

(1) Production du semestre du 1er février au 31 juillet.

(2) Production du semestre du 1er août au 31 janvier.

(3) L'or brut comprend en moyenne 80 % d'or alluvionnaire à 94 % de fin environ et 20 % d'or filonien à environ 75 % de fin.

(4) Production partielle se rapportant à 16 mines sur 19 en exploitation.

LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES
Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100 (*).

PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux						
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers (*)		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements		
	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	
Avril	129	97	166	118	125	107	148	124	54	69	122	127	185	149	
Mai	99	96	128	121	106	106	114	123	58	65	112	123	127	142	
Juin	96	92	108	107	115	117	108	125	58	67	109	119	112	118	
Juillet	70	67	86	95	108	106	122	143	59	68	117	129	111	119	
Août	61	62	77	90	115	117	123	130	59	71	118	124	96	104	
Septembre	82	83	96	114	115	122	115	127	63	73	114	126	120	145	
Octobre	105	111	109	119	112	110	124	130	68	80	131	138	170	201	
Novembre	75	77	87	96	126	132	119	128	64	75	118	123	124	141	
Décembre	91	96	112	128	160	169	136	145	67	84	134	149	130	138	
1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937
Janvier	64	72	95	106	96	98	118	129	68	75	124	131	131	144	
Février	68	73	101	115	103	107	114	119	66	74	120	124	109	128	
Mars	92	95	114	125	109	130	122	131	67		124		132		

(*) Sauf pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers) dont la base est la moyenne mensuelle de 1934.

CONSOMMATION DE TABAC.
(Fabrication et importation.)

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Ciga- rettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	(millions de pièces)			
Année 1935	193	511	4.954	12.938
Année 1936	197	580	5.116	13.351
1933 3 ^e trimestre	42	89	1.440	3.161
4 ^e trimestre	50	103	1.318	3.157
1934 1 ^{er} trimestre	44	94	1.138	3.152
2 ^e trimestre	43	101	1.372	3.185
3 ^e trimestre	42	107	1.320	3.257
4 ^e trimestre	49	109	1.151	3.191
1935 1 ^{er} trimestre	41	106	1.085	3.025
2 ^e trimestre	52	137	1.376	3.324
3 ^e trimestre	45	132	1.303	3.264
4 ^e trimestre	54	136	1.190	3.324
1936 1 ^{er} trimestre	48	134	1.177	3.194
2 ^e trimestre	40	126	1.356	3.287
3 ^e trimestre	51	176	1.405	3.469
4 ^e trimestre	58	143	1.177	3.401
1937 1 ^{er} trimestre	46	132	1.205	2.968

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS
(13 abattoirs).

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	1935 Moyenne mensuelle	16.027	815	13.296	27.340
1936 Moyenne mensuelle	16.665	659	13.042	26.980	6.126
1936 Janvier	17.476	920	13.663	23.074	8.871
Février	15.567	788	12.573	21.911	5.607
Mars	15.832	675	14.070	22.649	2.637
Avril	18.234	678	16.906	28.712	3.614
Mai	14.934	621	13.496	25.634	2.195
Juin	14.669	510	12.481	25.736	1.857
Juillet	18.175	567	15.078	30.880	2.692
Août	15.717	558	12.015	26.969	2.640
Septembre	18.743	584	13.042	30.578	6.425
Octobre	16.588	710	10.181	28.880	14.728
Novembre	16.291	617	10.102	27.588	10.243
Décembre	17.754	684	12.900	31.144	12.000
1937 Janvier	16.367	726	12.182	29.218	8.677
Février	14.826	643	11.793	26.178	6.037
Mars	18.038	668	16.354	31.961	5.962

PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE EN BELGIQUE (1).
(Centrales de 100 kw. et plus.)

PÉRIODES	Nombre de centrales recensées (total)	PRODUCTION (milliers de kw.h.)				
		Union des exploitations électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	TOTAL
		1935 Moyenne mensuelle	281 (2)	158.713	177.424	18.962
1936 Moyenne mensuelle	348 (2)	176.179	191.097	25.623	19.044	411.943
1936 Janvier	351	189.469	197.947	26.541	23.136	437.093
Février	350	170.144	186.730	25.363	20.742	402.979
Mars	350	177.575	198.194	26.557	20.054	422.380
Avril	349	165.839	195.948	25.339	17.714	404.840
Mai	349	156.307	193.307	24.991	14.580	389.185
Juin	349	133.942	142.953	21.508	11.948	310.351
Juillet	349	154.844	188.012	23.299	14.130	380.285
Août	349	167.314	187.061	23.719	16.281	394.375
Septembre	349	176.494	181.776	24.383	18.548	401.201
Octobre	348	201.064	210.041	28.377	22.014	461.496
Novembre	348	202.919	204.451	28.245	23.524	459.140
Décembre	348	218.235	206.744	29.147	25.859	479.985
1937 Janvier	349	213.838	203.396	28.562	24.386	470.183
Février	349	194.727	196.358	27.103	22.139	440.327
Mars	349	212.228	216.240	29.367	22.551	480.386

(1) Source : Ministère des Travaux publics.
(2) A fin d'année.

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies	TOTAUX		PRIX MOYEN PAR TONNE	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS, EN %
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	(francs)		
IMPORTATIONS :														
1935 L'année	13,5	44,0	3.512	3.498	26.395	8.946	669	4.624	334,0	30.590	17.446	570		
1936 L'année	15,1	47,6	4.080	4.486	28.009	11.469	753	5.096	407,8	32.858	21.506	654		
1936 Janvier	1,5	5,7	366	374	2.216	1.025	51	404	28,4	2.635	1.838	697		
Février	1,4	4,3	296	317	2.192	905	56	430	36,5	2.546	1.693	665		
Mars	1,3	4,2	303	335	2.291	956	69	462	35,6	2.665	1.793	673		
Avril	1,2	3,5	312	312	2.305	918	64	426	47,4	2.682	1.708	637		
Mai	1,1	3,5	332	327	2.350	912	60	424	34,0	2.743	1.701	620		
Juin	1,0	3,0	264	272	2.034	784	64	368	37,1	2.363	1.464	619		
Juillet	1,0	3,1	300	307	2.241	843	52	406	30,3	2.594	1.589	613		
Août	1,3	4,0	319	363	2.432	890	57	381	30,3	2.809	1.669	594		
Septembre	1,3	4,7	378	448	2.446	969	78	435	36,5	2.903	1.893	652		
Octobre	1,2	3,9	396	457	2.587	961	67	461	34,0	3.052	1.916	628		
Novembre	1,3	3,7	402	466	2.525	1.041	59	418	22,0	2.987	1.950	653		
Décembre	1,2	4,0	413	507	2.392	1.267	76	480	35,7	2.882	2.294	796		
1937 Janvier	1,1	3,4	319	387	2.471	1.255	59	442	29,4	2.851	2.116	742		
Février	1,0	3,2	284	375	2.546	1.260	64	486	28,8	2.895	2.153	744		
Mars	1,3	3,6	351	454	2.669	1.493	72	563	37,5	3.095	2.551	824		
EXPORTATIONS :														
1935 L'année	8,0	66,1	560	873	14.737	6.835	4.994	8.012	339,5	20.300	16.126	794	- 1.320	92,4
1936 L'année	6,5	67,2	627	1.084	16.332	9.059	4.875	9.514	220,1	21.841	19.944	913	- 1.561	92,7
1936 Janvier	0,5	4,1	56	90	1.357	737	375	727	21,6	1.789	1.580	883	- 258	86,0
Février	0,7	6,6	47	89	1.272	689	315	676	25,9	1.635	1.487	910	- 206	87,8
Mars	0,8	7,9	46	82	1.427	756	434	815	29,8	1.907	1.691	887	- 102	94,3
Avril	0,7	6,8	42	70	1.351	644	408	807	17,4	1.802	1.545	858	- 162	90,5
Mai	0,5	5,7	37	75	1.405	769	408	764	32,4	1.851	1.645	889	- 56	96,7
Juin	0,6	6,5	35	60	954	570	274	482	14,8	1.263	1.133	897	- 331	77,4
Juillet	0,6	6,7	45	83	1.438	775	510	848	13,0	1.994	1.725	865	+ 135	108,5
Août	0,4	4,2	48	83	1.555	674	446	857	11,1	2.048	1.629	795	- 40	97,6
Septembre	0,6	6,6	57	91	1.435	760	422	845	10,0	1.915	1.712	894	- 181	90,4
Octobre	0,4	5,2	66	105	1.374	763	448	888	10,5	1.888	1.772	939	- 144	92,5
Novembre	0,2	3,0	75	122	1.321	882	411	839	17,5	1.807	1.864	1.031	- 86	95,6
Décembre	0,3	3,8	73	135	1.443	1.036	426	961	16,2	1.943	2.153	1.108	- 141	93,9
1937 Janvier	0,2	2,4	60	114	1.286	871	400	799	25,6	1.747	1.813	1.038	- 304	85,6
Février	0,6	6,1	63	113	1.262	906	402	875	35,0	1.728	1.936	1.121	- 217	89,9
Mars	0,6	6,1	81	141	1.453	1.110	527	1.097	61,1	2.062	2.415	1.171	- 137	94,6

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations - 115 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Année 1935.....	13.036	17.329	30.365
Année 1936.....	9.859	18.332	28.191
1936 Janvier	816	1.235	2.051
Février.....	1.110	1.482	2.592
Mars.....	1.190	1.797	2.987
Avril.....	1.104	1.720	2.824
Mai.....	925	1.791	2.716
Juin.....	809	1.613	2.422
Juillet.....	832	1.754	2.586
Août.....	741	1.391	2.132
Septembre.....	741	1.638	2.379
Octobre.....	674	1.618	2.292
Novembre.....	489	1.198	1.687
Décembre.....	428	1.095	1.523
1937 Janvier.....	577	1.200	1.777
Février.....	810	1.414	2.224

**DECLARATIONS DE FAILLITE
HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
ET MISES SOUS GESTION CONTROLEE PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Faillites			Concordats homologués			Gestions contrôlées		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937	1935	1936	1937
Première période.....	241	151	165	55	29	39	54	29	11
Deuxième période.....	206	155		52	34		49	37	
Troisième période.....	133	136		35	15		18	14	
Quatrième période.....	178	179		21	28		31	16	
Total pour l'année....	758	621		163	106		152	96	

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE

Source : Office national du Placement et du Chômage.

MOIS	ASSURÉS AYANT CHOMÉ DANS LE COURANT DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936	1935	1936
Mars.....	206.511	138.962	148.408	93.574	21,8	15,6	15,7	10,5	1.628	1.115	27,1	18,6
Avril.....	181.110	116.935	127.419	99.856	19,3	13,1	13,6	11,2	1.283	1.018	22,2	17,0
Mai.....	159.551	109.777	114.534	86.424	17,1	12,2	12,3	9,7	1.258	997	21,8	16,6
Juin.....	146.581	100.838	104.066	99.126	15,8	11,0	11,2	10,8	1.111	901	19,3	15,0
Juillet.....	138.376	105.558	109.049	84.367	15,1	11,4	11,9	9,1	1.046	858	17,5	14,3
Août.....	136.139	108.404	106.627	92.729	14,9	11,4	11,7	9,8	1.129	801	19,6	13,3
Septembre.....	136.726	105.978	109.125	78.948	14,9	11,3	11,9	8,4	1.026	773	17,1	12,9
Octobre.....	130.981	101.070	95.069	74.537	14,5	10,8	10,6	7,9	1.074	737	18,7	12,3
Novembre.....	143.407	112.881	93.012	94.332	15,9	12,1	10,3	10,1	1.084	848	18,8	14,1
Décembre.....	162.166	131.565	102.174	92.619	17,9	14,4	11,3	10,2	1.134	1.005	20,2	16,7
	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937
Janvier.....	167.083	131.645	99.858	97.737	18,6	14,5	11,1	10,7	1.314	993	21,9	16,6
Février.....	168.016	124.669	101.038	82.125	18,6	13,7	11,2	9,0	1.354	907	22,6	15,1

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (suite).

Nombre de chômeurs contrôlés. — Moyenne journalière.

Source : Office national du Placement et du Chômage.

MOIS STATISTIQUES	Nombre de jours ouvrables	LE ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
		Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total
		1936 Janvier.....	24	—	206.625	—	42.441	—	21.467	—	28.394	—	39.290	—	37.423	—	19.901	—	3.728	—	1.281
Février.....	24	—	209.276	—	46.432	—	22.976	—	29.908	—	42.120	—	37.933	—	19.758	—	4.107	—	1.328	—	4.714
Mars.....	30	163.610	170.759	38.792	39.537	17.966	18.680	22.449	23.678	33.012	35.463	29.439	29.993	14.616	15.981	2.889	2.899	959	959	3.488	3.569
Avril.....	23	148.222	155.322	35.541	36.235	15.743	16.433	19.645	20.849	30.902	33.420	26.975	27.493	13.033	14.407	2.512	2.521	731	731	3.138	3.233
Mai.....	23	143.131	151.895	34.497	35.325	15.236	15.988	18.525	19.830	30.172	33.689	26.174	26.756	12.603	14.259	2.367	2.378	609	609	2.948	3.061
Juin.....	29	132.374	139.771	29.382	30.107	14.132	14.920	17.125	18.323	27.633	30.230	25.245	25.795	13.119	14.521	2.295	2.305	541	541	2.902	3.029
Juillet.....	23	129.858	137.120	31.031	31.785	14.013	14.771	15.566	16.565	27.225	29.836	25.283	25.906	11.348	12.760	2.050	2.059	593	593	2.749	2.845
Août.....	29	124.653	131.151	31.477	32.209	13.248	13.913	16.044	16.940	26.329	28.770	22.484	22.989	10.145	11.324	2.060	2.069	557	557	2.309	2.380
Septembre.....	24	121.795	127.165	31.327	31.946	12.717	13.301	16.670	17.483	26.027	27.927	21.323	21.743	9.218	10.176	1.909	1.917	523	524	2.081	2.148
Octobre.....	24	119.338	124.303	31.862	32.457	12.039	12.614	16.361	17.304	25.537	27.089	20.408	20.800	8.613	9.455	1.885	1.893	558	559	2.075	2.132
Novembre.....	29	135.268	141.371	34.320	34.999	13.700	14.399	19.191	20.047	29.792	31.944	22.549	23.091	10.248	11.361	2.390	2.400	772	773	2.308	2.357
Décembre.....	22	153.443	159.617	35.963	36.613	16.243	16.972	22.923	23.670	34.240	36.707	25.443	26.014	11.467	12.413	3.143	3.154	1.114	1.115	2.907	2.959
1937 Janvier.....	24	157.087	163.039	36.912	37.608	16.930	17.733	24.233	24.976	34.993	37.279	25.295	25.833	11.259	12.112	3.465	3.476	1.093	1.093	2.877	2.929
Février.....	24	143.876	148.941	33.993	34.685	16.052	16.696	21.868	22.612	32.210	33.967	22.786	23.224	10.163	10.895	3.312	3.321	991	991	2.498	2.550
Mars.....	29	126.777	131.435	29.800	30.431	14.409	15.031	19.859	20.560	28.841	30.340	19.718	20.111	8.394	9.147	2.892	2.898	788	788	2.076	2.129

Journées de chômage constatées

(Dimanches non compris.)

Source : Office national du Placement et du Chômage.

(Milliers de journées.)

MOIS STATISTIQUES	Nombre de jours ouvrables	LE ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
		Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total	Hommes	Total
		1936 Janvier.....	24	—	4.724	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Février.....	24	—	4.876	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mars.....	30	4.772	4.974	1.146	1.167	525	544	656	689	957	1.027	837	852	433	474	86	86	28	28	104	107
Avril.....	23	3.328	3.486	796	812	351	365	442	469	697	753	598	610	298	328	58	58	16	16	72	74
Mai.....	23	3.225	3.420	776	795	341	357	409	439	683	762	589	602	292	329	54	55	14	14	67	68
Juin.....	29	3.775	3.981	831	852	404	428	482	514	788	858	729	744	376	415	67	67	15	15	83	88
Juillet.....	23	2.953	3.116	699	717	320	337	354	377	617	675	580	595	259	291	46	46	14	14	64	64
Août.....	29	3.582	3.767	893	914	382	401	462	487	759	828	651	667	293	327	59	59	16	16	67	68
Septembre.....	24	2.896	3.022	733	749	304	317	397	417	620	665	512	521	221	244	47	47	12	12	50	50
Octobre.....	24	2.839	2.955	751	766	287	301	388	410	607	644	490	498	207	227	45	45	14	14	50	50
Novembre.....	29	3.886	4.058	975	995	395	415	551	575	856	915	653	669	296	329	69	69	23	23	68	68
Décembre.....	22	3.344	3.475	773	788	355	370	501	517	747	798	559	571	250	272	70	70	24	24	65	65
1937 Janvier.....	24	3.739	3.879	869	886	406	424	579	596	831	885	606	619	270	290	83	83	26	26	69	70
Février.....	24	3.426	3.545	799	815	384	400	523	540	767	808	545	557	244	261	79	79	24	24	61	61
Mars.....	29	3.646	3.778	845	864	415	434	574	594	830	872	572	582	243	265	83	83	23	23	61	61

INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES. (Base : moyenne des salaires en 1933 = 100.)

PÉRIODES	INDICE GÉNÉRAL	INDICES PAR INDUSTRIES																						INDICES des salaires horaires moyens par catégories d'industrie.			
		Cokeries	Carières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports			Gaz et électricité	Industries de biens de production	Industries de biens de consommation
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécan. et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie, confection	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer (1)	Ensemble (1)			

I. — Indice des salaires horaires moyens.

1934 Octobre	93	96	90	96	98	91	94	91	95	93	95	90	91	91	93	91	95	91	98	94	92	95	92	92	97	94	93
1935 Janvier	93	96	88	96	98	89	93	89	94	93	95	89	88	88	94	92	92	90	96	93	92	94	94	94	98	94	91
Avril	91	95	86	92	95	88	90	90	94	90	94	89	86	87	93	89	90	88	96	93	88	92	89	90	98	92	90
Juillet	91	95	88	93	94	87	90	91	91	91	94	90	86	88	93	87	93	94	96	93	88	95	85	87	97	92	90
Octobre	92	96	89	96	95	88	92	92	94	91	93	92	87	90	95	88	96	96	96	95	88	98	91	93	95	93	92
1936 Janvier	94	98	90	99	98	89	94	90	96	93	95	94	90	92	95	91	97	96	96	95	92	99	95	96	97	95	93
Avril	95	100	91	101	99	90	95	97	96	93	94	93	91	92	95	92	97	98	102	94	90	99	94	95	98	96	93
Juillet	101	107	97	109	107	97	103	98	99	102	98	101	98	99	98	96	102	106	—	99	101	113	102	104	101	103	99
Octobre	102	108	99	110	109	98	104	98	100	103	99	102	98	100	99	98	103	111	—	100	101	113	102	105	101	104	100
1937 Mars	*105	111	102	116	112	*103	*109	101	104	107	*103	*103	*102	*103	103	99	*110	108	107	102	101	*118	97	*101	102	*108	*103

II. — Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés.

1934 Octobre	94	96	93	97	97	92	94	91	94	94	95	91	92	91	93	93	93	97	95	91	98	—	—	96	93	93	
1935 Janvier	93	97	93	97	98	91	93	90	94	93	94	90	88	89	94	92	92	94	97	94	101	—	—	96	91	92	
Avril	92	96	90	93	95	88	91	90	94	91	94	90	86	88	93	89	92	89	97	94	89	—	—	96	90	91	
Juillet	92	97	89	95	93	89	91	90	91	92	94	90	86	88	93	89	92	95	97	94	88	101	—	—	96	90	91
Octobre	94	96	92	97	94	91	94	90	93	92	94	96	87	91	94	91	96	97	97	95	88	103	—	—	95	92	92
1936 Janvier	96	98	94	99	97	93	96	87	95	95	94	98	90	94	95	95	96	97	97	96	89	106	—	—	97	93	94
Avril	96	99	95	102	98	94	97	93	96	95	95	96	91	94	95	95	96	98	102	95	88	97	—	—	98	94	94
Juillet	102	105	99	107	105	101	104	95	99	101	97	104	95	99	98	102	100	103	—	100	94	117	—	—	99	102	99
Octobre	103	105	101	109	109	101	105	94	100	103	97	106	96	101	98	103	101	108	—	100	96	117	—	—	99	103	100
1937 Mars	*105	105	100	113	108	102	107	96	101	103	101	108	96	102	101	101	102	110	—	101	95	119	—	—	99	102	100

III. — Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés.

1934 Octobre	94	96	90	97	98	92	95	91	93	94	96	89	93	91	93	89	89	96	96	94	99	99	—	—	98	93	94	94
1935 Janvier	93	97	88	97	97	92	95	91	94	93	95	89	92	90	94	87	88	94	96	93	97	97	—	—	99	91	93	94
Avril	91	97	86	91	94	91	91	92	93	91	93	89	89	89	92	85	85	90	96	92	98	95	—	—	98	90	91	93
Juillet	92	94	87	94	94	90	92	92	91	92	94	88	90	89	93	86	89	95	96	93	100	99	—	—	98	91	91	92
Octobre	94	95	88	98	95	92	94	92	93	92	94	90	90	90	95	87	92	98	96	95	102	101	—	—	98	93	92	92
1936 Janvier	96	98	89	99	98	93	96	95	95	94	95	93	94	93	95	88	92	98	96	97	102	104	—	—	99	95	94	94
Avril	95	98	90	101	99	93	96	88	94	94	94	93	94	93	94	88	93	100	101	96	101	96	—	—	98	95	95	94
Juillet	104	105	94	112	108	103	107	103	109	107	97	101	99	100	99	97	100	104	—	101	113	117	—	—	102	101	101	100
Octobre	105	105	96	114	109	102	107	103	111	108	99	103	103	103	101	100	100	107	—	103	114	118	—	—	103	103	102	101
1937 Mars	*111	108	99	123	114	*110	*115	105	119	113	*104	*106	*105	*106	106	103	*112	109	106	105	121	*126	—	—	107	*108	*104	*102

(1) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices ou des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

(2) Régime I : variations suivant indices des prix de détail ou barèmes des prix de vente.

Régime II : commissions paritaires ou autres organismes de conciliation.

Régime III : décisions patronales individuelles ou offre et demande.

(*) Indices provisoires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1935 Moyenne mensuelle	62,8	117,6	4,0	184,4	177,9	6,5	96,45
1936 Moyenne mensuelle	62,9	123,0	4,7	190,6	192,0	1,4	100,76
1936 Janvier	54,5	118,3	6,7	179,5	185,2	5,7	103,16
Février	49,1	114,5	3,9	167,5	182,1	14,5	108,67
Mars	52,5	128,8	4,1	185,4	182,1	3,3	98,21
Avril	58,9	121,6	4,1	184,6	186,1	1,5	100,82
Mai	62,2	118,1	3,4	183,7	186,6	2,9	101,57
Juin	57,9	95,9	3,7	157,5	184,6	27,1	117,26
Juillet	76,0	124,3	4,6	204,9	193,0	11,9	94,20
Août	94,5	122,4	4,1	221,0	191,2	29,8	86,51
Septembre	82,4	127,3	4,6	214,3	192,9	21,4	90,02
Octobre	60,4	142,5	4,7	207,6	205,8	1,8	99,15
Novembre	50,4	133,5	3,9	187,8	204,9	17,1	109,10
Décembre	56,0	138,1	9,0	203,1	209,9	6,8	103,34
1937 Janvier	59,3	128,6	7,2	195,1	203,9	8,8	104,52
Février	49,9	127,5	4,5	181,9	198,1	16,2	108,94
Mars (chiffres provisoires)	60,8	145,4	4,6	210,8	205,4	5,4	97,44

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie (*).

**III. — Statistique du trafic.
1° Trafic général.**

PÉRIODES	A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes.				VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
	B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.				Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes transportées. (milliers)	Tonnes-km. (millions)			
	C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.							Service interne belge	Service international	Transit	Total
	A	B	C	A + C							
1935 Moyenne mensuelle	375.054	114.607	84.647	459.701	15.139	426	4.889	170	154	72	396
1936 Moyenne mensuelle	409.084	126.372	88.794	497.878	15.339	481	5.413	190	178	76	444
1936 Janvier	392.424	137.917	80.663	473.087	15.222	426	5.154	184	186	62	432
Février	372.486	122.303	80.782	453.268	13.614	372	4.920	179	164	69	412
Mars	420.322	130.086	86.977	507.299	15.280	441	5.563	204	183	69	456
Avril	395.174	122.491	83.824	478.998	15.028	465	5.215	185	170	72	427
Mai	386.853	115.489	87.659	474.512	14.742	473	5.197	178	173	81	432
Juin	310.087	78.756	70.275	380.362	14.908	464	3.767	141	125	59	325
Juillet	413.502	128.753	91.117	504.619	15.647	544	5.448	190	186	85	461
Août	418.794	126.985	86.390	505.184	16.258	607	5.390	187	183	70	440
Septembre	418.450	121.505	98.030	516.480	16.129	534	5.492	196	180	77	453
Octobre	487.549	143.686	104.147	591.696	14.698	459	6.535	227	195	84	506
Novembre	462.822	141.064	93.753	556.575	16.246	461	6.330	218	182	83	483
Décembre	430.545	146.534	101.907	532.452	15.796	464	5.942	193	210	101	504
1937 Janvier	420.200	146.577	95.393	515.593	16.057	476	5.804	192	197	89	478
Février	410.214	134.128	93.702	503.916	15.298	440	5.592	195	185	91	471
Mars	453.107	140.200	104.607	557.714							

(*) Les chiffres se rapportent aux wagons chemins de fer et particuliers.

III. — Statistique du trafic (suite)
2° Transport des principales marchandises (grosses marchandises).

A. — Ensemble du trafic.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTAUX
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1935 Moyenne mens.	348	2.016	412	497	426	637	57	154	59	282	4.889
1936 Moyenne mens.	386	2.254	440	525	496	688	57	173	64	330	5.413
1933 Septembre	291	1.962	316	447	441	637	64	185	58	295	4.696
Décembre.....	437	2.425	330	475	311	268	55	159	63	225	4.748
1934 Mars	310	2.063	329	523	445	643	47	228	60	323	4.971
Juin	231	1.744	354	572	448	711	34	105	55	262	4.516
Septembre	268	2.114	372	487	437	699	56	177	52	288	4.950
Décembre.....	332	1.854	389	515	291	459	46	156	60	272	4.374
1935 Mars	276	1.840	399	467	369	586	44	205	61	297	4.544
Juin	201	1.988	398	533	465	672	37	118	56	258	4.726
Septembre	258	2.117	416	492	493	845	131	143	59	297	5.251
Décembre.....	326	2.236	449	564	378	525	47	162	61	307	5.055
1936 Mars	298	2.276	453	536	541	734	50	215	68	392	5.563
Juin	227	1.486	328	355	366	556	29	128	53	239	3.767
Septembre	281	2.152	435	542	534	822	104	192	63	367	5.492
Décembre.....	385	2.679	511	609	443	629	67	188	72	359	5.942

B. — Service interne belge.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										TOTAUX
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construct., verres et glaces	Produits de carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	
1935 Moyenne mens.	248	1.444	10	134	269	505	12	80	25	222	2.949
1936 Moyenne mens.	263	1.580	12	153	318	548	13	91	27	249	3.254
1936 Janvier	167	1.676	13	166	261	403	8	98	26	244	3.062
Février	147	1.593	9	155	282	393	7	105	27	239	2.957
Mars	170	1.627	14	177	387	577	10	131	28	298	3.419
Avril	153	1.478	9	165	318	612	10	87	33	268	3.133
Mai	123	1.426	8	153	358	622	7	77	29	244	3.047
Juin	141	997	14	107	246	442	6	70	23	183	2.229
Juillet.....	157	1.590	13	140	366	607	7	77	27	238	3.222
Août	160	1.563	10	150	334	631	34	76	24	230	3.212
Septembre	177	1.539	15	145	333	661	28	94	27	280	3.299
Octobre	691	1.864	15	161	360	642	12	105	29	263	4.141
Novembre	842	1.818	10	153	307	519	11	83	29	250	4.022
Décembre	232	1.784	10	168	266	467	12	83	27	257	3.306
1937 Janvier.....	167	1.842	11	154	286	441	11	86	24	247	3.269
Février	153	1.715	7	182	308	476	11	133	30	255	3.270

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES.

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).											
	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
chargés				sur lest								
1935 Moyenne mensuelle .	927	1.836	922	780	146	1.009	3.770	1.271	420	3.593	1.199	279
1936 Moyenne mensuelle .	952	1.920	1.040	800	152	1.064	3.924	1.307	400	3.729	1.262	307
1936 Janvier	931	1.985	1.051	793	150	1.267	3.832	1.231	353	3.593	1.470	317
Février	891	1.821	916	782	141	989	3.643	1.219	303	3.409	1.093	274
Mars	1.050	2.054	967	836	156	1.111	4.086	1.367	390	3.912	1.294	260
Avril	983	1.951	1.025	852	156	1.092	3.836	1.310	411	3.702	1.266	328
Mai	1.026	2.112	1.073	840	164	1.046	3.886	1.325	382	3.757	1.280	356
Juin	519	999	653	371	108	417	2.797	908	256	2.478	779	232
Juillet	1.010	2.014	1.011	876	147	1.139	3.975	1.291	415	4.008	1.367	304
Août	1.052	2.059	1.058	920	147	1.224	4.083	1.372	399	3.788	1.236	265
Septembre	1.017	2.002	1.095	855	159	1.113	4.210	1.373	443	3.913	1.257	294
Octobre	1.027	2.005	1.171	880	163	1.172	4.383	1.476	437	4.141	1.409	320
Novembre	957	1.997	1.261	792	169	1.077	4.088	1.386	423	3.879	1.314	340
Décembre	966	2.042	1.197	806	166	1.125	4.272	1.422	494	4.167	1.375	400
1937 Janvier	965	2.073	927	812	155	953	4.047	1.368	353	3.903	1.315	273
Février	889	1.844	1.012	737	135	1.070	3.748	1.315	441	3.532	1.217	356
Mars	1.020	2.086		845	176		4.088	1.433		4.060	1.434	
Avril	1.025	2.081		858	180							

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1).				PORT DE GAND (2).							
	NAVIRES DÉSARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	total	dont navires belges	total	dont navires belges	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1935 Moyenne mensuelle .	20	14	61	42	146	161	175	146	160	72	119	121
1936 Moyenne mensuelle .	8	5	30	19	172	181	191	172	181	94	141	144
1936 Janvier	11	7	37	25	186	213	224	184	221	94	108	144
Février	12	7	39	27	180	179	194	185	176	116	138	101
Mars	12	7	45	27	176	166	207	176	175	104	141	127
Avril	12	7	43	26	169	157	191	169	158	95	147	126
Mai	9	7	36	28	174	183	206	175	182	96	164	140
Juin	9	6	37	25	140	150	186	140	153	93	133	115
Juillet	9	6	37	25	178	191	151	171	180	118	143	120
Août	8	5	31	19	169	179	165	177	179	92	137	178
Septembre	6	4	25	16	153	168	165	149	165	91	144	165
Octobre	5	2	14	8	189	215	220	192	219	79	145	173
Novembre	2	1	10	4	171	182	177	165	182	78	159	165
Décembre	1	—	6	—	183	188	202	180	177	75	135	174
1937 Janvier	1	—	6	—	178	191	210	181	194	80	127	170
Février	—	—	—	—	189	213	267	191	224	60	154	173
Mars	—	—	—	—	186	195		190	188			

1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.
 (2) " " " " par l'Administration du port de Gand.

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES (suite).

PÉRIODES	PORTS DE BRUGES ET DE ZEEBRUGGE (1)						PORT DU GRAND-BRUXELLES (2)						
	NAVIGATION MARITIME				NAVIGATION FLUVIALE		NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires entrés	Tonnage des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		ENTRÉES			SORTIES		MARCHANDISES entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)	
			Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriq.)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		March. (milliers de tonnes métriq.)
1935 Moyen. m.	132	160	35	27	16	2	74	36	20	74	36	38	448
1936 Moyen. m.	158	188	50	32	12	3	77	41	24	76	41	51	481
1936 Janvier	133	175	42	29	14	4	70	40	12	67	40	51	493
Février	119	145	36	32	15	3	67	32	10	76	39	54	441
Mars	131	161	56	24	18	3	74	37	10	68	33	46	519
Avril	113	130	31	21	5	1	71	33	11	73	34	49	405
Mai	119	123	36	22	9	3	77	33	17	71	31	42	489
Juin	184	200	33	41	13	1	85	37	25	88	38	47	445
Juillet	202	270	50	36	12	4	77	43	19	78	41	54	514
Août	217	247	56	32	9	4	86	49	27	84	51	71	532
Septembre	201	229	74	40	12	3	76	39	31	80	41	44	515
Octobre	152	178	52	29	13	2	85	51	42	79	47	49	518
Novembre	154	196	73	36	13	4	78	52	51	79	53	59	435
Décembre	167	199	65	48	11	5	78	49	37	75	46	50	461
1937 Janvier	181	206	62	41	17	4	64	37	27	72	45	55	482
Février	122	147	55	32	18	5	74	41	32	69	35	37	515
Mars	162	173					72	35	25	76	41	50	640
Avril							66	32	26	70	34	32	621

(1) Sources : Compagnie des Installations maritimes de Bruges et *Bulletin du Commerce avec les pays étrangers*.
 (2) Source : Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séancés	Nombre de parti- cants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations (millions de francs)
1935 Moyenne mensuelle	38 (2)	324	24.997	157	18.548	20	250 (2)	785	73
1936 Moyenne mensuelle	38 (2)	326	27.031	157	20.261	21	287 (2)	943	103
1936 Janvier	38	337	26.239	164	19.880	21	250	1.136	89
Février	38	313	24.769	151	18.606	19	250	1.477	143
Mars	38	324	25.913	156	19.004	22	250	1.114	112
Avril	38	316	24.793	152	18.725	20	280	605	73
Mai	38	321	28.535	155	22.055	19	284	635	76
Juin	38	314	26.749	155	20.550	20	284	626	75
Juillet	38	328	24.540	157	18.190	21	286	684	86
Août	38	304	26.345	146	19.599	20	286	580	52
Septembre	38	316	26.269	151	18.854	22	286	743	70
Octobre	38	354	35.100	171	27.518	22	288	1.130	138
Novembre	38	326	26.036	158	19.085	19	288	1.297	109
Décembre	38	361	29.082	174	21.065	22	287	1.292	127
1937 Janvier	38	344	29.347	167	21.263	20	293	1.725	170
Février	38	328	28.015	159	19.877	19	293	1.893	202
Mars	38	355	33.492	173	24.604	21	300	2.423	277
Avril	38	359	33.173	172	24.334				

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.
 (2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.
(millions de francs).

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1935 Moyenne mens.	(*) 368.902	2.853	3.800	9.295	3.797	9.296	26.188	88,0
1936 Moyenne mens.	(*) 388.796	3.312	4.428	10.804	4.373	10.805	30.409	88,0
1936 Janvier	371.773	3.178	4.584	11.151	4.567	11.136	31.439	88,3
Février	374.411	3.139	3.660	9.464	3.774	9.463	26.362	85,5
Mars	376.212	3.068	4.143	9.922	3.965	9.941	27.971	88,6
Avril	377.047	3.251	3.988	9.780	3.982	9.763	27.513	87,7
Mai	377.919	3.198	4.138	10.192	4.140	10.183	28.653	86,8
Juin	379.061	3.216	3.799	9.544	3.900	9.523	26.765	88,4
Juillet	379.659	3.226	4.444	10.219	4.261	10.216	29.140	87,8
Août	381.361	3.345	4.232	10.517	4.291	10.509	29.549	89,1
Septembre	383.269	3.385	4.137	10.308	4.101	10.326	28.872	88,4
Octobre	385.016	3.536	6.896	15.683	6.708	15.702	44.989	87,9
Novembre	387.034	3.533	4.076	10.516	4.070	10.533	29.195	88,6
Décembre	388.796	3.667	5.035	12.346	4.713	12.361	34.456	89,0
1937 Janvier	391.159	3.778	5.008	12.495	4.927	12.514	34.944	88,6
Février	393.352	3.676	4.156	11.108	4.368	11.118	30.751	88,9
Mars	396.007	3.492	4.728	12.020	4.892	12.035	33.676	90,4
Avril	397.564	3.538	5.360	13.086	5.249	13.098	36.794	89,1

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE (sous la garantie de l'Etat).
Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1)
(milliers de francs).

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1935	2.705.908	2.863.322	— 157.414	10.584.394	5.559.726
Année 1936	3.034.664	2.470.174	564.390	11.455.992	
1936 Janvier	342.616	187.043	155.573	10.739.967	
Février	252.681	204.155	48.526	10.788.493	
Mars	182.211	288.985	— 106.774	10.681.719	
Avril	232.364	201.053	31.311	10.713.030	
Mai	247.636	204.227	43.409	10.756.439	
Juin	230.292	190.082	40.210	10.796.649	
Juillet	275.005	194.915	80.090	10.876.739	
Août	239.079	186.602	52.477	10.929.216	
Septembre	243.846	195.028	48.818	10.978.034	
Octobre	266.454	224.990	41.464	11.019.498	
Novembre	251.041	179.452	71.589	11.091.087	
Décembre	271.339	213.642	57.697	11.455.992	
1937 Janvier	356.413 (3)	200.140 (3)	156.273 (3)	11.615.316 (3)	
Février	288.473 (3)	211.566 (3)	76.907 (3)	11.692.223 (3)	
Mars	276.238 (3)	249.363 (3)	26.875 (3)	11.719.098 (3)	
Avril	298.014 (3)	243.940 (3)	54.074 (3)	11.773.172 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.
(2) Les soldes des années 1935 et 1936 et celui de décembre 1936 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.
(3) Chiffres approximatifs provisoires.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement.

MARS 1937.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement pendant le mois	Dette obligataire (2)	Coupons bruts payables pendant le mois (1)
	recensées	en bénéfico	en perte			bénéfice	perte			
<i>(Milliers de francs)</i>										
A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique.										
1a. Banques privées.....	16	13	3	590.500	188.497	40.286	559	37.180	—	—
1b. Banques d'intérêt public ..	1	1	—	100.000	100.050	19.612	—	9.894	—	—
2. Assurances	14	12	2	5.808	11.598	3.054	93	1.775	—	—
3. Opérations financières	226	186	40	1.275.848	1.283.708	114.366	6.583	69.086	101.055	4.730
4. Exportations, importations ..	12	9	3	17.810	299	979	296	432	—	—
5. Commerce de fer et métaux.	8	8	—	8.240	2.415	2.660	—	2.126	—	—
6. Comm. d'habil. et d'ameubl.	31	23	8	29.027	6.753	2.734	536	1.708	—	—
7. Comm. de prod. alimentaires	33	28	5	33.265	10.862	4.640	258	3.512	362	22
8. Commerces divers	247	183	64	171.403	15.184	17.814	5.870	10.025	—	—
9. Sucreries	2	2	—	7.500	3.188	2.146	—	1.250	2.175	109
10. Meuneries	5	5	—	7.350	16.400	2.266	—	1.201	—	—
11. Brasseries	39	33	6	89.835	79.503	10.630	337	6.362	1.000	50
12. Distilleries d'alcool	1	1	—	1.300	210	82	—	78	—	—
13. Autres industr. alimentaires	49	38	11	67.097	13.005	3.706	1.700	3.134	650	36
14. Carrières	16	14	2	26.655	51.166	7.984	40	5.056	788	44
15. Charbonnages	8	8	—	93.989	129.208	42.540	—	27.413	39.476	2.138
16. Mines et autres industr. extr.	1	—	1	20.000	5.625	—	816	—	2.000	100
17. Gaz	3	3	—	365.550	7.108	19.912	—	18.287	—	—
18. Électricité	7	7	—	247.700	11.401	25.211	—	22.631	33.008	1.899
19. Constructions électriques ..	18	14	4	12.964	1.437	265	101	3	—	—
20. Hôtels, théâtres, cinémas..	37	20	17	18.392	7.035	639	714	595	94	5
21. Imprimerie, publicité	41	30	11	44.111	18.087	4.531	1.635	3.137	—	—
22. Textiles (lin, cot., laine, soie).	133	102	31	422.921	249.253	41.885	4.204	26.234	3.775	201
23. Mat. art. et prod. céramiques	45	42	3	117.675	11.115	11.334	238	6.462	12.278	783
24. Métallurg. et constr. mécan.	49	35	14	58.112	10.045	3.909	4.962	1.735	9.948	547
25. Constr. (bâtim. et trav. publ.)	43	30	13	140.197	11.924	6.780	1.237	2.892	—	—
26. Papeteries (industries).....	6	6	—	39.750	1.763	2.639	—	1.905	3.500	157
28. Produits chimiques	35	25	10	89.816	793	6.637	2.851	4.278	—	—
29. Industries du bois	13	9	4	18.267	2.103	2.234	209	1.245	—	—
30. Tanneries et corroiries.....	6	6	—	7.800	15.291	798	—	327	—	—
31. Automobiles	2	2	—	43.500	72.845	98.350	—	95.793	—	—
32. Verreries et cristalleries ..	9	8	1	14.350	1.100	1.619	293	424	—	—
33. Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34. Industries diverses	84	59	25	200.072	44.453	22.735	2.826	14.266	—	—
35. Chemins de fer	1	—	1	200	1	—	2	—	726	20
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation	19	16	3	23.535	5.288	7.815	48	5.975	—	—
38. Télégraphes et téléphones..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques	1	1	—	20.000	1.207	2.579	—	2.349	6.305	268
40. Autobus	3	2	1	9.515	274	2	232	—	—	—
41. Transports non dénommés ..	14	10	4	6.675	712	2.080	70	1.312	—	—
42. Divers non dénommés	9	5	4	9.839	1.750	150	321	53	7.304	398
TOTAL...	1.287	996	291	4.456.568	2.371.553	537.603	37.066	390.135	224.444	11.516
B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge.										
1. Banques priv. et soc. financ.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	245.157	14.700
4. Sociétés agricoles	1	—	1	1.200	58	—	58	—	—	—
5. Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	149.477	7.474
TOTAL...	1	—	1	1.200	58	—	58	—	394.634	22.183
C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger.										
1. Sociétés d'électricité	—	—	—	—	—	—	—	—	88	5
2. Chemins de fer	1	1	—	3.000	4.514	323	—	300	—	—
3. Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	2.564	108
4. Plantations et sociétés colon.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Sociétés diverses	1	1	—	4.150	6.957	1.853	—	1.650	9.495	662
TOTAL...	2	2	—	7.150	11.471	2.176	—	1.950	12.147	775
TOTAL GÉNÉRAL...	1.290	998	292	4.464.918	2.382.966	539.779	37.124	392.085	631.225	34.474

(1) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de mars (milliers de francs)

Coupons d'emprunts intérieurs de l'État	41.636
Coupons d'emprunts de la Colonie	418
Coupons d'emprunts des provinces et des communes	14.802
Coupons d'emprunts d'organismes divers	47.947

TOTAL... 104.803

Coupons d'emprunts extérieurs de l'État

8.897

(2) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

I. — Détail des émissions (milliers de francs).

MARS 1937.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL				ÉMISSIONS		Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée (*)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL			
	anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée			coopératives et unions du crédit		(Actions)				D'OBLIGATIONS			Apports en nature (compris dans les constitutions et augmentations de capital)	Incorporations de réserves au capital (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		RÉDUCTIONS DE CAPITAL			
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant minimum	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant				Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
1. Banques privées.....	—	—	—	—	1	4.500	500	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
2. Assurances.....	2	250	100	—	—	2.000	3.000	1.400	—	—	—	—	40	1.000	—	—	—	—	—			
3. Opérations financières.....	7	7.495	4.495	1	1	25.000	24.500	24.340	1	100.000	3.000	3.251	100	5	6.100	1	10.000	2	2.910			
4. Exportations, importations.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	500	—	—	—	—			
5. Commerce de métaux.....	2	200	100	1	100	—	—	—	—	—	—	35	—	—	—	—	—	—	—			
6. Commerce d'habillem. et ameubl.	13	4.009	3.793	2	51	400	1.700	1.620	—	—	—	3.876	—	—	—	—	—	—	—			
7. Commerce de prod. alimentaires.	6	1.620	1.620	—	—	—	—	—	—	—	—	581	—	2	100	—	—	1	600			
8. Commerces divers.....	34	11.329	11.309	6	153	5	1.275	3.600	2.800	—	—	6.680	2.500	8	1.815	—	—	—	—			
9. Sucreries.....	—	—	—	—	1	4.000	2.000	2.000	—	—	—	—	2.000	—	—	—	—	—	—			
10. Meuneries.....	—	—	—	—	2	5.500	8.500	8.500	—	—	—	—	8.500	—	—	—	—	—	—			
11. Brasseries.....	—	—	—	—	5	14.220	24.175	20.175	1	9.000	95	—	17.275	—	—	—	—	—	—			
12. Distilleries d'alcool.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	100	—	—	—	—			
13. Autres industries alimentaires..	2	4.150	4.075	3	8	3.000	2.200	2.200	—	—	—	3.970	2.200	—	—	—	—	—	—			
14. Carrières.....	3	4.150	4.010	—	—	1	8.000	22.000	22.000	—	—	3.400	22.000	—	—	—	—	—	—			
15. Charbonnages.....	—	—	—	—	1	12.000	28.000	28.000	—	—	—	—	28.000	—	—	—	—	—	—			
16. Mines et industries extractives..	—	—	—	—	—	—	—	—	1	10.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
17. Gaz.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
18. Électricité.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
19. Constructions électriques.....	—	—	—	1	10	—	—	—	—	—	—	—	—	2	450	—	—	—	—			
20. Hôtels, théâtres, cinémas.....	1	50	50	1	10	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
21. Imprimerie, publicité.....	6	1.375	1.375	—	—	1	—	35.840	35.840	—	—	—	635	35.840	1	330	—	—	—			
22. Textiles (lin, coton, laine, soie).	8	5.670	4.870	—	—	8	29.150	133.250	133.250	—	—	4.174	132.650	2	7.042	—	—	—	—			
23. Matériaux artificiels et céramiq.	5	7.150	7.150	—	—	3	59.150	22.600	22.600	—	—	6.691	22.600	1	300	—	—	1	2.500			
24. Métallurgie et constr. mécan. . .	5	1.610	1.610	—	—	6	14.200	8.350	7.044	1	350.000	1.140	1.650	1	350	—	—	1	2.900			
25. Construct. (bât. et trav. publics)	2	350	350	—	—	1	150	250	125	—	—	81	—	3	1.500	—	—	1	625			
26. Papeteries (industries).....	—	—	—	—	2	7.050	1.950	1.950	—	—	—	333	—	—	—	—	—	—	—			
27. Plantations et sociétés coloniales	3	11.200	9.120	—	—	2	11.000	10.200	8.400	—	—	8.400	—	—	—	—	—	—	—			
28. Produits chimiques.....	1	3.000	3.000	—	—	1	930	232	232	1	20.000	—	232	3	1.101	—	—	—	—			
29. Industries du bois.....	3	1.300	1.300	—	—	1	450	150	150	—	—	800	150	3	9.950	—	—	—	—			
30. Tanneries et corroiries.....	—	—	—	—	1	500	500	500	—	—	—	—	500	—	—	—	—	1	500			
31. Automobiles.....	—	—	—	—	1	40.000	50.000	50.000	—	—	—	—	50.000	—	—	—	—	—	—			
32. Verreries et cristalleries.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	38.393	—	—	—			
33. Glaceries.....	—	—	—	—	1	10.000	1.394	976	—	—	1.115	—	—	—	—	—	—	—	—			
34. Industries diverses.....	12	6.744	6.506	—	—	2	5.500	5.700	5.700	—	—	5.227	5.700	1	400	—	—	3	15.200			
35. Chemins de fer.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
36. Chemins de fer vicinaux.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
37. Navigation et aviation.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
38. Télégraphes, téléphones.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
39. Tramways électriques.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	7.000	—	—	—	—			
40. Autobus.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
41. Transports non dénommés.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
42. Divers non dénommés.....	1	25	25	1	5	—	—	—	—	—	—	—	—	1	50	—	—	—	—			
TOTAUX.....	116	71.677	64.858	16	338	55	257.975	390.591	379.902	5	489.000	4.210	49.338	332.897	36	37.118	2	48.393	10	25.235		

(*) Coopératives et Unions du Crédit : 15 sociétés dissoutes au capital minimum de 1.637.000 francs.

**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES
EN MARS 1937.**

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé (milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Actions)				Émissions d'obligations		Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Capital ancien	Augm. nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant		Apports en nature (compris dans les constitutions et augment. de capital)	Incorporations de réserves au capital (comprises dans les augment. de capital)	Liquid.	Fusions		Montant
													Montant			

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité.

En Belgique	112	58.382	53.643	53	246.975	380.391	371.502	5	489.000	4.210	38.853	332.897	30.118	48.393	25.235
En Belgique et à l'étr.	1	2.095	2.095	—	—	—	—	—	—	—	2.085	—	7.000	—	—
Au Congo Belge	3	11.200	9.120	2	11.000	10.200	8.400	—	—	—	8.400	—	—	—	—
TOTAL	116	71.677	64.858	55	257.975	390.591	379.902	5	489.000	4.210	49.338	332.897	37.118	48.393	25.235

2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé.

Jusqu'à 1 million	102	30.107	28.368	19	13.555	8.082	6.211	—	—	—	19.052	2.882	8.288	—	3.685
De plus de 1 à 5 millions	12	30.270	27.270	21	109.970	53.319	44.501	—	—	1.115	21.595	29.925	6.830	—	7.550
De plus de 5 à 10 millions	2	11.300	9.220	7	32.700	51.700	51.700	2	19.000	95	8.691	42.600	22.000	10.000	—
De plus de 10 à 20 mill.	—	—	—	3	38.650	49.850	49.850	1	20.000	3.000	—	29.850	—	—	14.000
De plus de 20 à 50 mill.	—	—	—	4	60.000	135.840	135.840	—	—	—	—	135.840	—	38.393	—
De plus de 50 à 100 mill.	—	—	—	1	3.100	91.800	91.800	1	100.000	—	—	91.800	—	—	—
De plus de 100 millions.	—	—	—	—	—	—	—	1	350.000	—	—	—	—	—	—
TOTAL	116	71.677	64.858	55	257.975	390.591	379.902	5	489.000	4.210	49.338	332.897	37.118	48.393	25.235

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)
	<i>milliers de fr.</i>
1935 Moyenne mens.	205.146
1936 Moyenne mens.	190.488
1936 Janvier	212.334
Février	175.716
Mars	169.950
Avril	171.535
Mai	193.719
Juin	239.110
Juillet	237.460
Août	173.275
Septembre	173.393
Octobre	197.022
Novembre	158.426
Décembre	183.921
1937 Janvier	176.677
Février	161.638
Mars	193.525

**RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES
D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	ÉMISSIONS PUBLIQUES	OPÉRATIONS BANCAIRES CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE							
		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouverture de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)	
		en Belgique	à l'étranger	Prélèvem. sur compte	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets		
		<i>milliers de fr.</i>	<i>millions</i>	<i>milliers de francs</i>					
Année 1935	160.000	fr. fr. 700	—	452.204	145.942	206.355	192.920		
Année 1936	2.301.500	£ 8,6 Kr. suéd. 20	—	389.835	179.622	213.976	244.513		
1936 Janvier	—	—	—	21.041	2.792	17.159	20.310		
Février	—	£ 8,6 Kr. suéd. 20	—	33.123	3.023	9.258	15.601		
Mars	20.000	—	—	38.828	4.352	15.155	9.831		
Avril	—	—	—	24.040	2.042	12.708	11.211		
Mai	—	—	—	26.900	4.968	22.013	7.509		
Juin	—	—	—	34.150	1.144	30.908	12.291		
Juillet	—	—	—	30.705	2.055	15.055	14.803		
Août	400.000	—	—	35.899	13.912	30.084	17.438		
Septembre	1.375.000	—	—	43.687	3.421	22.590	22.684		
Octobre	—	—	—	48.370	3.276	12.890	21.438		
Novembre	110.000	—	—	27.803	2.311	16.150	58.272		
Décembre	396.500	—	—	25.284	135.426	10.006	33.065		
1937 Janvier	150.000	—	—	25.147	88.053	23.089	32.796		
Février	—	—	—	22.210	2.030	14.466	17.982		
Mars	(3) 1.500.000	—	—	26.831	3.770	20.802	15.077		

(1) Y compris les renouvellements au bout de 15 ans, qui se montent à environ 1 % du total, mais non compris les hypothèques légales.

(2) Dans les pouvoirs publics, on comprend, outre l'Etat, les provinces et les communes, les organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'eau, le Crédit Communal, etc.

(3) Emprunt Etat 1937 1.500 millions. 3,50 p. c., émis à 97 p. c.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.
Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut distribué aux actionnaires	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
<i>(Milliers de francs)</i>										
Année 1935	7.183	4.324	2.859	44.715.205	16.354.906	2.875.215	1.219.768	2.167.319	10.292.678	564.900
Année 1936	7.478	5.478	2.000	44.979.711	17.067.748	4.210.978	1.169.540	2.869.383	10.504.183	565.925
3 premiers mois 1936	1.572	1.190	382	5.463.697	2.615.522	532.005	96.157	358.942	2.946.362	165.045
3 premiers mois 1937	1.596	1.247	349	5.574.580	2.891.808	676.605	42.493	461.569	2.856.907	157.748
1936 Janvier	114	93	21	508.937	283.422	67.137	2.820	43.892	1.595.383	88.342
Février	199	150	49	471.915	140.659	36.077	7.722	20.740	700.928	40.974
Mars	1.259	947	312	4.482.845	2.191.441	428.791	85.615	294.310	644.051	35.729
Avril	1.571	1.153	418	6.780.715	1.935.297	672.822	363.505	415.289	900.630	45.784
Mai	1.160	848	312	8.433.322	4.778.732	860.251	153.399	615.073	924.396	46.611
Juin	654	463	191	2.989.370	822.141	282.482	74.694	175.217	837.025	44.215
Juillet	410	301	109	5.971.791	1.460.188	473.755	104.539	396.095	1.401.242	76.602
Août	174	121	53	1.299.458	298.526	80.595	55.812	51.515	702.846	39.977
Septembre	260	191	69	1.110.356	319.304	111.187	12.670	73.374	626.554	34.328
Octobre	558	423	135	4.725.816	1.260.492	389.515	83.531	240.811	777.495	42.395
Novembre	275	204	71	3.519.082	2.114.035	446.961	39.490	296.191	609.335	30.442
Décembre	283	214	69	2.861.636	1.349.101	259.623	100.769	189.490	772.298	40.526
1937 Janvier	122	108	14	613.547	334.851	94.288	2.378	43.939	1.462.955	80.441
Février	184	141	43	496.115	173.991	42.538	2.991	25.545	762.817	42.833
Mars	1.290	998	292	4.464.918	2.382.966	539.779	37.124	392.085	631.225	34.474

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.
(Sociétés anonymes, en commandite par actions et à responsabilité limitée.)
Tableau rétrospectif (milliers de francs).

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL (ACTIONS)				ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		ENSEMBLE DES ÉMISSIONS	PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		ÉMISSIONS NETTES (*)
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant			Montant nominal	Apports en nature (compris dans les constitutions et augmentations de capital)	
										(1)	(1)			
Année 1935	770	1.410.076	1.336.064	250	3.018.270	1.480.408	1.325.847	24	191.650	3.082.134	129.174	2.065.677	—	917.058
Année 1936	1.085	892.696	773.493	362	2.547.536	2.511.837	2.382.444	30	236.205	3.040.738	64.687	1.235.069	1.534.020	687.740
3 pr. mois 1936	261	161.491	137.228	63	442.051	243.107	206.313	3	40.400	444.998	17.887	248.317	—	153.511
3 pr. mois 1937	314	154.391	134.201	117	696.401	942.387	903.516	9	513.600	1.610.378	6.610	92.493	590.274	875.160
1936 Janvier	95	78.275	63.464	14	121.622	85.397	84.597	1	6.000	169.672	3.887	118.095	—	39.853
Février	72	41.479	38.334	20	78.974	65.811	44.002	1	34.000	141.290	—	54.623	—	61.713
Mars	94	41.737	35.430	29	241.455	91.899	77.714	1	400	134.036	14.000	75.599	—	61.945
Avril	75	21.318	18.330	15	194.943	112.567	103.202	1	4.500	138.375	1.750	100.134	—	27.648
Mai	90	50.018	38.327	29	65.496	76.246	72.941	3	36.000	162.264	—	87.165	—	60.103
Juin	116	157.945	156.633	31	410.277	121.898	72.398	4	55.350	335.193	32.500	204.718	—	112.163
Juillet	87	97.479	84.217	19	62.567	195.563	191.191	1	15.000	308.042	500	252.581	—	38.327
Août	59	19.484	17.013	8	8.660	37.432	37.302	6	36.200	93.116	—	34.802	—	55.773
Septembre	65	198.747	148.017	18	60.518	59.500	58.280	1	1.000	259.247	8.750	144.347	—	71.700
Octobre	70	31.943	22.845	33	412.683	465.630	464.928	3	7.055	504.628	3.300	13.177	445.840	39.111
Novembre	94	87.595	86.616	35	167.910	216.329	214.373	3	11.750	315.674	—	82.915	204.575	25.249
Décembre	168	66.676	64.267	111	722.431	983.575	961.456	5	28.950	1.079.201	—	66.913	883.605	104.155
1937 Janvier	108	32.322	30.239	28	135.613	206.601	202.353	1	4.000	242.923	2.400	19.988	188.866	30.140
Février	90	50.392	39.104	34	302.813	345.195	321.261	3	20.600	416.187	—	23.169	68.511	289.285
Mars	116	71.677	64.858	55	257.975	390.591	379.902	5	489.000	951.268	4.210	49.338	332.897	555.735

(*) Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces.
(1) Antérieurement, ces opérations étaient relativement peu importantes, et nous les comprenons dans les apports en nature.

RENDEMENT DES IMPOTS EN BELGIQUE (d'après le « Moniteur belge »).

1° Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(Millions de francs.)

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
Année 1935	2.625	2.774	2.935	8.334	—
Année 1936	3.028	2.857	3.183	9.068	—
1936 Janvier	338	229	254	820	820
Février	201	225	259	685	1.505
Mars	200	233	270	712	2.217
Avril	226	232	256	714	2.932
Mai	231	231	241	703	3.635
Juin	187	222	239	649	4.284
Juillet	215	242	253	709	4.993
Août	216	242	274	732	5.726
Septembre	251	247	273	771	6.497
Octobre	278	255	303	836	7.333
Novembre	290	228	260	784	8.117
Décembre	306	269	286	950	9.068
1937 Janvier	434	243	278	955	955
Février	208	231	298	737	1.692
Mars	215	240	323	787	2.479

2° Recettes totales d'impôts effectuées jusqu'au 31 mars 1937 pour les exercices 1936 et 1937 (non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(Millions de francs.)

	Exercice 1936		Exercice 1937		Mars 1937	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour	
					l'exerc. 1936	l'exerc. 1937
I. Contributions directes	2.735	2.580	334	333	103	113
II. Douanes et accises	2.846	2.784	697	692	—	248
dont douanes	1.554	1.480	387	376	—	142
accises	1.084	1.287	263	(*) 313	—	91
III. Enregistrement	3.183	3.080	897	812	—	323
dont enregistrement et transcr.	495	570	132	121	—	49
successions	230	224	53	52	—	16
timbre, taxe de transm.	2.419	2.244	702	629	—	253
Total...	8.763	8.445	1.927	1.837	103	684
Différence (±) par rapport aux évaluations budgétaires	+ 318		+ 90			

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.

L'exercice 1936, commencé le 1er janvier 1936, se clôturera le 31 juillet 1937.

L'exercice 1937, commencé le 1er janvier 1937, se clôturera le 31 mai 1938.

(*) Accises et taxes spéciales de consommation.

COURS DES METAUX PRECIEUX A LONDRES.

DATES	Or		Argent		Rapport or — argent
	En sh. et p. par once (2) d'or fin	En francs (1) par kg. d'or fin	En deniers par once (2) au titre stand. (222/240)	En francs (1) par kg. de fin	
1935 2 janvier	140/10 1/2	23.822,36	24 5/8	375,15	63,50
1936 2 janvier	141/4	33.190,87	22 3/8	473,38	70,11
1936 3 février	140/11	33.248,76	19 13/16	421,14	78,95
2 mars	141/1 1/2	33.212,84	19 1/2	413,44	80,33
1 ^{er} avril	140/8	33.090,84	19 15/16	422,54	78,31
1 ^{er} mai	140/10	33.082,22	20 5/16	429,86	76,96
2 juin	139/2	33.076,35	19 7/8	425,56	77,72
1 ^{er} juillet	139/0 1/2	33.175,16	19 7/16	417,82	79,40
4 août	138/7 1/2	33.167,67	19 1/2	420,32	78,91
1 ^{er} septembre	138/2 1/2	33.180,40	19 11/16	425,17	78,04
1 ^{er} octobre	140/5 1/2	33.044,66	19 15/16	422,57	78,20
3 novembre	142/2	33.108,04	20 1/8	422,23	78,41
1 ^{er} décembre	141/7	33.047,59	21 1/8	444,22	74,39
1937 4 janvier	141/8	33.114,01	21 1/4	447,49	74,—
1 ^{er} février	142/0 1/2	33.153,14	20 5/16	427,12	77,62
1 ^{er} mars	142/3 1/2	33.194,34	20 3/16	424,27	78,24
1 ^{er} avril	142/1	33.195,70	20 7/8	439,38	75,55
3 mai	140/10	33.094,68	20 5/16	430,02	76,96

(1) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation.
(2) L'once troy = 31,103481 grammes.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRES DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				<i>(milliers de francs)</i>		
Année 1935	1.029.185	65.523	6,37	8.869.585	102.956	1,16
Année 1936	925.823	58.291	6,30	4.551.786	76.819	1,69
1936 Janvier	67.578	4.256	6,30	442.821	5.725	1,29
Février	62.699	3.887	6,19	342.965	4.933	1,44
Mars	70.533	4.341	6,15	384.204	6.185	1,61
Avril	79.506	4.711	5,93	418.213	6.423	1,54
Mai	83.943	5.060	6,03	441.003	7.153	1,62
Juin	84.653	5.348	6,32	401.769	7.049	1,75
Juillet	80.972	5.238	6,47	419.913	6.741	1,61
Août	77.183	5.262	6,82	277.904	6.272	2,26
Septembre	75.804	4.757	6,29	324.974	6.024	1,85
Octobre	80.355	5.121	6,37	319.032	6.297	1,97
Novembre	81.015	4.964	6,13	419.068	6.935	1,65
Décembre	81.782	5.346	6,54	359.924	7.079	1,97
1937 Janvier	81.241	5.429	6,68	346.806	6.917	1,99
Février	78.072	5.234	6,70	375.472	6.597	1,76
Mars	86.707	5.584	6,44	395.865	6.529	1,65

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires

(milliers de francs).

ACTIF	30-12-1913	7-5-1936	8-4-1937	15-4-1937	22-4-1937	29-4-1937	5-5-1937
Encaisse :							
Or	306.377	17.416.289	18.151.468	18.162.772	17.857.922	17.896.717	17.926.495
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger.....	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	603.712	6.383.670	6.770.172	6.739.042	6.606.841	6.653.534	6.645.078
Avances sur fonds publics	57.901	377.909	184.067	187.138	190.830	191.316	198.397
Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (lois du 27-12- 1930 et du 19-7-1932).....	—	798.981	773.512	773.512	773.512	773.512	773.512
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	21.351.289	22.238.902	22.041.652	21.888.060	22.104.177	22.131.797
Comptes courants particuliers	88.333	4.012.856	3.146.309	3.337.754	3.405.075	3.109.234	3.027.088
Compte courant du Trésor	14.541	79.747	905.394	902.493	561.618	715.991	789.770
Total des engagements à vue...	1.152.636	25.443.892	26.290.605	26.281.899	25.854.753	25.929.402	25.948.655
Rapports de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	68,45 %	69,04 %	69,11 %	69,07 %	69,02 %	69,08 %
Taux d'escompte de traites acceptées.	5,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %
Taux des prêts sur fonds publics ...	5,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

(Milliers de francs.)

DATES	Encaisse-or	Portefeuille- effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (Loi du 27.12.1930 et du 19.7.1932)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
						Particuliers	Trésor	
Année 1935 { jusqu'au 31 mars	12.497.675	5.874.357	724.515	1.037.962	19.796.655	3.956.005	165.065	23.917.815
Année 1935 { depuis le 1 ^{er} avril	16.881.985							
Année 1936.....	17.953.947	6.589.943	389.589	792.956	21.697.139	4.335.446	147.496	26.180.081
1936 Janvier	17.053.109	6.295.633	441.095	801.509	20.620.771	4.325.027	129.548	25.075.346
Février	16.913.178	6.118.025	407.275	798.981	20.416.468	4.213.072	97.053	24.726.583
Mars	16.634.810	5.893.864	455.738	798.981	20.722.516	3.460.855	86.021	24.269.392
Avril	16.909.543	6.095.275	382.152	798.981	21.118.590	3.405.775	134.324	24.658.095
Mai	17.087.980	6.497.675	383.142	798.981	21.348.164	4.380.098	110.510	25.838.772
Juin	18.538.974	6.852.140	407.077	798.981	21.640.938	5.313.298	110.609	27.064.005
Juillet	18.713.674	7.034.540	396.167	788.767	22.131.129	5.133.355	103.312	27.367.790
Août	18.647.240	6.983.622	373.270	786.214	22.411.337	4.689.120	112.216	27.212.673
Septembre	18.562.456	6.785.521	375.037	786.214	22.555.519	4.163.212	211.184	26.929.915
Octobre	18.620.267	6.850.273	350.525	786.214	22.569.031	4.275.057	188.713	27.032.801
Novembre	18.600.435	6.793.699	345.234	786.214	22.328.964	4.396.316	133.757	26.859.037
Décembre	18.027.093	6.838.033	362.284	786.214	22.411.035	4.323.735	318.430	27.053.200
1937 Janvier	18.484.386	6.851.348	267.144	773.512	22.507.552	3.962.683	339.057	26.809.292
Février	18.433.620	6.789.387	174.386	773.512	22.430.180	4.011.518	168.344	26.610.042
Mars	18.310.909	6.831.140	190.653	773.512	22.243.383	3.627.964	666.341	26.537.688
Avril	18.066.128	6.720.904	189.320	773.512	22.102.087	3.227.525	839.364	26.168.976